This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Doc + INDEXED

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

DPO

Tome huitième.

LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANEL.

1865.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

BULLETIN

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Tome VIII.

LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANEL.

1865.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
483288 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 4 juin précédent est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, 2 volumes, comprenant les années de 1852 à 1860 inclus.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, avec atlas, tomes IV et V.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1861-62.

Bulletin de l'Union des Arts de Marseille, tome I, 5e et 6e livraisons.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, tomes I et II, 1863, n° 42.

Revue des Sociétés savantes des départements, tome I, avril 1863.

Archives de l'agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, janvier, février et mars 1863.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, mai 1863.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1863, numéro 1.

De la part des Auteurs :

L'agrandissement de Dunkerque, par Victor Derode, 1863

CORRESPONDANCE.

Lettre par laquelle M. Butron de la Torre, membre du Conseil général et maire de Saint-Waast, remercie la Commission de lui avoir fait conférer le titre de membre correspondant.

Lettres de M. Brassart, correspondant à Douai, et de M. Cellier, à Valenciennes, relatives à la statistique archéologique de ces arrondissements.

Lettre de M. Bonvarlet, correspondant à Dunkerque, annonçant que M. Arnould Detournai, lui fait connaître que l'Administration des tabacs est sur le point de démolir le bâtiment servant à Merville de magasin et qui était autrefois le couvent des Capucins de cette ville. Il serait à désirer, en raison des souvenirs qui s'y rattachent, qu'on pût empêcher la démolition de cet édifice élevé sur les débris de l'antique abbaye de *S. Maurand*, connu sous le nom de Broylum ; en tout cas, il serait intéressant de pouvoir suivre les découvertes qui s'y feraient au point de vue archéologique.

La Commission, en présence de l'impossibilité où elle se trouve d'empêcher la démolition dont s'agit, et tout en remerciant M. Bonvarlet de sa communication, décide qu'il lui sera écrit pour le prier de s'entendre avec M. Arnould Detournai, à l'effet de suivre les travaux et tenir la Commission au courant des découvertes qui pourraient y être faites.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Ed. Van Hende, qui a été chargé d'examiner la notice publiée dans le bulletin de la Société archéologique d'Avesnes sur des

monnaies romaines trouvées en 1862 dans la forêt de Mormal, déclare que les médailles dont l'énumération est contenue dans ladite notice et qui comprennent la période de *Pertinax* à *Valérien*, sont toutes connues des numismates.

M. Verly met sous les yeux de la Commission l'estampage ou la copie d'un certain nombre de pierres tombales, antérieures à 1790, qui se trouvent à Lille dans l'église Sainte-Catherine

La Commission remercie M. Verly et décide qu'un dossier sera formé de tous les documents de ce genre qui seront recueillis pour servir à la rédaction du travail d'épigraphie dont le projet a été décrété dans la précédente séance. M. Jules Le Glay offre à la Commission de mettre à sa disposition les documents épigraphiques qui étaient en la possession de son père et qui sont aujourd'hui entre ses mains.

M. de Coussemaker fait part d'une découverte à Bourbourg-Campagne, près du *Guindal*, de deux vases en poterie romaine, et, dans une tourbière à Capellebroucq, de débris d'un vase également romain, mais d'une terre noire ayant de la ressemblance avec les objets de même nature provenant du musée Campana et faisant actuellement partie des collections du musée de Lille.

M. de Coussemaker promet une notice avec dessins.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, *vice-président ;* De Smyttere, Verly, Ed. Van Hende, l'abbé Carnel, Desplanque, Jules Le Glay, Deligne, Ch. Vincent, *secrétaire*.

SÉANCE DU 6 AOUT 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet 1863 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

De la part des Sociétés :

Bulletin du Comité flamand de France, t. III, mai et juin 1863

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, n°s 45 et 46, janvier à juin 1863.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale de Valenciennes, juin 1863.

Bulletin de l'Union des Arts de Marseille, 7e et 8e livraisons.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. — Table alphabétique et analytique des 24 premiers volumes.

De la part de M. le Ministre de l'instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, mai 1863.

De la part des Auteurs :

Notice sur l'Art au morier, impression xylographique du XVe siècle, par M. le comte de Melun.

Description des médailles, jetons, monnaies du règne de S. M. l'empereur Napoléon III, précédées des pièces de la Représentation et de la Présidence, par C. Verly.

CORRESPONDANCE.

Communication nouvelle de M. le baron DE GIRARDOT, correspondant à Nantes, relative à des documents se rattachant à l'histoire des Etats de Flandre. Remise à M. DESPLANQUE pour examen.

Lettre par laquelle M. le PRÉFET communique avec une circulaire de M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, en date du 24 juillet 1863, un recueil d'instructions concernant les monuments historiques. La circulaire exprime le désir qu'il soit fourni des renseignements sur la situation actuelle des monuments classés, ainsi que sur les dispositions qu'il serait utile de prendre pour en assurer la conservation. L'affaire est remise à M. l'abbé CARNEL pour examen et rapport.

Lettre de M. CELLIER, à Valenciennes, annonçant l'envoi de la

statistique archéologique dudit arrondissement. Le travail sera livré immédiatement à l'imprimerie, et des remerciements seront adressés à M. Cellier.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. de Melun envoie une note sur les inscriptions existant à l'hôpital Comtesse à Lille.

M. Verly dépose de nouvelles copies d'inscriptions recueillies dans les églises Saint-André, Saint-Sauveur et la Madeleine, à Lille.

M. De Smytterre, à la veille de quitter Lille, par suite de sa mise à la retraite comme médecin en chef de l'asile des aliénées, témoigne à la Commission ses regrets de s'éloigner et la remercie de la bienveillance qu'elle lui a toujours témoignée. Devant revenir ici dans un temps sans doute peu éloigné, il exprime le désir de conserver le titre de membre résidant et informe la Société qu'il tient à sa disposition son travail sur les armoiries du comté de Flandre qu'il a lu dans plusieurs séances antérieures. En réponse à sa demande tendant à savoir si ce travail pourra être inséré dans le bulletin, M. le Président fait remarquer que le tome VIII devant contenir le complément de la statistique archéologique, ne pourra donner place à d'autres travaux; on décide en conséquence que l'auteur est libre de disposer de son travail.

M. l'abbé Carnel, comme complément de la proposition de M. de la Phalecque relative à la publication d'une carte indiquant la situation et l'importance des fiefs qui existaient dans le pays avant 1789, et dont il a été question dans la séance du 4 juin dernier, émet l'idée qu'il conviendrait d'entreprendre aussi une statistique féodale par châtellenie.

M. l'abbé Carnel est invité à se concerter avec M. de la Phalecque pour la rédaction d'un programme sur cette question qui semble offrir un intérêt réel au point de vue de l'histoire générale du pays.

Il est donné lecture par le Secrétaire du rapport suivant, adressé à M. le Préfet, le 6 juillet dernier, sur les travaux de la Commission pendant l'année 1862-63 :

« Depuis le dernier rapport qu'elle a eu l'honneur de vous adresser le 25 juillet 1862, la Commission historique a fait une perte bien regrettable dans la personne de son vénérable président, M. le Docteur Le Glay, décédé le 14 mars dernier.

» Nos travaux qu'il dirigeait avec un si haut savoir, auraient eu à souffrir de cette perte si notre cher et regretté confrère ne nous avait légué, pour ainsi dire, son zèle et son dévouement. Guidés et encouragés par son exemple, nous avons poursuivi notre tâche, et nous venons mettre sous vos yeux, Monsieur le Préfet, le tome VII du Bulletin, lequel, entrepris en septembre dernier, vient d'être terminé.

» Ce volume commence par un dernier travail du docteur Le Glay ; c'est un mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Rempli de savantes et consciencieuses recherches, ce travail, est, parmi les monographies de même genre, une des meilleures dont notre éminent confrère ait enrichi le bulletin de la Commission.

» Le tome VII contient ensuite :

» 1° Une note sur quelques jetons de la Chambre des Comptes, par M. Ed. Van Hende. — C'est une nouvelle et intéressante page ajoutée à la numismatique lilloise par le même auteur.

» 2° Hospices de la ville de Douai. — Salle des archives, par M. Brassart, secrétaire de cet établissement. — L'auteur y décrit les objets qui méritent de fixer l'attention.

» 3° Souvenirs historiques applicables aux nouvelles rues de Lille, par M. le comte de Melun. — En évoquant les personnages et les institutions qui ont exercé quelque influence sur les destinées de l'ancienne capitale de la Flandre, l'auteur fait ressortir l'intérêt qu'il peut y avoir à en rappeler et perpétuer le souvenir.

» 4° Notice nécrologique sur M. A. de Contencin, fondateur, ancien président de la Commission historique, par M. le docteur

Le Glay. — Au moment où il rendait un si juste hommage à la mémoire de l'un de ses prédécesseurs, à celui qui avait fondé la Commission et qui en avait été en quelque sorte l'âme pendant tout le temps qu'il fut appelé à la diriger, M. le docteur Le Glay était déjà atteint du mal qui devait nous l'enlever peu après. Il est touchant de voir que ce soit précisément ce souvenir qui soit le dernier écrit sorti de sa plume.

» Le résumé des procès-verbaux, inséré dans ce volume, vous permettra, Monsieur le Préfet, de suivre pas à pas les travaux de la Commission.

» L'an dernier, la Commission a pu vous présenter, Monsieur le Préfet, la statistique archéologique des arrondissements de Lille et de Dunkerque. Cette année, elle a achevé les statistiques des arrondissements d'Hazebrouck et de Cambrai, auxquelles sont annexées des cartes indiquant l'emplacement des principaux monuments ou souvenirs archéologiques.

» Je suis en même temps heureux, Monsieur le Préfet, de pouvoir vous annoncer que les arrondissements de Douai, Valenciennes et Avesnes sont en voie d'exécution, et que par conséquent la statistique complète du département du Nord sera terminée en 1864, avec une carte générale.

» La Commission a pris les dispositions nécessaires pour réunir les divers arrondissements en un volume spécial.

» A l'aide du subside de 500 francs que vous voudrez bien, nous l'espérons, solliciter du Conseil général, nous pourrons terminer ce travail important dont l'utilité ne manquera pas d'être appréciée et qui a déjà reçu la haute approbation des hommes éclairés, amis de la science archéologique, et les encouragements de M. le Ministre de l'Instruction publique. »

La séance est terminée par la distribution du VIIe volume du bulletin.

Etaient présents : MM. de Coussemaker, *vice-président;* Verly, De Smyttère, l'abbé Carnel, Desplanque, l'abbé Derveaux, Chon, Ch. Vincent, *secrétaire.*

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 6 août 1863 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

De la part des Sociétés :

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société impériale de Valenciennes; fascicules 7, 8 et 9; juillet, août et septembre 1863.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1863. N° 2.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille; N°s 4, 5 et 6, avril, mai et juin 1863.

Bulletin du Comité flamand de France, N° 18, novembre et décembre 1862.

Bulletin de l'Union des Arts. Marseille, 1863; 9e, 10e 11e 12e 13e et 14e livraisons.

Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord pendant l'année 1862.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome VIII, 1re livraison.

Rapport sur la situation de la Société en 1862.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tomes IV, V et VI.

Mémoires de l'Académie d'Arras. tome XXXV, 1863.

Envoi de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, 3e série, tome II, 3 livraisons juin, juillet, août.

De la part des Auteurs :

Dissertation sur la légende de Virgini Haritieræ, par A.-S. Morin ; Paris, 1863.

Alesia, par G.-M. de Bouriane.

La Décentralisation littéraire et scientifique, Moniteur des Sociétés savantes et de la Librairie française, par M. Dupray de la Mahevé.

Note sur le changement de l'écusson des comtes de Flandre, par le chevalier de la Phalecque.

Le Parc de la ville de Dunkerque, par M. Raymond de Bertrand, brochure.

Notice nécrologique sur M Thelu, médecin, par le même.

De la nécessité de maintenir l'enseignement de la langue flamande dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, par M. L. Delaroière. (Extrait des *Annales du Comité flamand de France*, brochure, 1863.)

La vraie Croix de Douchy, chronique inédite du XIVe siècle, tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Cambrai, brochure, 1863. Valenciennes, par M. Cellier.

Essai biographique. *La Famille de Pujol*, par M. Cellier. Valenciennes, 1862.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Préfet, en date du 12 septembre, annonçant que le Conseil général, sur sa proposition, a accordé à la Commission le subside de 500 fr. réclamé pour l'année 1864.

La Commission reçoit avec reconnaissance ce nouveau témoignage de bienveillance et d'encouragement.

Communication nouvelle de M. le baron de Girardot, correspondant à Nantes, au sujet de documents se rattachant à l'histoire de Flandre de 1768 à 1781. Remise à M. Desplanque pour examen.

Lettre en date du 3 novembre par laquelle M. le Président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace fait savoir qu'elle accepte l'échange de publications avec la Commission historique.

Programme des prix proposés par l'Académie Impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pour les années 1864, 1865 et 1866.

Programme des sujets proposés par la Société dunkerquoise pour le Concours de 1864.

Circulaire de la Société Eduenne, à Autun, relative à une souscription ouverte pour la création d'un musée lapidaire.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Le Président informe la Commission que l'impression de la statistique archéologique de l'arrondissement de Valenciennes est très-avancée. Les épreuves viennent d'être envoyées à l'auteur.

Le travail des arrondissements de Douai et d'Avesnes est en voie d'exécution. Il y a lieu d'espérer qu'il sera terminé dans un délai rapproché.

M. l'abbé Carnel chargé dans la séance du 6 août dernier, d'étudier les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour assurer la conservation des monuments historiques conformément aux vues émises par la circulaire de M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, lit le rapport qu'il a rédigé sur cette question.

Les conclusions de ce rapport se résument :

1° A étendre la liste des monuments du département, classés,

2° A créer, dans chaque arrondissement, une Commission de surveillance.

La création proposée rentre dans l'idée déjà émise, adoptée en principe par la Commission dans ses séances des 18 juillet 1861 et 5 mars 1863, et présentement à l'étude, de réunir les correspondants de chaque arrondissement en sous-comités.

Quant au nouveau classement plus étendu, il paraît utile d'attendre pour l'établir que le travail de la statistique archéologique du département soit entièrement terminé. En procédant ainsi sur l'ensemble des recherches opérées, on pourrait éviter de nouvelles lacunes et signaler plus sûrement à l'attention du Gouvernement tout ce qui, au point de vue archéologique, serait susceptible d'être conservé.

M. de la Phalecque entretient de nouveau la Commission des recherches qu'il a faites pour arriver à l'établissement d'une carte féodale. Il résulte des explications échangées entre lui, M. l'abbé Carnel et plusieurs autres membres, que ce travail, pour répondre au but proposé, devra comprendre principalement le nom exact et la situation de chaque fief

M. Verly dépose quarante-six nouvelles inscriptions épigragraphiques dont trente-neuf proviennent du couvent des anciens Bons-Fils de Lille. Les autres ont été relevées dans l'église de la Madeleine.

Communication de M. l'abbé Carnel relative à l'ancienne église de la Chapelle-d'Armentières. Le chœur, par sa forme et ses détails, semble appartenir à l'époque romane. M. l'abbé Carnel fournira une note détaillée à ce sujet.

M. Ed. Van Hende entretient la Commission d'une nouvelle découverte de médaille qu'il vient de faire. Il s'agit d'un double louis de Noailles, frappé à Lille en 1718.

L'ordre du jour appelle le vote pour l'élection du Président en remplacement de feu le docteur Le Glay.

M. DE COUSSEMAKER, vice-président, est nommé président. Par un second scrutin, M. le comte DE MELUN est appelé à remplacer M. DE COUSSEMAKER comme vice-président.

L'installation du Président et du Vice-Président aura lieu lors de la prochaine séance.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *vice-président;* VERLY, Ed. VAN HENDE, l'abbé CARNEL, DESPLANQUE, l'abbé DERVEAUX, BERGEROT, J. DELIGNE, DE CAULAINCOURT, le comte DE MELUN, DE LA PHALECQUE, Ch. VINCENT, *secrétaire.*

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1863.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

M. DE COUSSEMAKER, appelé à la présidence par le vote, qui a eu lieu dans la séance du 5 novembre, lit à cette occasion l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

» Vos bienveillants suffrages m'ont appelé à présider vos séances, à diriger vos travaux, je viens vous remercier de cette marque de sympathie. Je chercherai à répondre à cet honorable témoignage de confiance par mon zèle et mon dévouement.

» Je n'ai pas besoin de vous rappeler le vide qu'a produit dans la Commission la perte de notre vénérable et regretté confrère, M. le docteur Le Glay. Ce vide ne sera pas facilement comblé ; aussi est-ce pour nous un devoir plus impérieux de chercher, par nos efforts communs, à conserver à la Commission historique l'estime que le nom de notre savant confrère inspirait d'avance aux travaux élaborés dans son sein. C'est sous la présidence de M. le docteur Le Glay que se sont accomplis les travaux publiés dans les tomes V, VI et VII du Bulletin.

» C'est sous la direction de ce savant confrère, comme vous le voyez, que la Commission a eu sa plus grande activité. Tâchons de ne pas la ralentir; donnons, au contraire, une impulsion nouvelle à ce mouvement progressif Permettez-moi donc de faire un appel à votre zèle, laissez-moi compter sur votre concours, sur votre concours actif surtout. Vous savez combien notre programme est vaste : pour ceux qui veulent y puiser, il n'y a véritablement que l'embarras du choix. Chacun de nous, à l'aide surtout de la statistique archéologique du département, qui s'achève, pourra facilement trouver des sujets d'étude dignes du suffrage des érudits.

» Mais, comme on l'a déjà fait remarquer, ce ne sont pas seulement les travaux isolés qui doivent faire l'objet de nos études; la Commission historique a une mission plus étendue, elle doit s'occuper de questions d'ensemble que sa position centrale semble en quelque sorte commander. On peut ranger dans cette catégorie la statistique archéologique du département et les travaux dont nous allons vous entretenir :

» La Commission est déjà entrée dans cette voie en décidant qu'elle formerait une collection d'inscriptions funéraires et monumentales. Nos procès-verbaux constatent qu'il y a déjà été donné un commencement d'exécution. Nous n'avons pas besoin de revenir sur l'importance historique de l'épigraphie locale, nous avons déjà fait ressortir l'utilité qu'elle présente pour l'histoire de nos contrées. Il serait vivement à désirer que la Commission historique pût être à même d'exécuter ce travail sur le modèle des publications analogues qui se font en Belgique et notamment dans les provinces d'Anvers et des Flandres orientale et occidentale.

» L'établissement d'une carte féodale et le relevé des fiefs qui existaient en 1789 peuvent donner lieu aussi à une œuvre d'ensemble dont l'utilité historique ne saurait être méconnue. La proposition en a été faite au sein de la Commission qui l'a prise en considération.

» Un autre travail d'ensemble qui ne me paraît pas moins digne de la sollicitude de la Commission serait un inventaire ou répertoire

de tous les objets artistiques et archéologiques que renferment les églises, les musées et les autres dépots publics ou particuliers du département du Nord. Ce serait là un complément important de la statistique archéologique, qui aurait pour effet, non-seulement de faire connaître l'état de nos richesses artistiques et archéologiques, mais d'empêcher qu'elles ne disparaissent, comme on a à le déplorer quelquefois; cette idée, du reste, entre dans les vues manifestées par le gouvernement.

» Nous pensons, Messieurs, que c'est là une œuvre qui mérite votre sérieux examen, aussi comptons-nous appeler vos méditations sur les moyens de parvenir à l'exécuter. Il est évident qu'on ne saurait y arriver qu'avec le concours de nos correspondants; l'organisation de Sous-Comités d'arrondissement.

» Enfin, Messieurs, permettez-moi encore d'appeler un moment votre attention sur un autre point.

» La Commission historique, ainsi que l'indique son nom, n'est pas instituée seulement dans l'intérêt de la conservation des monuments; l'histoire du pays doit faire partie de son programme d'études et de recherches. Les premières et principales sources de l'histoire locale sont les actes authentiques anciens et modernes, car ceux-ci acquièrent bien vite l'autorité du temps. Pour les documents qui sont placés dans les grands dépôts publics, nous n'avons rien à en dire; ils sont la plupart en sûreté et même à la disposition des érudits, mais pour ceux, au contraire, qui n'ont d'autre asile que les archives des communes, il est vraiment regrettable de devoir dire, qu'à peu d'exceptions près, ils sont dans un état déplorable, quelques-uns mêmes voisins d'une destruction partielle et parfois complète. N'y a-t-il pas là pourtant des registres d'état civil, des terriers et beaucoup d'autres papiers qui présentent un intérêt direct pour l'histoire locale? Ces documents ne méritent-ils pas aussi d'être conservés? L'affirmative ne saurait faire aucun doute aux yeux de la Commission. Le Gouvernement lui-même est tellement convaincu de l'utilité et de l'importance des

archives communales que depuis longtemps il en a fait établir des inventaires, qui ont été dressés d'une manière plus ou moins exacte et complète, mais dont la formation est loin d'avoir toujours servi à les conserver intactes.

» Selon nous la Commission, doit s'émouvoir de cette situation ; nous pensons qu'elle devrait examiner s'il ne conviendrait pas d'appeler l'attention de M. le Préfet sur le remède à y apporter.

» Voilà, Messieurs, les considérations que j'ai cru devoir soumettre à vos appréciations; vous voyez qu'il y a là amplement matière à des études sérieuses pour lesquelles votre concours m'est nécessaire. En m'adressant à votre zèle et à votre dévouement, je suis persuadé que je fais un appel qui sera entendu. Cet appel, je propose de l'adresser à nos membres correspondants et même à ceux de nos membres résidants dont nous avons le regret d'avoir à constater trop souvent l'absence.

» En terminant, Messieurs, je veux vous exprimer ma satisfaction de voir que vos suffrages pour la vice-présidence se sont portés sur M. le comte de Melun, qui, par ses travaux et par son zèle, est si à même de seconder nos efforts. »

M. le comte de Melun demande ensuite la parole et remercie la Commission d'avoir bien voulu lui conférer le titre de vice-président.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 novembre, qui est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

Envoi du Ministère de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes, septembre et octobre 1863.

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France, par M. Alfred Maury. (Lu à la séance publique annuelle du 31 juillet 1863.)

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société académique de Brest, tomes I et II, de 1858 à 1862.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, tome I, 1re, 2e et 3e livraisons.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai, t. IX, 1863.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, 3e série, tome XI, Nos 7, 8 et 9, juillet, août et septembre.

Bulletin du Comité flamand de France, tome III, N° 4, juillet et août 1863.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, de la Société impériale de Valenciennes, 6 octobre 1863.

Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn). Séance générale publique du 5 juillet 1863.

Bulletin de l'Union des Arts de Marseille, tome I, 15e et 16 livraisons.

De la part des Auteurs :

Mémoire sur les Archives de l'Indre, antérieures à 1790, par M. A. Desplanque, ancien archiviste de ce département, archiviste du département du Nord.

CORRESPONDANCE.

Lettre du 23 novembre 1863, par laquelle M. le Préfet remercie

la Commission de l'avis qui lui a été donné de la nomination du Président et du Vice-Président.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique qui accuse réception du septième volume du Bulletin et exprime ses remerciements de l'hommage qui lui a été fait de ce volume.

Lettres de MM. les Présidents de la *Société des Antiquaires de l'Ouest*, à Poitiers, et de la *Société académique de Brest*, annonçant que l'échange proposé des publications de la Commission est acceptée.

COMMUNICATIONS.

M. A. Desplanque rend compte succinctement des derniers envois de M. le baron de Girardot, en date du 13 juillet et du 20 août 1863.

Ces envois se composent :

1° Du procès-verbal de réception dans la ville de Lille de Monseigneur Jean-Ernest, prince du Saint-Empire, comte de Lowenstein-Werthein, etc., évêque de Tournai (20 août 1714);

2° D'une lettre en date du 1er juillet (sans désignation d'année), par laquelle le comte Nicolay demande des instructions touchant l'accueil qu'il doit faire au maréchal de Broglie, prochainement attendu dans le Hainaut;

3° D'une lettre de M. de Sartine concernant l'envoi à Dunkerque d'un ancien inspecteur de police, chargé de contre espionner les Anglais. (Versailles, 16 juillet 1779);

4° D'une consultation du maréchal de Castries, gouverneur-général de la province de Flandre, sur les prérogatives inhérentes à sa charge, spécialement le privilége de la comédie, à Lille. (Paris, 14 mai 1789);

5° D'une lettre relative au passage du roi de Danemark à Valenciennes. (Signée : Tabourbau ; Valenciennes, 21 octobre 1768);

6° De deux lettres, signées du duc D'AIGUILLON et du comte DUMUY, rélatives au passage du duc DE CUMBERLAND en Flandre (6 septembre 1773 et 24 septembre même année);

7° D'un projet d'itinéraire pour le voyage du comte D'ARTOIS en Flandre (1775);

8° Du compte-rendu de ce voyage (25 juin 1775);

9° D'une lettre du prince de ROBECQ, relative au passage de l'Empereur à Valenciennes et à Lille. (Dunkerque, 17 juillet 1781.)

Toutes ces pièces ont été adressées à l'état de copie.

L'examen de ces différentes pièces ainsi que des documents concernant les Etats de Cambrai, de Lille et d'Arras, antérieurement communiqués par M. LE BARON DE GIRARDOT, est renvoyé à M. A. DESPLANQUE, qui en fera l'objet d'un rapport écrit, avec la faculté de joindre à ses analyses un certain nombre d'extraits.

M. DE COUSSEMAKER, revenant à l'idée émise dans l'allocution qu'il a prononcée, de dresser un inventaire de tous les objets d'art et d'archéologie que renferment les églises, monuments, collections publiques et particulières du département, pense qu'il y a lieu de s'occuper, dès-à-présent, de ce travail. Il annonce qu'il soumettra à la Commission, dans une de ses prochaines séances, un projet d'étude.

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président;* le comte DE MELUN, *vice-président;* DE LA PHALECQUE, l'abbé CARNEL, Ed. VAN HENDE, DELIGNE, A. DESPLANQUE, CHON, membres résidants; MM. N. GODEFROY MENILGLAISE, BERGEROT, BRUN-LAVAINNE, membres correspondants; M. CH. VINCENT, *secrétaire*.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN

Statistique Archéologique du Département du

DE VALENCIENNES.

Nord, publiée par la Commission historique.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

STATISTIQUE
ARCHÉOLOGIQUE
DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT
DE
VALENCIENNES.

INTRODUCTION.[1]

L'arrondissement de Valenciennes, le septième du département du Nord, a pour bornes au nord et au nord-est la province du Hainaut belge ; au sud-est l'arrondissement d'Avesnes, au sud celui de Cambrai, et à l'ouest celui de Douai. Situation.

Il a été formé, en 1824, d'une partie de l'arrondissement de Douai.

[1] Cette introduction comprend seulement les généralités qui n'ont pu trouver place sous la rubrique spéciale des communes.

Sol. On compte 62,978 hectares de surface, dont cinq sixièmes affectés à l'agriculture, un huitième couvert de forêts et le reste occupé par les villes, voies de terre, canaux, etc. Le plus grand diamètre, de Wasnes-au-Bac à la frontière, au-delà de Condé, est de 36,200 mètres ; le plus petit, de Rumegies à Sebourg, de 34,900.

Climat. Le climat est froid et humide. Les vents d'ouest, sud-ouest et nord-ouest y dominent.

Cours d'eau. L'arrondissement est traversé par deux grandes voies navigables : l'Escaut et la Scarpe.

L'Escaut (*Sceltum, Scaltum, Scaldum, Scaldus*, *Schilda, Scalt*, *Scald ;* en flamand *Schelde*), natt au nord du département de l'Aisne ; après avoir traversé une partie du Cambrésis, il entre par Hordain sur les terres de Valenciennes. A quelques kilomètres au-delà de Mortagne, considérablement grossi par les eaux de la Scarpe, il entre dans le royaume de Belgique.

La Scarpe (*Scarp, Scarpa, Scarbus*), qui prend sa source au village d'Aubigny, à 15 kilomètres ouest de la ville d'Arras, passe à Douai, Marchiennes et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

Les affluents de l'Escaut sont sur la rive gauche :

La Scarpe ;

La Sensée (*Senset*), formée entre Arras et Douai de deux courants nommés la Braine et Marlempin ; elle se jette dans le fleuve à Bouchain.

Sur la rive droite :

La Selle (*Sella*, *Savus*), qui prend sa source au sud du Câteau, dans une vallée appelée Fons-Selle et a son embouchure à Denain ;

L'Ecaillon (*Eskaillon*, *Scallio*), se forme dans la forêt de Mormal par la réunion de plusieurs petits cours d'eau ; elle rencontre l'Escaut à Thiant ;

La Rhônelle (*Rosnellum*, *Hunolum*, *Hunelum*, *Ointiel*, *Wintiel*, *Vincel*), naît près de Locquignol, dans la forêt de Mormal ; elle se perd à Valenciennes dans l'Escaut ;

La Hayne (*Hayna*, *Hania*, *Henius*, *Hagina*, *Hœygnæ*, *Hagnæ*, *Haina*), est la rivière qui, suivant la commune opinion, donne son nom au Hainaut. Elle a sa source à Buvrinne, près de Binch (Belgique) et grossit l'Escaut à Condé, après avoir reçu elle-même les eaux du Honneau et de la Petite-Honnelle, petites rivières sorties de la forêt de Mormal.

La Scarpe reçoit, à St-Amand, l'Elnon, rivière qui sort du bois de ce nom situé près de Mouchin, sur le territoire belge.

Les canaux sont ceux de la Traitoire et du Décours dans les cantons de St-Amand ; du Jard, de la Hayne et Malolin dans le canton de Condé ; de la Sensée dans celui de Bouchain.

Les bois de Raismes, St-Amand, Vicogne, Hasnon, Wallers et Bon-Secours occupent une superficie de 8 556 hectares, **Bois et forêts**

La grande voie militaire de Bavai à Boulogne, par Tournai, qui franchissait l'Escaut à Escaupont, se retrouve au-delà de **Voies romaines.**

ce village dans le bois de St-Amand et on la suit jusqu'à la Scarpe, sur laquelle un pont a dû exister au hameau du Locron. Elle mène ensuite à Maulde, puis disparaît entièrement. On regarde néanmoins comme certain qu'elle passait par Hollain (Belgique), près de la *Pierre Brunehaut*, en se dirigeant vers Tourna i

Outre ce grand chemin il faut citer la chaussée de Famars à Valenciennes, qui, après avoir franchi l'Escaut au port Néron, allait probablement rejoindre celle de Tournai. Une autre conduisait de Valenciennes à Bavai par la colline du Roleur et Sebourg, où elle rejoignait la grande voie de Tournai. On reconnaissait encore à Valenciennes, au temps du P. Lambiez, l'emplacement de la porte de Bavai, par laquelle ce chemin entrait dans la ville.

Voies et chemins.

Cinq routes impériales conduisent de Valenciennes :

A Tournai, par St-Amand ;
A Condé par Bruai et de là à Gand ;
A Mons, par St-Saulve et Onnaing ;
A Maubeuge et Landrecies, par Jenlain ;
A Cambrai et Douai, par Bouchain.

Deux routes départementales mènent :

Au Câteau et Cambrai, par Famars et Solesmes ;
A Somain, par Aubry, Bellaing et Wallers.

Les chemins vicinaux de grande communication sont nombreux et ont une longueur totale de 83 738 mètres.

Le chemin de fer du Nord a quatre stations dans l'ar-

rondissement : à Wallers, à Raismes, à Valenciennes et à Blanc-Misseron (Quiévrechain).

La voie de fer d'Anzin à Denain, Abscon et Somain, construite par la compagnie d'Anzin, est une des premières qu'ait possédées la France. La concession est du 24 octobre 1835 et les travaux furent commencés immédiatement.

Division territoriale ancienne.

Dans l'arrondissement se trouvent incorporées : la Prévôté de Valenciennes, une moitié de l'ancien Ostrevant et quelques parties du Burbant (Hainaut) de la Pévèle et du Tournaisis.

La circonscription de ce qu'on appelait autrefois le *chef-lieu* de Valenciennes représente, d'une manière à-peu-près exacte, l'ancien comté de ce nom, dans lequel étaient compris ceux du Burbant ou Brachbant et de l'Ostrevant.

Par suite de diverses circonstances, ces deux dernières seigneuries furent éclissées et le comté proprement dit ne se composa plus que des décanats d'Haspres et de Valenciennes.

Les limites étaient marquées par le cours de l'Escaut, de la Haine, de l'Honneau et de la Petite Honnelle ; elles coupaient par son milieu la forêt de Mormal au-delà du Locquignol, côtoyaient la Sambre jusqu'à Landrecies et de là, suivant une ligne fictive à quelque distance du Câteau, franchissaient la Selle pour aller rejoindre l'Escaut en avant de Bouchain.

Ce comté comprenait en somme les deux prévôtés de Valenciennes et du Quesnoy.

Lorsque, sous la domination française, on eut réuni toutes les parties conquises de la Flandre et du Hainaut en un seul gouvernement, subdivisé en intendances et généralités, Valenciennes fit d'abord partie de l'intendance de Flandre. Après le

traité de 1697, qui rendit à l'Espagne la ville de Mons, chef-lieu de l'intendance du Hainaut, le siége de cette administration fut transféré à Maubeuge. Valenciennes y fut incorporée en 1716 et ne tarda pas à en devenir la capitale. Peu de temps ensuite sa juridiction fut étendue sur les villes de Condé, en 1750, de Bouchain, St-Amand et Mortagne en 1754.

La Révolution, en créant des départements (1790), divisa celui du Nord en huit districts, dont l'un eut Valenciennes pour chef-lieu, il comprenait 4 cantons et 87 communes.

En 1796, les districts furent supprimés et remplacés par es arrondissements de sous-préfectures. Le département se rouva divisé en six arrondissements dont le sixième, ayant pour chef-lieu Douai où siégea la préfecture, se composait de ceux actuels de Douai et de Valenciennes; ce dernier ne fut plus que chef-lieu de canton.

En 1800, les justices-de-paix furent rangées à peu près dans l'ordre actuel. Lille devint Préfecture et, de Valenciennes où il siégeait, le tribunal de première instance fut transféré à Douai. Cet état de choses se maintint jusqu'en 1824. La loi du 21 juillet de cette année créa l'arrondissement de Valenciennes et distribua les quatre-vingts communes en sept cantons, comme elles le sont actuellement.

Division ecclésiastique

Ls partie de l'arrondissement située sur la rive gauche de l'Escaut, entre ce fleuve et la Scarpe, faisait partie du diocèse d'Arras, ainsi qu'une des paroisses de la ville, celle de Saint-Vaast. Le canton de Saint-Amand (rive gauche) dépendait de l'évêché de Tournai. Tout le reste appartenait au diocèse de Cambrai.

L'arrondissement comptait deux collégiales : Notre-Dame à Condé et la Salle-le-Comte à Valenciennes. Institutions religieuses

Dix abbayes : Crespin, Saint-Saulve, Saint-Amand, Notre-Dame-de-Paix à Saint-Amand, Hasnon, Denain, Saint-Jean à Valenciennes, Fontenelle, Vicogne et Château-l'Abbaye.

Trois prévôtés : Haspres, Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, et Notre-Dame-au-Bois à Bruille.

Un prieuré de Carmes à Bonne-Espérance.

Pour les autres maisons religieuses, voir les articles Valenciennes, Bouchain et Condé.

La statistique archéologique de l'arrondissement de Valenciennes a été rédigée par M. Cellier, archiviste de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes.

La carte annexée est aussi l'œuvre de M. Cellier.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.[1]

CANTON ET DÉCANAT DE BOUCHAIN.

En 1789, toutes les communes de ce canton étaient de l'ancien Ostrevant et de la Prévoté de Bouchain. Treize appartenaient au diocèse d'Arras et huit à celui de Cambrai.

21 communes. — 14,227 hectares. — Population, 36,299.

ABSCON.

SITUATION. A 8 kil. N.-O. de Bouchain. Ostrevant, prevôté et décanat de Bouchain, diocèse d'Arras. Canton de Bouchain.

NOMS ANCIENS. *Absconium*, Cartulaire de Marchiennes, 1123. *Absconsum*, Le Glay. Camerac. Christ. p. 447. *Absconditum*. *Asconium*, Mirœus, Op. dipl. 1. 113. *Ascons*, Froissart, liv. 1. ch. 113.

MONUMENTS. Église moderne peu intéressante. La démolition de celle qu'elle a remplacée, en l'an VIII, fit découvrir l'entrée d'un souterrain. A diverses reprises on a trouvé sur le territoire d'Abscon des sépultures gallo-romaines et des vases funèbres.

FAITS HISTORIQUES. Ce village était soumis à l'abbaye de Marchiennes qui prétendait le posséder en vertu du testament de sainte Rictrude elle-même.

Froissart raconte qu'en 1340 les Douaisiens alliés des Français brûlèrent une moitié d'Abscon dont les habitants leur étaient hos-

[1] Pour l'histoire des communes de l'arrondissement, voir l'*Annuaire du département du Nord*, année 1832; le *Glossaire topographique*, par L. Cellier, année 1859; la *Revue* de la Société d'Agriculture, passim; et les *Petites histoires de Flandres et d'Artois*, de feu M. Duthilleul.

tiles; mais après leur départ la garnison de Bouchain vint par représailles incendier l'autre partie.

FONDATIONS. Il est parlé dans les *Petites histoires de Flandre et de Hainaut* d'une léproserie établie en ce lieu.

HOMMES REMARQUABLES. *Le Carpentier*, historien du Cambrésis, a reçu le jour à Abscon.

AVESNES-LE-SEC.

SITUATION. A 5 kilom. N.-O. de Bouchain. Ostrevant, prevôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur l'abbé de St-Aubert.

NOMS ANCIENS. *Avesnæ siccæ*, Le Carpentier, 2. 128. *Advesnæ siccæ. Avesnes les sekes.*

ARMOIRIES. De sinople au chevron d'argent.

MONUMENTS. L'église est insignifiante, mais sa tour es , à juste titre, célèbre dans la contrée. Elle est en pierre blanche et date du XVe siècle; sa flèche, dans le style dit gothique fleuri, est à jour et ornée de crosses végétales.

Carrières d'excellente pierre blanche citées par Guichardin.

FAITS HISTORIQUES. En 1057, l'évêque Liebert donna aux chanoines de St-Aubert de Cambrai, *altare de Avesnis siccis*. En 1384, le comte de Hainaut, Aubert de Bavière, exempta tout étranger venant habiter Avesnes-le-Sec du droit de meilleur cattel. Le 17 juillet 1712, les Anglais, après s'être séparés des Alliés, allèrent camper à Avesnes-le-Sec.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole du Nord, tom IX, p. 198. Bulletin de la Commission historique du Nord.

BOUCHAIN.

SITUATION. Ville forte, chef-lieu de canton, au confluent de l'Escaut et de la Sensée, à 18 kilom. S.-O. de Valenciennes. Ostrevant, diocèse d'Arras.

NOMS ANCIENS. *Bulcinius*, Amplissima collectio; 899. *Bulcen*, Balderic. *Bulcem*. *Bouchem*. *Bulcheng*. *Bouching*. *Buccinium*, Gallia christiana. *Buchemium*. *Bochanium*.

ARMOIRIES. D'argent à une porte crénelée de gueules.

MONUMENTS. Tour d'Ostrevant. Il n'en reste que l'étage inférieur servant de magasin militaire.

Eglise de style ogival, en pierre blanche d'Avesnes-le-Sec; on y lit en diverses places les dates suivantes : 1166, 1170, 1442, 1668, 1689, 1699. Le chœur, reconstruit en 1615, porte à sa voûte les armes de l'abbaye de St Amand et celles de l'abbé *Charles de Par*. La tour était surmontée d'une flèche en pierre qui fut abattue en 1794.

Tableaux anciens, d'Amb. Franck, Martin de Vos, etc. Objets d'art intéressants. Beau carillon.

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Couvent de religieuses Pénitentes de St-François, fondé en 1649. Ces religieuses, au nombre de vingt, tenaient une école pour les filles pauvres.

Couvent de Récollets. Six pères et six frères.

Hospice fondé hors de la porte d'Ostrevant, pour recueillir chaque nuit six pauvres : quatre hommes et deux femmes.

FAITS HISTORIQUES. Suivant une ancienne tradition, Bouchain a été fondé par Pepin d'Héristal, en mémoire d'une bataille gagnée par lui sur le roi Théodoric, en cet endroit même; mais une étude attentive a fait reconnaître que la bataille dont il s'agit a eu lieu entre Péronne et Saint-Quentin. Néanmoins, cette ville est fort ancienne; un diplôme de Charles-le-Simple, de l'an 899, en confirme la possession à l'abbaye de St-Amand.

Les châtelains de Valenciennes, cadets des comtes de ce nom, agrandirent Bouchain et en firent la capitale du comté d'Ostrevant, leur domaine; mais peu s'en fallut qu'ils n'amenassent eux-mêmes sa ruine, car l'empereur Henri IV, ayant eu à se plaindre de quelques seigneurs de cette famille, survint avec une armée, prit la ville d'assaut et la livra au pillage.

Peu de temps après, Godefroid, IIIe du nom, la vendit à Bauduin IV, comte de Hainaut, qui y construisit un château et rétablit les fortifications. Elles furent encore augmentées en 1184 par Bauduin V; lors de ses démêlés avec le comte de Flandre, il y entretint une forte garnison.

En 1202, le roi Philippe-le-Bel, soutenant les intérêts des bourgeois de Valenciennes contre leur comte, Jean II d'Avesnes, mit pour condition au traité de paix avec ce dernier que les portes du château de Bouchain seraient abattues; mais le comte rentra en grâce et le traité ne fut pas exécuté.

En 1432, dans l'accord par lequel le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, était déclaré héritier de sa cousine Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande, etc., un article spécial réserva au mari de cette princesse, Franc de Borsèle, la jouissance pendant sa vie de Bouchain et du comté d'Ostrevant, dont il prit le titre.

Quarante-cinq ans plus tard, Louis XI faillit périr devant cette ville qu'il assiégeait. Un coup de fauconneau qui lui était destiné atteignit Tanneguy du Châtel, sur lequel il s'appuyait et qui mourut de cette blessure; toutefois la ville fut prise, mais évacuée l'année suivante par suite d'une convention avec l'archiduc Maximilien d'Autriche.

En 1521, les impériaux assiégeaient Tournai. Pour forcer l'armée à lever le siége, les Français s'emparèrent de Bouchain, réduisirent la ville en cendres et dévastèrent tout le pays sans parvenir à leur but.

Lors des guerres religieuses, Bouchain tomba au pouvoir des rebelles. C'est en vain que les bourgeois de Douai tentèrent de s'en emparer par un coup de main; la garnison, prévenue à temps, tua une partie du détachement et fit un grand nombre de prisonniers. Pour se venger de cet échec, le comte de Mansfeld mit le siége devant la ville et la prit au mois d'août 1580.

Le 12 mai 1676, après cinq jours de tranchée ouverte, la ville se rendit au duc d'Orléans, à la vue d'une armée de 40,000 hommes, commandée par le prince d'Orange, qui ne fit pas un mouvement

pour la secourir. Le traité de Nimègue en confirma la possession à la France.

En 1711, les Alliés s'en rendirent maîtres; mais le maréchal de Villars la reconquit définitivement l'année suivante.

La châtellenie de Bouchain était fort étendue, elle comprenait soixante-sept villages. La cure de cette ville est un des soixante-six décanats du diocèse de Cambrai. L'abbé de St-Amand en était collateur.

HOMMES REMARQUABLES. *Anselme de Ribemont*, comte d'Ostrevant, châtelain de Valenciennes, l'un des héros de la première croisade, mort au siége d'Archas en 1099.

Philippe Blocquiel, abbé de St-Aubert de Cambrai, chroniqueur.

Le P. Philippe Petit, de l'ordre des Frères Prêcheurs, historien de sa ville natale, auteur de divers ouvrages, pour la plupart imprimés à Douai.

Dumonchaux, P.-Joseph, médecin, né en 1733, auteur de divers ouvrages de médecine.

Pierre-Antoine Deprés, docteur en droit et professeur, mort en 1820.

Pierre-Charles Laurent de Villedeuil, conseiller au Parlement de Flandre, contrôleur des finances et ministre de la maison du roi, mort en 1828.

Henri-Alexis de Tholosé, général de division, commandant de l'école polytechnique, mort en 1853.

BIBLIOGRAPHIE. *Histoire de Bouchain*, par le P. Petit, imprimée à Douai en 1659, réimprimée dans la même ville en 1861. — *Gallia Christiana*. — *Cameracum Christianum*. — *Journal du siége de Bouchain* (1711), sans date, lieu d'impression, ni nom d'imprimeur.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Le Saulchoir, le faubourg de Flandre, le petit bois, le petit marais.

DENAIN.

SITUATION. Ville du canton de Bouchain, à 10 kil. N.-E. de cette ville, sur l'Escaut et la Selle. Ostrevant, diocèse d'Arras, prévôté et décanat de Bouchain ; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Dononium*, *Denonium*, *Denainum*, *Domniacum*, *Dyniacum*, *Donengium*, *Denona*.

Dunaing, *Denen*, *Denin*, *Duonenin*

ARMOIRIES. D'or à la croix endentée de gueules.

MONUMENTS. Église toute moderne, construite en briques et d'un caractère assez original ; on n'a conservé que la tour de l'ancien édifice. Nul vestige de l'abbaye.

Pyramide commémorative de la bataille de Denain, élevée sur la grand'route de Valenciennes à Cambrai. Elle fut substituée en 1823 à un obélisque triangulaire construit en 1787 et que les Autrichiens avaient détruit pendant l'invasion en 1793.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Chapitre noble de chanoinesses, fondé en 764 par le comte d'Ostrevant, Aldebert, et sainte Reine, son épouse. Les dames de Denain étaient au nombre de dix-huit ; l'abbesse seule était tenue de prononcer des vœux et portait le titre de comtesse d'Ostrevant.

Hôpital Sainte-Remfroy, fondé par Hellins li Cangières, prêtre, le 1er février 1359.

FAITS HISTORIQUES. Grande victoire remportée sur les Alliés que commandait le prince Eugène, par le maréchal de Villars, le 24 juillet 1712. Découverte de la houille en 1836.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Saint Aldebert. Sainte Reine. Sainte Remfroye ou Ragenfride, leur fille, patronne de l'abbaye. Saintes Harlinde et Relinde, s'il faut en croire l'abbé Dehaisnes, dans son livre sur l'art chrétien en Flandre.

BIBLIOGRAPHIE. Bollandistes. *Gallia Christiana*. Ducas, chapitres

nobles de dames. Livre de preuves du chapitre, manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes. Mirœus, Opera diplomatica. *Cameracum Christianum*. Jacques de Guise et les autres chroniqueurs du Hainaut.

Pour la bataille de 1712, voir tous les historiens français, ainsi que les gazettes du temps.

DOUCHY.

SITUATION. A 6 kil. N.-E. de Bouchain, sur la Selle. Ostrevant, décanat et prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Saint-Pierre, de Gand.

NOMS ANCIENS. *Dulciacum*, titre de Saint-Pierre de Gand, 1108. *Dulciacus*, id., 966. *Dulciaca villa. Dulcetus. Dulcis. Dulci. Dolci*, *Douci*.

ARMOIRIES. Burelé de dix pièces d'argent et d'azur, à deux bars d'or brochant sur le tout.

MONUMENTS. Église bâtie en 1609; le chœur vers 1755. Tableaux de peu de valeur. Reliquaire en forme de croix pontificale en argent doré, orné de cabochons, contenant un fragment de la vraie croix. Une chronique rapporte qu'il a été envoyé de Constantinople par Jacques de Puvinage, un des compagnons de l'empereur Bauduin.

FAITS HISTORIQUES. En 937, Arnould Ier, comte de Flandre, donna Douchy avec ses dépendances à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (Blandain). Cette donation fut confirmée en 950 par le roi Louis d'Outremer.

Pillage et sac du village par les soldats de Montluc-Balagny, en 1593.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Jehan Confloye, hagiographe.

BIBLIOGRAPHIE. Manuscrit de la bibliothèque de Cambrai, n° 1000 du catalogue. Revue agricole et littéraire du Nord; tom XVI, p. 229.

EMERCHICOURT.

SITUATION. A 7 kil. N.-O. de Bouchain. Ostrevant, diocèse d'Arras, prévôté et décanat de Bouchain.

NOMS ANCIENS. *Ermenchicourt*, J. de Guise. *Ermenci curtis*, cartulaire de Vicogne; 1154. *Ermicicurt*, id.; 1188. *Ermici cort*, id.; 1208.

MONUMENTS. Église rustique, sans caractère.

FAITS HISTORIQUES. La possession de cette terre par l'abbaye de Vicoigne est confirmée dans une bulle du pape Adrien, datée de l'an 1154.

En 1181, un prévôt de Douai, Sieur d'Emerchicourt, blessa dangereusement en combat singulier un de ses parents. Pour le punir, le comte de Hainaut brûla ses propriétés et rasa le manoir seigneurial. Le Sieur de Rœulx, neveu du délinquant, tua pour le venger un des familiers du comte; il lui en coûta la ruine complète de ses propriétés.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Vicoignette, ferme appartenant à l'abbaye de Vicoigne. Azincourt, fief qui a donné son nom à une société pour l'exploitation de la houille. Les armoiries de cette terre étaient d'argent à l'aigle éployée de gueules, membrée et becquée d'azur On écrivait autrefois *Hasencourt*. Heurs, autre fief que posséda la famille Leboucq.

La ferme d'Azincourt est environnée de vastes souterrains.

ESCAUDAIN.

SITUATION. A 6 kil. N. de Bouchain. Ostrevant, prévôté et décanat de Bouchain, diocèse d'Arras; collateur l'abbé de St-Amand.

NOMS ANCIENS. *Scaldinius*, cartulaire de St-Amand; 899. *Scaldinium*, id.; 1107. *Scaldonerium*, Meyer, annales de Flandres. *Scaldeng*, charte du tournoi d'Anchin; 1096. *Scalden*, cartulaire de Vicogne; 1147. *Scauden*. *Escaudeng*, cartul. de Vicogne; 1238.

MONUMENTS. Tour de l'église paroissiale, fort belle construction du XVe siècle, en pierre blanche d'Avesnes-le-Sec. L'église elle-même est plus moderne et ne renferme rien de curieux. On voit derrière le chœur les restes d'un bas-relief portant la date 1754. Des écussons dont on distingue encore les contours contenaient probablement les armes de l'abbaye de Saint-Amand et celles de l'abbé Louis Honoré.

FAITS HISTORIQUES. Ce village fut donné à l'abbaye de St-Amand par Charles-le-Chauve, en 847. Charles-le-Simple ratifia la donation, en 899.

En 877, Charles-le-Chauve donna à l'abbaye d'Hasnon, huit manses dans le même village.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Henri de Scauden, 51e abbé de Saint-Amand, mort en 1265.

HASPRES.

SITUATION. Grand village à 7 kilom. de Bouchain, sur la Selle. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, chef-lieu de décanat; collateur l'abbé de Saint-Vaast d'Arras.

NOMS ANCIENS. *Haspra*, cartulaire de St-Vaast; 1044. *Hasprum*, Balderic. *Aspera*, Meyer. *Hasprensis villa*, *cella*, *præpositura*.

ARMOIRIES. D'azur à cinq fleurs de lys d'or, parti de sinople à la fasce d'argent.

MONUMENTS. Partie d'anciens remparts. — Restes de la prévôté et particulièrement le quartier du prévôt, bel édifice du XVIIe siècle. — Église paroissiale avec portail en style roman datant du XIe siècle. — On a découvert en 1860 sur le territoire d'Haspres, un tombeau gallo-romain, dont le contenu, vases, etc., a été donné au Musée de Valenciennes.

FAITS HISTORIQUES. La prévôté d'Haspres, de l'ordre de St-Benoît, fut fondée vers l'an 692 par Pépin, maire du palais d'Austrasie, qui

y plaça des religieux de Jumiége. En 1024, elle fut cédée à l'abbaye de St-Vaast d'Arras, en échange du prieuré d'Anglicourt.

On conservait à Haspres des reliques de saint Achaire qui passaient pour guérir la folie.

C'est dans ce village que fut établi en premier lieu, par l'évêque de Cambrai Godefroid de Fontaines, le monastère de N.-D. du Conseil, transféré en 1232 près de Tournai.

BIBLIOGRAPHIE. Gallia christiana. Cameracum christianum. Expilly. Annales bénédictines. — Glossaire topographique de l'arrondissement de Valenciennes, p. 39. Les chartes et coustumes de la prévôté le comte d'Haspres, octroyées en 1197 par le comte Bauduin IX, sont de précieux monuments de la langue romane. Elles sont encore inédites.

HAVELUY.

SITUATION. A 10 kil. N.-E. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur l'abbesse de Denain.

NOMS ANCIENS. *Havliu*, cartulaire de Marchiennes; 1157. *Havului*, id.; 1158. *Avelui*, cartulaire du Mont-Saint-Martin; 1230.

MONUMENTS. Église sans caractère. Belles boiseries modernes au chœur.

FAITS HISTORIQUES. Les Autrichiens, qui séjournèrent en grand nombre à Haveluy, pendant les années 1793 et 1794, le détruisirent presque entièrement.

FAMILLES SEIGNEURIALES. Bretel. — Rubempré.

HOMMES REMARQUABLES. Ce village a donné le jour à Jean-le-Robert, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, auteur d'un recueil chronologique connu sous le nom de *Mémoriaux de Saint-Aubert*.

HELESMES.

SITUATION. A 11 kil. N. de Bouchain. Ostrevant, prévôté et dé-

canat de Bouchain, diocèse d'Arras ; collateur l'abbé de St-Amand.

NOMS ANCIENS. *Helemna*, titre de l'abbaye de Saint-Amand ; 847. *Helemmæ*, cartulaire de Marchiennes ; 1142. *Hellemmes*, tournoi d'Anchin ; 1096. *Helemiæ*, cartulaire de Saint-Amand ; 1111. *Hielesmes*, Henry de Valenciennes.

ARMOIRIES. D'argent à une bande d'azur.

MONUMENTS. Eglise construite au XVIIIe siècle ; pas d'œuvre d'art.

FAITS HISTORIQUES. Ce village fut donné à l'abbaye de St-Amand par Charles-le-Chauve, le 23 mars 847. Charles-le-Simple, en 899, confirma la donation. Le pape Calixte II, en 1119, autorisa la possession de l'autel d'Helesme à la même abbaye à qui l'avait donné Lambert, évêque d'Arras.

HOMMES REMARQUABLES. Lyenars de Hielesmes, chevalier croisé, cité par Henry de Valenciennes, continuateur de Villehardouin.

HORDAIN.

SITUATION. Sur la rive droite de l'Escaut, à 2 kil. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat du Cateau ; collateur le chapitre de St-Géry de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Hordeng*, tournoi d'Anchin ; 1096. *Horden*, titre de l'église de Cambrai ; 1181. *Hordaing*, cartulaire de Vicogne ; 1200

ARMOIRIES. D'or au chef cousu d'argent, au lion de gueules brochant sur le tout.

MONUMENTS. Église de la dernière période de l'art gothique. — Quelques sculptures curieuses.

On extrait sur le territoire de cette commune, dans la direction d'Avesnes-le-Sec, une excellente pierre de taille vantée par Guichardin.

FAITS HISTORIQUES. A la seigneurie de Hordain était attachée la dignité de sénéchal d'Ostrevant. Le château d'Hordain appartenait dans l'origine aux comtes de Cambrai ; leurs héritiers ne vou-

lurent pas le céder quand le comté de Cambrésis fut donné aux évêques.

En 1712, les Alliés, assiégeant Bouchain, établirent dans ce village un camp dont Villars s'empara le 31 août de cette année.

FAMILLES SEIGNEURIALES. Hordain, branche de la famille des comtes de Hainaut. — Lalaing. — Le Hardy.

BIBLIOGRAPHIE. Le Carpentier, histoire de Cambrai. Les chroniqueurs du Hainaut, *passim*. Annuaire du département du Nord, 1832.

LIEU-SAINT-AMAND.

SITUATION A 2 kil. S.-E. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Locus-Sancti-Amandi.*

MONUMENTS. Église rustique, assez pittoresque. Rien de curieux, d'ailleurs.

FAITS HISTORIQUES. Ce village s'est appelé d'abord Haussy, *Halciacum*. Étant devenu, en 1123, la propriété de l'abbaye de Saint-Amand, par octroi de Burchard, évêque de Cambrai, on lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui, pour le distinguer de Haussy, sur la Selle, autre propriété de la même abbaye.

Le 15 juillet 1793, un corps de Français posté à Lieu-Saint-Amand, fut attaqué et délogé, après une vive résistance, par les Autrichiens.

FAMILLES SEIGNEURIALES. Le Poyvre, de Valenciennes.

LOURCHES.

SITUATION. A 5 kil. N.-E. de Bouchain, sur l'Escaut. Ostrevant, diocèse de Cambrai, prévôté et décanat de Bouchain; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Lurcium*, titre de l'abbaye de Saint-Amand; 1097.

Lurchium, id.; 1210. *Lorcium*, cartulaire de Marchiennes; 1123. *Lorch*, id.; 1246.

MONUMENTS. Église toute moderne et d'un mauvais style.

FAITS HISTORIQUES. En 1107, le pape Pascal II, confirmant les biens de l'abbaye de Saint-Amand, signale *Lurcium*, dans l'Ostrevant. C'est de Lambert, évêque d'Arras, que l'abbaye tenait cette propriété.

Les habitants de Douai ravagèrent le village en 1340. Cette commune est devenue très-importante depuis la découverte des mines de houille.

HAMEAUX. Saulx.

MARQUETTE.

SITUATION. A 4 kil. O. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur le chapitre de Sainte-Croix, à Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Marketa*, charte du tournoi d'Anchin; 1096. *Marcheta*, titre du chapitre de Sainte-Croix; 1139.

ARMOIRIES. D'azur au croissant d'argent, semé de billettes de même.

MONUMENTS. Église du XVe siècle, reconstruite en partie au XVIIe. Chœur construit vers 1550. Tabernacle en pierre blanche et marbre (XVIIe siècle); il est des plus remarquables.

FAITS HISTORIQUES. En 1500, le marquis de Roubaix vient y camper après la levée du siége de Cambrai. — Villars s'y poste en 1711 pour empêcher Marlborough d'assiéger Bouchain.

BIBLIOGRAPHIE. Bulletin de la Commission historique. — Revue agricole de Valenciennes, tom IX, p. 306.

MASTAING.

SITUATION. A 3 kil. N.-O. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de

Bouchain, diocèse d'Arras, décanat de Monchicourt; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Maxtin*, cartulaire de l'abbaye de St-Vaast; 673. *Masteng*, tournoi d'Anchin ; 1096. *Mastingeium*, cartulaire de Marchiennes ; 1123.

ARMOIRIES. De gueules à la fasce d'or, à la vouivre de même sur le chef.

MONUMENTS. Église petite, mais très-jolie et d'une construction soignée, de la dernière époque du style gothique. Nombreuses sculptures. Cimetière défendu par deux tours rondes.

FAITS HISTORIQUES. Autel donné à l'abbaye de Saint-Amand par Lambert, évêque d'Arras, en 1111. La terre de Mastaing avait titre de comté.

FAMILLES SEIGNEURIALES. De Gommegnies. De Jauche. De Lierde.

BIBLIOGRAPHIE. Le Carpentier, hist. de Cambrai. — De Sars, recueil généalogique, ms. de la biblioth. de Valenciennes. — Éphémérides du couvent des Carmes, ms. de la même bibliothèque.

NEUVILLE-SUR-ESCAUT.

SITUATION. A 3 kil. N.-E. de Bouchain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres ; collateur l'abbé d'Anchin.

NOMS ANCIENS. *Nova villa supra Scaldim*, J. de Guyse. *Nueville supra Scaldam*, Pouillé de Cambrai, XIVe siècle.

ARMOIRIES. De gueules à la croix ancrée d'or.

MONUMENTS. Église avec une belle tour portant la date de 1685.

FAITS HISTORIQUES. Un diplôme de Charles-le-Chauve, daté de 863, donne Neuville à l'abbaye de Saint-Amand.

C'est à Neuville que le maréchal de Villars passa l'Escaut sur quatre ponts, pour attaquer les lignes de Denain.

HOMMES REMARQUABLES. Le P. Félix, de la compagnie de Jésus, célèbre prédicateur, né le 28 juin 1810.

NOYELLES-SUR-SELLES.

SITUATION. A 5 kil. N.-E. de Bouchain, sur la Selle. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur l'abbé de Saint-Pierre de Gand.

NOMS ANCIENS. *Nigella-supra-Sellam*, cartulaire de St-Amand; 899. *Noyelles-supra-Sellam*, Pouillé du XIVe siècle. *Noyelle*, Jacques de Guise. *Noiella*, acte de Hugues d'Oisy en faveur des moines de Mont-Saint-Éloy; 1129.

ARMOIRIES. Bandé de six pièces d'or et d'azur, au canton de gueules chargé d'un croissant d'argent.

MONUMENTS. Eglise moderne très-insignifiante.

FAITS HISTORIQUES. En 1038, Bauduin de Lille reçoit de l'abbaye de Marchiennes, pour être son fidèle avoué et défenseur, entre autres dons : duos carrucatus terræ in villâ Nigellâ. En 847, Charles-le-Chauve avait donné à l'abbaye de St-Amand deux moulins à blé, sis à Noyelles. A une époque reculée, cette terre était réunie à celle de Douchy.

FAMILLES SEIGNEURIALES. Montigny, Carondelet, De Gondel.

ROEULX.

SITUATION. A 3 kil. N. de Bouchain. Ostrevant, diocèse d'Arras, prévôté et décanat de Bouchain; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Ruoth*, cartulaire de St-Amand; 1097. *Rueth*, id.; 1107. *Roetz*, J. de Guise. *Roes*. *Roet*. *Rœult*.

ARMOIRIES. De gueules à trois roues d'argent.

MONUMENTS. Église fort simple, construction du XVIIIe siècle. Deux tableaux allégoriques des plus remarquables, provenant de

l'abbaye de Denain. Bel ostensoir en argent portant la date de 1680 ; calice de la même époque.

INSTITUTION. Maladrerie citée dans une charte de la cathédrale de Cambrai, en date de l'an 1227.

FAITS HISTORIQUES. Village donné à l'abbaye de Saint-Amand par Lambert, évêque d'Arras, en 1097.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Félix-Gaspard de Thieffries de Beauvois, comte du St-Empire, chevalier de saint Louis, mort en 1848. Catherine de Roet, qui passa en Angleterre à la suite de Philippa de Hainaut et devint duchesse de Lancastre.

SAULX.

SITUATION. Partie de la commune de Lourches, sur l'Escaut. Ce nom est celui d'un ancien village qui existait en cet endroit et fut détruit pendant les opérations préliminaires de la bataille de Denain. La prospérité de la contrée l'a récemment tiré de ses ruines.

NOMS ANCIENS. *Sauch*, Jacques de Guise. *Salx*, titre de l'abbaye de Saint-Amand ; 847. *Salix*, tournoi d'Anchin ; 1096.

MONUMENTS. Petite église, succursale de la paroisse de Lourches, tout récemment construite.

FAITS HISTORIQUES. En 877, Charles-le-Chauve donne à l'abbaye de Denain quatorze manses dans ce village.

WASNES-AU-BAC.

SITUATION. A 5 kil. S.-O. de Bouchain, sur la rive gauche de la Sensée. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt ; collateur le chapitre de Saint-Amé de Douai.

NOMS ANCIENS. *Wasne*, tournoi d'Anchin ; 1096. *Wathnes*, cartulaire de Vicogne ; 1154. *Bacq-à-Wasnes*, ms. de la biblioth. de Valenciennes.

ARMOIRIES. D'azur au lion d'argent.

MONUMENTS. Église construite en 1776, ainsi que l'indique un chronogramme placé au dessus du portail. On y conserve un fort beau reliquaire en vermeil, en forme de croix pontificale, orné de médaillons en argent niellé,

FAITS HISTORIQUES. Ce village, dit Le Carpentier, fut le berceau d'une famille connue en la personne de Hugues, qui comparut entre les chevaliers du tournoi d'Anchin avec son frère Ernulphe.

WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN.

SITUATION. A 10 kil. de Bouchain, sur l'Escaut. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras; succursale de la paroisse d'Oisy.

NOMS ANCIENS. *Wavercium*, titre de l'abbaye d'Hasnon ; 877. *Wavercinium*, Jacques de Guise. *Wavercins*. *Wavrechin*.

MONUMENTS. Église moderne. Rien de curieux.

FAITS HISTORIQUES. Ce village, un des moins importants de l'arrondissement, n'est en quelque sorte que le faubourg de Denain. Il fut donné à l'abbaye d'Hasnon par Charles-le-Chauve, en 877. Robert-le-Frison y bâtit, en 1072, un château que prit et rasa Bauduin-le-Jeune, avec l'aide de l'évêque de Liége.

WAVRECHAIN-SOUS-FAULX.

SITUATION. A 3 kil. S.-O. de Bouchain, sur la Sensée. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat de Monchecourt; collateur le chapitre de Saint-Amé de Douai.

NOMS ANCIENS. *Wauvrechain*, J. de Guise. *Wavrecin*, cartulaire de Vicogne; 1200. *Wavrechain-sur-Fau*, Saint-Genois.

MONUMENTS. Assez belle tour en pierre blanche. Au cimetière, monuments funèbres de la famille Lahure.

Canton de Bonchain.

FAITS HISTORIQUES. En 1263, Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Vicogne la propriété de neuf rasières de terre à Marquette, du consentement de Adam de Baudegnies, seigneur de Wavrechain, de qui elles relevaient.

HOMMES REMARQUABLES. Le baron *Lahure*, général de division, grand officier de la Légion-d'Honneur, mort à sa campagne de Wavrechain-sous-Faulx, le 24 octobre 1852.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Lassus, fief donné par un membre de la famille Jocquet aux Jésuites de Valenciennes.

CANTON ET DECANAT DE CONDÉ.

En 1789, six communes de ce canton étaient de la Prévoté de Valenciennes, trois de la Prévoté d'Ath, une de celle de Mons. Huit appartenaient au diocèse de Cambrai, deux à celui d'Arras.

10 communes. — 8,745 hectares. — Population, 22,990.

CONDÉ.

Canton de Condé.

SITUATION. Place forte au confluent de l'Escaut et de la Hayne, sur l'extrême frontière de la France, à 12 kil. N.-O. de Valenciennes. Hainaut, châtellenie d'Ath, décanat de Chièvres, diocèse d'Arras; collateur le chapitre de la collégiale de Condé.

NOMS ANCIENS. *Condatum. Condat. Condet. Condeit. Nord-Libre*, pendant la Révolution.

ARMOIRIES. Les armes de la seigneurie *de Bailleul* sont restées celles de la ville même : d'or à la fasce de gueules.

MONUMENTS. Château construit par Jehan de La Hamaide, seigneur d'une partie de Condé, l'an 1411. On distingue encore, au-dessus de la porte d'entrée, les armoiries des sires de La Hamaide. C'est là que naquit le maréchal duc de Croy.

Arsenal d'une construction remarquable.

La collégiale de Condé, qui renfermait des tombes curieuses, a été détruite pendant la révolution.

L'église actuelle fut commencée par le maréchal de Croy en 1749 et terminée en 1755. On eut soin de conserver le clocher de l'ancienne église, qui date de 1621. Les travaux furent dirigés par le Père Louis, carme déchaussé de Valenciennes.

La porte de Valenciennes, ornée de deux statues représentant la Force et la Prudence, a été élevée par ordre du maréchal de Croy, ainsi que l'hôtel-de-ville.

La maison des bateliers, construction du XVIe siècle, renferme quelques curiosités.

Le château de l'Ermitage, construit par le duc de Croy au milieu d'une belle forêt, se trouve sur le territoire de Condé, à 2 kilomètres environ de la ville.

Chapelle de Bonsecours, à l'extrémité du territoire français.

Plusieurs pierres tombales provenant de la collégiale sont conservées dans des maisons particulières.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Abbaye de femmes, fondée par saint Amand, suivant Vinchant et la *Gallia christiana*, et amplifiée par Gérard de Roussillon, comte de Bourgogne, beau-père de Lyderic, forestier de Flandre. Vers 960, Brunon, archevêque de Cologne, releva de ses ruines ce monastère que les Normands avaient dévasté, et y établit un collége de chanoines.

Telle est l'origine du chapitre de Condé.

FAITS HISTORIQUES S'il faut en croire Broudeheou, doyen de la collégiale, qui a compilé au XVIIe siècle une sorte d'histoire de cette ville, lorsque César vint faire la conquête des deux Belgiques, 46 ou 47 ans avant l'ère vulgaire, les Nerviens, pour lui résister, élevèrent plusieurs châteaux le long de l'Escaut; le château de Condé, où existait une tour dite *de César*, remonterait à cette époque. Suivant le même écrivain, saint Wasnon, appelé d'Écosse par saint Vincent pour prêcher l'Évangile dans le Hainaut, éleva à Condé, vers 633, une église ou oratoire. C'est là qu'il mourut, en 650.

Jacques de Guise place à l'année 800, la fondation de l'église de Notre-Dame par Gérard de Roussillon, lequel y établit des religieuses qui y sont demeurées jusque vers l'an 960.

En 882, les Normands, après avoir ravagé toute la contrée, établirent leurs quartiers d'hiver à Condé et construisirent pour leur défense une enceinte fortifiée. La ville fut prise peu après par le comte de Mons, Régnier-au-long-col, reprise par les Normands et réunie enfin au comté de Mons après l'expulsion complète des barbares.

Elle fut réduite en cendres et vit son château rasé en 1174 par le comte de Hainaut, Bauduin-le Courageux, qui avait à se venger de Jacques d'Avesnes, seigneur du lieu ; mais, la paix faite, le donjon fut reconstruit avec plus de magnificence, et les descendants de Jacques d'Avesnes reçurent dans ses murs, en 1326, toute la noblesse du pays, conviée à un grand tournoi.

En 1339, les Flamands révoltés contre leur comte, Louis de Nevers, se fortifièrent à Condé et, de là, inquiétèrent beaucoup les habitants de Tournai.

Louis XI essaya en vain de se rendre maître de cette place en 1477, mais à l'instigation des Tournaisiens dont elle gênait les communications, il la fit investir de nouveau l'année suivante et, cette fois, malgré la plus vigoureuse défense, elle succomba. Bientôt, instruits de l'approche de l'archiduc Maximilien, les Français l'abandonnèrent après avoir eu soin d'incendier ses principaux édifices.

Le 25 août 1649, le comte d'Harcourt prit Condé sur les Espagnols, après deux jours de tranchée, et l'abandonna presque aussitôt, craignant de ne pouvoir conserver sa conquête pendant l'hiver.

Turenne entra dans cette ville en 1655 avec les Français, et le prince de Condé la reprit le 18 août 1656, après avoir fait lever le siége de Valenciennes.

Vingt ans plus tard, le 6 avril, elle retombait encore au pouvoir de Louis XIV, qui fut maintenu dans cette possession par le traité de Nimègue en 1678.

Cette ville jouit d'une longue tranquillité jusqu'en 1793. Alors, malgré le courage des habitants et de la garnison, privée de secours, réduite à la plus extrême misère par suite d'un blocus rigoureux, la première entre les places de la frontière elle tomba au pouvoir des Autrichiens, le 12 juillet, et sa chute entraîna celle de Valenciennes ; mais, comme celle-ci, l'habileté de Carnot la rendit à la France l'année suivante.

En 1815, lorsque les étrangers envahissaient la France, un parlementaire envoyé pour sommer Condé de se rendre fut assassiné sous les remparts de la ville, au mépris du droit des gens. A la louange des Condéens, il résulte des pièces du procès qu'ils étaient absolument innocents de cet acte de barbarie, dont la responsabilité retomba tout entière sur le général Bonnaire, commandant la place, et sur son aide-de-camp, Miéton ; seuls aussi ils en portèrent la peine.

La place de Condé passe pour une des mieux fortifiées de l'Empire, à cause surtout des inondations dont on peut aisément l'entourer ; cependant, comme on vient de le voir, il n'est pas un siége sérieux auquel elle ait pu résister. Il n'en est pas autrement de toutes les autres forteresses ; on se demande alors quelle est, en somme, leur utilité pour la défense du territoire.

Comme nom de localité, celui de Condé est l'un des plus répandus. L'abbé Expilly en compte 43 ; le maréchal de Croy a été plus loin, il a dressé une liste de 50 villes, bourgs et villages portant cette dénomination en France seulement et il en signale encore dans d'autres contrées. On suppose que ce mot vient du gaulois *condate*, confluent ; en effet, la plupart des lieux cités dans les listes indiquées ci-dessus se trouvent à la jonction de deux rivières.

Cette opinion, qui est celle d'Adrien de Valois, est adoptée par Ducange et Moreri ; mais l'illustre géographe d'Anville croit que l'expression gauloise s'appliquait moins au confluent lui-même qu'à l'angle de terre compris entre les deux cours d'eau et il lui donna le sens de *cuneus*. Il faut avouer que ses raisons paraissent mieux fondées que celles de ses prédécesseurs.

La ville de Condé formait autrefois deux seigneuries totalement distinctes : la première, dite *Gagère* ou *du Château*, après avoir fait partie longtemps du domaine des seigneurs d'Avesnes, passa dans la maison de Bourbon et donna son nom à la branche de Bourbon-Condé.

L'autre, dite de *Bailleul* (Belœil) ou propriétaire, avait titre de baronnie. Après l'extinction de la famille titulaire, elle appartint successivement à celles de La Hamaide, d'Œtingue et de Roggendorff ou Roquendorff.

Marie de Montmorency, veuve du comte Charles de Lalaing, réunit les deux fiefs par achat qu'elle en fit vers le milieu du XVIe siècle et la seigneurie ainsi constituée fut transmise par héritage à la maison de Croy-Solre qui la posséda jusqu'à la révolution.

PERSONNAGES REMARQUABLES. *Sainte Reinelde* (voir Surius.)

Godefroy de Condé, dit de Fontaines, fils du s^r de Condé, évêque de Cambrai en 1218 ou 1219.

Boulit (Albéric), 36e abbé de Loos, auteur de traités théologiques.

Josquin Des Prés, musicien célèbre, maître de chapelle du roi Louis XII, né vers 1450, mort prévôt de la collégiale de Condé, le 27 août 1521.

Robert de Croy, chanoine de la collégiale, évêque de Cambrai, mort en 1556.

Jean du Maisnil, 41e abbé de Crespin, qui fut mêlé activement aux troubles du XVIe siècle.

Clairon (Claire-Joseph-Hippolyte Leyris de Latude, dite) tragédienne illustre. La maison où elle naquit existait encore il y a quelques années; au-dessus de la porte d'entrée de celle qui l'a remplacée, une plaque de marbre enchâssée dans la muraille porte une inscription qui rappelle la naissance de l'actrice.

Croy (Emmanuel, duc de) maréchal de France, né le 23 juin 1718, mort à Paris le 30 août 1784.

Croy (Gustave-Maximilien-Juste de), cardinal, archevêque de

Rouen, aumônier du roi Charles X, né au château de l'Ermitage, le 12 septembre 1773, mort le 1er janvier 1844

Duhot (Albert-Augustin-Joseph), né le 17 juin 1767, mort le 8 janvier 1851; membre et secrétaire du conseil des Cinq Cents, rédacteur d'un des titres du code civil.

Broudeheou, chanoine de la collégiale. Il a écrit une histoire de Condé dont le maréchal de Croy nous a transmis une copie.

Charles de St-Ghislain, prieur des Carmes de Valenciennes, 1627.

BIBLIOGRAPHIE. Histoire manuscrite de Condé, par le maréchal duc de Croy; à la Bibliothèque publique de Valenciennes; 1 vol. in-fol. Histoire de l'Ermitage; id. 3 vol in-fol. *Gallia Christiana*. Tous les historiens du Hainaut. Histoire des villes de France. Dictionnaire d'Expilly. Annuaire du département du Nord, année 1832. Revue agricole, littéraire et artistique du Nord, tom XI, p. 147. 191. Surius, verbo Reinelde. Id. Wasnon. Bollandistes

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Macou, faubourg Rombaut, faubourg du Quesnoy, faubourg de Fresnes, Courbois, Mont-de-Peruwelz, Ermitage, Rieux de Condé.

CRESPIN.

SITUATION. Entre les rivières de la Hayne et du Honneau; à 7 kil. S.-E. de Condé. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse de Cambrai, décanat de Bavai; collateur l'abbé du lieu.

NOMS ANCIENS. *Crispinium*. *Vicus Crispinius*, Balderic. *Crispin*.

ARMOIRIES DE L'ABBAYE. D'azur frêté d'argent de six pièces.

MONUMENTS. Il reste de l'abbaye le principal corps de bâtiment, construction du XVIIIe siècle, appropriée à l'usage d'une fabrique de sucre, et l'habitation tout entière de l'abbé.

Église construite vers 1765, on y conserve plusieurs tableaux provenant de l'abbaye. Un des petits autels est remarquable. L'église possède un magnifique ostensoir en vermeil, travail du XVe siècle, ayant appartenu aux Bénédictins.

FAITS HISTORIQUES. Ce village s'est formé autour d'une abbaye de Bénédictins, fondée vers le milieu du XVIIe siècle, par saint Landelin : *S. Landelini de Crispinio abbatia.* Le nom de Crespin lui venait, suivant une tradition admise par les moines, d'une source que le fondateur fit miraculeusement surgir et dont l'eau, sortant de terre, se *crispait* au souffle du vent.

Est locus ambliagis circumdatus undique silvis,
Crispinum, crispantis aquæ de nomine, dictus.

HOMMES REMARQUABLES. Les abbés de Crespin tenaient le premier rang parmi les prélats du pays. Froissart parle de : Thibaut Gignos, en 1340, et de Mathieu Fiesvet, en 1390.

BIBLIOGRAPHIE. *Cœnobiarchia Crispiniana. Gallia Christiana.* Jacques de Guise. *Annales benedictini.* Revue agricole du Nord, tom VIII, p. 314.

ESCAUPONT.

SITUATION. A 4 kil. S.-O. de Condé, sur la rive droite de l'Escaut. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Pons Scaldis*, itinéraire d'Antonin. *Pontes Scaldis*, carte de Peutinger. *Scaldi pons*, cartulaire de St-Amand ; 1175. *Scalpons*, id. ; 921. *Scalpunt*, cartulaire de Vicogne ; 1154. *Scaupons*, Pouillé de Cambrai ; XIVe siècle.

MONUMENTS. Église ancienne très-rustique. On y voyait autrefois quelques pierres tombales qui ont été transportées à Condé.

On retrouve dans la forêt de Saint-Amand la chaussée romaine qui menait de Bavai à Boulogne en passant par Tournai et Escaupont.

La charte de Vic et d'Escaupont, octroyée en 1238, a été conservée. Voir les travaux de linguistique de M. Tailliar.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Amand. Il fut brûlé en 1276 par les Valenciennois que l'évêque de Cambrai, Enguerrand, excommunia pour ce fait.

FAITS HISTORIQUES. Un pont construit par les Romains pour la chaussée de Tournai à Bavai, à 12,000 pas de l'une et de l'autre de ces villes, suivant la carte de Peutinger, donna naissance à ce village. Un chanoine de Condé en découvrit les restes au XVIe siècle.

Charles-le-Simple donna Escaupont à l'abbaye de Saint-Amand en 921. (Voir Vicq.)

FRESNES.

SITUATION. Riche village à 2 kil. S.-O. de Condé, sur l'Escaut. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse d'Arras, décanat de Hasnon ; collateur le chapitre de Condé.

NOMS ANCIENS. *Frasnia*, cartulaire de N.-D. de Condé; 1141. *Frania*, Mirœus, Op. dipl. 1. 715. *Frasna*, cartulaire de St-Amand; 1180. *Frasne*, cartulaire de N.-D. de Condé; 1276. *Fraxinum*, cartulaire de Saint-Amand; 1175.

ARMOIRIES. De gueules au chef d'or.

MONUMENTS. Église construite au XVIe siècle, mais sans caractère. Elle doit être démolie prochainement. Elle renferme quelques tableaux de peintres valenciennois. Calvaire moderne de style gothique.

INSTITUTION. Maladrerie dont un arrêt du Conseil, daté du 18 avril 1712, affecte les biens au soulagement des pauvres.

FAITS HISTORIQUES. Village donné par l'évêque d'Arras, Alvise, à Château-l'Abbaye, puis cédé avec son autorisation au chapitre de Condé. La maison *de Lille* en possédait la seigneurie. Il fut brûlé par Louis XI en 1477. La terre de Fresnes, pairie de Valenciennes, était une des vingt-six seigneuries bannerées du Hainaut.

Première recherche du charbon de terre dans le Hainaut, par le vicomte Desandrouin et Pierre Mathieu, en 1716. Découverte de la houille en 1720.

Première machine à vapeur introduite en France par Pierre Mathieu, pour l'épuisement des eaux dans les houillères.

HOMMES REMARQUABLES. *Charles de Fresnes*, un des compagnons de Bauduin à la Croisade. Les *Desandrouin*. *Sénécaut*, directeur de la maison de Clichy, mort en juillet 1863.

LIEUX DITS ET HAMEAUX. Le Faubourg, le Trieu, la ferme du Vivier.

BIBLIOGRAPHIE. Les châtelains de Lille. Ed. Grar, histoire de la découverte de la houille.

HERGNIES.

SITUATION. Village important sur l'Escaut, le canal du Jard et la Verne, à 6 kil. de Condé. Hainaut, diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres ; collateur le chapitre de Condé.

NOMS ANCIENS. *Heregnys*, cartulaire de N.-D. de Condé ; 1103. *Hereignies*, id. ; 1196. *Haregni*, cartulaire du Hainant ; 1201. *Hedlenniæ*, titre de Manassès, évêque de Cambrai ; 1103.

MONUMENTS. Rien de remarquable.

FAITS HISTORIQUES. Hergnies faisait partie de la seigneurie de Condé, dite *du château*, et fut acquis par Charles de Lalaing, en 1558. Manassès, évêque de Cambrai, donna, en 1103, l'autel de ce village au chapitre de Condé.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Rengies, Rieulx de Condé, Grimannez.

ODOMEZ.

SITUATION. A 4 kil. O. de Condé.

NOMS ANCIENS. *Audomez*, titre de Notre-Dame de Condé ; 1141. *Audoumez*, autre titre du même cartulaire ; 1274. *Doumez*. *Audel mansum*, chronique de l'abbaye de Saint-Martin.

FONDATIONS. Chapelle de Saint-Jacques, à la collation du chapitre de Condé.

FAITS HISTORIQUES. Ce village n'était qu'un hameau de Fresnes ; il dépend encore aujourd'hui de cette paroisse pour le spirituel. En 1141, Alvise, évêque d'Arras, le donna aux chanoines de Condé.

FAMILLES SEIGNEURIALES. Rasoir, Carondelet, De Franeau, Delejoie.

SAINT-AYBERT.

SITUATION. A 5 kil S.-E. de Condé.

MONUMENTS. Église construite en 1838. Portraits des fondateurs.

FAITS HISTORIQUES. Saint Aybert était un moine de l'abbaye de Crespin qui obtint de ses supérieurs l'autorisation de quitter couvent pour aller habiter à quelque distance un ermitage où mourut, objet de la vénération des fidèles. Sur l'emplacement de la cellule s'élève aujourd'hui une église autour de laquelle se sont groupées des habitations en assez grand nombre pour former une commune particulière. Il y a quelques années, ce n'était qu'un hameau dépendant de Crespin.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Charles *Véron*, religieux augustin, définiteur de son ordre, prédicateur, auteur de plusieurs écrits théologiques imprimés à Tournai vers 1630.

BIBLIOGRAPHIE. *Cœnobiarchia crispaniana.* Revue agricole, tom VIII, p. 314. Histoire de saint Aybert, écrite en 1148 par Robert, archidiacre d'Ostrevant.

THIVENCELLES.

SITUATION. A 4 kil. de Condé, sur l'Honneau. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres; collateur le chapitre de Condé.

NOMS ANCIENS. *Tivencella*, cartulaire de N.-D. de Condé; 1213. *Tyvenchiele*, id.; 1220. *Thievencelles*, Jacques de Guise. *Tivencelle*, pouillé du XIVe siècle. *Thivecelles*, ms. de la bibliothèque de Valenciennes.

MONUMENTS. Église ancienne, mais peu curieuse. La tour porte la date de 1803. Confessionnal sculpté, de forme assez bizarre.

FAITS HISTORIQUES. L'église de Thivencelles fut érigée en paroisse en 1249 : antérieurement ce n'était qu'une chapelle où le chapitre

de Condé envoyait un chapelain pour administrer les sacrements aux habitants « en lui donnant charge d'âmes sans autorité. » En 1805, cette paroisse fut réunie à celle de Crespin et faite sa succursale en 1841.

VICQ.

SITUATION. A 5 kil. S.-E. de Condé, sur la fontaine Caumont. Hainaut, diocèse de Cambrai, prévôté et décanat de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Vy. Vi. Vicus.*

MONUMENTS. Église fort rustique et peu intéressante.

FAITS HISTORIQUES. Au XIIIe siècle, la seigneurie de ce village était confondue avec celle d'Escaupont ; leur loi commune, *loi de Vi et Escaupons*, que l'on possède encore, est une des plus anciennes que l'on connaisse en langue vulgaire ; elle est de 1238.

Cette commune a eu beaucoup à souffrir de l'inondation pendant le blocus de Condé en 1793.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Principauté d'Amblise, qui appartenait en dernier lieu au prince de Ligne.

BIBLIOGRAPHIE. Mémoires de la société d'agriculture de Douai, 1849, page 95.

VIEUX-CONDÉ.

SITUATION. Riche village à 2 kil. N.-O. de Condé. Hainaut, châtellenie d'Ath, diocèse de Cambrai, décanat de Chièvres ; collateur le chapitre de Condé.

NOMS ANCIENS. *Vies Condet*, Jacques de Guise. *Vies Condé. Vetus Condatum*, cartulaire de Vicogne ; 1215.

ARMOIRIES. D'argent à la fasce de gueules chargée d'une vouivre d'or.

MONUMENTS. Tombes de la famille De Croy.

INSTITUTIONS. Hospice fondé en 1850, par M. Benezech-de-Saint-Honoré, maire de la commune.

FAITS HISTORIQUES. Ce village fut bien souvent ravagé par la guerre ; en 1645, il resta à peine 6 ou 7 maisons debout. La houille y fut découverte en 1741. — En 1773, on y découvrit beaucoup de médailles des premiers empereurs romains.

BIBLIOGRAPHIE. Histoire de Condé, par le duc de Croy, ms. de la biblioth. de Valenciennes. Ed. Grar, histoire de la découverte de la houille.

HOMMES REMARQUABLES. *Benezech-de-Saint-Honoré* (Marie-Georges), bibliophile et littérateur, né en 1794, mort en 1850.

CANTONS ET DÉCANATS DE SAINT-AMAND.

En 1789, douze communes de ces cantons appartenaient à la Flandre Wallonne ; cinq à l'Ostrevant et une à la Prévoté de Bouchain. Douze étaient du diocèse de Tournai et six de celui d'Arras.

SAINT-AMAND (rive droite).

10 communes. — 5,860 hectares. — Population, 19,870

BRUILLE-LEZ-SAINT-AMAND.

SITUATION. Sur la rive gauche de l'Escaut, à 6 kil. N.-E. de Saint-Amand. Flandre Wallonne, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Bruilum*. *Bruila*, cartulaire de Vicogne ; 1170. *Bruele*, id. ; 1188 ; *Brueil*, 1334.

MONUMENTS. La petite église de N.-D.-au-Bois a traversé sans en souffrir les orages de la Révolution ; elle existe encore presque dans son entier. On y conserve une curieuse statue en bois, connue sous le nom de *N.-D. de Malaise*. L'origine de l'église remonte à l'an 1244 et à la prélature d'Évrard, abbé de Château-l'Abbaye.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Le prieuré de Notre-Dame-au-Bois, situé sur le territoire de Bruille, dépendait de ce village pour les affaires civiles, et relevait pour le reste de Château-l'Abbaye.

FAITS HISTORIQUES. En 1228, Élisabeth, comtesse de Saint-Pol, donne à son féal Bauduin de *Brulio*, 20 livrées de terre à prendre sur ses revenus de Mortagne. — Le sire de Mortagne jouissait des droits attachés au titre de fondateur de l'église paroissiale de Bruille. — En 1455, les Valenciennois, en vertu de leur privilége *d'abattis de maison*, allèrent détruire la demeure d'un habitant de Bruille qui avait insulté un de leurs bourgeois.

Les villages de Bruille, Château-l'Abbaye et les terres qui en dépendent furent cédés à la France par l'impératrice Marie-Thérèse, le 16 mai 1679.

HAMEAUX. Hauterive, Notre-Dame-au-Bois, Forest.

CHATEAU-L'ABBAYE.

SITUATION. Entre l'Escaut et la Scarpe, à 6 kil. N.-E. de Saint-Amand. Flandre Wallonne, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Castellum Dei. Castellum abbatiale. Castellum Mauritaniæ. Abbatia S. Martini de Castello juxta Mauritaniam.*

ARMOIRIES DE L'ABBAYE. De gueules au senestrochère de carnation, issant de dextre, habillé d'or, tenant une rose au naturel feuillée de sinople.

MONUMENTS. Toute trace de l'antique monastère a disparu; l'église du village est neuve et n'offre aucun intérêt. On y conserve le portrait d'un des abbés, Godefroid Gaillard, né à Valenciennes, élu en 1747. Sa devise était *Gaudete in Domino.*

FAITS HISTORIQUES. Ce village tire son origine et son nom d'une abbaye fondée, à ce que prétendent certains chroniqueurs, par le roi Louis-le-Bègue, abandonnée ensuite et restaurée vers 1140 par Évrard Radoulx, châtelain de Tournai et prince de Mortagne, qui voulut y être enterré. Ce monastère, de l'ordre des Prémontrés, qui jouissait de 25,000 livres de rente dans les derniers temps, avait eu pour premiers hôtes des moines de l'abbaye de Vicogne. L'acte le plus ancien dans lequel il en soit fait mention est de l'année 1141 et émane d'Alvise, évêque d'Arras.

HOMMES REMARQUABLES. *Nicolas de Montigni*, chanoine de Vicogne, huitième abbé de Château-l'Abbaye, élu vers 1308, écrivit les annales de Vicogne et quelques autres ouvrages.

BIBLIOGRAPHIE. *Annales Præmonstratenses. Cameracum christianum. Gallia christiana.*

FLINES-LEZ-MORTAGNE.

SITUATION. A 8 kil. N. de Saint-Amand, sur l'Escaut. Flandre Wallonne, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Château-l'Abbaye.

NOMS ANCIENS. *Felinæ*, cartulaire de Saint-Amand. *Fiolinæ*, id.; 899. *Felines*, cartulaire du Hainaut; 1283.

MONUMENTS. Église assez peu remarquable. On y voit de curieuses pierres tombales où se trouvent sculptées les effigies de personnages de la famille Le Martin.

FAITS HISTORIQUES. Ce village fut donné à l'abbaye de Saint-Amand par Louis-le-Débonnaire. Un diplôme en date du 23 mars 847, émanant de Charles-le-Chauve, donne le neuvième du revenu aux moines; Charles-le-Simple le confirma en 899. Le chapitre de Tournai était patron de Flines, mais les droits honorifiques appartenaient au seigneur de Mortagne.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Rœux, Legies, Rodignies, Rouillon, la Boucaude, la Berlière.

HASNON.

SITUATION. Grand village à 4 kil. S.-O. de Saint-Amand, sur la Scarpe et le ruisseau d'Hertain. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, chef-lieu de décanat; collateur l'abbé d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Hasnonium*, charte du tournoi d'Anchin; 1096. *Hasnun*, Balderic. *Hasno*, cartulaire du Hainaut, 1277. *Hasnoniensis villa, abbatia*

ARMOIRIES DE L'ABBAYE. De sable à la crosse abbatiale d'or, posée en pal, accompagnée de quatre ciés à l'antique d'argent.

MONUMENTS. Il ne reste rien de l'abbaye qui était une des plus remarquables de la contrée. Elle renfermait les tombes de la comtesse Richilde et de Bauduin VI ; un ouvrier découvrit leurs caveaux funéraires en 1811.

Église paroissiale construite en 1823. Elle renferme quelques œuvres d'art assez médiocres provenant des Bénédictins.

FAITS HISTORIQUES. Abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée en 670 par Jean et sa sœur Eulalie, enfants du comte d'Ostrevant. Église placée sous l'invocation de saint Pierre et saint Marcelin, consacrée en 691 par Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras. Elle fut saccagée par les Normands et rétablie par le comte de Flandre Bauduin VI, surnommé pour ce fait Bauduin d'Hasnon.

BIBLIOGRAPHIE. Tomellus, moine d'Hasnon. (ms. 484 de la bibliothèque de Valenciennes et dans J. de Guise, tom XI.) *Gallia christiana. Cameracum christianum. Annales benedictini* J. de Bast, recueil d'antiquités. Sanderus, *Gallo-Flandria.* (La galerie historique de la société d'agriculture de Valenciennes possède un facsimile de la vue de l'abbaye d'Hasnon qui se trouve dans cet ouvrage inédit.)

MORTAGNE.

SITUATION. Petite ville à 7 kil. N. O. de Saint-Amand, sur l'Escaut et la Scarpe. Flandre Wallonne, diocèse de Tournai ; collateur l'abbé de Château-l'Abbaye.

NOMS ANCIENS. *Mauritania*, Mirœus ; 1173. *Mortania*, titre d'Alvise, évêque d'Arras, dans Mirœus ; 1141. *Moritania*, Meyer. *Mortaingne*, divers cartulaires des XIIIe et XIVe siècles.

ARMOIRIES. D'or à la croix de gueules.

MONUMENTS. Église neuve et peu digne d'attention. A la révolution, Mortagne ne possédait qu'une petite chapelle dite la chapelle du fort.

Restes bien conservés de l'ancien château dont Sanderus a donné

le dessin exact dans sa Gallo-Flandria inédite ; il en a été fait une reproduction pour la galerie de la société d'agriculture de Valenciennes.

Pierres tumulaires à l'entrée du nouveau cimetière.

L'ermitage du faux Bauduin, dans le bois de Glançon, fut brûlé en 1550 ; on en montre encore l'emplacement.

INSTITUTIONS. Hôpital Thouars, fondé par Guillaume de Thouars, grand échanson de Louis XI, vers 1490. Une inscription commémorative se lit sur la façade d'une maison qui en occupe l'emplacement

FAITS HISTORIQUES. Un château bâti au confluent de l'Escaut et de la Scarpe, résidence habituelle des châtelains de Tournai, est l'origine du bourg de Mortagne. C'est dans ce lieu que s'assemblèrent en 1214 l'empereur Othon et le comte de Flandre, Ferrand, avant la bataille de Bouvines. Le faux Bauduin, l'ermite du bois de Glançon, y commença sa comédie en 1225.

La terre de Mortagne et la châtellenie de Tournai furent cédées au roi Philippe-le-Bel en 1313. Les rois de France firent, à diverses reprises, don de cette seigneurie à titre de récompense.

Le château fut pris et repris trois fois dans la même semaine en 1709. Les Français et les Autrichiens se le disputèrent aussi en 1793.

Le bailliage de Tournai fut pendant quelque temps établi à Mortagne.

HOMMES REMARQUABLES. *Jean le Bouthillier*, auteur de la *Somme rurale*, fut bailli de Mortagne; on l'en a cru longtemps originaire, mais il paraît d'après son testament retrouvé en Belgique qu'il est né dans un petit village peu distant de ce lieu.

César, comte de Fernig, général de brigade, mort en Égypte en 1847, un des fondateurs et président de la société des Enfants du Nord.

Théopile et *Félicité Fernig*, sœurs du précédent, attachées à l'état-major de Dumouriez en 1792.

Comte *Dubois*, préfet de police sous l'Empire.

BIBLIOGRAPHIE. *Charte* ou *Paix de Mortagne*, précieux monument de la langue du XIIIe siècle, dans le ms. 249 de la bibliothèque de Valenciennes. *Gallo-Flandria* de Sanderus. à la biblioth. royale de Bruxelles. Glossaire topographique de l'arrond. de Valenciennes, p. 48. Les historiens de la Révolution. Les Girondins, de Lamartine.

PETITE-FORÊT-DE-RAISMES.

SITUATION. A 8 kil. S.-E. de Saint-Amand et 4 k. N.-O. de Valenciennes. Paroisse d'Aubry.

MONUMENTS. Il reste encore quelques débris du couvent. La chapelle, entièrement détruite après la révolution, a été remplacée par une construction fort simple, élevée sur le même emplacement il y a quelques années.

FAITS HISTORIQUES. Ce village, autrefois simple hameau, fut érigé en commune en 1801. Il s'est formé sous les murs d'un couvent de Carmes, dit de Bonne-Espérance, fondé par le duc d'Arschot et dont la chapelle fut consacrée en 1629

BIBLIOGRAPHIE. *D'Outreman*, histoire de Valenciennes, p. 470. — Les fruits de N.-D. de Bonne-Espérance. — Le *P. Deslions*, de Cultu Mariæ. — *Gumppenberg*, atlas marianus. — *P. Bouille*, histoire de la naissance et progrès de la dévotion à l'endroit de N.-D. de Bonne-Espérance. — *P. Poirée*, triple couronne, p. 201. — Notre-Dame-de-Bonne-Espérance. Valenciennes, Prignet, 1850. — Sanctuaires de la mère de Dieu.

RAISMES.

SITUATION. Grand village à 7 kil. S.-E. de Saint-Amand. Ostrevant, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur l'abbé de Vicogne.

NOMS ANCIENS. *Ramæ*, titre de Godescalc, évêque d'Arras; 1156. *Raymes*, cartulaire du Hainaut; 1309. *Raimæ*. *Remæ*.

ARMOIRIES. De gueules à trois aigles d'argent.

MONUMENTS. Église construite en 1752 ; quelques tableaux remarquables ; plusieurs inscriptions tumulaires. Restes du château de la famille de Cernay.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Abbaye de Vicogne ; voir ce mot.

FAITS HISTORIQUES. Rendez-vous de chasse des rois mérovingiens. — Tour bâtie par Bauduin IV pour s'opposer au passage des Flamands. — Terre possédée par les comtes de Hainaut, l'empereur d'Allemagne Henri VII, le roi René d'Anjou, le chancelier Rollin, la famille de Cernay, etc.

Au seigneur de Raismes appartenait la dignité de grand veneur de Hainaut.

L'archevêque de Cologne, Joseph-Clément, chassé de ses états, vint chercher un refuge dans le château de Raismes. En commémoration de la bataille de Denain, il fit élever un monument dont les derniers vestiges ont disparu en 1814. La statue qui le surmontait existe encore chez un habitant du village.

C'est sur le territoire de Raismes que fut frappé mortellement le général Dampierre, le 8 mai 1793.

HOMMES REMARQUABLES. Hubert *Dassonleville*, prieur du monastère d'Hautmont, théologien. — Jacques *Froye*, abbé d'Hasnon, éditeur des œuvres de Louis de Blois. — Philippe de Raismes, trouvère du XIIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole, tom IX, p. 24.

SAINT-AMAND-LES-EAUX.

SITUATION. Ville ouverte, chef-lieu de deux cantons, à 12 kil. N.-O. de Valenciennes. Ancien Tournaisis.

NOMS ANCIENS. *Monasterium Elnonense Sancti Amandi. Elnonensis urbs, abbatia. Helno, villa Helnonis. Amandopolis in pabulâ. Divi Amandi oppidum. Saint Amand-en-Pévèle. Elnon-libre*, sous la 1re république.

ARMOIRIES. De sinople à une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, la pointe en haut, accostée de deux fleurs de lys d'or. Il est rare de trouver ces armoiries employées seules ; le plus souvent elles sont accollées à celles de l'abbaye qui sont parties : à dextre de l'Empire, d'or à une demi-aigle éployée de sable, armée, becquée et membrée de gueules; à senestre, de France ancien, c'est-à-dire d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre.

MONUMENTS. L'abbaye de Saint-Amand était la plus belle de la contrée ; sa magnificence frappait d'étonnement tous les visiteurs. Les édifices, tels que les trouva la révolution, dataient de la prélature de Dom Nicolas Dubois qui en avait, à ce qu'on assure, été lui-même l'architecte. L'église fut commencée en 1662.

Les bâtiments de la porte d'entrée du monastère existent encore dans leur entier; c'est là que sont actuellement installés les bureaux de la mairie. L'ancienne salle échevinale, en rotonde, est décorée de peintures du Valenciennois Louis Watteau, exécutées en 1782.

De l'église il ne reste que la tour, au pied de laquelle se trouvait le grand portail. C'est un édifice un peu bizarre de conception, mais grandiose d'aspect et d'une construction extrêmement hardie. Ce magnifique spécimen de l'architecture religieuse de la Flandre au XVIIe siècle a le plus grand besoin d'être restauré. On doit déplorer l'indifférence que la commission impériale des monuments historiques témoigne à ce sujet ; puisse-t-elle n'avoir pas à regretter un jour ses temporisations.

Dans plusieurs maisons particulières, on retrouve des sculptures provenant de l'église et du cloître.

Le propriétaire d'un des jardins qui occupent l'emplacement de l'abbaye a exhumé deux pierres intéressantes. La première porte une inscription latine relative à un double prodige survenu sur la tombe des religieux massacrés en 882 par les Normands. L'autre a recouvert l'endroit assigné par la tradition pour sépulture à saint Amand. La figure du saint écrasant un dragon s'y trouve sculptée.

L'église paroissiale, dédiée à saint Martin, a été construite en 1785. Peu intéressante par elle-même, elle contient des œuvres

d'art remarquables, les stalles du chœur, par exemple, qui proviennent de l'église abbatiale et portent les armes de l'abbé Pierre Honoré (1673-1693).

Plusieurs bons tableaux y sont aussi conservés, entre autres une *Sainte Famille* de l'école de Rubens

Les richesses artistiques et scientifiques de l'abbaye, une des plus lettrées du nord de la France, ont été dispersées par la révolution. La majeure partie de la bibliothèque, manuscrits et imprimés, est à Valenciennes, ainsi que les meilleurs tableaux, parmi lesquels il faut citer un admirable triptyque de Rubens.

On voit dans la chapelle du calvaire de l'église Saint-Pierre, à Douai, une série de bas-reliefs en marbre blanc, sculptés par le Valenciennois Pierre Schleiff, qui décoraient autrefois la rampe du maître-autel de Saint-Amand. Ils représentent le sac de l'abbaye par les Normands.

En 1634 et 1635, on découvrit sur l'emplacement du monastère une certaine quantité de poteries et d'autres objets antiques, ainsi que des médailles. Le tout se trouve dessiné dans la *Gallo-Flandria* inédite de Sanderus, ms. de la bibliothèque royale de Bruxelles

A 3 kilom. de Saint-Amand se trouve un établissement célèbre d'eaux thermales, connu vulgairement sous le nom de Fontaine-Bouillon. On y a trouvé un grand nombre de statues antiques, preuve de la connaissance qu'avaient les Romains des vertus curatives de ces eaux minérales.

L'établissement a été rétabli par le maréchal de Boufflers, en 1698.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET CIVILES. Célèbre abbaye de Bénédictins, fondée en 647.

Abbaye de Notre-Dame-de-la-Paix, *Elnonensis Parthenon*, fondée en 1650 par l'abbé Nicolas Dubois, exécuteur testamentaire de son frère, Michel Dubois, donateur d'une somme de 40,000 florins pour cette fondation.

Fondation des *Pauvres Artisans*, due au même Michel Dubois, qui avait eu pour but de fournir de l'occupation aux nécessiteux. Elle datait de 1666.

Filature établie en 1781 dans le *château de Malpaix*, par les abbé, prévôt et échevins, afin de « pouvoir occuper les pauvres de la ville et achever d'y détruire la mendicité. »

FAITS HISTORIQUES. Au VIIe siècle, l'emplacement qu'occupe cette ville, au confluent de l'Elnon et de la Scarpe, était couvert d'une épaisse forêt que saint Amand, évêque de Tongres, obtint en don du roi Dagobert I, l'an 639. Quelques années plus tard, vers 647, il y fonda une abbaye qui s'appela d'abord du nom du ruisseau baignant ses murs : *Elnon*.

La ville de Saint-Amand se forma peu à peu sous les murs du monastère; elle était dans sa dépendance immédiate, tant au spirituel qu'au temporel, de sorte que l'histoire ne saurait les considérer séparément. Désastres et prospérités, tout leur a été commun.

En 882, les Normands dévastèrent le pays, égorgèrent les moines dans leur église et réduisirent le monastère en cendres. Il fut heureux que l'abbé Gozlin, qui était en même temps évêque de Paris et abbé de Saint-Germain des Prés, eut pensé à faire transporter dans cette dernière abbaye les reliques de saint Amand et les objets les plus précieux.

En 1340, le comte de Hainaut Guillaume II, allié des Anglais, détruisit la ville, française comme tout le Tournaisis, et emporta jusqu'aux cloches du monastère, pour se venger des habitants qui avaient saccagé le village d'Hasnon.

En 1477, nouveau siége par les troupes de Marie de Bourgogne, jointes aux compagnies bourgeoises de Valenciennes.

Le baron de Ligne s'empare de cette ville en 1521 pour l'empereur Charles V.

Enfin, en 1667, elle est prise et démantelée par les Français, et depuis elle n'a pas changé de maître; seulement, en 1712, les Alliés y avaient établi un dépôt de munitions de guerre qui fut enlevé par les vainqueurs de Denain.

C'est à Saint-Amand que Dumouriez, après avoir évacué la Belgique, établit en 1793 son quartier-général et fit prisonniers les

députés de la Convention envoyés pour l'arrêter. C'est aussi à quelques kilomètres de là qu'il passa à l'ennemi avec son état-major.

Cette ville, avant sa réunion au territoire français, formait une dépendance de la châtellenie de Tournai ; elle devint ensuite le siége d'une subdélégation de l'intendance du Hainaut et resta jusqu'en 1789 le chef-lieu de huit villages soumis comme elle, pour le spirituel et le temporel, à l'abbaye qui possédait, en outre, la haute justice du village de Thun. Ces villages étaient : Lecelle, Nivelle, Rosult, Sars-et-Rosières, Brillon, Rumegies, Saméon et Bleharies. Les deux derniers ne font plus aujourd'hui partie de l'arrondissement de Valenciennes.

Les deux cantons actuels de Saint-Amand, *rive droite* et *rive gauche*, séparés par la Scarpe, comprennent dix-huit communes et ont été formés d'un démembrement de la Flandre Wallonne auquel on a joint quelques villages, comme Hasnon et Raismes, faisant autrefois partie du Hainaut.

PERSONNAGES REMARQUABLES. *Jean de Saint-Amand*, médecin célèbre au moyen-âge, chanoine de la cathédrale de Tournai.

Pierre Desbleumortiers, 24e abbé de Vicogne.

Nicolas Dubois, (*Sylvius*), 75e abbé de Saint-Amand, restaurateur du monastère. Il est auteur de plusieurs traités théologiques restés manuscrits et conservés à la bibliothèque de Valenciennes.

Gosse (Georges-Alexandre), médecin des eaux minerales de Saint-Amand. Il a écrit sur son art.

Gosse (Augustin), fils du précédent, poëte chrétien et dernier abbé de Cysoing, mort en 1802.

Gosse (Dom Floride), frère du précedent, poëte et prosateur. Il a écrit l'histoire de l'abbaye d'Arrouaise dont il était prieur.

Bastenaire-Daudenart (François), chimiste, auteur d'un traité élémentaire, théorique et pratique de la fabrication du verre.

Dumoulin, né en 1765, administrateur du directoire du département, député de Valenciennes au conseil des Cinq-cents.

Il convient de citer aussi les principaux des religieux d'Elnon qui se sont distingués dans les lettres.

Saint Amand, évêque de Tongres, fondateur. On a conservé de lui quelques opuscules.

Baudemond, disciple du saint et son biographe.

Lothaire (IXe siècle). Il a écrit le récit de la translation des reliques de saint Amand.

Milon, poëte, musicien, peintre et historien, mort en 871.

Hucbald, neveu de Milon, poëte distingué et l'un des plus grands musiciens de son temps. Il mourut vers l'an 930.

Thomellus (XIe siècle), historien de l'abbaye d'Hasnon.

Gillebert (XIe siècle), auteur d'un poëme sur l'incendie du monastère.

Ebarcius, auteur d'un ouvrage intitulé *Claves Scripturarum*. (Bibliot. de Valenc.)

Jean du Fay, docteur en théologie, mort abbé de Saint-Bavon, à Gand.

Bauduin Denis, poëte latin.

Herman Hertaing, poëte latin.

Landelin de la Croix, historien de l'abbaye (XVIIe siècle).

Jean Second, secrétaire de l'abbé Georges d'Egmond, est mort et a été enterré à Saint-Amand.

Goetghebuer, bibliothécaire, rédacteur du catalogue des ms. de Saint-Amand, publié dans la *Bibliotheca manuscripta* de Sanderus.

BIBLIOGRAPHIE. Recueil des Bollandistes, VI février. — *Acta sanctorum Belgii*, tom IV, p. 177. — Buzelin, *Gallo-Flandria*. — *Chronica brevis de fundatione et abbatibus monasterii Elnonensis*, à la fin du premier volume de la chronique rimée de Philippe Mouskes. — *Chronicon breve Elnonense*, tom III du *Thesaurus anecdotorum*. — *Annales benedictini*. — Destombes : Histoire de saint Amand, évêque-missionnaire, et du Christianisme chez les Francs du nord.

— *Gallia Christiana.* — *Cameracum Christianum.* — Dom Landelin Delacroix, *Relatio historica abbatum monasterii Elnonensis.* (ms. de la biblioth. de Valenciennes.) — Autres ms. à Valenciennes, Cambrai, Douai, Amiens. — Brassart, traité des eaux minérales de la Fontaine de Bouillon lez-Saint-Amand. Lille, 1714. — Desmileville, Essai historique et analytique des eaux et boues de Saint-Amand. Valenciennes, 1767. — Trécourt, Apologie des eaux minérales de Saint-Amand. Cambrai, 1775. — Bouquié, Essai physique sur les eaux de Saint-Amand. Lille, 1750. Réimprimé à Bruxelles en 1860.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Moulin des Loups, Mont des Bruyères, Fontaine Bouillon, Croisette, Carnoye, Marillon, Malpaix, La Motte, Boufenteau, Arzilmont, Marlières, Happart, Maladrerie.

VICOGNE.

Partie du village de Raismes, où se trouvent des mines de houille importantes.

Ce nom est celui d'une antique forêt qui s'étendait au N.-O. de Valenciennes jusqu'aux confins du pays de Pevèle : *Viconia, Viconiensis silva.*

En 1125, un ermite nommé Guido, anglais de nation, y fonda un monastère de l'ordre de Prémontré, placé sous l'invocation de saint Sébastien et désigné par le nom de *Casa Dei.* C'était l'une des plus riches et des plus belles abbayes du pays, au dire de Sanderus qui n'hésite pas à la mettre en parallèle avec l'Escurial.

ARMOIRIES. D'argent à un porc de sable, passant sur sinople, à la crosse abbatiale de gueules, mise en pal sur le tout.

MONUMENTS. Il reste encore quelques parties des murs de clôture et l'une des tourelles gothiques qui flanquaient la porte d'entrée. — Église moderne, succursale de la paroisse de Raismes, construite vers 1850

PERSONNAGES REMARQUABLES DE L'ABBAYE. *Jean de Tongres*, 19e abbé,

docteur et professeur de théologie. — *Gilbert de la Couture*, 32e abbé, enlumineur de talent. — *Mathias Bar*, de Valenciennes, 38e abbé, restaurateur du monastère. — *Emmanuel de la Tour d'Auvergne*, cardinal de Bouillon, 41e abbé. — *Gilles de Lewis*, 13e abbé, qui entra le premier dans Damiette à la tête des Croisés.

BIBLIOGRAPHIE. *Annales præmonstratenses*. — *Gallia christiana*. — *Jean Van Schore*, historia monasterii viconiensis, ms. 485 de la biblioth. de Valenciennes. — Archives du Nord (nouv. série tom 1, p. 46). — *Sanderus*, Gallo-Flandria, ms. de la bibliothèque royale de Bruxelles. (La galerie historique de la Société d'agriculture de Valenciennes possède un fac-simile de la vue de l'abbaye de Vicogne qui se trouve dans cet ouvrage inédit.)

SAINT-AMAND (rive gauche.)

DÉCANAT DE LECELLE.

10 communes. — 11,246 hectares. — Population, 14,907.

BOUSIGNIES.

SITUATION. A 5 kil. S.-O. de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Bucceignies*, cartulaire de l'abbaye de Vicogne; 1147. *Busegnies*, id.; 1151. *Businiæ*, id.; 1155.

FAITS HISTORIQUES. Ce lieu ne porte pas depuis longtemps le titre de commune. En 1789, c'était un hameau dépendant d'Hasnon : Flandre Wallonne, diocèse d'Arras, prévôté de Bouchain. Il ne faut pas confondre ce village avec Busigny en Cambrésis, que J. de Guise appelle *Busignies*, domaine de l'illustre maison de St-Aubert.

Bousignies dépend de la paroisse de Brillon. On n'y voit aucun monument.

BRILLON.

SITUATION. A 7 kil. S.-O. de Saint-Amand. Flandre Wallonne,

diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand ; collateur l'abbé de Saint-Amand

NOMS ANCIENS. *Brillio*, cartulaire de l'abbaye de Saint-Amand ; 871. *Breillon*, id. : 1285.

MONUMENTS. L'église de Brillon était fort rustique ; elle vient d'être remplacée par un édifice plus décent, construit sur les dessins de M. Grimaud, architecte à Valenciennes.

FAITS HISTORIQUES. En 871, Charles-le-Chauve, à la prière de l'abbé Gozlin, accorde à l'abbaye de Saint-Amand « in loco qui vocatur *Waracci-mortarium* et in *Brillione*, inter utraque, mansa octo et dimidium » (Amplissima collectio ; 1, 193.) Dans la confirmation de cette donation, faite en 899 par Charles-le-Simple, il est dit : « in *Brillione*, villa Samion et illa quæ dicitur S. Medardi (id. 1, 248.)

En 1289, Bauduin de Mortagne, châtelain de Tournai et sa femme, Béatrix de Landas, vendirent la terre de Brillon à l'abbaye de Saint-Amand.

HOMMES REMARQUABLES. Le P. *Gabriel-de-Saint-François*, prieur des Carmes de Valenciennes, théologien.

LECELLE.

SITUATION. A 2 kil. N.-O. de Saint-Amand, sur l'Elnon. Flandre Wallonne, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand ; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Cella*, cartulaire de Saint-Amand ; 1107. *Celles*. *Chelles* *Lechelle*.

MONUMENTS. Temple de la religion réformée.

FAITS HISTORIQUES. L'autel de Lecelle appartenait à l'abbaye de Saint-Amand, par donation de Simon, évêque de Tournai, confirmée par les papes Pascal II (1107) et Calixte II (1119).

En 1340, les Valenciennois saccagèrent le village pour se venger des incendies allumés sur les terres du Hainaut par les Français.

Le 20 mars 1568, on brûla à Valenciennes un nomme Cartier, moine apostat, ministre de Lecelle.

Ce village est aujourd'hui le chef-lieu d'un décanat.

MAULDE.

SITUATION. A 7 kil. N. de Saint-Amand, sur l'Escaut. Flandre Wallonne, diocèse de Tournai, prévôté et décanat de Saint-Amand; collateur le chapitre de Tournai.

NOMS ANCIENS. *Malda. Maude*, cartulaire de Saint-Amand; 1219.

ARMOIRIES. D'or à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent.

FAITS HISTORIQUES. C'est par le nom de ce village que l'on désigne un camp établi par Dumouriez en mai 1790, sur une éminence non loin du confluent de l'Escaut et de la Scarpe et levé au mois de septembre suivant. C'est là que se firent remarquer les demoiselles Fernig, de Mortagne, en qualité d'aides-de-camp du général en chef.

HOMMES REMARQUABLES. Michel de Maulde, 1er conseiller pensionnaire de Valenciennes, légua, en 1636, à l'aumône générale de cette ville, une somme de 3,715 florins de rente.

MILLONFOSSE.

SITUATION. A 3 kil. S.-E. de Saint-Amand, sur la Scarpe.

NOMS ANCIENS. *Fossa milonis.*

MONUMENTS. Calvaire de construction récente.

FAITS HISTORIQUES. C'est un simple hameau de Hasnon, érigé en commune depuis la révolution et qui dépend encore de cette paroisse pour le spirituel.

NIVELLE.

SITUATION. A 3 kil. N.-E. de Saint-Amand, sur la Scarpe. Flandre

Wallonne, diocèse de Tournai, prévôté et décanat de Saint-Amand; collateur l'abbé de Saint Amand.

NOMS ANCIENS. *Nivel'a*, titre de l'abbaye de Saint-Amand; 863. *Nicielle*, confirmation des biens de Saint-Amand par Charles-le-Simple; 899. *Nive'es*, titre d'Evrard Radoux; 1275.

MONUMENTS. Église construite vers le milieu du XVIIIe siècle; elle est placée d'une manière assez pittoresque sur le haut d'un coteau.

FAITS HISTORIQUES. En 863, Charles-le-Chauve donne à l'abbaye de Saint-Amand six manses situées dans ce village; Charles-le-Simple confirme cette donation en 899.

On trouve dans les *Pairies du Hainaut* de saint Genois, un titre de 1275 par lequel Evrard Radou, *sire de Niveles*, reconnaît devoir à son frère Roger de Mortagne, une somme de 300 livres.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Hauterive.

ROSULT.

SITUATION. A 6 kil. O. de Saint-Amand. Flandre Wallonne, diocèse de Tournai, prévôté et décanat de Saint-Amand; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Rosuel*, cartulaire de Saint-Amand; 1223. *Rosuth*, Mirœus; 1588. *Rozuth*.

FAITS HISTORIQUES. On a quelque raison de croire que ce lieu a été habité par les Romains, car on y a découvert à diverses époques des poteries, des tuiles romaines, ainsi qu'une certaine quantité de médailles impériales.

BIBLIOGRAPHIE. J. de Bast, recueil d'antiquités romaines et gauloises.

RUMEGIES.

SITUATION. A 8 kil. N.-O. de Saint-Amand. Flandre wallonne,

diocèse de Tournai, prévôté et décanat de Saint-Amand; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Rumelgeiæ*, titre de l'abbaye d'Hasnon ; 1058. *Remelgiæ*, cartulaire de Saint-Amand ; 1154. *Rumegy*, cartulaire de Flandre ; 1286. *Ramugies*, cartulaire de l'abbaye de Vicogne ; 1215.

MONUMENTS. Rien de remarquable.

FAITS HISTORIQUES. En 979, Godefroy d'Ardennes donna à l'abbaye de Blandain, l'autel de Rumegies. En 1058, Henri, roi de France, le donna à l'abbaye d'Hasnon. Ce village fut pris par les Autrichiens le 19 mars 1792, malgré l'héroïque résistance des habitants.

HAMEAU. Belsanois.

SARS-ET-ROSIÈRES.

SITUATION. A 7 kil. S.-O. de Saint-Amand. Flandre Wallonne ; diocèse de Tournai, prévôté et décanat de Saint-Amand, paroisse de Brillon.

NOMS ANCIENS. *Sars à Rosières*, Le Carpentier. *Sartum*. Ce nom paraît venir de *sart*, défrichement et *rosariæ*, roseraies.

MONUMENTS. C'est sur le territoire de cette commune que se trouvait le fief de *Le Loire* et le château qu'y fit construire Louis, sire du Quesnoit, en 1401, « à l'honneur de fauconnerie. » L'érection de ce fief en baronnie par le roi d'Espagne fut confirmée en 1672 par Louis XIV. Le château de Le Loire existe encore presque dans son entier.

BIBLIOGRAPHIE. Bulletin de la Commission historique. — Promenades daguerriennes dans l'arrondissement de Valenciennes, par Benezech de Saint-Honoré.

THUN-SAINT-AMAND.

SITUATION. A 5 kilom. N.-E. de Saint-Amand. Flandre Wallonne, diocèse de Tournai, décanat de Saint-Amand ; collateur l'abbé de Saint-Amand.

NOMS ANCIENS. *Thuym*, cartulaire du Hainaut ; 1305. *Thuyn*, id.; 1353. *Tuns*, cartulaire de Saint-Amand. *Thunium*.

MONUMENTS. Rien d'intéressant.

FAITS HISTORIQUES. C'est près de ce village qu'en 879, Louis, roi de Lotharingie, tailla en pièces les Normands.

CANTONS ET DÉCANATS DE VALENCIENNES.

En 1789, toutes les communes des trois cantons de Valenciennes appartenaient à la Prévoté de Valenciennes, excepté Bellain et Wallers, qui étaient de celle de Bouchain. Morchipont, dépendance de Rombies, était de la Prévôté de Mons. 21 étaient du diocèse de Cambrai et 10 de celui d'Arras.

VALENCIENNES-EST.

10 communes. — 8002 hectares. — Population, 21 912.

CURGIES.

SITUATION. A 6 kil. S.-E. de Valenciennes, sur la route de cette ville au Quesnoy. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Vicogne.

NOMS ANCIENS. *Curegiæ*, cartulaire de Vicogne ; 1170. *Curugiæ*; id.; 1174. *Quirigiæ*, id. ; 1152. *Queregis*; Le Carpentier, titre de l'abbaye de Denain ; 1206. *Curia*, charte du tournoi d'Anchin, 1096. *Curgis*.

MONUMENTS Église construite en 1616 ; l'abbé de Vicogne Noël Carré en posa la première pierre. On y voit des vitraux d'une jolie disposition et bien conservés ; ils paraissent dater du XVIIIe siècle.

En 1827, un cultivateur découvrit dans les champs un vase contenant 450 médailles romaines en argent, aux effigies de Caracalla, Trajanus Decius, Otacilla Severa, Gordianus Pius et Philippus.

FAITS HISTORIQUES. Curgies fut mis à sac et incendié en 1340 par

Jean, duc de Normandie, plus tard roi de France. L'abbaye de Vicogne était propriétaire de presque tout le village ; dans les dernières années de l'ancien régime, le sieur De Sars en était seigneur haut-justicier, par engagère.

ESTREUX.

SITUATION. A 5 kil. E. de Valenciennes. Hainaut, prévôté et decanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Saint-Jean de Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Estroes*. *Estruem*, cartulaire de Saint-Jean, 1107. *Struem*, id. ; 1200. *Estroen*, id. *Estroetz*.

MONUMENTS. L'église est moderne ; elle a remplacé en 1859 un édifice rustique, mais très-pittoresque, dans lequel se voyaient diverses pierres tumulaires. — Restes de l'habitation que possédait l'abbaye de Saint-Jean.

FAITS HISTORIQUES. Estreux paraît tirer son nom de la chaussée romaine de Bavai à Valenciennes, près de laquelle il était situé : *Strata via*.

En 1107, Odoard, évêque de Cambrai, donne à l'abbaye de Saint-Jean l'autel d'Estreux. En 1173, le pape Alexandre II confirme cette donation.

Le village fut brûlé en 1340 par les Français, commandés par Jean, duc de Normandie.

MARLY.

SITUATION. A 2 kil. S.-E. de Valenciennes, sur la Rhônelle. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Saint-Saulve.

NOMS ANCIENS. *Marliacum*, Gallia christiana. *Marlis*, J. de Guise.

ARMOIRIES. D'or à la croix de sable. Cri : *Denain !*

MONUMENTS. Eglise construite en 1837. Il ne reste rien de la Chartreuse.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Maison de Templiers donnée en 1307 aux chevaliers de Rhodes et de Malte.

Chartreuse fondée d'abord à Cambrai par l'évêque Guillaume de Hainaut et transportée en 1295 à Marly, en un lieu appelé Macourt. Elle fut détruite en 1566, et les moines, après la pacification des troubles, s'établirent à Valenciennes.

FAITS HISTORIQUES. Le village fut brûlé par les Français en 1340. C'était une terre franche où il était défendu aux bourgeois d'aller boire à cause du tort qu'ils faisaient aux octrois.

BIBLIOGRAPHIE. *Gallia christiana.* — *Cameracum christianum.* — Ph. Brasseur. — P. Lambiez — D'Outreman. — Archives du Nord.

Un tableau ancien conservé au musée de Valenciennes représente le comte de Hainaut donnant des lettres patentes aux Chartreux. Il a été reproduit en lithographie pour les archives du Nord (1842, p. 140).

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Becqueriau, La Briquette.

MORCHIPONT.

SITUATION. Village mi-parti belge et français, sur la *Petite Honnelle*. La partie française dépend de la commune de Rombies.

NOMS ANCIENS. *Morchimpont*, J. de Guyse. *Morcinpont*, chronique de Gilbert de Mons.

ARMOIRIES. De sable, semé de billettes d'or, au lion de même.

MONUMENTS. Église construite en 1718. — Quelques pierres tumulaires.

FAITS HISTORIQUES. Bauduin-l'Édificur, pendant une maladie, supprima un droit de vinage à Morchipont qui lui appartenait en qualité de comte de Valenciennes.

ONNAING.

SITUATION. Grand village à 6 kilom. N.-E. de Valenciennes, sur

l'Escaut. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur le chapitre de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Onnaing*, J. de Guise. *Onaing*, pouillé du XIVe siècle. *OEnengium*, titre de l'église de Cambrai; 640. *Oneng*, tournoi d'Anchin; 1096. *Ounaing*, cartulaire de Saint-Amand; 1264. *Huneng*, Balderic.

ARMOIRIES. D'argent à 3 fleurs de lys de sinople, écartelé d'argent à 3 fasces de gueules. Amaury d'Onains, prévôt de Valenciennes en 1237, portait d'or à 3 hamaides de gueules, au lambeau de sable.

MONUMENTS Église avec tour dans le style du XIVe siècle; elle vient d'être restaurée. Bas-côtés portant la date de 1666. Bon tableau provenant de la chapelle Saint-Pierre de Valenciennes; il représente un sujet de la vie de saint Gilles. Pierre tumulaire près de la petite porte de l'église.

FAITS HISTORIQUES. Onnaing et Quaroube, fiscs royaux, sont donnés à l'église cathédrale de Cambrai, en 640, par Dagobert. En 1240, le chapitre de Cambrai acheta la seigneurie de ces deux villages à la comtesse Jeanne.

HOMMES REMARQUABLES. *Jean Doye*, recteur de l'université de Louvain en 1535.

Charles Giraud, qui fit en 1800 les premiers essais de culture de la chicorée-café, à Onnaing.

BIBLIOGRAPHIE. Cartulaire d'Ouneng et de Quaroube, ms. 584 de la biblioth. de Valenciennes. — *Revue agricole*, tom 3, p. 64. — Id. tom 6, p. 342.

PRÉSEAU.

SITUATION. A 6 kil. S.-E. de Valenciennes. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Saint-Jean de Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Peresellum*, chronique de l'abbaye de S. Jean, par A. D'Outreman. *Prezel*, J. de Guise. *Presiel*, pouillé du XIVe siècle. *Pressel*, titre de Saint-Jean; 1173.

ARMOIRIES. Vairé d'or et de sable, au croissant de gueules sur le tout.

MONUMENTS. Église peu remarquable, mais renfermant de curieuses œuvres d'art.

Château construit au XVIIe siècle par la famille de Croix ; cheminées sculptées et armoriées.

FAITS HISTORIQUES. Des bulles du pape Alexandre II confirment à l'abbaye de Saint-Jean, en 1173, la possession de l'autel de Préseau. Ce village eut beaucoup à souffrir lors de l'invasion de la France par les Alliés, en 1815.

La terre de Préseau était une des six pairies du comté de Valenciennes.

HOMMES REMARQUABLES. *Pierre de Croix*, sire de Préseau, prévôt de Valenciennes, auteur de cantiques spirituels en vers français.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. A une époque reculée, la paroisse de Préseau était divisée en deux parties. L'autel *de Helpenniis* fut réuni à l'autre partie à la demande des moines de Saint-Jean.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole, etc., tom 8, p. 91.

QUAROUBE

SITUATION. Grand village à 7 kilom. N.-E. de Valenciennes. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur le chapitre de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Karubium*, titre de l'église de Cambrai ; 640. *Quarubium*, tournoi d'Anchin ; 1096. *Carouble*, pouillé du XIVe siècle. *Courouble*. *Karuble*.

ARMOIRIES. D'azur au sautoir d'argent accompagné de quatre losanges percés de même.

MONUMENTS. Église construite en 1756. Restes des fondations de l'ancienne tour. Quelques tableaux fort médiocres.

INSTITUTIONS. Confrérie d'archers dite de Saint-Antoine. Elle possède des archives remontant jusqu'au XVIe siècle.

FAITS HISTORIQUES. Voir *Onnaing*. Ces deux villages appartenaient au chapitre de Cambrai ; il est rare de les voir cités l'un sans l'autre. La famille de Quaroube occupe une large place dans les annales valenciennoises.

QUIÉVRECHAIN.

SITUATION. A 10 kil. N.-E. de Valenciennes, sur la Petite Honnelle. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Crespin.

NOMS ANCIENS. *Kievrechin*, titre de l'abbaye de St-Aubert ; 1135. *Quievrechin*, titre de l'évêché de Cambrai ; 1310. *Queverchin*. *Kieverchin*.

ARMOIRIES. D'azur au croissant d'argent, billetté de même, au lambel de gueules placé en chef.

MONUMENTS Petite église très-rustique. Têtes de poutres sculptées.

FAITS HISTORIQUES. Seigneurie possédée par les familles de Marquette, de Lalaing, de Colins.

En 1426, le château, appartenant au s^r d'Enghien, fut brûlé par la garnison du Quesnoy.

Ce village appartenait en entier à la France ; mais, par la convention du 18 juin 1779, le roi céda à l'Autriche toute la partie située sur la rive septentrionale de la Honnelle, avec le château et la ferme de Raucourt.

HAMEAU. Blanc-Misseron, dernière station française du chemin de fer du Nord.

ROMBIES

SITUATION. A 6 kilom. O. de Valenciennes. Hainaut, diocèse de Cambrai, prévôté et décanat de Valenciennes ; collateur le chapitre de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Rumbies*, tournoi d'Anchin; 1096. *Rombies*, cartulaire de l'église de Cambrai; 1181. *Rombisium*, D'Outreman.

MONUMENTS. Eglise construite en 1846. Petite chapelle édifiée sur les ruines d'une ancienne maladrerie.

FAITS HISTORIQUES. Ce village a eu beaucoup à souffrir durant les guerres du XVIIIe siècle; de 1,200 habitants, il se trouva réduit à 200 au plus. L'historien Henri D'Outreman en était seigneur; cette terre appartint aussi aux familles Le François, Le Poyvre, de Quaroube, etc.

Voir Marchipont.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Ignace-Joseph *Delcroix*, secrétaire général du ministre de la justice, bâtonnier des avocats de Douai et maire de la même ville, mort en 1840.

Fidèle *Delcroix*, curé de Ruesnes.

BIBLIOGRAPHIE Revue agricole, tom VII, p. 353. — Id. V, 350 et 353. — Biographie des prêtres du diocèse de Cambrai

SAULTAIN.

SITUATION. A 4 k. S.-E. de Valenciennes, sur la route du Quesnoy. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Saint-Jean.

NOMS ANCIENS. *Saltem*, titre de l'abbaye de Saint-Jean; 1173. *Saltaing*, cartulaire de Vicogne; 1198. *Sautaing*, Jacques de Guise *Saultains*, pouillé du XIVe siècle.

ARMOIRIES De gueules, fretté d'argent, au croissant d'or.

MONUMENTS. Église construite dans le cours du XVIIIe siècle. Tableaux de peu de valeur.

FAITS HISTORIQUES. L'autel et la dîme de Saultain appartenaient à l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes. Cette possession fut confirmée en 1173 par une bulle du pape Alexandre II. La famille à laquelle ce village a donné son nom avait une origine commune

avec celle de Trith. Parmi les autres familles seigneuriales, il faut citer celle de Montmorency.

BIBLIOGRAPHIE. Histoire de l'abbaye de Saint-Jean, par Antoine D'Outreman; ms. de la bibliothèque de Valenciennes.

SEBOURG.

SITUATION. A 9 kil. E. de Valenciennes, sur la Petite Honnelle. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur le chapitre de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Sebourck*, titre de l'abbaye de Crespin; 1089. *Seburcum*, titre de l'abbaye de Saint-Saulve; 1199. *Seborch*, cartulaire de l'église de Cambrai; 1210. *Sebourc*. *Seburgum*.

ARMOIRIES. Cette terre était une des vingt-six seigneuries bannerées du Hainaut; ses armes étaient : d'azur à trois têtes d'aigles arrachées d'argent, tournées à senestre.

MONUMENTS. Église construite en 1186, restaurée à diverses reprises. Cellule de saint Druon. Pierre tumulaire de Henri de Sebourg, oncle de l'empereur Bauduin. Piscine de style roman.

INSTITUTIONS Pélérinage fort fréquenté aux reliques de saint Druon.

FAITS HISTORIQUES. Village fondé, suivant Jacques de Guise, par Brennus, chef des Senonais; il fut donné à l'abbaye de Crespin par Ermentrude, veuve de Bauduin II, comte de Hainaut, en 1089. C'était un lieu considérable dont les comtes de Hainaut affectionnaient le séjour. En 1676, Louis XIV fit camper son armée à Sebourg en se préparant au siége de Condé.

C'est là que vécut et mourut saint Druon.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Nicolas Desquennes, musicien-compositeur (XVIe siècle).

HAMEAUX. Sebourquiau.

BIBLIOGRAPHIE. Pierre Leboucq, Histoire de la terre et vicomté de Sebourg. — Jacques de Guise: — Loi et usages de Sebourg (XIVe

siècle, publiés par Aimé Leroy. (Archives du Nord). — Revue agricole, tom VII, p. 138. id. IV, 357. — Vie de saint Druon, souvent réimprimée. — Roman de Bauduin de Sebourg.

VALENCIENNES.

SITUATION. Au confluent de l'Escaut et de la Rhônelle, par 21, 44 degrés de longitude et 50, 21 de latitude. Capitale du comté de Valenciennes et plus tard du Hainaut français.

NOMS ANCIENS. *Valentianæ*, *Valencena*, *Valencenæ*, *Valentinianæ*, *Vicus Valentianus*, *Valentina*, *urbs Valencenatum*; *Vallenchiennes*, *Vallentiennes*.

ARMOIRIES. De gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur; supports deux cygnes au naturel.

MONUMENTS CIVILS.

Beffroi. Bâti en 1237, écroulé en 1843.

Hôtel de ville. Commencé sous le règne de la comtesse Marguerite de Constantinople, sur l'emplacement de la maison du fisc, donné en 860 à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Lothaire, il fut terminé par le comte Guillaume-le-Bon et reconstruit en entier en 1612. Il comprenait une petite église dédiée à saint Pierre, fondée vers l'an 1095 pour le service particulier du magistrat et démolie en 1824.

Salle de Spectacle. Élevée en 1782 par M. de Pujol, père du peintre célèbre de ce nom.

Hôpital-général. Fondé en 1751 pour l'intendance du Hainaut tout entière. C'est un vaste et beau monument dont le plan a été donné par l'architecte Havez, ingénieur des ponts et chaussées du Hainaut. La chapelle, qui est remarquable, renferme quelques œuvres d'art intéressantes.

Collége communal. C'est l'institution des Jésuites devenue propriété communale après l'expulsion de la compagnie, en 1764. Les divers bâtiments sont les uns du XVIIe, les autres du XVIIIe siècle.

École des Beaux-Arts. Elle est en voie de construction sur un terrain contigu au collége (Voir Académie).

Mont-de-Piété. Fondé en 1618. Wenceslas Coeberger en a été l'architecte. L'édifice a subi quelques modifications, spécialement à la façade antérieure.

Monument Froissart. Inauguré en 1856, sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Géry. La statue en marbre de l'illustre chroniqueur est due au ciseau de M. Henri Lemaire, de Valenciennes, membre de l'Institut. Le même artiste a exécuté pour l'hémicycle qui entoure la statue, dix médaillons en bronze représentant quelques unes des illustrations locales : Bauduin de Constantinople ; Henri VII, empereur d'Allemagne ; Isabelle de Hainaut, reine de France ; Philippa de Hainaut, reine d'Angleterre ; Charles de Lannoy, sire de Maingoval, vice-roi de Naples ; Jacques de Lallaing, dit le bon chevalier ; Claudin Lejeune, musicien ; Jean Cartheny, théologien ; Simon Leboucq et Henri D'Outreman, historiens

Hospice. Partie du local de l'ancien hôtel-Dieu.

Hôpital militaire. Il occupe la moitié environ de l'hôpital général.

Hôpital civil. Sur l'emplacement du couvent des Carmes déchaussés.

Prison. Reconstruite de fond en comble sous l'intendant Senac de Meilhan.

Jolie maison dans le style du XVe siècle, rue Notre-Dame. C'est tout ce qui reste du couvent des Sœurs Pénitentes de St-François

Plusieurs maisons en bois se voient encore sur la place d'armes. Elles datent du XVIe siècle. Il en existe quelques autres dans divers quartiers de la ville.

La Salle-le-Comte, palais des comtes de Hainaut, bâtie par Bauduin-l'Édificur en 1171, fut vendue en 1649 et acquise par la ville qui ouvrit plusieurs rues sur ce terrain.

MONUMENTS MILITAIRES.

Citadelle, construite en 1677, conformément aux dispositions de

la capitulation du 20 mars de la même année, sur l'emplacement du château que les comtes de Valenciennes avaient élevé pour la défense de la ville. Dans cette citadelle, dont Vauban donna le plan, se trouve une petite chapelle servant actuellement de magasin d'artillerie.

Porte de Mons, construite vers la fin du XIIe siècle; rétablie en 1583.

Porte du Quesnoy, autrefois de Cardon (du nom de Caradocus, héros cité par Jacques de Guise). Elle fut construite en 1529 et n'a pas changé d'aspect depuis cette époque.

Porte de Famars, autrefois de Cambrai; édifice assez élégant, bâti vers le milieu du XVIIe siècle et orné de sculptures par Ant. Pater, le père du peintre célèbre de ce nom.

Porte de Paris, autrefois Pissotte ou de Notre-Dame. Elle date des dernières années de l'ancien régime.

Porte Ferrand, ouverte en 1846 pour le service du chemin de fer. Ce nom est un hommage rendu à la mémoire du brave général qui defendit la ville en 1793.

Porte de Lille, autrefois de Wiheult, Wihotte, Vult, des Préaux, de Tournay. C'était un fort bel édifice construit en 1360; un incendie en détruisit la partie supérieure le 4 juin 1821; les restes furent rétablis dans l'état actuel en 1823.

Arche-à-la Salle Bâtiment qui protége la herse placée à la sortie de l'Escaut. La façade, dans le style architectural du XVIIe siècle, n'était pas sans mérite.

Porte d'Ansaing, aujourd'hui fermée et comprise dans les fortifications de la citadelle.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Avant la révolution, la ville était divisée en neuf paroisses : celles de Saint-Géry, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Notre-Dame de la Chaussée, Notre-Dame la Grande, Saint-Vaast en ville, Saint-Vaast

là-haut, Saint-Jean et l'Epaix. Au temps où Simon Leboucq écrivait son histoire ecclésiastique, il en existait une dixième, celle du Béguinage.

On n'en compte aujourd'hui que quatre : Notre-Dame, Saint-Géry, Saint-Nicolas et le faubourg.

Notre-Dame. C'est une partie de l'ancien Hôtel-Dieu, fondé en 1430, sur l'emplacement qu'occupait la maison de la famille Bernier. Il fut approprié au service du culte lors du concordat. Cet édifice, qui menace ruine, doit être démoli prochainement ; on élève dans un autre quartier, pour le remplacer, une fort belle église, dans le style du XIIIe siècle, dont l'architecte est M. Grigny, d'Arras. Elle a été commencée en 1852.

Saint-Géry. Église des Récollets, construite pour les Frères Mineurs par la comtesse Jeanne de Flandre, en 1225. Il ne reste de l'édifice primitif que les douze piliers de la nef et deux autres placés à l'entrée du chœur ; tout le reste a été modifié. On a entièrement changé l'ornementation du chœur en 1862.

C'est dans cette église que la plupart des comtes de Hainaut et les plus hauts seigneurs du pays avaient leur sépulture.

On y conservait, avant la récente restauration, quelques excellents tableaux, dont un de Martin de Vos, prêtés à la fabrique par l'administration, lors du rétablissement du culte. Les statues d'apôtres en pierre qui décorent le chœur sont de Pierre Dupréau, sculpteur valenciennois.

Saint-Nicolas. Autrefois église des Jésuites, placée sous l'invocation de Notre-Dame. Jeanne de Blois, duchesse douairière d'Arschot, en posa la première pierre l'an 1601.

Église du Faubourg. Construite en 1599 ; le clocher est de 1753.

Église des Carmes déchaussés. Ces religieux furent admis par le magistrat en 1679. Leur église, qui existe encore, a été commencée en 1740. On y a établi des dortoirs pour le service de l Hôtel-Dieu.

Chapelle des Maristes. Construite en 1855.

Chapelle de l'Institution Notre-Dame. Construite en 1860.

Pour les œuvres d'art conservées dans ces églises, voir la *Revue agricole*, tom VII.

Chapelle de N.-D des Affligés. Au faubourg de Paris. Sa fondation remonte au XVIIe siècle.

INSTITUTIONS CIVILES.

Museux. Jacques Vairier, bourgeois de Valenciennes, affecta, au commencement du XVIe siècle, le revenu de 67 mencaudées de terre à l'entretien de quatre musiciens, joueurs de hautbois, vulgairement appelés museux, qui devaient jouer tous les jours « en un balcon qui est au beffroy. » Les terres des museux furent vendues, en l'an VII, par ordre du directoire du département.

Salut de Saint-Pierre. Salut en musique qui se chantait tous les jours dans la chapelle Saint-Pierre. Cette institution a donné naissance en 1697 à une académie de musique, la première qui se soit établie dans le pays.

Académie de peinture, etc. Fondée en 1782, par M. de Pujol de Mortry et affiliée en 1785 à l'académie royale de Paris. Cet établissement est, sans contredit, de tous ceux du même genre ouverts à l'étude des beaux-arts dans l'empire français, celui qui a produit le plus grand nombre d'artistes distingués. Il n'en est pas sorti moins de *sept* grands prix de Rome depuis les premières années de ce siècle :

Abel de Pujol, peintre d'histoire; *Henri Lemaire*, statuaire; *G. Crauk*, statuaire; *Carpeaux*, statuaire; *Guillaume*, architecte; *Moyaux*, architecte; *Hiolle*, statuaire.

Il faut citer aussi plusieurs seconds prix et mentions Quant aux récompenses obtenues par les élèves de cette académie, soit à l'École des beaux-arts, soit à la suite des expositions, il serait trop long de les énumérer.

Bibliothèque. Formée des richesses trouvées dans les maisons religieuses après leur suppression, qu'on réunit à la bibliothèque

des Jésuites, devenue propriété publique en 1764. En 1852, M. Benezech de Saint-Honoré légua à la ville sa collection, qui vint augmenter le dépôt communal. Le nombre de volumes est de 25,000 environ, plus, près d'un millier de volumes manuscrits, du VIIe au XVIIIe siècle. Le catalogue de ces ms., dont plusieurs sont extrêmement précieux pour la science, a été dressé par M. Mangeart, ancien bibliothécaire, et imprimé en 1860.

Un musée d'histoire naturelle est annexé à cet établissement.

Collége. Il a remplacé celui des Jésuites. Bon nombre des littérateurs cités plus loin y ont étudié. On peut ajouter à cette liste : MM. Aug. Dubois, auteur d'une histoire municipale de Valenciennes ; Ed. Grar, président de la société d'agriculture, auteur d'une histoire de la recherche et de la découverte de la houille dans le Hainaut français ; H. Caffiaux, docteur-ès-lettres, auteur d'une étude sur l'oraison funèbre chez les Grecs ; E. Charles, docteur-ès-lettres, auteur d'une dissertation sur la vie et les œuvres de Roger Bacon : Mascart, agrégé pour les sciences mathématiques ; Gernez, autre élève de l'école normale supérieure ; L. Dumont, traducteur de J.-P. Richter, auteur de travaux sur l'esthétique, etc., etc.

Musée. Fondé à l'époque de la révolution, installé en 1838 au 2e étage de l'hôtel de ville. Il est riche en œuvres de l'école flamande, entre autres de Rubens, Van Dyck, Crayer, Jordaens, Porbus, Paul Bril, Vander Meulen, Martin de Vos, Van Artois, Teniers, etc., ainsi qu'en œuvres d'artistes du pays.

Académie de musique. Les élèves de cette école, fondée en 1836, ont obtenu au Conservatoire de Paris, dans diverses classes, cinq premiers prix, cinq seconds et trois accessits ; au Conservatoire de Bruxelles, un premier prix.

Voici les noms de quelques-uns des artistes qui ont étudié dans cet établissement : *Ed. Membrée*, compositeur ; *Casteignier*, premier hautbois de l'opéra-comique, compositeur ; *Jean Mohr*, cor solo de l'académie impériale de musique ; *Boulard*, premier violon à l'opéra ; etc., etc.

Société d'agriculture. La *Société royale d'agriculture du Hainaut*, dont le siége était à Valenciennes, fut fondée en 1763 ; elle avait pour président le duc de Croy, plus tard maréchal de France.

Une *Société libre des sciences, arts, etc.*, se forma en 1810, mais n'exista que fort peu de temps.

La *Société impériale d'agriculture, sciences et arts* date de 1831. Elle a publié neuf volumes de mémoires et seize volumes d'un journal intitulé *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique.* C'est à elle que l'on doit l'organisation du musée d'histoire naturelle, la fondation de la caisse d'épargne, la création d'expositions publiques de produits des arts et de l'industrie, et enfin la fondation d'une galerie historique où sont réunis les bustes et portraits des Valenciennois célèbres. Le catalogue de ce musée comporte deux cents numéros.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

Prévôté de N.-D. la Grande. Appartenant à l'abbaye d'Hasnon ; sa fondation remonte à l'an 1086.

Abbaye de St-Jean (Chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin). Fondée en 649 d'après D'Outreman, en 680 d'après S. Leboucq et la Gallia christiana.

Collégiale de la Salle-le-Comte. Fondée en 1192 par Bauduin-le-Courageux.

Béguinage. Fondé en 1239 par la comtesse Marguerite de Constantinople.

P. P. Dominicains. Ils arrivèrent en cette ville l'an 1233.

P. P. Carmes. Ils se logèrent à Valenciennes, du consentement de la comtesse Jeanne, en mars 1235. Sur l'emplacement de leur monastère, rue de Lille, s'élève une caserne de cavalerie.

Frères Mineurs. Ils vinrent en 1215 et s'installèrent d'abord hors de la porte de Cambrai ; plus tard, la comtesse Jeanne leur abandonna l'ancien palais, nommé le Donjon, et leur bâtit une église

qui est actuellement celle de Saint-Géry. Les Récollets les remplacèrent en 1608.

P. P. Capucins. Leur établissement date de 1595. L'institution libre de Notre-Dame est bâtie sur une partie du terrain qu'occupait ce couvent

Chartreux. La Chartreuse de Marly ayant été saccagée par les brise-images en 1566, les religieux qui l'habitaient s'installèrent à Valenciennes, après les troubles, dans l'hôtel du duc d'Arschot. Aujourd'hui l'école primaire a pris leur place.

Jésuites. Ils vinrent en 1584, à l'instigation de l'archevêque de Cambrai et de l'abbé d'Hasnon. Leur église est devenue la paroisse de Saint-Nicolas.

Dames de Beaumont (ordre de Saint-Dominique). Monastère fondé par Béatrix, comtesse de Luxembourg, en 1311, dans l'hôtel où naquit son fils, l'empereur Henri VII.

Sœurs de Saint-François. Établies en 1462. Rue Notre-Dame.

Carmélites. Établies en 1618, au coin des rues de Mons et de Saint-Géry.

Sepmeriennes ou jésuitesses, dans la rue Capron; 1612.

Brigittines. 1618. Dans la rue Del Saulx.

Urbanistes ou Clarisses 1653. Dans une partie de la Salle-le-Comte.

Ursulines. 1654. Rue du Quesnoy.

Augustins. 1657. Rue du Fossart.

Sœurs de Saint François de Sales. 1693. Ruelle du Lion d'Or, dans la rue de Tournai.

Hôtellerie. Fondée, suivant la tradition, par l'empereur Valentinien qui expulsa de ce lieu des vestales qui s'y trouvaient établies. En 1584, on y érigea une école du dimanche, dite école dominicale. Cette institution charitable de l'hôtellerie existe toujours.

Chapelle Saint-Michel Archange, ou maison des ladres, consacrée en 1049 par le pape Léon IX.

Hôpital Saint-Barthélémy. Hors la porte de Cambrai, fondé en 1202, détruit en 1656.

Petit Saint-Jean. Chapelle donnée en 1217 aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus tard chevaliers de Malte.

Hôpital Saint-Jacques. Près de la porte de Lille, fondé en 1324.

Hôtel-Dieu, fondé en 1430, sur l'emplacement de l'hôtel des Bernier. L'eglise actuelle de Notre-Dame est tout ce qui en reste.

Pauvres-Prêtres de St-Grégoire. Fondation qui datait de l'an 1446.

Filles pénitentes de la Madeleine. Elles existaient dès le XVe siècle. La date précise de la fondation est inconnue.

Chartriers. Origine inconnue. Le plus ancien titre est de 1381. Cette fondation existe encore.

Chapelle Saint-Charles Borromée. Érigée en 1617 hors de la ville, en face du cimetière actuel, pour « l'aisance » des pestiférés.

Collége Standonck. Établi en 1493. Dans la rue de Mons.

Maison des Orphelins. Fondée en 1562. Place Notre-Dame.

Aumône générale. Réglementée en 1530.

Refuge de l'abbaye de Vicogne; rue de l'Intendance. — Id. de l'abbaye de Saint-Amand; place Saint-Jean. — Id. de l'abbaye de Maroilles; rue de la Couture. — Id. de l'abbaye d'Anchin; rue Capron. — Id. de l'abbaye de Saint-Saulve; rue de Mons. — Id. de la prévosté de Haspres; sur l'emplacement de l'hôpital général. — Id. de l'abbaye de Denain; impasse de l'hôtel-Dieu; il en existe encore une grande partie. — Id. des Dames de Fontenelle; rue de Famars.

Maison de la Sainte-Famille ou des Badariennes, fondée en 1663 par Françoise Badart, dans la rue Capron.

FAITS HISTORIQUES. La fondation ou la restauration de Valenciennes est attribuée communément à l'empereur Valentinien Ier. L'acte le plus ancien dans lequel il soit fait mention de cette ville est de l'an

693 ; il est relatif à un plaid tenu par Clovis III dans son palais royal de Valenciennes.

En 771, Charlemagne tint à Valenciennes la première assemblée des états de son royaume.

En 853, les rois Lothaire et Charles-le-Chauve eurent une entrevue au même lieu.

En 881, les bourgeois repoussent valeureusement les attaques des Normands.

En 953, Regnier, comte de Hainaut, s'empara de la ville et du comté, mais ne put conserver longtemps sa conquête.

En 1003, Bauduin, dit à la belle barbe, enleva la ville à Arnould, qui la possédait en qualité de comte, et il fut assez heureux pour la disputer à l'empereur Henry qui, aidé du roi Robert, prétendait l'en dépouiller. Cependant, après une seconde campagne, Bauduin consentit à remettre à l'Empereur ses conquêtes antérieures.

A la suite de ces incursions réitérées, survint une peste terrible dont, suivant la tradition, la ville fut délivrée par l'intercession miraculeuse de la Vierge (1008).

En 1253, au fort de la querelle de Marguerite de Constantinople avec ses enfants du premier lit, Valenciennes seule avec Enghien, resta fidèle à Jean d'Avesnes. L'armée flamande, sous les ordres du duc d'Anjou, se présenta devant la ville ; cinq assauts livrés en douze jours restèrent sans résultat, si bien que les assiégeants « trouvèrent bon de passer outre et lever le siége. » L'année suivante, après une seconde tentative aussi infructueuse que la première, Marguerite, obligée de céder à la volonté des bourgeois, consentit à reconnaître les droits de son fils ainé, et, à cette condition, elle put entrer dans la ville avec Charles d'Anjou, en faveur duquel elle avait disposé de son usufruit.

En 1290, commencèrent de sanglants démêlés entre les bourgeois et Jean d'Avesnes, deuxième du nom ; ils durèrent sept ans.

En 1340, Jean, duc de Normandie, qui ravagea le pays à la tête d'une armée considérable, n'osa rien tenter contre Valenciennes.

Louis XI n'agit pas avec moins de circonspection en 1477, alors qu'il était maître de tous les environs.

En 1540, l'assemblée des États se tint à Valenciennes, par ordre de Charles V.

Quand vinrent les guerres du XVIe siècle, Valenciennes fut regardée comme le rempart de la Réforme ; de sa fortune , dit D'Outreman, dépendait celle de toute la gueuserie. Malgré les prodiges de valeur de ses défenseurs, elle fut réduite à capituler, par le sire de Noircarmes, en 1567.

Au nombre des beaux faits d'armes du prince de Condé, on peut citer la déroute de l'armée française devant Valenciennes, le 16 juillet 1656, après un siége d'un mois, pendant lequel les maréchaux de Turenne et de La Ferté essayèrent en vain de se rendre maîtres de la place , défendue en grande partie par les compagnies bourgeoises.

Valenciennes fut prise par le roi Louis XIV en 1677 et, depuis cette époque, elle est restée française.

Le terrible bombardement de 1793, qui dura quarante jours et quarante nuits, ruina la ville complètement, ce qui ne l'empêcha pas, en 1815, de prendre les armes et de résister courageusement aux armées coalisées qui envahissaient la France. Elle n'ouvrit ses portes qu'à bon escient, après l'abdication de l'empereur et la proclamation définitive de Louis XVIII.

Langue. S'il est vrai, comme la plupart des philologues s'accordent aujourd'hui à le reconnaître, que la langue française a pris naissance dans le Hainaut et la Flandre, l'arrondissement de Valenciennes peut, à bon droit, revendiquer la meilleure part dans ses progrès. C'est à Saint-Amand qu'ont été écrits deux des plus anciens monuments de la langue romane, conservés dans la bibliothèque publique de Valenciennes : la légende de sainte Eulalie et le fragment d'homélie sur Jonas.

Les premiers actes en langue vulgaire ont aussi été rédigés dans cette contrée. Après la charte octroyée par Philippe-Auguste à la ville de Tournai en 1187, les plus anciens qu'on puisse citer sont

la *Charte de la halle basse*, celle de la *paix de Valenciennes*, traduction de l'acte latin de 1114, et enfin une convenance faite et reconnue en la Salle le-Comte l'an 1203.

Les coutumes de Haspres, d'Onnaing et Quaroube, de Mortagne, etc., sont aussi de précieux monuments de cette langue primitive.

Puy de Valenciennes. Les cours d'amour paraissent avoir été créées au XIIe siècle. La confrérie du Puy de Valenciennes existait dès 1144; la première charte qu'on trouve lui avoir été octroyée est de 1229. On a conservé des vers de Jean Baillehaut, qui florissait vers 1270, couronnés dans les concours de cette société.

Imprimerie. Valenciennes a, la première dans le département du Nord, possédé une imprimerie. Les presses de Jean de Liége fonctionnaient de 1499 à 1500 et ont mis au jour plusieurs ouvrages de Jehan Molinet (V. Brunet)

Monnaie. On a battu monnaie à Valenciennes depuis Charlemagne jusqu'à Charles-le-Téméraire, du IXe à la fin du XVe siècle. A très-peu d'exceptions près, les monnaies des comtes de Hainaut ont été frappées dans cet atelier, comme on peut s'en convaincre en lisant l'ouvrage que M. René Chalon a publié sur ce sujet.

Les médailles proprement dites forment une série assez considérable et sont, pour la plupart, inédites.

Industrie. C'est le commerce qui, dès les temps les plus reculés, a fait la prospérité de Valenciennes; néanmoins, l'industrie y a toujours été florissante. Au moyen-âge, c'était celle des tissus de toute espèce; on y fabriquait des tapisseries dont on conserve un admirable échantillon de la fin du XVe siècle au Musée de la ville. Il a été gravé pour l'ouvrage de M. Jubinal sur les tapisseries historiées.

Plus tard, ce fut celle de la dentelle, à laquelle la ville a donné son nom.

La découverte de la houille a donné un nouvel essor à l'activité des habitants.

PERSONNAGES REMARQUABLES. [1]

Princes et Souverains.

Isabelle de Hainaut, fille du comte Bauduin-le-Courageux, née en 1170, mariée au roi Philippe-Auguste, morte en 1189. Elle fut l'aïeule de saint Louis.

Bauduin, VIe du nom pour le comté de Hainaut et IXe pour la Flandre, fils de Bauduin-le-Courageux, né en 1171, Empereur de Constantinople, mort en 1206.

Henri, Empereur de Constantinople, succéda à son frère Bauduin en 1206.

Philippe, marquis de Namur, frère des précédents, gendre du roi Philippe-Auguste, né en 1174, mort à Blaton, l'an 1212, en odeur de sainteté.

Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, fille de l'empereur Bauduin, née en 1188, morte en 1224.

Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut après Jeanne, sa sœur, née vers 1202, morte en 1279.

Jean d'Avesnes, premier du nom, comte de Hainaut, fils de Marguerite et de Bouchard d'Avesnes.

Guillaume Ier, dit le Bon, comte de Hainaut, petit-fils du précédent, mort en 1337.

Philippa de Hainaut, fille de Guillaume-le-Bon, femme d'Edouard III, roi d'Angleterre, morte en 1369.

Jeanne, marquise de Juliers, fille aussi de Guillaume-le-Bon et de Jeanne de Valois, morte religieuse à Fontenelle.

1. Cette liste pouvait être plus étendue, mais on a dû se borner à citer les illustrations que la postérité a consacrées. Parmi les auteurs figurent seulement ceux dont on possède des ouvrages imprimés ou dont les manuscrits ont acquis une notoriété suffisante

Isabelle, sœur des précédentes, femme de Robert de Namur, sire de Renaix, morte à Fontenelle.

Béatrix d'Avesnes, petite-fille du comte Jean, comtesse de Luxembourg, mère de l'empereur Henri VII, morte en 1320 et enterrée aux Dames de Beaumont.

Henri VII, comte de Luxembourg, élu empereur d'Allemagne en 1308, né à Valenciennes en 1272, mort près de Sienne au mois d'août 1313.

Historiens et Chroniqueurs.

Henri de Valenciennes, continuateur de Villehardouin, chroniqueur de la cinquième croisade.

Bauduin d'Avesnes, auteur de l'histoire généalogique des comtes de Hainaut.

Jehan Froissart, le prince des chroniqueurs, l'Hérodote du moyen âge.

Jacques de Guise, né à Mons, frère mineur du couvent de Valenciennes, mort dans ce monastère en 1399. Il a écrit en latin les annales du Hainaut. Sa tombe se voyait encore avant la révolution dans l'église des Récollets.

Jehan Molinet, né dans le Boulonnais, mais établi à Valenciennes dès sa jeunesse, mort chanoine de la Salle-le-Comte, chroniqueur et poëte.

Georges Chastelain, chanoine de la Salle-le-Comte, chroniqueur et historiographe des ducs de Bourgogne. (Comme les deux précédents, il n'était pas Valenciennois de naissance.)

Louis de la Fontaine, dit *Wicart*, chroniqueur.

Henri D'Outreman, prévôt et historien de Valenciennes, né en 1546, mort en 1605.

Pierre D'Outreman, jésuite, fils du précédent, éditeur des œuvres de son père, auteur de *Constantinopolis belgica*, *etc.*

Antoine D'Outreman, historien de l'abbaye de Saint-Jean.

Jean Doudelet, clerc de N.-D. de la Chaussée, chroniqueur.

Robert Macquériau, dit *Robin de l'Hôtellerie*, chroniqueur.

Jehan Coquiau, annaliste.

Simon Leboucq, historien de Valenciennes.

Pierre Leboucq, chroniqueur.

François Lefebvre, annaliste de la fin du XVIe siècle.

Jean Lefèvre, annaliste.

Louis Lemerchier, abbé de Saint-Jean, historien de cette maison.

Jacques de Rantre, historien du siége de 1656.

Duchâteau, dit *Jean de Sainte-Barbe*, carme, chroniqueur.

Jacques-Albert Despretz, s^r de la Tourelle, historien de Valenciennes, vers la fin du XVIIe siècle.

Pitepan de Montauban, prévôt de Valenciennes, généalogiste.

Malotau de Villerode, prévôt, généalogiste.

Tordreau de Belleverge, annaliste.

Jean Rasoir, doyen de la Salle-le-Comte, philologue et chroniqueur.

N. De Blois, auteur d'une histoire de France, écrite vers 1720.

Dom Philippe Caffiaux, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, généalogiste et historiographe. (V. aux musiciens.)

De Sars, généalogiste.

Henri Walton, professeur d'histoire au collége de France, membre de l'Institut, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Théologiens et écrivains religieux.

Jean Haren, controversiste célèbre, né vers 1540.

Raymond de Hezecques, prédicateur de Marie de Médicis.

Jean Morocourt, chartreux, poëte latin.

Henri de Vicq, le noble théologien, né en 1536.

J. Cartheny, prieur des Carmes, écrivain mystique, mort en 1578.

Jean Le Prévost, poëte sacré, commencement du XVIIe siècle.

Antoine Alard, de l'ordre des Dominicains, mort en 1628.

Jacques Coret, auteur ascétique des plus féconds, né en 1631.

Jean d'Assignies, sous-prieur de Cambron, mort en 1642.

Roland Bouchier, prieur des Carmes de Valenciennes.

Grégoire de Saint-Martin, carme, historien de son ordre, né vers 1630.

Jean de Bavay, carme, prédicateur renommé, mort en 1617.

Samuel Buirette, récollet, auteur de la vie de sainte Jeanne de Valois, fondatrice des Annonciades.

François Delacroix, écrivain renommé de la compagnie de Jésus.

Joseph Delacroix (*a cruce*), carme, poëte latin.

Charles Pluchart, prieur des Dominicains, prédicateur remarquable et théologien, mort en 1653.

Cornille Perdu, mort en 1671, écrivain ascétique.

Célestin de Saint-Simon, prieur des Carmes en 1689, auteur d'ouvrages ascétiques.

Robert de Bonomonte, dominicain, auteur de traités de théologie, mort en 1557.

Simon-Pierre Stiévenard, secrétaire de Fenélon, mort chanoine de Cambrai en 1735.

Poëtes, écrivains divers.

Herman, prêtre, trouvère de la fin du XIIe siècle.

Bauduin de Condé, trouvère du XIIIe siècle.

Jean de Condé, fils du précédent, id.

Jean Baillehaut, trouvère, id.

Gerars de Valenciennes, trouvère, id.

Jehan Martin, dominicain, auteur de mystères dramatiques, mort en 1495.

Jehan Coppin, poëte du XVe siècle.

Jehan de la Fontaine, alchimiste et poëte, auteur de la Fontaine des amoureux de science.

Engherant Lefranc, poëte, héraut d'armes.

Jean Viroux, moine de l'abbaye de Vaucelles, astrologue, auteur d'almanachs.

Jean Bayart, mathématicien, XVIIe siècle.

Jean, *George* et *Nicolas Vivien*, antiquaires et philologues.

De Voyer d'Argenson, *marquis de Paulmy*, né à Valenciennes, le 22 novembre 1722 ; écrivain polygraphe, diplomate.

De Pujol de Mortry, prévôt, auteur de la *Galerie historique universelle*.

Madame d'Epinay (*Louise Tardieu-d'Esclavelles*), née à Valenciennes, le 11 mars 1726.

Maccartan, membre de l'académie de médecine.

Crendal, médecin de l'hôpital royal de Valenciennes en 1789 ; il a publié des ouvrages de médecine.

Duponchel, entomologiste, né en 1774.

Charles Brucq, traducteur d'ouvrages anglais et italiens.

Onésyme Leroy, poëte dramatique, écrivain polygraphe, né en 1786. Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Hécart (Gabriel), écrivain polygraphe, mort en 1833.

Barbier de la Serre, contre-amiral ; il a écrit sur l histoire de la marine. Mort en 1826.

Mademoiselle Girard de Caudemberg. romancière et poëte.

Arthur Dinaux, antiquaire, écrivain polygraphe, membre correspondant de l'Institut.

Eugène Bouly, né en 1782, auteur d'ouvrages sur l'éducation.

Désiré Tricot, poëte, mort en 1850.

(Pour d'autres écrivains, voir l'article collége.)

Artistes.

Colinet, Jehan *Lefebvre*, Jehan *Clerebault*, *Alart de Paris*, peintres du XVe siècle, au service de Charles-le-Téméraire.

Otelin, peintre du XVe siècle ; il existe de ses tableaux au musée de Valenciennes.

Colard Noel, architecte de l'église de Saint-Quentin, dans la ville de ce nom ; XVe siècle.

Gilles Steclin, orfèvre et graveur. Des critiques recommandables, MM. Alvin en Belgique, Passavant et E. Harzen, en Allemagne, prétendent reconnaître en lui le *maître de* 1466, dont la signature E. S. comporte, en effet, les initiales de *Egidius* Steclin.

Simon Marmion, miniaturiste ; XVe siècle.

Hubert Cailleau, l'un des plus remarquables miniaturistes du XVIe siècle.

Jérôme Moyenneville, orfèvre, contemporain du précédent.

Jacques Perdry, père et fils, fondeurs, directeurs de la fonderie de canons du roi d'Espagne à Valenciennes ; ils mirent au jour, en 1654, le Christ en bronze du maître-autel de Saint-Géry.

Pierre Dupréau, sculpteur, décorateur de l'abbaye de Vicogne.

Jacques Leboucq, généalogiste et peintre distingué, au XVIIe siècle.

Laurent Leblond, id. id.

Adam Lottman, sculpteur, auteur du magnifique retable de N.-D. de Calais.

Pierre Schleiff, sculpteur, auteur des bas-reliefs en marbre de la chapelle du Calvaire, à Saint Pierre de Douai.

Jacques-Albert Gerin, peintre, le premier maître d'Antoine Watteau.

Antoine Watteau, peintre de fêtes galantes. XVIIIe siècle.

Antoine Pater, sculpteur.

Jean-Baptiste Pater, fils du précédent, peintre de fêtes galantes, élève et presque rival de Watteau.

Saly, sculpteur, de l'académie royale de Paris, fondateur et directeur de l'académie de Copenhague, mort à Paris en 1776.

Charles Eisen, peintre et dessinateur.

Danezan, sculpteur.

François-Joseph Durez, sculpteur, prince de l'académie de Saint-Luc ; mort à Paris en 1818.

Jacques-Philippe Dumont, sculpteur, membre de l'académie de Saint Luc ; mort à Paris en 1821.

Lecreux, sculpteur.

Louis Watteau, peintre, professeur à l'académie de Lille, né à Valenciennes le 10 avril 1731.

François Watteau, peintre, fils du précédent, né à Valenciennes le 18 août 1758.

Olivier Lemay, peintre, né le 26 mai 1734.

André Pluyère, horloger et mécanicien.

Van Mour, peintre, mort à Constantinople en 1737.

De Pujol de Mortry, prévôt de Valenciennes, graveur.

Le Hardy de Famars, graveur amateur.

Dassonville, graveur.

Lussigny, orfèvre.

Milhomme, sculpteur, 1er grand prix de Rome en 1800, mort à Paris le 24 mai 1823.

Abel de Pujol, peintre d'histoire, membre de l'Institut, né le 10 janvier 1785, mort à Paris le 28 septembre 1861.

Henri Lemaire, sculpteur, membre de l'Institut, né le 9 janvier 1798.

David Desvachez, graveur, né le 30 juin 1822.

(Voir pour d'autres artistes l'article académie.)

483288 A

Artistes dramatiques.

Rosalie Levasseur, première chanteuse de l'académie impériale de musique, née en 1749.

Dorus-Gras (*Julie Aimée-Josèphe Vanstcenkiste*, *Mme*), née le 8 septembre 1805, première cantatrice de l'opéra.

Dupont (*Charlotte-Louise-Valentine Rougeault de la Fosse*, *dite Mlle*), née en 1791, soubrette du Théâtre-Français.

Saint-Romain (*Reine-Françoise Duhuin*, *Mme*), artiste du théâtre Feydeau et de l'Opéra-Comique, née le 11 mars 1780, morte à Paris en 1819.

Musiciens.

Lejeune (*Claudin*), surnommé le Phénix des musiciens, compositeur de la musique de la chambre des rois Henri III et Henri IV.

Maillart (*Pierre*), musicien célèbre, chantre et chanoine de la cathédrale de Tournai, auteur des *Tons de maître Pierre Maillart*.

Dom Caffiaux, bénédictin de Saint-Maur, historiographe, auteur d'une histoire de la musique.

De Charly, compositeur.

Bonmarché (*Jean*), maître de la chapelle du roi d'Espagne Philippe II, né vers 1520.

Bourgeois, chanteur et compositeur, mort à Paris en 1750.

Bertaut, le fondateur de l'école du violoncelle en France, suivant M. Fétis.

Graëb, musicien compositeur, vers 1750.

Lamoninary. compositeur, fin du XVIIIe siècle.

Dehaynin, compositeur et auteur dramatique, XVIIIe siècle.

Barrière (*Etienne*), auteur de plusieurs œuvres musicales, mort en 1818.

Tilmant, aîné, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique et de la société de musique classique, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Titmant, cadet, violoncelle à l orchestre de l'Opéra.

Dorus, professeur de flûte au Conservatoire.

(Voir pour d'autres artistes l'article académie.)

Art militaire.

Jacques de Lalaing, dit le bon chevalier, mort au siége de Poucques le 3 juillet 1453, à l'âge de 32 ans.

Charles de Lannoy, sire de Maingoval, vice-roi de Naples, à qui François Ier voulut se rendre sur le champ de bataille de Pavie; né en 1487.

Georges de Bertoul, enfant du peuple, né vers 1450, mort en 1538; il devint général et gouverneur des forts de l'Escaut.

Dugua, général de division, membre de l'Institut d'Égypte, mort à Saint-Domingue.

De Guéhéneuc, général de division

Saudeur, général de brigade, mort à la Spezzia en 1813.

Alexis Barbier de la Serre, contre-amiral.

Chauwin, né le 22 décembre 1803, général du génie, actuellement commandant supérieur de l'arme du génie en Algérie.

Despinoy, lieutenant-général, né en 1764, mort à Paris en 1848.

Clergé.

Bauduin de Luxembourg, archevêque de Trêves, frère de l'empereur Henri VII.

Jean Briselot, archevêque d'Oristagni en Sardaigne, confesseur de l'empereur Charles V.

Antoine De Hénin, évêque d'Ypres, fondateur du collége d'Hénin à Douai, mort en 1626.

Toussaint d'Houdy, évêque de Toul.

Bracq (Martin-Joseph), né en 1743, curé de Ribecourt, député à l'assemblée constituante, par l'ordre du clergé de Cambrésis.

Personnages divers.

Isaac et *Jacques Lemaire*, navigateurs, qui donnèrent leur nom au détroit de Lemaire, dans l'Amérique du sud. Ils sont nés à Valenciennes, selon le baron de Vuoerden.

Jean de Liége, imprimeur, travaillait à Valenciennes de 1499 à 1500.

Charles-Joseph Lambert, dit *Lambert-Bey*, ingénieur en chef des mines, fondateur et directeur de l'Ecole polytechnique et de l'Observatoire du Caire ; né en 1804.

Jean-Baptiste Bélanger, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'école polytechnique, né en 1790.

BIBLIOGRAPHIE. La liste des historiens qui se trouve ci-dessus rend inutile une nouvelle énumération de leurs ouvrages ; il suffira d'indiquer les auteurs qui se sont spécialement occupés de l'histoire générale de Valenciennes. Ce sont Louis de la Fontaine, dit Wicart, H. D'Outreman, Simon Leboucq, Despretz et, de nos jours, M. Abel Stiévenard, auteur d'une topographie médicale de l'arrondissement.

DÉPENDANCES. *Saint-Vaast-là-haut*, partie importante de la banlieue, à 2 kil. N.-O.

Saint Vaast in decanatu Valencenensi (J. de Guise.)

En 1098, Lambert, évêque d'Arras, donne à l'abbaye de Hasnon : altare quod dicitur *Sancti-Vedasti*, situm in pago austrovadensi, ante castrum Valentianæ.

Saint-Vaast formait l'une des trois seigneuries comprises dans la banlieue de Valenciennes. Les deux autres étaient celles de *Beaurepaire* et de la *Tasnerie*.

VALENCIENNES-NORD.

7 communes. — 6735 hectares. — Population, 113471.

ANZIN.

Canton de Valenciennes-Nord.

SITUATION. Sur l'Escaut, à 2 kil. N.-O. de Valenciennes, sur la

route de cette ville à Lille. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Azinium*, (Miræus, op. dipl.; 877). *Azin*, (cartul. de l'abbaye de St.-Jean; 1239). *Azaing*, (2e cartulaire du Hainaut; 1325). *Asaing*, (cartul. de Vicogne, 1195). *Anseng*, (id., 1201). *Ansaing*, (Le Carpentier.) *Aizin*.

MONUMENTS. L'église, construite au XVIIIe siècle, est absolument dépourvue d'intérêt sous le rapport artistique.

Le tableau d'autel dont le sujet est tiré de la légende de Ste.-Barbe, patronne de la paroisse, provient d'une des maisons religieuses de Valenciennes. Il a été peint par Gerin, artiste valenciennois, le premier maître d'Antoine Watteau.

INSTITUTIONS. Wido, le fondateur de l'abbaye de Vicogne, voulut en 1147 établir un hospice sur le mont d'Anzin. Faute d'appui, il dut renoncer à son projet.

FAITS HISTORIQUES. En 877, l'Empereur Charles-le-Chauve, à la prière d'Ermentrude, sa fille, abbesse d'Hasnon, donne à ce monastère le village d'Anzin. En 1065, Bauduin, comte de Hainaut, restaurateur de l'abbaye, confirme cette donation. Des lettres de Philippe le-Bon, duc de Bourgogne, datées du 6 décembre 1464, approuvent la cession faite par les religieux d'Hasnon à la ville de Valenciennes, de la haute justice d'une partie d'Anzin « appliquée en la banlieue » — Combats entre les Autrichiens et les Français en 1793. — Les Hollandais et les Belges y dressent, en 1815, des batteries que détruit l'artillerie de la ville.

La découverte de la houille à laquelle ce riche village doit sa prospérité, n'est pas antérieure à l'année 1734. La compagnie dite *des mines d'Anzin*, existait déjà depuis 1717, mais elle ne prit une importance réelle qu'en 1757, lorsque ses fondateurs consentirent à réunir leur privilége à ceux que le duc de Croy et le marquis de Cernay avaient obtenus, l'un à Condé et l'autre à Raismes.

BIBLIOGRAPHIE. Ed. Grar. Histoire de la découverte de la houille.

AUBRY.

SITUATION. A 4 kilom. N.-O. de Valenciennes, sur la route de Somain. Ostrevant; diocèse d'Arras, prévôté de Valenciennes, collateur, l'abbé de Vicogne.

NOMS ANCIENS. *Aubriu* (cartul. de Vicogne; 1158). *Obry*, (Le Carpentier). *Obries* (id.). *Albry* (id.) *Aubri* (cartul. de Vicogne; 1244).

ARMOIRIES. De gueules au croissant d'argent.

MONUMENTS. Eglise construite en 1548, curieuse à étudier. Tribune seigneuriale portant les armes des Vanderburch; fragments d'une pierre tombale de la même famille. Autre pierre, avec figures sculptées, provenant de la sépulture de Robert de Waziers. Inscription rappelant un épidémie et le couronnement de deux rosières.

Restes du manoir seigneurial. Sur la porte d'entrée se voit un écusson aux armes des Vanderburch.

FAITS HISTORIQUES. Domaine des seigneurs de Trith, pairs de Valenciennes. Regnier d'Aubry est cité dans une pièce relative à l'abbaye d'Hasnon en 1129. — Les principales familles seigneuriales sont celles de Grebert, de Waziers, de Thiant, de la Pierre, de Vanderburch. — Couronnement de rosières en 1778 et 1779.

Sur le territoire d'Aubry se trouvait le couvent des Carmes de Bonne-Espérance. Voir *Petite-Forêt*.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole du Nord, tom. VII, p. 307.

BELLAING

SITUATION. A 8 kilom. O. de Valenciennes. Ostrevant, prévoté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur, l'abbé d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Beelaing*, (cartul. de Vicogne; 1195). *Bielaing*, (id., 1188). *Biellain*, (J. de Guyse). *Belaing*, (cartul. de Hainaut,

1325). *Bellingh*, (cartul. de Flandre, 1263). *Beleng*, (charte du tournoi d'Anchin, 1096). *Belain*.

ARMOIRIES. De gueules à 3 chevrons d'hermine.

MONUMENTS. Eglise insignifiante. Dans la chapelle du château se conserve un admirable calice en vermeil, datant de la fin du XVe siècle, que l'abbé Bulteau a décrit dans les *Archives du Nord* en 1854.

FAITS HISTORIQUES. Domaine des comtes de Hainaut, ce village fut donné par Bauduin-le-Courageux à Wautier de Wavrin en 1481. L'autel appartenait à l'abbaye d'Hasnon, par don de l'évêque d'Arras, Lambert, en 1124.

Familles seigneuriales : Du Chasteler, de Thuin, de Succre, Thourez, Dubois, Moreau.

HOMMES REMARQUABLES. Philibert de Succre, qui se distingua en Italie pendant les guerres du XVIe siècle et fut fait gouverneur de Milan (V. Robert Maqueriau).

BEUVRAGES.

SITUATION. A 4 kilom. N.-O. de Valenciennes. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse de Cambrai et plus anciennnement d'Arras; collateur, l'archevêque de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Brevitticum*, (J. de Guise, liv. 13, chap. 30). *Breviticum*, (D'Outreman, hist. de Valenc.) *Bevregium*, (cartul. de Vicogne, 1188). *Bevregia*, (id., 1170). *Bevregas*, (cartul. de Loos, 1171). *Buvreiges*. *Buvereiges*. *Bruvaiges*.

ARMOIRIES. D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de même.

MONUMENTS. Eglise construite en 1735. Elle renferme quelques peintures intéressantes. Pierre tumulaire de Jean de la Taste, dit de Montauban.

FAITS HISTORIQUES. Martyre de Saint-Saulve et de son compagnon Superius, au VIIIe siècle (V. J. de Guise, d'Outreman, etc.). Le

château est détruit en 1467 par les Valenciennois qui voulaient châtier la défection du sire de Clary. Le maréchal de La Ferté y établit son quartier général en 1656, pendant le siége de Valenciennes. Le duc d'Aremberg vend la terre et le château à M. de Brias, archevêque de Cambrai qui y installe le séminaire diocésain en 1686. Beuvrages jusqu'alors du diocèse d'Arras est en cette circonstance échangé contre le village de Duri et annexé à celui de Cambrai.

Familles seigneuriales : Poyvre, Rasoir, d'Aremberg, de Cernay.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole, tome VII, page 341.

BRUAI.

SITUATION. Sur l'Escaut, à 5 kilom. N.-E. de Valenciennes. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon: collateur, l'abbé d'Anchin.

NOMS ANCIENS. *Bruacum* (J. de Guise). *Bruech. Bruel. Bruell. Bruœil*, (J. de Guise). *Bruet.*

MONUMENTS. Église rustique dans laquelle se conservent quelques reliques de sainte Pharaïlde, objet d'un pèlerinage.

FAITS HISTORIQUES. Ce village est fort ancien ; il est mentionné dans la légende de Saint-Saulve, vers la fin du VIIIe siècle et dans celle de sainte Pharaïlde qui, suivant le jésuite d'Outreman, y faisait sa résidence,

La terre de Bruay consistait en 3 fiefs : les deux premiers portant le nom de Bruay et relevant l'un de la seigneurie de Jenlain, l'autre de celle d'Aymeries ; le troisième, nommé de Ghœulzin, relevait de la seigneurie de Beuvrages.

« En 1292, dit Simon Leboucq, ceulx de Valentienne estant en guerre contre leur prince, le Sr Jean d'Avesnes, il advint que les troupes des uns et des autres se rencontrèrent proche le village de Bruay et se choquèrent fort rudement, et comme la victoire étoit incertaine, le peuple s'adrescha à la Dame des miracles, fai-

sant vœu de lui offrir une songnie (cierge) contenant en longueur le thour et enceint de la procession annuelle (du Saint Cordon), crayonné par l'ange, en cas que ceux de la ville obtinssent la victoire, ce qui arriva ; et fut le comte Jean lequel y estoit en personne entièrement deffaict ; dont en action de grâce on ne manqua à la promesse ny aux debvoirs de remerciments à nostre bon Dieu et à sa glorieuse mère, en tels cas accoustumés. »

SAINT-SAULVE.

SITUATION A 2 kil. N.-E. de Valenciennes, sur l'Escaut. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur, l'abbé de Saint-Saulve.

NOMS ANCIENS. *Brenna*, (Jacques de Guise, dans la légende de Saint-Saulve). *Berna*, (Balderic). *Sancti Salvii prioratus, abbatia, villa.*

ARMOIRIES. D'or à une demi-aigle éployée de sable, armée, becquée et lampassée de gueules, parti d'azur semé de fleurs de lys d'or.

MONUMENTS. Restes de l'abbaye dans l'établissement des Ursulines. Eglise construite en 1681. On en élève une nouvelle actuellement dans une autre partie de la commune. Cuve baptismale en marbre provenant de l'abbaye de Crespin. Quelques tableaux. On a trouvé à Saint-Saulve des médailles gallo-romaines.

Dans une des salles de la maison de commune on conserve un tableau provenant de l'ancienne abbaye, représentant le transport des reliques de Saint-Saulve.

INSTITUTIONS Pensionnat dirigé par des Ursulines, occupant l'emplacement de l'abbaye.

Pèlerinage fort suivi aux reliques de Saint-Saulve, le jour de la mi-carême.

FAITS HISTORIQUES. Trois ans après que Saint-Saulve, évêque d'Angoulême, et son compagnon Supérius eurent subi le martyre

à Beuvrages, c'est-à-dire en 801, l'empereur Charlemagne fit procéder à la levation des deux corps et voulut les envoyer à Valenciennes : mais les bœufs attelés au char refusèrent d'avancer dans cette direction et, livrés à eux-mêmes, marchèrent sans hésiter vers l'église où le saint prélat avait officié pour la dernière fois, au village de Brena. Là l'empereur fonda une basilique desservie par des chanoines. Quelque temps après l'invasion des Normands, en 957, l'archevêque de Cologne Brunon y installa un prieuré de Bénédictins, qui devint une abbaye en 1629.

En 1478, Louis XI vint camper à Saint-Saulve.

Les Français s'installèrent dans les bâtiments de l'abbaye en 1656; enfin, les Autrichiens s'y postèrent à leur tour en 1793.

PERSONNAGES REMARQUABLES. Catherine-Joséphine *Raffin*, dite *Duchesnois*, célèbre tragédienne.

Charles *Giraud*, introducteur de l'industrie du café-chicorée dans l'arrondissement de Valenciennes, mort à Saint-Saulve en 1827.

PERSONNAGES REMARQUABLES DE L'ABBAYE.

Jean de Limoges, prieur, plus tard cardinal de Préneste.

Jacques de Croy, prieur, élu évêque de Cambrai en 1507.

Jean Briselot, de Valenciennes, primat de Sardaigne, confesseur de Charles V, prieur.

Philippe d'Oignies, premier abbé mitré.

Benoit Buvry, de Valenciennes, dernier abbé, savant estimable.

Thierry *Ghisbert*, sous-prieur, auteur d'une histoire de l'abbaye (XVIe siècle).

BIBLIOGRAPHIE. Légende de Saint-Saulve, écrite par Philippe de Bonne-Espérance au XIIIe siècle. Eginhard. Annales bénédictines. Gallia christiana. Jacques de Guise. *Prieurs de Saint-Saulve*, par Thierry Ghisbert, ms. de la bibliothèque de Valenciennes. Revue agricole; tome VII, p. 347. *Dinaux*, notice sur Mlle Duchesnois.

WALLERS.

SITUATION. Grand village du canton Nord, à 10 kil. O. de Valenciennes, sur les ruisseaux d'Haveluy et d'Hasnon. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon ; collateurs, les abbés d'Hasnon et de Vicoigne.

NOMS ANCIENS. *Wasleirs*, (titre de l'abbaye d'Hasnon, 1065). *Waslers*, (cartulaire de Vicogne; 1181). *Walleirs*, (id., 1138).

ARMOIRIES. Fascé de 6 pièces d'or et de gueules.

MONUMENTS. Eglise construite en 1767. Quelques tableaux médiocres.

VALENCIENNES-SUD.

14 communes. — 8 560 hectares. — Population, 108 879.

ARTRES

SITUATION. Sur la Rhônelle, à 4 kilom. S.-E. de Valenciennes. Hainaut, prevôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'évêque.

NOMS ANCIENS. *Artre*, J. de Guise. *Artra*, lettre de Liebert, évêque de Cambrai, 1075. *Atrium*, cartulaire de Vicogne; 1246. *Attre*. cartulaire de Saint-Amand ; 1231.

MONUMENTS. L'eglise, construite vers le milieu du XVIIIe siècle, est décente, dix piliers de pierre bleue la partagent en trois nefs. Pas d'autres œuvres d'art qu'une dizaine de tableaux de la pire espèce.

FAITS HISTORIQUES L'autel de ce village, dépendance de Maresches, fut donné en 1075 à la cathédrale de Cambrai par l'évêque Liebert. Les châtelains de Famars étaient seigneurs de la terre ; l'un d'eux en vendit la moitié au comte de Hainaut Bauduin, en 1184. Du XVIe au XVIIIe siècle, ce fief fut possédé par la famille de Haynin ; le dernier propriétaire s'appelait Hautecœur.

HOMMES REMARQUABLES. Le P. Julien de Mont-Serrat (Hautcœur), prieur des Carmes de Valenciennes; prédicateur renommé vers 1640.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Fief de la Houarderie.

AULNOY.

SITUATION. Sur la Rhônelle, à 2 kilom. S.-E. de Valenciennes. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Saint-Jean.

NOMS ANCIENS. *Ausnoit. Aulnoit. Alnoit. Alnetum* (Mirœus, *not. eccl. belg.* p. 583.)

ARMOIRIES. De sable à trois coquilles d'or, au chef de même.

MONUMENTS. L'église est fort ancienne, mais des réparations successives ont fait disparaître presque toutes les constructions primitives, à l'exception du chœur. Le portail porte la date de 1790. Grand tableau au maître autel, peint par A. Detrez, et représentant l'Assomption.

On vénère à Aulnoy saint Copin, qui est l'objet d'un pèlerinage dont le but est d'obtenir la guérison des enfants chétifs.

FAITS HISTORIQUES. En 1086, Bauduin, dit de Jérusalem, donna à l'abbaye d'Hasnon *medietatem villæ Alnetum vocatæ*. En 1173, le pape Alexandre II confirma à l'abbaye de Saint-Jean la possession de l'église. Le village fut brûlé par les Français en 1340.

En 1212, deux sœurs, filles d'Hellin, seigneur d'Aulnoy, fondèrent l'abbaye de Fontenelle.

Les principales familles seigneuriales sont celles de Haynin, de Carondelet, de Le Poyvre, de Leboucq et, en dernier lieu, de Ramsault

FAMARS.

SITUATION. A 5 kilom. S. de Valenciennes, sur le penchant d'une colline nommée le Mont *Ouy*, *Hauwis* ou *Jouy*, *mons Jovis* et que

Froissart appelle *Mont de Castres*, *mons castrorum*. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Saint Saulve.

NOMS ANCIENS. *Fanum Martis*, d'où *Fanomartensix pagus* ; 671. *Fanimars*, charte du tournoi d'Anchin ; 1096. *Faumars*, cartulaire de Saint-Amand ; 1174. *Fanmars*, id. du Hainaut ; 1300.

ARMOIRIES. D'argent à une aigle de sable membrée de gueules.

MONUMENTS. Église assez ancienne, restaurée en 1656. Quelques tableaux.

Tombe en marbre blanc d'Alexandre Lehardy de Famars, graveur amateur du XVIIIe siècle.

Restes de l'ancienne forteresse romaine dans une propriété particulière. Château construit en 1662

Au siècle dernier, le propriétaire du château de Famars découvrit dans une salle souterraine, diverses antiquités et du blé qui fut semé et germa. En 1824, une société se forma pour opérer des fouilles en cet endroit ; on trouva une grande quantité d'objets antiques de toute espèce et des médailles au nombre de plus de trente mille, formant une suite depuis Jules-César jusqu'à Constantin-le-Grand.

FAITS HISTORIQUES. *Oppidum* construit vers l'an 385 par les Romains qu'une invasion de barbares venait de chasser de Bavai. Un temple du dieu Mars donna son nom à la forteresse. Le préfet des Lètes Nerviens y faisait sa résidence. Conquis par les barbares au milieu du Ve siècle, il devint le chef-lieu d'un *pagus* important. On y battit monnaie sous les rois mérovingiens.

Le village fut brûlé en 1340 par les Français. Henri II campa en 1552 sur le mont Ouy et Louis XIV établit près de là son quartier-général, lors du siége de Valenciennes, en 1677.

En 1793, on y plaça un camp qui fut levé le 24 mai. Le général Dampierre, tué par un boulet à l'attaque du bois de Vicogne, avait été enterré dans l'enceinte de la grande redoute. Ses restes furent plus tard transportés près de la route de Paris, à l'entrée de Valenciennes.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Saméon, sur la Rhônelle. Pont-à-Felaines.

BIBLIOGRAPHIE. Jacques de Guise — D'Outreman. — Notice des dignités de l'empire. — J. de Bast, antiquités romaines. — Écho de la frontière, année 1824. — Annuaire du département du Nord, année 1832. — Revue agricole et littéraire du Nord, tom x, p. 369. — P. Wastelain. — Texier de la Pommeraye, siége de Valenciennes.— Les historiens de la révolution. — Revue numismatique, 1863, p. 345.

HAULCHIN.

SITUATION. A 8 kil. S.-O. de Valenciennes; sur l'Escaut. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspre; collateur l'abbé de St-Vaast.

NOMS ANCIENS. *Helcinium*, titre de Saint-Amand; 899. *Halcim*, Mirœus, not. eccl. belg., 72. *Haucin*, cartulaire de Vicogne; 1238. *Halchyn*. *Helchin*.

ARMOIRIES. Fascé de dix pièces d'argent et d'azur, au lambeau de gueules en chef.

MONUMENTS. Église assez rustique, portant la date 1620. Le portail, surmonté d'un campanile en pierre blanche, est de style romano-bysantin. Plusieurs pierres tumulaires un peu frustes.

FAITS HISTORIQUES. Par un diplôme de l'an 877, Charles-le-Chauve donne à l'abbaye de Denain le village d'Haulchin. Il dépendait autrefois de la cure de Thiant et forme aujourd'hui une paroisse particulière.

Le 9 mai 1676, Louis XIV et son armée passèrent l'Escaut à Haulchin.

LIEUX DITS. Hamel.

HÉRIN.

SITUATION. A 6 kil. N.-E. de Valenciennes. Ostrevant, prévôté et décanat de Bouchain, diocèse d'Arras; collateur l'abbé d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Herenum*, cartulaire du chapitre de Cambrai ; 1173. *Erin*, cart. de Vicogne; 1188. *Herenc*, id. du chap de Cambrai; 1225.

ARMOIRIES. De gueules au chef d'or, chargé de trois sautoirs de sable.

MONUMENTS. Tour construite au XVIIIe siècle. Vaisseau de l'église de date plus récente. Autels des bas côtés formés de diverses parties d'un tombeau placé autrefois dans l'église des Jésuites de Valenciennes ; on lit sur celui de gauche la date 1632.

FAITS HISTORIQUES. Robert, évêque d'Arras, donna en 1124 l'autel d'Hérin à l'abbaye d'Hasnon. L'abbaye de Vicogne possédait quelques propriétés au même lieu.

HOMMES REMARQUABLES. *Trelcat* (Lucas), professeur de théologie, mort en 1602.

Trelcat (Lucas), théologien, né à Londres où son père s'était momentanément refugié pendant les guerres de religion.

FAMILLES SEIGNEURIALES. De Herin, Desandrouin.

BIBLIOGRAPHIE. Louis de la Fontaine (ms. de la bibliothèque publique de Valenciennes, n° 529 ; fol. 281.)

MAING.

SITUATION. A 7 kil. S.-O. de Valenciennes, sur l'Escaut. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai ; collateur l'abbé de Saint-Aubert de Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Maheng*, titre de l'abbaye de Saint-Aubert ; 1137. *Mahen*, cartulaire de Vicogne ; 1188. *Maen*, Balderie. *Mengh*, cartulaire du Hainaut ; 1325. *Main*, Jacques de Guise

MONUMENTS. Église très-ancienne, mais plusieurs fois modifiée. Pierres tombales très-curieuses, une entre autres de *Jean Bruniel*, — Dans le village plusieurs pierres provenant de Fontenelle. — Quelques restes de cette abbaye. — Châtel-des-Prés, construction du XVe siècle.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Fontenelle, *Fontinella Beatæ Mariæ*, *Fontinellensis Parthenon*, abbaye de femmes de l'ordre de Citeaux, fondée vers 1212 par les filles du seigneur d'Aulnoy. C'est là que se cloîtra Jeanne de Valois, veuve du comte de Hainaut Guillaume Ier, avec plusieurs de ses filles.

FAITS HISTORIQUES. Donation de l'autel de Maing, confirmée en 1104, à l'abbaye de Saint-Aubert, par le pape Pascal II. — En 1051, l'empereur Henri III, en guerre avec le comte de Flandre, voulut passer l'Escaut à Maing. L'armée flamande l'en empêcha. — Le château où des troupes françaises se trouvaient postées en 1477 fut rasé par les Valenciennois. — Le territoire du village de Pont, aujourd'hui disparu, est réuni à celui de Maing.

BIBLIOGRAPHIE. *Gallia christiana* — *Cameracum christianum*. — Jacques de Guise. — Froissart. — D'Outreman. — Ph. Brasseur. — Archives du Nord.

MONCHAUX.

SITUATION. A 9 kil. S.-O. de Valenciennes, sur l'Ecaillon. Hainaut, diocèse de Cambrai, prévôté et décanat de Valenciennes. collateur l'abbé de Saint-Aubert.

NOMS ANCIENS. *Moncellæ*, Le Carpentier, preuves, p. 82. *Moncelz*, cart. de Saint-Amand; 1119. *Monceaus*, id.; 1210. *Monchiaux*, pouillé du XIVe siècle.

MONUMENTS. L'église rustique, mais placée d'une manière fort pittoresque au haut d'un côteau, présente au-dessus du portail la date 1783.

FAITS HISTORIQUES. Les possessions de l'abbaye de Saint-Amand dans ce village furent confirmées par une bulle du pape Calixte II, en 1119.

OISY.

SITUATION. A 7 kil. O. de Valenciennes. Ostrevant, prévôté de

Bouchain, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur l'abbé d'Hasnon.

NOMS ANCIENS. *Oizi*, Jacques de Guise. *Oisis*, titre cité par Le Carpentier; 1135. *Oyzy*, cartulaire de Marchiennes; 1141. *Oisi*, id. de Vicogne; 1215. *Oziacum*, Meyer.

ARMOIRIES. D'argent a un croissant de gueules.

MONUMENTS. Église rustique sans caractère.

FAITS HISTORIQUES. Oisy est de la paroisse d'Herin; il faut se garder de le confondre avec le village du Cambrésis qui a donné son nom à la famille d'Oisy-Crèvecœur. Le Carpentier cite en 1135 un *Alelmus de Oisis*.

PONT.

SITUATION. A 4 kil. S.-O. de Valenciennes, sur l'ancienne route de Cambrai.

FAITS HISTORIQUES. Ce village n'existe plus; son territoire est réuni à celui de Maing. Ce nom lui venait d'un pont jeté en cet endroit sur l'Escaut par les Romains, pour relier Famars à la rive gauche du fleuve. Entre Pont et Maing se trouvait la cellule de l'ermite auquel la Sainte-Vierge apparut pendant la peste de l'an 1008, auprès d'une fontaine qui donna dans la suite son nom à l'abbaye de Fontenelle.

PROUVY.

SITUATION. A 8 kil. S.-O. de Valenciennes, sur l'Escaut. Ostrevant, prévôté et décanat de Bouchain, diocèse d'Arras, collateur l'abbesse de Denain.

NOMS ANCIENS. *Prouvi*, titre de l'abbaye de Saint-Jean; 1197. *Provi*, cartulaire de Vicogne; 1215.

ARMOIRIES. D'or à la fasce de gueules frêtée d'argent, à un trescheur floreté de sinople.

MONUMENTS. Église et tour de style ogival. Bas-côtés de la nef construits en 1700.

On trouve dans certaines parties de ce territoire des oursins pétrifiés, mêlés au silex.

FAITS HISTORIQUES. Les seigneurs de Prouvy jouissaient d'une grande considération à la cour des comtes de Hainaut; ils avaient le titre de pairs de Valenciennes. — En 1340, le duc de Normandie passa l'Escaut en ce lieu pour aller attaquer les Valenciennois postés à Trith. — Un corps d'ennemis refugié dans l'église fut attaqué par les Français après la bataille de Denain.

QUÉRÉNAING.

SITUATION. A 9 kilom. S. de Valenciennes. Hainaut, prévôté et décanat de Valenciennes, diocèse de Cambrai; collateur l'abbé de Crespin.

NOMS ANCIENS. *Kierinaing*, titre de l'abbaye de Saint-Jean; 1196. *Kerenaing*, cartulaire de N.-D. de Condé; 1220. *Kiereneng*, cart. du Hainaut; 1289. *Kerinen*, chronique de Gislebert. *Kerinain*.

MONUMENTS. Eglise construite en 1432; tour moderne. Pierres tumulaires intéressantes, bien que sans valeur artistique.

FAITS HISTORIQUES. En 1192, Bauduin, comte de Flandre, donna à son chapelain une prébende de la Salle-le-Comte assise sur la dîme de Kerinain.

FAMILLES SEIGNEURIALES. De Haynin, Bouzanton, Nédonchel, Wignacourt.

ROUVIGNIES.

SITUATION. A 7 kilom. S.-O. de Valenciennes, sur l'Escaut et la route de Cambrai.

C'était, il y a quelques années, un simple hameau de la commune de Prouvy; il en dépend encore aujourd'hui pour le spirituel.

NOMS ANCIENS. *Rovegni*, cartulaire de l'abbaye de Vicogne; 1238.

ARMOIRIES. De sinople à trois roues d'or.

MONUMENTS. Très-petite chapelle agrandie en 1855.

THIANT

SITUATION. A 9 kil. S.-O. de Valenciennes. Ostrevant, prévôté de Bouchain, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur l'abbé de Saint-Aubert.

NOMS ANCIENS. *Villa Theonis*, titre de l'abbaye de Denain; 877. *Thiens*, id. de l'abbaye de Saint-Aubert; 1104. *Teans*, titre d'Anchin; 1173. *Thians*, cartulaire de Flandre; 1260. *Tyans*, pouillé du XIVe siècle.

ARMOIRIES. De sinople semé de billettes d'argent, au lion de même, armé et lampassé de gueules.

MONUMENTS. Restes du château des sires de Mérode.

Église construite dans le courant du XVIIIe siècle. Bon tableau au maître-autel. Pierre tumulaire de Jean de Thiant et de ses deux femmes; elle est en marbre noir et fort bien conservée. Souterrain profond que l'on suppose creusé par les Romains.

FAITS HISTORIQUES. En 877, Charles-le-Chauve donne à l'abbaye de Denain trente-quatre manses composant le village de Thiant. Cette terre fut érigée en comté l'an 1627, en faveur d'Ernest de Mérode, prévôt-le-Comte de Valenciennes.

PERSONNAGES REMARQUABLES. *Gérard*, dit *Bridoul* de Thiant, gouverneur de Douai au XIVe siècle.

BIBLIOGRAPHIE. Revue agricole, tom VIII, p. 370.

TRITH-SAINT-LÉGER.

SITUATION. Grand village à 5 kil. S.-O. de Valenciennes, sur la rive gauche de l'Escaut. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse d'Arras, décanat d'Hasnon; collateur l'abbesse de Denain.

NOMS ANCIENS. *Tris*, cartulaire de Marchiennes; 1123. *Trit*, Jacques de Guise. *Thrit*, chronique de Gislebert. *Trith*, cartulaire de Vicogne; 1259. *Trajectum*.

ARMOIRIES. Cette terre était une des six pairies de Valenciennes; ses armes étaient d'argent au croissant de gueules.

MONUMENTS. Église construite en 1857, sur les dessins de M. Grimault. Il ne reste de l'ancienne que la tour qui paraît dater du XIVe siècle. — Succursale fondée vers 1850.

FAITS HISTORIQUES. Ce nom dérive, à ce que l'on croit, de *Trajectus*. Les Romains avaient, à peu de distance de ce lieu, construit un pont sur l'Escaut. Voir Pont.

Les sires de Trith, issus des comtes de Hainaut, étaient les plus puissants seigneurs du pays. — En 1340, le château de Trith, vaillamment défendu par le sénéchal de Hainaut, fut en vain attaqué par les Français. — Boucicaut fut fait prisonnier dans cette circonstance. — Le siége de 1793 fut désastreux pour les habitants.

HOMMES REMARQUABLES. *Renier de Trith*, duc de Philippopolis, compagnon de Bauduin à la croisade.

HAMEAUX. Saint-Léger, Maréchal-Ferrant, Vignoble, Bon-Air.

BIBLIOGRAPHIE. A. Dinaux, Trouvères Hainuyers, etc., p. 638. — Revue agricole, tom 1, p. 94. — Jacques de Guise. — Froissart

VERCHAIN-MAUGRÉ.

SITUATION. A 12 kil. S. de Valenciennes, sur l'Ecaillon. Hainaut, prévôté de Valenciennes, diocèse de Cambrai, décanat d'Haspres; collateur l'abbé de Saint-Vaast d'Arras.

NOMS ANCIENS. *Vuercin*, cartulaire de l'église de Cambrai; 1074. *Wercin*, cart. de Vicogne; 1154. *Werchin*, pouillé du XIVe siècle.

ARMOIRIES. D'azur au lion d'argent, semé de billettes de même.

MONUMENTS. Église ancienne, mais souvent modifiée. On y a découvert, en 1858, une décoration de peintures murales que leur

état de délabrement n'a pas permis de conserver. — Tribune seigneuriale de style ogival. — Fort belle charpente avec poutres historiées.

FAITS HISTORIQUES. Cette terre, l'une des plus anciennes et des mieux qualifiées du pays, était une seigneurie bannerée avec titre de baronnie et de pairie du Hainaut, à laquelle était attachée l'éminente dignité de sénéchal de ce comté. Elle a successivement appartenu, après la famille nominale de Werchin, issue des comtes de Hainaut, aux nobles maisons de Barbençon, Melun d'Epinoy, Ligne et Rohan-Soubise.

PERSONNAGES REMARQUABLES. *Gerard*, sénéchal de Hainaut.

Jean, id.

Guillaume de Werchin. 15e abbé de Vicogne.

Jean de Bracq, 31e abbé de Vicogne.

Guillaume de Bracq, 27e abbé de Saint-Jean de Valenciennes.

HAMEAUX. Bouveneuil, Maugré, Saint-Achaire, le Pluvinage,

BIBLIOGRAPHIE. Froissart. — George Chastelain. — Père Anselme. — A. Dinaux, Trouvères Hainuyers, p. 705.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

DES CANTONS ET DES COMMUNES

DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Introduction 19

CANTONS.

	Pages		Pages.
Bouchain	27	Valencienne (Est)	73
Condé	44	Valenciennes (Nord)	102
Saint-Amand (rive droite)	55	Valenciennes (Sud)	109
Saint-Amand (rive gauche)	68		

COMMUNES.

	Pages.		Pages.
Abscon	27	Bruille	55
Anzin	102	Château-l'Abbaye	56
Artres	109	Condé	44
Aubry	104	Crespin	49
Aulnoy	110	Curgies	73
Avesnes-le-Sec	28	Denain	32
Bellaing	104	Douchy	63
Beuvrages	105	Emerchicourt	34
Bouchain	28	Escaudain	34
Bousignies	68	Escaupont	50
Brillon	68	Estreux	74
Bruai	106	Famars	110

COMMUNES.

	Pages.
Flines	57
Fresnes	51
Hasnon	57
Haspres	35
Haulchin	112
Haveluy	36
Hélesmes	36
Hergnies	52
Hérin	112
Hordain	37
Lecelle	69
Lieu-Saint-Amand	38
Lourches	38
Maing	113
Marly	74
Marquette	39
Mastaing	39
Maulde	70
Millonfosse	70
Monchaux	114
Morchipont	75
Mortagne	58
Neuville-sur-Escaut	40
Nivelle	70
Noyelle-sur-Selle	41
Odomez	52
Oisy	114
Onnaing	75
Petite Forêt-de-Raismes	60
Pont	115
Préseau	76
Prouvy	115
Quaroube	77
Quérénaing	116
Quiévrechain	78
Raismes	60
Rœulx	41
Rombies	78
Rosult	71
Rouvignies	116
Rumegies	71
Saint-Amand	61
Saint-Aybert	53
Saint-Saulve	107
Sars-et-Rosières	72
Saultain	79
Saulx	42
Sebourg	80
Thiant	117
Thivencelles	53
Thun	72
Trith	117
Valenciennes	81
Verchain	118
Vicogne	67
Vicq	54
Vieux-Condé	54
Wallers	109
Wasnes-au-Bac	42
Wavrechain-sous-Denain	43
Wavrechain-sous-Faulx	43

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 14 JANVIER 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

M. LE PRÉSIDENT, en ouvrant la séance, entretient la Commission des pertes nouvelles qu'elle vient d'éprouver par la mort de M. JULES LE GLAY, membre résidant, et de M. RAYMOND DE BERTRAND, correspondant à Dunkerque.

La Commission déplore ces pertes, qui la privent du concours de collaborateurs dont elle avait été à même d'apprécier le zèle érudit. Elle décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 1863 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

Envoi de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, 3e série, t. II, novembre 1863.

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Picardie, année 1863, n° 3.

Bulletin du Comité Flamand de France, t. III, n° 5, septembre et octobre 1863.

Archives de l'Agriculture du Nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, 3e série, t. II, n° 10, octobre 1863.

De la part des Auteurs :

Notice historique sur la Sous-Préfecture de Dunkerque, par M. Raymond de Bertrand, Dunkerque 1863.

Ephémérides Lilloises, par M. Ed. Van Hende.

CORRESPONDANCE.

Lettre de Th. Leuridant, correspondant à Roubaix, qui, en s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, annonce une lecture pour la prochaine réunion.

Lettre de M. Cabaret, président de la Société archéologique d'Avesnes, relative au travail de la statistique archéologique de cet arrondissement.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique accusant la réception de quarante-deux exemplaires du septième volume du Bulletin destinés, à titre d'échange, aux sociétés correspondantes.

Accusé de réception, avec remerciements, du volume offert à l'Institut Impérial de France.

Même lettre du Président du Cercle du Nord, à Lille.

Même lettre de M. le Maire de Lomme, pour l'exemplaire destiné à la bibliothèque qu'il a fondée en cette commune.

Lettre par laquelle M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, à Nancy, annonce que l'échange proposé des publications de la Commission avec celles de cette compagnie est accepté.

Lettre de M. Dureau, membre de plusieurs sociétés savantes à Paris, qui exprime le désir de se procurer un exemplaire de la

Statistique archéologique. Il est donné lecture de la réponse faite au demandeur par le secrétaire.

Programme des prix proposés par la Société des Antiquaires de Picardie pour les concours de 1864, 1865 et 1866.

M. Ch. Vincent dépose sur le bureau, de la part de M. le curé de Noyelles, le calque d'une inscription funéraire existant dan l'église de cette commune. Des remerciements sont votés à M. le curé pour cette communication curieuse sous plus d'un rapport.

TRAVAUX.

M. Ed. Van Hende rend compte de l'examen auquel il s'est livré des dernières publications de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg, avec laquelle la Commission historique s'est mise en rapport.

« Je ne puis entreprendre, dit M. Van Hende, de faire à la Commission un compte-rendu détaillé des livraisons du bulletin de la *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, que vous avez renvoyées à mon examen : la matière est trop abondante et il me faudrait abuser de votre temps. Mais je me fais un devoir de vous en donner un aperçu général; il ne sera peut-être pas sans utilité pour la Commission. »

« En ouvrant ces livraisons si gracieusement envoyées en échange de notre bulletin, j'ai d'abord été frappé de leur luxe typographique : il y a là quelque chose qui révèle une action large et puissante. En effet, l'association s'étend à toute l'Alsace, et les deux départements que comprenait cette ancienne province y apportent un égal contingent de zèle et de savoir. Les ressources pécuniaires se composent d'une cotisation annuelle versée par deux cents membres, et d'une large subvention votée par les deux conseils généraux. Un subside du Ministre de l'Instruction publique a permis à l'association de réaliser, l'année dernière, un budget de six mille francs qu'elle a répartis avec un discernement bie

efficace. Après la part du bulletin, orné de lithographies, de photographies et même de riches enluminures lithochromiques, viennent des allocations de fonds variant de cent à six et sept cents francs pour restauration d'édifices, pour fouilles et recherches de monuments funéraires celtiques et gallo-romains, et enfin une distribution de médailles de vermeil et d'argent aux membres associés ou aux agents qui se sont distingués par de fécondes explorations. »

« Le département du Nord ne peut, au moins dans une partie de son étendue, offrir matière à des découvertes de monuments bien anciens, mais la tâche de la Commission n'en est pas moins très-variée, et les résultats obtenus par l'oganisation de la société alsacienne montrent toute l'importance du projet conçu par M. Ch. Vincent, notre honorable secrétaire-archiviste et annoncé à la dernière séance par M. le président comme devant être prochainement mis à l'ordre du jour. Vous avez déjà compris, Messieurs, que je veux parler de la création de sous-comités dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement. Le concours actif de ces sous-comités ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur les recherches archéoogiques dans notre contrée. »

« Sans entrer dans la description des nombreuses et magnifiques découvertes tombales opérées par la société de l'Alsace, je dirai qu'elles se distinguent des trouvailles faites par la société Namuroise et de celles de l'abbé Cochet en Normandie, par des caractères assez distincts pour offrir aux archéologues un beau sujet d'études comparatives. Les hommes compétents ne peuvent manquer d'y trouver des éclaircissements sur quelques-uns des points restés encore obscurs dans l'étude des mœurs et des arts utiles chez les peuples de la Gaule avant et après la conquête. »

« J'ai lu avec intérêt un mémoire intitulé : *Recherches sur l'ancienne constitution de la commune de Colmar* où, pendant cinq cents ans, l'administration municipale fut, à de fréquentes reprises, livrée à l'anarchie pour tomber enfin, au XVIIe siècle, sous la tyrannie, par suite de la nécessité où fut Louis XIV d'imposer sa volonté pour en finir avec le désordre. Comme lillois, j'ai alors

béni de nouveau la mémoire de Jeanne de Lille et de Gui de Dampierre, nos législateurs. Dès le XIIIe siècle, une sage liberté et de précieux priviléges, constamment respectés, à une exception près, isolée et sans importance, au XVIIIe siècle, inspirèrent à la bourgeoisie et au magistrat un attachement inviolable à leurs droits et une fidélité constante à leurs souverains légitimes. »

« Le mémoire relatif à la cité de Colmar est traité méthodiquement et les faits y sont décrits de manière à attacher le lecteur. Il en est de même de la plupart des écrits que renferme le bulletin. La société de l'Alsace est, sous tous les rapports, à la hauteur de la belle mission qu'elle s'est imposée ; le succès couronnera ses efforts et elle est assurée de la considération du monde savant. »

M. le Président procède à la formation des diverses sous-commissions qui, avec le concours du bureau, prépareront les travaux dont il a été question dans les précédentes séances.

La sous-commission, qui aura mission de relever les inscriptions funéraires ou monumentales, se composera de MM. de la Phalecque, Verly et Desplanque.

MM. l'abbé Carnel, de la Phalecque, Verly sont appelés à former la sous-commission qui rédigera le projet d'inventaire des objets précieux conservés dans les églises, musées, collections publiques ou particulières du département.

Enfin le travail de la statistique féodale est confié à une sous-commission composée de MM. de la Phalecque, l'abbé Carnel, Desplanque et Verly.

M. le Président entretient ensuite la Commission de la nécessité de s'occuper dès-à-présent de réunir toutes les observations qui pourront se produire touchant les erreurs ou omissions remarquées dans le travail de la statistique archéologique. Ces observations réunies formeront un dossier spécial à l'aide duquel on pourra compléter le volume par un appendice.

L'appel qui est fait à ce sujet aux membres résidants sera adressé également aux membres correspondants de chaque arrondissement.

M le Président émet l'idée, afin de donner au travail de la statistique archéologique tout l'intérêt et toute l'utilité qu'il est susceptible de présenter, de le clôre par un index alphabétique des noms de lieux et de personnes.

Ce projet, sur lequel M. Ch. Vincent ajoute quelques développements, est approuvé et encouragé par la Commission.

MM. Ed. Van Hende et Ch. Vincent veuillent bien se charger du soin de le mettre à exécution.

Le Secrétaire-Archiviste donne lecture d'un projet de circulaire aux correspondants pour les informer de la nouvelle composition du bureau et les inviter à faire connaître si leur concours est toujours assuré à la Commission.

La Commission approuve cette circulaire et décide qu'elle sera insérée au bulletin. En voici le texte :

« Monsieur et cher Collègue,

» La présidence de la Commission historique du Nord étant devenue vacante par suite de la mort de notre regretté collègue, M. le docteur Le Glay, la Commission a conféré le titre de Président à M. de Coussemaker, et celui de Vice-Président à M. le comte de Melun. Le bureau se trouve ainsi constitué :

MM. de Coussemaker, *Président ;*
Le Comte de Melun, *Vice-Président ;*
Chon, *Secrétaire-Général ;*
Ch. Vincent, *Secrétaire-Archiviste.*

» Vous avez pu remarquer, Monsieur et cher Collègue, que depuis quelques années et spécialement pendant ces trois dernières, la Commission historique a donné à ses travaux une plus grande activité. Ses principaux efforts se sont concentrés sur la Statistique archéologique du département du Nord, dont elle

poursuit l'accomplissement sans relâche ; les arrondissements de Lille, de Dunkerque, de Cambrai et d'Hazebrouck figurent dans les tomes VI et VII du Bulletin. On achève en ce moment l'impression de l'arrondissement de Valenciennes ; ceux de Douai et d'Avesnes sont en préparation et ne tarderont pas à être terminés. Tout fait donc espérer que ce travail important sera bientôt complet.

» Afin de le rendre le moins imparfait possible, il sera fait un appel à tous les membres de la Commission pour qu'ils signalent les rectifications à faire ou les omissions à réparer. Ces notes trouveront leur place dans un appendice ou supplément.

» La Commission ne compte pas borner ses travaux d'ensemble à la Statistique archéologique ; quelques autres dont le programme s'élabore en ce moment et sur lesquels j'aurai bientôt l'honneur d'appeler votre attention seront soumis à l'étude. Mais ces travaux, je me hâte de le dire, ne pourront s'accomplir sans le concours effectif et sérieux de tous les membres de la Commission. Ce concours consistera princicipalement en renseignements à fournir, renseignements locaux que les membres de chaque localité seuls pourront donner utilement et exactement.

» La Commission ne doute pas, Monsieur et cher Collègue, que vous voudrez bien lui prêter votre concours actif. C'est dans cet espoir que je vous prie de vouloir bien m'en donner l'assurance par une réponse à la présente.

» La réorganisation de la Commisssion devant avoir lieu par suite des pertes qu'elle a éprouvées et des vides nouveaux qui pourraient se produire, je vous serai obligé, Monsieur et cher Collègue, de me faire parvenir la réponse réclamée dans le délai le plus court possible et en tout cas *avant le* 1er *février prochain.* (1)

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président ;* Comte DE MELUN, DE LA PHALECQUE, ED. VAN HENDE, l'abbé CARNEL, VERLY, DESPLANQUE, CH. VINCENT, *secrétaire.*

---

(1) Cette circulaire a été publiée à la date du 18 janvier 1864.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

M. LE PRÉSIDENT, en ouvrant la séance, annonce le décès de M. CHAMONIN, membre correspondant à Dunkerque.

La Commission décide que l'expression des regrets que lui inspire cette perte nouvelle sera consignée au procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier précédent est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Mémoires de l'Académie de Stanislas, à Nancy, 1862, 2 vol.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. — Documents pour servir à la description scientifique de la Lorraine.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. 6, 1863.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers, t. XXVII, année 1862.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, novembre 1863.

Bulletin de la Société de l'Union des Arts, de Marseille, 17e livraison.

De la part des Auteurs :

Les Orphelins de Visschermoëre, esquisse des choses dunkerquoises au XVIe siècle, par Victor Derode, 1863.

CORRESPONDANCE.

M. le Président informe la Commission qu'un certain nombre de réponses à la circulaire du 18 janvier dernier sont parvenues. Ces réponses seront communiquées ultérieurement avec celles qui sont encore attendues.

La Commission décide qu'un rappel sera adressé par M. le Président aux membres en retard.

TRAVAUX.

M. A. Desplanque, rapporteur de la sous-commission des inscriptions funéraires et monumentales, soumet à la Commission le plan du travail projeté :

« Le recueil des inscriptions du Nord serait établi dans le même format que celui des recueils du même genre qui se publient dans les provinces d'Anvers, de Bruges et de Gand.

» Seraient admises en principe à figurer dans le recueil toutes les inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789, qui subsistent encore ou dont on a conservé le texte dans des ouvrages soit imprimés, soit manuscrits. On élaguerait, toutefois, celles qui paraîtraient complètement dépourvues d'intérêt.

» Le texte des inscriptions devrait être accompgné de notes historiques sur les familles et les personnages y mentionnés; il serait en outre enrichi des dessins et blasons qui figurent sur l'original, par le procédé d'estampage si heureusement appliqué, dans beaucoup de cas, par M. Verly.

» Le recueil serait divisé par *arrondissements*, par *cantons* et par *communes;* il y aurait autant de séries d'inscriptions pour chaque localité qu'elle compte ou a compté dans son sein d'établissements religieux, d'églises paroissiales, chapitres ou monastères.

» Chaque série d'inscriptions serait précédée d'une description succincte du local auquel elle appartient ou a appartenu. »

M. le Président annonce qu'il s'est concerté avec un éditeur de Lille, qui se charge d'entreprendre cette publication à ses frais et qui s'engage à mettre à la disposition de la Commission un certain nombre d'exemplaires.

La Commission approuve ces dispositions

M. Th. Leuridant, membre correspondant à Roubaix, qui assiste à la séance, fait une communication relative aux fiefs qui existaient dans la circonscription de Roubaix.

La Commission entend cette communication avec intérêt et décide que M. Leuridant sera appelé à faire partie de la sous-commission chargée de préparer le travail de la statistique féodale.

COMMUNICATIONS.

M. le Président rappelle qu'aux termes de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique du 15 mars 1863, la réunion générale des sociétés savantes aura lieu à Paris dans le courant du mois d'avril prochain et que les membres qui voudraient prendre part aux lectures publiques devront transmettre immédiatement à Son Excellence les manuscrits de leurs notices ou mémoires

Il est décidé que la Commission historique sera représentée dans cette solennité par plusieurs de ses membres qui seront désignés ultérieurement.

M. le Président entretient la Commission du vœu exprimé par M. Th. Leuridant tendant à ce que les membres correspondants de l'arrondissement de Lille, qui en feraient la demande, puissent être assimilés aux membres résidants. Après quelques observations échangées, cette demande est réservée jusqu'au moment où il sera procédé à la réorganisation, qui résultera de la création projetée des sous-comités d'arrondissement.

Le Secrétaire-Archiviste renseigne la Commission sur l'état d'avancement du travail de la Statistique archéologique. L'impression de l'arrondissement de Valenciennes vient d'être terminée. Les arrondissements de Douai et d'Avesnes restent seuls à parvenir. On espère les recevoir prochainement.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, *président ;* le comte de Melun, Ed. Van Hende, Desplanque, Ch. Marteau, de Caulaincourt, de la Phalecque, l'abbé Carnel, Chon, Th. Leuridant, Bergerot, Ch. Vincent, *secrétaire.*

SÉANCE DU 10 MARS 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 4 février est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 2e série, t. II, 1re livraison.

Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, 3e série, t. II, n° II, novembre 1863.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1863, n° 4.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes, t. XVI, 15e année, 1 fascicule.

Bulletin de l'Union des Arts, de Marseille, t. II. 1re livraison.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e et 3e trimestres 1863, n° 43.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, tome seizième.

De la part des Auteurs :

Revue critique et bibliographique, publiée sous la direction de M. Ad. Hatzfeld, 2e livraison, février 1864.

Revue nouvelle, t. I, 1re année, janvier 1864.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Revue des Sociétés savantes des départements, 3e série, t. II, décembre 1863.

Ce fascicule contient, pages 518 et suivantes, un rapport de M. J. Desnoyers sur les travaux de la Commission historique contenus dans les tomes V et VI de son bulletin.

CORRESPONDANCE.

Lettre par laquelle M. Brassart rend compte du degré d'avancement de la statistique archéologique de l'arrondissement de Douai.

Le comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale à Gand, demande à la Commission d'échanger ses publications. Cette offre est acceptée avec empressement.

Lettre par laquelle la Société Philomatique de Verdun-sur-Meuse accepte de son côté une proposition semblable qui lui a été faite par la Commission et annonce l'envoi de cinq volumes de ses mémoires.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique, du 15

février 1864, annonçant que la distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne le samedi 2 avril prochain.

TRAVAUX DES MEMBRES. — RAPPORT.

M. DE LA PHALECQUE, rapporteur de la sous-commission de la statistique féodale, rend compte du plan qui a paru devoir être adopté pour l'exécution du travail :

« Il sera établi une statistique feodale se composant du relevé des fiefs situés dans les diverses parties des provinces qui ont concouru à former le département du Nord.

On répartirait les fiefs par provinces, châtellenies et autres subdivisions locales, antérieures à 1789.

La description de chaque fief comprendrait :

1° La situation et la contenance ;

2° Les noms anciens ;

3° Les armoiries du fief ou de son dernier possesseur ;

4° L'énumération des droits honorifiques et utiles ;

5° Les faits historiques.

Le travail serait accompagné de cartes, dont la publication se trouverait subordonnée toutefois aux renseignements positifs que l'on pourrait se procurer touchant la véritable situation des fiefs. »

La Commission approuve ce projet.

M. TH. LEURIDANT se charge, avec le concours de la sous-commission, de la rédaction du travail de la châtellenie de Lille.

M. A. DESPLANQUE lit la première partie de son rapport sur les diverses communications faites par M. LE BARON DE GIRARDOT et qui se rattachent à l'histoire du pays et notamment à celle des Etats de Flandre. — Cette lecture est entendue avec intérêt par la Commission qui invite M. DESPLANQUE à terminer son travail le

plus tôt possible, une place lui étant réservée dans le bulletin. Deux nouveaux documents, envoyés par M. de Girardot, sont remis à M. Desplanque.

COMMUNICATIONS.

M. de Coussemaker dépose une note extraite d'un manuscrit de Dom Grenier, existant à la Bibliothèque Impériale, relative à la cession de la ville d'Avesnes, faite en 1556, par Philippe de Croy, duc d'Archot, au roi d'Espagne Philippe II.

M. Roussel-Defontaine exprime le vœu que les collections de manuscrits qui existent chez les particuliers soient inventoriées.

La Commission s'associe à ce vœu, qui pourra se trouver réalisé par le répertoire des objets précieux dont la Commission a entrepris la rédaction.

M. de Coussemaker annonce à la Commission qu'il est à sa connaissance que le Musée britannique à Londres contient un grand nombre de documents relatifs à notre pays. Il fera en sorte d'établir avec les administrateurs de cet établissement des relations qui pourront être profitables à la Commission.

La séance est levée.

Etaient présents : MM. de Coussemaker, *président ;* de la Phalecque, de Caulaincourt, Desplanque, l'abbé Carnel, Balson ; MM. Roussel-Defontaine, l'abbé Dervaux, *membres correspondants;* Ch. Vincent, *secrétaire.*

SÉANCE DU 7 AVRIL 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars 1864 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés.

Bulletin du Comité Flamand de France, t. III, n° 6, novembre et décembre 1863.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, janvier et février 1864.

Société des Antiquaires de la Morinie; bulletin historique, 12e année, 47e et 48e, livraisons, juillet-décembre 1863.

Bulletin de l'Union des Arts, Marseille, t. II, 2e livraison.

Mémoires de la Société Philomatique de Verdun (Meuse); 2e, 3e, 4e, 5e, 6e vol., avec atlas séparé.

Annales de la Société Impériale d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire, t. VII, année 1863, 3e livraison.

Mémoire de la Commission des Antiquaires du département de la Côte-d'Or, t. VI, 2e livraison, 1862-63.

De la part des Auteurs :

Jarnac enferré par lui-même, réponse à M. L. Levasseur, à propos du catéchisme d'économie politique de M. Du Mernil Marigny, par M. A. Humbert.

Collection de Précis historiques, par M. Ed. Terwecoren, de la Compagnie de Jésus, 1864, 1er avril, 295e livraison.

Notice sur la vie et les travaux de M. le docteur Le Glay, archiviste du département du Nord, membre de l'Institut, par M. A. Desplanque, son successeur. (Extrait de l'Annuaire du département du Nord, année 1864.)

COMMUNICATIIONS.

M. DE COUSSEMAKER ayant assisté avec MM. DE MELUN et DE GODEFROY DE MENILGLAISE, à la Sorbonne les 30-31 mars et 1er avril, à la réunion des Sociétés savantes, comme délégué de la Commission, rend compte de cette solennité, qui a offert un très-grand intérêt sous le rapport de la propagation des études historiques et archéologiques, et dont la création est destinée à exercer la plus heureuse influence sur les travaux des Compagnies.

TRAVAUX DES MEMBRES.

M. VERLY dépose des extraits d'un manuscrit existant à la bibliothèque de Lille, et relatif à des villages qui faisaient partie de la châtellenie de Lille.

Ce document est remis à M. LEURIDANT, comme étant susceptible d'être consulté pour la rédaction du travail de la statistique féodale.

M. A. DESPLANQUE lit la deuxième partie de son rapport sur les diverses communications faites par M. le baron de Girardot, et qui se rattachent à l'histoire du pays, notamment à celle des États de Flandre.

M. DE MELUN met sous les yeux de la Commission un ouvrage publié à Lille en 1772, intitulé : *Guide des étrangers à Lille, ou description de la ville et de ses environs, précédé d'un abrégé de son histoire, depuis son établissement jusqu'à présent.*

Ce volume précieux sera mis par M. DE MELUN à la disposition des Membres chargés de préparer l'inventaire artistique et archéologique.

M. DE COUSSEMAKER rappelle que dans sa notice sur quelques épitaphes des églises de Comines, Cambrai, Condé, etc., etc., insérée au Bulletin, t. V, page 388, il a fait figurer l'épitaphe de *Josquin Des Prés*, le plus célèbre musicien de la fin du XVe siècle, et que l'on croit originaire de Condé.

On ne connaissait jusqu'à présent aucun portrait gravé de cet artiste. M. VANDER STRAETEN, attaché aux archives du royaume de Belgique, à Bruxelles, vient d'en découvrir un dans la bibliothèque royale de cette ville.

Étaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *président* ; DE MELUN, l'abbé CARNEL, DE LA PHALECQUE, DESPLANQUE, VERLY, LEURIDANT, Ch. VINCENT, *secrétaire*.

SÉANCE DU 12 MAI 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 1864 est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes :

Revue des Sociétés savantes des départements, janvier-février 1864.

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, *à St.-Omer*, t. III, IV, V, VI, VII, IX, X, avec les atlas, plus ***Le Coutumier de Guines*** et divers fascicules du Bulletin.

Mémoires de la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, années 1862 et 1863, 2 vol.

Bulletin de la Société académique de Brest, t. III, 1re livraison.

Archives de l'agriculture du Nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, n° 12, décembre 1863.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la

Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes, mars 1864.

Bulletin du Comité Flamand de France, t III, janvier et février 1864.

Recueil des inscriptions funéraires et monumentale de la Flandre orientale à Gand, 36 premières livraisons.

Bulletin de l'Union des Arts de Marseille, t. II, 3 livraisons.

De la part des Auteurs :

Sceau et monnaies de Quentibolo, roi de Lorraine, 895-900. Monnaie de son successeur, Louis, fils d'Arnould, 900-911, par M. Ch. Robert.

Aperçu sigillographique des archives départementales de la Somme, par M. de Boyer de Sainte-Suzanne, membre titulaire non résidant des Antiquaires de Picardie.

Notre Dame du Saint-Cordon, souvenir de l'an 1864, par L. Cellier, Valenciennes.

Recherches sur divers lieux du pays des Silvanectes; études sur les anciens chemins de cette contrée, gaulois, romains, gaulois-romanés ou mérovingiens, par M. Peigné-Delacourt, membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie; Amiens, 1864.

CORRESPONDANCE.

Lettre du Secrétaire du Comité de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale à Gand, relative à l'envoi, à titre d'échange, des 36 premières livraisons de ce recueil.

La Commission exprime sa satisfaction de posséder cette intéressante publication, qui sera utilement consultée pour la rédaction du travail de même nature qu'elle a entrepris.

Lettre de M. Dufeutrel, à Lille, qui informe la Commission que parmi les matériaux provenant de la démolition de plusieurs maisons qui existaient à front de la digue et du contour St.-Blaise, section de Wazemmes, se trouvent des pierres avec inscriptions.

M. Verly annonce qu'ayant eu connaissance de cette découverte, il s'est empressé de relever l'une de ces inscriptions, mentionnant la sépulture de *Nicolas Quenniprez*, décédé le 12 août 1745, administrateur de la chapelle de Sainte-Anne, et il met le texte de cette inscription sous les yeux de la Commission.

M. Verly ajoute que les inscriptions des autres pierres sont tellement effacées, qu'il lui a été impossible de les lire.

D'après l'opinion de M. Dufeutrel, la chapelle de Sainte-Anne aurait existé en cet endroit.

Ce point reste à vérifier ; M. de la Phalecque pense que l'on trouverait peut-être des renseignements à ce sujet dans un volume publié à Lille en 1729 et intitulé : *La Sainte Vierge honorée dans sa chapelle, à Esquermes, sous le titre de Notre-Dame de Réconciliation.*

M. de la Phalecque veut bien mettre cet ouvrage à la disposition de la Commission.

Des remerciements seront adressés à M. Dufeutrel pour sa communication.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Brun-Lavainne communique la copie qu'il a faite d'un original de compte de dépense ainsi intitulé :

Compte de dépense de la maison du duc de Bourgogne et de Brabant (Charles-le-Téméraire), pendant la journée de lundi 31 *juillet* 1470 — *tout ledit jour au chasteau de Crottoy, à petit estat et compaignie, et le surplus de sondit estat, demeure à Hesdin, où l'attendre illecq.*

M. Brun-Lavainne, sur la demande qui lui en est faite, lira, dans une prochaine séance, un travail sur ce document.

Le Secrétaire-Archiviste donne lecture d'un projet de règlement relatif à l'organisation intérieure de la Commission, ainsi qu'à celle des sous-comités d'arrondissement.

Après délibération, la Commission adopte et décide que le règlement dont s'agit sera soumis à l'approbation de M. le Préfet.

Une liste de candidats au titre de membres honoraires titulaires et correspondants est ensuite adoptée par la Commission.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, *Président ;* Ed. Van-Hende, Verly, l'abbé Carnel, Chon, Balson, de la Phalecque, Brun-Lavainne, et Ch. Vincent, *Secrétaire.*

M. Desplanque s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

SÉANCE DU 2 JUIN 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. Ch. VINCENT

Le Président, en ouvrant la séance, annonce à la Commission la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de M. Arthur Dinaux, membre correspondant.

La Commission décide que l'expression de ses regrets sera consignée au procès-verbal.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des Sociétés savantes des départements, 3e série, tome III, mars 1864.

De la part des Sociétés :

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la

Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, avril 1864.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1864, n° 1.

De la part des Auteurs :

Le Moniteur des bons livres, journal fondé pour leur propagation dans les familles; Paris, publié par Napoléon Chaix et Cie.

Au sujet de l'envoi fait par M. le Ministre de l'Instruction publique de la *Revue des Sociétés savantes*, M. Ch. Vincent propose de décider que cette revue, qui contient les rapports du Comité impérial sur les divers travaux publiés par les Corps savants de France, sera désormais l'objet d'un examen spécial, au fur et à mesure de l'envoi des fascicules.

De cette façon la Commission, tenue au courant de toutes les mesures prises et des questions traitées sur divers points, pourra adopter celles de ces mesures qui auront reçu l'approbation du Comité impérial et donner ainsi à son œuvre la direction jugée la plus utile dans l'intérêt de la science archéologique.

Cette proposition est adoptée. M. Roussel-Defontaine veut bien se charger de l'examen dont s'agit, et rendre compte à la Commission du résultat de ses observations.

CORRESPONDANCE.

Le Président donne lecture de la lettre en date du 28 mai, par laquelle M. le Préfet annonce qu'ayant trouvé sagement conçu le projet de règlement que la Commission lui a soumis, il y a donné son approbation.

Aux termes du règlement, qui sera inséré au Bulletin (1), l'organisation des Sous-comités d'arrondissement est décidée, et le bureau est chargé d'assurer l'exécution de cette mesure.

(1) Voir ci-après page 156.

Conformément aux propositions de la Commission, M. le Préfet, par un arrêté, qui porte également la date du 28 mai, dont il est donné lecture, a nommé :

MEMBRE HONORAIRE.

M. DE BEAUMONT, membre correspondant à Cambrai, docteur en médecine.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

M. ROUSSEL-DEFONTAINE, membre correspondant, maire de la ville de Tourcoing ;

M. BRUN-LAVAINNE, membre correspondant, secrétaire de la mairie de Roubaix ;

M. Th. LEURIDANT, membre correspondant, bibliothécaire, archiviste de la ville de Roubaix,

MEMBRES CORRESPONDANTS DANS LES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement d'Avesnes.

M. CAVERNE, Éliacin, pharmacien à Avesnes, membre de la Société d'archéologie de cette ville.

Arrondissement de Cambrai.

M. DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, Sous-Préfet de Cambrai ;

M. A. DURIEU, professeur de dessin à Cambrai, membre de la Société d'Emulation de cette ville.

Arrondissement de Douai.

M. ASSELIN, ancien maire de Douai ;

M. l'abbé DEHAINE, sous-bibliothécaire et archiviste de la ville de Douai,

M. BRASSART, Félix, avocat, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

M. Delaroière, ancien maire à Bergues;

M. Demeunynck, docteur en médecine et maire à Bourbourg;

M. Vercoustre, conducteur des waeteringues à Bourbourg.

Arrondissement d'Hazebrouck.

M. David, ancien magistrat à Wemaers-Cappel;

M. Arnould de Tournai, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Estaires.

Arrondissement de Valenciennes.

M. Cellier, membre de la commission des archives de la ville de Valenciennes;

M. Martin, Adolphe, secrétaire-général de la Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Valenciennes.

MEMBRE CORRESPONDANT HORS LE DÉPARTEMENT.

M. Vincent, A.-J.-H., membre de l'Institut, à Paris.

Aux termes de l'arrête de M. le Préfet, notification en sera faite, par les soins du Président, à chacune des personnes qu'il concerne.

Une circulaire sera adressée aux membres correspondants pour les informer de la création des sous-comités d'arrondissement.

Lettre de M. Derbigny, qui se démet de son titre de membre correspondant. La Commission, en prenant acte de cette démission exprime ses regrets de se voir privée de la collaboration éclairée qu'aurait pu lui prêter M. Derbigny.

Sur la proposition du bureau, la Commission décide qu'un diplôme sera délivré à chacun des membres.

TRAVAUX.

M. Brun-Lavainne donne lecture du travail annoncé dans la dernière séance, sur le document relatif au compte de dépenses de la maison de Charles-le-Téméraire en 1470.

La Commission vote l'impression de cet intéressant travail. (1)

COMMUNICATIONS.

Il résulte de la communication qu'a bien voulu faire M. de la Phalecque, du volume publié en 1729, et mentionné dans la séance du 12 mai, qu'il n'y est pas fait mention de chapelle dédiée à Sainte-Anne parmi celles qui servaient de stations sur le chemin conduisant à Notre Dame de Réconciliation, à Esquermes.

Il est donc à croire que l'indication sur la pierre signalée par M. Dufeutrel se rapporte à une chapelle de Sainte-Anne qui existait sans doute sur un autre emplacement.

Le Président communique une circulaire de M. le Préfet du Pas-de-Calais, publiée dans le Recueil des Actes administratifs de ce département, et qui est relative à la conservation des monuments historiques. Cette circulaire est accompagnée d'un extrait de diverses instructions ministérielles et notamment de celle de M. le Ministre d'État du 24 juillet 1863.

A cette occasion, quelques membres font remarquer qu'il s'opère dans diverses églises du département, sous prétexte de restaurations, des modifications regrettables. Pour prévenir les inconvénients que présente un semblable état de choses, et dans l'intérêt des monuments, la Commission pense qu'il serait utile de proposer à l'autorité supérieure d'adopter, dans le Nord, une mesure semblable à celle qui vient d'être prise dans le Pas-de-Calais.

Le Président adressera une lettre dans ce sens à M. le Préfet.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, *Président;* Ed. Van-Hende, de la Phalecque, Chon, Brun-Lavainne, Roussel-Defontaine; Ch. Vincent, *Secrétaire.*

(1) Voir ci-après page 189.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER.— Secrétaire, M. Ch. VINCENT.

Le procès verbal de la séance du 2 juin est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

De la part des Sociétés.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, XLIVe année, 1862-1863, 1re et 2e partie, 2 vol.

Bulletin du Comité flamand de France, t. III, n° 8, mars et avril 1864.

Revue agricole industrielle, littéraire, artistique, publiée par la Société Impériale d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes, mai 1864.

Archives de l'Agriculture du Nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille, n° 12, décembre 1863, nos 1. 2, 3, janvier, février et mars 1864.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 4e trimestre de 1863, n° 44.

Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, 2e série, t. IIe, année 1862.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. VIIIe, 2e livraison.

Rapport sur la situation de cette Société, en 1863.

De la part des Auteurs:

Les Harmonistes des XIIe et XIIIe siècles, par E. DE COUSSEMAKER, 1864.

Relations des fouilles exécutés avec l'autorisation du Gouvernement dans l'ancien séminaire de Douai, dit ***Collége du Pape***, par M. A. ASSELIN, brochure.

Considérations sur la position géographique du Vicus Helena, par A.-J.-H. Vincent, Membre de l'Institut, brochure (Extrait des Mémoires de la Société Royale des Sciences de Lille).

De la Notation musicale attribuée à Boëce et de quelques anciens récits qui se trouvent dans le manuscrit latin, n° 989 de la Bibliothèque Impériale. — Nouvelles considérations sur la Musique et la Versification du moyen-âge, par A.-J.-H. Vincent, membre de l'Institut, brochure, 1855.

Réponse à M. Fétis et réfutation de son Mémoire sur cette question : les Grecs et les Romains ont-ils connu l'harmonie simultanée des sons? en ont-ils fait usage dans leur musique, par le même, brochure, 1859.

Fondation d'Hesdinfort.—Conseils politiques adressés à la princesse Marie, régente des Pays-Bas pour Charles-Quint, sur les moyens d'accroître en peu de temps la population d'Hesdinfert, bâti en 1554, par Philibert, duc de Savoie (n° 157 du catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer). — *Extraits des Mémoires des Antiquaires de la Morinie*, par le même, brochure, Saint-Omer, 1857.

Examen de l'écrit intitulé : la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie, traduite du grec, par le même, 1862.

De la Balistique chez les Anciens, par le même, 1862.

CORRESPONDANCE.

M. Vincent, membre de l'Institut, accuse réception de sa nomination au titre de membre correspondant et remercie la Commission de l'avoir associé à ses travaux.

Lettres par lesquelles MM. Caverne, de Boyer de Ste.-Suzanne, A. Durieu, Asselin, l'Abbé Dehaene, Brassart Félix, Delaroière, Demeunynck, Vercoustre, David, Arnould Detournai, Cellier, Martin, nommés au même titre, adressent également leurs remerciements.

M. Dufeutrel, a qui il a été donné communication de la partie du procès-verbal de la séance de juin relative à l'emplacement d'une chapelle de Sainte-Anne, informe la Commission qu'après de nouvelles recherches, il croit pouvoir persister dans sa première opinion, sans pouvoir, toutefois, l'appuyer sur des preuves certaines qu'il ne désespère pas de fournir ultérieurement.

M. Dufeutrel dit en même temps que dans la cour de l'ancienne Mairie de Wazemmes, aujourd'hui place Philippe-de-Girard, il existait des pierres tumulaires dont le plus grand nombre était retourné, les inscriptions face en terre. Il ajoute qu'il ne lui a pas été possible de savoir ce que ces pierres sont devenues.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

Le Secrétaire-Archiviste donne lecture de la circulaire adressée le 20 juin 1864, aux membres correspondants, pour les informer de la création des Sous-Comités d'arrondissement (1).

Conformément à la décision prise par la Commission, en exécution à l'article 15 du règlement, un membre correspondant a été désigné dans chaque arrondissement pour présider le Sous-Comité, savoir :

Sous-Comité	d'Avesnes,	M. Cabaret.
—	Cambrai,	M. A. Wilbert.
—	Douai,	M. Tailliar.
—	Dunkerque,	M. V. Derode.
—	Hazebrouck,	M. Quenson.
—	Valenciennes,	M. E. Grar.

Chacun de ces membres, à qui des instructions ont été adressées, ayant fait connaître son acceptation, les Sous-comités se trouvent définitivement organisés. Ceux des arrondissements de Cambrai et

(1) Voir page 162.

de Douai, ont tenu une première séance, dont le procès-verbal a été transmis.

La Commission donne son approbation aux délibérations prises et décide que les procès-verbaux des Sous-comités seront réunis et publiés périodiquement, par extraits, dans le bulletin sous une rubrique spéciale.

M. David communique une inscription monumentale de Jean De Halle, seigneur d'Angest en Arnecke, etc., fondateur du couvent des Capucins à Bailleul, mort à Bergues le 27 novembre 1630, à l'âge de 33 ans.

Cette inscription qui mentionne divers dons et legs importants au profit des maisons religieuses de Bergues et de Bailleul, trouvera sa place dans le Recueil d'inscriptions funéraires et monumentales de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. de la Phalecque, à la suite d'une correspondance qu'il a eu avec une personne habitant la Belgique au sujet de l'écu de Flandre, entretient la Commission de cette question.

Suivant l'opinion émise, l'écu gironné de Flandre, aurait été un écu territorial, tandis que l'écu au lion aurait été un écu personnel. Cette prétention s'appuie sur un certain nombre de pièces, parmi lesquelles il suffit d'en citer une pour démontrer, selon M. de la Phalecque, l'erreur de cette opinion et l'exactitude de celle qu'il a émise :

Notre collègue avait dit : « Notre-Dame de Bourbourg, fondée » en 1102, portait Flandre ancien » ; en contrôlant cette assertion, il a trouvé qu'elle était incomplète, que l'écu était : parti au 1er de Flandre ancien et au 2e billeté au lion. — L'écu parti est généralement un écu de femme ; hors, c'est une femme, Clémence de Bourgogne, épouse de Robert II, de Jérusalem, comte de Flandre, qui a fondé l'abbaye de Bourbourg. — Cet écu est et ne peut être que le sien. » Quant à l'écu gironné, il est évident que c'était l'écu personnel de Robert II, son mari ; ce qui démontre encore qu'il ne pouvait être en même temps, l'écu territorial de la Flandre.

Aucun écu territorial n'apparaissant, d'ailleurs, M. de la Pha-

LECQUE est amené à conclure qu'à cette époque reculée, il n'existait que des écus personnels.

L'écu de Notre-Dame de Bourbourg, ajoute M. DE LA PHALECQUE, prouve que c'est par erreur que dans la salle des Croisades, de Versailles, l'on attribue l'écu au lion au comte Robert, mari de Clémence de Bourgogne.

M. DE SMYTTERE annonce à la commission, dans le but d'assurer la réalisation de la proposition qu'il a faite dans le sein de la Commission, en mai 1862, et qui est relative à l'érection d'un monument commémoratif de la bataille de Peene, en 1677, il a préparé un travail historique sur ce fait d'armes qui, par son résultat, a réuni définitivement à la France la Flandre maritime.

Il donne lecture de l'introduction, et comme M. DE SMYTTÈRE, par suite d'absence ne pourra assister aux premières réunions ultérieures, il est invité à déposer son manuscrit, afin que la Commission l'examine en vue de son impression dans le bulletin.

Par suite du désir manifesté par la Commission, dans sa dernière séance, le Président annonce qu'il a adressé à M le Préfet la lettre suivante :

Lille, le 25 juin 1864.

MONSIEUR LE PRÉFET,

« En donnant communication à la Commission historique de la circulaire que M. le Préfet du Pas-de Calais a adressée le 21 mai dernier à MM. les Sous-Préfets et Maires de son département, au sujet des monuments historiques, plusieurs membres ont signalé divers cas de restauration d'églises du Nord, où le caractère architural des édifices anciens, loin d'être reepecté, est au contraire modifié et dénaturé de la manière la plus regrettable.

» La Commission historique a pensé, Monsieur le Préfet, qu'il serait bien de rappeler également à MM. les Maires de notre département, les prescriptions de l'Administration supérieure à ce sujet et elle m'a chargé, en conséquence, de vous prier de vouloir

bien examiner s'il n'y aurait pas lieu d'adreser à ces fonctionnaires une circulaire analogue à celle de M. votre collègue, en l'accompagnant comme il l'a fait, d'extraits de principales instructions ministérielles sur la matière, notamment de la circulaire du 16 novembre 1832.

» Ce serait aussi l'occasion, Monsieur le Préfet, de prévenir MM. les Maires qu'en leur qualité de membre de la fabrique, ils doivent veiller personnellement à ce que les objets d'art et d'archéologie ne disparaissent pas des églises.

» Cette question a aussi son importance. — Elle a déjà fixé à diverses reprises, d'une manière toute particulière, l'attention de la Commission qui à la suite de faits très-regrettables parvenus à sa connaissance, a cru devoir les signaler à Monseigneur l'Archevêque de Cambrai et réclamer son appui pour prévenir le retour de semblables abus.

» Je mets sous vos yeux, Monsieur le Préfet, copie de la correspondance échangée à ce sujet, en 1860, entre Monseigneur et la Commission, qui a eu le regret de constater depuis lors que les recommandations que Sa Grandeur a pu faire n'ont pas été exactement observées partout.

» En raison de cet état de choses, la Commission historique a conçu le projet d'établir elle-même l'inventaire de tous les objets d'art dignes d'intérêt au point de vue archéologique, existant dans les églises ainsi que dans les collections publiques et particulières.

» Pour accomplir cet important travail, le concours de MM. les Curés et de MM. les Maires deviendra indispensable et lorsque le moment sera arrivé, nous aurons l'honneur, Monsieur le Préfet, de réclamer à cet égard, d'une manière particulière, votre haute et puissante intervention.

» En attendant, la Commission croit devoir se borner à appeler votre attention sur les édifices bâtis, particulièrement sur les églises et vous prier, le cas échéant, de protéger ces monuments contre les mutilations et les restaurations de mauvais goût auxquelles ils sont trop souvent exposés.

» Cette première mesure satisfait en partie aux recommandations contenues dans la circulaire de M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, en date du 24 juillet 1863, que vous avez bien voulu communiquer à la Commission le 31 du même mois avec le Recueil des circulaires et rapports sur le service et la conservation des monuments historiques de France.

» Quant au reste, l'extrait ci-joint du procès-verbal de la séance du 5 novembre 1863, vous indiquera ce que la Commission a résolu de faire pour seconder les vues de Son Excellence.

» Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Président de la Commission,
DE COUSSEMAKER.

La Commission approuve.

Le SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE donne lecture du rapport adressé à M. le Préfet sur les travaux de l'année 1863-1864 et destiné à être mis sous les yeux du Conseil général.

La Commission donne également son approbation à ce rapport, qui sera inséré à la suite du présent procès-verbal (1).

Etaient présents : MM. DE COUSSEMAKER, *Président* ; BRUN-LAVAINNE, DE SMYTTÈRE, CHON, VERLY, BALSON, DE LA PHALECQUE, l'abbé CARNEL, Ed. VAN HENDE, DAVID, membre correspondant; Ch. VINCENT, *Secrétaire*.

SÉANCE DU 4 AOUT 1864.

Présidence, de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire, M. CH. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS.

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Sociétés des Antiquaires de Picardie, 2e série, tome IX.

(1) Voir ci-après, page 165.

Précis analytique des travaux de l'Académie Impériale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1862-1863.

Un fascicule du Bulletin de la Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, pages 183 à 198.

De la part de M. le Maire de Roubaix:

Histoire de la fabrique de Roubaix, par Th. Leuridan, *déposé par l'auteur*.

M. Asselin envoie les statuts de la *Société des Amis des Arts de Douai*, ainsi que le compte-rendu de la séance publique et de la loterie annuelle du 14 juillet 1864.

CORRESPONDANCE.

M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. le Préfet, relative à la conservation des monuments historiques.

Lille, le 20 juillet 1864.

Monsieur le Président, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 25 juin dernier, vous m'avez demandé, au nom de la Commission historique, d'adresser à MM. les Maires du département des recommandations dans le but de protéger les édifices anciens, notamment les églises, contre les mutilations et les restaurations de mauvais goût qui y sont trop souvent pratiquées.

Appréciant l'importance et le bien fondé de cette demande, je me suis empressé d'y satisfaire et vous trouverez ci-joint, Monsieur le Président, un exemplaire de la circulaire que j'ai publiée à ce sujet.

Quant aux objets d'art, vous verrez que j'ai prescrit également des mesures en vue d'assurer leur conservation. J'approuve, d'ailleurs, le projet de dresser un inventaire général de ces objets. Lorsque le moment sera venu d'exécuter cet utile et laborieux tra-

vail, la Commission historique peut être assurée que je lui prêterai, dans la limite du possible, le concours nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, la nouvelle assurance de mes sentiments très-distingués.

Le Préfet du Nord,

VALLON.

La Commission charge son Président d'exprimer à M. le Préfet ses remerciements, pour avoir bien voulu satisfaire à la demande qu'elle lui a adressée à ce sujet (1), et décide que la circulaire préfectorale du 18 juillet, sera insérée dans le bulletin à la suite du présent procès-verbal (2).

M. le Préfet ayant bien voulu mettre un certain nombre d'exemplaires de cette circulaire à la disposition de la Commission, il en sera envoyé aux Sous-Comités, afin que chaque membre connaissant bien les dispositions favorables de l'autorité supérieure, puisse user, le cas échéant, de son initiative pour signaler sans retard les abus qu'il serait appelé à constater.

Lettre de M. Preux, correspondant à Douai, annonçant qu'il s'occupe du travail des inscriptions funéraires et monumentales de cet arrondissement.

Circulaire de l'Union des Arts de Marseille relative à la suspension momentanée de ses publications.

Programme des questions mises au concours de 1865 par la Société d'émulation de Cambrai.

Le Secrétaire-Archiviste donne lecture des procès-verbaux des séances des Sous-Comités de Dunkerque, de Valenciennes et d'Avesnes. La Commission donne son approbation aux déliberations prises

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. Th. Leuridan fait connaître le degré d'avancement de la statistique féodale de l'arrondissement de Lille.

(1) Voir la lettre du 25 juin 1864, page 149.

(2) Voir ci-après page 167.

Il résulte des renseignements fournis par M. Leuridan que ce travail, qui exige les recherches les plus laborieuses, est pourtant déjà assez avancé pour lui permettre d'espérer que dans quelques mois il pourra donner communication d'une partie.

Le même membre signale l'existence dans l'église de St.-Martin de Roubaix d'un rétable du seizième siècle, en bois sculpté, représentant les principaux actes de la vie de saint Jean-Baptiste. D'après le déslr exprimé, il sera écrit à M. le doyen de Saint-Martin pour lui demander, dans le cas où il existerait un dessin ou une photographie de ce rétable, dont l'exécution est à ce qu'il paraît très-remarquable, de vouloir bien gratifier la Commission d'un exemplaire.

M. de Coussemaker, au nom de la Sous-Commission chargée de l'inventaire des objets d'art et d'archéologie conservés dans les églises, collections publiques et particulières soumet le plan à adopter pour la rédaction de ce travail.

1° Les dépôts publics, tels que les musées, étant la plupart pourvus de catalogues dont la Commission historique pourra utilement se servir, la sous-commission a pensé que les investigations devront se porter avant tout sur les églises. Quant aux cabinets des particuliers, on s'adressera, lorsque le moment de s'en occuper sera venu, à leurs possesseurs soit pour obtenir communication de leur catalogue, s'il en existe, soit pour inventorier les objets les plus précieux de leurs collections.

2° L'inventaire de l'église comprendra tous les objets d'art et d'archéologie, tels que tableaux, sculptures, verrières, émaux, ciselures, ainsi que les objets servant au culte tels que châsses, croix, etc.

3° La description sommaire de chaque objet contiendra sa date ou à défaut l'indication approximative de l'époque où il a été fait, la place qu'il occupe dans l'église; son état de conservation; les meilleures mesures à prendre pour sa conservation en cas de détérioration.

Quand il s'agira d'un tableau, on dira s'il est sur toile ou sur panneau ; s'il s'agit d'une sculpture, on indiquera si elle est en marbre ou en bois : on fera connaître le sujet du tableau ou de la sculpture, leur date, leur style, le nom de leur auteur, etc., ainsi que leur provenance et les noms des donateurs le cas échéant.

5° Tous les objets seront classés sous la rubrique du monument auquel ils appartiennent, dans l'ordre qui sera déterminé ultérieurement. On rédigera la description de chaque objet sur une feuille séparée.

La Commission approuve ce projet.

M. le Président avant de terminer la séance, invite les membres présents à préparer pour la prochaine séance les notes rectificatives ou additionnelles qu'ils auront pu recueillir sur la statistique archéologique de l'arrondissement de Lille.

La Commission décide que conformément aux précédents, elle ne reprendra ses séances qu'en Novembre prochain, après vacances.

Etaient présents : MM. de Coussemaker, *Président* ; J. Deligne, Desplanque, Chon, Leuridan, Ed. Van Hende, l'Abbé Carnel, Verly, Ch. Vincent, *Sécrétaire*.

COMMISSION HISTORIQUE.

RÈGLEMENT.

La Commission historique ayant reconnu la nécessité, dans l'intérêt de ses travaux, d'apporter quelques modifications à son organisation actuelle, qui a été réglée par l'arrêté préfectoral du 14 novembre 1839 (1), ainsi que par délibération du 16 juin 1859, a adopté les dispositions ci-après :

ARTICLE 1.

La Commission historique se compose de membres honoraires, de membres titulaires résidants ou non résidants, et de membres correspondants.

(1) L'article premie ,de l'arrêté organique du 14 novembre 1839 est ainsi conçu .

« Il est formé à Lille une Commission, composée provisoirement de neuf membres, qui est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département du Nord, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale; elle s'intitule *Commission historique du département du Nord*.

ARTICLE 2.

Le nombre des membres titulaires est fixé à vingt;

Celui des correspondants est illimité.

ARTICLE 3.

Les membres sont nommés par M. le Préfet, sur la présentation de la Commission.

ARTICLE 4.

Le bureau se compose :

D'un Président;
D'un Vice-Président;
D'un Secrétaire-Général;
D'un Secrétaire-Archiviste.

ARTICLE 5.

La Commission nomme les membres du bureau.

La présidence appartient à M. le Préfet toutes les fois qu'il assiste aux séances.

ARTICLE 6.

Le bureau est renouvelé tous les trois ans à la majorité des membres présents.

Le nombre des votants doit être égal à la moitié des membres titulaires.

ARTICLE 7.

Le Président est le seul organe officiel de la Commission.

Sa voix est prépondérante en cas de partage.

Il préside de droit les sous-commissions.

ARTICLE 8.

Le Vice-Président remplace le Président en cas d'absence.

ARTICLE 9.

Le Secrétaire-Général est chargé de la correspondance relative aux questions historiques et archéologiques, ainsi que des rapports sur les travaux de la Commission.

ARTICLE 10.

Le Secrétaire-Archiviste convoque les assemblées et les sous-commissions, rédige les procès-verbaux.

Il a la garde des livres, dessins, manuscrits et autres objets appartenant à la Commission.

Il est chargé des échanges de publications, des recettes et des dépenses, ainsi que des divers détails du service.

Il assiste aux séances des sous-commissions.

ARTICLE 11.

La Commission tient une séance le premier jeudi de chaque mois.

En cas d'empêchement, la réunion est remise au deuxième jeudi.

La Commission peut tenir au besoin des séances extraordinaires

ARTICLE 12.

Lorsqu'un membre titulaire n'a pas assisté aux séances pendant

six mois et n'a pas donné de motifs légitimes pour justifier son abstention, il est considéré de droit comme démissionnaire.

ARTICLE 13.

Tout titulaire devient, sur sa demande, membre correspondan lorsqu'il quitte l'arrondissement de Lille.

ARTICLE 14.

Afin d'établir un lien de collaboration et de faciliter les travaux d'ensemble, les membres correspondants de chaque arrondissement du département formeront un sous-comité.

ARTICLE 15.

Ils se réuniront périodiquement dans un local désigné, sous la présidence et sur la convocation de l'un d'eux délégué à cet effe par la Commission.

ARTICLE 16.

Les sous-comités adresseront au Président de la Commission le résultat de leurs délibérations sur les questions qu'elle leur aura soumises.

ARTICLE 17.

Les travaux d'ensemble concernant l'arrondissement seront préparés par leurs soins.

Ils signaleront, en outre, les découvertes locales relatives à l'histoire et à l'archéologie, ainsi que tous les faits rentrant dans ces spécialités et de nature à intéresser la Commission

ARTICLE 18.

Les communications des sous-comités pourront avoir lieu sous le couvert administratif par l'intermédiaire de MM. les Sous-Préfets.

Les membres correspondants, qui désireront adresser directement leurs travaux personnels, pourront user de la même voie (1).

ARTICLE 19.

Les membres correspondants auront la faculté d'assister aux séances de la Commission.

ARTICLE 20.

Les membres correspondants de l'arrondissement de Lille, ne devant pas être réunis en sous-comité, pourront, s'ils en manifestent le désir par écrit, être assimilés aux membres titulaires et jouir des mêmes prérogatives.

Ils seront classés dans la catégorie des membres titulaires non résidants.

ARTICLE 21.

Les membres correspondants des arrondissements, qui quitteront le département, conserveront leur titre, s'ils en forment la demande.

ARTICLE 22.

Lorsqu'un correspondant étranger au département ne s'est rappelé au souvenir de la Commission, ni directement ni indirectement, pendant l'espace de deux ans, les publications ne lui seront

(1) L'article 3 de l'arrêté organique dit :

« Les Membres correspondants communiqueront avec la Commission par l'entremise de MM. les Sous-Préfets, et la Commission communiquera avec eux par notre intermédiaire. »

plus adressées, et la Commission délibérera ensuite si son nom sera maintenu au tableau.

Cette disposition n'est pas applicable aux Membres de l'Institut.

ARTICLE 23.

Tout mémoire, rapport ou autre communication écrite, lu en séance, doit être déposé entre les mains du Secrétaire-Archiviste comme étant la propriété de la Commission.

ARTICLE 24.

Le présent règlement sera soumis à l'approbation de M. le Préfet.

Lille, le 12 mai 1864.

Le Vice-Président,
Comte DE MELUN.

Le Président de la Commission historique,
DE COUSSEMAKER.

Le Secrétaire-Général,
CHON.

Le Secrétaire-Archiviste,
CH. VINCENT.

APPROUVÉ :
Lille, le 27 mai 1864.
Le Préfet du Nord,
VALLON.

CIRCULAIRE AUX MEMBRES CORRESPONDANTS.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

Lille, le 20 juin 1864.

J'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire du nouveau règlement que la Commission historique a adopté dans sa séance du 22 mai dernier, et qui a été approuvé par M. le Préfet le 27 du même mois.

Aux termes des articles 14 et 15 de ce règlement, les membres correspondants de chaque arrondissement sont appelés à se réunir en sous-comités, sous la présidence de l'un d'eux, délégué à cet effet par la Commission.

Les articles 16 et suivants déterminent les attributions des sous-comités.

Jusqu'à présent il n'existait pas de lien suffisant entre la Commission et ses correspondants, et les rapports de ceux-ci étant isolés, ne produisaient pas, au point de vue de la collaboration indispensable pour les travaux d'ensemble, les résultats que l'on pouvait attendre du mérite, du savoir et de la bonne volonté de chacun.

M. le Préfet et la Commission ont pensé que les réunions périodiques des correspondants auraient pour heureux effet de remédier à cet inconvénient.

La Commission ne doute pas que cette mesure recoive l'approbation de tous les membres, qui trouveront ainsi, d'une manière plus facile, l'occasion de prêter le concours effectif et sérieux qui leur a été demandé par la circulaire du 18 janvier 1864, et qu'ils ont bien voulu promettre.

En vertu de l'article 15 du règlement, M.
a été délégué pour présider le sous-comité de l'arrondissement de

Notre collègue vous informera ultérieurement du jour et du lieu de sa prochaine réunion.

Je crois maintenant, Monsieur et honoré Collègue, devoir vous faire connaître très-sommairement les travaux d'ensemble que la Commission a résolu d'accomplir, et dont quelques-uns sont en voie de préparation, ce sont :

1° Un recueil des inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789, dignes d'intérêt, existant dans le département du Nord;

2° La statistique féodale comprenant le relevé des fiefs situés dans les diverses parties des provinces, qui ont concouru à former le département;

3° L'inventaire des objets précieux conservés dans les églises, musées, collections publiques ou particulières.

Ces questions seront portées d'une manière spéciale à l'ordre du jour des séances des sous-comités, en ce qui concerne la partie relative à chaque arrondissement.

En attendant, permettez-moi, Monsieur et honoré Collègue, d'appeler dès-à-présent votre attention particulière sur la statistique archéologique de votre arrondissement, publiée dans le volume du bulletin, et de vous prier de signaler les erreurs ou omissions inévitables dans un semblable travail, et que vous pourriez constater.

L'intention de la Commission est de publier, à la fin du volume, qui contiendra la statistique du département tout entier, un supplément ou appendice. Cinq arrondissements étant déjà publiés, le moment est arrivé de s'occuper de ce travail rectificatif, dont vous apprécierez l'importance.

Les noms des membres, qui auront coopéré à ce nouveau travail de révision, seront mentionnés comme l'ont été ceux des premiers collaborateurs.

Indépendamment de ces renseignements, réclamés d'une manière toute spéciale, la Commission vous sera reconnaissante de lui adresser les mémotres ou dissertations relatives aux branches de l'histoire et de l'archéologie, qui font plus particulièrement l'objet de vos recherches et de vos études, ainsi que les travaux imprimés que vous auriez publiés et dont elle a le désir bien naturel d'enrichir sa bibliothèque.

De son côté, elle s'empressera toujours, comme elle l'a fait jusqu'à présent, de mentionner vos œuvres et vos envois dans son bulletin.

Enfin la Commission historique, pensant que chacun de ses membres doit attacher du prix à recevoir un titre authentique de sa nomination, a décidé qu'un diplôme serait délivré. Le titre qui vous est destiné vous parviendra ultérieurement.

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de la présente circulaire.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, la nouvelle assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Président de la Commission historique,

DE COUSSEMAKER.

RAPPORT A M. LE PRÉFET SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION HISTORIQUE PENDANT L'ANNÉE 1863-64.

Monsieur le Préfet,

La Commission historique, comme elle le fait chaque année, à pareille époque vient vous rendre compte de ses travaux.

A l'aide du subside que, sur votre proposition, le Conseil général a bien voulu lui allouer, la Commission a commencé l'impression du huitième volume de son bulletin.

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux la première partie de ce volume.

Elle contient indépendamment des procès-verbaux des séances mensuelles, la statistique archéologique des arrondissements de Valenciennes et Douai, une notice de M. Brun-Lavainne, sur un compte de dépense de la maison du duc de Bourgogne (Charles-le-Téméraire), en 1470, puis un rapport de M. A. Desplanque, sur divers documents communiqués par M. le baron de Girardot et se rattachant à l'histoire des Etats de Flandre.

Ces travaux, ainsi que vous pourrez le remarquer, Monsieur le Préfet, sont intéressants pour l'histoire du pays, et à ce titre, ils mériteront sans doute votre approbation ainsi que celle du Conseil général.

La deuxième partie du volume, encore sous presse, contiendra la statistique archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Cette dernière publication terminera l'important travail dont la Commission avait conçu le projet depuis longtemps, et que, grâce au zèle et au dévouement de plusieurs de ses membres et à l'aide que le Conseil général a bien voulu lui prêter, elle a pu enfin réaliser.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monsieur le Préfet,

dans le rapport de l'an dernier, les dispositions nécessaires ont été prises pour réunir la statistique des divers arrondissements en un seul volume, avec carte d'ensemble et tables alphabétiques spéciales pour les noms de lieux et de personnes.

Chaque commune pourra donc désormais connaître son origine et son histoire. Tous les faits dignes de souvenir seront mis au jour et le département ainsi décrit, sous le rapport archéologique et historique dans l'ensemble et dans les détails, ne pourra qu'établir et constater mieux encore son importance déjà si grande.

Vous avez bien voulu récemment, Monsieur le Préfet, autoriser la Commission historique à réunir ses membres correspondants des arrondissements en Sous-Comités.

Cette organisation nouvelle est susceptible de produire les meilleurs résultats, au point de vue d'une collaboration indispensable pour les travaux d'ensemble, et, par suite, la Commission va être à même de poursuivre sa tâche en publiant successivement:

1° Un Recueil des inscriptions funéraires et monumentales dignes d'intérêt et antérieures à 1789, existant dans le département ;

2° La Statistique féodale, comprenant le relevé des fiefs situés dans diverses parties des provinces, qui ont concouru à former le département ;

3° L'inventaire des objets précieux conservés dans les églises, musées, collections publiques et particulières.

Déjà ces travaux sont en voie de préparation.

Pour y donner suite, la continuation d'un subside de *cinq cents francs* est absolument nécessaire et la Commission historique ose espérer, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien en faire la demande au Conseil général et lui accorder de nouveau, en cette circonstance, votre bienveillant appui.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

Le Président de la Commission historique,

DE COUSSEMAKER.

Lille, le 8 juillet 1864.

CIRCULAIRE DE M. LE PREFET A MM. LES MAIRES DU DÉPARTEMENT, RELATIVE A LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

(Extrait du Recueil des Actes administratifs.)

Lille, le 18 juillet 1864.

Messieurs, à différentes époques des instructions ont été adressées aux autorités locales sur les mesures à prendre pour assurer la conesrvation des monuments historiques.

L'un de mes prédécesseurs, dans une circulaire du 8 mai 1838, disait à ce sujet :

« Je ne terminerai pas sans vous parler d'un abus trop commun et fort nuisible à la bonne conservation de nos monuments. — Souvent on a opéré dans les églises de prétendues réparations et des changements qui tendaient à faire disparaître des objets d'art d'un grand mérite. — On a recrépi et badigeonné des murs qui offraient des peintures anciennes et curieuses. — On a renouvelé des chaires à prêcher, des bancs d'œuvre sculptés avec un goût devenu rare aujourd'hui. — On a changé ou cédé à vil prix des tableaux dont on ne connaissait pas la valeur. — Ce sont là des actes de vandalisme bien regrettables. — Je ne puis donc trop vous engager, Messieurs, à vous opposer de toutes vos forces à ces mutilations et à informer l'Autorité de tous les projets qui auraient pour but de dénaturer un objet d'art quelconque appartenant à un édifice public ou à des ruines monumentales. »

Ces sages recommandations, j'ai eu le regret de le constater, n'ont pas été généralement observées. Il arrive trop souvent encore que, sous prétexte de restauration, le caractère architectural des édifices anciens, loin d'être respecté, est au contraire modifié et dénaturé d'une manière regrettable.

En ce qui concerne les objets d'art, des abus ont encore eu lieu également.

Afin de remédier à ce fâcheux état de choses, j'ai décidé, Messieurs, que désormais aucun travail de restauration, d'adjonction ou de suppression aux édifices anciens, principalement aux églises, quelque peu important qu'il paraisse, ne pourra être entrepris sans que le projet m'en ait été préalablement soumis.

Je n'autoriserai l'exécution des travaux qu'après m'être éclairé, s'il y a lieu, de l'avis de la Commission historique du département qui, étant chargée de veiller à la conservation des monuments, est tout naturellement appelée à intervenir en pareil cas.

Quant aux objets d'art tels que boiseries, sculptures, tableaux, marbres, statues, tombes, vases, vitraux, etc., etc., existant dans les églises, ils ne devront jamais, sous aucun prétexte, recevoir aucune autre destination sans que l'Administration ait été également appelée à y consentir.

MM. les Maires, en leur qualité de membres des fabriques, sont à même d'intervenir au besoin utilement à cet égard. Mgr. l'Archevêque de Cambrai a donné, il y a quelques années, et a renouvelé en toutes occasions, ses recommandations formelles et conformes aux nôtres. Nous ne voulons empêcher de faire rien qui soit utile et à propos, mais éclairer au contraire. Il ne s'agit, en effet, que de seconder chacun pour empêcher le mal et prévenir des mutilations et des pertes qui sont, une fois opérées, l'objet du regret de tous.

La question des monuments historiques a fixé d'une manière particulière la haute attention de M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, qui a ce service dans ses attributions. Son Excellence, par des instructions récentes et détaillées, a recommandé d'appeler sur ce sujet toute la sollicitude des Autorités civiles et religieuses, et je me plais à espérer, Messieurs, que vous répondrez à cet appel en joignant vos efforts à ceux du Gouvernement pour assurer la conservation de nos antiquités nationales.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Préfet du Nord,

VALLON.

RAPPORT

PAR M. A. DESPLANQUE,

ARCHIVISTE DÉPARTEMENTAL,

Membre résidant,

SUR UNE COMMUNICATION DE DOCUMENTS FAITE A LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD,

PAR M. LE BARON DE GIRARDOT,

Secrétaire-Général de la Loire-Inférieure,

Membre correspondant.

L'envoi de M. le Baron de Girardot, (que vous m'avez fait l'honneur de transmettre à mon examen), se compose de trois séries de documents.

La première se rapporte à la délimitation de notre frontière, à ses moyens de défense, et à son commerce avec l'étranger.

La seconde à l'administration intérieure de nos provinces du Nord, (Flandre, Artois, Cambrésis).

La troisième contient un certain nombre de lettres où se trouvent relatées des réceptions officielles de souverains, de prélats et autres grands personnages, dans les plus importantes de nos villes, et où sont traités incidemment plusieurs points d'étiquette et de cérémonial.

I.

La première série, dont nous allons aborder l'examen détaillé, comprend :

1° *Un plan de Gravelines et de ses environs*, calqué sur papier

bistre, collé ensuite sur papier fort. C'est une copie du XVIIIe siècle, sans date et sans nom d'auteur, qui aurait besoin, pour être appréciée à sa juste valeur, d'être rapprochée des originaux que possède sans doute l'administration de la guerre.

2° Le *Traité*, du 24 mars 1772, *entre le roi de France et le prince-évêque de Liège, concernant les limites, le commerce mutuel et la liberté des communications de leurs états respectifs.* (Versailles, imprimerie du département des affaires étrangères, 1772). — Les pièces relatives à la négociation de ce traité, et le texte du traité lui-même, figurent dans le *Recueil des édits enregistrés au Parlement de Flandre* (Tome VII), où il nous sera toujours facile de les retrouver.

3° Un *mémoire* présenté par le duc d'Orléans à la cour de France, pour la détourner de céder à l'impératrice-reine (Marie-Thérèse) 115 bonniers de terre situés à Halluin.

4° Un cahier contenant les *objections des grands baillis de la Flandre Wallonne* au même projet; la *Réponse à ces objections;* la *Réplique des grands baillis* et la *Réponse finale.*

Le duc d'Orléans rappelle, en tête de son mémoire, que « S. M. le Roi très-chrétien et S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie, animées du désir de terminer, conformément aux traités et aux convenances réciproques, les contestations qui subsistent entre elles, relativement à leurs possessions respectives aux Pays-Bas, ont donné, à cet effet, leurs pleins pouvoirs à M. le duc de Choiseul, et à M le comte de Mercy-Argenteau. »

« Messieurs les commissaires, en conséquence de leurs pouvoirs, ont déjà signé, le 16 mai 1769, plusieurs articles relatifs à la commission dont ils sont honorés. »

» Par l'article 10 de ces conventions, le Roi très-chrétien a déclaré qu'il ne forme aucune prétention sur le petit terrain de la paroisse d'Hallewin, châtellenie de Lille, incorporé ci-devant dans les fortifications de Menin. »

Le Commissaire impérial a pris texte de là pour demander, au

nom de l'Impératrice-Reine, la cession de 115 ou 150 bonniers, qui se trouvent entre la Lys d'une part, le chemin qui conduit de Lauwe et de Reckem à Menin, d'autre part, « et même la cession de ce chemin, » de manière à ce qu'il devienne la limite des deux puissances, et qu'il soit, en cet endroit, « substitué à l'ancienne borne fixée par le traité d'Utrecht. »

« C'est à la prudence éclairée du ministre à peser si cette remise n'est pas un sacrifice plus considérable qu'il ne le paraît, s'il n'y a pas de danger d'abandonner une limite aussi naturelle et aussi invariable qu'une rivière, de favoriser la ville de Menin qui est la clef de la Flandre, et dont l'inondation deviendra plus facile, lorsque l'Impératrice-Reine sera propriétaire des deux rivières de la Lys, si, dans le cas du rétablissement des fortifications de Menin, on n'aurait pas à regretter de s'être privé d'un terrain propre à faciliter l'investissement de cette place, et dans lequel le maréchal de Saxe avait établi la batterie qui lui fit prendre cette ville en si peu de temps, enfin s'il ne serait pas plus expédient de donner à l'Impératrice-Reine les dédommagements qui peuvent lui être dus, dans d'autres cantons à sa bienséance, et qui ne seraient pas de l'importance dont peut être celui dont il s'agit. L'on est bien assuré que ces réflexions n'échapperont pas au ministre, et qu'il prévoira des temps moins heureux que ceux de l'étroite alliance qui lie aujourd'hui les deux puissances. »

Le duc d'Orléans avait doublement qualité pour combattre le projet mis en avant par la maison d'Autriche : 1° Comme seigneur d'Halluin, et propriétaire foncier du terrain réclamé ; — 2° Comme l'un des quatre haut-justiciers de la Flandre Wallonne, siégeant à ce titre dans les états de la province.

L'annonce du projet de cession avait jeté une sorte d'alarme dans cette assemblée. Les quatre grands baillis, représentants de leurs maîtres, s'effrayaient de voir encore resserrer le territoire, déjà si réduit, qui était soumis à leur juridiction. Sans parler du préjudice qui ressortirait, pour la France entière, sous le rapport stratégique, de l'adoption de la mesure proposée, ils déclaraient dans leurs

objections, (à la suite de M. le duc d'Orléans, leur plus éminent interprête), que « l'Impératrice-Reine ne demandait la cession des 115 bonniers de terre, situés à Hallewin, qu'afin de pouvoir rétablir les droits de transit sur la Lys, » droits par elle abolis de concert avec le Roi de France, en 1757 ; qu'afin aussi « d'intercepter les communications des sujets de S. M. T. C. avec la Lys au dessous de Menin. » Ils ajoutaient que la cession proposée « ouvrirait la porte à une contrebande immense » et serait la ruine d'une blanchisserie « formée depuis vingt ans, dans ce même canton, sous la protection de M. le duc d'Orléans. »

A chacune de ces objections, les ministres du Roi tenaient une réponse toute prête. A l'argument tiré de l'intérêt de la défense nationale, ils opposaient cette considération que « la ville de Menin est ouverte de tous côtés; » qu'il n'y a point d'apparence que S. M. l'Impératrice en relève les murs. « Mais quand cela arriverait, les 115 bonniers de terre se trouveraient sous le canon de la place ; leur possession ne nous faciliterait par conséquent ni le passage, ni la défense de la Lys. »

Les objections tirées de l'intérêt local ne trouvaient pas plus au dépourvu les conseillers de Louis XV.

1° « Les droits de transit sur la Lys ayant subsisté depuis 1715 jusqu'en 1757, dans le temps que l'Impératrice-Reine ne possédait pas les 115 bonniers de Halluyn, il en résulte avec la dernière évidence que cette princesse n'a pas besoin de ce terrain pour les rétablir.

2° » Il n'y a point de chemin de communication sur le terrain en question qui conduise à la Lys. Il ne s'y trouve point de port, auquel un chemin pareil pourrait aboutir. Il ne s'y est jamais fait de chargement sur le rivage.

3° » Ce terrain ne contribue en rien à la sûreté de notre frontière, relativement à la contrebande. On est même instruit que la ferme générale, non seulement ne désire pas la conservation de ce terrain, mais qu'elle voudrait même que Halluyn en entier passât à l'Autriche.

4° » La blanchisserie de Halluyn ne doit pas avoir existé au mois d'août 1770, puisque MM. les grands baillis n'en ont point fait mention dans le mémoire qu'ils ont présenté alors à M. le duc de Choiseul. Cette blanchisserie quelconque ne saurait, d'ailleurs, être un objet fort considérable. Ces sortes d'établissements, qui emportent en tout autre pays de véritables usines, ne consistent en Flandre qu'en des prairies dans lesquelles on a creusé quelques rigoles. »

Les grands baillis persistaient à soutenir que, sous le rapport de la défense des bords de la Lys, comme au point de vue du rétablissement des droits de transit, la cession proposée créerait à l'Impératrice « de grandes facilités. » Ils ajoutaient, contrairement au dire des ministres, qu'il y avait, en cette partie, « trois chemins de communication, » plus un rivage, près de Pillefour, pour le chargement des engrais et des matériaux.

« On serait surpris, » disaient-ils un peu plus bas, « que les fermiers généraux voulussent céder Halluyn, la rivière étant une garde plus sûre et plus facile pour eux qu'un pays ouvert, et ce village étant si considérable, par rapport aux fermes du Roi, qu'ils sont obligés d'entretenir deux bureaux sur un quart de lieue. »

Quant à la blanchisserie, « elle a été établie en 1752. Elle occupe aujourd'hui près de trois arpens de prés et plus de trente hommes. La cession de cet établissement emporterait la ruine de nos manufactures de serviettes, que l'Impératrice-Reine cherche à anéantir. »

La *réponse finale* aux *nouvelles objections* des grands baillis se réduisait à dire qu'inutile au point de vue de la défense nationale, le terrain qu'on se proposait d'abandonner ne créait à l'Impératrice Reine, pour le rétablissement des droits de transit, aucune facilité de plus que celles qu'elle possédait déjà. « Il ne transite en cette partie, observait-on, que des engrais destinés pour la cense de Pillefour que nous voulons céder. » On refusait, du reste, de considérer comme chemins de communication, « les petits chemins appartenant à des fermes, par lesquels le fermier va à ses champs

ou à ses prés. » — « La meilleure preuve, ajoutait-on, que le rivage de la Lys n'est pas, en cette partie, une garde plus sûre et plus facile que les terres intérieures, c'est que nos deux bureaux sont établis loin de la Lys, et, ce qui plus est, en deçà du chemin de Lauwe à Menin, qu'on destine à servir de limite.

» MM. les grands baillis seraient surpris, disent-ils, que les fermiers généraux voulussent céder Halluyn. Le mémoire que M. le contrôleur général des finances a adressé, il y a dix-huit mois, au ministre des affaires étrangères, déclare clairement qu'il n'y a pas matière à surprise dans ce projet, et qu'on n'a rien avancé légèrement en l'attribuant à MM. les fermiers généraux. »

Revenant enfin à la blanchisserie, on disait qu'elle ressemblait à toutes celles qu'on trouve dans la Flandre. « Elle consiste dans une maison où demeure le blanchisseur et dans 2 arpens 1/2 de prairies coupées en rigoles. Un établissement pareil peut être transporté partout où il y a des prés et de l'eau. On trouve l'un et l'autre à trois cents pas de l'endroit où la blanchisserie actuelle existe.

» Il se peut que le blanchisseur y emploie trente-six hommes, mais on prétend que sur ce nombre il y en a une vingtaine au moins qui ne travaillent qu'à faire la contrebande, la situation de cette blanchisserie au pied du glacis de l'ancien ouvrage à corne favorisant merveilleusement cette opération.

» On ne saurait se persuader que la transplantation de cette blanchisserie à trois cents pas de son emplacement actuel, lui devienne pernicieuse; on ne saurait même croire, que sa destruction totale influât, le moins du monde, sur le sort de nos manufactures de serviettes. Tout le monde sait qu'il se trouve aux environs de Lille, sur la Deûle et le long de la Lys, nombre de blanchisseries extrêmement achalandées et qui ne doivent pas être mauvaises, puisque nous voyons, tous les jours, quantité de fabricants autrichiens y faire blanchir leurs fils et leurs toiles. Il est apparent que nos serviettes françaises n'y prospéreraient pas moins que ces toiles autrichiennes. »

II.

La deuxième série des documents communiqués par M. le Baron de Girardot, s'ouvre par une double requête, dressée de 1708 à 1713, tendant à obtenir le maintien des charges de bailli et de prévôt de la ville de Lille, de dépositaire et de greffier de la gouvernance, et de greffier du bailliage de la même ville, lesdites charges engagées, moyennant finances, par le Roi d'Espagne, antérieurement à la conquête française, conservées par un article de la capitulation de 1667, et érigées depuis en titre d'office par S. M. très-chrétienne.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies, devenus maîtres de la ville de Lille, songeaient à retirer ces charges des mains de leurs propriétaires : mesure contre laquelle protestaient, *au nom de la justice*, les parties intéressées. « En effet, disaient-elles, le Roi de France ayant été reconnu par trois traités différents pour souverain et possesseur légitime de ladite ville, tous les particuliers ont été persuadés qu'il était en pouvoir d'aliéner et engager les domaines, et encore plus de disposer des charges par vente et engagère.

» Ainsi grand nombre de particuliers ayant employé des sommes considérables en charges ont cru de bonne foi qu'ils s'acquéroient des biens, qui leur devoient rester en sûreté, et sur lesquels ils pouvoient compter pour l'établissement de leurs familles.

» Tellement que si on s'avise à ôter ces charges auxdits particuliers, on verra une infinité de familles incommodées et quelques-unes entièrement abîmées.

» D'ailleurs il semble que la raison d'Etat et la politique requièrent également que lesdites charges soient maintenues sans y apporter tant soit peu d'altération. »

D'abord, « ce sera le moyen de s'attirer l'affection du peuple. » Ensuite et pour le cas où « leurs H. H. P. P. auroient en vue de revendre lesdites charges, il y a tout lieu de dire qu'elles ne trou-

veroient point de marchands. » L'objet mis en vente serait déprécié par avance, assujetti à des reprises éventuelles. La situation, en un mot, serait bien moins séduisante pour les acquéreurs que du temps de la France.

« Pardessus tout ce qui vient d'être dit, il convient de remarquer très-sérieusement, que presque tous ceux qui ont acheté des charges nouvelles qui emportent des priviléges et exemptions, sont tous négociants des plus riches de la ville, lesquels ont des relations avec tout ce qu'il y a de négociants en Hollande et en Angleterre, et qui n'ont acheté leurs charges, que dans la seule vue de jouir desdites exemptions. Ainsi quand on les priveroit de la liberté de rester à Lille, ce seroit faire tort à ceux qui ont des relations avec les alliés et se priver en même temps du secours qu'on en pourroit espérer. La conséquence à ce sujet est si grande, que plus de cent familles des plus riches seroient obligées de sortir de la ville. »

Dans leur seconde requête, les postulants, après avoir rappelé que l'héritier d'un souverain « est obligé à l'entretènement des faits et contrats de son prédécesseur » au même titre « qu'un simple particulier, » — que « les aliénations et créations d'offices ont été précédées d'édits, d'arrêts et de déclarations vérifiés et enregistrés dans les cours supérieures et autres, » qui leur donnent un caractère d'irrécusable authenticité, — alléguent l'exemple du Brabant et de la Flandre Belge « où les engagères et ventes de charges subsistent, sans que le changement de domination, qui est arrivé depuis la bataille de Ramillies, y ait donné aucune atteinte. »

A ce double factum succède une lettre du contrôleur-général Taboureau à M. de Calonne, premier président du Parlement de Flandre [1], annonçant que la capitation, qui doit être imposée sur chacun des membres de sa compagnie, sera fixée, pour l'exercice 1777, sur le même pied que l'année précédente.

1 Ce M. de Calonne est le père de Charles-Alexandre qui fut successivement procureur-général au Parlement de Douai, intendant de Flandre et ministre du roi Louis XVI.

» Comme la capitation, (lit-on dans cette dépêche), doit être acquittée par voie de retenue sur les gages, je vous prie de vouloir bien faire former deux états de répartition séparés : l'un des officiers qui ont droit de percevoir des gages dans les Etats du Roi, l'autre de ceux qui n'en ayant point, ou n'en ayant que d'insuffisants, seront dans le cas d'acquitter leur capitation entre les mains du receveur particulier. » Ces deux états devront être transmis au contrôleur-général des finances avant le 1er février 1777.

Vient ensuite une lettre de M. de Sartine, lieutenant-général de police, (16 juillet 1779), accréditant à Dunkerque, le sieur Receveur, ancien inspecteur de la même administration, chargé, suivant le désir de M. de Calonne, Intendant de Flandre, « de contrespionner les Anglais qui arrivent fréquemment en cette ville, et toutes personnes suspectes. »

Le reste du dossier se compose de documents relatifs à la tenue des Etats provinciaux de l'Artois, de la Flandre et du Cambrésis.

Les Etats de l'Artois ont rencontré un historien en la personne de M. le professeur Filon. Je signalerai à l'attention de ce dernier les deux pièces suivantes qui font partie de la collection de M. le baron de Girardot :

1° Liste des personnes convoquées à l'assemblée générale des Etats d'Artois en 1770.

2° Représentations et doléances de ladite assemblée en 1783.

L'historien des États de la Flandre Wallonne, M. le comte de Melun, siége au milieu de vous, Messieurs, et vous n'ignorez peut-être pas que moi-même, obscur, j'ai fait jadis de ce point d'histoire locale l'objet d'une thèse inédite que j'ai soutenue, à l'Ecole des Chartes, pour l'obtention de mon diplôme d'archiviste paléographe.

La communication de M. le baron de Girardot, en ce qui concerne les Etats de la Flandre Wallonne, ne pouvait donc manquer d'exciter la curiosité particulière d'au moins deux de vos membres.

Elle se réduit, sur cet objet, à deux allocutions prononcées par les commissaires du Roi aux séances annuelles de 1771 et de 1773. Ces deux allocutions correspondent à ce que nous appellerions, en style parlementaire, des *discours de la couronne*. L'exposé de l'état intérieur de la France en général, et de la province de Flandre en particulier, y est systématiquement sacrifié, par les orateurs du Gouvernement, à des disgressions oiseuses sur la situation des puissances étrangères.

A ces monuments de l'éloquence officielle sous l'ancien régime est jointe une *note sur les Etats de la Flandre Wallonne*, où est expliquée, justifiée et défendue, la composition singulière de cette assemblée, au sein de laquelle les quatre grands baillis des quatre seigneurs hauts-justiciers de la province étaient en possession exclusive de représenter la campagne ou *plat-pays*.

Nous savons, par ailleurs, à quelles violentes attaques ce mode de représentation se trouva en butte, à la fin du XVIIIe siècle, de la part des trois ordres de la province. Mais, en aucun endroit, je n'ai vu exposer, avec moins de détours, les avantages que la monarchie absolue retirait de cet ordre de choses

« Les quatre grands baillis, y est-il dit, sont des personnes du choix et fondés des pouvoirs des seigneurs hauts-justiciers, sur lesquels le Roi, sous tous les rapports, est assuré de la fidélité, malgré le malheur affreux qu'ils ont eu d'en voir un d'eux s'en écarter.

» Il est aussi infiniment plus aisé pour le ministre de n'avoir à traiter qu'avec aussi peu de monde, pour tout ce qui est du service du Roi, ce qui peut être utile en temps de guerre, comme on en a eu l'exemple pendant la guerre de quarante ans, durant laquelle le ministre donna l'ordre aux grands baillis de faire ostensiblement tous les approvisionnements pour le siége de Mons, et très en secret ceux du siége de Tournay, ce qui fut exécuté si parfaitement que l'ennemi y fut trompé, se tint en mesure de couvrir Mons, et ne fut pas à temps pour couvrir Tournay. »

Le dossier des Etats du Cambrésis contient, outre la *liste des personnes qui ont le droit de figurer dans cette assemblée*, un *projet*

d'instruction pour le sieur de Sénac, intendant du Hainaut, sur ce qu'il aura à représenter au nom de Sa Majesté aux Etats du Cambrésis qu'elle a fait convoquer en sa ville de Cambrai pour le 8 *novembre* 1779.

Je me réserve d'analyser ces deux documents dans un relevé des cahiers des États du Cambrésis auquel je compte un jour me livrer.

III.

J'ai déjà indiqué, d'une manière sommaire, la nature des documents qui composent la troisième partie de l'envoi de M. le baron de Girardot.

La plupart de ces documents résistant à l'analyse, je prends le parti de les citer textuellement, en leur donnant un simple titre :

I. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉCEPTION DANS LA VILLE DE LILLE DE MONSEIGNEUR JEAN-ERNEST, PRINCE DE L'EMPIRE, COMTE DE LOWENSTEIN, WERTHEIN, ETC., ÉVÊQUE DE TOURNAI.

Die 20 *augusti* 1714.

Son Excellence Monseigneur l'Évêque a fait aujourd'hui sa première entrée solennelle dans la ville de Lille, où il a été reçu avec tous les honneurs dus à son caractère et à sa haute naissance ; auquel effet, M. le Prince de Tingry, Lieutenant-Général des armées du Roy et de la Province, commandant dans Lille, avait fait avancer à deux lieues de la ville, sur le chemin de Tournay, un escadron de dragons qui se trouvèrent rangés en ordre de bataille, l'épée à la main, enseignes déploïées et tambours battans, avec les officiers qui étaient à la tête des compagnies, qui saluèrent en passant Son Excellence, laquelle étant passée avec trois carrosses à six chevaux qui composaient le gros de ses équipages, le dit escadron de dragons, rangés comme dessus, servit d'escorte à Son Excellence jusqu'à l'entrée de la dite ville. Cependant, M. le Prince de Tingry s'avança dans un carosse à six chevaux, avec ses gardes à cheval, jusqu'à Maisonselle[1], éloignée d'une heure de Lille, où il reçut

[1] *Maisonselle* ou la *Maison-celle*, auberge située dans la commune d'Ascq, sur la route de Lille à Tournai. — Sa porte est surmontée d'une enseigne en pierre sculptée, qui représente, avec une grande fidélité, le bâtiment encore existant, dont nous sommes tenté de rapporter la construction à la première moitié du XVIIe siècle. Au dessous de cette effigie, se déroule une banderolle sur laquelle on lit : *Maison-celle*.

Son Excellence, et, après les complimens réciproques, étant remontés dans leurs voitures, ils s'avancèrent ensemble. Dès que les carosses de Son Excellence parurent à l'entrée de la ville, il se fit successivement trois décharges de tout le canon, et toute la garnison de la ville se trouva postée à droite et à gauche, la bayonnette au bout du fusil et les officiers à la tête des compagnies, depuis la porte de Fives, le long de la rue de L'Abbiette, passant par la place d'Armes, et ensuite le long de la rue Royale jusqu'à l'hôtel choisi pour le logement de Son Excellence, dont les carosses, suivis d'un grand nombre d'autres carosses qui étaient venus au devant, s'avancèrent jusqu'au dit hôtel à pas lents, et au milieu d'un nombre innombrable de peuples. Son Excellence, étant entrée dans son hôtel, y reçut les compliments du Chapitre, du reste du clergé, et ensuite de tous les corps de la ville. Cependant Monsieur le Prince de Tingry avait fait placer une grande garde devant la porte, que Son Excellence renvoya deux heures après, se contentant de deux sentinelles à la porte.

Le lendemain, 24 août, Son Excellence alla, à trois carosses à six chevaux, voir la citadelle, où il fut reçu, à l'entrée, par monsieur Abady, Maréchal des camps et armées du Roy, Gouverneur de la place, sous trois décharges de canon, et la garnison sous les armes, et salué par tous les officiers de la place.

(Extrait du Registre aux actes de l'évêché de Tournay).

II. LETTRE PAR LAQUELLE LE COMTE DE NICOLAY, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI DANS LES PROVINCES DE HAINAUT ET DE CAMBRÉSIS, DEMANDE DES INSTRUCTIONS SUR L'ACCUEIL QU'IL DOIT FAIRE AU MARÉCHAL DE BROGLIE, PROCHAINEMENT ATTENDU DANS LE HAINAUT.

Valenciennes, le 1er juillet [1]

Monsieur,

On m'a assuré que M. le Maréchal de Broglie [2] devait arriver, ces jours cy, dans ce pays, avec M. son frère, l'Evêque de Noïon, qui y vient prendre les eaux de Saint-Amand. Comme il pourrait lui prendre envie de voir les places et les troupes du voisinage, je vous prie de vouloir bien me prescrire la con-

[1] Cette lettre ne porte point de date d'année. Elle a dû être écrite de 1766 (époque à laquelle Charles de Broglie fut promu à l'évêché de Soissons) à 1775 ou 76, (temps vers lequel le comte de Nicolay cessa d'exercer, dans nos provinces son commandement militaire).

[2] Victor-François, duc de Broglie, troisième maréchal de France de ce nom, né le 19 octobre 1718. Son frère, l'évêque de Noyon, mourut à la fleur de l'âge, en 1777, au moment d'être fait cardinal.

duite que je dois tenir. Je crois que, n'ayant point de lettres du Roy, il n'a point d'ordres à donner; mais, dans sa qualité de Maréchal de France, il luy est dû de grands honneurs, comme aussi, bien qu'aïant été colonel du temps qu'il était au collège, et, depuis, aïant été son ancien dans tous les grades, j'éviterai soigneusement de me trouver avec luy ; mais je vous prie de m'honorer de vos ordres, sur ce qui le regarde, afin que je les fasse exécuter dans les places par lesquelles il pourra passer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Comte NICOLAÏ.

III. LETTRE DU SIEUR TABOUREAU, INTENDANT DE HAINAUT, [1] AU DUC DE CHOISEUL, MINISTRE DE LA GUERRE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, CONCERNANT LE PASSAGE A VALENCIENNES DU ROI DE DANEMARCK, CHRISTIAN VII.

Valenciennes, le 24 octobre 1768.

Monsieur,

Le Roy de Danemarck est arrivé ici, mardi 18, suivant son itinéraire : il a descendu à l'Intendance, où il a logé avec toute sa suite. Il a été à la Comédie, est revenu souper à l'Intendance. Après le souper, il a été au bal que donnoient les comédiens : la ville étoit illuminée au moment de son arrivée. Le lendemain, il a vu les troupes. Après avoir déjeûné à Valenciennes, il est parti à cinq heures pour Cambray, où nous l'avons accompagné, M. le comte de Nicolaï et moi. Il est arrivé, en cette ville, à l'Archevêché, où il a demeuré avec sa suite. Il y a soupé et couché; le lendemain, jeudi, il a vu le régiment d'Aquitaine et l'Équitation : il a déjeûné à Cambray, et est parti, sur les six heures du soir, pour se rendre à Péronne. J'ai fait ce qui a dépendu de moi pour faire trouver à ce Prince, et à toute sa suite, dans mon département, tous les secours dont ils ont pu avoir besoin, et ce Prince nous a paru satisfait de la réception qui lui a été faite dans cette province.

Je suis, etc.

TABOUREAU.

IV. LETTRE DU DUC D'AIGUILLON, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AU MARQUIS DE MONTEYNARD, MINISTRE DE LA GUERRE, CONCERNANT LE VOYAGE EN FRANCE DU DUC DE CUMBERLAND, FRÈRE DE GEORGES III, ROI D'ANGLETERRE.

Versailles, le 6 septembre 1773.

M. de St.-Paul, chargé des affaires de la cour de Londres auprès du Roi, m'a prévenu, Monsieur, d'un voyage que M. le Duc de Cumberland doit faire

[1] Louis-Gabriel des Réaux, qui remplit les fonctions de contrôleur-général des finances du mois d'octobre 1776 au 2 juillet 1777, débuta par être intendant de Hainaut en 1766.

incessamment, sous le nom de Comte de Dublin, avec madame la comtesse de Dublin, pour se rendre par la France et la Suisse en Italie, accompagnés de M. Prévost de Bessinge, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté Britanniqne. J'ai l'honneur de vous envoyer une copie de l'itinéraire de ce Prince, en traversant les provinces du Royaume. Après en avoir rendu compte au Roi, j'ai fait expédier les passeports demandés par M. de St.-Paul. Comme M. le Duc et madame la Duchesse de Cumberland voyageront *incognito*, ils ont témoigné souhaiter qu'il ne leur soit point rendu d'honneurs dans les villes et places de leur route. Sa Majesté a approuvé que ces honneurs leur soient offerts, et, qu'après cette démarche, on se conformât à ce qui leur serait agréable. Mais Sa Majesté a paru être dans l'intention de leur faire donner, d'ailleurs, les témoignages extérieurs de respect dûs à leur rang; qu'ils voient sur leur route ce qu'il y a d'intéressant et digne de leur curiosité; qu'enfin ils éprouvent toutes les marques d'attention et de prévenance, qui pourront contribuer à l'agrément de leur voyage et de leur séjour dans ses états.

Vous jugerez sans doute convenable, Monsieur, de prendre les ordres du Roy à ce sujet, pour adresser ceux que croirez nécessaires, en conséquence, aux commandans des provinces et villes de votre département, sur la route que M. le Duc de Cumberland doit tenir dans le Royaume.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUC D'AIGUILLON.

V. LETTRE DU COMTE DE MUY, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI DANS LA PROVINCE DE FLANDRE, AU MARQUIS DE MONTEYNARD, RELATIVEMENT A LA MÊME AFFAIRE.

Lille, le 24 septembre 1773.

Monsieur,

M. le Duc et madame la Duchesse de Cumberland sont arrivés icy, le 21 de ce mois, sous le nom du Comte et de la Comtesse de Dublin, accompagnés de M. Prévost de Bessinge, Lieutenant-Général des armées de Sa Majesté Britanique. Je me suis conformé aux ordres que vous m'aviez adressé, le 8, sur les honneurs qui leurs seraient rendus en cas qu'ils le désirassent, ou sur l'*incognito* qu'ils voudraient garder. M. de Bessinge m'ayant mandé, avant leur arrivée, que leurs Altesses Royales désiroient que ces honneurs fussent bornés à les faire recevoir, à un quart de lieue de la ville, par un maréchal-des-logis et quelques maitres, et de leur faire donner, à l'hôtel de Bourbon, deux sentinelles du corps de garde le plus voisin, pour empêcher LL. AA. RR. et leur suite d'être incommodées du concours et sous le prétexte de garder

leurs équipages, j'envoyay au devant d'Elles cinquante maîtres-commandés par un capitaine, et je commanday une garde de cinquante fusiliers, avec un drapeau, qui leur fut offerte, à leur arrivée dans l'hôtel de Bourbon. Cette dernière garde ayant été refusée par Elles, on y substitua deux grenadiers tirés du corps-de-garde de la place.

Comme elles n'ont point voulu d'escorte en partant aujourd'huy de Lille, ni aucuns honneurs dans Douay à leur passage, j'ay ordonné à la maréchaussée de ces deux places de se trouver sur leur route

Le Commandant de Haynault et de Cambrésis vous rendra compte de leur marche ultérieure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Comte Du Muy.

VI. PROJET DE TOURNÉE ET EMPLOY DES NEUF JOURS QUE MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS A A EMPLOYER POUR VOIR LA FLANDRE ET UNE PARTIE DU HAINAUT. (Ce projet a été approuvé par Monseigneur le Comte d'Artois).

OBSERVATIONS.

Monseigneur le Comte d'Artois ayant vû la place de Cambray l'année passé peut ne pas être tenté de la voir celle-cy.

Il faut deux heures pour aller de Cambray à Douay.

Il faudra mettre quatre heures pour l'employ de la matinée.

Récapitulation des heures de marche..... 2 h.
Manœuvre ..... 4 h.
6 h.

De sept heures du matin à une heure.

Arrivé à Cambray le 18,

Le 19 au matin, Monseigneur le Comte d'Artois verra son régiment de dragons à cheval, et la parade, s'il arrivoit d'assez bonne heure pour la voir.

L'après-midi, il verra son régiment à pied, et les trois bataillons d infanterie.

Arrivé à Douay le 20,

Monseigneur trouvera l'infanterie sous les armes; il pourra aller tout de suite descendre au Poligône, où on fera l'exercice du canon. Pendant ce tems là, l'infanterie, qui aura bordé la haie, se rendra audit Poligône où elle manœuvrera avec l'artillerie. De là, Monseigneur rentrera à Douai, et verra les arsenaux jusqu'à l'heure de son diner.

Après le diner, il verra la fonte du canon, et tout le procédé de sa construction; il verra ensuite la place.

Arrivé à Lille le 21.

Il seroit à désirer que Monseigneur pût y arriver à onze heures et demie. Les troupes seront en haye pour le recevoir. Après s'être rendu chez lui, il irait à la parade.

Après son diner, il verroit la place et d'autres établissemens militaires et civils qui méritent son attention.

Le 22, manœuvre générale au marais d'Anape.

Le 23, en partant à 8 heures du matin de Lille, Monseigneur sera à heures à Bergues, en s'arrêtant un moment sur le Mont-Cassel, pour y reconnoître le pays.

A Bergues, Monseigneur verra les deux bataillons du régiment d'Eu qui y sont en garnison, en traversant la ville pour aller à une abbaye où il dinera. Après quoi, il verra la place, et se rendra, le soir, à Dunkerque.

Le 24, séjour à Dunkerque. Monseigneur pourra voir, dans la matinée, la place et le port, ainsi que les quatre bataillons qui y sont en garnison. Après le diner, Monseigneur ira jusqu'a deux lieues de Dunkerque, où le régiment de Diesbach s'avancera de Gravelines, et où il le passera en revue. Après quoi, il retournera à Dunkerque, où il achevra de voir ce qui lui restera à examiner.

Le 25, il faudra que Monseigneur parte de Dunkerque, entre huit et neuf heures du matin, pour être, à une heure à Lille, où il dinera. Après quoi, il partira pour Valenciennes. S'il y arrive d'assez bonne heure pour que les troupes lui rendent les honneurs qui lui sont dûs, il les verra en entrant; sinon, il entrera dans Valenciennes, comme il est entré dans Cambray.

Le 26 au matin, il verra la place ou les troupes; l'après midy, les troupes ou la place.

Le 27, Monseigneur partira de bonne heure de Valenciennes pour aller à Condé; il y verra le régiment de Courten et la place; il reviendra à Rhem où il dinera chez M. de Cernay, d'où il partira pour Cambray sans passer dans Valenciennes, et, selon l'heure, il verra en chemin Bouchain et un bataillon de Médoc qui y est en garnison.

VII. COMPTE-RENDU DE LA TOURNÉE DU COMTE D'ARTOIS DANS LA FLANDRE MARITIME, RÉDIGÉ PAR LE COMTE DE ROBECQ, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI DANS LES PROVINCES DE FLANDRE ET DE HAINAUT.

Dunkerque, le 25 juin 1775.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que Monseigneur le Comte d'Artois est arrivé, vendredy 23 de ce mois, à Bergues. Nous lui avons rendu tous les

honneurs militaires qui lui sont dûs : il n'en a point voulu d'autres d'aucune espèce. Il a diné à l'abbaye de St.-Winocq, et, le soir même, après avoir vu le régiment d'Eu, il est arrivé dans cette ville où il a été reçu de même, et y a été visiter, le même jour, le port, la mer et un vaisseau qui étoit équipé de toutes ses manœuvres. Le lendemain 24, jour de la dédicace de cette ville, il s'est rendu, à neuf heures et demie, sur l'esplanade, où il a vu exercer au feu les régimens de Ral Roussillon et Ral Deux-Ponts. Il a bien voulu témoigner, aux chefs et officiers de ces régimens, sa satisfaction de la manière dont ils avoient manœuvré. A onze heures et demie, il a vu, d'une maison que j'avois fait préparer à cet effet sur la grande place, la marche des sujets relatifs aux réjouissances, dont la variété et la singularité ont paru l'amuser, et il a terminé sa matinée par la parade, de laquelle il s'est rendu pour voir défiler la garde. Après le diné, le Prince a fait encore une promenade le long du quay, s'est rendu ensuite entre le village et le fort de Mardick où il a trouvé, ainsi qu'il l'avoit désiré, le régiment suisse de Diesback, en garnison à Gravelines, à qui j'avois envoyé des ordres à cet effet, et qui, malgré le mauvais temps et la pluye abondante qu'il faisoit, a manœuvré avec la plus grande précision, et a mérité les marques de satisfaction qu'il a bien voulu lui en donner. Le tems étant trop orageux pour pouvoir effectuer la promenade qu'il avoit projetée sur mer, il a été à la comédie pour terminer sa journée. Ce matin le temps et la mer était fort calme, après avoir entendu la messe, il s'est embarqué sur un petit canot du Roy, escorté de trois autres, et a fait une promenade dans le chenal. Le Prince est monté ensuite sur la grande tour, pour observer le pays des environs, et est parti, à neuf heures, pour Lille et Valenciennes, où il ira coucher aujourd'huy. Le Prince qui, pendant le tems qu'il a été à Bergues et ici, a comblé tout le monde de ses bontés, a été reçu, partout où il s'est montré, aux acclamations continuelles de : *Vive le Roy*, et a bien voulu, en partant, m'assurer qu'il étoit très satisfait de la façon dont il avoit été reçu. N'étant pas logé assez grandement pour pouvoir lui offrir ma maison, je l'ai logé dans celle de M. de Caumartin[1], où il a bien voulu me permettre de lui donner à manger, pendant son séjour ici, et il a admis à sa table les personnes dont j'ai l'honneur de vous adresser la liste. Rendez moi, je vous prie, la justice d'être bien persuadé du sincère et inviolable attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MONTMORENCY, Pce de Robecq.

[1] L'hôtel de M. de Caumartin, dont il est ici question, doit être celui de *l'Intendance*, dont le regrettable M. de Bertrand a retracé l'historique dans sa *Notice sur la sous-préfecture de Dunkerque*. (Dunkerque. Benjamin Kien, 1 br. in-8°, 1868).

VIII. AUTRE LETTRE DU PRINCE DE ROBECQ, RELATIVE AU PASSAGE DE L'EMPEREUR JOSEPH II DANS LES VILLES DE VALENCIENNES ET DE LILLE.

Dunkerque, le 17 juillet 1784.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 10 de ce mois, pour m'annoncer l'arrivée de l'Empereur dans les villes de Valenciennes et de Lille, où je me rendrai à l'époque fixée, et soyez bien persuadé de mon exactitude à me conformer à tout ce que vous me faites l'honneur de me prescrire à l'égard de Sa Majesté Impériale, et du soin que je mettrai à vous rendre compte de tout ce qui se sera passé pendant son séjour dans ces deux places. Rendez moi la justice, je vous prie, d'être bien persuadé du sincère et inviolable attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MONTMORENCY, Pce de Robecq.

X. REQUÊTE DU MARÉCHAL DE CASTRIES, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE FLANDRE, AU COMTE DE PUYSÉGUR, MINISTRE DE LA GUERRE, TOUCHANT LE PRIVILÉGE DE LA COMÉDIE A LILLE, QUE DISPUTAIT A SON CHEF LE PRINCE DE ROBECQ, LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE LA MÊME PROVINCE.

Paris, le 14 mai 1789.

La plupart des prévogatives attachées aux places qui s'exercent dans le Royaume, Monsieur le Comte, n'ont d'autres titres que des usages, et si quelques unes ont obtenu des décisions qui font titre, c'est lorsqu'elles ont éprouvé des contradictions.

Le Gouverneur de la Flandre n'en a jamais reçu, depuis la conquête de Louis XIV jusqu'à moi, et je peux d'autant plus en répondre que j'ai exercé la place que M. le Prince de Robecq occupe, pendant plus de trois ans; que M. le Maréchal de Soubise donnoit alors le privilège de la comédie de Lille à son titre de Gouverneur, et que je n'ai jamais pensé que celui qui commandoit à sa place pût le lui disputer.

Si, depuis M. d'Humières en 1668, les Gouverneurs de Flandres ont exercé le droit que je réclame, et si je m'en trouve dépossédé aujourd'hui, j'aurai perdu les deux procès opposés comme Commandant et comme Gouverneur de la Province. Dans la plus majeure partie du Royaume, Monsieur le Comte, les Gouverneurs de Province exercent le droit d'expédier les privilèges des

troupes, et dans la plus petite partie où les commandans en jouissent, ils l'ont usurpé et ont profité comme M. le Prince de Robecq de quelques circonstances favorables : il ne peut cependant y avoir deux poids et deux mesures dans les attributions de mêmes places.

Il en sera toujours ainsi, lorsqu'il n'y aura aucun principe général de posé; ainsi je crois comme vous, Monsieur, qu'il faut une décision générale, qui ne laisse aucun doute, ni aucune différence, dans les prérogatives attachées au Gouvernement du Royaume, et jusqu'à ce que Sa Majesté ait prononcé, je vous prie de permettre que je m'oppose à l'exécution d'un réglement, ou d'une décision, qui a ôté à l'état de Gouverneur de la Flandre une prérogative constante dont il n'a point abusé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Maréchal de CASTRIES.

IV.

Vous avez apprécié comme moi, Messieurs, l'intérêt qu'offrent, tant pour l'histoire de la province que pour celle des localités, les documents communiqués par M. le baron de Girardot, et je suis certain d'aller au-devant de vos désirs, en vous proposant de voter de bien vifs remerciements à cet infatigable explorateur de nos antiquités nationales.

Lille, juillet 1864.

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND
TILDEN FOUNDATIONS

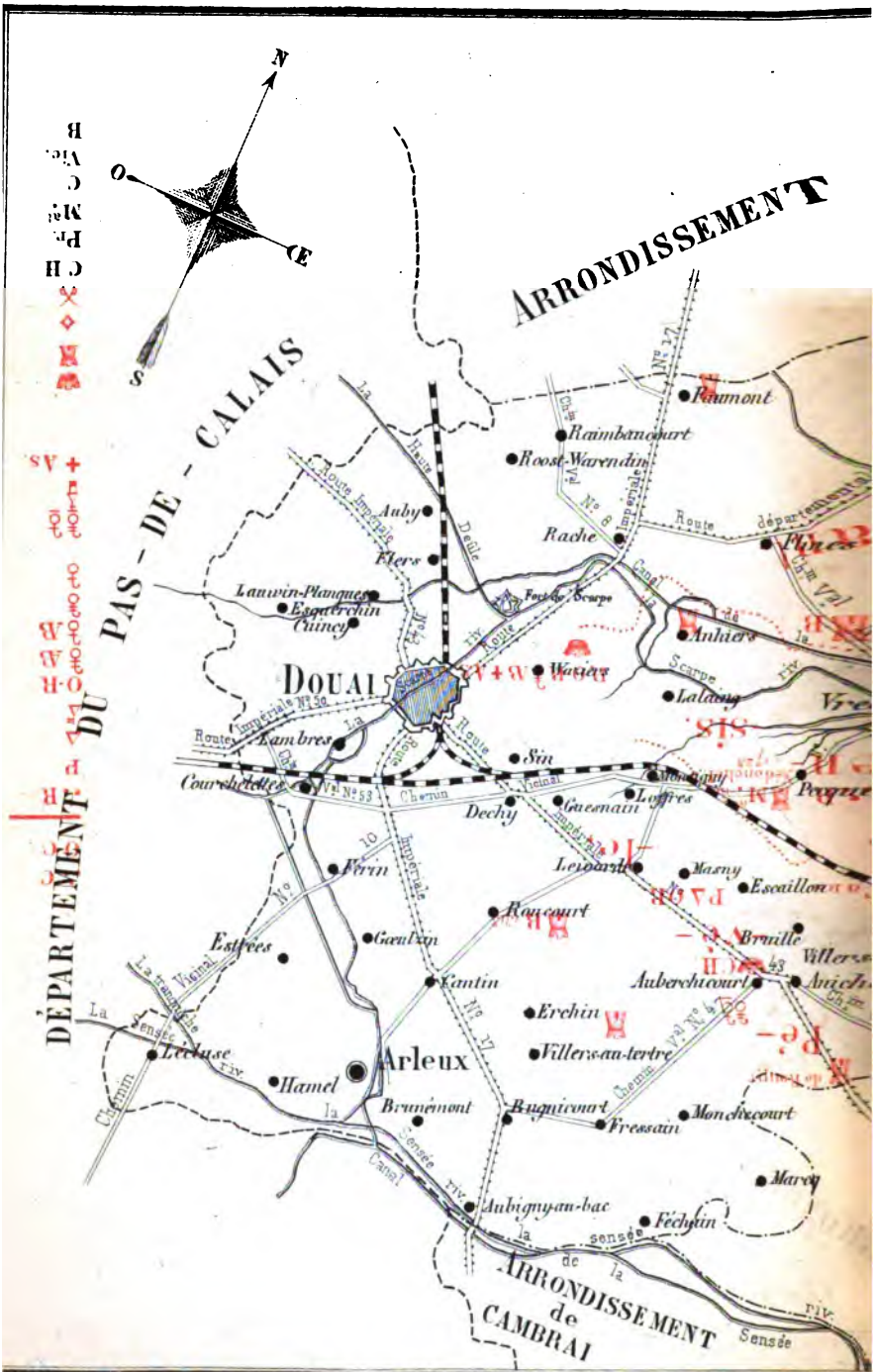

Statistique Archéologique du Département du Nord

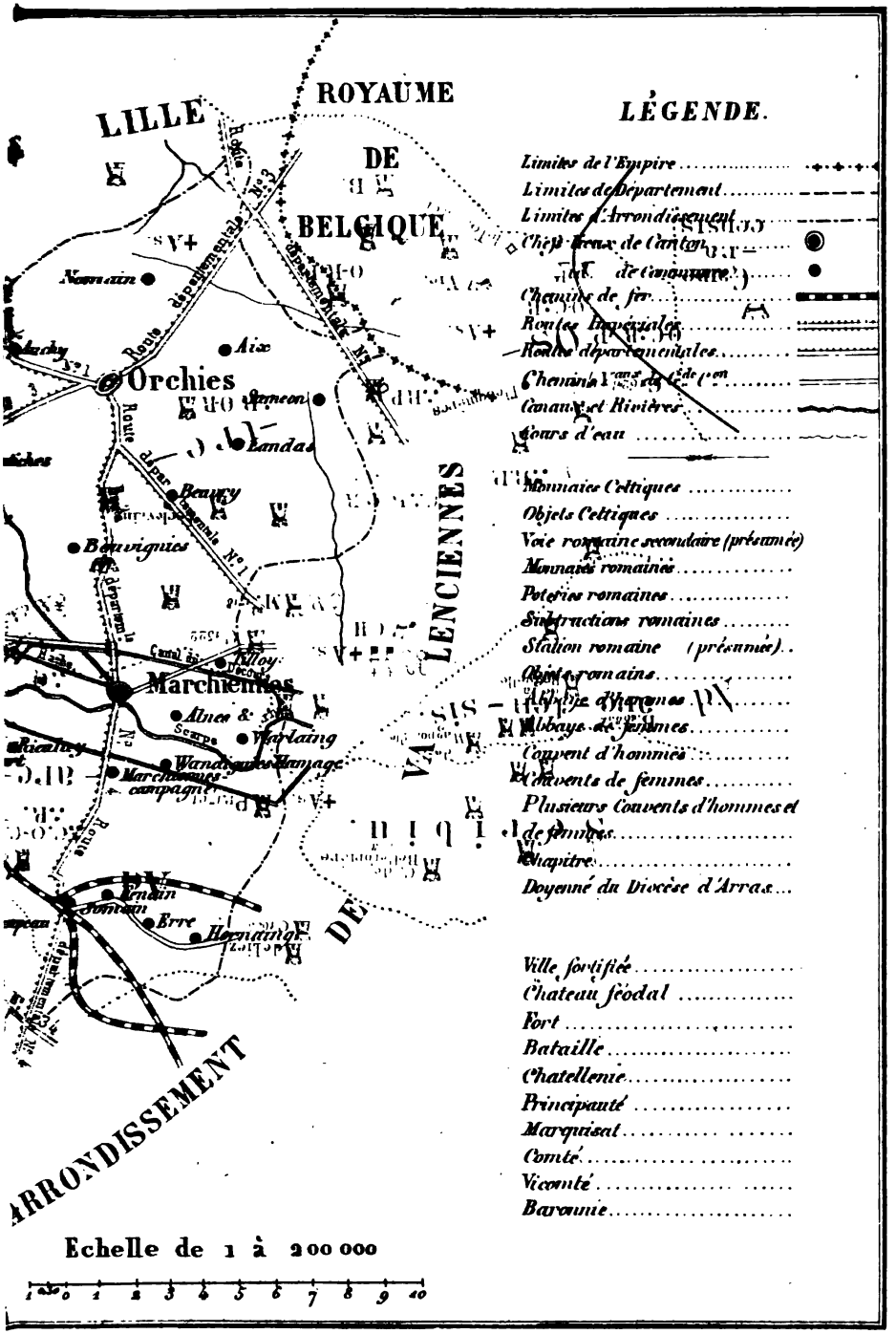

publiée par la Commission historique. (1864.)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX, AND

ANALYSE

D'UN

COMPTE DE DÉPENSE

DE LA MAISON DU DUC

CHARLES DE BOURGOGNE,

PAR M. BRUN-LAVAINNE,

Membre titulaire, à Roubaix.

La maison de Bourgogne a rempli le XVe siècle du bruit de sa renommée; les échos en sont venus jusqu'à nous et traverseront encore les siècles à venir.

Il n'a pas manqué d'historiens pour retracer les actions bonnes et mauvaises, les prospérités et les revers, les pompes et les magnificences de cette noble maison; mais l'histoire, — même l'histoire vraie, — a des aspects différents, selon le génie ou le tempérament de ceux qui l'écrivent.

Les uns s'attachent de préférence au côté poétique des caractères et des événements. Ils font des tableaux à effet. D'autres ne fouillent le passé que pour en tirer des déductions philosophiques conformes à leurs opinions et à leurs idées. Il en est, — et je suis un peu de ceux-ci, — qui, tout en admirant les grandes toiles de Paul Véronèse et de Rubens, s'arrêtent encore avec plaisir devant un Gérard Dow ou un Meissonnier. Pourquoi dédaigner les petites choses? Dieu ne s'est-il pas montré aussi grand dans la création d'une mouche que dans celle du plus gigantesque éléphant?

En lisant le récit des exploits héroïques d'Alexandre, de César,

de Charlemagne, mon esprit est charmé; mais il lui manque encore quelque chose. Tout au rebours des héros de théâtre qui n'intéressent plus une fois rentrés dans la coulisse, les hommes illustres qui ont brillé sur la scène du monde et dont les chairs se confondent maintenant avec la poussière des tombeaux, laissent à la postérité le regret de ne connaître d'eux que le rôle qu'ils ont été appelés à jouer.

Ce sentiment qui me fait attacher un certain prix au moindre morceau de parchemin dont les caractères jaunis rappellent une époque éloignée de nous, a été vivement éveillée en moi par la rencontre d'un document, bien insignifiant au premier abord, mais auquel, après un examen attentif, j'ai reconnu une véritable importance historique. C'est un compte de dépense de l'hôtel du duc Charles de Bourgogne, qu'en son vivant on appelait *mon très-redouté seigneur,* et qui n'a reçu qu'après sa mort le surnom de *Charles-le-Téméraire.*

Ce compte n'est tout simplement que l'état détaillé des gages payés, pour un jour, sur le trésor du duc, à toutes les personnes remplissant une fonction quelconque dans sa maison.

Avant d'aborder la question des chiffres, arrêtons-nous un instant devant la figure dominante de ce curieux tableau.

Tout le monde sait que Charles-le-Téméraire, — puisqu'il est convenu qu'on doit l'appeler ainsi, — devint, à la mort de son père, le souverain le plus puissant et le plus riche de l'Europe, qu'il dissipa les trésors amassés par son prédécesseur, qu'il était courageux, mais violent et emporté, puisqu'il jeta une botte à la tête de Philippe de Comines; qu'il retint Louis XI enfermé dans la tour de Péronne et qu'il fut tué au siége de Nancy. Voilà, à peu-près tout ce que les historiens modernes nous racontent de ce prince; mais si l'on se donne la peine de consulter les chroniqueurs du temps qui ont vécu dans son intimité, qui ont mangé et couché avec lui, qui l'ont vu à toutes les heures et qui rapportent naïvement le bon et le mauvais, on conçoit une idée bien différente de cette individualité vraiment extraordinaire.

Charles, comte de Charolais, était plein de respect et de soumission pour son père, le *bon duc* Philippe; témoin sa conduite lorsque le chancelier de France, Morvilliers, vint à Lille, en 1464, de la part du roi, accuser ce comte d'une arrestation arbitraire et d'avoir fait alliance avec le duc de Bretagne, « en faisant ce cas si énorme » et si crimineux, dit Comines, que nulle chose qui se pût dire à » ce propos pour faire honte et vitupère à un prince, ne fut qu'il » ne dît. » Le comte, profondément irrité de l'arrogance de cet ambassadeur, suppliait son père de lui permettre de répondre, mais celui lui-ci dit : « J'ai répondu pour toi comme il me semble que » père doit répondre pour son fils; toutefois, si tu en as si grande » envie, penses-y aujourd'huy, et demain dis ce que tu voudras. »

En effet, le lendemain, Charles, qui avait trente ans alors, en présence des ambassadeurs, se mit à genoux devant son père et se justifia à lui des actes qui lui étaient imputés, sans sortir des bornes de la modération : « et croy bien, ajoute l'historien, que si » n'eust été la crainte de sondit père, qui là était présent, il eust » beaucoup plus aprement parlé. »

L'année suivante eut lieu la bataille de Montlhéry, suivie de fréquentes escarmouches sous les murs de Paris, où l'artillerie jouait le principal rôle, et finalement de propositions de paix qui aboutirent au traité de Conflans. Un jour, Louis XI sortit de ses retranchements avec une centaine d'hommes de sa garde écossaise et vint pour parler au comte de Charolais qui, de son côté, s'avança peu accompagné. Les deux princes s'entretinrent pendant quelque temps des motifs de la guerre et des moyens de la terminer, et, sans y penser, le comte reconduisit le roy, en devisant tous deux très-affectueusement, jusque dans un grand boulevard qui était au bout de la tranchée des Français. Cette imprudence fit naître une grande émotion dans le camp bourguignon, et lors le sire de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, usa de cette parole : « Si ce » jeune prince, fol et enragé, s'est allé perdre, ne perdons pas sa » maison, ni le fait de son père, ni le nôtre, et pour ce je suis

» d'avis que chacun se retire en son logis et se tienne prêt, sans » soy esbahir de fortune qui advienne. »

Mais, bientôt après, on vit revenir le comte Charles avec une escorte de gens du roy qui le ramenaient vers les siens. Là, il reçut une rude remontrance du maréchal qui lui reprocha d'avoir fait cette équipée en son absence. Le comte baissa la tête sans rien répondre, et s'en revint dedans son ost.

Pour un *fol* et un *enragé*, c'était une bien grande soumission envers un fidèle serviteur.

A l'égard de sa prodigalité, il est bien vrai qu'après son avénement au pouvoir souverain, Charles fit des dépenses considérables; mais on verra plus loin quel ordre il maintenait dans ses finances et quelle surveillance il exerçait par lui-même sur les hommes chargés du maniement de ses deniers. Il y avait, d'ailleurs, une partie de ces dépenses qui ne pouvait tourner qu'à son éloge. Celles de l'aumônerie étaient évaluées à vingt mille livres par an, environ. Quand le duc partait d'une ville, son aumônier lui apportait une liste de bienfaits à répandre sur des vieillards, gens pauvres, prisonniers, femmes en couches, orphelins, pauvres filles à marier, malheureux incendiés, marchands ruinés et autres personnes atteintes par l'infortune. Le prince fixait lui-même la somme à donner, signait la liste, et tout devait être payé avant que l'aumônier quittât la ville.

Dans toutes ses affaires importantes, Charles prenait l'avis des hauts personnages qui composaient son conseil et, s'il y avait quelque dure punition à infliger, il penchait ordinairemunt pour ceux qui conseillaient la miséricorde. Dans une de ses expéditions contre les Liégeois, un appointement fut proposé et l'on remit entre ses mains trois cents bourgeois comme ôtages. La population turbulente de cette grande ville rompit la trêve et vint l'attaquer à l'improviste. Le conseil du duc était d'avis qu'il fallait faire mourir les ôtages. Un seul de ses capitaines osa remontrer que ces pauvres gens, par amour de la paix, s'étaient remis volontairement à sa discrétion, et qu'ils n'étaient pas coupables des excès commis en leur absence par une vile populace. Charles se décida aussitôt pour

le parti de la clémence et rendit la liberté aux trois cents bourgeois de Liège.

A l'égard du roi, les hostilités du duc de Bourgogne furent toujours motivées par la mauvaise foi de son cauteleux adversaire, qui violait les traités presqu'aussitôt qu'ils étaient signés et se jouait des engagements les plus solennels.

Enfin, le reproche le plus grave qu'on ait adressé au duc Charles est celui d'avoir livré le comte de Saint-Pol, connétable de France, à Louis XI, qui le fit mourir; mais ce connétable trahissait les deux partis pour se rendre également redoutable à tous deux, et il reçut la punition qu'il méritait.

Mais revenons à notre compte de dépense, dont nous nous sommes un peu écarté.

Ce compte est intitulé :

Lundy trente unième jour de juillet mil CCCCLXX, Monsr le duc de Bourgogne et de Brabant, tout le jour au chasteau du Crottoy, à petit estat et compaignie, et le surplus de sondict estat demeuré à Hesdin l'attendre illecq. Escu XX^s. à la valeur de quarante gros monnoie de Flandres.

Gaiges.

On voit tout d'abord que ce compte n'a de rapport qu'aux gages payés à des personnes attachées à la maison du duc. Ces gages se réglaient par jour. Il y avait des comptes semblables pour les dépenses de bouche, d'écurie et autres. Tous étaient écrits d'un seul côté sur de longues bandes de quinze à vingt centimètres de largeur. On les appelait *Escroues*.

La date du 31 juillet 1470 correspond à l'époque où le duc de Bourgogne rassemblait ses forces pour résister au roi, qui, au moyen de pratiques secrètes dirigées par le connétable, comte de Saint-Pol, dans les villes de Saint-Quentin, Montdidier et Amiens, se disposait à violer les traités de Conflans et de Péronne. Précédemment, dans les mois de mars et avril, Louis XI, avait tenu, pour la première et dernière fois, les États du royaume à

Tours, et, sous un prétexte futile fourni par le comte d'Eu, avait fait décider que le duc serait ajourné à comparaître devant le parlement. L'huissier chargé de cette signification trouva le duc à Gand. Celui-ci, courroucé d'une telle provocation, retint pendant quelques jours le porteur de ce message et puis le laissa partir; mais alors il réunit un grand nombre d'hommes armés qui, pour un modique salaire, devaient se tenir toujours prêts à entrer en campagne.

Trois ou quatre mois se passèrent ainsi, pendant lesquels aucune apparence de guerre ne se manifestait du côté de France, et, au contraire, le roi envoyait souvent des assurances de paix et d'amitié, tout en cherchant à gagner à son parti les principaux serviteurs du duc.

C'est à ce moment que nous trouvons Charles dans son château du Crotoy, d'où il partit peu de jours après pour aller en Hollande, après avoir congédié les troupes qu'il tenait rassemblées, sans prendre même la précaution de mettre garnison dans les villes de Saint-Quentin, Amiens et Montdidier, dont le roi ne tarda pas à s'emparer, sans coup férir.

Ces termes : *Tout le jour au château du Crottoy* confirment ce que nous savions déjà du mode de comptabilité en usage dans la maison des ducs de Bourgogne, c'est-à-dire que les dépenses de gages étaient réglées par journée, sur des bordereaux détaillés qui étaient ensuite envoyés à la Chambre des Finances. « Là, vient le duc bien » souvent, dit Olivier de la Marche, et ne se cloent nuls comptes » sans lui ou sans son sceu. Il signe de sa main tous appointements » de tous dons, il signe tous comptes et rolles, il sait bien ce » qu'il a de vaillant et ce qu'il despend, tout chet en sa main et » tout en vuyde, et lui mesmes sied au bout du bureau, jecte et » calcule comme les autres, et n'y a de différence en eux en iceluy » exercice, sinon que le duc jecte en jects d'or et les autres en » jects d'argent. » Pour l'intelligence de ce passage, il est bon de dire que l'usage ancien d'écrire les comptes en chiffres romains ne permettait pas d'additionner les colonnes de la même manière que

nous. On employait donc des jetons en métal que l'on jetait dans une sébille en comptant, et dont les uns représentaient des unités, les autres des dizaines, des douzaines, des vingtaines, des centaines.

Le lieu d'où ce compte est daté rappelle quelques souvenirs qui ne sont pas sans intérêt. *Le Crotoy* est une petite ville située à l'embouchure de la Somme, en face de Saint-Valery. En 1369, les Anglais y construisirent un château-fort, où Jeanne d'Arc fut enfermée en 1431. Les Bourguignons s'en emparèrent après la paix d'Arras.

D'après notre compte, les gens qui se trouvaient dans ce château, le 31 juillet 1470, ne formaient que le *petit état* du duc de Bourgogne, le reste étant demeuré à Hesdin. Or, ce petit état est composé de 349 personnes. C'était déjà une suite assez nombreuse, et cela peut donner une idée de la grandeur de cette demeure princière, dont il reste encore, dit-on, des vestiges au Crotoy.

Le comptable a eu soin de mentionner que les gages inscrits sur son bordereau sont payés en *escus de XX sous à la valeur de quarante gros monnaie de Flandres*. Il était nécessaire, en effet, de préciser la valeur des espèces données en paiement ; car il y avait des livres tournois, des livres parisis, des livres de gros, toutes de différentes valeurs. Ainsi, la livre tournois valait toujours 20 sous ; la livre de gros valait 16 sous à Paris, et ne comptait plus que pour 10 sous, appelés *gros*, en Flandre. Voilà pourquoi l'écu de 20 sous dont il est ici question, et qui représentait apparemment une livre tournois, était égal à 40 gros, monnaie de Flandre, d'où il résulte qu'un officier du duc de Bourgogne, porté dans notre état pour 30 sous de gages, ne recevait réellement que 15 sous tournois. Du reste, ce n'était là qu'une monnaie fictive admise dans les comptes, mais qui n'était pas exactement représentée par les espèces métalliques. Ces dernières provenant de différents régimes et de différents pays, il devait être fort difficile de se débrouiller dans un pareil chaos. Je ne citerai que deux exemples de cette diversité des monnaies.

Il existe dans les archives de la ville de Lille, une quittance de la contribution payée par cette ville pour la rançon du roi Jean, le 12 août 1360. La somme offerte était de 2,000 *écus Philippe vieux*, Elle fut fournie de la manière suivante :

1,986 moutons du roi, valant chacun 30 gros 4 deniers.
1,000 moutons de Flandre, valant 28 gros.
25 royaux valant 24 gros.
L'écu Philippe vieux valait 29 gros 4 deniers.

L'autre exemple se trouve dans un inventaire de l'année 1609, qui repose aux archives des hospices de Lille.

ARGENT MONNOYÉ.

	livres parisis.	sous.
21 alberts	210	»
11 doubles ducats à deux têtes vieux, et deux nouveaux, ensemble	194	»
6 pistolets d'Espagne	39	»
1 salut	7	»
1 double pistolet d'Italie	25	4
1 franc à pied	7	»
200 philippes dal res	1000	»
4 dal res à croix	18	»
Monnaie	51	»
TOTAL	1551 l.	4 s.

Il faut avouer que les caissiers de ce temps là devaient avoir une rude besogne.

Après ces notions préliminaires qui m'ont paru indispensables, j'arrive à la nomenclature des personnes nommées dans notre compte de dépense. Elles sont divisées en dix-neuf séries, et à la tête de chaque série figure un nom écrit en caractères plus grands que les autres, ce qui semble fait pour distinguer chaque chef de

service. Malheureusement, il n'y a pas d'indications sur les fonctions attribuées à chacun de ces officiers, de sorte que j'ai dû chercher ailleurs les renseignements que je vais reproduire.

Olivier de la Marche nous a laissé un mémoire sur l'état de la maison du duc Charles de Bourgogne, en 1474. Il divise le personnel de cette maison en cinq grands états, savoir : *la chapelle, le conseil et la justice, la guerre, les finances et l'hôtel.*

La chapelle compte quarante personnes, dont un évêque confesseur du duc, trois prêtres confesseurs, des chapelains, un organiste et un sommeiller.

Le conseil se compose du chancelier en chef, des chevaliers de la Toison-d'Or, des maîtres d'hôtel et des autres personnes que le prince juge à propos d'y appeler.

Le duc a un autre conseil où se débattent les matières de guerre, Là se trouvent quatre chevaliers rapporteurs, le premier chambellan, le chancelier, le grand maître d'hôtel, les maréchaux de l'ost et du logis, le maître de l'artillerie, le roy d'armes de la Toison-d'Or et deux secrétaires.

Le dernier état, qui est celui de la maison, se subdivise en différents services qui comprennent :

1° L'état et les pensions des dames, coûtant au prince plus de 40,000 écus par an ;

2° Les hauts personnages, princes, comtes, marquis, comptés journellement par les escroes ;

3° Vingt chevaliers servant par demi an, à tour de rôle ;

4° Trente autres chevaliers servant par quatre mois ;

5° Quarante autres servant par trois mois ;

6° Un premier chambellan qui a sous ses ordres un certain nombre de chambellans ordinaires ;

7° Un grand-maître d'hôtel qui a entrée dans tous conseils de justice ou de guerre, un premier maître-d'hôtel et quatre autres sous lui ;

8° Quatre sommeillers pour la chambre du duc ;

9° Seize écuyers, qui sont gens de maison, veillent à la sûreté

de la personne du prince et, le soir, toutes affaires terminées, le divertissent par des lectures de romans, des chansons nouvelles ou des historiettes d'armes et d'amour.

Enfin, le duc a six docteurs-médecins, quatre chirurgiens, un garde des joyaux avec un aide, quarante valets de chambre, deux épiciers et deux aides.

L'état de la paneterie comprend un premier panetier, et cinquante écuyers panetiers, huit valets servants qui sont pris parmi les pages et doivent être de bonne noblesse, deux huissiers de salle, un oublieur (qui fait cette pâtisserie légère qu'on appelle oublies), un garde-linge de table et un lavandier.

L'état de l'échansonnerie se compose d'un premier écuyer échanson, cinquante écuyers échansons sous les ordres du premier, deux sommeillers pour prendre soin des vins en cave, deux garde-coffres pour veiller sur la vaisselle d'or et d'argent, deux barilliers et deux porte-barils pour apporter et servir l'eau de la table.

L'état de l'écuyer tranchant comprend un écuyer tranchant en chef et cinquante autres sous ses ordres, deux écuyers de cuisine qui obéissent au maître d'hôtel, un queux, un rôtisseur, un potagier, deux sauciers, deux fruitiers, vingt-cinq cuisiniers et plusieurs enfants de cuisine.

Un autre service important est celui de l'écurie. Le duc a un premier écuyer d'écurie qui, en bataille, porte son étendard et doit être de haute naissance. Cet officier a sous ses ordres cinquante écuyers d'écurie, les douze pages ayant chacun un valet, un palefrenier, quatre laquais-valets, un grand nombre de valets de pied, chargés de faire les aumônes aux pauvres sur les routes où passe le duc, d'autres valets et palefreniers pour les soins de l'écurie, la conduite des sommiers et des chariots.

Il y a enfin dans l'hôtel du duc, six rois d'armes, huit hérauts et quatre poursuivants d'armes, douze trompettes, six hauts ménétriers, quatre joueurs de bas instruments, soixante deux archers gouvernés par deux chevaliers qui ont titre de capitaine, cent vingt-six hommes nobles, nommés écuyers de la garde, comman-

dés par un capitaine et ayant sous eux chacun un homme d'armes, et un archer à cheval.

L'état complet de la maison du duc Charles de Bourgogne, comprenait donc environ neuf cents personnes, et le personnel qui l'entourait au château du Crotoy ne formait véritablement que son *petit état*.

Malgré tous ces détails circonstanciés, il est fort difficile de faire concorder les divers services décrits par Olivier de la Marche avec le bordereau dont je fais l'analyse. Je me bornerai donc à indiquer les renseignements que j'ai pu me procurer sur les personnes qui sont nommées dans ce compte.

1re Série (Chapelle)	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
1. L'Evêque de Salumbrie	»	XXIIII	»	»	1	4	»	»
La plupart des noms anglais étant mal orthographiés dans les écrits du temps, il ne paraît pas douteux que cet évêque ne soit celui de Salisbury, qui fut l'un des négociateurs du mariage du duc avec Marguerite d'Yorck. Il amena cette princesse en Flandre, la fiança au duc le 25 juin 1468, dans le château de l'Ecluse, et les maria au Dam le 2 juillet suivant.								
2. Le premier chapelain	»	XXXVI	»	»	1	16	»	»
3. Le prévôt de Watten	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
4. Messire Robert Olivier	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
5. Mess. Pierre le Chanoine	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
6. Mathias Cocquel	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
7. Nicodemus	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
8. Mess. Waultier Maes	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
9. Mess. Etienne	»	IX	»	»	»	9	»	»
10. Mess. Daniel Scaeck	»	IX	»	»	»	9	»	»
11. Mess. Gilles Joye	»	IX	»	»	»	9	»	»
12. Mess. Jacques Amourry	»	IX	»	»	»	9	»	»
13. Pasquin	»	IX	»	»	»	9	»	»
14. Langlois	»	IX	»	»	»	9	»	»
15. Mess Claude le Petit	»	XIII	»	VI	»	13	6	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
16. Gillet.	»	XIII	VI	»	»	13	6	»
17. Coppin.	»	XIII	VI	»	»	13	6	»
18. Pierrequin du Wez.	»	XIII	VI	»	»	13	6	»
19. Wattelet Henri.	»	XII	IV	I	»	12	4	1
20. Laurent Bouquery.	»	XII	IV	I	»	12	4	1
21. Guillaume Doré.	»	XII	IV	I	»	12	4	1
22. Pierrequin Bazin.	»	XII	IV	I	»	12	4	1
23. Mess. Robert Robisson	»	XII	IV	I	»	12	4	1
24. Christophe Waudin.	»	X	I	I	»	10	1	1
25. Maître Innocent de Crécy.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
26. Maître Jacques Anet.	»	XII	»	»	»	12	»	»
26 personnes. TOTAL. . . .					18	17	9	6

Le prévôt de Watten passait pour un habile astrologue. Les autres me sont inconnus.

Deuxième série (hauts personnages du Conseil).

1. JEHAN D'ARGUEL.	»	LXVIII	X	X	3	8	10	10

Jean de Châlons, seigneur d'Arguel, fils du prince d'Orange, épousa, en 1442, Catherine, fille du comte d'Etampes, nièce du duc d'Orléans, qui devint l'ornement de la cour de Bourgogne, par sa beauté, son esprit et sa vertu. Le duc d'Orléans ayant levé une armée pour aller en Italie faire valoir les droits qu'il avait sur le Milanais, du chef de sa mère, la célèbre Valentine de Milan, Jean d'Arguel obtint du duc Philippe-le-Bon, en 1450, la permission de mettre sus une grosse troupe de gens d'armes, et vendit pour cela plusieurs belles seigneuries. C'était un rude joûteur qui obtint, en 1468, le prix du pas d'armes de l'Arbre d'Or, comme ayant rompu le plus de lances.

2. Messire Jacques de Luxembourg. . . .	IIII	VII	VIII	»	4	7	8	»

Ce seigneur était frère du comte de Saint-Pol, connétable de France, qui, pour ses tra-

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
hisons, fut décapité par ordre de Louis XI. Ledit Jacques fut fait chevalier, par le duc Philippe, à la bataille de Gavres, en 1453. Il gagna la verge d'or, en 1468, en joûtant contre le grand bâtard de Bourgogne, aux fêtes qui se donnèrent à Bruges pour le mariage du duc Charles. Il reçut l'ordre de la Toison-d'Or au onzième chapitre tenu à Bruges en la même année; mais ayant ensuite quitté le service de ce duc pour celui du roi de France, ses armes furent rayées du registre. Il mourut en 1471. Sa femme était Isabeau, dame de Roubaix, fondatrice de l'hôpital de cette ville.								
Le comte de Roussy.	»	LII	VII	X	2	12	7	10
Jean de Luxembourg, comte de Marle et de Roussy, était fils de Louis de Luxembourg, comte de St.-Pol, connétable de France. Malgré la défection de son père, il servit fidèlement le duc Charles, qui le fit gouverneur et capitaine-général de Bourgogne, et lui conféra l'ordre de la Toison-d'Or, au douzième chapitre tenu à Valenciennes en 1473. Ce loyal chevalier fut tué à la bataille de Morat contre les Suisses.								
Le sire de Fiennes.	»	LII	VII	X	2	12	7	10
Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes, Sotteghem, Arckinghem, était fils de Thibaut de Luxembourg et de Philipotte de Melun, fille de Jean, vicomte de Gand. Reçu chevalier de la Toison-d'Or, au treizième chapitre de l'ordre, en 1478, à Bruges, il fut gouverneur de Douai pour la princesse Marie de Bourgogne, et se trouva, en 1479, à la bataille de Guinegatte.								
Messire Jehan de Luxembourg.	»	LII	VII	X	2	12	7	10
Jean, bâtard de Luxembourg, seigneur de Haubourdin, était un des plus vaillants chevaliers de son temps. Il reçut l'ordre de la Toison-d'Or, en 1433, au troisième chapitre tenu à Dijon. Il soutint avec honneur le pas d'armes de la Pèlerine, près de Saint-Omer, porta la bannière du duc Philippe à la bataille de								

	Livres.	Sous.	Deniers	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Gavres, contre les Gantois, et suivit ce prince au plus fort de la mêlée.								
6. Le marquis de Mantoua.	»	LII	VII	X	2	12	7	10
Je n'ai pu découvrir comment ce seigneur italien se trouvait aux gages du duc de Bourgogne, en 1470.								
7. Le sire de Château-Guyon.	»	XLVIII	»	»	2	7	»	»
Louis de Châlons, seigneur de Château-Guyon, second fils de Louis de Châlons, prince d'Orange, fut armé chevalier à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465, reçut l'ordre de la Toison-d'Or, au onzième chapitre tenu à Bruges en 1468, et fut tué à la bataille de Granson, que le duc Charles perdit contre les Suisses.								
8. Le comte de Viande.	»	XXXVI	»	»	1	16	»	»
Engelbert, comte de Nassau et de Vianden, baron de Breda, vicomte d'Auvers, était fils de Jean, comte de Nassau, gouverneur de Brabant; reçut l'ordre de la Toison-d'Or, au douzième chapitre tenu à Valenciennes en 1473; se distingua, en 1479, à la bataille de Guinegatte où, à la tête de 200 gentilshommes, à pied comme lui, il décida de la victoire. Il reçut, pour récompense, le gouvernement de Flandre et mourut à Bréda, en 1494.								
9. Le damoiseau, son frère.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Le comte de Vianden n'ayant pas eu de lignée de sa femme Lumbirge, fille du marquis de Bade et de Catherine d'Autriche, son frère unique, Jean de Nassau, appelé *le Damoiseau*, hérita de ses comtés et seigneuries.								
10. Messire Bauduin de Bourgogne. . . .	»	LXXVIII	X	I	3	18	10	1
Ce Bauduin était l'un des nombreux bâtards du duc Philippe. Dans la même année où nous le voyons faisant partie de l'hôtel du duc Charles, son frère, il abandonna le parti de ce dernier, pour aller se mettre au service de Louis XI.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
11. Messire Philippe de Besvres	»	XXXIX	V	I	4	19	5	4
Voici un fils du grand bâtard, Antoine de Bourgogne, qui donna un bien meilleur exemple que le précédent. Non seulement il resta fidèle au duc Charles, quand vint le temps des revers ; mais encore, étant gouverneur de St.-Omer pour la jeune princesse Marie, héritière de Bourgogne et des Pays-Bas, il se défendit si vaillamment contre l'armée du roi, que Louis XI, ne pouvant le vaincre par la force, tenta de l'effrayer par la plus cruelle de toutes les menaces. Ce monarque fit dire à Philippe de Besvres que, s'il ne rendait la ville dont la défense lui était confiée, il ferait mourir son père qui était prisonnier en France depuis la bataille de Nancy. L'inflexible gouverneur répondit que son père ne l'avait point appris à commettre des lâchetés. Sous l'archiduc Maximilien, il devint conseiller et chambellan, et ce fut lui qui, en 1496, alla comme ambassadeur à Madrid, demander en mariage l'infante Jeanne de Castille, pour l'archiduc, fils de Maximilien.								
Messire de Besvres avait reçu l'ordre de la Toison-d'Or, dans le douzième chapitre, tenu à Bruges en 1478.								
12. Messire Jehan de Sommerset.	»	XL	»	»	2	»	»	»
Ce gentilhomme anglais, qui était du parti de la maison de Lancastre, avait dû se réfugier à la cour de Bourgogne, après une victoire du roi Edouard, et il y était resté, bien que le duc Charles eût épousé la sœur de ce roi, Marguerite d'Yorck. On le voit, en effet, en 1446, joûter à Gand contre Hugues de Lannoy, et nous le retrouvons au Crotoy en 1470.								
13. Le comte d'Yvenchier.	»	XXXIII	»	»	4	12	»	»
Je ne connais rien de ce personnage, dont le nom a peut-être été défiguré par l'écrivain.								
14. Le sire de Neufchâtel.	»	XL	»	»	2	»	»	»
15. Et messire Claude, son frère.	»	XXXII	»	»	4	12	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Le premier de ces deux seigneurs se nommait Henri. Ils étaient fils de Thibaut, seigneur de Neufchâtel, Blamont, Epinal, établi en 1439, maréchal et bailli de la comté de Bourgogne; le même qui tança si vertement le comte de Charolais d'être imprudemment sorti des lignes, près de Conflans, pour accompagner le roi jusque dans les retranchements français.								
16. Le sire de Renty.	»	XXXVI	»	»	1	16	»	»
Ce seigneur, dont je n'ai pas trouvé le prénom, était fils aîné d'Antoine de Croy, chevalier de la Toison-d'Or. Il parut avec magnificence au pas d'armes de l'Arbre-d'Or, à Bruges, en 1468.								
17. Le sire de Rœux.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Était problablement le frère du précédent, leur père, Antoine, seigneur de Croy, ayant acheté la seigneurie de Rœux qui était au duc d'Orléans.								
18. Le sire de Quiévrain.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Philippe de Croy, sire de Quiévrain, était le fils du seigneur de Chimay, premier chambellan du duc Philippe et grand bailli de Hainaut.								
19. Le sire de Baudeville.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
20. Don Petre..	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Don Pedro de Cardonne, comte de Gollfano, fut ambassadeur d'Alphonse, roi d'Aragon, près du duc Philippe de Bourgogne, qui le créa chevalier de la Toison-d'Or, dans le huitième chapitre de l'ordre, tenu à Mons en 1451. Il fut du tournoi des vingt-cinq, aux fêtes du mariage du duc Charles, en 1468.								
Vingt personnes. TOTAL. . .					43	9	5	4

Troisième Série.

1. LE SIRE D'ARCY	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Lorsque le dauphin apprit en Belgique la								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
mort de Charles VII, son père, il en témoigna une grande joie et chargea *le sire d'Arcy*, serviteur du duc Philippe, d'aller signifier au sire de Brézé, l'un des conseillers du feu roi, l'ordre de se tenir pour prisonnier et d'attendre sa volonté.								
2. Le sire de Carency.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Pierre de Bourbon, seigneur de Carency, joûta contre le seigneur de Poitiers, au pas d'armes de l'Arbre-d'Or, en 1468. Il était cousin du comte de Vendôme.								
3. Le sire de Joigny.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Charles de Châlons, comte de Joigny, cousin germain du prince d'Orange, fut le chef du tournoi des vingt-cinq, au pas d'armes de l'Arbre-d'Or.								
4. Le sire de Montigny.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Simon de Lalaing, seigneur de Montigny et de Hantes, vaillant et sage chevalier, conseiller et chambellan des ducs Philippe et Charles de Bourgogne; reçu dans l'ordre de la Toison-d'Or, au premier chapitre, tenu à Lille en 1431. Il monrut en 1476.								
5. Le sire d'Esquerdes.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, que les historiens français appellent *des Cordes*, fils de Jacques de Crèvecœur, fut un rude et vaillant capitaine et servit bien les ducs de Bourgogne. Chef des archers dans l'expédition contre les Liégeois, il eut grande part au succès de cette guerre et reçut l'ordre de la Toison-d'Or, au onzième chapitre, tenu à Bruges en 1468; mais après la fin malheureuse du dernier de ces ducs, le sire d'Esquerdes se laissa gagner par les promesses de Louis XI, et combattit contre la jeune héritière de Bourgogne qu'il aurait dû défendre. Cette trahison le fit rayer de la liste des chevaliers, au chapitre de Bois-le-Duc, tenu en 1481.								
6. Le sire de la Roiche.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Philippe Pot, seigneur de la Roche, d'une								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles
ancienne famille du Berry, fut créé chevalier en 1452. Il fit vœu, au banquet du Faisan, d'aller avec le duc Philippe combattre les infidèles, et il reçut l'ordre de la Toison-d'Or au dixième chapitre tenu à Saint-Omer en 1461.								
Ce seigneur était petit-fils de Regnier Pot, qui fut chargé, en 1418, par le dauphin de Viennois, de porter au duc Jean de Bourgogne l'invitation de se trouver à une entrevue où les deux princes abjureraient toutes leurs inimitiés. Cette fatale conférence eut lieu l'année suivante, au pont de Montereau où le duc Jean fut traîtreusement assassiné.								
La lettre dont Regnier Pot était porteur se trouvait, je ne sais comment, avec d'autres documents anciens, dans une armoire de la mairie de Linselles, lorsque le hasard me la fit découvrir. J'informai aussitot M. Le Glay de cette importante trouvaille, et notre digne président ne manqua pas de réclamer, pour les archives départementales, le dépôt précieux que la commune de Linselles avait soigneusement conservé. Cette lettre, écrite sur papier, est signée de la main du dauphin et datée de Loches, 15 octobre. Une partie du cachet en cire rouge est restée adhérente au papier.								
7. Le sire de Himbercourt.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Guy de Brimeu, seigneur de Himbercourt, en Picardie, fait chevalier en 1452, par le seigneur de Croy, reçut l'ordre de la Toison-d'Or au douzième chapitre tenu en 1473. Ce seigneur, qui eut une fin si malheureuse, fut un des plus beaux caractères de son temps. Le comte de Charolais l'aimait beaucoup et le retenait souvent le soir pour le faire lire pendant deux heures. Himbercourt montra beaucoup de courage et de sagesse dans les guerres contre les Liégeois, et on lui dut la prise de cette ville. J'ai dit plus haut que, seul dans le conseil du duc, il s'opposa à ce qu'on fît mourir les trois cents otages. Voici comment il motiva son avis : « Pour mettre Dieu de votre » part en tous points, monseigneur, et pour » montrer à tout le monde que vous n'êtes ni » cruel ni vindicatif, il faut délivrer tous ces » trois cents otages, vu qu'ils se sont mis dans » vos mains à bonnes intentions, espérant que » la paix se tiendrait. » Le duc leur rendit la liberté, en leur faisant seulement promettre de ne plus prendre les armes contre lui.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
On sait comment Himbercourt, devenu l'un des ministres de la princesse Marie, fut ainsi que le chancelier Hugonet, mis à mort par les Gantois révoltés.								
. Le sire de Bièvres.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, fut chargé de la défense du pays de Luxembourg et reçu chevalier de la Toison-d'Or au douzième chapitre, tenu à Valenciennes en 1473. Il mourut avec son seigneur à la bataille de Nancy, en 1477.								
. Le sire de Ternant.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Philippe, seigneur de Ternant et de la Motte, « avait bien visage de chevalier, brun à une noire et forte barbe. » Il reçut l'ordre de la Toison-d'Or, lors de sa première création. Conseiller et chambellan du duc Philippe, il était son capitaine des gardes, lors de l'entrevue de ce prince avec Frédéric, roi des Romains, à Besançon, en 1440.								
Son fils, Charles-Ferdinand de Ternant, fut armé chevalier par le même duc, à l'escarmouche d'Overmeire, près de Gand.								
Est-ce le père ou le fils qui figure dans notre compte de dépense? Je crois que c'est le fils, car, tout enfant, il était déjà le compagnon de jeux du comte de Charolais, et il faisait partie de la cavalcade des fils de grande maison qui accompagnèrent ce jeune prince, tous montés sur de petits chevaux, quand il alla au-devant de son père revenant de la guerre du Luxembourg.								
Neuf personnes. TOTAL. . .					14	17	»	»
Quatrième Série.								
Le marquis de Ferrare.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Ce marquis de Ferrare qui, je ne sais pour								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
quelle cause, était en 1470 de l'hôtel du duc de Bourgogne, avait figuré deux ans auparavant au grand pas d'armes de l'Arbre-d'Or, à Bruges. Il se présenta pour remplacer le garde du pas, qui venait d'être blessé par le sire de Contay. Le marquis de Ferrare entra dans le champ avec douze chevaux, dont six couverts de riches couvertures et six harnachés de harnais d'orfévrerie. Le cheval qu'il montait était couvert de drap d'or, bleu, chargé de grandes lettres à sa devise et brodé d'orfévrerie blanche et dorée. Les onze autres étaient montés par ses pages et serviteurs. Devant lui marchaient quatre gentilshommes vêtus de satin bleu brodé à lettres d'or de sa devise. Il fit son tour parmi les rangs, avec ce brillant équipage, mais quand il s'agit de jouer des lances, son cheval refusa obstinément de joindre la lice, de sorte que le marquis dut se retirer sans rien faire, ce qui lui tourna en grande confusion.								
2. Le sire de Moreuil.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Était maître de l'artillerie du comte de Charolais, à la bataille de Montlhéry, en 1465.								
3. Le sire de Ligne..	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Jean, seigneur de Ligne, Bailleul, Buschère, chambellam du duc; reçu chevalier de la Toison-d'Or, au quatorzième chapitre tenu à Bois-le-Duc en 1481; était fils de Michel de Ligne, seigneur de Barbançon, maréchal de Hainaut. Il était frère d'armes de Jacques de Harchies et pareillement habillé. Tous deux joûtèrent au pas de l'Arbre-d'Or, contre Philippe de Poitiers.								
4. Messire Philippe de Comines..	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Célèbre historien, homme de guerre et diplomate. Il est trop connu pour qu'il y ait besoin d'entrer ici dans plus de détails.								
5. Messire Jacques de Harchies.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Gentilhomme de Hainaut, frère d'armes du								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
seigneur de Ligne; fut créé chevalier-banneret par le duc Philippe, en 1452, avant la bataille de Ruppelmonde. Il méritait bien cet honneur, car il était de sa personne très-vaillant chevalier, et les siens avaient bien servi en toutes guerres.								
6. Le sire de Moussures.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Prit part au pas d'armes de l'Arbre-d'Or et fut du tournoi des vingt-cinq.								
7. Messire Jacques de Toulongeon.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Ce personnage m'embarrasse un peu; car je trouve un Claude de Toulongeon et un Tristan de Toulongeon, mais point de Jacques. Claude et Tristan étaient tous deux fils d'Antoine de Toulongeon, seigneur de Traves et de la Bastie, maréchal et capitaine-général de Bourgogne, mort en 1432. Tous deux étaient de l'hôtel du duc; de sorte qu'en voyant dans la même série Jacques et Tristan, je suis tenté de croire que l'écrivain s'est trompé et qu'il a mis Jacques pour Claude. Si on veut bien admettre cette opinion, je dirai donc que Claude de Toulongeon, seigneur de la Bastie, et son frère Tristan, assistèrent, en 1449, le célèbre chevalier, Jacques de Lalaing, lorsqu'il entreprit le pas d'armes de la Fontaine-des-Pleurs, à Châlons-sur-Saone; qu'il se trouva ensuite au banquet du Faisan, à Lille, où il fit vœu d'aller en Palestine avec le duc Philippe, et qu'il fut l'un des juges du pas d'armes de l'Arbre-d'Or, à Bruges.								
8. Le sire de Pouques.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
A ce nom se rattache un triste souvenir, celui du château de Pouques, au siége duquel fut tué le jeune et vaillant chevalier Jacques de Lalaing, en 1453.								
9. Messire Tristan de Toulongeon. . . .	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Tristan de Toulongeon, seigneur de Soucy, dont il est parlé plus haut, fut créé chevalier								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
a la bataille de Gavres, en 1453, et reçut l'ordre de la Toison-d'Or, au quatorzième chapitre tenu à Bois le-Duc en 1481.								
Neuf personnes. TOTAL. . . .					14	17	»	»

Cinquième Série.

1. LE SIRE DE ROUBAIX.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Pierre, seigneur de Roubaix et de Herzelles, conseiller-chambellan des ducs Philippe et Charles de Bourgogne; assista à la prise de Dinant, au siége de Saint-Trond, à la bataille de Brustein et au sac de Liége. Il obtint, en 1469, pour la draperie de Roubaix, un privilége qui fut la source des prospérités de cette industrie. Après la mort du duc Charles, il fut membre du conseil supérieur de la princesse Marie, et mourut, en 1498, à l'âge de 83 ans.								
2. Le sire de la Hamayde.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Le sire de la Hamayde, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du Hainaut, avait un fils bâtard qui était chambellan du duc Charles et qui, par sa beauté, sa vaillance, ses belles façons, faisait l'ornement de la cour. Ce jeune homme, dans un mouvement de colère, tua le frère d'un chanoine. Le duc, voulant faire un exemple, le fit condamner à mort, et, malgré les sollicitations de tout le monde, l'arrêt fut exécuté. Le sire de la Hamayde, oncle dudit bâtard, indigné de cet excès de rigueur, se retira dans ses terres et devint l'ennemi mortel du duc.								
L'historien des ducs de Bourgogne, qui raconte cette aventure, la place au mois de juin 1468, et cependant, nous voyons dans le compte de dépense du 30 juillet 1470, figurer *le sire de la Hamayde* parmi les officiers de l'hôtel du duc.								
Cette anecdote serait-elle apocryphe, ou bien n'est-ce qu'une erreur de date?								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Le sire de Poix.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Ancienne famille de Picardie, dont les descendants ont porté le titre de princes. Le sire de Poix, dont il est ici question, livra aux Français la ville de Roye, dont le duc lui avait confié la garde.								
Le sire de Cohem.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Le seigneur de Cohem, chevalier d'Artois, fut l'un de ceux qui partirent, en 1464, avec le bâtard de Bourgogne, pour aller combattre les infidèles. Cette croisade ne put s'accomplir, faute de vaisseaux pour embarquer l'armée.								
Le sire de Neufville..	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Ce chevalier de Picardie fut chargé, avec les sires de Saveuse et de Miramont. d'assiéger la forteresse de Villy, dans le Luxembourg, en 1443.								
Le sire de Bruay	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Fut sans doute un des ancêtres du comte de Bruay, gouverneur de Lille pour le roi d'Espagne, lorsque cette ville fut assiégée et prise par Louis XIV, en 1667.								
Messire Josse de Lalaing.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Josse de Lalaing, seigneur de Montigny, Hantes, etc., gouverneur de Hollande, Zélande et Frise, était fils de Simon de Lalaing, le modèle de la chevalerie, et mérita lui-même le titre de *chevalier sans reproche*. Au siége de Nuys, en 1469, il défit un corps d'Allemands et les poursuivit jusque dans le Rhin, où il entra pêle-mêle avec eux. Il reçut l'ordre de la Toison-d'Or, au treizième chapitre tenu à Bruges en 1478.								
Le sire de Dourmans.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
9. Le sire de Beauvoir.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Gentilhomme de Picardie, qui prit le parti du comte de Charolais, dans ses premiers démêlés avec Louis XI.								
10. Le sire de Miramont	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Un seigneur de Miramont prit part, en 1443, à l'expédition du Luxembourg. En 1452, trois frères, Jean, Robert et Pierre de Miramont, furent faits chevaliers le même jour, par le comte d'Étampes, au commencement de la bataille où les Gantois furent défaits sous les murs d'Audenarde. Jean de Miramont fut tué peu de temps après, à l'attaque de Gand Pierre de Miramont fut grièvement blessé à la bataille de Gavres. C'est peut-être Robert qui restait seul des trois frères, au château du Crotoy, en 1470.								
Dix personnes. TOTAL. . . .					16	10	»	»

Sixième Série.

1. LE SIRE DE CRÈVECŒUR.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Antoine, seigneur de Crèvecœur, était le frère aîné de Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes. Le premier ne paraît s'être signalé par aucun fait marquant.								
2. Le sire de Humières.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Philippe, seigneur de Humières, en Picardie, fut fils d'André (ou Drieu) de Humières qui reçut la Toison-d'Or en 1445 et mourut en 1460. Ledit Philippe épousa Jeanne de Flavy. Je ne lui connais pas d'autres exploits. Cette Jeanne de Flavy était probablement la fille de Guillaume de Flavy, ce cruel gouverneur de Compiègne, à qui sa femme fit couper la gorge par un barbier et qu'elle étouffa ensuite sous un oreiller, parce qu'elle ne le trouvait pas assez mort.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
3. Le sire de Longvillers.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
4. Messire Louis de Nelle	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
5. Le sire de Santes.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Philippe de Lannoy, seigneur de Santes, était fils de Guilbert de Lannoy, seigneur de Willerval, dont il hérita la terre de Santes.								
6. Le sire d'Auby.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
7. Le sire de Joye..	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Créé chevalier à la bataille de Gavres, en 1453.								
8. Le sire de Boves.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Gentilhomme picard. On voit encore les ruines de son château, à une petite distance d'Amiens.								
9. Messire Jacques d'Aymeries..	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Il fut un de ceux qui, croyant la bataille de Montlhéry perdue, s'enfuirent jusqu'à Pont-Sainte-Maxence. Toutefois, il se conduisit bien comme chef des archers, à la prise de Saint-Trond. Il fut aussi du tournoi des vingt-cinq, à l'Arbre-d'Or.								
10. Messire Jean de Chassa.	»	XXXIII	»	»	1	13	»	»
Ce Jean de Chassa, seigneur de Monnet, dit le Benestru, fut grièvement blessé à la bataille de Nivelles, en 1452. « Jehan de Chassa, dit « Olivier de la Marche, et un grand tas de « jeunes gens pleins de feu et de courage, tom « bèrent dans une embuscade de Gantois et il « ne s'en sauva que peu. » Au banquet du Faisan, il fit le vœu bizarre de ne jamais faire tourner la tête à son cheval, avant d'avoir vu une bannière turque conquise. Il était plein d'adresse et d'habileté dans les affaires et dans le langage; mais la fréquentation des grands seigneurs lui avait fait dissiper son mince patrimoine, et il était criblé de dettes que le duc refusa de payer. Alors, Jean de Chassa quitta la cour de Bourgogne pour celle de France, et, dès le mois de no-								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
vembre 1470, il fut le principal agent d'un complot tramé par le roi, pour faire assassiner le duc Charles qui se tenait à Hesdin.								
Dix personnes. TOTAL. . .					16	10	»	»
Septième Série.								
1. LE SIRE DE CLARY.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Le seigneur de Clary, en Cambrésis, n'était pas vassal du duc de Bourgogne, mais, comme beaucoup d'autres nobles français et étrangers, il avait accepté une place dans l'hôtel de ce prince .								
2. Le sire de Gournay..	»	XXX	»	»	1	10	»	»
3. Le sire de Middelbourg.	»	XXX	»	»	1	10	»	»
Je trouve au septième chapitre de la Toison-d'Or, un Peter Blandelain, trésorier de l'ordre, l'un des plus riches hommes de Flandres, qui fut maître-d'hôtel des ducs Philippe et Charles, et fit enclore de murs sa ville de Middelbourg, en Flandres. Ce doit être lui qu'on trouve ici sous le titre de *sire de Middelbourg*.								
4. Le sire de Sempy.	»	XXIII	»	»	1	4	»	»
Philippe de Croy, fils aîné du comte de Chimay, reçut d'abord le titre de sire de Sempy, avant de prendre celui de sire de Quiévrain; mais comme il figure déjà ici sous ce dernier titre *(deuxième série, N° 18)*, il est à croire que la terre de Sempy passa à un frère cadet dudit Philippe.								
5. Le sire d'Espierres.	»	XXIII	»	»	1	4	»	»
6. Messire Jacques de Doursan..	»	XX	»	»	1	»	»	»
7. Messire Jehan de Damas..	»	XX	»	»	1	»	»	»
Jean de Damas, seigneur de Clessy, conseiller et chambellan des ducs Philippe et Charles, fut fait chevalier à la bataille de Montlhery.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
8. Messire Jacques Mauclerc.	»	XX	»	»	1	»	»	»
9. Messire d'Oiselet.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Antoine d'Oiselet prit part au tournoi des vingt-cinq, au pas de l'Arbre-d'Or.								
10. Messire Robert de Manneville.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Ce seigneur figura aussi dans le tournoi des vingt-cinq.								
11. Le sire d'Aveluz.	»	XX	»	»	1	»	»	»
La maison d'Aveluis, ancienne noblesse d'Artois, s'allia avec celle de Comines. Une Beatrix d'Aveluis, dame de Hullus et de Hénin-Liétard, fut l'aïeule de Jean de Comines, haut bailli de Flandres.								
12. Le sire de Boubers.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Était allié à la famille de Ligne, par le mariage de Bonne d'Abbeville, fille d'Edmond, seigneur de Boubers, avec Michel, seigneur de Ligne.								
13. Le sire de Gapasmes.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Je crois que ce nom a été défiguré par l'écrivain. Il y avait une terre de Gapennes, en Picardie.								
15. Le seigneur de Morbecke.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Ancienne noblesse de Flandre. Le château de Morbecke était situé dans la forêt de Nieppe, près de la Motte-au-Bois.								
15. Messire de Vauldrey.	»	XX	»	»	»	»	»	»
Illustre famille de Bourgogne qui ne nous laisse que l'embarras du choix. Philibert de Vaudrey, vaillant écuyer, était, en 1443, maître de l'artillerie du duc Philippe, en la guerre de Luxembourg, et accompagna le seigneur d'Arguel dans l'expédition du Milanais, d'où les chevaliers bourguignons revinrent presque tous sans chevaux et sans armes.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Antoine de Vaudrey, seigneur de Laigle, à la bataille de Gavres, en 1453, se jeta tout au travers des Gantois. L'on voit encore ledit Antoine joûter au pas de l'Arbre-d'Or, en 1468. Philippe de Vaudrey, *gruyer* ou garde des forêts de Bourgogne, vient *avec les enfants de Vaudrey*, se joindre, en 1465, dans les plaines de la Beauce, à l'armée dite du Bien-Public. Claude de Vaudrey, en 1467, fait armes à fer émoulu, devant Amiens, contre le cadet de Bueil et le blesse au bras. Ce Claude de Vau- était un jeune et gentil chevalier. Enfin, Guillaume de Vaudrey, frère d'Antoine, est, en 1468, l'un des tenants du pas d'armes de l'Arbre-d'Or.								
16. Messire Rogier de Clifford. . . . . L'un des chevaliers anglais venus en Flandre à la suite de la jeune princesse Marguerite d'York.	»	XX	»	»	1	»	»	»
Seize personnes. TOTAL. . . .					17	18	»	»

Jusqu'ici nous n'avons rencontré que de hauts personnages, des conseillers, des chambellans, des capitaines et chevaliers attachés à différents services. Nous allons maintenant passer en revue des officiers d'un rang moins élevé. Les quatre séries suivantes me paraissent être composées d'écuyers et de pages.

Huitième Série.

1. PHILIPPE DE CHASSA. . . . . En 1456, Philippe de Chassa, écuyer, fut nommé premier panetier du comte de Charolais, par demi-an avec Olivier de la Marche. Le premier panetier avait sous ses ordres cin-	»	XV	»	»	»	15	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
quante écuyers panetiers gouvernés par cinq chefs de chambre. A la guerre, tous ces écuyers formaient un escadron sous la conduite du premier panetier.								
2. Grart de Neuve-Roiche.	»	XV	»	»	»	15	»	»
3. Bernart de Cussemany.	»	XV	»	»	»	15	»	»
4. Guillebert de Tenremonde.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Les de Tenremonde ont souvent figuré dans l'échevinage de Lille, du temps des ducs de Bourgogne.								
5. Philippe de Longwy.	»	XV	»	»	»	15	»	»
6. Anthoine de Smolles.	»	XV	»	»	»	15	»	»
7. Nosilles.	»	XV	»	»	»	15	»	»
8. Philippe de Saint-Martin.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Jacques de Visque, comte de Saint-Martin, Piémontais attaché au service du duc de Milan, joûta au pas d'armes de l'Arbre-d'Or et fut retenu de l'hôtel du duc de Bourgogne. Le Philippe de Saint-Martin qui figure ici parmi les écuyers était sans doute un fils dudit comte.								
9. Henri de la Chambre.	»	XV	»	»	»	15	»	»
10. Charlet de la Viesville.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Jeune fils de Jean de la Viesville qui fut fait chevalier au commencement de la bataille de Gavres, en 1453.								
11. Méhault de la Bazolle.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Onze personnes. TOTAL. . . .					8	5	»	»

Neuvième Série.

1. PHILIPPE DE VILLERS.	»	XV	»	»	»	15	»	»
2. Guillaume Bournel.	»	XV	»	»	»	15	»	»
3. Huguet de Chantemale.	»	XV	»	»	»	15	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
4. Christofle de Lannoy.	»	XV	»	»	»	15	»	»
5. Jehan de Rouen.	»	XV	»	»	»	15	»	»
6. Happlincourt.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Un seigneur d'Haplincourt ou Aplincourt figure dans les guerres de Luxembourg, de Normandie et au tournoi de l'Arbre-d'Or.								
7. Jennet de Bournonville.	»	XV	»	»	»	15	»	»
8. Anthoine d'Oyselet.	»	XV	»	»	»	15	»	»
9. Platieres.	»	XV	»	»	»	15	»	»
10. Simon de Quingcy.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Vers la fin de la bataille de Montlhery, le comte de Charolais, entouré d'ennemis, déjà blessé à la gorge, allait être pris, lorsqu'un jeune page, Simon de Quincy, lui donna son cheval et le tira de ce danger. En 1470, après la prise de Picquigny, le duc Charles envoya le même page vers le roi, avec un billet de sa main, pour proposer une trêve. Simon de Quincy fut encore employé dans plusieurs affaires importantes.								
11. Allardin de Bournel.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Onze personnes. TOTAL. . . .					8	5	»	»

Dixième Série.

1. PHILIPPE BOUTON.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Philippe Bouton, beau compagnon et homme de bien, accompagna le grand bâtard Antoine, en Angleterre, et fit armes à pied devant le roi Édouard.								
2. Franquelance.	»	XV	»	»	»	15	»	»
3. Guerardin de Herbaumez.	»	XV	»	»	»	15	»	»
4. Claude du Boys.	»	XV	»	»	»	15	»	»
5. Guio de Blaesvet.	»	XV	»	»	»	15	»	»
6. Jehan de Villers.	»	XV	»	»	»	15	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
7. Robert de Montagu.	»	XV	»	»	»	15	»	»
8. Claude de Loispe.	»	XV	»	»	»	15	»	»
9. Colinet d'Aveluz.	»	XV	»	»	»	15	»	»
10. Anthoine, bâtard d'Auxy.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Cet écuyer et son trère Georges furent du tournoi des vingt-cinq, au pas de l'Arbre-d'Or.								
11. Claude Vlamine.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Onze personnes. TOTAL. . . .					8	15	»	»

Onzième Série.

1. JOSQUIN.	»	IX	»	»	»	9	»	»
2. Robert de Saveuse.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Fils du vieux sire de Saveuse qui voulait toujours combattre à l'avant-garde.								
3. Philippe de Saint-Légier.	»	XV	»	»	»	15	»	»
4. Ector de Meriadet.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Son frère, Hervé de Meriadet, portait l'étendard du duc Philippe à la bataille de Cavres.								
5. Hervé Garlot.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Fit partie du tournoi des vingt-cinq, au pas d'armes de l'Arbre-d'Or.								
6. Barthélemy de Chiseval.	»	XV	»	»	»	15	»	»
7. Georges, bâtard d'Auxy.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Georges et son frère Anthoine, dont il est parlé plus haut, étaient sans doute les fils naturels du baron d'Auxy, premier chambellan du comte de Charolais, dont il avait été gouverneur avec le sire de Rosimbois.								
8. Jacques de Fallerans.	»	XV	»	»	»	15	»	»
Monta le premier à l'escalade de la tour de Schendelbecke, près de Gand, et fut jeté dans								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.
le fossé d'un coup de pique, mais se releva sans blessure.							
9. Le bâtard de Roisin.	»	XV	»	»	»	15	»
10. Anthoine du Rie.	»	XV	»	»	»	15	»
11. Simon de Roichefay.	»	XV	»	»	»	15	»
Onze personnes. TOTAL. . . .					7	19	»
Douzième Série (Conseillers-Juges).							
1. MAITRE ANTHOINE HANNERON.	»	XXXII	»	»	1	12	»
2. Maître Guillaume de Clugny.	»	XXXII	»	»	1	12	»
Ce conseiller était protonotaire, c'est-à-dire notaire ecclésiastique. Lors de la ligue du *Bien public*, le comte de Charolais, voyant que les princes alliés ne s'entendaient pas entre eux, songea à se pourvoir ailleurs et envoya Guillaume de Clugny, en Angleterre, pour négocier son mariage avec Marguerite d'York, sœur du roi Édouard, avec ordre, toutefois, de ne rien conclure. Le même Guillaume devint par la suite évêque de Poitiers.							
3. Messire Ferry de Clugny.	»	XXXII	»	»	1	12	»
En 1471, lorsque Louis XI offrit au duc Charles de conclure un mariage entre le jeune dauphin et la fille du duc, à condition de s'allier ensemble contre les ducs de Guyenne et de Bretagne, ce fut messire de Clugny qui accepta cette offre, au nom de son maître; mais la négociation n'eut pas de suite.							
4. Maître Guillaume Hugonet.	»	XXXII	»	»	1	12	»
Hugonet, chancelier, très-notable personnage, avait un grand crédit auprès du duc Charles. Ce prince étant mort, Hugonet et le sire d'Himbercourt allèrent trouver Louis XI à Péronne, pour lui proposer le mariage de							

	Livres.	sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles
son fils avec la princesse Marie, héritière de Bourgogne. Cette démarche, divulguée par le roi aux envoyés de la ville de Gand, fut le prétexte dont les ennemis du chancelier et du sire d'Himbercourt se servirent pour faire périr ces deux seigneurs. Ils furent tous deux décapités sur la place du Marché, malgré les pleurs et les supplications de la princesse Marie.								
5. Maître Jehan Carondelet.	»	XXXII	»	»	1	12	»	»
Notable clerc qui fut chancelier de Bourgogne								
6. Maître Jehan Lorfèvre.	»	XXXII	»	»	1	12	»	»
7. Maître Jehan Vincent.	»	XXXII	»	»	1	12	»	»
8. Maître Arthus de Bourbon	»	XXXII	»	»	1	12	»	»
9. Maître Jehan de Bonnevie.	»	XXXII	»	»	1	12	»	»
Neuf personnes. TOTAL. . . .					14	8	»	»
Treizième Série.								
1. MAITRE JEAN GROT LE JEUNE.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
2. Maître Jehan de Molesmes.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
3. Maître Guillaume Dolmessent.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
4. Maître Jehan Scoenhouc.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
5. Maître Thibaut Baradot.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
6. Maître Girart de la Roiche.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
7. Maître Simon de l'Escluse.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
8. Maître Robert Duhomme.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
9. Maître Jehan Spirine	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
10. Maître Pierre Leloup.	»	XV	»	»	»	15	»	»
11. Maître Laurent Brunnin.	»	XV	»	»	»	15	»	»
12. Jehan Letourneur.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
13. Jehan de Buschuysen.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
14. Charles de Visen.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
Charles de Visan, écuyer, valet de chambre								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
du duc Charles, joûta contre le grand bâtard de Bourgogne, au pas d'armes de l'Arbre-d'Or.								
15. Jacques de Bregilles.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
Quinze personnes. TOTAL. . . .					13	4	»	»

Quatorzième Série.

1. JEHAN DABLAING.	»	XII	»	»	»	12	»	»
2. Jehan Saunarre	»	XII	»	»	»	12	»	»
3. Tassinet Herbin.	»	XII	»	»	»	12	»	»
4. Jehan Rediguet.	»	XII	»	»	»	12	»	»
5. Jehan Pluvost.	»	XII	»	»	»	12	»	»
6. Jehan Bron.	»	XII	»	»	»	12	»	»
7. Jehan de Fribourg.	»	XII	»	»	»	12	»	»
8. Jehan de la Doye.	»	XII	»	»	»	12	»	»
9. Pierre Michiel.	»	XII	»	»	»	12	»	»
10. Robert Riques.	»	XII	»	»	»	12	»	»
11. Tassin de la Parrie.	»	XII	»	»	»	12	»	»
12. Henri de Vars.	»	XII	»	»	»	12	»	»
13. Maître Jehan Brungnel.	»	XII	»	»	»	12	»	»
14. Baudeçon de Cupe.	»	XII	»	»	»	12	»	»
15. Jehan de Longchamp.	»	XII	»	»	»	12	»	»
16. Pierre de Vremain.	»	XII	»	»	»	12	»	»
17. Lubrech.	»	XII	»	»	»	12	»	»
18. Martin de Montclerc.	»	XII	»	»	»	12	»	»
19. Robert de	»	XII	»	»	»	12	»	»
20. D'Emerin.	»	XII	»	»	»	12	»	»
21. Jehan de Clemenchaux.	»	XII	»	»	»	12	»	»
22. F. . . . } quatre noms illisibles.	»	XII	»	»	»	12	»	»
23. B. . . . } quatre noms illisibles.	»	XII	»	»	»	12	»	»
24. C. . . . } quatre noms illisibles.	»	XII	»	»	»	12	»	»
25. J. . . . } quatre noms illisibles.	»	XII	»	»	»	12	»	»
Vingt-cinq personnes. TOTAL. . . .					15	»	»	»

Quinzième Série.

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
1. Le roy d'armes d'Artois.	»	XII	»	»	»	12	»	»
Le duc Charles avait, comme son père, un roy d'armes pour chacune de ses provinces de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, de Brabant et de Hainaut, indépendamment de celui de la Toison-d'Or.								
Les six noms qui suivent sont ceux des hérauts, des *poursuivants d'armes* et des trompettes. On a vu plus haut qu'il y en avait vingt-quatre dans le *grand estat;* les dix-huit autres étaient donc restés à Hesdin.								
2. Jaquet Jafy.	»	XII	»	»	»	12	»	»
3. Laurent Vaich.	»	XII	»	»	»	12	»	»
4. Anthoine Jambe.	»	XII	»	»	»	12	»	»
5. Henry Domfrice.	»	XII	»	»	»	12	»	»
6. Nicodemus.	»	XII	»	»	»	12	»	»
7. Castaing.	»	XII	»	»	»	12	»	»
8. Le roy des ménestriers.	»	XII	»	»	»	12	»	»
Sous ce titre pompeux, on désignait alors le chef d'orchestre de la musique du prince, composée de quatorze joueurs d'instruments. Nous n'en trouvons ici que six, compris le roi; cela faisait un peu moins de bruit que la musique moderne.								
9. Pietre Claife.	»	XII	»	»	»	12	»	»
10. Robiers de Bey	»	XII	»	»	»	12	»	»
11. Jehan Willemart.	»	XII	»	»	»	12	»	»
12. Jehan de Rechter.	»	XII	»	»	»	12	»	»
13. Jehan de Pelaer.	»	XII	»	»	»	12	»	»
Si le talent doit se mesurer aux émoluments, ces six musiciens devaient être des artistes hors ligne, puisqu'ils recevaient douze sous par jour, ni plus ni moins que les rois d'armes qui étaient des personnages importants.								
Treize personnes. Total. . . .					7	16	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Seizième Série.								
Rien n'indique quelles étaient les fonctions des membres de cette série.								
1. Messire Simon Godefroy.	»	IX	»	»	»	9	»	»
On peut s'étonner que le chef de ce service, qualifié du titre de *messire*, ne soit pas plus payé que les serviteurs placés sous ses ordres.								
2. Henri de la Court.	»	IX	»	»	»	9	»	»
3. Jennet Baude.	»	IX	»	»	»	9	»	»
4. Philippot Duquesne.	»	IX	»	»	»	9	»	»
5. Simonet Fiot.	»	IX	»	»	»	9	»	»
6. Guillaume Pourcot.	»	IX	»	»	»	9	»	»
7. Daniel Yver.	»	IX	»	»	»	9	»	»
8. Ermann Leschouteux	»	IX	»	»	»	9	»	»
9. Girart Loyet	»	IX	»	»	»	9	»	»
10. Jehan Loys.	»	IX	»	»	»	9	»	»
11. Michault.	»	IX	»	»	»	9	»	»
12. Godevale.	»	IX	»	»	»	9	»	»
13. Bourgogne.	»	IX	»	»	»	9	»	»
14. Furne.	»	IX	»	»	»	9	»	»
15. Henri Buquem.	»	IX	»	»	»	9	»	»
16. Lienart.	»	IX	»	»	»	9	»	»
17. Waulther Belleguier.	»	IX	»	»	»	9	»	»
Dix-sept personnes. Total. . . .					7	13	»	»
Dix-septième Série.								
1. Messire Philippe, batard de Viesville.	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
Il y eut, en 1471, un Jacques de Montmartin, bâtard de Viesville, capitaine d'archers, qui fut chargé, avec Olivier de la Marche, d'aller passer en revue les compagnies d'ordonnance du duc de Bourgogne; c'était probablement le frère du bâtard Philippe dont il est ici question.								

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
2. Hannequin Didier	»	XII	»	»	»	12	»	»
3. Guerardin Haquet	»	XII	»	»	»	12	»	»
4. Martin Haquet	»	XII	»	»	»	12	»	»
5. Guerre	»	XII	»	»	»	12	»	»
6. La Bische	»	XII	»	»	»	12	»	»
7. Le Saffre	»	XII	»	»	»	12	»	»
8. Savarot	»	XII	»	»	»	12	»	»
9. Tassin de Lisques	»	XII	»	»	»	12	»	»
10. Jacot de Bourgogne	»	XII	»	»	»	12	»	»
11. Guiot le jeune	»	XII	»	»	»	12	»	»
12. Jennet le Caurroy	»	XII	»	»	»	12	»	»
13. Barthelemy le Maugnier	»	XII	»	»	»	12	»	»
14. Jehan Denis	»	XII	»	»	»	12	»	»
15. Houpplemes	»	XII	»	»	»	12	»	»
16. Broquart	»	XII	»	»	»	12	»	»
17. Thierion	»	XII	»	»	»	12	»	»
18. Pietre de Binch	»	XII	»	»	»	12	»	»
19. Thorin de le Hove	»	XII	»	»	»	12	»	»
20. Berthoulet Willoquet	»	XII	»	»	»	12	»	»
21. Tassinet Dupont	»	XII	»	»	»	12	»	»
22. Pierrequin Malvault	»	XII	»	»	»	12	»	»
23. Villemet Maronnier	»	XII	»	»	»	12	»	»
24. Martinet Baron	»	XII	»	»	»	12	»	»
25. Jehan de Bourbonne	»	XII	»	»	»	12	»	»
26. Ancelot Cornet	»	XII	»	»	»	12	»	»
27. Richart Langlois	»	XII	»	»	»	12	»	»
28. Jehan Simon	»	XII	»	»	»	12	»	»
29, Pierrechon Haresque	»	XII	»	»	»	12	»	»
30. Flourquin d'Ardre	»	XII	»	»	»	12	»	»
31. Flourquin Olivier	»	XII	»	»	»	12	»	»
32. Hans de Holstein	»	XII	»	»	»	12	»	»
33. Hacquinet Tannempin	»	XII	»	»	»	12	»	»
Trente-trois personnes. TOTAL					20	2	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
Dix-huitième Série.								
1. Hacquinet du Maire	»	VII	»	»	»	7	»	»
2. Jehain dè Vertaing	»	VII	VI	VI	»	7	6	6
3. Jacot Lavandier	»	VI	»	»	»	6	»	»
4. Guiot de Pontaillier	»	VII	»	»	»	7	»	»
5. Druet du Herlay	»	VII	»	»	»	7	»	»
6. Guiot du Quesnoy	»	VII	»	»	»	7	»	»
7. Ottin	»	VII	»	»	»	7	»	»
8. Dresquin	»	VII	»	»	»	7	»	»
9. Pierrequin Hazeel	»	IIII	VI	»	»	4	6	»
10. Cornillet Finet	»	VI	»	»	»	6	»	»
11. Jehan Estocquet	»	VI	»	»	»	6	»	»
12. Estienne Bruley	»	VI	»	»	»	6	»	»
13. Jehan Dennessiere	»	VI	»	»	»	6	»	»
14. Jehan de Bemcourt	»	VI	»	»	»	6	»	»
15. Jehan Hannekart	»	VI	»	»	»	6	»	»
16. Hellin Hannet	»	VI	»	»	»	6	»	»
17. Messach	»	VI	»	»	»	6	»	»
18. Tomassin le Fevre	»	VI	»	»	»	6	»	»
19. Michelet du Pontchastel	»	VI	»	»	»	6	»	»
20. Regnauldin Aubry	»	VI	»	»	»	6	»	»
21. Jehan Amoury	»	VI	»	»	»	6	»	»
22. Guillaume Rondel	»	VI	»	»	»	6	»	»
23. Ferlate	»	VI	»	»	»	6	»	»
24. Hasteaubellin	»	VI	»	»	»	6	»	»
Vingt-quatre personnes. Total					7	10	»	6
Dix-neuvième Série.								
1. Le Philosophe	»	III	»	»	»	3	»	»

Est-ce un titre, un nom, un sobriquet? Tout ce que j'en puis dire c'est que cet officier était chef du service le plus infime de l'hôtel ducal et qu'il ne recevait pour gages que la chétive somme de trois sous par jour. Pour un philosophe c'était une belle occasion de montrer le mépris des richesses.

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
2. Regnault Prudhomme	»	III	»	»	»	3	»	»
3. Pierrequin Colin	»	III	»	»	»	3	»	»
4. Tassin Bron	»	III	»	»	»	3	»	»
5. Abel de Relin	»	III	»	»	»	3	»	»
6. Philibert Bourgois	»	III	»	»	»	3	»	»
7. Henri Bruno	»	III	»	»	»	3	»	»
8. Jean des Granges	»	III	»	»	»	3	»	»
9. Pierrequin Mantel	»	III	»	»	»	3	»	»
10. Collart Huret	»	III	»	»	»	3	»	»
11. Hame Scalbroede	»	III	»	»	»	3	»	»
12. Jamin du Four	»	II	»	»	»	2	»	»
13. Coppin Dindreman	»	II	»	»	»	2	»	»
14. Jehan Laleure	»	II	»	»	»	2	»	»
15. Perrenet Latiffié	»	III	»	»	»	3	»	»
16. Pierrequin Kant	»	III	»	»	»	3	»	»
17. Colin Boulant	»	III	»	»	»	3	»	»
18. Perrenet Mutel	»	III	»	»	»	3	»	»
19. Hannequin de Rains	»	III	»	»	»	3	»	»
20. Luguet d'Ath	»	III	»	»	»	3	»	»
21. Pierre du Chastel	»	III	»	»	»	3	»	»
22. Dieryc de Boursset	»	III	»	»	»	3	»	»
23. Jean de Lalaing	»	III	»	»	»	3	»	»
24. Jannet du Drinckan	»	III	»	»	»	3	»	»
25. Jaquet de Saint-Audegonde	»	III	»	»	»	3	»	»
26. Jaquet de Changey	»	III	»	»	»	3	»	»
27. Jaquot Ryck	»	III	»	»	»	3	»	»
28. Simonet Broye	»	III	»	»	»	3	»	»
29. André de Franquebourg	»	III	»	»	»	3	»	»
30. Mahieu Simon	»	III	»	»	»	3	»	»
31. Pierrequin François	»	III	»	»	»	3	»	»
32. Jacotin Buffet	»	III	»	»	»	3	»	»
33. Mahieuet Semel	»	III	»	»	»	3	»	»
34. Hacquin Herssant	»	III	»	»	»	3	»	»
35. Huguet Laleure	»	III	»	»	»	3	»	»
36. Jehan Finet	»	III	»	»	»	3	»	»
37. Jehan Gammart	»	III	»	»	»	3	»	»
38. Thierron Delaporte	»	III	»	»	»	3	»	»

	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
39. Michelet de la Trahie	»	III	»	»	»	3	»	»
40. Colin Rosey	»	III	»	»	»	3	»	»
41. Willaume. Cotton	»	III	»	»	»	3	»	»
42. Croy	»	III	»	»	»	3	»	»
43. Henri le Bœuf	»	III	»	»	»	3	»	»
44. Tassin Valen	»	III	»	»	»	3	»	»
45. Guillaume Patenostre	»	III	»	»	»	3	»	»
46. Barthelemy Rougeau	»	III	»	»	»	3	»	»
47. Philibert Gatereau	»	III	»	»	»	3	»	»
48. Jehan Valen	»	III	»	»	»	3	»	»
49. Jehan de Roucy	»	III	»	»	»	3	»	»
50. Jehan de Vast	»	III	»	»	»	3	»	»
51. Jehan Cousin	»	III	»	»	»	3	»	»
52. Jehan de Brabant	»	III	»	»	»	3	»	»
53. Guillaume Picault	»	III	»	»	»	3	»	»
54. Johannes de Deckère	»	III	»	»	»	3	»	»
55. Johannes de Coevin	»	III	»	»	»	3	»	»
56. Guerardin de Drouin	»	III	»	»	»	3	»	»
57. Raymont Bergeret	»	III	»	»	»	3	»	»
58. Godefrin	»	III	»	»	»	3	»	»
59. Balthazart	»	III	»	»	»	3	»	»
60. Henriet	»	III	»	»	»	3	»	»
61. Ninet Gringnart	»	III	»	»	»	3	»	»
62. Hannequin Dypre	»	III	»	»	»	3	»	»
63. Anthoine le Forrestz	»	III	»	»	»	3	»	»
64. Roelquin	»	III	»	»	»	3	»	»
65. Jaquet de l'Espaiere	»	III	»	»	»	3	»	»
66. Guillemin le Noir	»	XI	»	»	»	11	»	»
67. Maître Guillaume Haultain	»	XVIII	»	»	»	18	»	»
68. Guillaume de Villers	»	III	»	»	»	3	»	»
69. Gallien de Launiz	»	III	»	»	»	3	»	»
Soixante-neuf personnes TOTAL					11	7	»	»

On ne pouvait faire que des conjectures très-hasardées sur les noms qui figurent dans les dernières séries; aussi me suis-je abstenu de rien dire à leur égard.

RÉCAPITULATION.

				Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.
1re Série.	—	18	personnes.	18	17	9	6
2e	»	20	»	44	19	5	4
3e	»	9	»	14	17	»	»
4e	»	9	»	14	17	»	»
5e	»	16	»	16	10	»	»
6e	»	16	»	16	10	»	»
7e	»	16	»	17	18	»	»
8e	»	11	»	8	5	»	»
9e	»	11	»	8	5	»	»
10e	»	11	»	8	5	»	»
11e	»	11	»	7	19	»	»
12e	»	9	»	14	8	»	»
13e	»	15	»	13	4	»	»
14e	»	25	»	15	»	»	»
15e	»	13	»	7	16	»	»
16e	»	17	»	7	13	»	»
17e	»	33	»	20	2	»	»
18e	»	24	»	7	10	»	6
19e	»	69	»	11	7	»	»
			SOMME TOTALE. . .	276	3	10	»

La signature qui est au bas de ce compte est presqu'entièrement effacée et devenue illisible.

Le total de ce compte porte, pour les gages seulement d'une partie des officiers et serviteurs de la maison du duc de Bourgogne pendant une journée, 276 livres 7 sous 10 deniers.

Quelle est maintenant la valeur de cette somme, comparativement à celle de l'argent à l'époque actuelle?

M. Leber, dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences, en 1858, estimait que la valeur relative d'un franc d'aujourd'hui était, avec la livre tournois de l'an 1385, comme 1 est à 55. On a souvent altéré les monnaies sous les deux premiers ducs de Bourgogne, et cette estimation serait grandement exagérée si on l'appliquait au règne du duc Charles. Je crois que pour cette dernière époque, la différence ne doit être que de 1 à 20, et voici sur quoi je m'appuie : Le prix du blé et la valeur des terres sont trop variables et trop dépendantes de circonstances imprévues, pour servir de base à une juste appréciation des monnaies ; mais il est facile d'observer que le taux de la journée des ouvriers suit une progression lente toujours en rapport inverse avec la dépréciation des espèces métalliques, par la raison que les besoins matériels de l'homme de travail sont toujours les mêmes. Or, j'ai remarqué dans les comptes de la ville de Lille, que de 1450 à 1480, les ouvriers de bâtiment, maçons, charpentiers et autres, gagnaient en moyenne quatre sous par jour. Les ouvriers de même catégorie gagnent aujourd'hui quatre francs. J'en conclus que la valeur d'un franc de 1864 est égale à celle d'un sou de 1470. Ainsi 276 livres 3 sous 10 deniers vaudraient aujourd'hui 5522 fr. 54 cent., soit pour une année de 365 jours, 2,016,187 fr. (1)

Je n'étendrai pas plus loin mes observations, n'ayant eu d'autre but que de signaler une des richesses archéologiques renfermées dans nos archives départementales, et de montrer le parti qu'on en peut tirer avec du temps, de la patience et l'amour des études historiques.

(1) La *livre de gros* a souvent changé de valeur. En 1411, il fallait 12 vieux gros pour 1 franc du Roi. En 1427, 8 gros de Flandre valaient un vieux gros. En 1432, 4 livres 6 deniers, monnaie royale, valaient 10 livres 5 sous monnaie de Flandre. En 1454, la livre de gros valait 6 livres courant monnaie de Flandre. A la fin du dernier siècle, on comptait la livre de gros pour 6 florins de Lille ou 7 petites livres et demie.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PRINCIPAUX PERSONNAGES CITÉS DANS CETTE NOTICE.

	Pages.
Amourry (Messire Jacques)	199
Anet (Maître Jacques)	200
Arcy (Le sire d')	204
Arguel (Jehan d')	200
Auby (Le sire d')	213
Aveluz (Le sire d')	215
Auxy (Antoine, bâtard d')	219
Auxy (Georges, bâtard d')	219
Aymeries (Mess. Jacques d')	213
Baradot (Maître Thibaut)	221
Baudeville (Le sire de)	204
Bazolle (Mehault de la)	217
Beauvoir (Le sire de)	212
Besvres (Mess. Philippe de)	203
Bievres (Le sire de)	207
Bonnevie (Maître Jehan)	221
Boubers (Le sire de)	215
Bourbon (Maître Artus)	221
Bourgogne (Mess. Baudouin de)	202
Bournel (Alardin de)	218
Bournonville (Jennet de)	218
Bouton (Philippe)	218
Boves (Le sire de)	213
Bregilles (Jacques de)	222
Bruay (Le sire de)	211
Brunnin (Maître Laurent)	221
Buschuysen (Jehan de)	221
Carency (Le sire de)	205
Carondelet (Maître Jehan)	221
Chambre (Henri de la)	217
Chassa (Messire Jehan)	216
Chassa (Philippe de)	216
Château-Guyon (Le sire de)	202
Chiseval (Barthélémy)	219
Clary (Le sire de)	214
Clifford (Messire Roger de)	216
Clugny (Messire Ferry de)	220
Clugny (Maître Guillaume de)	220
Cocquel (Mathias)	199
Cohem (Le sire de)	211
Comines (Messire Philippe de)	208
Crecy (Maître Innocent de)	200
Crevecœur (Le sire de)	212
Cussemany (Bernard de)	217
Dablaing (Jehan)	222
Damas (Messire Jehan de)	214
Dolmessent (Maître Guillaume)	221
Dourmans (Le sire de)	211
Doursan (Messire Jacques de)	214
Duhomme (Maître Robert)	221
Escluse (Maître Simon de l')	221
Espierres (Le sire d')	214
Esquerdes (Le sire d')	205
Étienne (Messire)	199
Fallerans (Jacques de)	219
Ferrare (Le marquis de)	207
Fiennes (Le sire de)	204
Gapasmes (Le sire de)	215
Garlot (Herve)	219
Godefroy (Messire)	224

Pages.

Gournay (Le sire de) 214
Grot le Jeune (Maître Jehan) . . 221
Hamayde (Le sire de la) 210
Hanneron (Maître Antoine) . . . 220
Happlincourt 218
Harchies (Messire Jacques de) . . 218
Himbercourt (Le sire de) . . . 206
Hugonet (Maître Guillaume) . . 220
Humières (Le sire de) 212
Joigny (Le sire de) 205
Joye (Le sire de) 213
Joye (Messire Gilles) 199
Lalaing (Messire Josse de) . . . 211
Lannoy (Christophe de) 218
Leloup (Maître Pierre) 221
Lepetit (Messire Claude) . . . 199
Letourneur (Jehan) 221
Ligne (Le sire de) 218
Longvillers (Le sire de) 213
Longwy (Philippe de) 217
Lorfèvre (Maître Jehan) 221
Luxembourg (Mess. Jacques de) . 200
Luxembourg (Messire Jehan) . 204
Maes (Messire Waultier) 199
Maire (Hacquinet du) 226
Manneville (Messire Robert de) . 215
Mantoue (Le marquis de) 202
Mauclerc (Messire Jacques) . . 215
Meriadet (Ector de) 219
Middelbourg (Le sire de) 214
Miramont (Le sire de) 212
Molesmes (Maître Jehan) . . . 221
Montigny (Le sire de) 205
Morbecke (Le sire de) 215
Moreuil (Le sire de), ... 218
Moussures (Le sire de) 219
Nassau (Le damoiseau de) . . . 202
Neile (Messire Louis de) 213
Neufchâtel (Le sire de) 203
Neufchâtel (Messire Claude de) . 203
Neufville (Le sire de) 211
Neuve-Roche (Grart de) 217
Nicodemus 199
Nesilles 217
Olivier (Messire Robert) . . . 199
Oyselet (Antoine d') 218
Oyselet (Messire d') 215
Pedre (Don) 204
Philosophe (Le) 226
Pierre le Chanoine 199
Poix (Le sire de) 211
Pouques (Le sire de) 219
Quiévrain (Le sire de) 204
Quincy (Simon de) 218
Renty (Le sire de) 204
Rie (Antoine du) 220
Robisson (Messire Robert) . . . 200
Roche (Le sire de la) 205
Rœux (Le sire de) 204
Roche (Maître Girard de la) . . 221
Roichefay (Simon de) 220
Roisin (Le bâtard de) 220
Roubaix (Le sire de) 210
Roussy (Le comte de) 204
Roy d'Armes d'Artois 223
Roy des Menestriers 223
Saint-Légier (Philippe de) . . . 219
Saint-Martin (Philippe de) . . 217
Salumbrie (L'évêque de) 199
Santes (Le sire de) 213
Saveuse (Robert de) 219
Scaeck (Messire Daniel) 199
Scoenhouc (Maître Jehan) . . . 221
Sempy (Le sire de) 214
Smolles (Antoine de) 217
Spirine (Maître Jehan) 221
Sommerset (Messire Jehan de) . . 203
Tenremonde (Guillaume de) . . 217
Ternant (Le sire de) 207
Toulongeon (Messire Tristan de) 219
Vauldrey (Messire de) 215
Viesville (Charlet de la) 217
Viesville (Mess. Philippe bât. de) 221
Villers (Philippe de) 217
Vincent (Maître Jehan) 221
Visen (Charles de) 221
Watten (Le Prévôt de) 199
Yvenchier (Le comte d') 203

STATISTIQUE

ARCHÉOLOGIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT

DE

DOUAI.

INTRODUCTION.

L'arrondissement de Douai est limité au Nord-Ouest par l'arrondissement de Lille, à l'Est par celui de Valenciennes, au Sud par celui de Cambrai, et à l'Ouest par le département du Pas-de-Calais. Situation

Climat généralement plus humide que froid. Les vents dominants sont ceux de l'ouest, qui amènent souvent des pluies, et le vent du nord. Climat.

Superficie de 47,205 hectares 85 ares. Sol uni et plat. On remarque cependant une suite de coteaux qui dominent la Sol.

plaine, entre Douai et Valenciennes, depuis la Scarpe, à Montigny, jusqu'à la Sensée; mais leur élévation est peu considérable. La partie de cette chaîne qui s'étend de Montigny à Bugnicourt était désignée anciennement sous le nom de *Monts St.-Remi*; et le territoire sis au-delà (par rapport à Douai, depuis Lewarde jusqu'à Marcq et Marquette) s'appelait *la contrée St.-Remi;* ces appellations ont disparu depuis longtemps. On a tiré du sein de ces coteaux des quantités considérables de grès, qui ont servi, durant plusieurs siècles, à la construction d'une foule de monuments et de routes. Il y a aussi la colline de Raimbeaucourt et Faumont.

Terrain généralement fertile; des défrichements et des desséchements ont rendu beaucoup de terres à la culture.

Sous-sol. Les *alluvions modernes* (tourbes), de formation post-diluvienne, dominent dans les cantons d'Arleux, de Douai-Nord, de Douai-Ouest, de Douai-Sud et surtout de Marchiennes; on ne les rencontre pas dans le canton d'Orchies.

Les *alluvions anciennes* (argile jaune) constituent le sous-sol supérieur du canton d'Orchies.

L'*yprésien* (glaise) domine dans le canton d'Orchies; il se montre à Flines, village du canton de Douai-Nord, à Rache et Raimbeaucourt dans le canton de Douai-Sud.

Le *landenien supérieur* (sable et grès) domine dans le canton d'Arleux.

Le *landenien inférieur* (sable argileux) domine dans le canton de Marchiennes; il se rencontre dans quelques villages du canton de Douai-Sud et à Erchin, du canton d'Arleux.

Le *sénonien* (craie) domine dans les cantons d'Arleux, de Douai-Ouest, de Douai-Sud ; il se rencontre à Sin, village du canton de Douai-Nord, et à Erre, Fenain, Hornaing et Somain, du canton de Marchiennes. On ne le trouve pas dans le canton d'Orchies.

L'arrondissement est baigné par deux rivières, la Scarpe et la Sensée, et plusieurs ruisseaux, notamment l'Escrebieu, des marais se remarquent dans les vallées de la Scarpe et de la Sensée, surtout dans la première. — On y trouve aussi le canal de la Haute-Deûle. **Situation hydrographique.**

La Scarpe arrose l'ancien territoire des Atrébates ; elle le séparait, dans sa partie la plus basse (depuis Millonfosse jusqu'à son embouchure) du territoire des Ménapiens ; depuis Courchelettes jusqu'à l'extrémité du terroir d'Alnes, elle servait de limite naturelle entre les deux cantons des Atrébates, à savoir le *pagus adharctensis*, sur la gauche, et le *pagus ostrebannus*, sur la droite.

Elle était dans l'origine navigable à partir de Lambres, après avoir reçu les eaux du bras de la Sensée ; mais lors de la construction du *castrum* de Douai (fin du IXe siècle), la navigation fut arrêtée au pont *à l'laigne* ou pont de bois, dans l'intérieur de notre ville. En 1575, les habitants d'Arras obtinrent du roi d'Espagne l'autorisation de rendre cette rivière navigable à partir d'Arras. Les ouvrages furent achevés en 1613 et perfectionnés de 1668 à 1686.

La Sensée (autrefois le *Senset*), à partir d'Hamel jusqu'à Bouchain, formait la limite naturelle de l'ancien territoire des Atrébates (à gauche), et de celui des Nerviens (à droite) ; le

nom de Sensée ne s'appliquait même autrefois à ce cours d'eau que dans les limites précitées; la branche venant d'Arleux à la Scarpe s'appelait *courant le Comte* (à cause du Moulin-le-Comte ou Moulinel), *rivière d'Arleux*, etc.

Originairement, la Sensée n'était point navigable.

Un canal creusé en 1820, entre Corbehem et Courchelettes, et continué, partie sur l'ancien lit de la Sensée, partie le long de cette rivière jusqu'à Bouchain, sert actuellement de communication entre la Scarpe et l'Escaut.

L'*Escrebieu*, *Scirbiu*, ruisseau qui avait autrefois sa source au-dessus d'Izel, passait à Quiéry où se trouvait une autre source, ensuite à Esquerchin, Planques, Flers, et puis se jetait dans la Scarpe. Il a donné son nom au fameux *pagus scirbiu*.

Ce petit cours d'eau a subi, lui aussi, de nombreuses transformations. En 1520, le seigneur de Belleforière autorisa les dames de Flines à le détourner dans *le Boulenrieu* ou *Vieille-Rivière*, pour qu'il pût être dirigé vers les fossés de l'abbaye. Ces deux ruisseaux, l'Escrebieu et le Boulenrieu, en se rejoignant au Pont-de-Belleforière, formèrent dès-lors le ruisseau dit *la Rache*, qui passe au Pont-Mohies, près du Faux-Vivier, et qui va se jeter dans la Scarpe en amont de la ville de Marchiennes. Au XVIIe siècle, quand on fit le canal de la Deûle, l'Escrebieu y versa ses eaux; mais en même temps on établit un peu plus haut, au pont de Dorignies, deux écluses ou égoûts, appelés *goulots*; ces deux canaux, grillés à leur extrémité, recevaient les eaux de l'Escrebieu, qui se répandaient dans la Deûle par le moyen d'un aqueduc voûté, d'où elles filaient à Belleforière et à Flines.

De nos jours, l'établissement du chemin de fer et du bassin Joinville a encore modifié l'état de ces lieux. Enfin, l'Escrebieu n'a plus de sources au-dessus d'Esquerchin, celles d'Izel et de Quiéry étant taries.

La *Haute-Deûle.* La partie qui passe dans notre arrondissement est un canal creusé au XVIIe siècle, pour faire communiquer Douai avec Lille; quant à la rivière appelée *la Deûle*; et qui naît à Carency, elle coule dans le Pas-de-Calais, et de là, dans l'arrondissement de Lille. Le canal commence près du Fort-de-Scarpe, passe à Flers, puis à Auby, où il sort de l'arrondissement de Douai pour entrer dans le département du Pas-de-Calais.

La Haute-Deûle communique avec la Scarpe par le petit *Canal des Pestiférés*, ainsi nommé parce qu'il fut creusé près des maisons que les Echevins avaient fait bâtir en 1576, pour y reléguer les malheureux atteints de la peste.

Voies romaines.

Notre territoire n'était traversé par aucune des grandes voies romaines signalées dans les itinéraires; celles d'Arras à Tournai, de Tournai à Bavai et de Bavai à Arras par Cambrai, rayonnaient autour de nous sans toucher aucun point de l'arrondissement.

Néanmoins, on pense généralement qu'un chemin ou voie secondaire passait à Hamel ou Estrées (Hamel n'était dans l'origine qu'une dépendance d'Estrées).

Routes et chemins.

Aujourd'hui, l'arrondissement de Douai offre trois routes impériales (celles de Paris à Lille, de Bouchain à Calais; et

d'Arras à Douai), trois routes départementales (celles de Cambrai à Tournai, de Douai à Tournai, et de Lille à Valenciennes), neuf chemins vicinaux de grande communication et douze chemins vicinaux d'intérêt commun.

Anciennes divisions territoriales.

Le territoire de notre arrondissement comprend une partie notable de l'ancienne contrée des *Atrébates* et une fraction de celle des *Ménapiens*.

A la révolution, on l'a formé avec des parties de la Flandre Française, du Hainaut Français, du comté d'Artois et du comté de Cambrésis.

Quant aux divisions ecclésiastiques, elles n'ont pas été modifiées chez nous avant 1790.

Juridictions.

Dans la partie dépendante de la Flandre : 1° l'Échevinage de Douai, comprenant la ville et la banlieue. 2° L'échevinage d'Orchies. 3° La cour du bailliage de Douai, composée des bailli et hommes de fief, et dont la juridiction s'étendait dans la châtellenie ou bailliage de Douai. 4° La cour du bailliage d'Orchies. 5° Le tribunal de la Gouvernance, justice royale qui fut instituée aux dépens des cours des bailliages de Douai et d'Orchies.

Dans la partie dépendante du Hainaut. La cour des Châtelain et hommes de fief de Bouchain.

Dans celle dépendante du Cambrésis. La cour de l'évêque de Cambrai.

Toutes ces juridictions ressortirent après la conquête française, au *Conseil souverain de Tournai*, créé en 1668 et devenu ensuite le *Parlement de Flandres*.

Enfin, dans la partie qui dépendait de l'Artois. 1° La cour des bailli et hommes de fief d'Oisy. 2° Celle des bailli et hommes de fief de Lens. 3° Le tribunal du Prévôt de Beauquesne. 4° Le Conseil Provincial d'Artois, créé en 1530, pour remplacer ce dernier tribunal.

La statistique archéologique de l'arrondissement de Douai a été rédigée par M. Brassart, Félix, avocat à Douai, membre correspondant

La carte ci-annexée est l'œuvre de MM. Vercoustre et Brassart.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

CANTON ET DÉCANAT D'ARLEUX.

En 1789, les communes de ce canton dépendaient du diocèse d'Arras, sauf Lécluse qui était du diocèse de Cambrai, décanat de Beaumetz. — Sous le rapport civil, les ressorts y étaient bien différents : Brunémont, Bugnicourt, Erchin, Féchain, Fressain, Marcq, Monchecourt et Villers-au Tertre dépendaient du Hainaut; Cantin, Estrées, Hamel et Lécluse de la Gouvernance de Douai; Arleux, du Cambrésis; enfin Aubigny-au-Bac et Gœulzin, de l'Artois.

15 communes. — 8573 hectares. — 13 542 habitants.

ARLEUX (la ville d').

SITUATION. Sur la Sensée. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Alloes*, *Allues*, *Alleux*. Titres du XIIe et du XIIIe siècle. En latin, *Allodium*. *Arleux-le-Franc*, XVIe siècle.

ARMOIRIES. Le vicomte d'Arleux, de la maison de Berghes-Saint-Winoc, portait : D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Nicolas.

Chapelle Mathias. Elle se voyait, avant la Révolution, sur la pente du *Mont-d'Arleux*. Sa construction portait des traces d'une haute antiquité. — A peu de distance de la chapelle, il existait une grotte dans laquelle étaient représentés les *Sept-Dormans* (Le Glay).

Le *Forestel*, château-fort, connu dès le XIIe siècle. Il paraît avoir été bâti par les puissants sires d'Oisy, châtelains de Cambrai et seigneurs-vicomtiers d'Arleux. C'est là que fut enfermé Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui s'en échappa le 9 novembre 1357. Incendié par les Français de la garnison de Cambrai, en 1583, il fut relevé et fortifié en 1645.

Canton d'Arleux.

Pris par les Hautes-Puissances alliées, le 6 juillet 1711, il fut repris le 23 du même mois par le maréchal de France de Montesquiou, malgré la belle défense qu'y firent les six cents hommes de garnison. Enfin le maréchal de Villars fit sauter cette forteresse qui, en moins de deux mois, avait donné lieu à quatre affaires sanglantes.

Le Forestel était situé à gauche de la chaussée d'Arleux à Paluel; plusieurs branches de la Sensée et des marais impraticables en faisaient un poste de guerre important.

Des murailles et des tours en grès formaient autrefois les fortifications de la ville d'Arleux ; elles ont été détruites au XVIIe siècle.

On connaît une monnaie spéciale à Arleux, frappée au commencement du XIVe siècle, par *Jehan de Flandres*, sire de Nesle et de Tenremonde, châtelain de Cambrai et sire d'Arleux ; elle a été publiée. Une autre monnaie, à peu près du même temps, attribuée aussi à Arleux, concerne Jehan de Chastillon, comte de Saint-Pol, (1317-1342), qui n'a jamais possédé Arleux; elle est donc étrangère à cette localité.

FAITS HISTORIQUES. La ville forte d'Arleux, quoique située au diocèse d'Arras, appartenait à l'évêque de Cambrai. Au XIe siècle, les sires d'Oisy y obtinrent les droits vicomtiers à tenir en fief de l'évêque.

En 1272, Enguerran, sire de Coucy, Oisy et Montmirail vendit Arleux au comte de Flandre, qui donna cette seigneurie à l'un de ses fils.

En 1337 la seigneurie d'Arleux fut achetée par le roi de France, Philippe de Valois.

Le 9 mai 1340, Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi de France (ensuite roi à son tour,) rendit foi et hommage pour la seigneurie-vicomtière d'Arleux, à l'évêque de Cambrai, son suzerain.

Le traité conclu à Arras, en 1433, fit passer Arleux dans la maison de Bourgogne, mais sauf un droit de retrait, moyennant une somme convenue, que le roi se réserva.

Le duc Philippe-le-Bon donna Arleux à son bâtard Antoine,

donation qui fut confirmée en 1468 par le roi Louis XI. Maximilien de Bourgogne, marquis de la Vère, arrière petit-fils d'Antoine, posséda cette seigneurie jusqu'à sa mort, arrivée en 1558, et la laissa à sa sœur Jacqueline, épouse de Jean, sire de Cruninghem. Néanmoins, durant tout ce temps, les rois de France ne cessèrent de critiquer la donation faite par Louis XI, et de prétendre avoir pu valablement exercer le droit de retrait.

Canton d'Arleux.

Bientôt Arleux, distrait des fiefs de Crèvecœur, Rumilly, Saint-Souplet et châtellenie de Cambrai, au sort desquels il avait été lié jusqu'alors, passa par acquêt dans la maison de Habart, puis par succession dans celle de Ricamez; vers 1614, ce fief fut érigé en seigneurie séparée avec le titre de *vicomté*.

En 1789, la vicomté d'Arleux appartenait à la noble maison de Berghes.

Au mois d'août 1581, le duc d'Alençon, qui venait d'entrer triomphant à Cambrai, se hâta de se porter sur la ville d'Arleux, d'où il chassa sans peine la garnison espagnole qui s'y était établie.

Le samedi 23 juillet 1583, alors qu'Arleux était retombé au pouvoir des partisans de l'Espagne, une partie de la cavalerie de la garnison française de Cambrai et quelques gens de pied se dirigèrent nuitamment sur Arleux, prirent le Forestel, l'incendièrent, ainsi que plusieurs maisons de la ville et emmenèrent quarante-deux prisonniers avec un butin convenable en chevaux et en bestiaux.

En 1645, les Français, lors de la guerre contre l'Espagne, s'emparèrent de la ville d'Arleux, sous la conduite des maréchaux de Gassion et Rantzau. Les conquérants s'attachèrent à faire du Forestel un poste de guerre important.

L'armée française, commandée par le comte de Harcourt, campa quelque temps à Arleux, à la fin de la campagne de 1649.

Le 12 juillet 1711, défaite d'un corps considérable de l'armée des Hautes-Puissances alliées, auprès d'Arleux.

La ville d'Arleux fut très-anciennement privilégiée sous le gouvernement d'un prévot et de plusieurs échevins; aussi l'appela-t-on Arleux-le-Francq. Elle suivait la coutume du Cambrésis.

Canton d'Arleux.

L'évêque d'Arras demeura jusqu'à la Révolution collateur de la cure de cette ville. En 1789, Arleux était déjà le siége d'un décanat.

HOMMES MARQUANTS. Patrie du fameux *Merlin de Douai*, et de feu *M. Le Glay*, le digne et regretté successeur des Godefroy.

LIEUX DITS. Les Parts, la Redoute, la Sablonnière, les Fonds del Val, la Petite-Mer, la Fosse-Galois, les Warandes, le Mont, les Margielles — Rue Crue, rue Margelle, rue Félix (portions de terrains en labour, vers le nord et l'est, qui ont fait partie de l'ancienne ville d'Arleux ; on y rencontre fréquemment des débris de construction.)

BIBLIOGRAPHIE. Arleux ; notice sur cette ancienne ville du Cambrésis, dans l'ouvrage de Carpentier, Hist. de Cambrai et du Cambrésis ; Leyde. 1668, p. 96 à 98 de la IIIe partie.

Le Glay. Notice sur la ville d'Arleux. p. 413 à 421 des mém. de la Société d'Emul. de Cambrai ; Cambrai, 1825.

Dechristé. Notice sur la commune d'Arleux, ses grands hommes, le Forestel, etc.; Douai, 1850, in-8°.

Dancoisne et Delanoy. Recueil de Monnaies ; Arleux (planche), p. 129 ; Douai, 1836.

AUBIGNY-AU-BAC. (1)

SITUATION. Sur la rive gauche de la Sensée et sur la route de Douai à Cambrai. S.-E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Le Bac à Aubingni*, 1284. Pièces du procès entre Douai et Lille (Duthillœul). *Aubegni le-Bak*, XIVe siècle (chron. de Bauduin d'Avesnes).

(1) On lit dans la charte de fondation d'Anchin, 1079 (Escallier), que « Liétard donna pour son fils Anselme un alleu de la manse *juxta castellum Albiniacum*. » D'après M. Mannier, p. 171 de ses *Études étymolog.*, il s'agirait là de notre Aubigny-au-Bac ; mais nous croyons devoir rapporter plutôt cette mention à Aubigny, de l'arrondissement de Saint-Pol, siége d'une importante seigneurie connue dès le XIe siècle.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Amand; édifice moderne.

Un château féodal a existé à Aubigny. En 1582, les Français de la garnison de Cambrai s'en emparèrent.

FAITS HISTORIQUES. Jusqu'en 1660 on passa en bâteau la Sensée à Aubigny pour communiquer entre Douai et Cambrai, en payant au seigneur du lieu un droit de péage.

Cet état de choses fut réformé par le Roi, qui obligea le seigneur à construire un pont, pour les frais et l'entretien duquel il lui accorda une augmentation de droits de péage. Un arrêt du conseil, du 18 août 1722, confirma ce péage en faveur du prince de Rubempré, seigneur dudit Aubigny.

De tout temps ceux d'Aubencheul, Fressain, Bugnicourt et Brunémont, passant à pied en cet endroit, jouissaient de l'exemption en payant, chaque année, deux pains s'ils habitaient l'un des trois premiers villages, et un patart s'ils étaient de Brunémont.

En 1726, *Catherine Le Seillier*, dame de la Préelle, fit, par son testament, de grands dons aux pauvres du village; les prévôt et écolâtre de la collégiale de Saint-Pierre de Douai étaient administrateurs de cette fondation pieuse, qui fut supprimée à la Révolution; des terres sises à Aubigny-au-Bac, Bouchain, Bugnicourt, etc., lui assuraient de beaux revenus.

La seigneurie de ce village était, au XVIe siècle, dans la noble maison de Rubempré. En 1634, Philippe de Rubempré, chevalier de la Toison-d'or, gouverneur et capitaine-général de Lille, Douai et Orchies, se qualifiait comte de Vertain, *baron* d'Everberg et d'*Aubigny*. Au XVIIIe siècle, Louise-Brigitte, princesse de Rubempré et d'Everberg, porta tous les biens de sa maison dans celle de Mérode, par son mariage avec Philippe-François, comte de Mérode-Monfort, chevalier de la Toison-d'Or.

La cure d'Aubigny était à la nomination de l'abbé de Fémy (abbaye bénédictine du diocèse de Cambrai, fondée vers 1080).

LIEUX-DITS. Le Crasseau, les Prairies-Hautes.

Canton d'Arleux.

BRUNÉMONT.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Sensée et à droite de la route de Douai à Cambrai. S.-E. d'Arleux.

NOM ANCIEN. *Brunainmont*, 1275. Titre de Saint-Piat de Seclin (Le Glay).

MONUMENTS. Eglise dédiée à Notre-Dame ; édifice moderne. Belle pierre tumulaire d'Adrien de Gongnies, chevalier, seigneur du Fayt, mort le 28 septembre 1613, époux de Marguerite Le Baron, héritière de Brunémont.

Un château féodal a existé dans ce village. En 1582 les Français de la garnison de Cambrai s'en emparèrent.

FAITS HISTORIQUES. L'abbé de Saint-Vaast d'Arras était collateur de la cure de Brunémont; toutefois il ne paraît pas avoir eu ce droit avant le XIIIe siècle.

En 1275, Jehan de Hordaing, *fils le Sénescal*, garantit, comme *sire*, à une bourgeoise de Douai, un muid de terre sis dans ce village.

La seigneurie de Brunémont, après avoir appartenu au XVIe siècle à la famille *Le Baron*, passa dans celle de *Gongnies*.

A la fin du siècle dernier, ce village vit naître et fleurir une société anacréontique connue sous le nom d'*Académie Bocagère du Valmuse :* son siége était dans une jolie maison de campagne que M. de Wavrechin, à l'instigation de l'abbé Roman, avait bâtie dans un agréable vallon de sa terre.

LIEUX DITS. Le Marais, le Grand-Champ, le Gros-Arbre.

BIBLIOGRAPHIE. *L'Académie Bocagère du Valmuse*, poème, 1789 (par Benoit de Neuflieu). C'est l'histoire en vers de l'Académie.

Le Valmuse, notice, par M. A. Dinaux, p. 76 du tome IV, 2e série, des Arch. hist. du Nord de la France.

BUGNICOURT.

SITUATION. N.-E. d'Arleux. Sur la route de Douai à Cambrai.

NOMS ANCIENS. *Buignicourt*, 1287. Titre des hospices de Douai. *Bugnicourt*, 1359, id. *Buingnicourt*, 1368, id.

MONUMENTS. *Epoque gallo-romaine.* On a trouvé dans ce village: 1° une patère romaine de bronze, à un manche cannelé et terminé par une tête de bélier; sur cette patère, grande et simple, on ne voit que quelques moulures; elle est décrite dans le *Recueil d'antiquités* de Caylus (vol. VI, p. 401); 2° des urnes en terre cuite, recueillies dans une tourbière (id., p. 402).

Eglise dédiée à Saint-Pierre; tour en grès, ancienne; le reste de l'édifice moderne. Curieux tableau de la vie de Ste.-Rictrude, provenant de Marchiennes.

Il y eut autrefois un château-fort à Bugnicourt

Le moulin-à-vent, bâti en grès en 1627, porte les armes du roi d'Espagne.

FAITS HISTORIQUES. 1326, septembre. Les sire et dame d'Auberchicourt reçoivent, dans leur château de Bugnicourt, Isabelle de France, reine d'Angleterre, et le prinee Edouard son fils. — 1521, fin d'octobre. Le roi François Ier, après y avoir campé durant trois jours, brûla ce village ainsi que plusieurs autres à l'environ, qui appartenaient au chevalier Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, etc., et capitaine de Douai. Les malheureux villageois venaient de se racheter du pillage. — Au mois d'avril de l'année suivante, les Français firent irruption à Bugnicourt et aux environs et emportèrent un grand butin de récoltes. — En 1582, les Français de lagarnison de Cambrai s'emparèrent de ce village où ils s'établirent quelque temps.

La seigneurie de Bugnicourt appartenait à la famille d'Auberchicourt, issue des châtelains de Douai; elle passa ensuite (vers 1370) à l'illustre maison de Lalaing. Ponthus de Lalaing, chevalier de la Toison-d'Or, l'un des principaux capitaines de l'empereur Charles V, mort en 1557, à l'âge de 48 ans, fut le dernier seigneur de Bugnicourt de cette famille de Lalaing. Après lui, la seigneurie appartint longtemps à la maison de Sainte-Aldegonde Noircarmes. En 1789, elle était au marquis de Traisnel, de la maison d'Harville des Ursins.

Canton d'Arleux.

L'abbé de Fémy était collateur de la cure de ce village.

On extrait depuis fort longtemps, dans différentes parties de ce terroir, des grès propres au pavage des routes et aux constructions. En 1408, la ville de Douai en tirait les pièces nécessaires pour l'achèvement de son beffroi, « les encappronnemens des crestiaux » et la confection « des quatre rondes tourelles. »

HOMMES MARQUANTS. *Sanche d'Auberchicourt*, chevalier de l'ordre de la Jarretière, dès la création, en 1349. — *Eustache d'Auberchicourt*, fameux chevalier au service d'Angleterre, époux d'Isabel, fille du comte de Juliers et veuve du comte de Kent; mort vers 1373, à Carentan en Normandie. — *Jean d'Auberchicourt*, neveu du précédent, grand seigneur en Angleterre, où il florissait vers 1395. — Ces trois chevaliers, célébrés par Froissart, ont dû naître au château de Bugnicourt.

LIEUX DITS. Le Bicbac, le Bois de la Garenne, le Mont-Mariette, la Longue-Borne, la Croix-Rouge, le Pré des Prêtres, le bois Appas, le Mont del Vigne.

CANTIN.

SITUATION. Sur la route de Douai à Cambrai et sur la Sensée. N. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Cawentinium*, 1079. Titre de fondation d'Anchin (Escallier). *Castrum Cauhantim*, *ad radicem Montis S. Remigii*, 1149. (Chron. de St.-Aubert). *Castrum de Cawencin*, fin du XIIe siècle (*Chron. Gisleberti*). *Cawentin*, 1229, 1289. Titres des archives de Douai. *Cantin*, 1270, 1311. Cartul. de l'abb. de Flines. *Canthin*, 1361. Titres des hospices de Douai.

MONUMENTS. *Époque gallo-romaine*. Des pots, remplis de médailles romaines du Haut et du Bas-Empire, ont été trouvés dans ce village à différentes époques.

Eglise dédiée à Saint-Martin; édifice en grande partie moderne. L'ancien clocher, tout en grès, a été démoli et remplacé dernièrement par un autre, du style néo-gothique, en briques et blancs.

Plusieurs pierres tombales intéressantes, notamment de la famille *Remy de Cantin*. Fonts baptismaux en grès, taillés en forme d'urne et portant en relief la date de 1543. Canton d'Arleux.

En 1149, le comte de Flandre construisit à Cantin un *castrum*, malgré le comte de Hainaut. Déjà au XIIIe siècle, ce donjon était le sujet de legendes et d'histoires merveilleuses (voir le roman de la Belle-Hélène) ; il était bâti tout en grès et assis près de l'église, sur une éminence; il était encore debout au XIVe siècle ; mais, en 1379, le seigneur de Cantin vendit aux échevins de Douai « toute la pierre » de son chastel, en leur accordant un terme de « huit ans » pour enlever le tout. Le puits, qui se trouvait dans la cour du château et qui fut réservé lors de la vente, existe encore aujourd'hui : on l'appelle *Fontaine-Gayant*.

Un autre château, avec vastes jardins et bois, fût bâti par les seigneurs du lieu en face et à l'ouest de l'église. Il appartient aujourd'hui à M. Favier; les bâtiments actuels sont du dernier siècle.

Le pilori, élevé en 1749, entre l'église et le château, est conservé par M. Alexandre Favier fils ; les armes du Roi et du seigneur, ainsi que différentes inscriptions s'y trouvent gravées.

Un autre pilori, celui de l'abbé d'Anchin, se trouvait à l'angle de la route de Douai et de la rue de l'Eglise.

FAITS HISTORIQUES. Gérard II, évêque de Cambrai et d'Arras, donna en 1079, à l'abbaye d'Anchin, lors de sa fondation, l'autel de *Cawentin*, libre du droit de *personnat*, pour servir au soulagement des pauvres *(in stipendiis pauperum)*. L'abbé d'Anchin était encore, en 1789, en possession du droit de nommer à la cure.

Vers la Pâque de 1185, Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, en guerre avec le roi de France et le comte de Hainaut, mit garnison dans son château *(castrum)* de Cawencin.

A la fin du XIIe siècle, Cantin cessa d'appartenir directement au comte de Flandre ; sous forme de seigneurie vicomtière relevant du château de Douai, il fut possedé en partie par des châtelains de cette ville.

Canton d'Arleux.

En février 1247, la *loi* de Cantin fut consignée par écrit.

Ce village fut brûlé en 1521 par le roi François Ier, qui y avait campé trois jours.

La seigneurie de Cantin, après avoir appartenu aux familles de Wastines, d'Halluyn, d'Allennes, de Dion et de la Tramerie, fut vendue par décret, en 1677, à un sieur Caudron ; elle vint ensuite dans les mains de la famille douaisienne des Remy. M. François Remy de Cantin, écuyer, le dernier seigneur, mourut en son château de Cantin en 1826.

Les abbayes d'Anchin et de Flines y possédaient chacune une seigneurie importante.

LIEUX DITS. Le Champ à l'Argent, où on a trouvé des médailles romaines en grande quantité. Le Bef (nom d'un fief relevant du château de Douai) ; la Couturelle, le Mont-Sablon, le Chef-Lieu. Le Moulinel ou Moulin-le-Comte (*Molendinum Comitis*), sur la Sensée, à la bifurcation des chemins d'Hamel et d'Arleux ; il en est parlé dans un titre de 1246 (traité entre le comte d'Artois et le sire d'Oisy, touchant la haute-justice) ; c'était un point très-important du territoire, parceque « d'icelui molin l'on pouvoit par ses ventailles conduire et laisser fluer très grande cantités d'eau vers le cartier de la ville de Douai ; » aussi appartenait-il au souverain de Douai, comme il se voit par un titre de 1340 (arch. de Douai, lay. 321e)

Au terroir de Cantin a été réuni, après la Révolution, celui d'un ancien village à clocher nommé *Flesquières*, s'étendant sur les deux rives de la Sensée, entre Cantin et Arleux. Il passe pour avoir appartenu, au VIIe siècle, à Sainte-Aldegonde ; l'abbesse de Maubeuge en possédait la seigneurie ainsi que l'autel. Flesquières était du Hainaut et du diocèse d'Arras. Au XVIIe siècle il fut entièrement ruiné par les guerres. En 1789 il se composait d'une église, d'un presbytère et d'une ferme ; ces bâtiments furent rasés en 1793 par les troupes françaises et autrichiennes qui se livrèrent sur ce point divers combats.

ERCHIN.

SITUATION. A droite de la route de Douai à Bouchain. N.-E d'Arleux.

NOM ANCIEN. *Ercin*, 1231. Titre des arch. de Douai (Guilmot).

MONUMENTS. Eglise dédiée à Sainte-Aldegonde ; bâtiment neuf. Maison de campagne moderne (1863), bâtie par M. Emile Leroy, ancien maire de la ville de Douai, sur le versant-est des monts d'Erchin, dans une situation pittoresque.

FAITS HISTORIQUES. Ce village, sis au bas des monts d'Erchin, passe pour avoir appartenu à Sainte-Aldegonde, au VIIe siècle. Le noble chapitre des Dames de Maubeuge en fut seigneur, patron et collateur de la cure jusqu'en 1789 ; il y avait les droits des hauts-justiciers.

LIEUX DITS. Le Mont de la Justice, Entre les Monts, le Tieleloy, le Grand-Côté, la Cousture de la Cour, les Dicques de la Cour.

ESTRÉES.

SITUATION. Sur la route de Douai à Bapaume, à gauche de la Sensée. N.-O. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Strata in Ostrevensi pago*, 1139. Titre du chap. de Sainte-Croix (Le Glay). *Estreis*, vers 1182, id. *Estreis*, 1215. 1er cart. du Hainaut.

ARMOIRIES. Le comte d'Estrées, de la noble maison d'Ongnies, portait : De sinople à la fasce d'hermines.

MONUMENTS *Epoque gallo-romaine*. On s'accorde à reconnaître qu'à Estrées passait une voie romaine ; toutefois, elle n'est point indiquée dans les itinéraires.

Canton d'Arleux.

Eglise dédiée à Saint-Sarre, natif de Lambres près Douai; édifice tout en grès, bâti en 1759; fonts baptismaux portant des armoiries et la date 1545. L'ancienne se trouvait sur le mont dit encore aujourd'hui Mont de l'Eglise.

Le château-fort des premiers seigneurs d'Estrées, érigé sur une haute motte au milieu du village, fut pris et brûlé par les Français de la garnison d'Arras en 1488. L'emplacement de cette forteresse se nomme encore le *Castillon*.

Les seigneurs bâtirent un autre château près de l'ancienne église; la Révolution le fit aussi disparaître.

FAITS HISTORIQUES. L'évêque de Cambrai Liébert donna, vers l'an 1070 (au temps de la réunion des diocèses de Cambrai et d'Arras), au chapitre de Sainte-Croix de Cambrai, l'autel d'Estrées, avec son annexe Hamel. Jusqu'en 1789, ce chapitre resta collateur de la cure. Il était en outre seigneur d'une partie du village.— Durant l'hiver de 1489, des brigands s'établirent au *castelet* d'Estrées.

La terre d'Estrées formait une importante seigneurie relevant, en justice vicomtière, du château de Douai. — En 1316, Jean de Wastines, écuyer, s'intitule sire d'Estrées. Elle passa dans la maison d'Hallewin et de là dans celle d'Ongnies par le mariage de Isabeau de Hallewin, dame d'Estrées, avec Bauduin d'Ongnies, chevalier, seigneur de Grusons, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, mort en 1459. L'an 1623, elle fut érigée en *comté* au profit de Charles-Philippe d'Ongnies, chevalier, dont le petit fils, Charles-François d'Ongnies, dernier comte d'Estrées, mourut sans alliance l'an 1678.

En 1714, la seigneurie d'Estrées passa, par vente, dans la famille lilloise de Tenremonde, des seigneurs de Mérignies, qui la possédait à la Révolution.

LIEUX DITS. Les Rietz ou monts de Bajeux, d'Ecurie, Dorimont, de le Vigne, à la Fosse, etc.; ces rietz sont des éminences autrefois plantées où les habitants faisaient paître leurs bestiaux. Le Marais dit la Flaque d'Ecurie, la Fontaine d'Hordon, la Sablière.

FÉCHAIN.

SITUATION. Sur la Sensée. S.-E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Fechen*, 1154, 1170, 1208 Cartul. de l'abbaye de Vicogne. *Fecen*, 1161. Titre de Saint-Aubert (Le Glay). Id., 1215. Titre de Saint-Amé de Douai. *Fechaing*, 1216, id. *Villa de Feschen*, 1246. 1er cart. d'Artois. *Fechaing*, 1275. Cart. de Vicogne. *Fecaing*, 1296. Titre de Saint-Amé.

MONUMENT. Eglise dédiée à Saint-Vaast.

FAITS HISTORIQUES. Dès le XIIe siècle, on trouve l'abbaye de Vicogne possédant des biens dans ce village.

Une partie du terroir de Féchain, nommée, en un titre de 1161, la terre *de Augiis* (Augies ou Angy), quoique située sur la rive gauche de la Sensée, et par conséquent dans l'Ostrevant, dépendait de la seigneurie de Hem, appartenant à l'église Saint-Géry. Au XIVe siècle, cette église eut, avec Robert, sire de Marcq *(de Marca)*, au sujet du marais d'Angies *(de maressia d'Angies)*, des difficultés qui furent tranchées en 1361.

En 1659, la seigneurie de Féchain appartenait à Anthoine *Drouot*, chevalier, du conseil de guerre de S. M. Catholique, gouverneur et capitaine de Bouchain.

Enfin une autre partie de ce village, avec un droit de péage sur la Sensée, appartenait en haute-justice au sire d'Oisy et relevait du comte d'Artois. Des différents survenus à ce sujet entre Robert, comte d'Artois, et Mathieu de Montmirail, sire d'Oisy, furent terminés par une transaction du mois d'août 1246.

La collation de la cure de ce village appartenait au chapitre de Saint-Amé de Douai.

LIEUX DITS. Le Marais, le Bois, Angy *(Augiæ*, 1161), partie du territoire, sur la rive gauche de la Sensée, entre celle-ci et le terroir de Marcq.

Canton d'Arleux.

FRESSAIN.

SITUATION. A gauche de la route de Douai à Cambrai. N.-E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Freseing*, 1203. Titre des arch. de Douai (Tailliar). *Fressaing*, 1211. Titre de Saint-Amé de Douai. *Frescain*, 1221. id. *Fressaing*, 1254. Titre de l'abb. d'Anchin (Escallier). *Fresaing*, 1271. Arch. des hosp. de Douai.

MONUMENT. Église dédiée à Saint-Georges; tour en grès, assez haute. — D'importants travaux furent exécutés dans l'église, de 1750 à 1752.

FAITS HISTORIQUES. Au mois de février 1203 (v. st.), Willaumes de Hornaing, qui venait de contracter une dette en présence de ses pairs de la Salle-le-Comte à Valenciennes, la reconnut devant les maïeur et *eskivins* de *Freseing*.

En mai 1211, Wautier Thosière vendit au chapitre de Saint-Amé la dîme qu'il avait à Fressain, consistant en la sixième partie du commun dîmage et tenue par lui de Wautier, avoué de Rumalcourt.

En mars 1221, le même chapitre acheta de J. de Caweignicourt une autre partie de la dîme de ce village, tenue en fief de Mathieu, sire de Ere, chevalier.

Un chirographe du mois d'avril 1271, passé devant *eschevins de Fresaing*, se trouve aux archives des hospices de Douai; il est relatif à des rentes dues sur des terres « à Kokeriaumont, ke on tient de Gillion de le Mote ».

En 1368, *Colars d'Aubrechicourt*, chevalier, se qualifiait *sire de Buignicourt et de Fressaing;* cette dernière seigneurie suivit dès-lors les destinées de celle de Bugnicourt, c'est-à-dire qu'elle passa avec elle dans l'illustre maison de Lalaing, puis dans celle de Sainte-Aldegonde. En 1789, elle appartenait également au marquis de Traisnel, de la maison d'Harville des Ursins.

L'abbaye d'Anchin possédait, de haute antiquité, une juridiction dans ce village. L'an 1500, l'abbé céda en arrentement perpétuel,

au seigneur de Fressain, toutes les terres labourables, droits, part et portion que l'abbaye y avait, moyennant huit muids (96 rasières) de blé de rente, à charge en outre de payer à la mort du seigneur *une louche de bon argent*. A la Révolution, le seigneur de Fressain payait encore cette rente à l'abbaye d'Anchin. Canton d'Arleux.

Le chapitre de Saint-Amé était collateur de la cure de ce village.

LIEU DIT. La Fontaine

GŒULZIN.

SITUATION. Sur la Sensée. N. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Golesin*, 1076. Titre de Saint-Amé de Douai (Le Glay). Id., 1141. Cart. de Marchiennes. *Gulesin*, 1165. Titre de l'abb. de Vaucelles (Le Glay). *Guelesin*, 1199. Titre de Saint-Amé. *Goulesin*, 1216. Loi d'Oisy (Tailliar). *Guelesin*, 1246. 1er cart. d'Artois (Saint-Génois).

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Jacques ; enclavée dans l'enceinte du château. Plusieurs pierres tumulaires anciennes et intéressantes.

Château du XVIIe siècle, en briques et blancs, avec tourelles et clochetons; baigné par une pièce d'eau ; jardins et bois. (1) Ce bel édifice bâti par les comtes de Bucquoy, a été restauré avec beaucoup de goût, il y a quelques années, par son propriétaire actuel, M. Louis Taffin d'Heursel, de la famille des derniers seigneurs de Gœulzin. On y remarque une magnifique galerie, de style ogival, provenant des Grands-Carmes de Metz.

FAITS HISTORIQUES. Au VIIe siècle, Saint Mauront ou Mauraud y possédait un hôte et une manse (manoir), qui devinrent ensuite du domaine de l'église Saint-Amé.

Le roi François Ier vint à Gœulzin, qu'il brûla en se retirant le troisième jour (fin d'octobre 1521).

1 *Vue du château de Gœulzin*, lithog. de Félix Robaut à Douai.

En 1582, les Français de la garnison de Cambrai brûlèrent presqu'entièrement le village.

En 1712, l'infanterie de l'armée du prince Eugène avait sa droite à Gœulzin.

Ce village était réparti entre trois grandes juridictions. Le clocher, le château et la plus grande partie du territoire dépendaient d'Oisy et se trouvaient en Artois. Une petite partie était de la Flandre (châtellenie de Douai), et une plus grande, du Hainaut.

La principale seigneurie de Gœulzin fut possédée, aux XIIe et XIIIe siècle, par une famille de ce nom, dont les membres figurent dans beaucoup de chartes de cette époque.

Cette seigneurie passa ensuite dans les maisons de Denain, de Lille-Fresnes et de Longueval. Au XVIIe siècle, les comtes de Bucquoy, de cette maison de Longueval, en étaient les seigneurs Gœulzin appartint encore à la famille de Pronville (milieu du XVIIIe siècle), avant d'arriver dans la famille Taffin, qui possédait cette seigneurie lors de la Révolution.

L'abbé d'Anchin était collateur de la cure et d'une chapelle de ce village.

LIEUX DITS. La Fosse-Muye (1475); le Bois du Mont, le Fond de Roucourt.

HAMEL.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Sensée (Noire-Eau). O. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Hamel*, 1139. Titre du chap. de Sainte-Croix de Cambrai (Le Glay). *Villa de Hamel*, 1246. 1er cart. d'Artois. *Hamiel*, 1331. Titre des arch. des hosp. de Douai.

MONUMENTS. *Epoque celtique*. Dolmen composé de cinq pierres brutes dont une beaucoup plus grande. On le trouve sur le sommet du Mont-d'Hamel, au milieu d'un bois aujourd'hui défriché. Le déplacement de ces pierres, effectué lors du défrichement du bois, a fait perdre à ce monument beaucoup de son caractère.

Époque gallo-romaine. Débris de constructions et médailles romaines de Posthume, de Gordien et de Philippe, découverts continuellement de 1840 à 1844, en labourant des terrains récemment défrichés et appelés *Bois des Hermites*, *Bois du Sart*, *etc.* Le voisinage de l'ancienne chaussée qui passait à Hamel ou à Estrées (v. l'*Introduction*), autorise à croire qu'il y eut là une station romaine.

Eglise paroissiale dédiée à Saint-Sarre, natif de Lambres près Douai.

La famille de Warenghien y possède une maison de campagne. Edifice moderne.

FAITS HISTORIQUES. Hamel ne fut longtemps qu'une dépendance d'Estrées sous le rapport religieux comme sous le rapport civil. Vers l'an 1070, l'évêque de Cambrai Liébert (au temps de la réunion des diocèses de Cambrai et d'Arras) donna au chapitre de Sainte-Croix l'autel d'Estrées, avec son annexe Hamel.

Ce village fut dans la suite érigé en paroisse séparée, en conservant le même patron de l'église, Saint-Sarre, et le même collateur de la cure, le chapitre de Sainte-Croix, jusqu'à la Révolution française.

La seigneurie d'Hamel, relevant, en justice vicomtière de celle d'Estrées, appartint, aux XIVe et XVe siècle, à la famille de Tortequesne, issue des châtelains de Douai. Ayant passé dans les maisons de Saint-Amand, puis de Baignast, elle fut vendue plusieurs fois avant d'arriver aux *Renard d'Hamel* qui la possédaient à la Révolution.

Deux fiefs importants, nommés de *Lassus* et de *Savye* (XVIIe et XVIIIe siècles), relevaient d'Hamel en justice foncière; leurs possesseurs avaient chacun la moitie du *four* du village et une maison seigneuriale enclose de fossés.

LIEUX DITS. Le Bois de le Gesne (aujourd'hui défriché). Le Mont de le Haiette. Les Bois du Quesnoy, des Hermites, du Sart (vers Arleux).

BIBLIOGRAPHIE. Hamel, *Dolmen* (avec planche), dans le *Douai Pittoresque* de M. Dubois-Druelle, 1845.

Canton d'Arleux.

LÉCLUSE.

SITUATION. Sur la route de Douai à Bapaume. O. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Sclusa*, 1102. Chronique d'Elnon (contemp.). Id., 1123. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). Id., 1246. Id. (Miræus). *Sclusa castrum*, fin du XIIe siècle (Cron. Gisleb.). *Exclusa juxta Duacum*, XIIe siècle *in fine* (Lamb. Ardensis). *Exclusa*, 1246. 1er cart. d'Artois.

MONUMENTS. *Epoque gallo-romaine.* Des vases anciens et des médailles romaines se rencontrent fréquemment dans les vastes tourbières de Lécluse.

Selon certains auteurs, de grands travaux ont dû être faits autrefois dans cette localité, pour contenir ou détourner les eaux de la Sensée et les empêcher d'inonder la voie romaine ou le Long-Pont qui traverse le marais d'Ecourt (1); de là le nom de l'*Ecluse*, *Sclusa*, barrage, digue; cet ouvrage, mal entretenu vers le temps des invasions normandes, se sera rompu un jour, et la Sensée, reprenant son cours, tel qu'il est aujourd'hui, aura enseveli la chaussée sous ses eaux.

Eglise dédiée à Saint-Vaast. Edifice tout moderne, sans caractère.

On remarque sur le point culminant du coteau de Lécluse une pierre levée d'environ cinq mètres de hauteur au-dessus du sol et autant au-dessous. Selon les uns c'est un monument druidique, du genre de ceux qu'on appelle *Men-hir* ou aiguille. Selon d'autres ce serait une de ces longues bornes qui servaient à marquer la limite de seigneuries ou juridictions importantes; comme la longue borne de Lalaing et celle d'Hollain.

Des restes imposants de fortifications se voient encore à Lécluse; ils sont connus sous le nom de *remparts*.

A la Révolution il y avait un château seigneurial, résidence or-

(1) Voir t. XXVII, p. 136 de l'*Hist. de l'Acad. roy. des Inscrip. et Bel.-Lett.*, Paris, 1761. — Cet ouvrage romain a été découvert en 1756 sous les eaux de la Sensée.

dinaire du marquis de la Riandrie ; il occupait vraisemblablement la place du donjon du moyen-âge ; il n'en reste plus aujourd'hui que la motte artificielle.

Sur le bord de la route d'Ecourt-Saint-Quentin, tout près des dernières maisons de Lécluse, se trouve une pierre, en grès du pays, avec des armoiries taillées en relief ; celles-ci sont d'un membre de l'illustre maison de Croy, de la branche de Croy-Chimay, à qui la seigneurie de Lécluse a appartenu. Cette pierre se trouvait auparavant dans la chapelle de la Maladrerie, à cinquante pas de là.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie est connue à Lécluse dès le XIIe siècle ; elle subsista jusqu'au XVIIe.

FAITS HISTORIQUES. Au VIIe siècle, une partie du vivier de Lécluse était possédée par Sainte-Rictrude ; c'est pourquoi l'abbaye de Marchiennes eut longtemps le droit d'y avoir un pêcheur.

Au XIe siècle, Lécluse formait une seigneurie tenue du comte de Boulogne, vassal lui-même du comte de Flandre ; mais vers l'an 1070, Eustache, comte de Boulogne, céda à son sénéchal Arnoul, sire d'Ardres, l'hommage de la terre de Lécluse, à tenir de lui en fief ; en conséquence, *Bauduin de Lécluse*, qui était alors seigneur de cette terre, fit hommage à Arnoul. Celui-ci se montra si agréable à ses nouveaux sujets, qu'un certain nombre de gens de Lécluse *(exclusenses)* et même de Douai le suivirent à Ardres, où ils se fixèrent ; mais dans la suite ils furent réduits eux et leurs descendants à un état servil, lorsque Bauduin de Lécluse eût fait hommage au comte Robert de Flandre.

Bientôt Lécluse fut réuni, par acquisition ou autrement, au domaine direct des comtes.

Au mois d'octobre 1102, l'empereur Henri IV, irrité contre le comte Robert, vint en personne mettre le siége devant le *castrum* de Lécluse, qu'il prit et brûla.

Lécluse fit partie du douaire attribué à la comtesse Clémence, veuve de ce même comte Robert, mort en 1111 ; celle-ci le donna à Guillaume d'Ypres, bâtard de Philippe de Flandres, le second fils du comte Robert-le-Frison. En 1126, alors que ce bâtard préten-

Canton d'Arleux.

dait au comté de Flandre, il choisit Lécluse pour sa principale place d'armes.

En 1184, le comte Philippe, en guerre avec le comte de Hainaut, y mit une forte garnison Cette localité avait été assignée par lui en douaire à la reine Mathilde, sa femme, avec Douai, Orchies, Lille, etc.

La ville de Lécluse fut détachée, en 1259, du domaine du souverain, par la comtesse Marguerite, au profit de son petit-fils, Jean, sire de Dampierre et de Saint-Dizier. La terre de Lécluse, avec ses dépendances, valait alors 1000 livres de rente.

En 1296, le roi Philippe-le-Bel s'empara des ville et château de Lécluse, ainsi que du château de Tortekesne.

Le 20 novembre 1364, la seigneurie fut achetée par le roi de France, alors souverain de Douai; mais elle ne tarda pas à être détachée de la couronne pour passer dans la maison de Bourbon-la-Marche.

L'an 1411, le duc Jean-Sans-Peur, avec son frère le duc de Brabant et quantité de noblesse, s'en vint loger en la ville de Lécluse. Il en partit le lendemain, 1er septembre, tout au matin.

Après être demeurée quelque temps dans cette royale maison de Bourbon, entre les mains de laquelle elle fut souvent saisie par les ducs de Bourgogne, durant les troubles de France, la seigneurie de Lécluse fut possédée par Antoine de Croy, seigneur de Sempy, chevalier de la Toison d'Or en 1516, décédé en 1546, et ensuite par sa fille Anne, qui la porta dans la maison de Hornes, des comtes de Houtekerke.

Lécluse eut beaucoup à souffrir durant les guerres de la France contre l'Autriche. Le roi Louis XI s'en empara après la mort du duc Charles-le-Téméraire et y mit une forte garnison sous les ordres d'un capitaine. Les paysans des environs, rançonnés par les les soldats, tentèrent une surprise qui leur réussit; mais à peine avaient-ils eu le temps de reconnaître leur conquête, que le maréchal de Gié accourut la leur reprendre, le 21 juin 1486. La ville de Lécluse fut alors livrée aux flammes par les Français.

A la Toussaint de l'an 1521, le roi François Ier, rétrogradant

vers l'Artois, effectua très-heureusement le passage de la Sensée à Lécluse. Canton d'Arleux.

L'année suivante, les Français, commandés par le comte de St-Pol et Monseigneur de Guise, vinrent pour forcer le passage de Lécluse, défendu par les troupes impériales; ils assaillirent leurs ennemis avec tant de vigueur, qu'ils les mirent aussitôt en déroute et qu'ils les chassèrent jusques dans les portes de Douai. Après avoir fait dans le pays d'Ostrevant « un merveilleux butin », l'armée se logea la nuit au passage de Lécluse et se retira le lendemain.

En 1581, les Français de la garnison de Cambrai s'emparèrent de Lécluse; ils en furent chassés par les Espagnols au mois d'octobre 1582. La ville de Douai y entretint quelque temps soixante soldats sur les cent hommes dont se composait la garnison.

Au mois d'avril 1654, l'armée française, forte de sept à huit mille hommes d'infanterie et de huit mille de cavalerie, et commandée par les maréchaux de Turenne et de la Ferté, passa par Lécluse pour aller secourir Arras assiégé par les Espagnols.

Peu de temps après, les fortifications de Lécluse furent démolies et les matériaux employés à bâtir la citadelle d'Arras.

Les villages de Dury, Eterpigny, Etaing et Tortequenne (aujourd'hui département du Pas-de-Calais) étaient de la dépendance ou *poëté* (*potestas*) de Lécluse.

Cette seigneurie fut vendue, par décret, à la Gouvernance de Douai, en 1717, par la famille de Hornes-Houtekercke et achetée par M. de Maertens, demeurant à Lille. A la Révolution, elle appartenait à M. Diedman, marquis de la Riandrie, qui résidait ordinairement en son château de Lécluse.

Depuis un temps très-reculé la cure était à la collation du chapitre de la cathédrale de Cambrai.

HOMME MARQUANT. Simon de Loos (*de Laude*), dominicain, confesseur du duc Philippe de Bourgogne et évêque de Salubrie.

LIEUX DITS. Le Marais, le Rempart, le Pré Godion.

BIBLIOGRAPHIE. *Sclusa*, Lescluze, notice insérée dans la *Gallo-Flandria* du P. Buzelin, chap. XL du livre Ier. *Lécluse*, *Men-hir* (avec planche), dans le *Douai pittoresque* de M. Dubois-Druelle.

Canton d'Arleux.

MARCQ (1).

SITUATION. Sur le petit courant des Glennes. E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Marca*, 1117. Titre de St-Pierre de Douai (Miræus). *Marcha Gotranni*, 1163. Id. 1189. *Marcha Sancti Remigii*, 1194. Titre de l'évêché d'Arras (*Gallia Christ.*, t. III). *Marke*, 1254. Titre des arch. de la ville de Douai. Id., 1255. Titre de l'abb. de Vicogne (Le Glay). *Marke-en-Ostrevant*, 1267. Petit cartul. de l'abb. des Prés.

MONUMENTS. Il y eut à Marcq, avant la Révolution, une église dédiée à Saint-Rémi et un château seigneurial.

FAITS HISTORIQUES. L'autel de Saint-Rémi de Marcq paraît avoir fait partie de la première dot du chapitre de Saint-Pierre de Douai; depuis longtemps déjà celui-ci possédait ledit autel, mais à charge de personnat, lorsque, le 18 août 1117, l'évêque d'Arras Robert l'en affranchit.

En 1194, la cathédrale d'Arras possédait des biens dans ce village.

En 1254, Alexandre de Marke vendit audit chapitre de Saint-Pierre le tiers de la dîme du village, dont le doyen Jakemes fut adhérité au nom du chapitre.

L'an 1255, Mahieu, seigneur de Marke, vendit à l'abbaye de Vicogne quinze rasières de terre, en la Couture à le Turelle; cette vente fut confirmée par Ysabeau, dame de Baudegnies et de Wavrechin, au nom de son fils mineur, dont ledit Mahieu était vassal.

Vers 1263, Renaud de Marke, chevalier, fit donation à ladite abbaye de cinq rasières de terre a la mesure d'Ostrevant, sises en la paroisse de Marke, du consentement de Jehan Beduin, sire de Mauchicourt (Monchecourt), de qui il les tenait en fief.

(1) Ce village dépend aujourd'hui, sous le rapport religieux, de celui de Marquette, c. de Bouchain.

En 1267, Mahieu, sire de Marke-en-Ostrevant approuva une vente faite par des bourgeois de Douai à l'abbaye des Prés, de terres à Marcq.

Au XIVe siècle, Robert, chevalier, seigneur de Marcq (*de Marca*), eut, avec l'église de Saint-Géry, au sujet du marais d'Angies (partie du terroir de Féchain), des difficultés qui furent tranchées en 1361, suivant compromis approuvé par le comte de Hainaut.

A la Révolution, la seigneurie appartenait à la famille *de la Pierre*, qui la possédait dès avant l'année 1653.

LIEUX DITS. La Couture à le Turelle (1255), les Crêtes.

MONCHECOURT (1).

SITUATION. Sur le petit courant des Glennes. N.-E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Malcicurt*, 1175, 1195. Titres de l'abbaye d'Anchin (Escallier). *Mauchicourt*, 1245. Titre de l'abbaye de Marchiennes. Id., 1263. Cart. de l'abb. de Vicogne. *Monchicourt*, *Monchecourt*, 1660 (anc titres du ferme).

MONUMENT. Eglise dédiée à Saint-Nicolas.

FAITS HISTORIQUES. Jean de Maucicourt (*Malcicurt*) fit donation, en 1175, à l'abbaye d'Anchin, de la dîme d'Auberchicourt, ainsi que d'un muid de blé à payer chaque année, le jour de la Saint-Rémi, par lui ou ses successeurs à la seigneurie (*dominatio*) de Maucicourt.

Vers 1263, Jehan Beduin, sire de Mauchicourt, approuva les ventes faites à l'abbaye de Vicogne, par plusieurs de ses vassaux, notamment par Jehan de Mauchicourt dit de Goy.

Au XVe siècle, la seigneurie passa dans l'illustre maison de Lalaing. En 1467, Jehan de Lalaing, prévôt de Liége et de Saint-

(1) M. Mannier, p. 195 de ses *Etudes Etymologiques*, a cru reconnaître ce village dans *Mosterolcurt*, cité au diplôme de 965 en faveur de l'abbaye de Saint-Ghislain (Miræus); cependant cette localité y est dite *in pago Cameracensi* : c'est donc plutôt *Montrécourt*, arrond. de Cambrai. Au surplus, M. Mannier lui-même semble avoir corrigé, p. 295, au mot *Montrécourt*, l'erreur commise précédemment.

Canton d'Arleux.

Amé-en-Douai, se qualifiait seigneur de *Mauchicourt*, du vivant même de son père Guillaume, sire de Lalaing. Elle fut ensuite possédée par les Sainte-Aldegonde. Quand les biens de cette maison furent saisis et vendus, le sieur *Le Blanc*, secrétaire d'Etat, acheta, en 1720, Monchecourt, avec Fressain, Villers au-Tertre, Bugnicourt, etc., c'est-à dire toutes les seigneuries de cette contrée qui étaient passées des Lalaing aux Sainte-Aldegonde. La fille de ce Le Blanc, Louise-Magdeleine, mariée à Messire Esprit-Juvénal d'Harville, marquis de Traisnel, colonel du régiment d'Orléans-Dragons, porta Monchecourt et les autres biens ci-dessus dans la maison d'Harville des Ursins, des marquis de Traisnel, qui les possédait à la Révolution.

Ce fut toujours l'évêque du diocèse qui resta le collateur direct de la cure de Monchecourt.

En 1789, ce village était le chef-lieu d'un décanat.

LIEUX DITS. Le jardin du Grenier à Waides (1596). La Motte du Moulin (1662).

VILLERS-AU-TERTRE. (1)

SITUATION. N.-E. d'Arleux.

NOMS ANCIENS. *Vileir*, *castellum in Warda Sancti-Remigii*, fin du XIIe siècle (Chron. Gisleb.). *Vilers-ou-Tiertre*, 1287. Titre des hospices de Douai; fonds des Chartriers. *Villers-au-Tertre*, XIVe siècle (chroniq. de Bauduin d'Avesnes).

ARMOIRIES. La noble et ancienne maison de *Villers-au-Tertre*, issue de celle de Wavrin, portait : D'azur, à l'écusson d'argent accompagné de neuf billettes de même posées en orle.

MONUMENTS. Avant la Révolution, ce village avait son église paroissiale, où reposait le valeureux Ponthus de Lalaing, chevalier

(1) Ce village dépend aujourd'hui, sous le rapport religieux, de la paroisse de Monchecourt,

de la Toison d'Or, seigneur de Bugnicourt, mort en 1557. On y voyait plusieurs anciennes et curieuses épitaphes, des vitraux peints, etc. Canton d'Arleux.

Il y exista aussi un château-fort.

FAITS HISTORIQUES. L'an 1184, le comte de Hainaut mit une garnison dans le castel de Villers; le comte de Flandre Philippe vint en personne assiéger cette forteresse, qu'il fit battre par ses machines de guerre deux jours durant; grâce au courage de la garnison, il dût se retirer avec de grandes pertes.

En 1521, une partie de l'armée française, qui s'était avancée inutilement pour secourir Tournai, campa pendant trois jours sur le territoire de ce village (fin d'octobre).

Le marquis de Roubaix, commandant des troupes du roi d'Espagne, sous le prince de Parme, y campa aussi le 16 août 1581.

En 1582, les Français de la garnison de Cambrai s'emparèrent du château-fort et s'établirent quelque temps dans ce village.

Aux XIVe et XVe siècles, l'illustre maison de Lalaing possédait une juridiction dans ce village; néanmoins les sires de Lalaing n'ajoutèrent le titre de seigneur de Villers-au-Tertre, à leurs autres qualifications féodales, qu'à la fin du XVe siècle. Ainsi Jean, fils de Guillaume et frère du *bon* chevalier Jacques, est le premier de cette maison qui s'intitule: seigneur de Lalaing, de Buignicourt, de Fressaing, de *Villers-au-Tertre*, de Mauchicourt, etc. ... (1486).

La seigneurie de Villers suivit dès-lors, et jusqu'à la Révolution, les mêmes destinées que celle de Monchecourt.

La cure demeura toujours à la collation directe de l'évêque du diocèse.

HOMMES MARQUANTS. *Nicaise de Cambray*, peintre du duc de Bourgogne et acteur; reçu bourgeois de Douai le 13 juillet 1443, mort en cette ville vers le mois de mars 1451. *D'Harville*, général de division, sénateur du premier Empire.

LIEUX DITS. Le Bois-Roseau, le Mont de la Croix ou Riez-Masclet

CANTONS ET DÉCANATS DE DOUAI.

DOUAI.

26 819 habitants.

SITUATION. Sur la Scarpe.

NOMS ANCIENS. *Oppidum quoddam nomine Duagium*, 930. *Duagium castellum*, 911. Chron. Flodoard. *Doacense castellum*, 976. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Mirœus). *Duwaicum castellum*, *Duacum*, vers 1030. Chron. Balderic. *Duacum*, 1076. Titre de Saint-Amé (Le Glay). Id., 1108. Chron. de l'abbaye de Saint-André-du-Cateau.

TITRES EN LANGUE ROMANE : *Doai*, *Duai*, *Douway*, *Douay*.

ARMOIRIES. Au XVIe siècle, les armoiries en usage pour Douai étaient : de gueules au *d* gothique d'or (1562, sceau de l'Université). Il en fut de même au XVIIe (v. les planches gravées dans l'*Hist. de Valentiennes*, par Doutreman, et le *Novum ac Magn. Theatrum* de Jean Blaew). Néanmoins d'Hozier crut devoir délivrer un brevet (29 septembre 1697), constatant que nos armoiries étaient de gueules (sans aucune charge). Supports : 2 joncs de sinople dont les tiges se croisent à la pointe de l'écu (1618).

Au XVIIIe siècle (vers 1750), quelqu'un a inventé ces armoiries singulières : de gueules à la flèche d'or frappant le corps de l'écu, d'où sort un flot de sang, qui laisse tomber 6 (*alias* 8) gouttes. Cimier : un *d* gothique d'or. — Elles ne renferment pas moins de deux fautes contre les règles de l'art héraldique. Quant à la prétendue tradition qui leur a donné naissance, elle est en désaccord complet avec les faits historiques.

Plus récemment encore, on y a ajouté : 1° cette légende : *Gloire*

aux vainqueurs ! 1304, qu'on écrit soit en lettres gothiques, soit en lettres romaines; 2° une couronne murale au cimier. Douai.

Le *Châtelain de Douai* portait : de sinople au chef d'hermines.

La *Collégiale de Saint-Amé* : coupé d'or et d'azur à trois fleurs de lis de l'un en l'autre posées 2 et 1

La *Collégiale de Saint-Pierre* : de gueules à deux clefs d'or en sautoir, les pannetons en haut.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Église collégiale de Saint-Amé. Elle occupait avant la Révolution, une grande partie de la place Saint-Amé actuelle. Ce ne fut d'abord qu'une église érigée au VIIIe ou IXe siècle, en l'honneur de Notre-Dame, par les Frères consacrés à Saint-Amé, à Merville; les restes de cet édicule étaient encore désignés dans les derniers temps sous le nom de *Chapelle-Rouge*. Au Xe siècle, le monument agrandi devint le siége d'une collégiale. Au siècle suivant, l'église fut rebâtie, la crypte dédiée l'an 1024; l'église incendiée vers 1075; rebâtie en 1191; incendiée de nouveau en 1522, et réparée l'année suivante; le grand portail s'ouvrait vers l'ouest et le chœur était tourné à l'orient. Le clocher, démoli en 1422, pour cause de vétusté, fut aussitôt réédifié. Il faisait face à la rue Saint-Amé et s'appuyait contre l'extrémité de l'un des transepts, celui de gauche ou du nord. Le tout fut rasé en 1798.

On admirait dans le trésor de la collégiale, la magnifique châsse de Saint-Maurand, patron de Douai, chef-d'œuvre achevé en 1638; faite d'argent massif et ornée de statues, pierreries, etc.; fondue à la révolution; le buste en argent de Saint-Amé, béni en 1775. On remarquait dans l'antique et vénérable église, un jubé du XVIIe siècle, des inscriptions, des tombeaux, des tableaux en très grand nombre.

Église collégiale de Saint-Pierre. L'édifice primitif, élevé vers la

Douai. fin du IXe siècle, n'était qu'à usage d'église paroissiale. Un autre monument fut bâti pour la collégiale à la fin du XIe siècle. En 1248, Pierre Honoric (?), pannetier du roi, construisit dans le cimetière et derrière l'église, la chapelle de la Magdeleine, qu'il décora de deux statues en marbre représentant sa femme et lui. En 1523, on commença à bâtir dans le cimetière, la chapelle de N.-D. des Miracles, achevée en 1537 et reconstruite en 1644. L'ancienne église, qui menaçait ruine, fut démolie en 1734; la construction de l'église moderne, faite sur les plans de l'architecte de *Brissy*, de Bruxelles, était achevée en 1750. Le clocher, qui décorait l'église du XIe siècle, fut démoli en 1512. La tour actuelle, placée à l'occident, fut commencée en 1513, mais elle resta longtemps inachevée, après qu'on l'eut élevée jusqu'à la hauteur des deux portes ogivales : cette partie de la tour est en grès; pour le reste, on a eu le tort d'employer des blancs, qui vont chaque jour se détériorant davantage : cette construction ne fut finie qu'en 1686.

Notre église paroissiale de Saint-Pierre est bâtie en briques avec encadrements en blancs et soubassements en grès; elle est orientée; c'est un vaste vaisseau, ayant la forme d'une croix latine, celle-ci terminée à l'orient par une chapelle circulaire surmontée d'un vaste dôme. A l'intérieur, des colonnes en pierre bleue de Tournai, d'ordre ionique, soutiennent les voûtes à plein cintre.

On y remarque les mausolées du premier-président Charles-Joseph de Pollinchove, mort en 1756, et du bienfaisant Édouard-Nicolas-Joseph Deforest de Lewarde, mort en 1838; le buffet d'orgues (1760), provenant d'Anchin; des bas-reliefs en albâtre, dûs au ciseau de Pierre Schleiff, de Valenciennes (1689), provenant de l'abbaye de Saint-Amand; des tableaux de Lagrenée (1760), Nicolas Bellegambe, de Douai; Arnoult de Wuez; Jean-Baptiste Pierre, etc.; les châsses ou bustes en argent de Saint-Loup (1630), de Saint Hubert et de Saint-Roch, etc.

Au haut de la tour Saint-Pierre, se trouve aujourd'hui l'horloge du clocher Saint-Amé, qui date de 1772; elle y fut placée en 1806.

Église Saint-Albin. Située autrefois vers l'extrémité-nord de la

rue Saint-Albin, à l'angle des rues du Champ-Fleuri et du Pont-Saint-Vaast. C'était une très-ancienne, sinon la plus ancienne paroisse de la ville; elle existait depuis longtemps déjà, lorsque l'évêque d'Arras, Lambert, en 1097, en concéda l'autel au chapitre de Saint-Amé. Au XVIe siècle, la flèche du clocher fut mise en reconstruction; le 14 janvier 1551, elle fut abattue par le vent, avant même d'être achevée; durant le siége de 1710, elle fut renversée par le canon de l'ennemi. L'église avait la forme d'une croix, le chœur tourné vers l'orient. A l'intérieur, on remarquait de riches mausolées, des vitraux coloriés, aux armes de diverses familles, etc., etc. Dans un caveau pratiqué sous la nef, se trouvait le tombeau du B. Chrétien, honoré spécialement à Saint-Albin. Douai

Ce monument, qui menaçait ruine, fut jeté bas en 1798.

Église Saint-Jacques (ancienne). Elle était située sur la place de ce nom, en face de la rue des Jésuites ou de la Charte. L'érection de la paroisse Saint-Jacques, démembrée de celle de Saint Pierre, date de 1225. C'était un monument cruciforme, le chœur tourné vers l'orient; le clocher, à front de la rue Saint-Jacques. On remarquait dans l'église : la châsse ou buste en argent de Saint-Loup, faite en 1630; elle y avait été transférée en 1701, de la chapelle de l'Hôpital du Petit-Saint-Jacques (rue Jean-de-Gouy, N°s 21 et 23), où elle se trouvait précédemment; elle est conservée aujourd'hui dans l'église Saint-Pierre; le tombeau du marquis de Pomereuil, transporté en 1772 de l'église des Jésuites, etc. (1).

L'édifice fut jeté bas en 1798.

Église Saint-Nicolas. Située autrefois sur l'ex-place de ce nom. C'était d'abord une chapelle dite de *Saint-Nicolas-hors-la-Poterne*, bâtie vers 1180; l'érection de la paroisse Saint-Nicolas, distraite de celle de Saint-Pierre, date de l'an 1228. Le monument était cruciforme et orienté. Vers la fin du XVIe siècle, un nouveau clocher fut élevé à l'extrémité du transept-nord, faisant face à la rue de la Comédie. En 1786, fut abattue la chapelle du Dieu-de-Pitié, qui

(1) Il se trouve actuellement à Lambersart, près de Lille.

Douai. se trouvait dans le cimetière. On remarquait dans l'église une belle verrière, placée dans la chapelle Sainte-Anne, et montrant les 64 quartiers de Nicolas de Montmorency, seigneur de Vendegies, mort en 1617.

L'église fut démolie de fond en comble en 1792.

Église Notre-Dame. Ce ne fut d'abord qu'une chapelle, dont l'existence est antérieure à 1163; son érection en paroisse date de 1257; c'était aussi un démembrement de la paroisse Saint-Pierre. En 1705, le clocher en charpente fut abattu par le vent.

Édifice bâti en grès, nef et bas-côtés du XIIe siècle; chœur et transepts du XIVe; la forme est celle d'une croix régulière, le chœur tourné vers l'orient.

On remarque dans l'église : le maître-autel, provenant de l'ancienne Chartreuse de Douai; le buffet d'orgues, qui vient des Bénédictins Anglais; un tableau de Van Dyck et deux de Van Oost; un certain nombre de pierres sépulchrales, etc. Enfin, dans la sacristie, on admire le fameux retable d'Anchin, œuvre magistrale de notre Jehan Bellegambe.

En 1794 on trouva, près du maître-autel, un tombeau sans inscription, décoré d'une statue à l'habit clérical; œuvre du XVIe siècle. Aujourd'hui au musée.

Eglise Saint-Jacques (actuelle). C'est l'ancienne église des Récollets-Anglais; devenue en 1803 l'une des trois églises paroissiales de la ville.

L'édifice appartient à l'ordre ionique moderne; portail très-simple, s'ouvrant à l'est; le vaisseau primitif ne se composait que d'une nef centrale et de deux nefs latérales, soutenues par des colonnes en pierre bleue de Tournai. Telle était l'église bâtie en 1706 et regardée alors comme un chef-d'œuvre d'architecture.

Les travaux d'agrandissement, exécutés de 1852 à 1856, ont ajouté à ce monument des transepts et un abside, reliés par un dôme, et enfin une chapelle absidale surmontée d'un clocher de briques et de pierres blanches, avec un toit arrondi recouvert d'ardoises.

On remarque dans l'église et dans la sacristie plusieurs tableaux des XVIIe et XVIIIe siècles, provenant de l'église Saint-Amé. Douai.

Maison du Temple. Le monument primitif fut fondé vers 1155; il comprenait plusieurs corps de bâtiments et une église orientée; le terrain assez vaste était entouré de larges fossés poissonneux Dès avant la Révolution, ces bâtiments étaient dans un triste état; en 1762, on dût cesser de célébrer la messe dans l'église. Celle-ci, construite en grès, presque sans sculptures, dans le style usité en ces pays au XIIe siècle, fut jetée bas en 1834; elle était décorée à l'intérieur de riches peintures murales; elle renfermait diverses pierres tombales, notamment celle de François-Guillaume Caoursin, mort en 1455 [1]. On conserve au musée les quelques grès sculptés recueillis lors de cette démolition.

Abbaye de N.-D. des Prés. L'édifice primitif fut élevé vers 1218 hors de la ville, au lieu dit *les Prés*, entre le vieux chemin de Dorignies et la Scarpe; en 1477, les cloître, infirmerie et clôtures du monastère furent jetés bas, ainsi que l'église elle-même, à cause de l'appréhension d'un siége. Les matériaux furent transportés en ville, dans le lieu dit *Camp-Flori*, où les dames des Prés s'établirent à la place d'un béguinage supprimé. En mai 1478, les religieuses étaient déjà installées dans leur nouveau cloître. Au XVIe siècle, l'ancienne église des Béguines (dédiée à Sainte-Ysabel en 1245) fut jetée bas, et une autre plus somptueuse fut achevée vers 1540; dans le même temps, les dames bâtirent un pont sur la Scarpe (pont de l'Abbaye-des-Prés, démoli en 1863) pour la commodité de leur couvent. En 1793, un incendie consuma l'église et le quartier des dames; le beau mausolée de Charles, comte de Lalaing (mort en 1525), qui s'élevait dans le chœur de l'église, souffrit beaucoup du feu; transporté au musée en 1834, il est aujourd'hui l'un des principaux ornements de la salle-des antiques. — L'abbaye, vendue au fameux Paulée, devint une splendide habitation particulière, que la spéculation détruisit à son tour.

[1] Transportée en 1834 à la *Loge des Francs-Maçons*, aujourd'hui maison particulière, rue du Pont-de-Pierre, n° 8.

Douai. Jusqu'en 1790, une croix de fer, placée au milieu d'un champ, vis-à-vis la Tour des Dames, contre les glacis, marqua l'endroit où avait existé le premier monastère. Au XVIe siècle, on y voyait une *capelette* (petite chapelle). Ce champ est encore appelé aujourd'hui *Champ de la Croisette.*

Maison de la Trinité. Etablie d'abord rue d'Esquerchin, où a été depuis le séminaire des évêques. Érigée bientôt après dans la rue des Trinitaires, vers le milieu du XIIIe siècle; rebâtie au siècle suivant, à cause d'emprises faites pour la construction des murs et remparts de la ville; démolie encore en 1602. On bâtit alors, à front de rue, un vaste couvent et une église : celle-ci fut consacrée en 1630. Le terrain qu'occupaient les religieux était considérable; en 1778, ils en cédèrent une partie à la fabrique de la paroisse St.-Pierre pour y établir un cimetière dit *le Purgatoire.* — Tous les édifices des Trinitaires ont été démolis à la Révolution.

Couvent des Frères-Mineurs ou *Récollets-Wallons.* Bâti au XIIIe siècle, entre les rues de Canteleu et de Notre-Dame; l'église, qui était orientée, renfermait beaucoup de monuments sépulchraux et notamment ceux de plusieurs membres de la maison de Lalaing. Vers 1440, Mahieu Hanicot, dit Dablaing, bienfaiteur des Chartriers, édifia la chapelle Sainte-Cécile, hors du chœur. En 1521, fut érigée la chapelle de l'Immaculée-Conception, qui fut ornée de ce précieux tableau de Jehan Bellegambe (1526), dont notre musée conserve deux panneaux. En 1553, un incendie ravagea le monastère. Le cloître, le réfectoire, le dortoir, la bibliothèque furent rebâtis ou réparés, puis enrichis de peintures, sculptures, etc., depuis l'an 1574 jusqu'en 1612; ainsi relevé de ses ruines, le couvent était reconnu comme le plus beau de la province. — Il n'en reste plus aujourd'hui que quelques corps de bâtiments et l'une des deux portes d'entrée, celle de la rue de Canteleu (n° 38), qui est en grès et de forme ogivale.

Couvent des Frères-Prêcheurs ou *Dominicains.* Bâti vers 1270, grâce aux bienfaits de la comtesse Marguerite. L'église renfermait un grand nombre de tombeaux magnifiques, entre autres de quel-

ques membres des illustres maisons de Luxembourg et de Lalaing. Douai.
En 1595, un incendie réduisit en cendres l'église et le haut dortoir. En 1775, autre incendie qui détruit tout. Le monastère fut reconstruit, et l'église consacrée en 1785. Celle-ci, bâtie en briques, blancs et grès, subsiste encore, moins le transept du sud; une grande pierre bleue, qui s'y trouvait et qui représente les nobles époux Claude de Carnin et Honorine d'Esclaibes, est actuellement au musée. On rencontre çà et là des inscriptions funèbres. Le couvent des Dominicains est converti aujourd'hui en un vaste atelier de construction.

Maison de la Société de Jésus. — Les premiers édifices furent bâtis vers 1568; l'église, construite dans la forme des églises romaines, fut achevée en 1591 : là se trouvait le tombeau en marbre du marquis de Pomereuil, gouverneur de Douai, mort en 1718; l'église ayant été démolie en 1772, ce tombeau fut transporté à St.-Jacques.

Les bâtiments, qui s'étendaient le long des rues du Musée et des Jésuites ou de la Charte, furent affectés, après la suppression de l'ordre, au service de l'Université, et lors de la Révolution, mis à usage de galeries du muséum. On remarque encore la porte d'entrée, à plein cintre, en pierres bleues, avec cette inscription : *Sacrum et terribile nomen Jesu*[1].

Prieuré de Saint-Sulpice. Erigé en 1571 par l'abbé d'Anchin; l'entrée principale était au bout de la rue des Ecoles (dans la partie supprimée); une autre se trouvait vis-à-vis l'Esplanade. Dès 1667, on le transforma en casernes et en arsenal; dans ce dernier établissement on voit encore d'anciens édifices, qui datent de la construction du prieuré.

Couvent de Saint-Julien. Etabli en 1581 dans l'hôpital de ce nom; église bâtie en 1585. Des maisons particulières s'élèvent sur son emplacement.

1 Voir une lithographie représentant l'église et les bâtiments, vers 1615, dans l'ouvrage du docteur Escallier, l'*Abbaye d'Anchin*, p. 272.

Douai. *Couvent des Capucins.* Bâti vers 1591, rue d'Arras, sur un fonds donné en grande partie par la ville. L'église, sise au centre de trois corps d'édifices, n'offrait rien de remarquable; une chapelle de Notre-Dame Auxiliatrice se trouvait à droite de cette église, avant d'y arriver. Le jardin des PP. Capucins était renommé par son étendue et la beauté de ses arbres fruitiers; à l'extrémité, il y avait une chapelle de Saint-Roch, édifiée vers 1630, par demoiselle Anne Boudens, veuve de Jean Le Franc, et fondatrice de l'orphelinat Le Franc ou des Sept-Douleurs. — Lors du siége de 1710, le couvent fut ruiné de fond en comble; il fut relevé peu après.

A la Révolution, il fit retour au domaine de la ville, qui en a donné la jouissance à la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts. Quant aux édifices, ils furent démolis en grande partie, et ce qui reste n'a aucun caractère; quelques inscriptions, encastrées dans les murs du jardin, sont les seuls vestiges qui rappellent les PP. Capucins.

Abbaye de la Paix Notre-Dame. Erigée en 1604, rue de l'Abbaye de Paix, sur l'emplacement de l'hôtel dit de la Motte; l'église ne fut commencée qu'en 1629. Cette maison, qui avait peu de ressources, ne brillait pas par la somptuosité des édifices; il n'en reste plus aucune trace.

Couvent des Annonciades. Bâti vers 1612, rue du Grand-Bail, abordant par derrière à la Scarpe. En 1682, les religieuses construisirent, devant l'entrée de leur maison, un pont sur une dérivation de la rivière. L'église renfermait diverses pierres tumulaires, notamment des nobles familles de Waziers, de Wasquehal, etc. — Il ne reste presque plus rien des édifices.

Couvent des Clairisses. Bâti vers 1613, rues Saint-Eloy ou de Paris et des Clairisses; il renfermait un cloître de cent pieds carrés, avec un beau jardin; l'église, dédiée à Notre-Dame des Anges et à Saint-Michel, consacrée en 1627, avait 126 pieds de longueur, et était haute et bien éclairée; un de ses principaux ornements, c'était le tombeau de Jean de Berghes, vicomte d'Arleux, fait de

marbre noir et de porphyre, et érigé vers 1635, du vivant même de ce personnage. — Les bâtiments qui restent aujourd'hui n'offrent aucun caractère; ils sont à usage d'ateliers ou d'habitations particulières. Douai.

Couvent des Bénédictins-Anglais. Bâti vers 1615, rue Saint-Benoit; l'église, dédiée à Saint-Grégoire, était une construction à trois nefs, dans un style néo-gothique, avec des absides pentagonales; le buffet d'orgues, qui s'y trouvait, est maintenant à Notre-Dame. Tous les édifices de l'ancien couvent ont été démolis, sauf celui bâti vers 1760, en briques et pierres blanches, et qui forme maintenant le bâtiment principal du collége des Bénédictins-Anglais.

Couvent des Carmes-Déchaussés. Erigé vers 1620, rue de ce nom; dans l'église se trouvait le tombeau d'Antoine de Mundé, chevalier, seigneur de Saint-Laurent, et d'Hélène-Léonore de Severy, sa femme, décédés, le premier en 1629, et l'autre en 1640, fondateurs du couvent; une verrière, armoriée à leurs armes, ornait la chapelle des Saints Charlemagne et Hélène; on voyait, dans une autre chapelle de l'église, le tombeau de Jean, seigneur de Bellefonière et d'Anne de Nédonchel, sa femme, morts en 1642. En 1762, la foudre tomba sur le clocher et alluma un incendie qui fut promptement éteint. — A la Révolution, le couvent fut mis à la disposition de l'administration de la guerre; une partie est encore aujourd'hui à usage de manutention militaire. Les bâtiments, sur lesquels on lit quelques inscriptions ou chronographes, n'offrent aucun caractère architectural; l'église a disparu complètement.

Couvent de Sainte-Catherine de Sienne ou *des Dominicaines.* Bâti vers 1622, dans les rues de Sainte-Catherine-de-Sienne et des Vierges; l'église fut consacrée en 1627 (1). — Aujourd'hui l'*Institution Saint-Amé* occupe la partie du terrain où se trouvait l'église.

Abbaye de Notre-Dame de Beaulieu ou *de Sin.* Erigée vers 1624,

(1) Le fameux manuscrit de M. De Coussemaker, orné en 1639 des miniatures de Vaast Bellegambe, provient de cette maison.

Douai. rues de ce nom et du Point-du-Jour ; l'église fut consacrée en 1627 ; les édifices étaient beaux et spacieux ; on remarquait une petite chapelle, placée dans l'intérieur du couvent, et qu'une ouverture grillée laissait apercevoir du dehors. —Toute trace de l'abbaye a disparu.

Couvent des Minimes. Bâti vers 1625, rue des Foulons et des Minimes ; l'église, de style moderne, renfermait l'épitaphe de Jacques d'Arnemont, lieutenant de Roi à Douai, mort en 1690 ; un tableau d'Arnoult de Wuez, qui était placé au-dessus du maître-autel, et qui orne maintenant la chapelle du dôme de Saint-Pierre, etc. — Le couvent a été démoli entièrement.

La Chartreuse. Commencée vers 1662 ; l'église, à façade de style jésuitique et ornée de bas-reliefs, est une belle et solide construction en briques et pierres blanches ; la sacristie y attenant est remarquable par ses petites voûtes surbaissées, à arrêtes ogivales ; une série de voûtes semblables se voit dans le petit cloître et dans le grand cloître. Au milieu de ces constructions assez récentes ont été conservés des bâtiments du XVIe siècle, dépendant d'un vieil hôtel dit d'Abencourt, d'Aubigny, d'Estaires, etc., et habité quelque temps par des membres de l'illustre maison de Montmorency. Des inscriptions et des armoiries se rencontrent çà et là. Le clocher de l'église a été démonté en 1791, ainsi que celui qui renfermait l'horloge. — Malgré le changement de destination (le couvent est transformé en un magasin d'artillerie), on peut encore s'y faire une idée exacte de ce qu'était l'intérieur d'une Chartreuse au XVIIe siècle.

Couvent des Carmes-Chaussés. Erigé à la fin du XVIIe siècle, dans la rue des Wez ; l'église ne fut commencée qu'en 1682. En 1762, un incendie réduisit en cendres le couvent, le toit de l'église, le clocher, et fondit les cloches. Dès l'année suivante, l'église fut rendue au culte. Elle fut démolie en 1821, et l'emplacement est occupé par un hangard à usage de l'artillerie.

Chapelles. Il en existait un grand nombre disséminées dans la ville ; presque toutes ont disparu. — Néanmoins on voit encore,

rue des Dominicains, en face du Marché-aux-Poissons, un édifice bâti en grès à peine taillés, et dont la façade mutilée montre une porte cintrée à ornements romans, trois fenêtres ogivales et une rosace; c'est l'ancienne *chapelle de Sainte-Catherine au Castel-Bourgeois*, qui existait déjà au XIIIe siècle; réparée au XVIe siècle par la famille du Hem. Le clocher démonté en 1805. — C'est aujourd'hui un magasin de bois. Douai.

Refuges d'abbayes. Notre ville en comptait quinze environ. Les plus beaux étaient ceux de *Saint-Vaast d'Arras* et de *Marchiennes*, dont nous parlerons plus loin, à propos de l'Hôtel du Gouvernement et du Palais-de-Justice. Citons encore : celui d'*Anchin*, bâti vers 1440, reconstruit un siècle après sur les plans du fastueux abbé Charles Coquin lui-même : il n'en reste plus que la grand' porte ogivale, sise au midi de l'église Notre-Dame; — celui d'*Hénin-Liétard*, fondé vers 1461, rue des Vierges; rebâti en 1623; construction en briques; galerie couverte, à arcades soutenues par des colonnes monolytes en grès bleus; porte d'entrée du XVIIIe siècle; c'est maintenant une auberge à l'enseigne du *Refuge d'Hénin;* — celui de *Vaucelles*, rue d'Esquerchin, n° 9; construction du XVIIe siècle; — et celui de *Saint-André-du-Cateau*, rue des Dominicains, N° 1, bâti vers la fin du XVIe siècle, dans le style national que quelques gens s'obstinent à appeler improprement le *style espagnol;* ce refuge fut transféré ensuite rue d'Esquerchin, N° 37.

MONUMENTS CIVILS.

Vieille-Tour. Elle était construite en éclats de grès, noyés dans un mortier devenu dur comme de la pierre, et recouverte de grès énormes à peines équaris; elle formait un quadrilatère de 60 mètres environ de long sur 30 mètres de large; elle s'élevait sur une haute motte artificielle; on en voit encore quelques restes dans le jardin de la maison N° 4, au quai Saint-Maurand. Elle datait, selon nous, de la fin du IXe siècle. Déjà connue au XIIIe siècle sous le nom de *Vièse-Tour*, elle servait de prison dont la garde appartenait au châtelain de Douai.

Douai. *Château.* Forteresse et palais du souverain ; érigé sur un fonds appartenant à l'abbaye de Marchiennes et qui avait été à Sainte-Rictrude. De larges fossés et de solides murs entouraient le château, dont l'entrée (celle de la fonderie actuelle) était marquée par un pont. Sur le point culminant de la motte artificielle, se trouvait le donjon de pierre, qu'on appelait au XIIIe siècle la *Tour-Neuve*, sans doute par opposition à la Vieille-Tour dont nous venons de parler ; ce donjon était d'une hauteur remarquable. — Au delà des petits cours d'eau, vers le sud, s'étendait la *Basse-Court*, où le souverain transporta son palais, vers le XIIIe siècle ; on y abordait par la rue d'Arras, à l'endroit où s'ouvre la rue de la Fonderie. — De 1393 à 1397, importants travaux exécutés, par ordre du comte de Flandre, au Château et à la Basse-Court. — Vers 1563, le palais de la Basse-Court transformé en Collége-du-Roi ; 1669, la Fonderie Royale établie au château. — Actuellement la Fonderie Impériale occupe l'emplacement des deux palais dont il ne reste rien.

Hôtel de Saint-Albin. Il était érigé sur une motte faisant face à l'ancien cimetière Saint-Albin et aboutissant par derrière à la Scarpe ; il existait bien avant le XIIIe siècle. L'hôtel comprenait un donjon, de vastes dépendances et des « prés, bois, chaingles, eaux, fontaines, fossés et jardins » ; il n'était déjà plus habitable au XVIe siècle ; vendu en 1611 par la comtesse de Berlaimont, née Marguerite comtesse de Lalaing, dame de Saint-Albin, à l'abbaye de Saint-Waast, qui y établit son collége.

Prévôté. L'hôtel du prévôt héréditaire de la ville fut établi sur la Grand' Place (N° 41) au XIIIe siècle ; il s'y trouvait des prisons pour dettes. L'édifice, reconstruit au siècle dernier, n'offre rien de remarquable.

Hôtel-de-Ville. Longtemps avant la construction de l'Hôtel-de-Ville proprement dit, les *halles* ou marchés s'étendaient sur une partie des terrains occupés aujourd'hui par les bâtiments communaux. Vers 1240, fut élevée la *Halle où les échevins plaident*, à front de la rue de la Mairie ; démolie en 1462 pour cause de vé-

tusté. Vers l'an 1373 on commença à construire notre fameux beffroi, qui était terminé vers 1410. L'an 1471, un incendie consuma le couronnement du beffroi, ainsi que les salles de la Maison de Ville, qu'on venait de construire. Aussitôt on travailla à réparer le mal; dès le commencement du XVIe siècle, ces deux édifices étaient à peu près dans l'état où ils se trouvent aujourd'hui : le beffroi, orné de son élégante flèche octogonale, en charpente, d'environ 14 mètres de hauteur, et percée, sur plusieurs étages, de 32 baies avec frontons allongés et couronnés de girouettes; le tout surmonté du lion de Flandre en cuivre; — la façade de la Maison de Ville, de style gothique, construite en grès et en pierre dure sculptée avec un art remarquable; le soubassement percé d'une grande porte ogivale accompagnée de deux petites; la *bretèque* ou escalier balcon de pierre; des statues de comtes de Flandre dans les niches, etc. (Ces derniers ornements ont disparu). — *Chapelle échevinale* ou *de la Halle*, située derrière le beffroi; on en voit encore la salle, de forme carrée, terminée par une voûte ogivale, dont les nervures sont reçues par des encorbellements contre les murs latéraux, et au centre par une haute colonne de grès. — On remarque dans une salle, dite le *Salon-Blanc*, adossée à l'ancien bâtiment sur rue, des boiseries d'une belle exécution, datant de 1745 et 1748; elles décoraient le *conclave* ou chambre des séances du corps échevinal. — Le bâtiment sur rue, à la gauche du beffroi (en lui faisant face), est de construction toute récente (1857-1860); sa façade en pierre a été calquée sur celle du bâtiment de droite; au XVIIIe siècle, les prisons de la ville avaient été bâties en cet endroit. Douai.

Hôtel du Dauphin. Édifice communal; sis au côté sud de la Grand'Place. Bâti en 1754, sur les plans de M. de Montalay; la façade est décorée de trophées, de guirlandes et d'autres ornements dans le goût de l'époque. Là se trouvaient autrefois deux hôtelleries, l'une à l'enseigne du *Dauphin*, et l'autre dite *de la Bretèque*, où les échevins faisaient faire certaines proclamations, notamment aux jours de marché.

Douai. *Maison des Chartriers*. Elle s'élevait sur l'emplacement actuel de la place Bourbon ou Jemmapes; les premiers édifices y avaient été bâtis vers le XIIe siècle; la chapelle, sise à l'extrémité de la rue Notre-Dame ou de Valenciennes, en face de la porte de ce nom, réédifiée vers l'an 1620; ces édifices, qui tombaient en ruines, ont été rasés au commencement du siècle; les hospices sont encore aujourd'hui propriétaires de la place où ils s'élevaient.

Béguinage. Erigé en 1245, dans la rue de ce nom. Reconstruit en 1738. La chapelle existe encore, transformée en salle d'école.

Hôpital Saint-Thomas. Fondé en 1378, au coin nord des rues Saint-Thomas et Saint-Jacques; rebâti vers 1420; agrandi en 1480, son étendue était considérable; outre les dortoirs pour les malades, il renfermait une jolie chapelle, un cloître pour les religieuses hospitalières, une brasserie, etc. Démoli en 1804.

Hôpital du Petit-Saint-Jacques. Erigé en 1526, rue Jean de Gouy, reconstruit en 1703; la chapelle était ornée de la châsse ou buste en argent de saint Loup, qui se trouve maintenant à Saint-Pierre. Les bâtiments sont aujourd'hui occupés par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

Hôtel-Dieu. Commencé en 1627; par suite d'agrandissements successifs, l'Hôtel-Dieu ne présente qu'un amas fort irrégulier [1]. Dans la chapelle se voient les débris d'un monument érigé en 1638 à la mémoire du chanoine du Boult, l'un des principaux bienfaiteurs de la maison; une niche, destinée à recevoir une statue en plâtre, a été creusée à l'endroit où se trouvait l'inscription commémorative.

Hôpital-Général. Commencé en 1756, sur l'emplacement de la ferme des Chartriers, et terminé en quatre ans; les infirmeries furent bâties en 1788 et achevées en 1806. L'ensemble offre la figure d'une croix régulière inscrite dans un rectangle; au centre, à l'étage, est la chapelle en rotonde, au milieu de laquelle est placé

1 Voir le plan lithog., p. 155 des *Notes hist. sur les hôp. de Douai*, par M. Brassart, Douai, 1842.

l'autel ; dans les branches de la croix se trouvent les quatre oratoires. Le fronton, représentant la Charité, placé au-dessus de la porte d'entrée, est l'œuvre de Théophile Bra, notre célèbre statuaire. [1] Douai.

Mont-de-Piété. Construit en 1628; bâtiment en briques avec encadrements en pierres blanches. [2] Restauré fort heureusement en 1857, et enrichi d'un avant-corps formant péristyle, ainsi que d'une grille : c'est maintenant l'*Hôtel Académique et Faculté*, rue de l'Université.

Hôtel du Gouvernement Établi en 1667 dans le refuge de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras ; le local était vaste et bien décoré. Incendié lors du siége de 1710, cet hôtel cessa d'être la demeure du gouverneur de la ville ; de là le nom de cette rue, qu'on dit du Vieux-Gouvernement. En 1854, les Pères Rédemptoristes ont bâti en cet endroit une jolie église dans le style néo-roman.

Palais-de-Justice En 1714, le beau refuge de l'abbaye de Marchiennes fut approprié à l'usage du Parlement de Flandres : de 1762 à 1769, importants travaux effectués pour la restauration de la Grande-Chambre; de 1784 à 1789, reconstruction de la façade, d'après les plans de l'architecte Lequeulx. On remarque surtout l'ancienne *salle de révision*, avec ses boiseries en chêne, six tableaux de Brenet (1760), un beau portrait de Louis XIV, etc.

Portes de la ville. C'était l'un des luxes de nos pères, qui les enrichissaient de flèches en charpente, peintures, statues, inscriptions, etc. On peut encore citer comme dignes d'attention : *la porte Notre-Dame* ou de Valenciennes, pour la partie qui regarde la ville ; construction en grès, de l'an 1453 : les deux grosses tours placées à l'extérieur de la *porte Saint-Eloi* ou de Paris; les deux grosses tours de la *porte d'Arras*, qui a conservé,

[1] Voir le plan de l'hospice et une vue de la façade dans l'ouvrage précité.

[2] Une vue du mont-de-piété de Douai (vers 1650) se trouve dans le volume inédit, n° 13, du grand ouvrage de Sanderus, la *Flaud. illust.*

Douai. de ce côté, sa voûte ogivale, surmontée d'une niche actuellement vide; la *porte d'Ocre*, à la voûte cintrée, au-dessus de laquelle on voit, du côté de la ville, la date 1569; et la *porte de sortie des eaux*, avec sa herse en bois.

Tours des remparts. Il en existait plus de vingt, grosses et petites, dans le pourtour des murs extérieurs; presque toutes ont disparu. On peut citer, comme spécimen des grosses tours, celle dite *Tour-des Dames*, sise au couchant de la sortie de la Scarpe; de forme ronde, bâtie en grès, elle date du commencement du XVe siècle; elle avait été érigée par les échevins sur un fonds appartenant aux *Dames-des Prés*.

Maisons particulières. Les riches et élégantes habitations abondaient dans l'ancien Douai, mais à peine en reste-t-il quelques-unes aujourd'hui. — Citons cependant: pour le XVIe siècle, la maison n° 31 de la rue des Foulons, qui fut autrefois l'hôtel de Marc du Hem, écuyer, bailli de Douai (1545-1556), et où l'on remarque la porte d'entrée à plein cintre, une tourelle au fond de la cour, et une vaste cheminée couverte de sculptures, dans une chambre à l'étage; tous ces ouvrages sont en grès; l'*hôtel d'Abencourt*, *d'Aubigny*, puis d'*Estaires*, vaste demeure bâtie vers 1570, par Jacques d'Anneux, écuyer, seigneur d'Abencourt, et dont on voit encore des corps-de-logis entiers dans l'ancienne Chartreuse (v. ce mot); construction en briques et blancs: des membres de l'illustre maison de Montmorency, qui l'habitèrent au commencement du XVIIe siecle, y ont laissé une assez grande quantité de carreaux vernissés à leurs armes, et qui pavent des couloirs et des chambres [1]; — pour le XVIIe siècle, celle n° 19 de la rue du Clocher-Saint-Pierre, dite la *maison des Remy*, portant la date 1615, remarquable par sa façade à pignon, ses pierres blanches sculptées se détachant sur des parois de briques, sa tourelle s'élançant au-dessus des toits, etc.; et aussi la maison n° 20 de la rue des Fou-

[1] Voir un article inséré au *Bull. de la Comm. hist. du dép. du Nord*, t. III, p. 52, avec planche.

lons, anciennement l'*hôtel de Goy*, des seigneurs d'Auby, puis *de la Tramerie*, des seigneurs du Forest et d'Auby, datée de 1649, avec grande et petite portes cintrées, fenêtres entourées de moulures ou surmontées de cartouches ornementés. Enfin, le XVIIIe siècle nous a laissé : la maison n° 12 de la rue des Carmes, bâtie en 1729 par le président Hennecart de Briffœil, dite aujourd'hui l'*hôtel Pamart*, qui se distingue par une façade sur jardin, décorée de guirlandes et de bustes dans le goût de l'époque ; celle n° 7 de la rue Saint-Julien, dite *l'hôtel des Quatre-Coins* (parce qu'elle fait face à quatre rues), où l'on remarque les sculptures de la porte et celles de la façade sur le jardin ; la *maison à colonnes* (divisée aujourd'hui en plusieurs demeures), rue de la Cloris, avec un fronton décoré de deux statues couchées et d'une *poule*, qui, d'après l'anecdote douaisienne, rappellerait le nom du constructeur. Douai.

MONUMENTS UNIVERSITAIRES.

Salles ou *Ecoles publiques de l'Université*. Construites par la ville en 1562, au coin sud des rues des Écoles et des Malvaux ; bâtiments en briques, avec encadrements en blancs. Depuis 1771, ils sont à la disposition de l'autorité militaire ; c'est aujourd'hui l'*Hôtel de l'école d'artillerie*. A la suppression de la société de Jésus, l'Université fut installée dans le couvent des Pères, aujourd'hui le Museum.

Collége du Roi. Érigé en 1563 dans l'ancien palais de la Basse court, attenant au château ; l'entrée se trouvait rue de la Fonderie, qui se nommait auparavant rue du Collége-du-Roi ; les bâtiments étaient vastes et élégants. — Depuis la révolution, ce local est réuni à la Fonderie ; quant aux anciens édifices, ils sont convertis en magasins, en forges, etc.

Collége de Marchiennes. Édifié en 1566 avec magnificence sur un vaste emplacement ; dans la chapelle était le tombeau de l'abbé Arnould Gantois dit de le Cambe, mort en 1582. Dès 1667, il fut

Douai. converti en casernes. Il ne reste plus aucune trace des anciennes constructions.

Collége des Anglais. Fondé en 1568, rue des Morts (place Saint-Jacques); reconstruit entièrement en 1755. C'est aujourd'hui une caserne; sur les trois façades qui entourent la cour, entre les croisées du second étage, on aperçoit les armoiries mutilées de familles anglaises, qui avaient contribué de leurs deniers à la reconstruction du Collége. L'ancienne chapelle n'offre rien de remarquable.

Collége d'Anchin. Construit de 1567 à 1570, rue des Écoles, en face de celui de Marchiennes; renommé entre tous par la beauté de ses édifices; il n'en reste plus qu'un seul corps de bâtiment, le long de la rue du Musée [1]. — Depuis 1802, le *Lycée* y est installé.

Séminaire du Roi. Fondé en 1582, rue des Blancs-Mouchons, vis-à-vis la rue du Béguinage; cet établissement avait sa chapelle, une brasserie, etc. — Tout a été démoli.

Séminaire des Évêques. Érigé en 1586, rue d'Esquerchin, le long du cours d'eau, dans le vaste hôtel de Lalaing ou de Bugnicourt dit auparavant la Vieille-Trinité; réduit en cendres en 1637, il retint longtemps le nom de *Séminaire-Brûlé.* — Il en reste encore quelques parties, sans aucun caractère, dans la maison N° 6.

Séminaire de la Motte. Bâti vers 1602, près du Pont-Saint-Jacques; enrichi, en 1622, d'une porte d'entrée monumentale avec inscription gravée sur une pierre, qu'on conserve au musée; converti en caserne, puis en fabrique, en 1667 et en 1700; rétabli comme séminaire en 1749. Il n'en reste qu'un seul corps de bâtiment, construit en briques et blancs, avec toit très-élevé, deux étages percés de fenêtres étroites, et au rez-de-chaussée un couloir à jour avec arcades cintrées soutenues par des colonnes en pierre.

[1] Voir une lithographie représentant ce collége vers 1615, dans l'ouvrage du docteur Escallier, l'*Abbaye d'Anchin*, p. 272.

Le corps principal de l'édifice, placé au fond de la cour a été démoli. — Là se trouvent installés aujourd'hui le *Cercle commercial* et la *Bourse*. Douai.

Séminaire Moulart. Construit en 1604, rue du Pont-de-Pierres; l'ancienne chapelle existe encore. — Peu après la révolution, le local fut approprié pour une *Loge des Francs-Maçons*; c'est aujourd'hui une maison particulière, N° 3 de la rue.

Séminaire de Haynin ou *d'Hennin*. Érigé en 1606, rue Morel, à l'ouest du collége des Anglais; c'était un vaste édifice, de forme rectangulaire, avec belle façade s'étendant à front de rue; dans la chapelle se trouvaient entre autres peintures, un tableau et des vitraux rappelant le souvenir des membres de la famille du fondateur; ce tableau est actuellement au musée [1]. — Des maisons particulières s'élèvent sur l'emplacement du séminaire.

Collége des Jésuites Ecossais. Bâti en 1613, rue des Bonnes. — Les anciens bâtiments ont été appropriés, il y a quelques années, par les *Dames de la Sainte-Union*, qui y ont érigé une chapelle de style néo-gothique, avec un élégant clocher.— Il y a, dans l'église de Pesquencourt, le portrait d'un homme jeune encore vêtu de noir, les mains jointes, la corde au cou et recevant d'un ange la palme du martyre, avec cette inscription:

*P. Jo. Ogilbæ*9. *Soc. Jesv. Sem. Scot. Dvac. Alvmn*°. *Pass*9.
In Scot. 10 *mart.* 1615.

Ce tableau a évidemment appartenu aux Ecossais de Douai.

Collége Saint-Vaast. Construit de 1615 à 1620, à la place de l'ancien hôtel de Saint-Albin (v. plus haut) et sur une partie du terrain de la prison actuelle; la portion attenante à la Scarpe et dite le Neuf-Collége, était reliée à l'autre par un bâtiment jeté au-dessus de la rue du Pont-Saint-Vaast. — La construction du

1 Voir une *Notice sur un tableau du musée de Douai*, représentant le Jugement dernier et attribué à l'un des Bellegambe, insérée dans les *Souvenirs de la Flandre-Wallonne*, t. 1er, p. 15 et suiv.

Douai. Quartier-Neuf a fait disparaître presque tout ce qui restait du Neuf-Collége.

Collége de Saint-Thomas-d'Acquin. Érigé en 1619, par les Dominicains, dans la rue Morel, sur l'emplacement de deux maisons dites les grande et petite Vertes-Treilles. En 1772, il devint le siége du *Séminaire de Notre-Dame de la Foi.* — Plusieurs services militaires y sont maintenant installés (N°s 36 et 38).

Hôtel des Nobles. Établi en 1666 dans l'hôtel de son fondateur, Antoine de Mundé, chevalier, seigneur de Saint-Laurent, mort en 1629; situé derrière le cimetière et le chœur de l'église Saint-Jacques (ancienne). Une partie des anciens bâtiments se voit encore au N° 14 de la place Saint-Jacques; construction en briques et blancs.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

Xe siècle. Collégiale de Saint-Amé (établie d'abord à Merville).

XIe siècle. Collégiale de Saint-Pierre.

XIIe siècle. Templiers.

XIIIe siècle. Hospitaliers de l'ordre de Saint-Samson de Constantinople et de Corinthe. Dames des Prés. Trinitaires. Frères-Mineurs. Frères-Prêcheurs.

XIVe siècle. Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits ensuite de Malte (remplaçant les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Samson).

XVe siècle. Sœurs-Grises hospitalières de Saint-Thomas.

XVIe siècle. Jésuites. Capucins. Sœurs-Grises hospitalières de Saint-Julien (firent vœu de clôture en 1622).

XVIIe siècle. Filles de Sainte-Agnès. Dames de la Paix Notre-Dame. Jésuites Écossais. Annonciades. Clairisses. Bénédictins-Anglais. Augustines de Beaulieu ou de Sin (venues du village de Sin près Douai). Carmes-Déchaussés. Dominicaines ou Religieuses de Sainte-Catherine de Sienne. Minimes. Carmélites-Déchaussées.

Brigittines. Oratoriens. Récollets-Anglais. Capucines. Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Augustins. Carmes-Chaussés. Chartreux. Filles de la Providence ou du Bon-Pasteur. Religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Brigittins. Douai.

XVIIIe siècle. Sœurs de la Charité (de Saint-Vincent-de-Paule).

INSTITUTIONS CHARITABLES.[1]

XIe et XIIe siècles. Léproserie du faubourg Notre-Dame. Léproserie de Garbigny, au faubourg Morel. Maison des Chartriers. Maison Saint-Jehan-des-Trouvés devant Saint-Pierre.

XIIIe siècle. Hôpital Saint-Samson. Béguinage du Champ-Fleury. Hôpital des Béguines, dit *Gervais de le Ville* (nom du fondateur), du Saint-Esprit, des Wez, et plus tard le Béguinage. Maison des Femmes-Gisantes. Hôpital Saint-Julien. — Ce siècle vit naître aussi beaucoup de petits béguinages ou *convens*, tels que ceux *de Harnes, de Douayeul* ou *Douai-Vieux*, *Pilate*, *de Corbie*, *du Croket*, *Watier de Sucies*, *de le Huge*, *etc.*; les trois premiers seuls eurent une assez longue existence.

XIVe siècle. Commune-Aumône ou Bourse-Commune des Pauvres. Hôpital de Fressain. Maison des Huit-Prêtres. Hôpital Saint-Thomas. Hôpital Notre-Dame de la rue au Cerf, dit au XVIIe siècle, Notre-Dame-de-Lorette.

XVIe siècle. Hôpital Saint-Jacques ou du Petit-Saint-Jacques. Orphelins. Orphelines.

XVIIe siècle. Hôpital Laubegeois et Lemaire. Orphelinat Saló. Hôpital Cantin. Hôtel-Dieu. Orphelinat Bonnenuict. Hôpital Blary. Orphelinat Lefranc ou des Sept-Douleurs. Hôpital Le Micquet. Maison des Six-Prêtres. Hôpital Dablaing ou des Cotteries. Orphelinat des Filles de la Charité. Hôpital Fretin. Hôpital Cuvellier ou des Trois-Hommes.

1 V. Brassart. *Notes historiques sur les hôp. et étab. de charité de la ville de Douai*, 1842.

Douai. XVIIIe siècle. Hôpital Taisne (en projet depuis le milieu du XVIIe siècle).

En 1752, création de l'Hôpital-Général de la Charité de Douai, et suppression de la plupart des établissements énumérés ci-dessus.

Dès avant le XIIIe siècle, existait en l'église Saint-Pierre une fondation connue sous le nom de *Table du Saint-Esprit des Pauvres*, et destinée au soulagement des malheureux paroissiens; des *Tables* furent aussi instituées dans les cinq autres paroisses.

INSTITUTIONS CIVILES.

Commune et échevinage. L'origine de cette institution se confond avec l'origine de la ville elle-même; les priviléges qui la constituaient furent étendus à diverses reprises par le souverain (tantôt le roi de France tantôt le comte de Flandre), tellement que notre commune jouissait de libertés tout exceptionnelles, même par rapport aux libres villes de la Flandre.

Le nombre des *Échevins*, après avoir varié plusieurs fois, resta longtemps fixé à douze, dont l'un s'appelait *chef*, (et non *mayeur*, comme quelques-uns l'ont écrit); ils se renouvelaient de treize en treize mois et administraient toutes les affaires de la ville; ce gouvernement affectait une forme aristocratique ou oligarchique très-prononcée. Il y avait de plus, comme auxiliaires du corps échevinal : les *Six-Hommes* ou édiles, chargés de la surveillance des travaux de la ville; établis en 1368, supprimés en 1421, rétablis en 1428, supprimés définitivement en 1685; les sept *Paiseurs*, institués en 1268, pour faire paix, *asseurements* et trèves entre bourgeois: cette institution tomba en désuétude, par suite des envahissements successifs de la justice royale; les *gard'orfènes*, qui veillaient à l'administration des biens appartenant aux orphelins, etc.

Confréries de serment : Archers; ils dataient au moins du XIIIe siècle. Ils ont été jusqu'à cent confrères; ils n'étaient plus que cinquante en l'an 1610; leurs chefs étaient un connétable et des

dixainiers, qu'on renouvelait chaque année. Uniforme: Habit écarlate (aux couleurs de la ville), galonné d'argent. — *Arbalétriers*; existaient déjà au XIIIe siècle; le nombre des confrères, qui avait été de cent, était réduit à seize en 1487; en 1610, il était de trente; leurs chefs étaient un *roi* et un connétable. Uniforme : Habit bleu, parements écarlate, galons d'argent. — *Canonniers;* créés en 1451, sous la protection de Madame Sainte-Barbe. Uniforme: Habit bleu, parements écarlate, galons d'or. — *Maîtres d'armes;* créés sous la protection de Saint-Michel, vers le milieu du XVIIe siècle. Uniforme : Habit bleu orné de brandebourgs d'or, parements écarlate. Douai.

Ces quatre confréries furent supprimées en 1770.

Il y avait en outre trois compagnies de *plaisance*: les Archers, les Arbalétriers et les Petits-Canonniers ou *Verdelots*, qui s'éteignirent avant le XVIIIe siècle.

Enfin il existait de toute antiquité douze compagnies bourgeoises, commandées chacune par un capitaine; la conquête française et l'usage d'avoir une garnison permanente amenèrent leur dissolution.

Corps de Métiers. Ils constituaient une véritable institution communale; on en comptait cinquante-deux au XVIIe siècle, parmi lesquels les marchands de grains avaient le plus d'importance et de richesse; les maçons étaient alors renommés jusque dans les villes voisines. Du XIIe au XVe siècle, la fabrication et le commerce de draps avaient fait la fortune de Douai; mais cette industrie fut ruinée peu après la nouvelle réunion de notre ville au comté de Flandre (1369).

Cour du bailliage. Cour féodale du souverain (tantôt le roi de France, tantôt le comte de Flandre) à Douai; elle siégeait au château, sous la présidence du bailli, et était composée d'hommes de fief. Sa juridiction s'étendait sur toute la châtellenie de Douai, moins l'Echevinage; elle exerçait les droits de haute justice. Dès le XIVe siècle, la cour du bailliage perdit ses plus importantes attributions, par la création du tribunal de la gouvernance; elle

Douai. fut réduite à recevoir les reliefs de fiefs.— En 1757, la ville acheta l'office de bailli de Douai, qui, jusqu'à la révolution, fut exercé par le chef des Echevins.

Tribunal de la Gouvernance. Institué au XIVe siècle, par les rois de France, pour juger tous les cas royaux, civils et criminels, auparavant de la compétence de la cour du bailliage de Douai et de celle d'Orchies; la justice y était rendue, au nom du gouverneur de Lille, Douai et Orchies, par un juge appelé *Lieutenant du gouverneur*, puis *Lieutenant-Général civil et criminel de la Gouvernance de Douai et Orchies.* — Après la conquête française, le personnel et l'importance de ce tribunal furent augmentés.

Parlement de Flandres. Transféré à Douai en 1714; supprimé momentanément en 1771 et remplacé par un *Conseil Supérieur* dit *Parlement Maupou*; rétabli en 1774; supprimé définitivement en 1790.

INSTITUTIONS SCOLAIRES.

Une *Ecole* existait aux XIIe et XIIIe siècles, près de Saint-Amé; elle avait été fondée par deux membres du chapitre, Azon et Gossuin, celui qui fut ensuite abbé d'Anchin.

Université. Fondée par Philippe II, roi d'Espagne, comte de Flandre, avec l'approbation du pape, aux frais de la ville de Douai et des abbayes du voisinage. Ouverte le 15 octobre 1562. Elle comprenait les cinq facultés: Théologie, droit canon, droit civil, médecine, arts.

Colléges. Du Roi, de Marchiennes, des Anglais, d'Anchin, des Ecossais, de Saint-Vaast, de Saint-Thomas-d'Acquin.

Séminaires. Du Roi, de Saint-Amé, Aparisis ou du Soleil, des Évêques, de la Motte, Moulart, Notre-Dame ou de Standonck, de Haynin ou d'Hénin, de la Torre, de Tournai, de Saint-Bertin, de la Foi, des Hibernois, de Saint-Amand, des Sept-Douleurs, Hattu, de Lannoy, Hôtel des Nobles.

Écoles Dominicales ou *Écoles gratuites de Fillettes*, fondées en 1586, aux frais de la ville, « pour le bien de la jeunesse. » Douai.

École dominicale pour les pauvres garçons de la paroisse Saint-Amé, fondée en 1663, par le doyen Charles Dufour.

INSTITUTION LITTÉRAIRE.

Confrérie des Clercs-Parisiens. Elle existait dès le XIIIe siècle, sous le nom de *Clercs de Douai qui vont à école à Paris*, *Écoliers de Paris*, *etc.* Cette association littéraire avait son siége en l'église de Notre-Dame, sa patronne, et décernait des prix aux meilleurs *chants royaux* ou *ballades* en l'honneur de la Sainte-Vierge. Supprimée en 1779; ses biens furent donnés aux Sœurs de Charité.

FAITS HISTORIQUES.

Douai, bourgade celtique, ensuite gallo-romaine s'étendant sur la rive gauche de la Scarpe, dans les lieux nommés plus tard *Douayeul*, *Douai-Vieux*, *Duaculum;* Douai se trouvait alors dans le pays des Atrébates, représenté depuis par l'archidiaconé d'Arras. — Cette bourgade passa sous la domination franque, en même temps que la cité d'Arras, au Ve siècle.

Au VIIIe et au IXe siècle, les frères de Merville érigèrent, sur la rive droite de l'ancienne Scarpe et sur un alleu de Saint-Maurand, une église dédiée à Notre-Dame.

Un peu après la retraite des Normands, vers 885, construction du *Castrum Duacum* ou de *la ville de Douai*, s'étendant non-seulement sur la rive gauche, mais aussi sur la rive droite de la Scarpe, dans l'ancien pays d'Ostrevant, qui a été depuis l'archidiaconé de ce nom.

En 930, prise de Douai par le duc Gislebert et ses Lorrains, au nom du duc Hugues de France; Douai appartenait alors à un certain comte Ernaut de Doai (*Arnoldus*), qui s'était révolté contre son suzerain le duc Hugues.

Douai. En 931, celui-ci donna Douai en bénéfice au comte Roger II (*Rotgarius*), qui possédait Mortagne-sur-l'Escaut.

En 941, Roger fut contraint par le roi Louis d'Outremer de restituer Douai au comte Ernaut.

Peu après le comte de Flandre, Arnoul-le-Vieux, acquit les ville et château de Douai ; il les possédait certainement en 956.

C'est ce comte Arnoul qui fit revenir de Soissons les Frères de Merville, lesquels avaient fui vers l'an 880 devant les invasions normandes, et qui les établit à Douai.

En 965, après la mort d'Arnoul-le-Vieux, Douai se soumit à Lothaire, roi de France.

En 976, le roi Lothaire vint en sa ville de Douai, avec la reine Emma, son épouse, et y délivra une charte en faveur de l'abbaye de Marchiennes.

Vers l'an 987, le comte de Flandre Arnould II ou le Jeune recouvra Douai. Le comte Arnoul mourut en mars 989, après avoir fait une donation à Saint-Amé de Douai.

En 1024, le comte Bauduin IV Belle-Barbe vint à Douai et assista à la dédicace de la crypte de l'église Saint-Amé.

Le 26 avril 1051, le comte Bauduin de Lille se trouvait à Douai avec ses fils Bauduin (plus tard comte de Flandre et de Hainaut), et Robert (comte de Flandre à son tour), le comte Eustache de Boulogne et autres princes ; ils scellèrent une charte en faveur de Saint-Amé.

Le comte Robert, se trouvant à Lille en 1076, confirma les biens de la collégiale de Saint-Amé.

En 1107, l'empereur Henri V vint assiéger Douai ; mais les bourgeois, animés par la présence du comte, se défendirent admirablement et forcèrent l'empereur à renoncer à ses projets.

Le dimanche 23 août 1170, vers midi, un violent incendie éclata dans la ville et en détruisit plus des deux tiers ; il coûta la vie à un certain nombre de bourgeois.

En 1211, Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, et son époux Ferrand de Portugal, arrivant de Paris, où leurs noces

venaient d'être célébrées, entrèrent à Douai, vers la fin du mois de janvier; la comtesse Jeanne et sa tante la reine Mahaut y firent un séjour d'un mois environ, tandis que le comte Ferrand s'occupait de se faire reconnaître par ses nouveaux sujets. Douai.

Durant la guerre entre le roi Philippe-Auguste et le comte Ferrand, les Douaisiens se soumirent au roi de France. Celui-ci, par ses lettres datées du camp devant Lille, en juin 1213, confirma les coutumes et priviléges de la commune, mais il se réserva le droit d'élever dans la ville une citadelle.

Les habitants de Douai demeurèrent sujets immédiats du roi de France jusqu'en décembre 1226. Rassuré sans doute sur leur fidélité, le roi Philippe-Auguste n'avait pas jugé nécessaire de construire de citadelle.

La comtesse Jeanne et son époux Ferrand, redevenus maîtres de Douai, par traité conclu avec la reine Blanche, mère de Saint-Louis, donnèrent aux bourgeois des lettres par lesquelles ils délaissaient « tout le ire et mal volonté », à raison de ce que les Douaisiens avaient suivi le parti du roi dans les dernières guerres.

Par lettres du 11 avril 1265, la comtesse Marguerite et le comte Guy, son fils, établirent à Douai une franche fête annuelle, à commencer le dimanche avant l'Ascension jusqu'à la veille de la Pentecôte. Cette fête tomba bientôt en désuétude.

En 1280, les tisserands se révoltèrent contre les échevins et en tuèrent quelques-uns; à la suite de cette émeute, trois individus furent condamnés à mort, et dix-huit au bannissement perpétuel.

Le lundi 1er mai 1284, jour de la fête du Blanc-Rosier, et le lendemain, eurent lieu sur la grand'place des joutes offertes par les bourgeois à tous venants; ces fêtes attirèrent dans nos murs Guillaume, second fils du comte de Flandre, les sires de Lalaing et de Berlaymont, ainsi que d'autres grands seigneurs; il y vint bon nombre de jeunes et riches bourgeois de Lille, de Tournai, etc. On remarqua l'écuyer de Guillaume de Flandre joûtant contre plusieurs Lillois. Malheureusement ces fêtes engendrèrent une véritable guerre entre Lille et Douai, durant laquelle il y eut bon

Douai. nombre d'hommes tués, blessés, battus et molestés de part et d'autre.

L'an 1296, au début de la lutte entre le roi Philippe-le-Bel et Gui, comte de Flandre, les Douaisiens suivirent le parti du roi de France qui, par ses lettres données au Temple à Paris, en juin de cette année, les prit sous sa sauvegarde et protection. Néanmoins, les bourgeois reçurent en mai 1297, une garnison flamande commandée par Mgr Guillaume de Flandre, qui maintint Douai sous les lois du comte Gui, même après que la ville de Lille eut été prise par le roi vers la fin d'août 1297. Le 2 janvier 1300, nos bourgeois se soumirent au roi Philippe-le-Bel; Charles, comte de Valois, frère du roi, reçut leur serment et confirma les coutumes et privilèges de la commune.

Le 15 mai 1301, le roi Philippe-le-Bel, qui visitait le comté de Flandre, sa conquête, vint en notre ville en grand apparat. De retour à Douai et avant de rentrer en France, il assista aux noces de Robert, comte d'Artois, et de Marguerite, fille du comte de Hainaut, noces qui furent célébrées à Douai avec une grande magnificence.

A la suite de la défaite des Français à Courtrai, Jean de Flandre, fils du comte, s'avança sous nos murs, et vers le 10 août 1302, les bourgeois lui ouvrirent les portes.

En septembre 1303, une armée française, commandée par les ducs de Bretagne et de Bourgogne, campait entre Douai et Lécluse, sans doute dans l'intention d'entreprendre quelque chose contre notre ville, puisque les Français avaient déjà commencé à détourner les eaux de la Sensée; mais les deux parties conclurent une trêve, pour durer du 1er octobre 1303 au 1er mai 1304.

Vers la mi-juillet 1304, le roi Philippe-le Bel tomba à l'improviste sur Douai, que défendit vaillamment Henri de Flandre, fils du comte, à la tête d'une garnison flamande. Après avoir perdu du monde, le roi continua sa route vers Tournai.

Dans la nuit du lundi 17 août 1304, Henri de Flandre sortit de Douai avec 200 cavaliers de la garnison, pour aller se joindre à

l'armée flamande campée à Mons-en-Pevèle, en face du roi qui venait de faire un mouvement rétrograde vers Douai. Ces 200 hommes arrivèrent le jour de la bataille, 18 août, combattirent à pied, puis au déclin de la journée, suivirent les gens d'Ypres, de Courtrai et de Gand dans leur fuite précipitée vers Lille. Douai.

En conséquence de la paix conclue au camp devant Lille entre le roi et les Flamands, le 2 octobre 1304, notre ville fut donnée en gage au roi Philippe qui, de concert avec la commune, chercha dès lors à convertir cette possession précaire en possession définitive. Enfin, par le traité de Pontoise du 11 juillet 1312, le roi se fit céder la souveraineté directe des château, ville et châtellenie de Douai, par le comte Robert, qui accepta en échange une créance du roi sur les Flamands.

Durant la domination française du XIVe siècle, le commerce douaisien continua à prospérer beaucoup : les draps de Douai étaient en grand honneur à la cour de nos rois, comme en témoignent les comptes de cette époque.

Lors des guerres du roi Philippe de Valois contre les Flamands ligués avec le roi d'Angleterre, les Douaisiens soutinrent énergiquement la cause de la France. Au mois d'août 1340, nous trouvons des gens de Douai dans le camp du roi à Bouvines, lorsque les Français, venus pour secourir Tournai, défirent un corps d'armée anglais et hennuyer.

Par lettres du 7 septembre 1344, le roi établit dans notre ville la fête ou foire de Saint-Rémy. Cette fête subsiste encore aujourd'hui.

Le 4 mai 1355, le roi Jean fit sa joyeuse entrée à Douai en grand apparat ; le lendemain, il célébra la fête de Saint-Maurand, en l'église Saint-Amé. — En septembre 1368, eut lieu la joyeuse entrée du roi Charles V.

Pour faciliter le mariage de son frère Philippe, duc de Bourgogne, avec l'héritière présomptive de Flandre, le roi Charles V s'obligea, par lettres données à Paris, le 25 avril 1369, à rendre Douai au comte Louis-de-Mâle. Ce traité mécontenta les Douaisiens, d'autant plus qu'ils avaient reçu de nos rois l'assurance que la

Donai. ville ne serait plus jamais séparée de la couronne ; néanmoins, ils finirent par prêter serment au comte de Flandre, vers la mi-mai 1369.

La prospérité commerciale de notre ville ne survécut pas à ce nouveau changement de domination.

Après la mort de Charles-le-Téméraire, Louis XI, maître d'Arras, souhaita de réunir Douai à la France ; mais le coup-de-main qui fut tenté le 16 juin 1479, échoua complètement. A cette occasion, le Magistrat de Douai, voulant enflammer les cœurs douaisiens au profit de la maison d'Autriche, institua en 1480, la procession annuelle et commémorative de Saint-Maurand qui, grâce à plusieurs modifications, est devenue aujourd'hui notre fête de Gayant.

Par le traité de Cambrai du mois d'août 1529, la ville de Douai fut enlevée au royaume de France, même pour le ressort et la suzeraineté, qui, du reste, n'existaient plus que de nom depuis le temps de Charles-le-Téméraire.

En 1530 et 1531, le Magistrat de Douai sollicita vivement auprès de l'Empereur Charles-Quint, l'établissement d'une université ; mais les événements politiques retardèrent la réalisation de ce projet.

Le 6 janvier 1557 (n. style), de très-grand matin, l'amiral de Coligny vint avec une forte troupe de Français pour surprendre notre ville ; les hommes de guet, prévenus par quelques paysans, donnèrent aussitôt l'alarme.

Le 5 octobre 1562, cérémonie de l'inauguration de l'Université, créée par lettres-patentes du roi Philippe II, en date, à Madrid, du 19 janvier même année.

Les troubles de la fin du XVIe siècle se firent moins sentir à Douai que dans aucune autre ville de ces pays ; du reste, nos bourgeois se montrèrent sans cesse affectionnés à la religion catholique et fidèles à leur souverain, le roi d'Espagne. Une émeute, dirigée contre le Magistrat par les *pâtriots*, c'est-à-dire ceux qui ne voulaient pas se séparer des États-Généraux, tint notre ville en émoi, du 15 au 18 octobre 1578 ; le Magistrat ressaisit le pouvoir et sévit contre les chefs de l'émeute.

Le 16 avril 1579, une surprise tentée par des troupes des États-Généraux, échoua complètement, malgré des intelligences à l'intérieur. Douai.

Le 21 juin 1580, des Douaisiens, attirés en grand nombre sous les murs de Bouchain dans l'espoir d'enlever cette ville aux États, tombèrent dans un guet-apens et furent tués ou pris.

Le 23 mai 1595, des Français de la garnison de Cambray s'avancèrent tout près des murs et brûlèrent les faubourgs Saint-Éloi et Notre-Dame.

Les archiducs Albert et Isabelle, nouveaux souverains des Pays-Bas, firent leur joyeuse entrée à Douai, le 8 février 1600.

Sous le déplorable gouvernement du roi d'Espagne Philippe IV (1633-1665), la ville de Douai tomba dans les derniers degrés de misère et d'abaissement; les soldats français venaient piller jusque sous nos murs; il fallait une forte escorte pour oser se hasarder à sortir.

Enfin, le 1er juillet 1667, le roi Louis XIV en personne vint mettre le siége devant la ville; il fit ouvrir la tranchée le 3 et prit Douai par capitulation le 6. Le roi, la reine et toute la cour firent leur entrée le 8.

Le 22 avril 1710, les hautes-puissances, coalisées contre le grand roi, firent investir Douai par une armée considérable; l'ennemi s'en rendit maître par capitulation le 29 juin.

Après la victoire de Denain, Albergotti arriva devant Douai, le 3 août 1712; il ouvrit la tranchée le 14, et le 8 septembre, il replaça pour toujours notre ville sous la domination française.

Le 2 octobre 1714, eut lieu la cérémonie d'installation à Douai du Parlement de Flandres.

11 mai 1744. Entrée à Douai du roi Louis XV; il partit le lendemain pour Lille, après la messe. Le 7 mai 1745, le roi passa en notre ville, se rendant au Pont-à-Chin, près de Tournai.

Au mois d'août 1744, la ville fut encore menacée d'un nouveau siége; les alliés avaient noué des intelligences à l'intérieur; le 12 septembre, fut décapité sur la grand'place l'officier Randeroth, convaincu d'avoir voulu leur livrer la ville

Douai. Le 2 décembre 1774, on célébra par des fêtes et des réjouissances le rétablissement du Parlement de Flandres, supprimé par *Maupeou*, en août 1771.

En avril 1789, les ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état du bailliage de Douai rédigèrent leurs doléances et élurent leurs députés aux États-Généraux convoqués à Versailles.

HOMMES REMARQUABLES NÉS A DOUAI [1].

Aved (Jacques-André-Joseph), né le 12 janvier 1702; alla à Paris en 1721 et y fut élève de Lebel. Il devint membre de l'Académie de peinture en 1734. Célèbre peintre de portraits. Mort à Paris, le 4 mars 1766.

Azon. Chanoine de Saint-Amé, très-versé dans les sciences physiques. Il est question de lui dans une lettre du pape Grégoire VII, en date du 25 mars 1077, adressée à l'évêque de Paris, pour qu'il le fît rentrer dans le chapitre claustral des chanoines dont il avait été éloigné pour une cause futile. Il vivait encore dans les premières années du XIIe siècle.

Beauchamps (Raphaël de). Docteur en théologie, religieux bénédictin de Marchiennes, a publié des travaux historiques. Il fleurit en 1633.

Bellegambe (François), né en 1622, issu de la famille des artistes douaisiens. Entra chez les Jésuites de cette ville et devint directeur de *Sodalités* de la Sainte-Vierge, à Lille, puis à Douai pendant 15 ans. Auteur de plusieurs ouvrages de dévotion. Mort à Lille, le 12 juin 1700.

Les *Bellegambe*, peintres à Douai. — *Me Jehan*, *peintre excellent*, dit *le Maître des couleurs*, florissait en 1520; auteur du fameux polyptique d'Anchin, du tableau de l'Immaculée-Conception des Récollets-Wallons, etc. ; grand artiste, dont le nom jadis

[1] Nous n'avons compris dans cette liste que les individus qui se sont distingués avant 1790. Depuis lors notre ville a produit bon nombre de personnages célèbres entre lesquels on cite en première ligne Théophile *Bra*, le statuaire, *Mme Desbordes-Valmore* : poète, etc.

fameux vient d'être restitué à la célébrité, après un long oubli [1]. — *Nicolas*, qui vivait au XVIIIe siècle; il y a un tableau de lui à Saint-Pierre. — *Vaast*, excellent miniaturiste; auteur des peintures qui décorent le précieux manuscrit du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne, de Douai, appartenant à M. de Coussemaker, à Lille. Il florissait en 1610. Il rappela à ses contemporains que l'un de ses aïeux avait été surnommé le *Maître des couleurs*. Douai.

Bérenger (Jean-François), né le 16 juillet 1725. Dirigea, à partir de 1747, la fonderie de canons de notre ville, fut nommé en 1765, commissaire-général des fontes d'artillerie, chevalier de Saint-Michel en 1776; déplacé en 1793, on le réintégra en 1795. On évalue à 12,000 le nombre des bouches à feu sorties de ses ateliers. Mort le 30 juin 1802.

Bologne (Jean de), né en 1524. Fameux statuaire; enrichit Florence d'œuvres remarquables. Anobli par l'empereur Rodolphe II, le 26 août 1588. Mort à Florence le 14 août 1608.

Bra (François-Joseph), né le 15 novembre 1749; sculpteur habile. Aïeul de feu Théophile Bra, l'éminent statuaire.

Brisebarre de Douai; trouvère du XIVe siécle, auteur de l'*Escole de Foy*, du *Tresor de Notre-Dame* et du *Restor du Paon*.

Bron (Nicolas du), dit *Brontius*. Jurisconsulte fameux dans son temps, poëte remarqué par Charles-Quint, et philosophe, mit au jour plusieurs ouvrages dans ces divers genres. Florissait en 1540.

Bruneau (Albert-Marie-Auguste), marquis de Beaumez, né le 18 janvier 1759, d'une famille parlementaire. Avocat-général au parlement de Flandres le 10 décembre 1779, procureur-général le 20 juin 1785. Membre du corps-législatif en 1809. Président de la cour impériale de Douai en 1811; procureur-général de 1813 à 1815. Mort en 1836 à Beaumez.

Caillet (Jean), né en 1578; entra dans la société de Jésus en 1605; hagiographe. Mort à Douai le 4 septembre 1628.

1 A. Preux. *Résurrection d'un grand artiste, Jehan Bellegambe de Douai.* Douai, 1862, broc. de 16 p. avec portrait; tiré du t. II des *Souvenirs de la Flandre-Wallonne.*

Douai. *Calonne* (Charles-Alexandre de), né le 20 janvier 1734. Procureur-général au Parlement de Flandres en 1759, maître des requêtes en 1765, intendant de Metz en 1766, intendant de Flandre et d'Artois en 1778; contrôleur-général des finances le 4 novembre 1783: chancelier de l'ordre du Saint-Esprit en 1784 ; quitta le ministère en 1787, après l'assemblée des notables. Mort à Paris, le 8 octobre 1802.

Cambry (la B. Jeanne de), née le 15 novembre 1581 ; en religion S. Jeanne-Marie de la Présentation. Religieuse à l'abbaye des Près-lez-Tournay en 1604, prieure de l'hôpital de Menin, se fit réclusе en 1625 à Lille, où elle mourut en odeur de sainteté le 19 juillet 1639.

Caoult (Walerand). Prêtre, chapelain de la collégiale de Saint Amé, auteur sacré, écrivait en 1600.

Caoursin (Guillaume). Vice-chancelier de l'ordre des chevaliers de Rhodes ou de Saint Jean de Jérusalem, assista à la défense de Rhodes en 1480 et en écrivit une relation ; a laissé plusieurs ouvrages qui ont été imprimés. Mourut en 1501. — Le frère Guillaume Caoursin, gouverneur de la baillie de Hault-Avesnes en 1425, mort au Temple, à Douai, le 24 août 1455, pourrait bien être le père de notre auteur.

Chrétien (le Bienheureux), que le peuple met au nombre des saints. Il fut, à ce que l'on croit, clerc ou prêtre attaché à l'église Saint-Albin; on ignore absolument l'époque à laquelle il vécut.

Colpin (Pierre). Docteur en théologie de Douai et professeur royal de catéchisme en 1571, chanoine de Saint-Pierre. Auteur sacré, mort à Douai en 1599.

Commelin (Jérome). Fameux imprimeur du XVIe siècle, renommé surtout par ses belles éditions grecques, quitta pour cause de religion, Paris, où il exerçait son art, s'établit à Genève, puis à Heidelberg. Mort en 1567.

Corbet (Charles-Louis), né le 27 janvier 1758; statuaire distingué; exerça son art à Lille, puis à Paris.

Crocquet (André du), dit *Crocquetius*. Docteur en théologie, reli-

gieux de l'abbaye d'Hasnon. Réformateur bizarre de l'orthographe française, auteur sacré. Mort de la peste à Valenciennes, en 1580. Douai.

Dablaing (Jean-Adrien-Joseph), né en 1739. Professeur de médecine à l'Université de Douai, lors de sa suppression, médecin distingué, a fait paraître divers opuscules sur son art. Mort à Douai, le 9 janvier 1794.

De France (Renom), fils de Jérôme, alors conseiller-pensionnaire de la ville. Devint président du conseil d'Artois, après son père, en 1605, président du Grand-Conseil de Malines en 1622. Mort à Malines, en 1628.

Delannoy (Pierre), né en 1701. Docteur en médecine distingué, professeur de cette faculté à l'Université de Douai, en 1747, médecin-major de l'hôpital-militaire. Mort en cette ville, le 24 septembre 1770.

Douai (Maison des châtelains de). Elle brilla du XIe du XIIIe siècle. Les plus fameux d'entre ceux de cette maison sont : *Wautier* 1er, *châtelain de Douai*, l'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant à la conquête d'Angleterre, en 1066, où il obtint plusieurs comtés; il se démit du fief de la châtellenie de Douai vers l'an 1086, et mourut dans les dernières années du XIe siècle. — Un autre *Wautier*, fils d'Ursion de Douai, fondateur de l'abbaye d'Anchin, en 1079. — *Wautier II*, *châtelain de Douai*, qui accompagna le comte de Flandre à la 1re croisade. — *Wautier III*, *châtelain de Douai*, mort à la fin de septembre 1158, dont le chroniqueur Lambert de Watreloos fait le plus grand éloge. — *Pierre de Douai*, fils cadet du précédent, alla à la croisade de Constantinople en 1207 et fut l'un des principaux chevaliers et conseillers de l'empereur Henri de Flandre. Il était de retour à Douai en 1209, époque à laquelle il comparaît comme témoin dans des actes intéressant son neveu, Wautier IV, châtelain de Douai. Il prit encore part aux affaires de Flandre, durant la lutte du comte Ferrand contre le roi Philippe-Auguste. Il mourut à un âge assez avancé, vers l'an 1222, après avoir fait des libéralités aux églises.

Douai (Gérard de). Évêque de Châlons-sur-Marne, en 1203,

Douai. assista à Douai, en 1206, à la translation du corps de Saint-Amé, abdiqua en 1215. Mort vers 1220, à l'abbaye de Toussaint, diocèse de Châlons.

Douai (Robert de). Chanoine de Senlis, médecin de la reine Marguerite de Provence, femme de St-Louis. C'est à lui qu'on doit attribuer la véritable fondation du collége de Sorbonne, à Paris.

Du Clercq (Jacques). Vécut à la cour du duc Philippe-le-Bon et mourut après l'an 1487. Il a laissé des mémoires curieux sur l'histoire de Flandre et de Bourgogne.

Du Clercq (Jean), oncle du précédent, né en 1376. Abbé de Saint-Vaast d'Arras, en 1428; nourrit les pauvres durant une famine; restaura complètement les édifices de l'abbaye. Mort en exercice, le 15 septembre 1462.

Du Mont (Paul), dit *Montius*, né vers 1530. Etudia d'abord à Cambrai, puis à Louvain et enfin à Paris. Fut receveur de la ville de Douai, mourut le 29 octobre 1602. Adonné aux exercices de piété, il employa ses loisirs à mettre en français de nombreux ouvrages écrits en latin, en italien et en espagnol.

Du Mortier (Guillaume), né à la fin du XVIe siècle. Graveur douaisien, dont on loue le burin ferme et hardi, à hachures grandes et vigoureuses, qui rappellent la façon des premiers maîtres en taille et contre-taille; fleurit à Douai, vers 1620 [1].

Du Mortier (Rumold), dit *Mortierus*. Professeur d'Humanités, à Paris, vivait en 1600.

Duplessis (Stanislas). Bénédictin de la congrégation de Sainte-Vanne, poëte du XVIIIe siècle, a fait paraître une foule de pièces sur les événements de son temps.

Durand, trouvère du XIVe siècle. On a de lui notamment le joli fabliau des *Trois-Bossus*, dont il a placé la scène à Douai.

1 C'est encore une illustration artistique restituée à notre ville dans ces derniers temps. M. A. Dinaux en avait fait un Lillois. Il avait échappé à Brulliot. Voir le résultat des recherches heureuses faites sur cet artiste douaisien, par M. A. Preux, p. 81 à 91 et 192 du t. III des *Souvenirs de la Flandre-Wallonne*, Douai, 1863.

Elbert, prêtre, dit *le Doyen de Douai*, probablement doyen de la collégiale de St.-Amé. Prit la croix, lors de la troisième expédition contre les Turcs ; mourut au siége de St.-Jean-d'Acre, dans un combat malheureux, auquel il avait excité les Croisés, sans consulter les chefs de l'armée, et où il périt avec 6000 guerriers, le 31 juillet 1190. Douai.

Faber (Jean) ou *Le Febvre*, né dans le XIVe siècle. Fut d'abord prieur de l'abbaye de St.-Vaast d'Arras, puis abbé de Chartres, ensuite de St.-Vaast l'an 1370, et enfin évêque de Chartres en 1379. Il prit part aux affaires politiques de son temps, et mourut à Avignon en 1390.

Flament (Pierre-Joseph), né vers 1704. Sculpteur ornemaniste ; mort à Hénin-Liétard le 6 août 1789.

Francqueville-d'Abancourt (Charles-Xavier-Joseph de), né le 4 juillet 1758, fils du procureur général au Parlement de Flandres. Embrassa la carrière militaire ; était adjudant-général de la cavalerie, quand le roi Louis XVI le choisit pour ministre de la guerre, le 23 juillet 1792 ; décrété d'accusation le 11 août suivant et massacré à Versailles le 9 septembre.

Gaguin (Robert). Religieux trinitaire, devint général de son ordre en 1473 ; docteur en théologie, poète, historien et orateur ; fut mêlé aux affaires politiques de son temps ; jouit de la confiance du roi Louis XII. Mort à Paris le 19 mai 1501.

Graindor de Douai, trouvère du commencement du XIIIe siècle. A rajeuni le beau roman de gestes, intitulé *la Chanson d'Antioche*, composé au commencement du XIIe siècle par le pèlerin Richard, et publié par M. Paulin Paris. Fit le même travail pour *Anseus de Carthage*. A composé, au moins en partie, *le Chevalier au Cygne*.

Gossuin (le B.), né vers 1086. Étudia à Paris, lutta dans l'école contre le fameux Abélard ; devint chanoine de St.-Amé, puis se fit religieux à Anchin, dont il fut élu abbé en 1131 ; fut l'ami de St.-Bernard. Mort à Anchin, le 9 octobre 1166, en odeur de sainteté. — Un frère plus jeune que lui, nommé *Bernard*, fut également moine d'Anchin ; il était pré-chantre et confesseur des frères, quand mourut, du vivant de l'abbé Gossuin.

Douai. *Goy* (Arnoul de), d'une ancienne famille de la haute bourgeoisie douaisienne. Chef des échevins en 1431, bailli de Douai en 1437; en 1453, chevalier, seigneur d'Auby et de Corbehem, conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourgogne et son haut bailli de Gand.

Goy (Jacques de), chevalier, seigneur d'Auby, conseiller, chambellan, puis maître-d'hôtel de l'archiduc Maximilien, haut-bailli de Gand 1481-1483, et capitaine du château de Rupelmonde.

Gouy (Simon de). Abbé d'Hénin-Liétard, de 1610 à 1616; embellit l'église de son abbaye.

Guyard (André), né le 2 octobre 1597. Licencié en théologie, secrétaire de l'évêque de Gand, Antoine Triest; mort archidiacre de la cathédrale de Gand le 1er juillet 1662. Composa, pour son église, cinq grands livres d'antiennes, hymnes et messes en musique.

Jehan de Douai. Trouvère du XIIIe siècle, dont on connaît un poême mystique sous le titre du *Dict de la Vigne*.

Lalaing (Ponthus de), seigneur de Bugnicourt, né vers 1509. L'un des généraux de l'empereur Charles-Quint; chevalier de la Toison-d'Or en 1546; commanda en chef au siége et à la prise de Thérouanne en 1553; gouverneur et capitaine-général de l'Artois; et sur la fin de sa vie *grand gouverneur*, c'est-à-dire gouverneur et capitaine-général du comté de Flandre. Mort le 15 octobre 1557. — Son père, *Artus de Lalaing*, écuyer, seigneur de Hordaing, fut bailli de Douai; il demeurait rue d'Esquerchin, dans l'hôtel de Lalaing, qui devint ensuite le séminaire des évêques.— Son oncle, *Ponthus de Lalaing*, chevalier, seigneur de Bugnicourt, résidait aussi dans cette ville, dont il fut capitaine ou chef militaire..

Lattre (Philippe de), fils d'un lieutenant de la gouvernance de Douai. Se fit bénédictin à St.-Vaast d'Arras, où il mourut vers 1610. A laissé divers ouvrages de piété. — Son frère, *François*, chanoine de St.-Amé, s'occupa aussi d'œuvres du même genre.

Lattre (Jacques de). Religieux dominicain; fut maître des novices au couvent de Douai et refusa d'en être le prieur. Vivait au XVIe siècle.

Laubegeois (Antoine), né en 1571. Entra dans la Société de Jésus;

devint professeur des langues grecque et hébraïque à l'Université de Coïmbre, en Portugal. Mort à Lille, 21 août 1626. Douai.

Laurens (Henri-Joseph), dit *l'abbé Dulaurens*, né le 27 mars 1719. Fit profession en 1737 chez les Trinitaires de sa ville natale; quitta cet ordre et alla vivre à Paris, puis en Hollande; auteur cynique du *Compère Mathieu*, de *la Chandelle d'Arras*, etc. Mort en 1797, près de Mayence, dans une maison de pauvres prêtres, où il était détenu par décision ecclésiastique depuis 30 ans.

Le Febvre (Turien). Entra dans la Compagnie de Jésus; prédicateur distingué; auteur sacré. Mort à Douai, le 28 juin 1672.

Legrand (Antoine), né dans la première moitié du XVIIe siècle. Fit profession aux Récollets-Wallons; devint ensuite provincial des Récollets-Anglais; fut envoyé en mission en Angleterre et s'y fixa. Auteur de nombreux ouvrages philosophiques; surnommé l'*Abréviateur* de Descartes.

Lesaige (Jacques), né à Douai, où il se livrait au commerce. Entreprit, en 1518, le voyage des Lieux-Saints, et en fit imprimer la relation en 1523, à Cambrai. Mort à Douai, le 11 février 1550. [1]

Lestiboudois (Jean-Baptiste), né le 30 janvier 1715. Médecin et savant botaniste; auteur de plusieurs ouvrages. Mort à Lille en 1804.

Lhoste (Jacques), né au XVIe siècle. Fut un des premiers religieux de la Société de Jésus; envoyé par Ignace de Loyola lui-même, en Sicile, pour y préparer l'introduction de l'Ordre. Mort subitement à Bologne.

Le Vaillant (André), né vers 1568. Prieur de l'abbaye du Mont-St.-Éloy, près d'Arras, en 1599; élu abbé en 1624, mais il mourut le 10 mai 1625, avant d'avoir reçu la bénédiction abbatiale. Il avait préparé une chronique de l'abbaye.

Loys (Jean), né vers le milieu du XVIe siècle. Fut reçu licencié en droit à la Faculté de Douai, le 21 décembre 1582; avocat dis-

[1] V. dans le t. III, p. 124 et s. des *Souvenirs de la Flandre-Wallonne*, un article intitulé *Jacques Lesaige, le Pèlerin*, et qui révèle sur ce douaisien des détails curieux et anecdotiques.

Douai. tingué de son temps. S'adonna à la poésie ; ses œuvres ont été imprimés. Mort à Douai en novembre 1610.

Loys (Jacques), fils du précédent, né à Douai en 1585. Docteur ès-droits à l'Université de notre ville, le 25 octobre 1610; poëte *lauré;* ses œuvres ont été imprimées avec celles de son père. Mort en février 1611.

Majault (François-Joseph), né le 30 mars 1730. Médecin distingué, chirurgien-major dans un régiment de cavalerie ; puis chirurgien-major de l'hôpital de Douai, vers 1770; professeur de médecine à l'Université de cette ville ; chevalier de St.-Michel en 1787. Mort le 22 juin 1790.

Marne (Jean-Baptiste *Lemaire de*), né le 26 novembre 1699, d'un officier français. Entra chez les Jésuites de Tournai le 29 septembre 1716 ; fut régent de philosophie au collége de Douai ; recteur du collége de Nivelles; attaché au prince-évêque de Liége. Auteur de plusieurs ouvrages, notamment de l'*Histoire du comté de Namur*. Mort au collége de Liége, le 9 octobre 1756.

Mérode (Aimé-François de), comte d'Ongnies, né au commencement du XVIIe siècle; de l'illustre maison de ce nom. Débuta dans la carrière à la défense de Bois-le-Duc en 1629. Il a laissé des mémoires fort curieux sur son temps.

Pollet (François), né vers 1517. Savant jurisconsulte; enseigna à Paris ; revint ensuite exercer la profession d'avocat à Douai, où il mourut jeune en 1547. Auteur d'une histoire en latin du barreau romain, publiée après sa mort par *Philippe de Broide*, l'époux de sa fille.

Raisse (Arnould de) dit *Raissius*, né vers la fin du XVIe siécle. Chanoine de St.-Pierre de Douai; historiographe ecclésiastique de ces contrées. Mort à Douai, le 6 septembre 1644.

Regnard (François), habile musicien du XVIe siècle. Fleurit à Tournai, vers 1570, où il était maître de la chapelle de la cathédrale.

Regnard (Jacques), frère puiné du précédent, né en 1531. Musicien très-distingué ; second maître de chapelle de l'Empereur, à Prague, où il mourut en 1600. Auteur de nombreuses compositions musicales.

Saint-Laurent (Jean de). Professeur royal de grec à l'Université de cette ville; puis doyen de la collégiale de Leuze. Mort en 1616. Douai.

Spira (Pierre de), né en 1584. Entra chez les Jésuites; fut le compagnon du P. Trigault dans la mission de Chine.

Stémart (François-Albert), né le 3 novembre 1680. Peintre du roi, au Louvre ou a Versailles.

Thomas de Duaco. Musicien célèbre du XIVe siècle « *cujus fama fuit Romæ.* »

Thomassin (Étienne de), né le 27 novembre 1702, fils d'un officier supérieur d'artillerie. Devint maréchal-de-camp; s'était acquis une grande réputation comme officier de pontonniers. Mort à Douai, le 30 décembre 1775.

Toulet (Pierre). Élu abbé d'Anchin en 1448; se distingua par son amour des arts. Mort à Anchin, le 14 décembre 1464.

Trigault (Nicolas), né le 3 mars 1577. Entra dans la Compagnie de Jésus en 1594; célèbre missionnaire de la Chine. Mort à Nankin le 14 novembre 1628. A laissé des ouvrages précieux sur ses missions. [1]

Trigault (Marguerite), sœur du précédent. Religieuse à Flines dès avant 1600; entra en 1604 dans l'abbaye plus sévère de N.-D. de la Paix, à Douai. Écrivit une remarquable *Vie de Florence de Werquignœul*

Vairrier (Jean). Religieux dominicain; professeur de théologie et inquisiteur de la foi; deux fois prieur du couvent de Douai, prédicateur distingué. Mort à Douai, le 17 mars 1548.

Van Crombeck (Jean) dit *Crombecius*, né en 1563. Entra dans la Compagnie de Jésus; recteur du collége de Liége pendant sept ans, et de celui de St.-Omer pendant onze ans. Auteur d'ouvrages de piété et de théologie. Mort à St.-Omer, le 2 octobre 1626.

Vermeil (François), né vers 1597. Se fit dominicain en cette ville en 1621; professa la philosophie et la théologie à Poitiers et à Douai; fut maître des études du couvent de son ordre dans cette

[1] Dehaisnes. Vie du P. Nicolas Trigault, de la Compagnie de Jésus (avec portrait et fac-simile). Tournai, 1864.

Douai. dernière ville en 1650. Auteur d'œuvres théologiques. Mort le 4 février 1657.

Volet (Nicaise). Professeur de théologie à l'abbaye de Saint-Amand ; abbé co-adjuteur en 1722; puis abbé titulaire de Saint-Amand. Mort en 1753.

Wion (Arnold), né vers 1554. Religieux bénédictin; mort à l'abbaye de Mantoue, en Italie, vers le commencement du XVIIe siècle. Homme savant et laborieux, qui a laissé plusieurs ouvrages.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS.

Wagnonville; Wagonis villa.— Hameau dépendant de l'ancienne paroisse de St.-Albin. Seigneurie qui appartint aux maisons de St.-Albin, de Willerval et de Meleun. Longtemps ses seigneurs furent en procès avec la commune de Douai, qui prétendait les réduire à une simple justice foncière, et qui revendiquait pour elle-même les justices supérieures ; le sire de Wagnonville affirmant au contraire tenir sa terre du comte d'Artois ; cette contestation ne fut jamais terminée d'une manière définitive.

Au commencement du XVIIe siècle, un seigneur de ce lieu, de la famille de Baudain de Mauville (Maximilien de Meleun, vicomte de Gand, avait vendu, en 1567, Wagnonville à Jacques de Baudain, seigneur de Mauville) érigea une chapelle sur le chemin de Douai à Wagnonville, entre le marais et la Motte-Julienne, et posa au frontispice ses armes et celles de sa femme. La chapelle *Beatæ-Mariæ de Wagnonville* était de la collation du chapitre de St.-Amé. — Cet édifice n'existe plus.

Château de Wagnonville, rebâti vers 1620. Édifice avec pignons étagés et façades en briques rouges ; ancienne porte d'entrée flanquée de deux tourelles; fossés baignés par l'Escrebieu; jardins et bosquets.

Le château fut attaqué le 1er mai 1710 par les alliés, lors du siége de Douai; la garnison s'y défendit avec valeur et n'en sortit qu'après avoir obtenu une capitulation très-honorable.

Le propriétaire actuel, M. Foucques, s'occupe, en Italie, à re-

cueillir les documents relatifs à notre statuaire, le fameux Jean de Bologne. La bibliothèque du château renferme un bon nombre d'ouvrages de prix, touchant l'histoire de nos contrées. Douai.

On remarque à Wagnonville le lieu dit *la Motte-Julienne*, ancien fief relevant du seigneur dudit lieu, cité en 1315, 1372, etc.

Dorignies, au XIIIe siècle *Doregni*, *Dorgni*. — Hameau qui dépendait de la paroisse St.-Albin et de l'Echevinage de notre ville. — Les Jésuites y avaient une belle ferme, avec maison de campagne, appelée *le Fief de Damoiseau*, qui relevait du château de Douai. — Ce hameau fut brûlé le 4 mai 1710, par les Français de la garnison de Douai, afin de dégager les approches de la ville.

Chapelle St.-Michel de Dorignies ; elle se trouvait près de ladite ferme et était de la collation du chapitre de St.-Amé.

Une grande partie du terroir de Dorignies a été prise, tant en 1767 qu'en 1820, pour l'établissement du *Polygone* affecté au service de l'école d'artillerie.

Escarpel. — Hameau qui dépendait de la paroisse St.-Albin. Seigneurie vicomtière, relevant du château d'Oisy, en Artois. Au XIIIe siècle, elle appartenait à la maison de Montigny-en-Ostrevant, qui, en 1271, vendit à la commune de Douai les tonlieu et vinage qu'elle avait sur la rivière de Scarpe, audit lieu d'Escarpel. Elle passa ensuite dans les maisons de Hornes et de Montmorency.

En 1644, on y construisit le *Fort-de-Scarpe*, à l'endroit où le canal de la Haute-Deûle rejoint la Scarpe; on l'appela d'abord le *Fort-St.-Antoine*. Le roi Louis XIV s'en empara en même temps que de la ville de Douai, en 1667 ; Vauban le reconstruisit en entier, de 1670 à 1672, et lui donna la forme d'un pentagone régulier. Il renferme une chapelle, le logement du commandant et divers bâtiments à l'usage d'une garnison en cas de guerre.

Faubourg Morel. — Sur la route de Douai à Lille; dépendance de la paroisse de Waziers. Il y exista, dès avant le XIIIe siècle, une maladrerie douaisienne, dite *de Garbigny*, avec une chapelle rebâtie vers l'an 1400 par Jean Canard, évêque d'Arras, dont on voyait le portrait et les armes, taillés dans la pierre, sur le mur

Douai. extérieur; en 1621, une autre chapelle, dite *N.-D. de Joye* y fut érigée. Tous ces bâtiments furent jetés bas en 1673.

Les fourches patibulaires de Mrs de St-Amé se trouvaient vers cet endroit : nous en parlons ci-après à l'article *d'Anhiers*.

Citons aussi la *Cense de Grainory*, sise à gauche de ladite route, entre la Maladrerie et la Bricqueterie, où se réunissaient, en 1420, des hérétiques, qui furent dénoncés, surpris et condamnés cette année-là.

Le Frais-Marais. — Nous en parlerons à l'article de Waziers.

Faubourg St.-Éloi. — Sur la route de Douai à Cambrai.

On y remarque le lieu dit anciennement *Plachi*, titre d'un fief avec justice foncière, relevant du château de Douai.

Mont-de-Douai. — Entre les portes d'Arras et d'Esquerchin. En 1206, lors de la translation des reliques de St.-Amé, les évêques portèrent sur leurs épaules la châsse du saint, jusqu'au Mont-de-Douai, pour l'exposer à la vénération de la multitude des fidèles.

Faubourg d'Esquerchin. — Hors de la porte d'Esquerchin.

BIBLIOGRAPHIE.

Jean Buzelin. *Gallo-Flandria.... Annales Gallo-Flandriæ*. Douai, 1624.

Jean-Baptiste Gramaye. *Flandria-Gallicana, sive rerum Duacensium pars prima, pars secunda, pars tertia*. Imprimé dans les *Antiquitates Belgicæ* de cet auteur. Louvain et Bruxelles, 1708.

André Hoïus. Voir dans ses œuvres, in-4°, Douai, Bogard, 1598 : *De gentis urbis que Atrabatium laudibus panegyrica, item Duacum...*

Martin Lhermite. *Histoire des Saints de la province de Lille, Douay et Orchies...* Douai, Bardou, 1638. — *Histoire sacrée des saints, ducs et duchesses de Douay...* Ve Wyon, 1637; réimprimé par Déchristé, à Douai, 1863.

P. Petit. *Fondation du couvent de la Ste.-Croix, du collége de St.-Thomas-d'Aquin, du monastère de Ste.-Catherine de Sienne, tous trois des Frères-Prêcheurs, en la ville de Douay*. Douai, 1653.

Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de théologie de Douai, 1695.

Mémoire touchant l'insigne église collégiale de St.-Pierre de Douay. Douai, 1734. Douai.

Histoire du Collége de Douai, à laquelle on a joint la politique des jésuites anglais.... Londres (Douai). 1762.

Histoire du Collége de l'abbaye d'Anchin.. . S. D. Douai, Willerval.

Plouvain. *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai*... Douai, Deregnaucourt, 1822. — *Ephemérides de la ville de Douai, suivies de la biographie douaisienne*, 1828. — *Faits historiques relatifs à la ville de Douai*, 1810. — *Notes historiques sur les offices et les officiers du Parlement de Flandre*, 1809. — *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la Gouvernance de Douai et Orchies*, 1810.

Quenson. *Gayant ou le Géant de Douai*. Douai, Adam, 1839, avec planches.

Duthillœul. *Galerie douaisienne ou biographie des hommes remarquables*. Douai, Adam, 1844, avec portraits, 2e série. Douai, Wartelle, 1864. — *Bibliographie douaisienne ou Catalogue des livres imprimés à Douai*. 2 vol. in-8°, 1841-1854. — *Catalogue descriptif et raisonné des Manuscrits de la ville de Douai*. Douai, Céret, 1848. — *Douai ancien et moderne*. Foucart, 1860.

Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, du XIe au XVIIIe siècle, par Pilate, d'après les travaux de Guilmot. Douai, 1842.

Dancoisne et Delanoy. *Recueil de monnaies, médailles et jetons, pour servir à l'histoire de Douai*. Douai, Jacquart, 1836, avec pl.

Dubois. *Douai pittoresque*. 1re partie (seule parue). Douai, Adam, 1845, avec planches.

Pillot. *Histoire du Parlement de Flandres*. 2 vol. in-8°. Douai, Adam, 1849-1850.

Douai et Lille au XIIIe siècle, d'après les manuscrits originaux. Douai, Adam, 1850.

Brassart. *Notes historiques sur les hôpitaux de Douai*. Douai, Adam, 1842, avec pl. — *Inventaire général des chartes, titres et papiers appartenant aux hospices de Douai*. 1840.

Douai. Dechristé. *Notice sur la collégiale de Saint-Pierre*. Douai, Lemale, 1850.

Ch. de Franciosi. *Notice sur la Collég de St-Amé*. Lille, 1855.

Duthillœul. *Monographie de l'église Notre-Dame*. In-8°. Douai.

Liégeard. *Recherches sur la topographie ancienne de la ville de Douai*. Douai, Adam, 1860, avec plan.

Th. Denis. *Qu'est-ce que Gayant?* Douai, veuve Adam, 1862.

Coutumes de la ville et échevinage de Douai. Marc Wyon, 1627 et 1631; plusieurs éditions. — *Recueil des ordonnances politiques de la ville de Douai*. Veuve Taverne, 1721. — *Recueil des ordonnances du Roy et de MM. du Magistrat de la ville de Douai*. 1724. — *Coutumes et anciens réglements de la ville de Douai*. Deregnaucourt, 1828.

Souvenirs de la Flandre-Wallonne, recherches historiques et choix de documents relatifs à Douai et à la province. (Recueil paraissant tous les deux mois.) Douai, 1861 à 1863, 3 tomes in 8° (le 4° tome, 1864, en cours de publication).

Guide des étrangers dans Douai. Obez, 1846, avec planches.

Nouveau Guide de l'étranger dans Douai. Crépin, 1861, avec plan et vues de monuments.

CANTON DE DOUAI-NORD.

DÉCANAT DE DOUAI-SAINT-PIERRE.

En 1789, les communes de ce canton dépendaient du diocèse d'Arras. — Sous le rapport civil, Flines, Sin et Waziers, étaient du ressort de la Gouvernance de Douai; Lalaing dépendait du Hainaut, et Anhiers de l'Artois.

5 communes. — 5,956 hectares. — 11,635 habitants (non compris Douai).

ANHIERS.

Situation. Sur la rive gauche de la Scarpe, à droite de la Rache, traversé par le canal du Décours. N.-E. de Douai.

1 Nous déclarons avoir fait de nombreux emprunts à ce petit livre aussi précieux pour le Douaisien qu'utile à l'étranger.

Noms anciens. *Anherium*, *in Duacensi territorio*, 1076. Titre de Saint-Amé (Le Glay). *Anhiers*, 1214. *Anhieres*, 1234. Titres Saint-Amé (Mannier). *Anhiers*, 1253. Grande charte de la comtesse Marguerite, en faveur de l'abbaye de Flines.

Faits historiques. Ce village appartenait à la collégiale de Saint-Amé, dès avant 1076, époque à laquelle le comte de Flandre Robert-le-Frison confirma les biens de cette église. Le chapitre y eut, jusqu'à la Révolution, toute justice, haute, moyenne et basse.

Anhiers fut de tout temps et est encore aujourd'hui une dépendance de la paroisse de Rache.

En 1673, la ville de Douai acheta du chapitre de Saint-Amé le moulin d'Anhiers.

Avant 1789, une terre, située assez près de la porte Morel de Douai, dépendait de l'échevinage d'Anhiers, et par conséquent de la province d'Artois : c'était *le gibet de Saint-Amé*, c'est-à-dire la première maison du faubourg Morel, à main droite, en sortant de la ville. La coutume de Saint-Amé, rédigée en 1507, nomme ce lieu « terres gissans ès terroir de Wassiers devant Garbigny » ; la charte de 1076 paraît le désigner ainsi : « *Juxta Duacum*, *apud Fontem Salsum*, *I pratum* », dans la nomenclature des alleux donnés anciennement par diverses personnes à l'église de Saint-Amé.

Lieu-dit. La Prévoté.

FLINES.

Situation. Sur la rive gauche de la Scarpe, traversé par les canaux le Godion, le Décours et la Rache, ainsi que par la route de Douai à Orchies. N.-E. de Douai.

Noms anciens. *Felines*, 1158. Cartul. du Chap. d'Arras. *Felines*, 1242. Titre de l'abbaye de Flines (de Bast. Rec. d'Antiq.) *Flines*, 1244. (Brassart. Hist. des comtes de Lalaing). *Felines*, 1248, 1270. Cartul. de l'abb. de Flines. *Flines*, 1273, 1319, id.

Canton de Douai Nord.

ARMOIRIES. L'abbaye de Flines portait : Un écu en losange, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules : qui est *Flandres*.

MONUMENTS. *Epoque celtique*. Des monnaies celtiques ont été trouvées dans le lieu dit *la Mer de Flines*. Un bâteau antique, creusé en entier dans le corps d'un seul arbre (un chêne), à l'instar des canots des sauvages, fut découvert dans une tourbière près de l'abbaye, en 1803.

Epoque romaine. Médailles romaines, notamment de Néron, trouvées dans la *mer de Flines*.

Abbaye de Flines. Les connaisseurs admiraient au XVIIIe siècle les splendeurs de l'édifice monastique; l'église et la salle des abbesses attiraient surtout l'attention, la première par la richesse et l'antiquité des sépultures, la seconde par ses tableaux héraldiques. Plusieurs comtes de Flandre et un grand nombre de personnages du plus haut rang y avaient élu leur sépulture. A la Révolution, les objets d'art que renfermait l'abbaye furent livrés au pillage et les bâtiments rasés du sol.

Eglise paroissiale dédiée à Saint-Michel. Ce monument ne présente qu'un amalgame informe, par suite de constructions et de remaniements faits à des époques différentes. L'édifice primitif (XIIIe siècle), dont on retrouve quelques parties, était bâti en grès taillés, sans sculptures. Plafond en planches, de forme ogivale, avec nervures, roses, culs-de-lampe, en bois sculpté. Les peintures et les sculptures ont disparu sous le badigeon. — Fonts baptismaux en grès, avec ornements sculptés et la date 1554. Trois belles tombes en marbre bleu, du XVe siècle, à personnages et légendes gothiques ; elles sont engagées en partie sous le pavé du chœur et des deux autels latéraux; elles ont été *utilisées* pour servir de marches ou degrés.

INSTITUTION RELIGIEUSE. La célèbre abbaye de l'Honneur Notre-Dame, fondée vers 1234 près d'Orchies, fut transférée à Flines, sur les confins de la paroisse de Rache, vers 1253, et y brilla du plus vif éclat, jusqu'en 1789.

FAITS HISTORIQUES. Par ses lettres datées d'Orchies, en avril 1244, Marguerite, dame de Dampierre (depuis comtesse de Flandre) donna « as parochiens de Flines, de Raisse, de Coustices, d'Auchi, d'Orchies et de Bouvignies, » la jouissance commune du *Marais de Flines*, alors en pâturage; l'abbaye de l'Honneur Notre-Dame *dales-Orchies* (transférée depuis à Flines) et les prêtres desdits lieux devaient y avoir aussi semblable droit. Cette vaste étendue de terrain ne fut mise en culture qu'au XVIIIe siècle, en vertu d'un arrêt du Conseil, du 27 juillet 1751.

Près de là se trouve le lac profond, appelé la *Mer de Flines*. Il est très-anciennement connu : en 1242, Wagon de Douai donna à l'église Notre-Dame, près d'Orchies (depuis transférée à Flines), son manoir ou domaine (*mansus*) de Flines, avec l'eau dite *la Mer*.

Aussitôt installées à Flines, les religieuses s'occupèrent d'assainir le village et de faire différents canaux pour l'écoulement des eaux. En février 1261 (n.st.), elles obtinrent de l'abbé de Marchiennes la permission d'élargir *le fossé de Germignies* (aujourd'hui la Rache), dans les possessions de l'abbaye de Marchiennes, depuis le lieu dit *Casseleth* (Cattelet, terroir de Flines), jusqu'au *Pont-Mohy*. Ce fossé avait alors 20 pieds de largeur.

Le 28 mai 1279, l'église de l'abbaye fut consacrée par Pierre, archevêque de Reims, en présence de Philippe, évêque de Tournai, de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, de son fils Guy, comte de Flandre, avec son épouse, la comtesse de Namur, de la duchesse de Brabant, fille de ce comte Guy, ainsi que d'une grande quantité de prélats, de princes et de nobles. Le 26 juin suivant, Philippe, évêque de Tournai, y consacra trois nouveaux autels.

L'an 1280 (n.st.), le 16 février, fut enseveli en cette église le corps de la comtesse Marguerite, morte le 10; ses fils Guy de Flandre et Bauduin d'Avesnes, sire de Beaumont, ainsi qu'une foule de grands seigneurs de la Flandre et du Hainaut, assistèrent aux funérailles.

Le monastère et le village furent ravagés en 1297 par des sol-

dats, durant le siége de Lille; il y eut même des religieuses violées ou enlevées ; le roi Philippe-le-Bel punit sévèrement les profanateurs.

En septembre 1302, l'armée des communes flamandes vint camper à Flines, non loin de son ennemi le roi Philippe, qui s'était établi à Vitry. L'armée flamande leva le camp au commencement d'octobre et pénétra en Artois.

L'abbaye de Flines, n'ayant dans son fossé et étang (le fossé de Germignies dit la Rache) que des eaux marécageuses, et voulant en avoir de vives, acheta, le 12 mai 1513, de Guillaume de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Raisse (Rache), le droit de détourner la petite rivière dite le *Boulenrieu*, qui coulait dans la Scarpe au-dessus du Pont-de-Rache, et d'en conduire les eaux dans le fossé de l'abbaye, à partir de derrière le château de Rache.

Ces eaux ne suffisant pas apparemment, l'abbaye acheta, le 20 octobre 1520, de Pierre, chevalier, seigneur de Belleforière, le droit d'augmenter les eaux du Boulenrieu, de celles d'un autre courant, qui coulait auparavant dans la Scarpe en-deçà du Pont-de-Rache (c'est l'Escrebieu).

Le 18 mars 1630, le roi d'Espagne engagea, au profit de l'abbaye de Flines, « le village de Flynes, avec toute justice, haute, moyenne et basse. » Jusqu'alors ce village avait été du domaine direct des souverains du pays.

Le 9 juillet 1667, l'armée, qui avait pris Douai, vint camper à Flines. Le roi Louis XIV, à la tête de ses troupes, y passa, le 21 avril 1676, venant de Douai et marchant sur Condé.

Le prince Eugène, pendant le siége de Douai en 1712, établit la gauche de son armée à Flines, où elle resta depuis le 12 jusqu'au 27 août, sans pouvoir forcer les lignes du maréchal de Villars.

Le chapitre de la cathédrale de Notre-Dame d'Arras nommait à la cure de ce village.

HOMME MARQUANT. *Simon Caulier*. Professeur de rhétorique au collége de Marchiennes à Douai, et qui faisait imprimer en cette ville, l'an 1594, une rhétorique latine, dédiée au prince Charles-Alexandre de Croy.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Le Croquet. Les Hudrez. Le Hem. Montreuil. Le Thilloy. Casseleth (1260), Caslet (1281) ou Cattelet. Le Marichon. Le Marais des Six-Villes. Le Pont-de-Sonchelle ou Chanselle (sur la Rache). L'Abbaye. Baillon. Les Sables.

BIBLIOGRAPHIE. *Abbaye de Flines*, notice par J.-B. Gramaye (1610), insérée dans les *Antiq. Belgicæ*.

Flinæ (notice sur l'abbaye), dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin (1624).

Flines-lez-Marchiennes, notice du chanoine de Bast, p. 226 et s. du Recueil d'Antiquités. Gand, 1808.

Une vue de l'abbaye de Flines (vers 1650) se trouve dans le volume inédit N.° 35 du grand ouvrage de *Sanderus*, la *Flandria Illustrata*.

Dans les *Monum. Anciens* de Saint-Genois, 1re partie, p. 44, sont gravés quelques-uns des mausolées et des blasons que l'on voyait dans l'église et dans la salle des abbesses.

LALAING.

SITUATION. Sur la rive droite de la Scarpe ; traversé par les petits ruisseaux *le Bouchard* (fossé dit *Bossart*, 1243, 1281) et *le Bay* (le *Bais*, 1243). N.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Lalain*, 1116. Lett. de la comtesse Clémence. (Arch Départ. à Lille). *Lalinium*, 1123. Bulle du pape Calixte II pour l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). *Villa de Laleng*, 1185. Titre de l'abbaye d'Anchin (Escallier). *Lalen*, fin du XIIe siècle. (*Chron. Gisleb.*) *Lalaing*, XIIIe siècle.

ARMOIRIES. L'ancienne et illustre maison de Lalaing portait : De gueules à 10 losanges accolés d'argent, posés 3, 3, 3, 1

MONUMENTS. Eglise, sous l'invocation de Sainte-Aldegonde. Edifice orienté.

Cette petite église, aujourd'hui dénuée de tout ornement, renfermait, avant la Révolution, les superbes mausolées de plusieurs

membres de la maison de Lalaing, dont les débris reposent au musée de Douai.

Quand on voit l'exiguité de cet édifice, on est étonné qu'il ait pu contenir tant de magnifiques tombeaux, trois ou quatre chapelles dites de Notre-Dame de Sainghien, de Saint-Jehan, de Notre-Dame des Arbalétriers, etc. Du reste, l'église a été notablement réduite, du côté du chœur, par suite d'une emprise faite, il y a une trentaine d'années, pour l'élargissement de la route.

On remarque contre l'un des piliers de la nef, à gauche, un tableau du crucifiement, peint sur bois, genre du XVIe siècle; dans le fond, on distingue d'anciens monuments qui semblent appartenir à la ville de Douai.

Ruines d'un château féodal, dont il ne reste que la porte d'entrée, avec sa voûte ogivale, ses meurtrières, etc., le tout en grès, et une aile de bâtiment défigurée par de maladroites restaurations.

La mine, employée contre le donjon le 31 mai 1674, ne laissa debout qu'un pan de mur, celui du nord ; c'est contre ce vénérable débris qu'a été appliquée la construction actuelle servant de logis à l'intendant du prince d'Aremberg.

Halle ou maison-commune, dite l'*Hôtel-au-Healme* ; sur la place, près de l'église et du château ; bâtie en l'an 1500 sur un terrain cédé aux gens de Lalaing par le seigneur.

L'église, les maisons des villageois, et une partie du territoire se trouvent dans une enceinte limitée par le petit ruisseau dit le Bouchard et par un large fossé ; on y pénétrait, du côté de Douai, par un pont et par une porte qui s'ouvrait entre deux grosses et hautes tours de grès, de l'aspect le plus saisissant; malheureusement celles-ci viennent d'être démolies (1863).

Dans le jardin du château de feu M. de Montozon, à Lalaing, se trouve une grande pierre bleue, qui était auparavant dans l'église. C'est le mausolée de « Messire Anthoine de Lalaing, seigneur de Begnicourt, frère maisné du bon chevalier, » mort en 1470 ; il y est représenté en chevalier armé de toutes pièces, la tête nue et les mains jointes.

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Hôtel-Dieu ou hôpital Saint-Antoine de Lalaing, fondé vers 1277, par Nicolas, sire de Lalaing, et qui exista jusqu'au XVIIe siècle.

De nos jours, la baronne Scalfort a rétabli un hôpital dans ce village.

FAITS HISTORIQUES. En 1184, le comte de Hainaut, en guerre avec le comte de Flandre, mit à *Lalen*, près Douai, une forte garnison.

En 1219, Nicolas, chevalier, sire de Lalaing, exempta les religieux de Marchiennes de tout droit de *winage* (droit sur les bateaux) dans sa seigneurie; cette donation fut confirmée par le petit-fils du précédent, nommé aussi Nicolas, chevalier, sire de Lalaing, en 1269.

En 1270, ce dernier, à la prière de la comtesse Marguerite, fit pareille libéralité à l'abbaye de Flines. En 1271, ce même seigneur donna encore aux dames de Flines les rentes qu'il avait sur les *hostes* (sujets, vassaux, manants) demeurant devant Germignies outre l'eau (la Scarpe).

La seigneurie et haute-justice de Lalaing, ancienne bannière du comté d'Ostrevant, fut d'abord érigée en *baronnie du Hainaut* à la fin du XVe siècle. En 1508, Charles, baron de Lalaing, obtint que le titre de *doyen des pairs de Hainaut* fût attaché à sa baronnie. Enfin l'an 1522, il obtint de l'empereur Charles-Quint l'érection de cette baronnie en *comté du Hainaut*, avec réunion de Bruille et Escaillon, le tout comprenant trois villages à clocher.

Après être resté plus de cinq siècles à l'illustre famille de ce nom, Lalaing passa dans la maison princière d'Aremberg.

Vers 1590, Elie d'Esclaibes, écuyer, capitaine d'infanterie, tint garnison à Lalaing, au nom du roi d'Espagne.

Louis XIV y entretint aussi une garnison pendant quelque temps; mais ayant à faire tête aux Espagnols, aux Impériaux et aux Hollandais, il la retira pour renforcer ses armées, et il fit sauter le château, le 31 mai 1674.

Ce village possèda sa *loi* écrite, dès l'an 1300, sous Simon,

Canton de Douai-Nord.

chevalier, sire de Lalaing. Dès avant 1243, on connaît des *Eschievins* à Lalaing.

L'abbesse de Maubeuge nommait à la cure de la paroisse.

HOMMES MARQUANTS. Les sires de Lalaing ont eu, jusqu'à la fin du XVe siècle, leur résidence habituelle au château de Lalaing, où la plupart ont dû naître. Parmi eux, nous citerons :

Nicolle, chevalier, sire de Lalaing, le premier de cette maison qui ait été revêtu de la haute dignité de bailli du Hainaut. Mort vers 1369.

Simon de Lalaing, chevalier, sire de Quiévraing, sénéchal d'Ostrevant, bailli de Hainaut peu de temps après ledit Nicolle, son frère aîné. Mort en 1386.

Oste, chevalier, sire de Lalaing, de Bugnicourt et de Fressaing, qui fut aussi bailli de Hainaut. Mort à l'âge de 103 ans, en 1441, à Lalaing. Sa statue et celle de sa femme Yolent de Barbenchon, en pierres grises, se voient aujourd'hui au Musée de Douai.

Guillaume, chevalier, seigneur de Lalaing, etc., sénéchal d'Ostrevant, bailli de Hainaut, fils du précédent, mort en 1475. On conserve dans le même Musée les statues en pierres grises de ce seigneur et de sa femme Jehenne de Crequy. — Leurs fils :

Jacques de Lalaing, célèbre sous le nom du *Bon Chevalier*, décoré de l'Ordre de la Toison d'Or. Tué en 1453, âgé seulement de 32 ans. Sa statue est au Musée de Douai, à côté des précédentes. — *Philippe de Lalaing*, chevalier, émule de son frère Jacques. Tué à Monthléry, en 1465.

Enfin, *Simon de Lalaing*, seigneur de Montigny (St-Christophe), fils puiné dudit messire Oste, le premier de cette maison qui ait obtenu le collier de la Toison d'Or (1431). Mort en 1476.

LIEUX DITS. *Wasconis* ou *Guasconis curva*, 1046, 1123 ; *Coude du Gaxon* ; point où la Scarpe formait un coude, dont il est très-souvent parlé dans les titres de l'abbaye de Marchiennes : il marquait la limite de sa justice. Le 29 mai 1288, on y planta une forte

borne (*lapis immensus*), haute de 16 pieds, de forme carrée, et large de 12 pieds ; elle est nommée dans les titres la *longue borne* ou la *borne au keviron*; elle séparait les juridictions qu'avaient sur la Scarpe la ville de Douai et l'abbaye de Marchiennes.

Devant Germignies outre l'eau (1270). Le Pré de la ville. Pont de Brebizon (sur le Bouchart). Les Tourbières. Le bois de Lalaing. Le bois Nazar. Les Loyères. Ricassar. Les Arbanderies. Les Bas-Viviers. Le Marichon. Follemprise. Le Lirtron. Les Arsins (1243). La Ventelle. (Ces parties du terroir sont en dehors de l'enceinte susmentionnée).

La Fouillerie. Les Bas Bois. Le Bas des Vignes. Le Mont-Sablon. Les Bas-Sarts. Les Fossés-Cornu. (Ces parties sont comprises dans l'enceinte).

BIBLIOGRAPHIE. *Brassart. Notice historique et généalogique sur l'ancienne et illustre famille de Lalaing.* Douai, 1847. 2e éd., Douai, 1854 (avec planches). *Jacques et Charles de Lalaing* (avec planches), pp. 29, et s. du *Douai Pittoresque* de M. *Dubois-Druelle.*

SIN-LE-NOBLE.

SITUATION. Traversé par la route de Douai à Bouchain, ainsi que par un petit ruisseau nommé le *Godion.* E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Sin*, 1117, 1163, 1189. Titres de Saint-Pierre de Douai (Mirœus). *Sinium juxta Duacum*, 1194. Titre de la cathédrale d'Arras (*Gallia Christ*, t. III). *Sam*, 1220. Titre de Cysoing. *Sin*, XIIIe et XIVe siècles. *Sin-le-Noble*, 1550 et années suivantes.

ARMOIRIES. Le *Marquis de Sin*, de la famille d'*Aoust*, portait : de sable, à trois gerbes d'or liées de gueules.

MONUMENTS. Église dédiée à Saint-Martin. Clocher : tour carrée en grès, porte cintrée, sur la clef de voûte de laquelle on lit les dates 1553, 1716. sculptées sur un grès. La partie superieure, d'époque plus récente, est en briques et blancs; le tout est surmonté d'un toit et d'une petite flèche en charpente recouverte d'ardoises.

Canton de Douai-Nord.

L'église vient d'être reconstruite : édifice orienté, nef et bas-côtés. L'ancienne était de moitié moins grande que celle actuelle. On remarque dans la chapelle à gauche du chœur, un joli tableau de l'école de Rubens, représentant Jacob reçu par Ésaü.

Le bâtiment de la *chapelle Saint Nicolas-lez-Dechy* (sur la route de Douai à Bouchain, à droite, tout près des premières maisons de Dechy), existe encore, mais sans avoir conservé aucun caractère digne de remarque.

Église et abbaye de N.-D. de Beaulieu, bâties vers 1224, dans un endroit dit *Beaulieu*, près d'une source nommée au XIIIe siècle *Fossé de le Nokière* (aujourd'hui le *Godion*). L'église renfermait de nombreux mausolées, entre lesquels on signalait pour leur richesse ceux de Mastaing, de Werchin et de Montmorency. L'église et les cloîtres ont été démolis de fond en comble, vers 1616. Le sceau primitif de l'abbaye est au Musée de Douai ; il date du XIIIe siècle et porte la légende : *S. Capituli beate Marie de bello loco.*

Le *Castiel*, nommé dans des titres du XIIIe et XIVe siècle. (1312, arrentement d'un manage ki siet à Syn, *asson le ville*, joignant à le rue ki va au *Castiel*).

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. *Hôpital Saint-Nicolas de Sin dalès Dechy*, fondé vers l'an 1170, à l'extrême limite des terroirs de Sin et de Dechy, mais sur la paroisse de Sin ; il était consacré au soulagement des pauvres passants ; il a été enrichi par le comte de Flandre Philippe d'Alsace. La chapelle de Saint-Nicolas dépendait du chapitre de Saint-Pierre de Douai; elle existait dès avant 1189. Cet établissement fut supprimé en 1666, par le roi d'Espagne.

Au XIIIe siècle, un *Béguinage* existait à Sin. Il était déjà tombé en décadence au commencement du siècle suivant, puisqu'en 1309 *Suzane Lieskievins de Sin* disposait par testament de divers biens, *pour aidier à le restorer*, voulant qu'au bout de dix ans après son décès, si le Béguinage n'était pas relevé, les biens légués retournassent à l'*Aumosne de Sin* (Arch. des Hosp. de Douai, fonds du Béguinage, N° 803 de l'Inventaire).

Abbaye N.-D. de Beaulieu ou de *Sin*. Des filles, qui s'étaient consacrées au service des pauvres dans l'Hôpital-Saint-Nicolas, obtinrent en 1224 de vivre à l'avenir sous la règle de Saint-Augustin et l'institut de Saint-Victor.

FAITS HISTORIQUES. Sin fut longtemps du domaine direct des souverains; c'est pourquoi il a été surnommé le *Noble*, pour le distinguer d'autres villages du même nom. Au XVIIe siècle, il fut engagé par le roi d'Espagne au profit de la famille d'Aoust, qui, à la révolution, le possédait encore à titre de seigneurie engagière.

L'an 1718, Sin fut érigé en *marquisat* par le roi de France, au profit de Jacques-Eustache-Joseph d'Aoust, chevalier, seigneur de Jumelles.

La collation de la cure appartenait, dès avant l'an 1117, au chapitre de Saint-Pierre de Douai.

Ce village eut de toute antiquité sa coutume, ses échevins, qui rendaient la justice à la *conjure* du bailli de Douai ou *grand-mayeur* de Sin (titre que le bailli prit au XVIIe siècle), et différents priviléges. Les titres en furent brûlés ou perdus; alors les habitants, se trouvant inquiétés par les juges royaux, s'adressèrent au roi de France, Charles V, lors de sa joyeuse entrée à Douai, en septembre 1368, et en obtinrent des lettres qui les maintenaient dans la possession de leurs droits.

Sin eut beaucoup à souffrir des garnisons de Bouchain et de Cambrai, durant les troubles. La nuit du 15 octobre 1582, les Français de Cambrai brûlèrent trente maisons dans le faubourg Notre-Dame; le 23 mai 1595, ils incendièrent le village et l'église de Sin, ainsi que le clocher de l'abbaye. Déjà auparavant, vingt-six habitants avaient été victimes du guet-à-pens de Bouchain (21 juin 1580).

L'armée française, après la prise de Bouchain, vint camper à Sin, le 21 mai 1676; le lendemain, elle passa la Scarpe, à Rache, pour aller assiéger Condé.

Le faubourg Notre-Dame et le moulin de Sin furent brûlés en avril 1710, par les Français de la garnison de Douai, afin de dégager

Canton de Douai-Nord.

les approches de la ville investie par l'armée des hautes-puissances; le 27 mai, à huit heures du soir, le village de Sin-le-Noble, alors presque dégarni des troupes alliées qui l'occupaient auparavant, fut brûlé par un détachement de dragons français.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Faubourg Notre-Dame.* Il s'étend presque jusqu'à la porte Notre-Dame (dite de Valenciennes) de Douai, à droite et à gauche de la route de Bouchain; il ne date que du XVIIIe siècle, après l'achèvement des travaux de la nouvelle chaussée.

Vieux-Faubourg. Il ne contient plus que quelques maisons. Là se trouvait autrefois l'ancienne route de Bouchain à Douai, qui, avant l'établissement des glacis de la place, se continuait en ligne droite sur la porte Notre-Dame.

La Montée. Le Marais. Le Bois Deret. Le Bois de la Porte de Fer. Le Pré-Sécron (déjà connu au XIIIe siècle). La Voie de la Folie. La Vallée de Lambres. Les Crêtes.

BIBLIOGRAPHIE. *Sin* (notice sur le village et l'abbaye), dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin (1624).

Escallier. — Notice sur l'abbaye de Beaulieu, à Sin le-Noble. Douai, 1846.

WAZIERS.

SITUATION. N.-E. de Douai; contre la route de Douai à Lille; traversé par un petit canal dit *Filet-Madame.*

NOMS ANCIENS. *Villa de Wasers*, 1123. Titre de l'abb. de Marchiennes (Le Glay). *Wasers*, 1125, 1163. Titres de Saint-Pierre de Douai (Miræus). *Wasiers*, 1189 et XIIIe siècle.

ARMOIRIES. La noble maison de Waziers, branche de celle de Wavrin, portait, comme celle-ci : d'azur à l'écusson d'argent.

MONUMENTS. Eglise paroissiale, sous l'invocation de Sainte-Rictrude. Edifice orienté. Clocher : tour carrée en grès, sans sculptures; au-dessus de la porte cintrée, se lit le millésime 1679, évidemment la date d'une restauration; toit très-bas en charpente recouverte d'ardoises. Nef et transepts; construction en grès et

briques, de beaucoup postérieure à celle de la tour; fenêtres ogivales; toit couvert en tuiles. — Aux deux extrêmités des transepts, dans le cimetière, on remarque des bas-reliefs avec inscriptions [1]; il y a aussi dans l'église quelques pierres tombales.

Une chapelle de Notre-Dame fut longtemps célèbre par la dévotion que lui portaient les bourgeois de Douai; elle existait sur l'emplacement du calvaire actuel, en face de la maison ou cense dite *Jérusalem*.

Il y a eu deux châteaux à Waziers. Le plus ancien était érigé à un endroit, qu'au XIIIe siècle on appelait déjà *le Viès-Motte*; c'était le chef-lieu de la seigneurie de Waziers-Hainaut; il subsistait encore au commencement du XVIe siècle. — Le Grand-Chastel de Waziers, chef-lieu de la seigneurie de Waziers-Flandre, fut bâti dans la première moitié du XIIIe siècle; il était situé derrière l'église, sur les confins du Frais-Marais et du Marais de Sin.

FAITS HISTORIQUES. Dès avant l'année 1123, l'abbaye de Marchiennes avait dans le village de Waziers une dîme et un terrage. Vers cette époque elle céda sa dîme au chapitre de Saint-Pierre de Douai. Pour l'exercice de sa juridiction, elle avait à Waziers un mayeur héréditaire, qui tenait en fief la Mairie dudit lieu.

Le chapitre de Saint-Pierre de Douai possédait déjà l'autel de Sainte-Rictrude de Waziers, quand l'évêque d'Arras, en 1125, l'affranchit de certaines redevances ecclésiastiques; ce chapitre le conserva jusqu'à la Révolution.

Au temps du comte Bauduin de Lille (1034-1067), l'église Sainte Rictrude de Waziers fut miraculeusement sauvée des flammes.

L'an 1229, Hellin de Wavrin, dit l'Oncle, sire de Waziers, fonda des services religieux à célébrer dans sa chapelle castrale, ou dans celle située en la moyenne-ville (probablement la chapelle Notre-Dame).

En 1263, eut lieu, dans la partie de Waziers qui dépendait du Hainaut, la cérémonie du *deshéritement* fait par Bauduin, empe-

[1] A la p. 80 du t. 1er des *Souvenirs de la Flandre-Wallonne* se trouve reproduite l'une de ces inscriptions.

Canton de Douai-Nord.

reur de Constantinople, de son comté de Namur, entre les mains de la comtesse Marguerite, comme suzeraine, pour en *adhériter* le comte Gui de Flandres; outre ces trois grands personnages, bon nombre de seigneurs hennuyers y étaient présents.

Les Douaisiens, en guerre avec Hellin, sire de Waziers, allèrent en armes et à bannières déployées, ruiner le *manoir* de leur ennemi, combler les fossés, couper les arbres. Ceci se passait vers 1274, et le débat était encore pendant à la cour du comte de Flandre en l'an 1287.

Le 27 mai 1710, à 8 heures du soir, le village de Waziers, alors presque dégarni des troupes alliées, qui l'occupaient depuis le commencement du siége de Douai, fut brûlé par un détachement de dragons français.

Ce village était divisé en trois grandes juridictions, savoir : la Flandre, le Hainaut et l'Empire. La seigneurie principale, dite le fief de Waziers-Flandre, relevait en haute justice du château de Douai. Ces trois seigneuries, ayant fini par être réunies dans la même main, appartinrent aux puissantes maisons de Luxembourg, Lalaing, Berlaimont, Egmont et Trasignies. En 1789, elles appartenaient à la famille Vandercruisse.

Le Frais-Marais, donné au XIIIe siècle par les comtes de Flandre à la commune de Douai, dépend sous le rapport religieux de la paroisse de Waziers. Les bourgeois de Douai ont aimé à y élever des maisons de plaisance, entre lesquelles on peut encore citer aujourd'hui celles dites : *château du Péage*, *château Plaisant* et *chateau Pouf*.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Vieux-Faubourg (au XIIIe siècle, il se continuait en ligne directe jusqu'à une porte de la ville de Douai, dite *Porte de Riulay*, supprimée au siècle suivant; on y passait pour se rendre de Douai à Tournai). Faubourg Morel. Le Bas-Terroir. Le Haut-Terroir. Le Bivouac. Le Maraichon. La Fontaine du Boullon (1521). Le Hottoy.

BIBLIOGRAPHIE. *Waziers* (notice sur ce village), dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin (1624).

CANTON DE DOUAI-OUEST.

DÉCANAT DE DOUAI-SAINT-JACQUES.

En 1789, les communes de ce canton dépendaient du diocèse d'Arras. Elles étaient du ressort du conseil d'Artois, sauf Rache et Raimbaucourt, qui étaient du ressort de la gouvernance de Douai.

10 communes : 6,345 hectares. — 2,294 habitants.

AUBY.

SITUATION. N.-O. de Douai. — Le canal de la Haute-Deûle, creusé au XVIIe siècle, sous la domination espagnole, traverse ce village; celui-ci est en outre sillonné par deux courants dits la *Vieille-Rivière* ou le *Boulenrieu* (*Debulliens rivus*, 1054), et le Courant-Brunel.

NOMS ANCIENS. *Aubi*, XIIIe siècle. Grand nombre de titres en langue romane.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Notre-Dame; édifice moderne (bâti en 1811).

Un château féodal, entouré de fossés, existait encore à Auby, au XVIIe siècle, près du Marisson du Grand-Pont.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie a existé dans ce village.

FAITS HISTORIQUES. Auby dépendait de Flers sous le rapport religieux. Ce village n'avait pas encore d'édifice sacré, lorsque le seigneur Gui de Saint-Aubin, vers 1160, fonda une chapelle de Notre-Dame à Auby, comme succursale de l'église de Flers; il lui assigna en dot la terre de Foissy.

Au XIIIe siècle, la seigneurie d'Auby appartenait à une branche cadette de la maison de Douai, dont les membres prirent le nom d'Aubi.

Canton de Douai-Ouest.

Cette seigneurie se trouvait divisée au XVe siècle en plusieurs fiefs relevant du château de Lens : Ernould de Goy, bailli de Douai, en 1443, et après lui messire Jacque de Goy, chevalier, époux de dame Marguerite du Bos, se qualifiaient seigneurs d'Auby ; c'était le fief principal, qui passa ensuite dans la maison de la Tramerie, puis dans celle de Croy; en 1748, il appartenait à la princesse Anne de Croy, marquise du Forest et dame d'Auby, veuve du marquis de Lède, chevalier de la Toison-d'Or.

Les autres fiefs portaient différents noms, comme : seigneuries de la Motte, de Rongy, du Bosqueteau, etc ; ils étaient beaucoup moins importants.

1414. La garnison de Douai pille l'hôtel d'Antoine d'Auby, écuyer et serviteur du duc de Bourgogne.

Peu de temps avant la Révolution, un individu nommé *Brunel*, voulant remédier aux inondations auxquelles une partie du territoire se trouvait sujette, entreprit de faire creuser un fossé, qui fut appelé *Courant Brunel :* il commence au marais de Courcelles et traverse Auby; autrefois il passait par un aqueduc, sous le canal de la Haute-Deûle, au pont de Dorignies, et se jetait dans l'Escrebieu; mais l'établissement du chemin de fer a modifié l'état de ces lieux.

HOMMES MARQUANTS. *Pierre Delattre*, ingénieur du roi Louis XIV, mort à Auby, sa patrie, en 1709. — *Dominique-François Delattre*, trésorier-général de Flandre, né le 26 février 1665; et *Pierre-Albin Delattre*, inspecteur-général des travaux du roi en Flandre, né le 1er mars 1668; tous deux fils du premier. (*V. Duthillœul. Notice sur Pierre Delattre ;* p. 84 du t. III des *Bull. de la Comm. hist. du Dép. du Nord)*,

LIEUX DITS. Le Hagedin ou la Noire-Brebis. Le Val-Prestre. La Longue-Borne. La Justice. Le Grand-Marais. Lalaing (l'illustre famille de ce nom possédait l'un des petits fiefs d'Auby, dès l'an 1450; au XVIIe siècle, il était venu par succession à l'évêque de Tournai, Michel d'Esne). Le Marais du lieu. (Ces parties du territoire, ainsi que le village, sont en-deçà du canal, par rapport à Douai).

Le Marais Boujon. Les Lices. Le Harquet. Les Vignes. Le marais du Forest. Le bois de Raimbaucourt (défriché). Le Marais du Vivier. *Chaunit* (XIVe siècle ; aux chemins allant, l'un à Escarpel, l'autre au bois de Belleforière).

Le *Forestel* ou le *Forestel de Beleforiere :* Le chapitre de Saint-Amé de Douai y avait une juridiction dépendante de sa Mairie de Flers. Ce lieu nous paraît être indiqué, dans le diplôme de Saint-Amé de 1076, par ce passage : « *In Flers... medietatem quercetus villule videlicet Hasprach.* » Le hameau (*Villula*) dit *Hasprach* au XIe siècle, n'a laissé aucune trace ; il devait se trouver sur les terroirs actuels tant d'Auby que de Roost-Warendin. La partie du bois de Belleforière . sise au territoire d'Auby et appartenant au chapitre de Saint-Amé, a été défrichée longtemps avant l'autre appartenant au seigneur de Belleforière. La totalité de ces bois s'élevait à 60 bonniers environ.

Baille-aux-Loups, tout près de Belleforière. Est-ce une corruption de *Bellou*, village dépendant de Flers en 972? (Cartul. de Saint-Pierre de Gand).

COURCHELETTES. [1]

SITUATION. Sur la Scarpe et sur la petite rivière dite la Sensée. S.-O. de Douai. — La route dite *Pavé de Courchelettes*, qui, traversant le village, fait communiquer entre elles les deux grandes routes d'Arras et de Cambrai, fut faite en 1772, aux frais des États d'Artois, pour éviter le passage par Douai.

NOMS ANCIENS. *Corcelés*, 1223. Actes en lang. romane (Tailliar).

1 On lit dans l'enquête sur le péage de Bapaume, 1202 (Tailliar. *Recueil d'actes en langue rom.-wall.*, p. 17) : « Cil de Martinpuc, ne chil de *Corceletes* ne poent prendre point davoir en ches ij viles, por mener el fief de Flandres, qui ne doive traviers... ; mais sil le mainent diloec el fief de Viermendois, il ne doivent nient. » MM. Tailliar et Mannier ont cru reconnaître dans *Corceletes* notre *Courchelettes ;* mais il est évident qu'il s'agit là de *Courcelette*, village de la Somme (Picardie), tout près et vis-à-vis de Martinpuich, village du Pas-de-Calais et de l'autre côté de la route de Bapaume à Albert.

Canton de Douai-Ouest.

Courceletes; Courchiellés d'en costé Lambre, XIVe siècle. Titres de la ville de Douai.

MONUMENTS. Chapelle dédiée à Saint-Sarre; construction moderne (1803); on y a ajouté récemment un clocher, bâti devant la porte d'entrée. — On remarque dans cette chapelle des volets d'un tableau peint pour l'abbaye de Marchiennes par Jehan Schoreel, au XVIe siècle.

Avant la révolution, il y avait à Courchelettes un château, qui occupait la place d'un manoir féodal du moyen-âge.

FAITS HISTORIQUES. Cette terre relevait, en seigneurie vicomtière, du château d'Oisy; c'était un ancien démembrement de Lambres.

Du XIIIe au XVIe siècle, elle fut possédée par des membres de la maison de Marquette en-Ostrevant. A la révolution, elle appartenait à la famille de *Quellerie de Chantraine*.

Au XVe siècle, Jean, seigneur de Marquette et de Courchelettes, eut de nombreux démêlés avec la commune de Douai, au sujet d'un droit qu'il prétendait percevoir sur le pont de Courchelettes, et aussi à cause de changements qu'il avait apportés au cours naturel de la Sensée (appelée dans les anciens titres *la rivière d'Alleux*, aujourd'hui la *Riviérette*). Ayant été condamné, ainsi que plusieurs autres seigneurs riverains, à rétablir la Sensée dans son état primitif, il refusa d'acquitter les frais de ce travail, et se vit saisir sa terre de Courchelettes, par le duc de Bourgogne, en 1460.

La commune de Douai fut souvent inquiétée au sujet de cette branche de la Sensée, qui se jetait dans la Scarpe entre Lambres et Courchelettes, et qui fournissait plus d'eau que la moitié de la Scarpe elle-même.

Ce village, sous le rapport religieux, dépendait autrefois, et dépend encore aujourd'hui, de la paroisse de Lambres.

LIEU DIT. Le Marais du Préau (1693), près de la digue de la Scarpe.

CUINCY.

SITUATION. Sur la rive droite de l'Escrebieu. N.-O. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Quinci*, 1076. Titre de Saint-Amé (Le Glay). *Quinci*, XIIIe siècle.

ARMOIRIES. *Le baron de Cuincy*, de la famille *Blondel*, portait : De sable à la bande d'or.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Martin; c'était autrefois l'église de Cuincy-Prévot seulement. Edifice mal orienté (chœur tourné vers le nord-est). Clocher : vieille tour de forme carrée, construite en grès, aujourd'hui défigurée par des contreforts en briques et disparaissant en partie sous les constructions modernes de la nef. Porte à plein cintre inscrit dans une ogive; flèche haute, en charpente recouverte d'ardoises. Nef, bas-côtés et chœur modernes. — On y voyait, au siècle dernier, le tombeau de messire Antoine Blondel, le premier baron de Cuincy, mort en 1603 [1]. Dans le chœur se trouve encore une belle pierre tumulaire d'un autre Blondel. — Il y avait une deuxième église à Cuincy-Bauduin, elle existait encore en 1625.

Chapelle Notre-Dame des Affligés. Célèbre par les pèlerinages anciens et modernes de la population douaisienne. Bâtiment neuf, sis à droite du chemin de Douai à Esquerchin; on y voit quelques tableaux curieux, notamment deux portraits d'abbesses de Flines. Sur le seuil sont gravés en relief la date 1572 et la marque jésuitique; un blason, qui se trouvait au milieu, est effacé; on présume que c'était celui du seigneur Jacques Blondel, qui restaura ou rebâtit la chapelle.

Au moyen-âge, il y eut à Cuincy deux manoirs féodaux; ils s'élevaient sur les bords de l'Escrebieu, l'un vers Esquerchin, l'autre du côté de Planques. Celui-là disparut le premier; celui-ci, qui devint la forteresse des barons de Cuincy, subsista jusqu'au XVIIIe siècle. Sur son emplacement, s'éleva, en 1750, le beau château qu'on voit aujourd'hui, et qui appartient au marquis d'Aoust. — Cette magnifique habitation renferme des tableaux de prix et des objets d'art. Les archives du château contiennent beaucoup de chartes anciennes.

[1] Son épitaphe est rapportée p. 78 et 79 du t. 1er des *Souvenirs de la Fl.-Wall.*

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Maison de Saint-André-du-Câteau-Cambrésis. En vertu d'un accord passé au mois d'août 1265, l'abbé de Saint-André, collateur de la cure de Cuincy, devait entretenir perpétuellement, dans la maison que l'abbaye possédait à Cuincy-le-Prévot, deux moines chargés de célébrer tous les jours l'office divin, après avoir *clokté* trois ou quatre fois pour appeler les fidèles.

Maladrerie de Cuincy-le-Prévôt. Elle était située à gauche de la route de Douai à Lens; connue dès le XIIIe siècle.

Banc des Muses de Cuincy. Société poétique fondée au château, le 20 septembre 1593, par le noble poète Antoine Blondel, baron de Cuincy.

FAITS HISTORIQUES. La collégiale de Saint-Amé de Douai avait dans le village « 3 hôtes, et autant de terre qu'on peut en ensemencer avec trois rasières de bled, et un franc-hôte avec une parcelle de terre, » et ce dès avant l'année 1076, époque de la confirmation de ces biens par le comte Robert-le-Frison.

Ce village était divisé en deux seigneuries : celle de Cuincy-le Prévôt et celle de Cuincy-Bauduin. La première, relevant de la terre de Lambres, appartenait, au XIIIe siècle, au prévôt de Douai. La deuxième, relevant de la seigneurie d'Avion, était, en 1218, à Bauduin, sire de Quincy, oncle de Bauduin de Lauvin, de cette famille d'*Hennin* qui s'illustra depuis sous le titre de comte de Boussu.

L'an 1268, le comte Robert d'Artois fit donation à Hugues d'Antoing, chevalier, prévôt de Douai (seigneur de Cuincy-le-Prévôt), du Marais de la Hatoie, sis entre la Motte-de-Walon et la Ladrerie de Quincy-le-Prévôt.

Par lettres-patentes du 20 septembre 1585, Cuincy-le-Prévôt fut érigé en *baronnie*, au profit de messire Antoine Blondel. Le 18 juin 1603, ce haut personnage décéda dans son château et fut enterré dans l'église.

A la Révolution, les deux seigneuries étaient possédées par messire Eustache-Jean-Marie *marquis d'Aoust*, député de la

noblesse du bailliage de Douai aux États-Généraux, mort en 1805. Elles n'avaient cessé d'être réunies dans la même main, depuis l'an 1545, sous messire Jacques Blondel, seigneur des deux Cuinchis.

HOMMES MARQUANTS. *Claude de Carnin*, né en 1545, d'une famille de laboureurs. Licencié ès-droit, prêtre, professeur de philosophie au collége du Roi à Douai, vers 1580; pasteur ou curé de l'église Saint-Pierre, puis chanoine de la collégiale. Fondateur de l'*Œuvre Carnin* à Saint-Pierre. Mort à Douai le 29 septembre 1625.

Le général *Eustache-Charles-Joseph d'Aoust*, né au château de Cuincy, exécuté révolutionnairement à Paris, le 9 juillet 1794, à l'âge de 31 ans.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. *Cuincy-Prévot :* Bois-Rivaux. Marais de la Hatoie.

Cuincy-Bauduin ou *Petit-Cuincy :* Faubourg d'Esquerchin. Le Feu-aux-Fosses. Haute-Rive. Le Vivier de Préfossé.

BIBLIOGRAPHIE. Une vue du château de Cuincy (vers 1650) se trouve dans le volume inédit, N° 20, du grand ouvrage de Sanderus, la *Flandria Illustrata*.

ESQUERCHIN.

SITUATION. Sur l'Escrebieu. O. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Eskercin*, 1070. Titre de la Collégiale de Lens (Miræus). *Schercinium*, *in territorio duacensi*, 1076. Titre de Saint-Amé (Le Glay). *Scercin*, 1079. Titre de l'abbaye d'Anchin (Escallier). *Schercin*, vers 1130. Chronique de Saint-André du Cateau-Cambrésis (Le Glay). *Eskerchin*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Martin et plus anciennement à Notre-Dame; c'est sous ce dernier vocable qu'elle fut consacrée le 20 mai 1441. Edifice mal orienté (chœur tourné vers le nord-est). Clocher du XVe siècle. Le reste de l'église est en reconstruction,

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Prieuré de Notre-Dame d'Esquerchin, dépendant de l'abbaye d'Anchin.

Collége fondé en 1714 par le curé *Ochin*.

FAITS HISTORIQUES. La collégiale de Lens avait à Esquerchin deux courtils et des terres labourables, dès avant l'année 1070, époque à laquelle Eustache, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, père et mère de Godefroid de Bouillon, lui en confirmèrent la possession. La Collégiale de Saint-Amé y possédait depuis longtemps un franc hôte, le quart de la dîme du corps de l'église d'Esquerchin, et une terre auprès de l'écluse du village, quand Robert, comte de Flandre, lui en reconnut la possession par son diplôme de 1076.

L'an 1079, Saswalon, châtelain (de Lens?), donna à l'abbaye d'Anchin son alleu d'Esquerchin et la sixième partie d'un moulin.

En l'an 1076 vivait à *Schercin* [1], un nommé *Ramihrd*, qui fut accusé d'hérésie auprès de l'évêque Gérard II. Conduit à Cambrai, il fit, devant ses juges, profession de la foi catholique, mais il refusa la communion, parce que, selon lui, les abbés, les prêtres et l'évêque lui-même étaient tous entachés de simonie. Condamné comme hérésiarque et enfermé dans une chaumière où l'on mit le feu, le malheureux souffrit la mort avec patience. Mais le pape Grégoire VII, qui combattait lui-même la simonie dans toute la chrétienté, ordonna à l'évêque de Paris de punir les auteurs et les complices d'un tel acte de cruauté.

La garnison de Bouchain brûla ce village en mai 1340, pour se venger des ravages faits par les Douaisiens en Ostrevant.

Le 14 août 1348, un ouragan renversa la tour de l'église Notre-Dame d'Esquerchin qui, dans sa chute, écrasa le chœur ainsi que les colonnes de la nef.

Pendant le siége de Douai, en 1667, le roi Louis XIV logea dans la *cense de la Motte*, tout près d'Esquerchin.

L'abbé d'Anchin était collateur de la cure du village et d'une chapelle à Esquerchin.

HOMMES MARQUANTS. *Ramihrd*, réformateur de la discipline ecclésiastique; mis à mort en 1076.

[1] *Scherem*, d'après M. Le Glay, dans son édition de Baldéric, p. 856; mais c'est évidemment un mot estropié.

Louis *Dumarquez*, chanoine régulier d'Eaucourt, poëte et littérateur; né en 1746, mort en 1805.

LIEUX DITS. Le Marais Warendin. Le Bas des Coulins.

FLERS-EN-ESCREBIEU.

SITUATION. Sur la rive gauche de l'Escrebieu. N.-O. de Douai. La route de Douai à Lens passe sur le territoire de Flers.

NOMS ANCIENS. *Flers*, 972. Cartul. de Saint-Pierre de Gand (Van de Putte). *Flers-en-Escrebiu*, 1030. Petit cartul. de Cambrai (Mannier). *Flers*, 1076. Titre de Saint-Amé de Douai (Le Glay). *Flers*, 1147. Titre de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis (Magne. Notice sur l'anc. abb. roy. de Saint Vincent). *Flers*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. Église dédiée à Saint-Amand. Édifice orienté, construit en briques et blancs, avec soubassements en grès. Haute tour, carrée, avec deux contreforts sur chacun des côtés; au côté nord, on aperçoit la date 1756; flèche en charpente recouverte en ardoises. Nef vaste et élevée ; au-dessus d'une petite porte ouvrant au nord, près du clocher, un blanc taillé montre la date 1754. Le tout forme un bel ensemble et une solide construction du XVIIIe siècle.

Prieuré de Flers. Tout autour de l'église et faisant face à quatre rues, sont divers édifices appartenant aujourd'hui à des particuliers; avant la révolution, ils dépendaient du Prieuré de Flers. On lit à divers endroits les dates 1625 et 1783.

Château féodal, assis sur une motte artificielle, avec basse cour, fossés, etc. Il était encore debout au XVIIe siècle.

INSTITUTION RELIGIEUSE. Prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis ; sa création datait de la fin du XIIe siècle. En 1706, un incendie consuma la maison. Le prieur était en même temps curé du village.

FAITS HISTORIQUES. L'église de Saint Amé y possédait onze hôtes, les deux tiers d'un hôte, autant de terre qu'on peut ensemencer

Canton de Douai-Ouest.

avec 12 muids de blé et demi, des prés suffisants pour occuper vingt-quatre faucheurs en un jour, et la moitié du bois de la *Villula* dite *Hasprach*; et ce longtemps avant la confirmation que fit de ces biens le comte de Flandre, Robert-le-Frison, en 1076.

Pour exercer sa haute-justice audit lieu de Flers, ainsi qu'à Roost, Esquerchin, Cuincy et environs, le chapitre de Saint-Amé avait un maire héréditaire; cette mairie de Flers, tenue en fief du chapitre, appartenait en 1507 à la famille *des Marquettes*, et aux XVIIe et XVIIIe siècles à la famille *de Faulx*.

Si l'on en croit une mention insérée dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, un certain Eilbodon, « de sainte mémoire », et sa femme Irma, auraient donné, en 972, à cette abbaye : « Flers avec les deux églises de Lauwin et de Bellou », dépendant du *Pagus Scirbiu*; mais alors l'abbé de Saint-Pierre-de-Gand n'aurait pas conservé longtemps ces biens.

Robert, évêque d'Arras (1115-1131), donna l'autel de Flers à l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, sous l'abbé Bauduin 1er (1117-1138); cette donation fut confirmée par l'évêque Aloïse (1131-1148).

Vers 1155, le seigneur Hugues de Saint-Albin donna à cette même abbaye le tiers des dîmes de l'église de Flers; donation que confirma l'évêque Gotescalcus, au synode de 1159.

En 1302, l'abbé Jehan statua que les quarante sols que le prieur de Flers devait payer chaque année à l'abbaye de Saint-Vincent, seraient employés à la solennité du Saint-Sacrement récemment instituée. En 1310, il acheta de Marie Malet, abbesse de Beaulieu à Sin, certains biens sis dans la paroisse de Flers.

En 1417, le duc de Bourgogne confisqua les dîmes et autres possessions qu'avait à Flers l'abbaye de Saint-Vincent, parce que l'abbé Guillaume Le Clerc suivait le parti du roi. Pierre Richevillain, de Senlis, prieur de Flers en 1460, fut élu abbé de Saint-Vincent en juin 1462.

Le chapitre de Notre-Dame de Cambrai avait aussi à Flers, une seigneurie qui ressortissait du Cambrésis.

Outre ces juridictions importantes, il y avait encore à Flers une

seigneurie laïque, dont le possesseur prenait le titre de seigneur de Flers-en-Escrebieu ; il la tenait en fief du château de Lens. En 1584, Messire *Jehan de Bernemicourt*, servit au roi le dénombrement de la seigneurie vicomtière de Flers, appartenant à sa femme *Jeanne Cotterel*. En 1650, cette terre, érigée en haute-justice, appartenait à Messire *Philippe Guillaume de Steenhuys*, conseiller du roi en son Conseil privé, à Bruxelles.

Flers eut beaucoup à souffrir durant les guerres de France et d'Espagne au XVIIe siècle.

Lors du siége de Douai par les Alliés, en 1710, le prince Eugène avait son quartier-général à Flers. Ses soldats enlevèrent les vases sacrés, les ornements et les archives du prieuré; en outre, ils pillèrent le village.

LIEUX DITS. Marais : Dauphin, à Roseaux, de Wagnonville, de Dorignies, d'Escarpel, etc. Les Prés Loribes. Le Valni. La Mairie. Le Chaufour. Le Vieil Attre. Le Pilori. Le Fossé Traversin.

LAMBRES.

SITUATION. Sur la Scarpe et la Sensée. S. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Lambræ vicus*, 575. Grégoire de Tours. *Lambræ*, 866. Titre de Saint-Vaast d'Arras (Mirœus). *Lambræ*, *in pago Ostrebanno*, 877. Cartul. de Marchiennes (Mirœus). *Lambræ*, 891. Titre de Saint-Vaast (Mirœus). *Villa quæ dicitur Lambres*, 916. Titre de l'évêché d'Arras (Mirœus). *Lambræ*, 1076, Titre de Saint-Amé de Douai (Le Glay). *Lambres*, 1166. Titre de l'abb. de Vaucelles (id.). *Lambres*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. Église dédiée à Saint-Sarre ; construction moderne (bâtie vers 1820). Elle s'enrichit de vitraux coloriés (1863). L'ancienne église de Lambres avait été brûlée et démolie durant les guerres entre le roi Louis XI et l'archiduc Maximilien, vers l'an 1479. Une autre avait été rebâtie à la place, de 1490 à 1509.

Il y eut à Lambres une forteresse féodale, qui s'élevait à droite de la Scarpe. Une autre forteresse existait au XIIIe siècle, dans la Brayelle ; elle a été jetée bas en 1297.

Canton de Douai-Ouest.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie exista dans ce village.

FAITS HISTORIQUES. L'an 575, le roi Chilpéric ordonna d'ensevelir à Lambres le corps de son frère, le roi Sigebert, assassiné à Vitry (*ad villam cui nomen est Victoriacum*); il fut transporté peu après à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard.

Au VIIe siècle, Saint-Maurand y possédait deux hôtes avec la terre appendante, une manse et la dîme de celle-ci. Ces biens devinrent ensuite du domaine de Saint-Amé.

Sainte Rictrude, mère de Saint-Maurand, y eut aussi une manse avec le moulin, qui appartinrent après elle à l'abbaye de Marchiennes. Par son diplôme de l'an 877, l'empereur Charles-le-Chauve en confirma la possession aux Sœurs et Frères du monastère de Marchiennes; mais l'abbaye ne les avait déjà plus au XIIe siècle.

L'an 916, le roi Charles-le-Simple donna à Étienne, évêque de Cambrai, la *villa* appelée Lambres, sise dans le *pagus* dépendant du château d'Arras (*Castrum trans fluviolum qui dicitur Criencio*), au-delà et en deçà de la rive du fleuve appelé la Scarpe (*Scarpus*), avec tout le fonds de ladite villa, et au-delà la longueur d'un trait d'arc, de tous côtés; il lui donna aussi le tonlieu, s'il en était dû, les droits sur les étrangers y demeurant, et l'atelier monétaire. On voit par ce diplôme quelle a été l'importance de Lambres; c'était ce qu'on appelait un fisc royal.

En 957, Bérenger, évêque de Cambrai, en lutte avec les habitants de sa cité épiscopale, céda le village de Lambres au comte Arnoul de Flandre, pour acheter son appui; mais à peine rentré à Cambrai, il vint le lui enlever de force et sut le garder.

Vers l'an 975, Wautier 1er, châtelain de Cambrai, parvint à se faire donner Lambres par l'évêque Tetdon. Dans la suite, ses successeurs, châtelains de Cambrai et sires d'Oisy, l'inféodèrent à l'un de leurs parents; dès lors la seigneurie de Lambres releva du château d'Oisy.

En 1076, l'évêque de Cambrai Gérard II, vint au village de Lambres et y séjourna quelque temps. Là, il apprit qu'un certain

Ramihrd, demeurant à *Schercin* (Esquerchin), enseignait une nouvelle doctrine et convertissait beaucoup de monde, se l'étant fait amener sur le champ, il lui fit subir lui-même les premiers interrogatoires, et l'envoya ensuite de Lambres à Cambrai, où le malheureux fut brûlé vif.

L'an 1207, Pierre, sire de Lambres, fils d'Hugues, vendit huit rasières de terre aux lépreux de Douai.

En 1223, Pierre de Lambres, époux de Béatris, et Hues, son fils, époux de Marguerite, seigneurs de Lambres, vendirent aux Dames de l'Abbaye-des-Prés lez-Douai, un muid de terre sise « à le Bouke (entrée) de la Braiele, près de le voie ki va de Lambres à Quinci. »

En 1331, Gille de Villers, chevalier, sire de Lambres, vendit certaines exemptions de droits seigneuriaux, au profit des bourgeois de Douai, qui acquerraient des terres en l'échevinage de Lambres; à charge entre autres, d'une « blanke lanche de le valeur de douze d^{s} p^{s}, sans fier et sans rochet », que les échevins de Douai devaient présenter chaque année au sire d'Oisy en son castel.

Lambres, en 1489, appartenait à Maître *Jehan d'Auffay* du conseil du roi de France Charles VIII, et ancien conseiller de la ville de Gand.

Après avoir été possédée par les familles d'Auffay, d'Assignies et de Nébra, la seigneurie était, en 1789, aux *Vandermeere*.

L'abbé de Saint-André du Cateau-Cambrésis, qui nommait à la cure du village, y possédait aussi une juridiction importante, avec une cense, qu'on appelait la *Cour de Saint-André*. Toutefois, cette abbaye, fondée vers 1030 par l'évêque Gérard 1er de Cambrai, ne paraît pas avoir eu ni l'autel, ni ses autres possessions de Lambres, avant le siècle suivant.

Le lieu patibulaire de la ville de Douai, dit le *Raquet*, était situé sur le terroir de Lambres, et avait été cédé au XIIIe siècle par les sires d'Oisy à la commune de Douai. On y voyait une grosse et haute tour de grès, démolie en 1771. En face de ce lieu sinistre, et au milieu de la route de Douai à Cambrai, se trouvait une chapelle isolée.

HOMME MARQUANT. Le B. *Sarre*, confesseur, qui vivait au VIIe siècle, et que l'on présume avoir été pasteur ou curé de Lambres.

Le B. Sarre, très-honoré chez nous, est le patron de Lambres et Courchelettes, Vred, Estrées et Hamel; la belle chasse, consacrée par nos aïeux aux reliques du B. et disparue lors de la révolution, est remplacée aujourd'hui par une œuvre de moindre prix.

LIEUX DITS. La justice (c'était celle de l'abbaye de Saint-André, vers Brebières). Les Cressonnières. Le Marais du Joncquoy. Le Marisson. La Baraque. Le Racquet.

La Brayelle. Nom d'un fief et seigneurie, s'étendant sur les terres sises à droite de la route de Douai à Arras, entre Cuincy et Brebières. Un château seigneurial se trouvait anciennement en cet endroit, près du chemin venant du Mont-de-Douai. Les bourgeois de cette ville s'y rendirent en armes, l'an 1297, et le détruisirent.

Tout près de là se trouve le tombeau moderne des deux frères *Honoré*, derniers rejetons d'une bonne famille douaisienne.

Plachy ou *Placy*. On donne le nom de Château-Placy à une ferme sise à l'extrémité du terroir de Lambres, vers Douai, à droite de la Scarpe; c'était autrefois un *manoir*, « estant une motte enclose de fossés », qui était tenu en fief du seigneur de Cuincy-Bauduin.

BIBLIOGRAPHIE. *Quelques mots sur les prétendues monnaies de Lambres*; p. 117 du *Recueil de monnaies*, de Dancoisne et Delanoy. Douai, 1836.

LAUWIN-PLANQUES.

SITUATION. Sur l'Escrebieu, et sur la route de Douai à Lens. N.-O. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Lauwin*, 972. Cartul. de Saint-Pierre de Gand (Vande Putte). *Lauvin*, 1218. Recueil d'actes en lang. rom. (Tailliar). *Lanwin*, 1259. Invent. des arch. des Hosp. de Douai (Brassart).

Plancæ, fin du XIIe siècle. Chron. Ardens. dominorum. *Plankæ*, 1203. Titre de l'abbaye de Cysoing. Id., 1210. Titre de Saint-Amé. Id., 1222. Table chronol. des arch. de la ville de Douai. *Les Plankes*, 1271, 1300 (Brassart).

MONUMENTS. *Époque romaine.* On a découvert à Planques, à côté de la grand'route, deux vases de terre, remplis de médailles, depuis Postume jusqu'à Dioclétien.

L'ancienne église de Lauwin a été démolie après la révolution. La nouvelle église du village de Lauwin-Planques, dédiée à Saint-Amand, comme son ainée, a été bâtie entre Lauwin et Planques; construction sans caractère.

Château de Planques. Au moyen-âge se trouvait là un manoir féodal; celui-ci, tombé en ruines, fut remplacé au XVIIIe siècle, par un château moderne qui, après avoir beaucoup souffert durant la révolution, a été réparé et embelli par ses propriétaires, de la famille Le Sergeant d'Hendecourt. La chapelle castrale, sous l'invocation de *Saint-Fiacre*, renfermait les tombes d'un certain nombre de seigneurs; elle a été démolie au commencement du siècle; on y faisait des pèlerinages pendant la neuvaine du Saint.

A Lauwin, il y eut anciennement un manoir féodal, entouré d'eau; au XVIe siècle, il était déjà converti en cense.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Au XIIIe siècle, il existait une maladrerie à Planques.

FAITS HISTORIQUES. D'après une mention insérée au cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand, celle-ci aurait reçu en don, l'an 972, d'un certain Eilbodon « les deux églises de Lauwin et de Bellou [1] » dépendant de Flers et sises dans le *Pagus Scirbiu*. Il est à remarquer que les églises de Flers et de Lauwin sont toutes deux dédiées à Saint Amand, fondateur de ladite abbaye.

Quoi qu'il en soit, c'étaient les dames de Denain qui nommaient

[1] Au terroir d'Auby, tout près de Belleforière, il y a un lieu dit *Baille-aux-loups*, qui pourrait bien être une corruption de *Bellou*?

Canton de Douai-Ouest.

à la cure de Lauwin, et cela de haute antiquité; de plus, elles exerçaient des droits seigneuriaux sur une partie du village.

Lauwin relevait en justice vicomtière du château de Lens. Au commencement du XIIIe siècle, cette seigneurie appartenait à une branche de la maison d'*Hennin*, qui avait pris le nom de *Lauwin*; en 1218, Bauduin de Lauwin reçut de Bauduin (d'Hennin), sire de Cuincy-Bauduin, son oncle, le don d'une partie des vivier et moulin d'Esquerchin, en accroissement de son fief. En 1259, Raoul, sire de Lauwin, et Pieron, son frère, assistèrent à une donation de terres sises audit lieu. En 1320, Thibaut de Maurigart, chevalier, seigneur de Lauwin, fut condamné, à la demande de Mrs de Saint-Amé, pour avoir détourné les eaux qui descendaient des cressonnières d'Eskerchin au moulin des Planques. Au XVe siècle, Lauwin appartenait à la famille Sucquet, d'où il passa dans la maison de Bournonville.

Les premiers seigneurs de Planques que l'on connaisse, étaient de l'antique maison de Saint-Albin, dont une branche prit le nom de *Plancques* dès les premières années du XIIIe siècle; en 1210, Warin de Plancques, chevalier, frère de Wagon et de Nicolas de Saint-Albin, eut un procès au sujet des eaux de son moulin. Au commencement du siècle suivant, cette terre appartenait aux Sappignies, d'où elle passa aux Carnin, et par vente aux Longueval. Elle relevait en partie d'Auby et en partie de Lens.

En 1574, les deux seigneuries furent réunies au moyen de la vente que le fameux Oudar de Bournonville, seigneur de Cappres, fit de sa terre de Lauwin, au profit de Louis de Longueval, seigneur de Planques.

Après être passés aux Moreuil, Planques et Lauwin arrivèrent par vente aux Boulogne. A la révolution, était dame desdits lieux, Marie-Joseph de Boulogne, épouse de Louis-Ignace-Joseph Le Sergeant, chevalier, seigneur d'Hendecourt, etc.

Autrefois les communications entre Douai et Planques, et par conséquent aussi avec la ville de Lens, étaient fort difficiles, à cause du mauvais état du terrain. Une chaussée fut enfin construite

vers 1176. Au XVIe siècle, la route était redevenue impraticable. C'est pourquoi, en 1535, le seigneur de Planques, *François de Longueval*, sollicita et obtint du souverain la jouissance d'une partie de cette chaussée à titre d'arrentement ; de concert avec les échevins de Douai, il la fit remettre en état depuis le pont de l'Escrebieu jusqu'à la porte d'Esquerchin ; de nouvelles réparations furent encore nécessaires en 1544 et en 1608.

BIBLIOGRAPHIE. *Lauwin-Planques;* coup-d'œil sur quelques anciennes seigneuries ; dans les *Souvenirs de la Flandre-Wallonne*, t. II, p. 62 et s., et t. III, p. 185.

RACHE.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Scarpe ; traversé par le courant dit la *Rache* ou *Noire-Eau*, et par la route de Douai à Lille. N.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Raisse*, *Raisce*, XIIIe siècle. Titres en langue romane. *Rascia*, en latin.

ARMOIRIES. L'ancienne maison de Raisse portait : D'or à 3 chevrons de sable.

Le *prince de Rache*, de la maison de Berghes, portait : D'or, au lion de gueules armé et lampassé d'azur.

MONUMENTS. La première église paroissiale, dédiée à Saint-Vaast, s'élevait à droite de la route de Douai à Lille, à l'endroit dit aujourd'hui *Vieux-Cimetière;* elle avait été rebâtie en 1444. C'était un vaste édifice orienté, qui fut jeté bas à la Révolution.

Chapelle de Saint-Léonard. Primitivement la plupart des maisons du village étaient groupées autour de l'église Saint-Vaast ; mais dans la suite des temps, un grand nombre de maisons s'échelonnèrent le long de la route, dans le voisinage du pont et du château, de façon que l'église se trouva fort éloignée pour beaucoup de paroissiens. Afin de remédier à cet inconvénient, un seigneur de Rache construisit, vers le milieu du XVe siècle, une chapelle

dédiée à Saint-Leonard, qui fut bientôt plus fréquentée que l'église elle-même ; en outre, de nombreux pèlerinages s'y firent auprès d'une relique du saint, et l'édicule se remplit de tableaux, d'inscriptions, etc.

Cette chapelle, qui se trouvait au bord de la route, à gauche, et à peu de distance de l'entrée du chemin d'Anhiers, servit d'église paroissiale après la démolition de l'ancienne, et jusque dans ces dernières années ; elle renfermait un certain nombre de pierres tombales, qui toutes ont disparu.

L'église actuelle, dédiée à Saint-Léonard, a été bâtie en 1855, à gauche de la route. Construction en briques; encadrements et ornements en pierres blanches; tour, avec une haute flèche en charpente recouverte d'ardoises. On nous a parlé d'un ou deux tableaux provenant de l'abbaye de Flines, et qui avaient décoré ensuite la chapelle de Saint-Léonard; ils n'ont pas encore trouvé place dans la nouvelle église.

Château de Rache. Il s'élevait près du pont, à droite de la route, dans une situation excellente pour défendre le passage de Douai à Lille. Louis XIV y entretint une garnison, après la conquête de Flandre; mais ayant été obligé de la retirer, il fit sauter le château, le 31 août 1674.

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Il y eut un *Hopital* à Rache; cet établissement est nommé en 1274 dans le testament de Marguerite Baudane, veuve de Gillion Mulet; et en 1320, dans celui de Marguerite Mulet dite Baudane, fille de celle-ci et fondatrice de la maison des Huit-Prêtres de Douai.

Confrérie de l'Arbalestre. Elle exista dès avant le XVe siècle; les arbalétriers s'exerçaient près du château, dans un jardin qu'ils tenaient en arrentement du seigneur.

FAITS HISTORIQUES. En juin 1297, le roi Philippe-le-Bel, allant assiéger Lille, passa le pont de Rache, le rompit et le brûla ; il perdit beaucoup de monde à l'attaque de ce point important.

Le roi Louis XIV, se rendant avec son armée à Saint-Amand,

passa aussi le Pont-à-Rache, le 21 avril 1676, vers cinq heures du matin.

La terre de Rache fut érigée en *haute justice* par le duc Philippe-le-Bon, en 1464, au profit de son conseiller et chambellan Gille de Rouvroy dit de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Rache et châtelain d'Orchies, bailly de Senlis.

En 1665, le roi d'Espagne érigea Rache en *comté*, en y annexant la terre de Boubers-en-Artois, et ce en faveur de messire Eugène de Berghes, sieur de Rache, mestre-de-camp d'un terce d'infanterie-wallonne; la seigneurie de Rache était venue par achat, dans cette famille de Berghes, en 1598.

Par lettres du même roi, de l'an 1681, la terre de Zetru, au comté de Namur, fut érigée en principauté sous le nom de Rache, en faveur dudit Eugène de Berghes, qui fut en outre fait chevalier de la Toison-d'Or en 1687.

Enfin, par lettres du mois d'avril 1701, le roi Louis XIV érigea la terre de Rache elle-même en *principauté*, au profit de Philippe-Ignace de Berghes. C'est la seule localité de l'arrondissement de Douai qui ait été honorée d'un titre aussi considérable.

En 1244, les « parochiens de Raisse » participèrent aux bénéfices de la donation, que fit Marguerite, dame de Dampierre, du Marais de Flines dit des Six-Villes.

Vers la même époque, ladite Marguerite acheta de son « fidèle » Hugues, mayeur de Rache, et de Sara, sa femme, le terrage de 50 rasières de terre sises audit lieu, pour le donner à l'abbaye de Flines.

En 1513, Guillaume de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Raisse, permit aux dames de Flines de détourner vers leur abbaye, la petite rivière dite le Boulenrieu, qui primitivement se jetait dans la Scarpe, un peu au dessus du Pont-de-Rache.

La cure de Rache était à la collation d'un chapelain de la cathédrale d'Arras; celui-ci tenait en fief de l'évêque son droit de *per-*

Canton de Douai-Ouest.

sonnat et avait la haute-justice sur tout ce qui, dans le village, relevait de son bénéfice.

LIEUX DITS. Le Château. La Paturelle. Les Tourbières. Le Corps-Saint. La Campagne de la Vièse-Motte (vers le chemin menant à Warendin). Baillon (vers l'abbaye de Flines). Les Verts Moussarts. Le Mont-Ecouvé. Le Bois de Rache (que Buzelin citait comme l'un des plus beaux de la Flandre-Wallonne).

BIBLIOGRAPHIE. *Raysse*, *Pont-à-Raysse* (notice sur le village); dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin (1624).

RAIMBAUCOURT [1].

SITUATION. A gauche de la route de Douai à Lille. N. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Raimbaucourt*, XIIIe siècle; en latin *Ribaldi Curtis*.

ARMOIRIES. Le comte de Ribaucourt, de la famille *Christyn*, porte : De sable, au chef d'argent, chargé de 2 losanges d'azur. Les premiers comtes, de la famille d'*Aubermont*, portaient : De sable, à la fleur de lys épanouie d'argent.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint Géry. Edifice orienté, bâti sur une hauteur. Tour carrée en grés. La première partie de cette tour paraît être du XVe siècle; la seconde, du XVIe. Nef et bas côtés : colonnes en grès (3 de chaque côté), avec chapiteaux à crochets ou feuilles enroulées, soutenant des arcades ogivales. A l'entrée du chœur, deux colonnes semblables. Tableau du XVIe siècle, peint sur bois, à trois personnages, dont la conversation est relatée en lettres gothiques et dorées; dans le fond, une église.

Château de Raimbaucourt. Situé assez loin de l'église, dans une plaine (tandis que l'église est sur la hauteur), tout près du terroir

[1] M. Mannier, *loc. cit.*, p. 198, confond ce village avec celui de *Ribeaucourt* (Somme).

de Bernicourt : construction du XVIIIe siècle, sans aucun caractère. Au temps de Buzelin (1620), il y avait là un manoir féodal, d'une belle architecture et bien fortifié.

Château de Liez. A gauche de la route de Douai à Lille, près du terroir de Faumont ; sur la lisière d'un joli bois et au bas d'un coteau. Elégant édifice du dernier siècle, qu'habitèrent plusieurs membres de la noble famille de Bacquehem, et ensuite les Blanpin ; il appartient aujourd'hui à M. Desmoutiers, de Faumont.

FAITS HISTORIQUES. Ansel d'Aigremont, chevalier, donna à l'abbaye d'Anchin, sous la prélature de Simon (1208-1234), 12 parties d'une dîme au terroir de Raimbaucourt.

En 1243, Agnès, abbesse des Prés-lez-Douai, acheta une terre dans ce village.

Plusieurs grands seigneurs du Hainaut se réunirent chez le curé (en la maison le Prestre) dudit lieu, le mardi devant *le candeler* (la chandeleur), 1284. Là, comparut en personne, messire Hues de Chastillon, fils ainé du comte de Saint-Pol, qui s'obligea à « amender paisiulement » certains « fourfais, damaiges et griés, » envers le comte de Hainaut, à l'occasion de l'hommage qu'il devait à ce dernier pour les terres de Leuze, Condé et Eskanaffe. Raimbaucourt étant terre d'empire, cette cérémonie pouvait légalement s'y accomplir.

A partir de l'an 1696, les appels de la justice de Raimbaucourt durent être portés en première instance à la Gouvernance de Douai et ensuite au Parlement.

Le 12 mai 1524, furent rédigées les coutumes particulières de cette terre; elles n'ont jamais été homologuées. Il en existe un manuscrit au château de Raimbaucourt ; il provient de la vente du Président Bigant (Douai, 1860).

Cette terre arriva dans les maisons de Rouvroi-Saint-Simon, de Le Josne-Contay et d'Humières. Vers l'an 1540, elle appartenait à Nicolas d'Aubermont, chevalier, gentilhomme de la maison de l'empereur Charles-Quint ; son arrière petit-fils, Jaspar-Anthoine d'Aubermont, grand-bailli de Termonde, obtint, vers

Canton de Douai-Ouest.

l'an 1655, l'érection de sa terre en comté, sous le titre de *comté de Ribaucourt*. A cette époque, le roi d'Espagne engagea, au profit du seigneur, la haute-justice de ce village.

Aujourd'hui le titre de comte de Ribaucourt est encore porté avec honneur par M. *Christyn*, sénateur belge, descendant de la famille d'Aubermont par les femmes, et qui possède le château de Raimbaucourt ainsi que de belles terres.

En 1712, lors du siége de Douai par le maréchal de Villars, le prince Eugène accourut se poster à Raimbaucourt, prêt à risquer une bataille pour réparer son désastre de Denain; mais il trouva les Français retranchés dans des lignes impénétrables, de sorte qu'ayant été réduit à l'inaction durant quatorze jours, il décampa le 26 août.

L'autel de ce village appartenait, de haute antiquité, au prévôt de la cathédrale Notre-Dame d'Arras.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. L'Arbrisseau. La Cauchette (hameaux). La Justice. Baudela. Cordela. La Sablonnière. Le Malbois. Le Bray. Le Petit-Espault (anc. fief relevant de Fenaing). Le Plantis. Les Trois-Maisons (vers Moncheaux). Les Boussinières. Les Landrières. Ewigières.

Le Bois de Fransus. Les Tuileries Lassus. *Liez* (seigneurie possédée longtemps par la noble famille de Bacquehem). Il est question du *seigneur de Liés*, dans la procédure de 1284, au sujet du différent intervenu entre Douai et Lille. En 1427, une noble dame *Péronne de Liés*, dame de Saint-Simon, veuve de Mahieu de Rouvroy, chevalier, fit une donation à l'hôpital de Saint-Thomas de Douai.

Le Filet-Morand; petit ruisseau qui traverse les prés de la Cauchette et qui descend vers Bernicourt. Il s'y faisait anciennement un pèlerinage en l'honneur de Saint-Maur, et l'on y vendait des jarretières contre la crampe.

BIBLIOGRAPHIE. *Raimbaucourt* (courte notice sur le village), dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin (1624).

ROOST-WARENDIN (1).

SITUATION. A gauche de la Scarpe. Traversé par le Boulenrieu ou Vieille-Rivière, qui y reçoit l'Escrebieu ou Noire-Eau.[2] N. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Rupis*, *in territorio Duacensi*, 1076. Titre de Saint-Amé (Le Glay).

ARMOIRIES. Le comte de Belleforière portait : De sable semé de lys d'or.

MONUMENTS. L'ancienne église de Roost, dédiée à Saint-Martin, était située dans la grande rue de Roost (à l'ouest du château de Bernicourt); elle a été démolie vers 1830, et son emplacement a été respecté comme ancien cimetière.

Nouvelle église, bâtie en 1830, près de l'entrée de l'avenue de Bernicourt, à gauche ; dans le cimetière, derrière le chœur, se trouvent plusieurs épitaphes de la famille des derniers seigneurs de Bernicourt, les *Ruyant* et les *Wavrechin*.

Château de Belleforière. Il s'élevait autrefois près du Boulenrieu, au milieu de marais et de bois; il avait, comme les autres manoirs féodaux, basse-cour, chapelle, tourelles et donjon; de larges fossés l'entouraient. — Lors du siége de 1712, le maréchal de Villars y eut son quartier-général, d'où il surveillait lui-même les mouvements du prince Eugène, posté à Raimbaucourt. — A la fin du dernier siècle, le château fut converti en une ferme, qui est elle-même démolie aujourd'hui ; le bois a été défriché il n'y a pas longtemps.

1 M. Mannier, p. 199 de ses *Etudes étymologiques*, a confondu *Roost* avec *Rœulx*, village de l'arrondissement de Valenciennes et appelé *Ruoth* en 1097. Au surplus il semble se corriger lui-même à la page 242.

2 Voir dans l'introduction ce que nous disons sur le cours primitif de ces deux ruisseaux et sur les changements qu'ils ont subis.

Canton de Douai-Ouest.

Château de Bernicourt. Construction du XVIII siècle; belle grille en fer forgé, entourant l'avant-cour; magnifique avenue d'arbres séculaires. Les archives du château renferment des titres fort anciens, intéressant les familles chevaleresques de Bernemicourt et de Belleforière. Il appartient à M. *Genet de Chastenet*, époux d'une demoiselle de Wavrechin.

FAITS HISTORIQUES. La collégiale de Saint-Amé possédait à *Roup* (Roost), huit hôtes avec la terre appendante, dès avant l'année 1076, époque de la confirmation que fit le comte de Flandre des biens de cette église. A la révolution, elle avait encore, dans ce village, une seigneurie qui dépendait de sa Mairie de Flers.

En 1520, Pierre, chevalier, seigneur de Belleforière, autorisa les dames de Flines à détourner les eaux de l'Escrebieu (qui coulaient auparavant dans la Scarpe), et à en augmenter celles du Boulenrieu (qui depuis 1513, allaient arroser les fossés de l'abbaye).

La terre de Belleforière ou Belle-Fourière, relevant du château de Lens et appartenant de temps immémorial à la maison de ce nom, fut érigée en *comté*, en avril 1663, au profit de Alexandre de Belleforière, chevalier, baron de Sailly, seigneur dudit Belleforière, Rootz, Warendin, le Marais, etc.; de ce comté dépendaient, outre le hameau de Belleforière, le village de Roost, les hameaux du Marais, de Warendin, de Bernicourt et de la Neuville.

A la fin du dernier siècle, la terre de Belleforière avec les dépendances, fut achetée par Nicolas-François-Guislain *Ruyant*, écuyer, qui prit le titre de seigneur de Bernicourt.

En 1780, les pâtures connues sous le nom de marais à Bouzin, du Tertre, d'Escarpel ou de la Prairie, furent partagées entre les communautés qui y avaient droit de pâturage. A cette époque, le hameau de Belleforière ne comptait plus qu'un seul et unique habitant.

C'était l'abbé d'Anchin qui nommait à la cure de Roost.

HAMEAUX ET LIEUX DITS. Roost : Le Village, Plaine du Moulin

Bernicourt : Le Bois de Bernicourt, le Bois de Médolle, les Prés d'Auby, la Plaine Dellerie, les Champs des Choques.

Belleforière [1] : Le Château, le Bois, la Paturelle du seigneur, la Vieille Tourbière. Canton de Douai-Ouest.

Warendin et le Marais : Les Sarts, la plaine du Moulin de Rache.

HOMMES MARQUANTS. Les seigneurs et comtes de Belleforière faisaient au château de ce nom leur résidence ordinaire ; de sorte qu'un grand nombre d'entre eux ont dû y naître. Les plus fameux ont été :

Percheval, seigneur de Belleforière et d'Ytre, fait chevalier devant Audenarde, à l'attaque contre les Gantois, le 26 avril 1452; ensuite conseiller et chambellan du duc Charles-le-Téméraire et de l'archiduc Maximilien d'Autriche.

Michel, fils ainé du précédent, chevalier, seigneur de Belleforière, d'Ytre et de Noyelle-Godault, conseiller et chambellan du roi Charles VIII, et gouverneur de Lens.

Charles, neveu du précédent, chevalier, seigneur de Belleforière, d'Ytre, de Noyelle-Godault, de Cainy-le Grand et le Petit, Olezy et autres terres ; conseiller et chambellan du roi de France, gouverneur de Corbie : mort vers 1567.

Maximilien, neveu du précédent, chevalier, seigneur de Thun-Saint-Martin, capitaine d'une compagnie de cavalerie sous le fameux Balagny. Gît à Cambrai.

Jean, frère puiné du précédent, chevalier, seigneur de Belleforière, Sailly, Courcelle-au-Bois, Colincamp, Sains-en Ternois, etc., mort en 1642. Gît aux Carmes-Déchaussés de Douai. Bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Et *Alexandre*, fils du précédent, baron de Sailly, etc., 1er comte de Belleforière.

[1] Voir à l'article *Auby* ce que nous avons dit de la *villula* nommée Hasprach, qui, au XIe siècle existait en cet endroit.

CANTON DE DOUAI-SUD.

DÉCANAT DE DOUAI-NOTRE-DAME.

En 1789, les communes de ce canton étaient du diocèse d'Arras ; elles dépendaient du Hainaut, sauf Lewarde et Montigny, qui étaient du ressort de la Gouvernance de Douai.

11 communes — 5,787 hectares. — 12,699 habitants (non compris Douai).

ANICHE.

SITUATION. Traversé par la route de Douai à Bouchain. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Hanic*, 1103. Titre de l'abb. de March. (Le Glay). *Enice*, 1123, id. *Henice*, 1180, id. *Anic*, 1246, id.

MONUMENT. Église dédiée à St-Martin.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie exista anciennement dans ce village.

FAITS HISTORIQUES. L'abbaye de Marchiennes en possédait l'autel et la dîme au commencement du XIIe siècle ; cette dîme lui avait été ravie quelque temps auparavant par Anselme-le-Barbu, comte d'Ostrevant, dont les successeurs s'amendèrent.

Le 27 avril 1181, Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, se trouve à Aniche, dans la basilique de St-Martin, en présence des saintes reliques de la bienheureuse vierge Eusébie ; là, il règle les droits de l'abbaye sur la dîme.

1209. Bauduin d'Obrechicourt, chevalier, renonce aux droits qu'il disait avoir ès-dîmes d'Aniche. 1219. Robert, sire d'Aniche, rend une sentence au profit de l'abbaye, au sujet de terres que lui contestait Jean le Mirail d'Aniche.

1340. Aniche brûlé par les Douaisiens.

Aniche eut fort longtemps les mêmes seigneurs qu'Auberchicourt.

En 1686, Eugène de Ste-Aldegonde, baron de Bours et de Rieulay, tenait la haute-justice en sa terre d'Aniche, en vertu de lettres-patentes d'*engagière*.

LIEUX DITS. L'Épinette. La Verte-Freste. La Quief-Rue. Le Marais. Les Hayes-Navarre ou Jardins.

AUBERCHICOURT.

SITUATION. Sur la route de Douai à Bouchain. Arrosé par le petit ruisseau dit l'Escaillon. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Obercicurtis villa*, 1079. Titre de fondat. d'Anchin (Escallier). *Obercicurt*, 1170 et 1175. Titres de l'abb. d'Anchin (id). *Auberchicourt*, *Aubrechicourt*, XIIIe siècle (id).

ARMOIRIES. L'ancienne et noble maison d'Auberchicourt, issue de celle des châtelains de Douai, porta : de sinople, au chef d'hermines (qui est Douai), à la bordure engrelée d'argent ; et aussi : d'hermines, à trois hamaides de gueules, chargées : la 1re hamaide d'une coquille dor, la seconde de 2, et la 3 de 3 coquilles d'or.

MONUMENTS. *Epoque romaine* : Grande quantité de monnaies romaines, de l'époque de Néron, trouvées en 1561, en labourant dans un champ du village, confondues pêle-mêle, en or, en argent et cuivre ; en outre, de petits vases cinéraires et des fioles, indiquant que des personnages de qualité avaient eu là leur sépulture. L'abbé d'Anchin fit présent au duc d'Arschot de la majeure partie de ces trouvailles.

Église dédiée à Notre-Dame.

Il y eut à Auberchicourt un château seigneurial, connu dès le XIIe siècle.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie exista anciennement dans ce village.

FAITS HISTORIQUES. 1079. Le fameux Ansel de Ribemont donne à l'abbaye d'Anchin l'église d'Auberchicourt et tout ce qu'il tenait

Canton de Douai-Sud.

audit lieu, à titre de bénéfice, de Gérard II, évêque de Cambrai. —1170. L'abbé de Cysoing cède à celui d'Anchin les dîmes et terrages de St-Calixte à Auberchicourt, lesquels se levaient notamment sur une rasière devant le château (*Castellum*).— 1175. Jean, sire de *Maucicourt* (Monchecourt), donne à Anchin sa dîme d'Auberchicourt. —1178. Bauduin, comte de Hainaut, reconnaît que l'abbaye d'Anchin possédait librement la *ville* d'Auberchicourt, et que lui-même n'y avait aucun droit. — 1340, mai. Ce village, comme plusieurs autres de l'Ostrevant, est brûlé par les Douaisiens.

Le fief d'Auberchicourt passa, avec les seigneuries de Bugnicourt, Fressain, etc., dans la maison de Lalaing, puis dans celles de Lannoy et de Ste-Aldegonde Noircarmes.

HOMME MARQUANT. *Pierre-Joseph Laurent*, célèbre mécanicien-ingénieur, né à Auberchicourt, en 1714; son nom fut célébré par Voltaire, Delille et la Condamine. Dessécha les marais de la Flandre-Française et du Hainaut, créa le canal de St-Quentin. Chevalier de Saint-Michel et annobli en 1756. Mort en 1773.

LIEUX DITS. L'Épinette (*Spinula*, 1170). Le Marais. Rouge-Croix.

BIBLIOGRAPHIE. Gui Laurin, de Bruges. In thesaurum antiquorum aureorum numismatum sub Vespasiano Augusto depositum, anno 1561 in Aubrocicourt pago Flandriœ repertum; Platonis et Telluris Dialogus. (Inséré dans le Jules-César, de Goltzius, après la table). C'est un dialogue en vers, au sujet du trésor découvert à Auberchicourt, et qu'on présume avoir été caché au temps de Vespasien.

DECHY.

SITUATION. Sur la route de Douai à Bouchain. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Diptiacum*, 899. Cartul. de St-Amand (Mirœus). Id. 906. Id. (Martène). *Diciacum*, 1097. Id. (Mirœus). *Diptiacum*, 1107. Id. (Le Glay). *Dichis*, 1181. Chron. Gislebert. *Dici*, 1205.

Cartul. de St-Amand (Le Glay). *Ditiacum*, 1224. Titre de fond. de l'abb. de Beaulieu (Mirœus). *Dici*, 1259. Cartul. de St-Amand.

MONUMENTS. L'ancienne église, sous l'invocation de St-Amand, a été démolie en 1805. C'est sur son emplacement que la nouvelle se trouve érigée.

Croix de grès, de 4 mètres 16 centimètres de haut, avec des inscriptions et la date de 1593 taillées en relief; élevée sur la gauche de la route de Douai à Bouchain, vers l'entrée du chemin de Guesnain.

FAITS HISTORIQUES. La *villa* de Dechy, qui, dans l'origine, paraît avoir compris Férin, appartint à l'abbaye de St-Amand, dès le VIIe siècle, c'est-à-dire à l'origine de ce monastère. L'abbé de St-Amand était collateur de la cure de ce village. Le comte d'Ostrevant était avoué de l'abbaye pour Dechy, Férin et autres possessions de St-Amand dans ce quartier : c'est ce qui explique pourquoi les deux villages de Dechy et Férin, quoique si rapprochés de Douai, ressortissaient du Hainaut.

En 1097, Lambert, évêque d'Arras, affranchit de tout *personnat* l'autel de Dechy et le concéda libre désormais à l'abbé de Saint-Amand.—1205. L'abbé Jean donne à ses vassaux de Dechy et Férin une loi pénale copiée sur celle de Douai.—1181. Gérard, prévôt de Douai, chevalier riche et puissant, étant en guerre contre son suzerain le comte de Hainaut, un neveu dudit prévôt, Willaume de Rueth, chevalier, frère d'Hugues, rencontra à Dechy un sergent du comte et le tua méchamment. De grands maux s'ensuivirent pour le pays d'Ostrevant. — De 1580 à 1594, le village souffrit considérablement des courses que faisaient les ennemis de Bouchain et de Cambrai.

Durant le siége de Douai en 1710, le comte de Tilly eut à Dechy son quartier-général. Le 27 mai, vers huit heures du soir, un détachement de dragons sortit de la ville et alla brûler le quartier-général et le village, alors presque dégarnis de troupes.

HAMEAU ET LIEUX DITS. La Motte (hameau). Le Marais. Le Bois de

Canton de Douai-Sud.

Lannoy. Le Faubourg-St-Germain. La Justice. La Longue-Borne (grès de plus de deux mètres de hauteur au-dessus du sol, planté en plein terroir).

BIBLIOGRAPHIE. Brassart. Notice historique sur Dechy. Douai, 1844.

ESCAILLON.

SITUATION. Sur le ruisseau dit l'*Escaillon*, qui va former l'ilot d'Anchin. A gauche de la route de Douai à Bouchain. S. - E. de Douai.

NOM ANCIEN. *Escaillon*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. Église neuve, dédiée à Notre-Dame ; bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, et consacrée en 1816. Fonts baptismaux en grès, aux armes de Berlaymont (fascé de vair et de gueules de six pièces), et la date de 1598, taillées en relief. Pierres tumulaires. Tableaux en assez grand nombre, donnés par le curé Firmin Pinquet (1812-1825) : vieux triptique, peint sur bois, du XVIe siècle, malheureusement fort détérioré, on y remarque des monuments qui paraissent appartenir à la ville de Douai.

Le donjon d'Escaillon est cité plusieurs fois dans les annales du XIVe et du XVe siècle. Il était tenu du chapitre de St-Amé de Douai, bien que le gros de la seigneurie fût soumis à une autre suzeraineté. Il était situé dans la partie élevée du village, contre l'église, au bord de l'Escaillon, sur la lisière d'un bois actuellement défriché, et tout près du terroir de Bruille.

Sur l'emplacement du vieux donjon, s'élève un joli château à tourelles, bâti vers 1855, et appartenant à M. Nochet.

FAITS HISTORIQUES. L'abbé d'Anchin, collateur de la cure et d'une chapelle à Escaillon, était en outre seigneur d'une partie du village. L'autre partie constituait une importante seigneurie, relevant de la terre d'Haussy. Vers 1240, Josué Broyart, chevalier,

sire d'Escaillon, et Alexandra, son épouse, firent des libéralités à l'abbaye d'Anchin, y furent inhumés contre la chapelle de la Ste-Vierge, derrière le maître-autel d'Anchin et au dehors de l'église. —1304. Des brigands, qui s'étaient emparés du château, à la faveur des guerres, ravageaient les environs; le comte de Hainaut, à la tête des bourgeois de Valenciennes, alla les attaquer et les en chassa. — 1405. Des hommes d'armes, envoyés par la comtesse de Flandre, Marguerite, veuve du duc de Bourgogne, assaillirent le château et en démolirent la porte avec quelques pans de mur. Cette exécution s'était faite contre Jean de Robersart, seigneur d'Escaillon, à cause des traitements odieux qu'il avait fait subir à un chanoine de Cambrai.

Escaillon et Bruille passèrent dans la maison princière de *Bourbon*, par le mariage de Jeanne de Lalaing (morte en 1472), fille unique de Sanse de Lalaing, seigneur d'Opprebaix, et de Marie de Robersart, héritière d'Escaillon et Bruille, avec Philippe de Bourbon, chevalier, seigneur de Duisant. — 1510. Jeanne de Bourbon, fille et héritière de ce dernier, et épouse de François Rollin, chevalier, seigneur de Beaucamp, vendit ces deux terres à son cousin Charles, baron de Lalaing. — 1511. Escailllon et Bruille, *esclissés* de la seigneurie d'Haussy, furent réunis à la baronnie-prairie de Lalaing, en faveur dudit Charles, baron de Lalaing, doyen des pairs du Hainaut. En 1789, Escaillon dépendait encore du comté de Lalaing.

HOMMES MARQUANTS. Les sires d'Escaillon firent, jusqu'au XVe siècle, leur résidence au château, où plusieurs d'entre eux ont dû naître. Ceux qui ont le plus marqué dans l'histoire sont :

Jean de Robersart, seigneur d'Escaillon et Bruille (cité plus haut). C'est lui qui, en 1420, enleva la duchesse Jacqueline, comtesse de Hainaut, pour la conduire en Angleterre; il était, nous dit Monstrelet, « anglois en cuer de toute ancienneté. » Le roi d'Angleterre lui fit de grands biens et lui donna entre autres la ville de St Sauveur-le-Vicomte en Normandie.

Loys de Robersart, frère puiné du précédent, naturalisé anglais

en 1416, membre du Parlement sous le titre de lord Bourchier, chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Se distingua durant les guerres de France, et eut toute la confiance du roi Henri V d'Angleterre, qui le chargea de demeurer à Troyes, auprès de Catherine de France, future reine, et qui l'appela à son lit de mort, à Vincennes, en 1423. Tué au village de Conty, en novembre 1430.

LIEUX DITS. La Tourbière. La Gueule. La Fontaine sans fond. Les Hérontieux. La Jeaudrée. Les Crétinois. Le Goguet. L'Épinette. Le Prétole. La Rouge-Croix.

BIBLIOGRAPHIE. Le Glay. Notice sur la démolition juridique du château d'Escaillon, en 1405 (Bull. de la Com. Hist. du Dép. du Nord. T. III P. 78).

FÉRIN.

SITUATION. Sur la Sensée. Traversé par la route de Douai à Bapaume. S. de Douai.

NOMS ANCIENSS *Ferinium*, 1107, 1119. Cartul. de St-Amand (Miræus). Férin, 1205. Id. (Le Glay). Fiérin, XIIIe siècle.

MONUMENTS. *Époque romaine* : Un pot de terre rougeâtre, contenant plus de 1,800 médailles romaines, toutes saucées et la plupart à l'effigie de Postume, a été trouvé en 1804.

Église neuve, dédiée à St-Amand.

FAITS HISTORIQUES. Ce village a appartenu de très-haute antiquité à l'abbaye de St-Amand, qui en possédait la seigneurie et l'autel. Il semble n'avoir été longtemps qu'une dépendance de Dechy, tant sous le rapport civil que sous le rapport religieux. Son église, sous le vocable de St-Amand, n'a pas été érigée en paroisse, avant la deuxième moitié du XIIe siècle.

En 1205, l'abbé de St-Amand donne à ses « hommes de Dici et de Férin » une loi pénale copiée sur celle de Douai.

LIEUX DITS. La Chapelle. Le Fusil. La Motte de St-Amand. Campinieulle.

GUESNAIN.

SITUATION. S.-E. de Douai. Le terroir est traversé par la route de Douai à Valenciennes.

NOMS ANCIENS. *Gaisnaing*, XIIIe siècle.

MONUMENT. Église neuve, dédiée à Ste-Aldegonde.

FAITS HISTORIQUES. Ce village (ainsi qu'Erchin et Flecquières, près Douai), passe pour avoir appartenu à la bienheureuse Aldegonde, au VIIe siècle. Quoi qu'il en soit, le noble chapitre des dames de Maubeuge en a été propriétaire, et en outre patron et collateur de la cure, depuis un temps immémorial jusqu'en 1789.

Par acte passé devant échevins de Douai, à *Gaisnaing*, dehors l'*Atrie* (enclos de l'église), en mai 1231, les échevins et prud'hommes des villages d'*Ercin* et de *Gaisnaing*, au nombre de 46, s'obligèrent pour leur dame abbesse de Maubeuge, à payer 800 liv. par^s en 4 ans, à Werin Le Mayeur, bourgeois de Douai.

Ce village fut entièrement ruiné au milieu du XVIIe siècle, durant les guerres.

LIEUX DITS. Le Château. Le Bosquet. Malmaison. Le Marais. Les Sources. L'Épinette. La Balance.

LEWARDE.

SITUATION. Sur la route de Douai à Valenciennes. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Warda Sti-Remigii*, XIIe siècle (Chron. Gisleb). *Custodia de S. Remigio*, 1246. 1er cartul. d'Artois. *Le Warde Saint-Remi*, 1255. Titre d'Anchin (Escallier).

MONUMENTS. *Epoque celtique* : Une précieuse monnaie gauloise, en cuivre, portant à l'avers une tête casquée, et au revers un coq debout, y fut trouvée en 1843.—*Époque romaine* : Médailles romaines; urnes remplies de cendres et cachées dans les carrières de grès; quatre têtes en bronze de style gallo-romain; trouvées à diverses reprises.

Église dédiée à St-Remi; haute tour en grès.

Canton de Douai-Sud.

Pierres sculptées, à sujets et personnages, reléguées dans la cour d'une ferme.

Château de Vésignon, rebâti à la fin du siècle dernier par le président Deforest, et appartenant aujourd'hui à ses descendants.

FAITS HISTORIQUES. 1184, la veille de St-Pierre (31 juillet), entrevue des comtes de Flandre et de Hainaut, dans le Warde St-Remi, à l'issue de laquelle ils se séparent brouillés, et une guerre s'en suit.— 1582. Les Français de la garnison de Cambrai s'emparent de ce village; ils s'y établirent quelque temps.— L'armée des Hautes-Puissances, qui fut défaite à Denain, se forma sur le territoire de Lewarde et y campa du 13 avril au 26 mai 1712.

Ce village était divisé en plusieurs fiefs, relevant de suzerains différents. Le principal fief dit *Seigneurie de Vésignon* relevait en haute-justice du château de Douai; un autre dit *Seigneurie de le Warde-Soubz-l'Empire*, était une terre franche ou d'Empire; plusieurs manoirs étaient tenus du seigneur d'Escarpel, vassal lui-même du sire d'Oisy, et dépendaient par conséquent de la province d'Artois. Enfin le chapitre de St-Pierre de Douai, qui nommait à la cure (toutefois pas avant le XIIIe siècle), y avait aussi une justice et juridiction. La plupart des fiefs et seigneuries furent achetés successivement par Jacques-Nicolas-Marie Deforest, chevalier, seigneur de Quardeville; ce fut le comte de Hamal qui lui vendit, en 1763, la seigneurie de Vésignon.

HOMME MARQUANT. *Momal* (Jacques-François), né en 1754 Peintre et graveur; dirigea pendant longues années l'école de peinture de Valenciennes; mort en cette ville le 22 septembre 1832.

HAMEAU ET LIEUX-DITS. *Vésignon*, *alodium Vesinium in regione ostrevanni*, 1123. Titre de l'abb. de Marchiennes (Le Glay).

Le Marais. Le Mont. La Sablonnière.

LOFFRES [1].

SITUATION. E. de Douai.

[1] Aujourd'hui ce village dépend de Montigny, sous le rapport religieux. Avant la révolution, il dépendait de la paroisse de Lewarde.

NOMS ANCIENS. *Loffres*, 1186. Titre de l'abb. d'Anchin (Escallier). *Lofres*, 1195. Id. *Loffres*, 1254. Id.

MONUMENT. Chapelle moderne, où l'on célèbre la messe.

FAITS HISTORIQUES. 1186. L'abbé d'Anchin assigne à Gozuin, ci-devant maire de Pesquencourt (*quondam.., villicationem de Piscatoriscurte ad tempus administrandam*), 3 muids de terre à la mesure de Douai, sur le territoire de Loffres, à tenir en hommage-lige. — 1195. Amand d'Avesnes cède à l'abbaye d'Anchin tout ce qu'il possédait dans la *villa* et au territoire de Lofres, tenu par lui en fief de Gontier de *Bruel* (Bruille).

Un titre de 1254 constate le droit qu'avait l'abbé d'Anchin, depuis « si lonc tantz ke il souvient nului », de constituer *maieur* à Loffres. Le sire de Montigny avait essayé de lui ravir cette prérogative, ainsi que la juridiction que l'abbaye possédait dans le village.

LIEUX-DITS. Le Marais. Les Prés d'Anchin. Capelle. Dormoire.

MASNY.

SITUATION. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Mausni*, 1175. Titre de l'abb. d'Anchin (Escallier). *Mauny*, XIIIe siècle.

ARMOIRIES. L'ancienne et noble famille de *Mauny* portait : D'or à 3 chevrons de sable. — Ces armes se sont conservées dans le blason de la maison de *Renesse*, qui les porte *sur le tout*.

MONUMENTS. Église neuve, dédiée à Saint-Martin.

Le donjon de Masny a joui longtemps d'une grande célébrité dans le pays. Il avait été édifié, dit-on, vers l'an 1337, par le fameux chevalier Wautier de Mauny. Le château, qui était encore debout au siècle dernier, tombait en ruines lors de la Révolution, il fut alors démoli, sauf la tour où l'on remarquait un escalier de la plus grande légèreté : ce dernier débris disparut aussi vers 1830

FAITS HISTORIQUES. 1175. Henri de Mauni, l'un des barons de

Bauduin comte de Hainaut, est témoin à des lettres par lesquelles ce dernier confirme une donation faite à l'abbaye d'Anchin. — 1234. Henri sire de Mauni fait hommage au nouvel abbé d'Anchin, Willaume Parent. — 1311. Le sire de Mauny reconnaît la juridiction qu'Anchin avait dans les villages de Masny et *Esclevain* — 1316. Il se plaint auprès du roi de France de ce que le gouverneur de Douai avait exploité sur des prés et marais situés entre Montigny, Peskencourt, Mauny et *Escleveng*.

1372. Jean de Hastingues, comte de Pennebrouch, et Anne de Mauny, sa femme, font hommage au duc Aubert de Bavière, *bail* et gouverneur du comte de Hainaut, pour les fiefs de Masny, Roucourt, Wasnes, etc., échus à ladite dame par la mort de Messire Wautier, son père.

Après les Mauny, cette terre passa par héritage aux *Renesse*, qui la possédaient encore à la Révolution.

L'abbé d'Anchin, qui nommait à la cure de Masny, avait en outre une juridiction importante dans la partie du village qui avoisine Auberchicourt.

HOMMES MARQUANTS. Durant le XIIIe et le XIVe siècle, les sires de Mauny firent leur séjour habituel dans le château, où la plupart ont dû naître. L'histoire note surtout parmi eux :

Raoul de Mauny, noble et brave chevalier, mort en Terre-Sainte l'an 1191.

Jean dit *le Borgne de Mauny*, chevalier, assassiné devant la Réole en 1324. Gît aux Frères-Mineurs à Valenciennes ; père des suivants :

Le célèbre *Wautier sire de Mauny*, illustré par les récits de Froissart; mort en la cité de Londres en 1372. Il ne laissa qu'une fille, Anne, dame de Mauny, mariée à Jean Hastings, comte de Pembroch, gouverneur de Poitou, veuf en premières noces d'une fille du roi Édouard III d'Angleterre.

Jean et Thiéry de Mauny, qui se distinguèrent au siége de Thun-l'Evêque en juin 1340.

Gilles dit *Grignart de Mauny*, chevalier, tué dans une escarmouche aux portes de Cambrai en 1340.

LIEUX-DITS. La Tour. Le Vivereux et le Marais (terrains litigieux en 1316; le long des terroirs de Montigny et Pesquencourt). Le Bois. La cense des Mottes. La Place Saint-Martin.

Escleven, 1079. Charte de fondation d'Anchin (Escallier). *Escleveng*, *Esclevain*. Nom d'un village disparu. Son autel fut donné à l'abbaye d'Anchin, lors de la fondation, par Gérard II, évêque de Cambrai. Cité plusieurs fois au XIVe siècle, à propos des juridictions qu'y avaient l'abbé d'Anchin et le sire de Mauny. Dans la liste des paroisses du comté de Hainaut, dressée au XIIIe siècle, *Esclevain* est cité comme l'une des paroisses dépendant du doyenné d'Ostrevant. Enfin au XVIIIe siècle, l'abbé d'Anchin conservait encore la collation de la cure de ce village. — Aujourd'hui on n'en retrouve plus sur les lieux aucune trace ni même aucun souvenir.

MONTIGNY-EN-OSTREVANT.

SITUATION. Sur une colline. E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Montengni*, 1173. Titre de l'abb. d'Anchin (Escallier). *Montegni*, 1175. *Montigny*, 1185. *Montegni*, 1254. Id.

ARMOIRIES. La noble maison de Montigny-en-Ostrevant portait : De sinople au lion d'argent.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les armoiries de la terre et baronnie de Montigny-en-Ostrevant, appartenant aux chanoinesses de Berlaymont : un écu en losange, écartelé aux 1 et 4 de Berlaymont (qui est fascé de vair et de gueules de 6 pièces), et aux 2 et 3 de Lalaing (qui est de gueules aux 10 losanges accolés d'argent).

MONUMENTS. Église neuve, dédiée à Saint-Nicolas. Belle pierre, qui est l'épitaphe d'un enfant mort en 1568, fils de l'infortuné Floris de Montmorency, baron de Montigny; elle provient de l'ancienne église.

Château fort, avec tours et fossés ; il a subi beaucoup de détériorations, depuis sa conversion en ferme. On y a trouvé, après la Révolution, cachés dans une chambre basse, des *ceps* ou instrument d'exposition, qu'on a pris à tort pour un instrument de torture. Par suite d'une autre erreur, on a cru reconnaître, dans un

Canton de Douai-Sud.

ancien puits du château, un cul de basse-fosse où l'on enterrait des individus vivants ! — Les *ceps* se trouvent maintenant au Musée de Douai et figurent au catalogue sous le titre faux d'*Instrument de torture du château de Montigny*.

M. Lambrecht, député au Corps-Législatif, a élevé en 1853, au milieu des bois de Montigny, un magnifique château, dans le style ornementé du XVIe siècle : c'est un des plus beaux monuments de la contrée.

FAITS HISTORIQUES. 1175. Wautier, curé de Montigny, est témoin à une charte de Frumaldus, évêque d'Arras, en faveur de l'abbaye d'Anchin. — 1185. Robert de Montigny, fils de Robert et petit-fils de Simon, du consentement de sa femme Agnès, et de son frère Rainier, reconnaît à l'abbaye d'Anchin certains droits sur la terre de Montigny, droits qu'il avait injustement contestés d'abord; et entre autres : « le chemin d'Anchin au Mont-Saint-Remi (aujourd'hui chemin de Pesquencourt à Loffres), et la liberté de prendre pierre et sable par toute ladite terre. »

Vers 1250, Messire Wis (Gui) de Montigni eut de graves démêlés avec l'abbaye d'Anchin, envers laquelle il agit brutalement; on vit même la dame de Montigni aller avec les *vilains* outrager et battre les gens de l'abbaye. En 1254, le sire de Montigni dut amender le tout *sans nule chose excepter*.

1255. Noble dame Agnès (issue des châtelains de Douai), mère dudit Wis de Montigni, fonde des services religieux, avec assignation sur 30 rasières de terre.

1281. Nouveaux démêlés entre l'abbaye d'Anchin et le sire de Montigni (Robert, chevalier, fils de Gui), au sujet de la pêche dans le fossé dit *Bossart* (le Bouchart, qui passe derrière les bois de Montigny), lequel va jusqu'à Anchin. Sentence du comte de Flandre, rendue à Lille, qui adjuge ce droit à l'abbaye.

Cette terre passa dans les maisons de Hornes et de Montmorency; confisquée en 1568 par le roi d'Espagne sur Floris de Montmorency, baron de Montigny, chevalier de la Toison d'Or; restituée à ses héritiers lors de la Pacification de Gand en 1576; vendue à Marguerite comtesse de Lalaing, comtesse douairière de Berlaymont,

qui en 1624 la donna au chapitre des chanoinesses de Berlaymont (fondé par elle à Bruxelles).

Le chapitre de Saint-Pierre de Douai (collateur de la cure de Montigny) avait aussi dans ce village une juridiction importante, pour l'exercice de laquelle il avait un maieur ; cette possession lui venait en grande partie d'un don que lui avait fait, à la fin du XIIe siècle, Hugues, évêque-élu de Cambrai et ancien prévôt de Saint-Pierre.

LIEUX-DITS. Le Mont Saint-Remi *(mons Sancti-Remigii)*, 1185 (Escallier). La Fontaine Saint-Gordaine (ermite d'Anchin), 1254 (Id.) ; encore connue aujourd'hui sous ce nom. Le Wandière, le Viesvile, la Fosse de Boisonville, 1254 (Id).

Bois de Germany, Bois gâté, Le Planti Velu, etc. (formant aujourd'hui le parc du château de M. Lambrecht).

Les Pâtures. Les Fourches. Les Champs d'Anchin. Le Mont de Douai. Le Mont des Vignes. Le Mont Corbeau. Le Tronquoy. La Hottoye. La cense de Le Bay, près du ruisseau dit Le Bay ; ancienne juridiction des dames de Maubeuge et dépendance de Guesnain.

BIBLIOGRAPHIE. Instrument de torture *(sic)* du château de Montigny (avec planche), p. 61 du Douai pittoresque de M. Dubois-Druelle. 1845. —Château de Montigny (de M. Lambrecht) ; notice de M. A. Dinaux, p. 356 du t. IV, 3e série, des Arch. hist. du nord de la France.

ROUCOURT.

SITUATION. S.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Castrum Roucourt*, 1150. Chron. de Saint-Aubert (Lambert de Watreloos). *Roucort*, *Rocurt*, *Roulcourt*, XIIe siècle. Chron. Gisleb. *Ræchourt*, 1258. Titre d'Auchin (Escallier)

MONUMENTS. *Epoque gallo-romaine* : Trois tombeaux antiques découverts en 1804 et 1806, des souterrains, de vieux puits, de grosses tuiles de façon romaine et d'autres débris anciens que l'on rencontre fréquemment, attestent que des bâtiments couvraient autrefois des terrains aujourd'hui en culture.

Église dédiée à Saint-Amand. Vieille construction en grès ; porte

Canton de Douai-Sud.

cintrée et sur la clef de voûte la date 1768, qui est celle d'une restauration; transepts modernes en briques et grès; clocher en charpente au-dessus du fronton. Tableaux anciens. Tabernacle en bois sculpté, du milieu du XVIIIe siècle.

Castrum connu dès le XIIe siècle : c'était alors une place assez forte pour arrêter l'armée d'un comte de Flandre. Il contenait 9 coupes 3 quareaux (1^h 10^a 22^c). La motte artificielle, sur laquelle il s'élevait, existe encore en partie.

Nouveau château, situé à quelque distance de l'ancien, à l'extrémité ouest du village; bâti au dernier siècle par la famille *Béranger ;* sculptures, boiseries et autres ornements, aux attributs du fondeur de canons. — Aujourd'hui propriété de M. Becquet de Mégille (1).

FAITS HISTORIQUES. 1150. Siége du *Castrum* de Roucourt, par Thierri comte de Flandre en personne; cette place-forte appartenait alors au comte de Hainaut, la garnison se rendit après une défense héroïque. — 1151. Le comte de Flandre fait raser cette forteresse.

1181. Renier de Roucourt est blessé par son cousin, le puissant Gérard, prévôt de Douai. Le comte de Hainaut venge l'injure faite à Renier, en détruisant ou confisquant les seigneuries que Gérard possédait en Ostrevant et en Hainaut. — 1258. Gobers de Roechourt, écuier, baille à *mortwage* à l'abbé d'Anchin, son fief de *Popuiele*, qu'il tenait de l'abbaye.

Au XIVe siècle, la seigneurie de Roucourt était dans l'illustre maison de Mauny, d'où elle passa aux Renesse. — 1721. Marguerite née baronne de Stepraedt, comtesse douairière de Renesse et de Masny, au nom de son fils Henry-Frédéric, comte de Renesse et de Masny, donne en arrentement perpétuel, à des manans du village, l'emplacement de l'ancien château. — A la Révolution, était seigneur de Roucourt (par achat), Jean-François Bérenger, commissaire-général des fontes de l'artillerie de France.

De haute antiquité, jusqu'à la Révolution, l'abbé de Saint-Amand fut le collateur de la cure.

LIEU-DIT. Le Château.

1 *Vue du château de Roucourt;* lithog. de Félix Robaut, de Douai.

CANTON ET DÉCANAT DE MARCHIENNES.

En 1789, les communes de ce canton étaient du diocèse d'Arras. Elles dépendaient du Hainaut, sauf Alnes, Bouvignies, Erre, Tilloy, Vred et la ville de Marchiennes, qui étaient du ressort de la gouvernance de Douai.

15 communes. — 10,279 hectares. — 19920 habitants.

ALNES [1]

SITUATION. Sur la rive gauche de la Scarpe ; limité au nord par le *Décours*. E. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Alnum*, appendence d'Hamage, 1123. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). Id. 1176, 1246. Id. (Mirœus). *Pagus alnorum*, XIIIe siècle. Cartul. de March.

Warlennium, 1046. Titre de l'abbaye de March. (Mirœus). Id, vers 1140. Id. (Le Glay). *Warlaing*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. *Chapelle de Warlaing*, dédiée à Saint-Claude, érigée par Claude de Haynin, écuyer, sieur de Warlaing, et consacrée le 15 juin 1614 ; dépendance de la cure d'Hamage.

Sur son emplacement s'élève la nouvelle église d'Alnes, dédiée à N.-D., et construite tout récemment dans un style pseudo-gothique. — Inscriptions et pierres tumulaires provenant de l'ancienne chapelle.

Château de Warlaing. Il était situé contre la Scarpe et était tout entouré d'eau ; il comprenait donjon, basse-cour, colombier et jardins, avec une montée commençant au *gibet* et finissant au Buverlot. Les Etats-Généraux s'en saisirent en 1577 et y mirent un *châtelain* avec une garnison. Pris par les Douaisiens, devenus hostiles aux Etats, en avril 1579 ; repris aussitôt par le gouverneur de Tournai. Le roi Louis XIV le fit sauter en 1674.

FAITS HISTORIQUES. A la fin du VIIe siècle, Alnes, qui n'était qu'une

[1] On a réuni, pour n'en faire qu'une seule commune et une seule paroisse les deux localités d'Alnes et de Warlaing.

dépendance d'Hamage, appartenait à la B. Eusébie, fille de Sainte Rictrude ; il passa à l'abbaye d'Hamage, puis à celle de Marchiennes (fin du XIe siècle). A la Révolution, l'abbaye de Marchiennes possédait encore la seigneurie d'Alnes. — Sous le rapport religieux, cette localité dépendait de la paroisse d'Hamage ; mais sous le rapport civil, elle se trouvait faire partie de la Flandre-Wallonne, tandis que son chef-lieu, Hamage, était en Hainaut.

La seigneurie de Warlaing appartenait, dès le XIe siècle, à la maison de Landast. Au XIVe, elle mouvait de la terre de Bouvignies, qui relevait alors du château de Douai. — 1629. Le roi d'Espagne engage la haute-justice du village de Warlaing, moyennant 1000 livres, au profit de Claude de Haynin, cité plus haut. — A la Révolution, Warlaing appartenait à Octave-César-Alexandre-Joseph, marquis de Nédonchel, à qui il était venu par succession de la famille de Haynin. — Cette seigneurie était très-importante : elle comprenait notamment le *vinage* (droit sur la navigation) de la Scarpe, depuis la borne de Germignies, près Lalaing, jusqu'à la Borne-au-Pont, près Hasnon, dans toutes les eaux appartenant à l'abbaye de Marchiennes. Ce vinage occasionna de nombreux procès entre le sire de Warlaing et les échevins de Douai.

LIEUX-DITS. Alnes : La Planche d'Alnes, Pomeroy, les Couis.— Warlaing : le Buverlot, le Gibet, la Hautoy, (anc. cense, terres et marais).

BOUVIGNIES.

SITUATION. Sur la rive gauche du courant de Coutiches. N. O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Bovingeiæ*, 1123. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). *Bovegnies*, 1246. Id. (Mirœus). *Bouvenies*, 1279. 4e cartul. de Fl. (St-Genois).

ARMOIRIES. Le marquis de Nédonchel (seigneur de Bouvignies) portait : d'azur à la bande d'argent.

MONUMENTS. *Epoque gallo-romaine* : Des médailles en argent de Posthume ont été trouvées dans ce village.

Eglise dédiée à St-Maurice : tour en briques et grès ; au-dessus

de la porte d'entrée, les armes d'Ollehain (3 tourteaux) et l'inscription *L'an mil Ve XXXI*, en caractères gothiques; nef, bas-cotés et chœur rebâtis en 1738. Beau tableau du Christ descendu de croix (XVIIe siècle); la tradition l'attribue à Van Dyck.

Pierres tumulaires de la maison de Nédonchel.

Vieux donjon des sires de Bouvignies, qui était érigé sur un bonnier de terre, tout entouré d'eau, près du vivier, vers Marchiennes. — Château seigneurial du XVe siècle; le P. Buzelin en avait vanté la beauté. — Nouveau château, rebâti à la fin du siècle dernier; vendu révolutionnairement, démoli de fond en comble, et les matériaux rapportés à Douai.

Mairie de Bouvignies. Bâtie au XVe siècle par Jacques d'Ollehain, sire d'Estainbourg et de Bouvignies, mort en 1493.

FAITS HISTORIQUES. L'abbé de Marchiennes possédait de haute antiquité, *apud Bovingeias*, 15 courtils et des terres avec le terrage et la dîme. Il nomma aussi à la cure, mais pas avant le milieu du XIIIe siècle. — 1244. Les habitants de Bouvignies participent au don que Marguerite, dame de Dampierre, fait du marais de Flines, en sa qualité de *dame de la terre de Peule* (Pevèle).

D'après une ancienne coutume, les manants de Bouvignies allaient prendre, dans les bois de l'abbaye de Marchiennes, l'arbre que l'on plantait au 1er jour de mai; la même Marguerite, devenue comtesse de Flandre, abolit cet usage en 1246, malgré les réclamations des maire *(major)*, échevins et habitants du village.

La terre de Bouvignies relevait autrefois du château d'Orchies; dès le XIIe siècle, elle appartenait à la puissante maison de Landast. — 1313. Le roi de France, Philippe-le-Bel, réunit Bouvignies à Landas, pour être tenus en un seul fief et haute-justice, du château de Douai. Bouvignies, séparé de Landas vers la fin du XIVe siècle, passa dans la maison d'Ollehain, et à la fin du XVIe entra dans celle de Nédonchel qui en fut en possession jusqu'à la Révolution. — Par lettres-patentes de septembre 1723, Octave-Eugène de Nédonchel, chevalier, baron de Bouvignies, obtint qu'à sa terre et baronnie fût attaché le titre de *Marquisat de Nédonchel*.

Après la séparation de Landas et de Bouvignies, relevèrent de

Canton de Marchiennes.

cette dernière terre les importantes seigneuries de Warlaing et d'Aix-en-Pevèle.

21 avril 1676. Louis XIV, venant de Douai et allant assiéger Condé, passe à Bouvignies avec toute sa cavalerie. — 1710. Pendant le siége de Douai, le prince héréditaire de Hesse et les autres généraux de la cavalerie des hautes puissances eurent à Bouvignies leur quartier général.

HOMMES MARQUANTS. *Octave-Eugène*, 1er *marquis de Nédonchel*, né au château le 14 novembre 1666; capitaine au service de France dans le régiment de Bresse. Mort en septembre 1731. — *Denis-Georges-Alexandre de Nédonchel*, vicomte de Staples, fils puiné du précédent, né au château en 1703, officier au service de France. Mort en 1765. — *Charles-Alexandre marquis de Nédonchel*, arrière-petit-fils du précédent, né au château en 1776. Fit une partie des campagnes des Emigrés

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Bosquet de la justice (extrêmité N.-O. de Bouvignies, près Coutiches). Le Touquet. La Fellerie. Le Château. La Lombardie. La grande et la petite Campagne. La Pliche (prairies vers Flines). Le Hem. Les Frenelles, L'Hermitage et les Brœux (dans le bois de Bouvignies). Les Sarts. Le Marais.

BRUILLE.

SITUATION. S.-O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Brulum*, 1170. Titre de l'abbaye d'Anchin (Escallier). *Bruel*, 1195. Id. *Bruille*, 1258. Id. *Brullel*, 1246. Cartul. de Marchiennes. *Bruille-en-Ostrevant*, 1267. Titre de l'abbaye de Cysoing.

MONUMENT. Eglise dédiée à St-Samson. Vieille construction en grès, sauf le chœur qui est en briques avec soubassement en grès Restes d'un plafond en bois de forme ogivale. Plusieurs pierres tumulaires.

FAITS HISTORIQUES. L'abbé d'Anchin, collateur de la cure, était en outre seigneur d'une partie du village. L'abbaye de Cysoing y avait aussi une juridiction importante, à cause de son prieuré de

Beaurepaire. — 1258. Bauduin de le Fosse, écuyer, cède à *mortwage*, à l'abbaye d'Anchin un fief qu'il tenait de celle-ci, sis à Bruille, jusqu'au remboursement d'un prêt de 30 livres parisis. 1262 Le même Bauduin vend à l'abbaye ledit fief avec hôtes, hommages et justice. 1267. Il vend à l'abbé de Cysoing un fief à Bruille-en-Ostrevant, qu'il tenait de lui; son frère Jehan de le Fosse affecte en garantie le fief dit *Haironliu*, sis audit Bruille, consistant en *bosc*, *ronces et manage*, tenu de la comtesse de Hainaut. — 1433. L'abbé d'Anchin renouvelle la *loy* ou charte *de le ville*.

Enfin, une autre partie du village constituait une seigneurie importante, dont les destinées furent très-anciennement liées à celles d'Escaillon (v. ce nom). En 1789, elle dépendait du comté de Lalaing.

LIEUX-DITS. Le bois. La ferme du Muid. Hatemont (hameau situé vers Rieulay; cité en 1219). Haironliu (1267).

ERRE.

SITUATION. S.-E. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Hera*, 1123. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). Id. 1176, 1246. Id. (Mirœus). *Ere*, 1250. Titre de Cysoing (Le Glay).

MONUMENT. Eglise dédiée à St-Martin. Tour ancienne, presque toute en grès, porte cintrée. Nef et chœur rebâtis vers 1734, en briques, blancs et grès. — Epitaphes de curés du dernier siècle.

FAITS HISTORIQUES. L'abbaye de Marchiennes possédait ce village avec l'autel, dès avant 1123. — 1217. Adam, sire de Wallencourt, et Mabille, sa femme, donnent à l'abbaye les droits qu'ils possédaient sur le bois Bruslel et sur le cours des eaux de Fenaing. — 1224. Sentence qui donne à l'abbaye gain de cause dans un procès contre les habitants de Fenaing, qui prétendaient avoir le droit de prendre de l'herbe et du bois sec dans le bois Brullel. — 1225. Hugues, fils du comte de Rethel, et Mabille, châtelaine d'Ypres, sa femme, approuvent cette décision.

LIEUX-DITS. *Saltus Bruilus*, 1123. Titre de March. (Le Glay).

Canton de Marchiennes.

Silva Bruilo, 1176. Id. (Mirœus). *Silva de Brullel, cum herba et lignis aridis*, 1246. Id. Aujourd'hui : Le Bois Brûlé.

Le Marais. Les Cones. Les Baillons.

FENAIN[1].

SITUATION. S. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Fenaing*, XIIIe siècle. Titres de Marchiennes.

MONUMENT. Eglise neuve, dédiée à St-André.

FAITS HISTORIQUES. L'abbé d'Anchin nommait à la cure de Fenain et à une chapelle de ce village.

Celui-ci a appartenu autrefois à de grands seigneurs. — 1212. Agnès de Bailleul, dame de Fenaing, donne aux religieux de Beaurepaire un demi-marc d'argent, à recevoir tous les ans sur la tourbière. — 1240. Arnould d'Audenarde et Bauduin d'Aire prétendent tous deux à la possession de la terre de Fenain, qui par jugement du comte de Hainaut fut attribuée au premier. — 1243. Marie d'Audenarde, dame de Baucignies, et son second mari, Godefroid de Louvain, chevalier, frère d'Henri duc de Brabant, vendent à l'abbaye de Marchiennes, moyennant la somme de 5,000 livres, monnoie de Flandres, la *villa* de Fenaing, avec toutes ses dépendances et ses hommages : ces derniers n'etaient rien moins que Raimbaucourt, Hornaing et Auberchicourt. Lors de la vente, le châtelain de Lille, de qui relevait Fenain en terre d'Empire, renonça à l'hommage qui lui était dû.

1272. Gilles, sire de Landast et de Bouvignies, donne à l'abbaye de Marchiennes tous ses droits dans le bois de le Flekière. — 1279. Les religieux achètent un fief à Fenain, consistant en terrages, bois, prés et rentes, que tenait Sandrart de Marke dit de Piéruez.

[1] M. Mannier, p. 184 de ses *Etudes Etymol.*, a cru reconnaître ce village dans *Finenga*, cité par Foppens, t. IV, p. 179 (charte de 1046); mais on peut s'assurer, en se reportant à la bulle de 1123 en faveur de Marchiennes (Le Glay) que le *Finenga* de Foppens n'est qu'un nom estropié, à la place duquel il faut lire *Rinenga* (Reninghe, arrondissement de Dixmude).

— 1283. A leur demande, les mayeur et échevins de Fenaing renouvellent le rôle des rentes seigneuriales. — 1629. Réparations faites au chœur de l'ancienne église, de concert entre les abbés de Marchiennes et d'Anchin.

LIEUX-DITS. Le Flékière (1272). Le Marais. Broucheuse. Les Rotoirs. La cense et le bois du Deffois, la cense et le bois du Luyot, le bois du Triboul (1451. Titres de March.). Le Poteau. Les Tombeaux.

HORNAING.

SITUATION. S.-E. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Horninium*, 1123. Titre de l'abb. de March. (Le Glay). *Hornaing*, XIIIe siècle. Id.

MONUMENTS. Il y avait avant la Révolution deux églises paroissiales ; celle dédiée à Saint-Calixte, orientée, avec un clocher en briques; l'autre dédiée à Saint-Jean, également orientée, à très-peu de distance et à l'ouest de la première; démolie, sauf le chœur converti aujourd'hui en calvaire.

Église moderne, sous l'invocation des SS. Jean-Baptiste et Calixte, consacrée en 1864, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Calixte, dans le style néo-roman ; beaux vitraux à sujets historiques — Inscriptions, armoiries, etc., recueillies avec soin et replacées dans la nouvelle église.

Château d'Hornaing, situé à quelque distance du village, au milieu du bois, d'un bel aspect. Appartient au baron de Bouteville.

Château de la Loge : a appartenu longtemps à la famille Le Hardy de Famars ; aujourd'hui propriété de M. Patou. Édifice moderne.

FAITS HISTORIQUES. L'abbaye de Cysoing avait à Hornaing une juridiction importante qui paraît lui être provenue de la donation des saints époux Évrard et Gisèle (v. à l'art. *Somain*). — 1250. La chapelle d'Hornaing-Saint-Calixte, qui existait dès le XIIe siècle, est érigée en paroisse, grâce aux libéralités de Gérard de Hertaing, vassal de l'abbaye, de Mélicienne, sa femme, et de Maudegaire,

Canton de Marchiennes.

son fils. La collation de cette cure appartint à l'abbaye de Cysoing. — 1455. La *loi* d'Hornaing-Saint-Calixte est rédigée par écrit : on devait aller à enquête à Valenciennes, comme chef-lieu du ressort.

Dès avant 1123, l'abbaye de Marchiennes possédait dans ce village un courtil et certaine dîme « *quæ ad Heram pertinet.* » — 1210. Robert sire de Montigny fait donation à MM. de Marchiennes de ses droits sur la dîme d'Hornaing. — 1260. Les religieux de Marchiennes obtiennent l'érection de leur chapelle de Saint-Jean en paroisse, avec droit de collation au profit de l'abbé.

Il y avait en outre dans ce village une seigneurie laïque, dont le possesseur devait l'hommage à MM. de Marchiennes, comme seigneurs de Fenain (par achat en 1243). Cette terre d'Hornaing appartint au XVe siècle et au XVIe aux maisons de Lannoy et de Jausse-Mastaing. — 1565. Gabriel de Jausse, chevalier, seigneur de Mastaing et Hornaing, vend cette dernière seigneurie, devant les hommes de fief du châtel de Fenain, au sieur de Rongies. — 1566. Antoine de Roisin en fait le retrait. — 1587. Hugues de Bassecourt, prévôt de Valenciennes, l'achète.

LIEUX-DITS. *Molainmont*, (vers Escaudain, 1250). Le Markisot (1250. Aujourd'hui la Marlière?) Le Mottelette (1250).

Faubourg Saint-Calixte. La Basse Valée. La Longue Borne. Le Poteau. Le Marais commun. Les Prés aux Nannois. Le Bois du Roselier. Le Bois Royal. Le Bois d'Hornaing (défriché). Le Bois de Saint-Amand. Les Beaucaux. Les Routoirs. Le Haut Plantis (actuellement en labour).

BIBLIOGRAPHIE. *Loi d'Hornaing-Saint-Calixte* ; analysée par M. de Godefroy-Menilglaise dans ses *Observ.* sur l'abb. de Cysoing (Bull. de la Comm. Hist. du Dép. du Nord, t. V, p. 36).

MARCHIENNES (la ville de).

SITUATION. Sur la rive gauche de la Scarpe et de la Rache. Sur la route de Bouchain à Orchies. — N.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Cœnobium Marcianas nuncupatum, situm in*

comitatu atrebatensi, in pago Ostrebanno, super fluvium Scarpum, 877 (Mirœus). *Villa Marceniæ*, vers 1030. Chron. Balderic. *Villa Marchianensis*, 1046, 1176, 1246 (Mirœus). *Marceniense monasterium*, 1123 (Le Glay). *Marchianæ*, 1246 (Mirœus).

ARMOIRIES. L'abbaye de Marchiennes portait : D'or à une escarboucle de sable, pommetée et fleurdelisée, à 8 rais, percée de gueules.

La ville : Mêmes armoiries.

MONUMENTS. *Epoque gallo-romaine* : Tombeau, construit en tuiles romaines et contenant un vase de terre, trouvé en 1801 dans le Marais du Vivier.

Abbaye de Marchiennes. Il n'en reste que la porte d'entree principale, avec dessus de porte et fronton en pierre sculptée, dans le style Louis XV (1748). Petit balcon du commencement du XVIe siècle, sculpté dans la pierre de Tournai, à trois écussons aux armes de France, de Marchiennes et de l'abbé Jacques Coëne; retrouvé dernièrement, il a été placé au 1er étage, sur la cour. — Ce bâtiment sert aujourd'hui de Mairie.

La tour de l'église, beau morceau d'architecture gothique, conservée après la Révolution, fut démolie en 1817. L'église, le quartier abbatial et les cloîtres avaient été rebâtis magnifiquement dans les premières années du XVe siècle. On remarquait aussi derrière l'abbaye une tour antique dite tour St-Thomas de Cantorbéry [1]

La Révolution a dispersé aussi les trésors artistiques et bibliographiques, qui y abondaient : Douai a recueilli quelques débris échappés aux Vandales modernes, notamment des manuscrits enluminés du XIIe et du XIIIe siècle, conservés à la bibliothèque de la ville; un tryptique, œuvre du fameux Jean Bellegambe, appartenant aujourd'hui au docteur Tesse, etc.

Église paroissiale, dédiée à Ste-Rictrude. L'ancienne était très-petite; elle fut démolie avant la Révolution. L'église actuelle est

1 Ancienne vue de l'abbaye et de la ville de Marchiennes, gravée en 1685 par Harrewyn (lithog. par Félix Robaut, à Douai).

Canton de Marchiennes.

spacieuse : elle a été achevée à la Restauration. Tombeau de Ste-Rictrude, en pierre de touche, aux armes de l'abbé Coëne; beau morceau de sculpture du XVIe siècle. Tableau peint en 1670, où figurent comme donateurs deux frères *Millet*, l'un bénédictin de Marchiennes, et l'autre capucin.

La ville était fortifiée et munie de deux portes (celles de Douai et de St-Amand), de trois ponts-levis dont un sur la Scarpe et deux autres avec parapets, d'une haute tour carrée sur le bord de la rivière, à l'est, etc.

INSTITUTION RELIGIEUSE. Célèbre et riche abbaye fondée dans la seconde moitié du VIIe siècle par Ste-Rictrude, veuve du duc Adalbald, qui y établit des religieuses; des hommes y célébraient l'office divin. Des désordres étant survenus, les femmes furent expulsées, vers l'an 1024, et remplacées par des moines de l'ordre de St-Benoit, qui illustrèrent cette maison religieuse. L'œuvre de Ste-Rictrude enfanta à son tour la ville de Marchiennes, dont la naissance et les progrès nous semblent devoir être attribués aux bénédictins, plutôt qu'à leurs prédécesseurs.

FAITS HISTORIQUES. — Au VIIe siècle, Marchiennes n'était qu'une petite éminence de terre sablonneuse, assise au bord de la Scarpe, au milieu des marais et des joncs; ce domaine appartenait à Ste-Rictrude; il passa ensuite aux religieuses qu'elle y avait établies; A la fin du IXe siècle, cette localité n'avait guère changé : car le diplôme impérial de 877 ne nous montre « autour du monastère, que des terres, des eaux et des bois. » Vers 883, il est détruit par les Normands; il demeure longtemps en ruines.

En 1046, il est parlé de « la *villa* de Marchiennes, avec ses dépendances sur les deux rives (*hinc inde*) en bois, eaux et marais, s'étendant depuis la terre des églises voisines (St-Amand et Cysoing), jusqu'à celle des hommes (vassaux) du comte de Flandre. » Enfin, la bulle de 1123 mentionne, dans le lieu où est situé le monastère, des habitations et des manses, des vergers et des jardins.

Août 1340. L'abbaye et la ville prises d'assaut par le comte de Hainaut, allié des Anglais; massacre de la garnison, ainsi que de

beaucoup de moines et de bourgeois ; pillage et incendie — 1477. Les Français de la garnison de Tournai pillent et brûlent Marchiennes. — 1521, fin d'octobre. Tentative infructueuse du roi François 1er pour y passer la Scarpe, afin d'aller secourir Tournai. — 1561. La foudre tombe sur la tour de l'abbaye et met le feu dans l'église. — 1563. Feu de *meschef* qui brûle la ville et une partie du monastère —1566, 25 août. Brisement des images et pillage de l'abbaye par 400 sectaires ; le brave Ferry de Guyon, bailli d'Anchin, à la tête des paysans voisins, fond sur eux à leur sortie de Marchiennes et en tue un grand nombre, tandis que le reste se noie dans la rivière.— 1645. Prise de Marchiennes par les maréchaux de Gassion et de Rantzau. — 1712. Les Hautes-Puissances fortifient cette ville et y renferment leurs munitions pour toute la campagne. Elle est prise par Villars, le 30 juillet, après trois jours de siége.

La *loi* de la ville et mairie de Marchiennes fut consignée par écrit vers 1324 : les actes de la vie civile ne pouvaient se faire et solenniser que *dedans les portes de l'abbaye*; la *loi* contient aussi des règlements touchant les métiers de la draperie et de la tannerie, qui étaient, semble-t-il, les plus importants de la ville.

HOMMES MARQUANTS. Jacques *Lessabé*, poëte, florissait en 1534 à Marchiennes, sa patrie, où il fut protégé par l'abbé Jacques Coëne.

Les frères *Corbineau* : *Constant*, aide-de-camp de l'Empereur et général de brigade : tué à Eylau, le 9 février 1806. *Jean-Baptiste-Juvénal*, né en 1776, lieutenant-général, créé *comte*, pair de France, grand'croix de la Légion-d'Honneur; mort le 17 déc. 1848.

HAMEAUX ET LIEUX DITS L'Écluse de Scarp, 1246 (*a Marchianis usque prope silvam de Somania*). L'Écluse de Donc, le Vivier (entre Marchiennes et Bouvignies), la Planke et le Vivier de Mohies, la Cour des Hommes, 1246 (semblent se rapporter aux lieux dits aujourd'hui : Le Vivier, le Faux-Vivier, le Marais de Bouvignies, le Sec-Marais, la Pliche, etc). La cour *Billechen*, 1246 ; aujourd'hui la cense *Billehem*.

La Justice (à droite de la route de St-Amand, près des moulins). La Motte (cense, vivier et bois). L'Arbre et les Prés Ste Eusébie.

Canton de Marchiennes.

La Couture des Moulins. L'Ange-Gardien ou le Bon-Ange (cense et pont sur le Décours). Le Clos. Les Bocquiaux. La Cargnoye. Elpret (hameau, marais et bois). Le Pont des Malcontents (sur le courant de Coutiches). Le Faubourg du Calvaire. Les Bois-Noyés. Le Bois de Faux. Les Soulandes. Quélesne. Le Patoulis (marais entre le Décours et la Rache). Prédille. Les Inderlins. Germignies.

BIBLIOGRAPHIE. L'abbaye et la ville de Marchiennes ; dans la Gallo-Flandria du Père Buzelin. La Prise de Marchiennes en 1712; dans les Souv. de la Flandre-Wall., T. II, p. 97. Le Glay. Mém. sur les archives de l'abb. de March. Douai, 1854. Dehaisnes. Manusc. et triptyques de March., p. 46, 68, 86 et 348 de l'Art Chrétien en Flandre. Douai, 1860.

MARCHIENNES-CAMPAGNE [1].

SITUATION. Sur la rive droite de la Scarpe. Traversé par le canal dit la *Grande-Traitoire*. S. de Marchiennes-Ville.

NOM ANCIEN. *Marchiennes-en-Hainaut*, XIIIe siècle.

MONUMENTS. Chapelle de *N.-D. du Marais* ou *N.-D. de Bon-Secours*, à gauche de la route de Somain à Marchiennes, au milieu des terres.

Des ouvrages de défense s'élevaient du côté de la Scarpe, le long de la route conduisant à la ville (V. le plan de 1635).

FAITS HISTORIQUES. Sous le rapport religieux, ce village dépendait de la cure de Marchiennes.— 1475. Les religieux, qui en avaient la seigneurie, arrentent au profit du sire de Rieulay, 20 bonniers de prés, au Marais des Onze-Villes, proche Clémenchiennes (terroir de Rieulay), à charge de 2 chapons de rente et de l'hommage : c'était pour terminer des difficultés que l'abbaye avait eues avec Jean de Lannoy, seigneur de Maingoval et de Rieulay. — 1277 et 1574. Les abbés de Marchiennes et de Cysoing s'accordent au sujet de la limitation de leurs seigneuries de Marchiennes et Fenain, d'une part, et de Somain, d'autre part ; des bornes furent alors plantées dans le marais des Onze-Villes.

[1] Actuellement ce village dépend de Rieulay sous le rapport religieux.

LIEUX-DITS. Le Village. Le Quesmineau. Les Prés de la Scarpe. Les Prés Madame. Le Marais du Hainaut ou des Onze-Villes (Bouchain, Emerchicourt, Marcq, Bugnicourt, Aniche, Mastaing, Fressain, Auberchicourt, Rieulay, Fenain, Somain). La Fosse Lapranne. Dompré (censes). La Grande-Tourbière. Les Hudions.

PESQUENCOURT.

SITUATION. A droite de la Scarpe; traversé par le Bouchard, la Traitoire et l'Escaillon, qui forment l'ilot d'Anchin. S. O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Piscatoris curtis*, 1079. Titre de fond. d'Anchin (Escallier). *Peskencourt*, 1178. 2e cartul. du Hainaut. *La ville de Pesquencourt*, XIIIe siècle et suivants.

Locus qui Aquicignus dicitur, 1079. *Aquicinensis ecclesia*, 1088. *Aquicinctus*, 1103. *Aquicinense cœnobium*, 1111. *Ecclesia. Aquicinctensis*, 1175. *Anchin*, 1212. *Avenchin*, 1259. *Aanchin*, 1268. *Awencin*, 1272. *Anchin*, 1289.

ARMOIRIES. L'abbaye d'Anchin portait : D'azur semé de fleurs de lis d'or, au cerf d'argent passant.

La ville de Pesquencourt: Mêmes armoiries.

MONUMENTS. *Abbaye de Saint-Sauveur d'Anchin.* Rien n'est resté debout des beaux édifices qui composaient le monastère : ni la grande église aux quatre clochers, monument du XIIIe siècle (1180-1230), le plus célèbre de la contrée [1]; ni l'église primitive, conservée avec tant de sollicitude par les moines; ni les riches galeries claustrales, les plus belles de l'Europe par leur étendue ainsi que par la magnificence des peintures et sculptures, œuvre magistrale du XVIe siècle; ni le splendide quartier abbatial, où on admirait un oratoire du XVe siècle, etc.

Des objets d'art qui peuplaient l'abbaye, bien peu ont échappé au naufrage; c'est Douai qui en a recueilli la meilleure part, à savoir : le fameux polyptyque d'Anchin, chef-d'œuvre de notre

1 Vue de l'église d'Anchin, d'après le polyptyque; lith. (dans le bel ouvrage du docteur Escallier).

Jehan Bellegambe, placé aujourd'hui dans la sacristie de Notre-Dame; le magnifique buffet d'orgues, exécuté en 1760 par d'Aillery, et qui orne maintenant l'église Saint-Pierre; un reliquaire du XIIe siècle, conservée au Musée; plusieurs manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle, aux précieuses enluminures, qui font l'ornement de la bibliothèque, etc.

Dans l'îlot d'Anchin, s'élève maintenant une maison de campagne, dont le propriétaire, M. Bauduin, conserve religieusement quelques débris provenant du monastère.

Église de Pesquencourt, dédiée à Saint-Gilles. Portail en grès; bas cotés et chœur modernes, bâtis en briques; nef très-ancienne, à 4 arcades ogivales de chaque côté, soutenues par des colonnes en grès à chapitaux romans (crochets ou feuilles enroulées). Table d'autel en fer, du XVIIIe siècle, aux armes d'Anchin, provenant de l'abbaye. Tableaux curieux. Épitaphes intéressantes, dont plusieurs à personnages.

Chapelle Notre-Dame des Ardents; elle existait avant la Révolution, sur la place de Pesquencourt; elle avait la forme d'une tour; bâtie vers 1300 par un abbé, pour y conserver une sainte chandelle; embellie au XVe et au XVIe siècle; réparée en 1770. Elle est représentée sur le fameux polyptyque.

Hôtel-de-Ville, sur la place; édifice moderne, bâti dans le style Louis XIII. — L'ancien avait été construit au XVe siècle, et détruit à la Révolution; il figure sur le polyptyque d'Anchin.

Portes, *tours* et *murailles*. La ville de Pesquencourt était défendue par des ouvrages en terre et en grès, ainsi que par un double fossé rempli d'eau. — Les remparts ont disparu.

Maison, rue d'Anchin, derrière l'Hôtel-de-Ville. Style du commencement du XVIIe siècle; ornements des croisées, représentant des anneaux de chaîne. C'était probablement la maison du bailly.

INSTITUTIONS CIVILES ET RELIGIEUSES. Célèbre et riche abbaye d'Anchin, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 1079 par deux chevaliers de la contrée, Wautier, fils d'Ursion de Douai, et Sicher, aidés par Gérard II, évêque de Cambrai, et par le fameux Ansel de

Ribemont, l'un des héros de la 1re croisade. — Elle donna naissance à la ville de Pesquencourt.

Institution pour l'enfance, fondée à Pesquencourt, vers 1560, par l'abbé Lentailleur : cette maison d'école était ouverte aux étrangers comme aux habitants; on y enseignait les principes de la religion. la grammaire et les éléments de la musique.

FAITS HISTORIQUES. A une époque dont la date est perdue, un saint homme appelé *Gordaine*, ermite et confesseur, se bâtit dans l'îlot d'Anchin une modeste retraite, d'où il sortait pour aller dans les villages voisins enseigner la religion.

Dans la seconde moitié du XIe siècle, l'île d'Anchin et ses roseaux *(arundinetum pertinens ad eam)* appartenaient à Ansel de Ribemont, qui les tenait en bénéfice de Gérard II, évêque de Cambrai et d'Arras. En 1079, l'île fut donnée à l'abbaye. — La terre d'Anchin demeura, jusqu'à la Révolution, une dépendance de l'Artois.

1079. Mathilde et Wautier, son fils, donnent à l'abbaye la moitié de la villa de Pesquencourt, avec terre, bois, eau et dépendances, à l'exception d'un jardin de Saint-Amé. L'autre moitié appartenait alors à l'abbaye de Saint-Ghislain, qui s'en dessaisit au profit de l'abbaye d'Anchin, en acceptant en échange, de l'évêque Gérard II, l'autel de Boussut.

1083. Le monastère à peine fondé est consumé par l'imprudence d'un moine qui lisait le soir dans son lit. — 1086, 15 octobre. Un nouvel édifice est consacré par l'évêque Gérard. — 1181. Le comte Bauduin de Hainaut pose la première pierre de la grande église d'Anchin; consacrée le 23 octobre 1250 par le cardinal Pierre d'Albanie, légat du Saint-Siége, en présence de trois évêques et d'une foule d'abbés, de religieux et de fidèles.

1353. Le bailli du Hainaut (Nicolas sire de Lalaing), en discussion avec l'abbaye au sujet de la juridiction à Pesquencourt, envahit cette ville à main armée, chasse le *Magistrat* institué par l'abbé, en nomme un autre et emmène prisonniers le prieur, le sous-prieur et les principaux religieux. Après avoir résisté quelque temps à

Canton de Marchiennes.

l'excommunication, le sire de Lalaing vint faire amende honorable en l'église de Pesquencourt et à Anchin.

1543. La foudre frappe l'un des clochers d'Anchin et y allume l'incendie; Mgr de Bugnicourt (Ponthus de Lalaing, chevalier de la Toison-d'Or), gouverneur de Cambrai, survient par hasard et organise des secours qui préservent l'église d'une ruine complète. — 1566, 25 août. Les sectaires et les pillards, qui venaient de ravager l'abbaye de Marchiennes, s'avancent vers Anchin, quand le bailli Ferry de Guyon s'élance sur eux à la tête des paysans des environs, en tue un bon nombre et sauve le monastère. — 1578, 10 février. L'abbé Warnier de Davre et le curé de Pesquencourt, Me Balthazar Seulin, suspectés de connivence avec les Espagnols, qui venaient d'être déclarés ennemis du pays, s'enfuient d'Anchin et se réfugient en France. — 1578, 1er septembre. Deux compagnies du régiment de M. d'Hallene, au service des Etats-Généraux, pénètrent de force dans la ville et souillent de sang l'église de Pesquencourt; celle-ci fut réconciliée le 12 octobre par le prieur François de Bar. — 1579, mai. Le parti des *Malcontents* met garnison à Pesquencourt et à Anchin. L'occupation armée durait encore quand les religieux rentrèrent à Anchin, le 4 mars 1586. Elle se continua jusqu'au 31 mars 1591, au milieu d'excès de tous genres.

De 1709 à 1711, l'armée des Hautes-Puissances séjourna dans les environs de Pesquencourt; ses généraux logèrent souvent au quartier abbatial.

Le samedi 27 mars 1792, la généralité des bâtiments, enclos, etc., composant la ci-devant abbaye, est adjugée à un nommé *Tassart*, de Douai, pour 477,000 livres. Bientôt l'église, les cloîtres, etc., sont rasés, les objets d'art détruits ou dispersés.

HOMMES MARQUANTS. *Jean-François Cretelot*, curé de Notre-Dame et doyen de chrétienté à Douai (1680); ensuite vice-gérant de l'officialité et chanoine de la cathédrale d'Arras.—*Alexandre-François-Narcisse Levesque*, fils d'un bailli d'Anchin; chanoine de Saint-Amé; grand-doyen de Saint-Jacques à Douai, mort en 1844.

LIEUX-DITS. Le Bois royal. Les Bruilles. Le Bois de la Bruyère. Ole Brûlée. Les viviers. Les Fientons. La Grande Tourberie.

(Le long de la Scarpe) : Le Pré du Bailly, le Pré du Clocheman, le Pré à la Borne, la Mottelette, la Charbonnière.

BIBLIOGRAPHIE. Escallier. L'abbaye d'Anchin (avec planches). Lille 1852. — Dehaisnes. Étude sur le retable d'Anchin (avec planche). Arras, 1860. — Dancoisne et Delannoy. Recueil de monnaies; Anchin (avec planches, p. 136). Douai, 1836.

RIEULAY.

SITUATION. S.-O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Villa Rullagium, in pago Ostrebanno*, 877. Titre de March. (Mirœus). *Rulai, Rieulai*, 1219. Id. (Le Glay). *Riulai*, 1220. Id.

MONUMENTS. Chapelle dédiée à St-Amand; instituée au XIIIe siècle par le chevalier Pierre de Douai, qui se distingua à la croisade de Constantinople; enrichie par le même en 1220. — Erigée ensuite en église paroissiale. — Chœur, transepts et fraction de la nef, bâtis en grès et briques; toit couvert en tuiles; plafond ogival en bois. Le reste de l'édifice, tout moderne. Tableau à donateur, placé dans un encadrement sculpté, avec colonnettes et fronton (œuvre du XVIIe siècle); il décore le maître-autel. — A l'extérieur, contre le mur du transept de gauche, quelques planches mal attachées, qu'on prendrait pour l'épitaphe d'un obscur paysan : c'est le monument funèbre du dernier seigneur et baron de Rieulay, mort en 1821 (Philippe-Louis-Maximilien-Ernest-Marie, comte de Ste-Aldegonde).

Château de Rieulay : c'était un édifice spacieux, défendu par de larges fossés, de hautes murailles et des tours; placé au milieu des bois. — Démoli il y a dix ans à peine; il n'en reste plus que la motte artificielle, au haut de laquelle il s'élevait. Ce qu'on y a trouvé de curieux a été transporté au château de Belaing.

FAITS HISTORIQUES. Au IXe siècle, la *villa* de Rieulay était chargée

Canton de Marchiennes.

d'une rente de 400 anguilles envers l'abbaye de Marchiennes (877, diplôme de Charles-le-Chauve), rente qui n'est plus mentionnée dans les diplômes postérieurs. — Rieulay paraît avoir dépendu du fisc ou domaine de Somain ; il fut possédé par l'abbaye de Cysoing. — Vers la fin du XIIe siècle, le chevalier Pierre de Douai, possesseur à Rieulay de quelques parties de terre, qu'il tenait en fief de cette abbaye, y bâtit une *maison* ou château et attira autour quelques *hostes* : telle fut l'origine du village. Bientôt, devenu avoué de Somain, il obtint de l'abbé « l'avouerie d'un franc alleu que possédait l'église de St-Calixte, tant en bois qu'en marais, et s'étendant depuis ladite ville de Somain jusques en *escard* (*in scardum*) ; de plus 24 rasières de terre hors du bois, en ce compris les terrains déjà occupés par le château de Rieulay et les habitations des *hostes*. » Tous ces biens, il devait les tenir de l'abbaye, en un seul fief, qui ne pourrait jamais être divisé, ni engagé, ni donné, ni vendu (Loi de Sommaing, 1219).

Dans la charte de 1246 en faveur de Marchiennes, il est parlé du fossé de Riulai, venant de la Scarpe, jusqu'au vivier d'Eleverchies (terroir de Waudignies) : c'est aujourd'hui le canal dit la Grande-Traitoire.

1263. Jean sire de Vilers, chevalier, reconnaît que les héritages qu'il possédait à Rieulay étaient de la juridiction de MM. de Marchiennes.

1286. L'abbaye de Cysoing, se trouvant fort gênée d'argent, cède au comte de Flandre l'hommage du château de Rieulay. — 1415. Perlant d'Audrognies, sire de Buy et de Rieulay, consent à faire les avances nécessaires pour réparer une *navie* (canal), que l abbaye et lui possédaient en commun, et qui servait à descendre jusqu'à l'*Escarp* (la Scarpe). Il y avait 5,300 pieds d'ouvrage, à 6 livres 10 sols pour chaque cent de pieds. L'abbé abandonna sa part du droit de pêche dans la *navie*, jusqu'au remboursement desdites avances.

La terre de Rieulay passa par succession dans les maisons de Pottes, d'Audregnies, de Ville, de Lannoy-Maingoval et de Sainte

Aldegonde-Noircarmes. En 1664, un membre de cette famille de sainte Aldegonde est titré *baron de Rieulay*.

Ce village, qui avait longtemps dépendu de Somain, sous le rapport religieux, fut érigé en paroisse séparée, vers le XVe siècle; l'abbé de Cysoing nommait à la cure.

LIEUX-DITS. La Tourbière (peut-être celle qui au IXe siècle fournissait les 400 anguilles à l'abbaye de Marchiennes). *Clémenchiennes*, partie du terroir, que possédait au XIIe siècle le chapitre de Saint-Pierre de Douai, et que celui-ci échangea avec l'abbaye de Marchiennes; l'alleu de Clémenchiennes est cité dans les titres de 1241, 1246, etc.

Le Bois. L'Arentis. Le Sart (1220, entre le village et Beaurepaire).

SOMAIN.

SITUATION. S. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Summinium cortis*, 867. Testam. du comte Everard (Fl. Vander Haer; qui dit par erreur 837). *Fiscum nomine Sominium in pago Hostrewant situm*, 868. Testam. de Gisèle (Id.). *Sumen*, 1079. Titre de fond. d'Anchin (Escallier). *Villa de Summeing*, *ville de Soumaing*, *Sommaing*, 1219. Titre de Cysoing (Le Glay).

ARMOIRIES. Le prieuré de Beaurepaire portait : un écusson en lozange, parti de Cysoing (de gueules à un rais d'escarboucle d'or, percé de sinople) et de France (d'azur à 3 fleurs de lys d'or); sommé d'une couronne à fleurons, et posé sur un double aigle (fronton de la maison de Beaurepaire).

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Michel. Clocher et nef du XVIIIe siècle (1750, 1765). Des transepts et un nouveau chœur sont actuellement en construction.

Prieuré de Beaurepaire : joli édifice du dernier siècle; larges fossés autrefois remplis d'eau. C'est aujourd'hui l'habitation de M. Morel, maire de Somain.

Canton de Marchiennes.

Chapelle de N.-D. des Orages, à peu de distance de Beaurepaire, sur le chemin de Rieulay. Fragments de l'épitaphe du chanoine Le Helpe, trésorier de Beaurepaire (XVIe siècle).

INSTITUTION RELIGIEUSE. Le prieuré de Beaurepaire, sous le vocable de N.-D au Bois ; il dépendait de l'abbaye des chanoines réguliers de Cysoing. Paraît avoir été fondé par la princesse Gisèle, épouse du comte Everard et petite-fille de Charlemagne, pour des religieuses ou sœurs converses; exclues en 1255.

FAITS HISTORIQUES. Au IXe siècle, Somain était un fisc impérial, c'est-à-dire un domaine direct du prince ; il fut alors donné en bénéfice au comte Everard, sans doute à cause de son mariage avec Gisèle, fille de l'Empereur Louis-le-Débonnaire. — 867. Ces saints époux, fondateurs de l'abbaye de Cysoing, attribuent Somain à leur troisième fils Adalard. A la mort du comte Everard, par suite de quelque sienne négligence *(Everardi negligentia)*, les fiscs de Cysoing et de Somain firent retour au roi Charles-le-Chauve; mais celui-ci les rendit à sa sœur Gisèle. — 868. La princesse Gisèle confirme la propriété de Somain à son fils Adalard, mais à la condition qu'après la mort de ce dernier ce village appartiendrait à l'abbaye de Cysoing. Somain consistait alors en un manoir seigneurial avec 179 bonniers *(bunaria)* de terres labourables, 32 bonniers de prairies et 561 bonniers de bois; plus 93 services dûs au maître du domaine ; et encore 4 bonniers de terre. C'est ainsi que jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire pendant plus de 9 siècles, Somain fut possédé par l'abbaye de Cysoing. La collation de la cure du village lui appartenait également.

Le comte d'Ostrevant paraît avoir été le premier avoué de Somain; cette avouerie passa ensuite aux comtes de Hainaut. A la fin du XIIe siècle, Bauduin comte de Flandre et de Hainaut octroie au chevalier Pierre de Douai l'avouerie de Somain à tenir en fief du comté de Hainaut. — 1219. Ce chevalier fait consigner par écrit ses droits et ses devoirs touchant l'avouerie, et cette charte devient la *loi* de Somain. Il y reconnaît que « le vile de Soumaing, avec tout le segnourage et le haute justice, est de

l'église Saint-Kalist de Cysoing, de droite anchiserie; *de jure antiquo.* »

Godefroid le Roux de Saint-Pol eut dans cette localité un alleu, que ses fils donnèrent en 1079 à l'abbaye d'Anchin.

1521, octobre. Le duc de Vendôme arrive à Somain, avec l'arrière-garde de l'armée française, dans l'espérance de pouvoir passer la Scarpe à Marchiennes, afin de secourir Tournai. Après cinq ou six jours d'attente, les troupes rebroussent chemin, attendu que le passage fut déclaré impossible à cause de la crue des eaux. — 1712. Les Hautes-Puissances avaient établi des retranchements au Prétolut et à Beaurepaire, pour les troupes qu'y commandait le brigadier de Berkoffer; le 24 juillet, après la déroute de Denain, ces soldats se retirèrent en toute hâte à Marchiennes.

LIEUX-DITS. La Justice. Sainte-Barbe. Le Marécaux. Le Prétolut (*Prétaulucq*, 1558, 1600; les habitants de ce hameau étaient *Francs-hostes* ou *allotiers;* leurs possessions étaient dites *frankes*, c'est-à-dire indépendantes de l'Echevinage de Somain).

Beaurepaire, *Biau Repaire*, *Bello redditus.* Il est parlé en 1219 (dans la *loi* de Somain) de la Maison de Beaurepaire, avec ses terres, *sarts* et eaux; il est question aussi de ses autres dépendances, savoir : le manage Foucart *(mansio Fulcardi)*, les bois de Biarche et de Longhe Selve *(longa sylva)*. Ces endroits semblent se rapporter aux lieux dits aujourd'hui : la ferme des Raines, le bois de Campeau, le Bosquet, le Marais.

BIBLIOGRAPHIE. *La loi de Sommaing* (p. 24 du Mém. sur les Arch. de l'abb. de Cisoing, par M. Le Glay. Lille, 1854. — *Archives du prieuré de Beaurepaire* (p. 18, id.).

TILLOY [1].

SITUATION. N.-E. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Tiloit*, 1123. Titre de l'abb. de March (Le Glay). *Tilloit*, 1184, 1246. Cartul. de March.

[1] Aujourd'hui ce village dépend, sous le rapport religieux, de la paroisse de Brillon, arrondissement de Valenciennes.

Canton de Marchiennes.

FAITS HISTORIQUES. Cette localité n'était, comme Alnes et Wandignies, qu'une dépendance d'Hamage. A la fin du VIIe siècle, elle appartenait à la fille de sainte Rictrude, la B. Eusébie, fondatrice de l'abbaye d'Hamage. Après avoir longtemps appartenu à celle-ci, la seigneurie de Tilloy passa à l'abbaye de Marchiennes, quand Hamage lui fut réuni (fin du XIe siècle).

Dans les mauvais jours de la barbarie féodale, une partie du village était passée, à titre de fief, entre les mains d'un laïc, probablement de la puissante maison de Landast. — En 1223, Jean, chevalier, sire de Cisoing, alors possesseur de ce fief, est en différent avec l'abbaye; en 1244, c'est Arnould, chevalier, sire de Cisoing. — 1251. Ce dernier vend à l'abbé de Marchiennes ce qu'il tenait de lui en fief à Tilloy, notamment la moitié des bois.

1546. Noble homme Jehan du Quesnoy, capitaine et homme de guerre à cheval, sous la charge de Mgr. de Bugnicourt, cède à titre d'arrentement perpétuel, aux manans, corps et communauté de *Thilloit*, *paroisse de Hamaige*, 4 bonniers 14 cens de pré, dit le *Marais du Quesnelet*, dépendant du marais de ce village, tenant d'un sens à la *raisse du grand-tertre* (le Décours), et d'autre côté aux prés du Buverlot (terroir de Warlaing).

LIEUX-DITS. Fondacq. Moncheaux. Les Plaries. Le Grand Terque. Villeroy. Le Marais du Quesnelet. Le Marais de Tilloy. Cacoing. Les Bas Aulnaux. Donquet. Vaucamp. La Queue de Tilloy (bois).

VILLERS-CAMPEAU [1].

SITUATION. S.-O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Vilers*, 1257. Titre de l'abbaye de Cisoing. *Villers-ou-Bos*, XIIIe siècle. Liste des paroisses du comté de Hainaut (J. de Guyse). *Villers-au-Bois*, XVIe siècle. Liste des villages de la châtellenie de Bouchain (Le P. Petit).

[1] Sous le rapport religieux, ce village dépend aujourd'hui de la paroisse de Somain.

Campiau, Campeau. Actes divers.

MONUMENTS. Il y avait une église à Villers avant la Révolution. Elle a été démolie, et le sol où elle s'élevait est en culture depuis plus de cinquante ans.

Château de Campeau : édifice moderne ; propriété de la famille Remy de Campeau.

FAITS HISTORIQUES. 1257. Jehan, chevalier, sire de Vilers, reconnaît que son *bon ami* l'abbé de Cisoing, *par déboinaireté et par amour*, lui a prêté, parmi son bois de Riulay (terroir de Somain), voie et rivage, pour *wider le tallage* de son bois de Vilers. — 1369. Rasse de Villers, écuyer, en épousant demoiselle Jaque Pillate veuve de Jehan Jamard, affecte au douaire de celle-ci son fief de *Villers-ou-Bos.*

Du XVe siècle à la fin du XVIe, la seigneurie de Villers resta dans la maison de Montigny-Saint-Christophe. — Celle de Campeau appartenait à la Révolution à la famille douaisienne des *Remy.*

L'abbé d'Anchin nommait à la cure de ce village.

LIEU-DIT. Bois de Campeau.

VRED.

SITUATION. Sur la rive gauche de la Scarpe. S.-O. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Villa Vereti*, 1046. Titre de l'abb. de March. (Mirœus). *Vedretum*, 1079. Titre de fondat. d'Anchin (Escallier). *Villa Vereti*, vers 1140. Titre de March. (Le Glay). *Verethum*, 1246. Id. (Mirœus). *Vret*, 1316. Titre d'Anchin (Escallier).

MONUMENTS. *Époque celtique* · pièce d'or gauloise trouvée dans le marais de Vred, vers 1816.

Église dédiée à Saint-Sarre. Bâtiment neuf.

FAITS HISTORIQUES. 1046. Le seigneur de Vred est cité dans une charte du comte de Flandre, comme ayant le droit de pêche sur la

Canton de Marchiennes.

Scarpe, depuis la *rasce de Pomières* (à l'ouest), jusqu'à la *rasce de Riulay* (à l'est). — 1079. Le fameux Ansel de Ribemont, qui tenait Vred en bénéfice de Gérard II, évêque de Cambrai, donne ce village à l'abbaye d'Anchin. — Vers 1415. Le lieutenant de la Gouvernance de Douai ayant fait prendre, sur le territoire de Vred, une femme poursuivie comme empoisonneuse, le duc Jean de Bourgogne, comte de Flandre, en ordonne la remise immédiate à la justice de l'abbaye. Ce prince fit aussi défense à ses officiers de lever aucun impôt sur les habitants de Vred, parce que ce village appartenait à l'abbaye en libre *alleu*. — 1578, 12 octobre. Cérémonie de réconciliation du cimetière, accomplie par le prieur François de Bar, ce lieu bénit ayant été souillé par le sang d'un maraudeur. — 1712. Dans un fort existant près de la *Planche* ou pont de Vred, les ennemis avaient mis une garnison et du canon; après la déroute de Denain (24 juillet), ces troupes s'enfuirent; la cavalerie française passa la Scarpe en cet endroit pour commencer l'investissement de Marchiennes.

La cure de Vred était à la nomination de l'abbé d'Anchin, qui y plaçait à son choix un moine d'Anchin ou un prêtre séculier, avec la qualification de chapelain, mais non de pasteur. La cure fut sécularisée à la fin du XVIIe siècle.

LIEUX-DITS. Peumières ou Pomières (les diplômes de 1046 et 1246 mentionnent la *rascia Pomeriis*, aujourd'hui *marais de Peumieres*, près de la Scarpe). Les Grands Ébouts. Les Fonds. La Folie. Le Bourgongnie. La Tourbière. Les Bois. Le Souy. Le bois de le Fay.

WANDIGNIES-HAMAGE.

SITUATION. Sur la rive droite de la Scarpe. Traversé par les canaux de desséchement dits la Grande-Traitoire et la Wacheux. S.-E. de Marchiennes.

NOMS ANCIENS. *Wandegii*, appendance d'Hamage, 1123. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Le Glay). *Wandegnies*, 1176, 1246. Id. (Mirœus).

Hamaticum, 877. Titre de March. (Mirœus). *Villa Hamatgia*, *Hamaticum in Austrevandensi pago*, *Hamaticæ cœnobium*, vers 1030. Chron. Balder. *Hamaticum in pago ostrevanno*, 1103. Titre de March. (Le Glay). *Ecclesia Hamagiensis*, 1123. Id. *Locus Hamaticensis cum appendicûs suis Alno*, *Tilloit*, *Wandegnies*, 1176, 1246. Id. (Mirœus).

MONUMENTS. *Prieuré d'Hamage*; il n'avait guère de caractère monumental, si on en juge d'après la Vue de Marchiennes gravée en 1635.

Église N.-D. d'Hamage; c'était le chef-lieu religieux d'Hamage, Wandignies, Warlaing, Alnes et Tilloy; elle n'existe plus.

Nouvelle église de Wandignies-Hamage, dédiée à Saint-Vincent-de-Paul; construction récente, sans caractère.

INSTITUTION RELIGIEUSE. *Abbaye* puis *prieuré d'Hamage*. Vers la fin du VIIe siècle, la B. Eusébie, fille de sainte Rictrude, fonda le monastère d'Hamage, dont elle fut la première abbesse. En 877, des sœurs et des frères y servaient Dieu, comme à Marchiennes. Vers 1030, quelques chanoines y avaient remplacé les religieuses. Vers la fin du XIe siècle, l'abbaye d'Hamage fut réunie à celle de Marchiennes, comme étant sa fille *(cujus filia est)*; bientôt elle devint un simple prieuré. A la Révolution, il n'y avait qu'un prieur avec un ou deux moines.

FAITS HISTORIQUES. Au VIIe siècle, le territoire d'Hamage comprenait les localités d'Alnes, Warlaing, Tiloit et Wandignies. La B. Eusébie, à qui il appartenait, consacra son héritage à la fondation d'une abbaye. — Vers 680, saint Amé fut conduit par saint Maurand au monastère d'Hamage, où il demeura quelque temps avant d'aller à Broïle (Merville). — Au XIe siècle, il y avait à Hamage deux rues bâties, la première s'étendant à l'est depuis le cimetière de l'église jusqu'à un quart de lieue vers Wandignies, l'autre d'une égale longueur au midi, allant jusqu'aux bois. — Au commencement du siècle suivant, l'abbé Foucard (1105-1120), issu de la noble et orgueilleuse maison de Landast, fit déserter les

hostes par ses extorsions, ruina leurs maisons et osa même convertir le monastère d'Hamage en une ferme, où il mit un paysan, tandis qu'il en assurait les revenus à un chevalier lépreux, son parent.

1270. L'abbé de Marchiennes permet à Béatrice, dame de Hornaing, de faire sortir ses bois par le vivier d'Eleverchies.

1712. Les Hautes-Puissances avaient établi un poste militaire au prieuré, et levé quelques fortifications. Lors du siége de Marchiennes, les troupes ennemies abandonnèrent ce poste, le 27 juillet.

L'abbé de Marchiennes était collateur de la cure d'Hamage.

LIEUX-DITS. La cour et le vivier de *Eleverchies*, sur le fossé de Riulai venant de la Scarpe jusqu'à ce vivier; la maison de *Selzegnies*, lieux cités dans la charte de 1246 et qui semblent se rapporter à ceux dits aujourd'hui *Yverchies* et *Sonneville* (à Wandignies); le fossé serait la Grande-Traitoire.

Les Pâtures. Le Marais d'Hamage. Le Marais de la Loge. Le Marais de Fenain. Les Prés l'abbé. Les Prés du Bailly. Les Morts.

Le grand-vivier de Wandignies. Les Prés Avine. Les Princhelots. Les Fourrières. Le Bois du Tertre. Le Marais d'Hornaing. Le grand marais ou marais d'Hellesmes.

La cense Grohain, le bois Ghievre (1270).

CANTON ET DÉCANAT D'ORCHIES.

En 1789, les communes de ce canton étaient du diocèse de Tournai, sauf Coutiches et Faumont qui étaient du diocèse d'Arras. Sous le rapport civil, elles dépendaient toutes de la gouvernance de Douai.

9 communes. — 10262 hectares. — 18478 habitants.

AIX-EN-PÉVÈLE.

SITUATION. Sur la rive gauche du ruisseau l'Elnon. N.-E. d'Orchies.

NOM ANCIEN. *Ays*, 1130. Titre de l'évêché de Tournai. (Mirœus).

MONUMENTS. Église dédiée à Saint-Laurent.

Château d'Aix : existait anciennement sur la place, contre le cimetière de l'église, comprenant donjon, motte, fossés, basse-court, etc.

FAITS HISTORIQUES. L'autel d'Aix appartint longtemps à l'évêque de Tournai, qui le conférait à sa volonté; vers 1130 il était tenu par un certain *Mouin*, clerc et chantre de la cathédrale : c'est alors que l'évêque Simon donna cet autel à sa cathédrale, pour l'établissement de deux grands vicariats. En 1789, Aix avait encore pour collateurs les grands-vicaires de Tournai.

En 1313, l'hommage d'Aix appartenait au sire de Landas, quand celui-ci obtint l'érection de ses deux seigneuries de Landas et de Bouvignies en une seule baronnie relevant du château de Douai. A la séparation de ces deux seigneuries (vers 1380), l'hommage d'Aix fut attribué au seigneur de Bouvignies, état de choses qui dura jusqu'à la Révolution. — La famille du Chastel de la Howardrie fut longtemps en possession de cette seigneurie, dont relevaient plus de quarante fiefs, entre autres l'un des moulins à eau du Pont-à-l'Herbe de Douai.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. La Motte ou cense d'Aix. Corbry (ancien fief, motte et manoir). Bas Aix. Haut-Hameau. Villecasseau (ancien fief, motte et manoir). Le Marais (id.). Rongy (id.). Palmenchamps (id.). Blecquy (id.).

AUCHY.

SITUATION. Sur le ruisseau de l'hôpital d'Orchies. O. d'Orchies.

NOMS ANCIENS. *Alci*, 1090. Titre de l'évêché de Tournai (Mirœus). *Auchi*, XIIIe siècle.

MONUMENT. Église dédiée à Sainte-Berthe de Blangy.

FAITS HISTORIQUES. L'autel de ce village dépendit longtemps d'une prébende, que le doyen de la cathédrale de Tournai tenait librement en fief de l'évêque; en 1090, le doyen Bauduin et un

certain Amand, son parent, en avaient la possession commune : ce fut alors que l'évêque Radbod la réunit à son église cathédrale, à condition toutefois que l'autel d'Auchy continuerait d'appartenir au doyen.

1244. Auchy fut une des six *villes de la terre de Pevèle* qui participèrent à la donation faite par Marguerite, dame de Dampierre, des *aises* du marais de Flines.

La terre d'Auchy fit longtemps partie du domaine du souverain. Au XVIIe siècle, le roi d'Espagne l'engagea à temps, d'abord à Jean de Montmorency, comte d'Estaires (1627), ensuite à Gabriel de Bassecourt, écuyer, sieur du Metz ; enfin en 1644, il l'aliéna au profit de ce dernier, moyennant 6,600 livres, à tenir en fief et en haute-justice de la Motte d'Orchies.

Plusieurs maisons religieuses avaient dans ce village terres et juridiction, notamment les dames de Flines et les dames de Bourbourg. A propos de celles-ci, est-ce de leur juridiction à Auchy, qu'il est question dans ce passage de la bulle du pape Pascal II (1113 ; Le Glay) : « Decimatio *nove terre in Peifle* tam culte quam colende » ?

Hameaux et Lieux-dits. Le Metz, le Meis (1281). Le Verd-Bois. Le Noir-Debout (Motte). Regnaucourt. Froidure. Le Châtelet. Le Bar. Chêne. Hem. Rossignol.

BEUVRY.

Situation. A droite du ruisseau de l'Hopital d'Orchies. S.-E d Orchies.

Noms anciens. *Villa Bebrogium in pago Pabulensi*, 877. Titre de l'abbaye de Marchiennes (Mirœus). *Villa Beuvri*, 1046, 1123. Id. (Le Glay). *Parrochia de Bevrui*, 1151. Id. *Villa Beuvri cum vivario*, 1246. Id. (Mirœus).

Monuments. *Epoque gallo-romaine* : des restes d'édifices trouvés très anciennement ont démontré que ce lieu avait été très florissant du temps des Romains, et jusqu'aux invasions normandes. Au XIIe siècle, on y rencontrait fréquemment sous la terre : des vases

en terre rouge avec figures, des bouteilles de verre, des cendres de corps brûlés, etc.

Église dédiée à Saint-Martin.

Faits historiques. L'abbaye de Marchiennes possédait, dès avant 877, ce village, qui avait probablement appartenu à Ste Rictrude au VIIe siècle. — En 1187, elle y avait un mayeur, nommé Regnier, qui prétendit tenir en fief certaines terres, notamment le Pré de Canebray et le bois de Beuvry; une transaction s'en suivit.— 1227. Wautier, évêque de Tournai, érige Beuvry en paroisse et donne la collation de la cure à l'abbé de Marchiennes. — 1424 et 1447. Démêlés entre l'abbaye et Baltazard bâtard du Quesnoy, seigneur de le Loire, au sujet des prairies de Quannebray, qu'il tenait en fief. — 1499. La querelle recommence avec Antoine du Quesnoy, écuyer, seigneur de le Loire, qui ayant employé des voies de fait, est banni avec ses complices.

Hameaux et Lieux-dits. *Theoderici mansum*, 1123; *Thiery-Mes*, aujourd'hui *Court-au-bois*. *Mortua aqua*, 1151. *Rivus de Bevrui*, coulant vers la *rasce de Breilun* (Brillon), 1151.

Les Arcins. La Bourgogne. Les Trois Pucelles (bois). La Mottelotte. L'Ermitage. La Guiemme. Bouteau. Quannebray (prairies). Saulzoir, Culot. Anquière.

bibliographie. Beuvry (notice sur ce village); dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin. Douai, 1624.

COUTICHES.

Situation. Sur le courant de Coutiches. S.-O. d'Orchies.

Noms anciens. *Costices*, 1134, 1142. Cartul. du chap. de N.-D. de Bourbourg. *Costices*, *Coustices*, XIIIe siècle. Actes divers.

Armoiries. Le sceau de la terre et seigneurie de Coutiches était aux armes pleines de Montmorency (d'or à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur). — Contrat de 1632.

monuments. Église dédiée à Notre-Dame. — Très en faveur au commencement du XVIIe siècle.

Château de Cans, près du lieu dit la Haizeterie; cité dans des

Canton d'Orchies.

titres du XIIIe siècle (1282); il appartenait alors à Renaud de Cans. chevalier, de la maison de Croisilles.

Rouge-Maison, devant l'église; là se tenaient les *plaids* de Coutiches.

FAITS HISTORIQUES. Une portion de ce village (dont l'étendue était considérable et qui comprenait le territoire de Faumont) fut donnée par le comte de Flandre au chapitre des chanoinesses de Bourbourg, au commencement du XIIe siècle. — 1153. Godescalc, évêque d'Arras, donne l'autel de Coutiches à l'abbaye de Bourbourg.

1244. Coutiches fut une des six *villes* de la terre de Pevèle qui profitèrent de la donation des *aises* du marais de Flines, faite par Marguerite, dame de Dampierre.

1667, 9 juillet. L'armée française, qui avait fait le siége de Douai, arrive à Coutiches, où elle demeure quinze jours; le 25, le roi Louis XIV, la reine et la cour viennent loger au camp.

1627. Le roi d'Espagne aliène sa terre et haute-justice de Coutiches au profit de Jean de Montmorency, comte d'Estaires, pour la tenir en fief de la Motte d'Orchies.

HOMME MARQUANT. *D'Haubersart* (Alexandre-Joseph-Séraphin), né le 18 octobre 1732. Substitut du procureur-général au Parlement de Flandres, 1756-1763; conseiller-pensionnaire de la ville de Douai, 1763-1790; président du tribunal d'appel de Douai, 1800-1811; membre du corps-législatif, 1805; premier président de la cour impériale de Douai, 1811-1813; sénateur, 1813; pair de France, 1814; comte de l'Empire, commandeur de la Légion-d'Honneur. Mort à Douai, le 16 août 1823.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Le Bru. Le Petit-Bru (1243). La Bruyère. Le Fromet. Le Moulinel (fief tenu de Bouvignies). Périssette. Pintignies. PetitFaumont. La Méautrie. Les Bas Camps. La Jonquière. L'Abbaye. Le Bourgage. La Picquetrie. Vernecueil. La Sauvagerie. La Houssoie. Maizil ou Mégille (fief relevant de Rache). Le Riez. Hellignies (cense et cour des dames de Flines, relevant de Rache).

BIBLIOGRAPHIE. *Coutichium* (courte notice sur ce village); dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin. Douai, 1624. — Le fief de Mégille à Coutiches; p. 76 du t. III des Souv de la Fl.-Wall. Douai, 1863.

FAUMONT [1].

SITUATION. A droite du courant de Coutiches (qui séparait Faumont du diocèse de Tournai). S.-O. d'Orchies.

NOMS ANCIENS. *Monasterium de Falmont*, 1113. Titre du chap. de Bourbourg (Le Glay). *Faumont*, 1281. Id.

MONUMENTS. Le Prieuré. Il s'y trouvait une chapelle dédiée à Saint-Roch, longtemps célèbre par les pèlerinages qui s'y faisaient.

Église neuve dédiée à Saint-Roch.

Château de la Quennerie, sur la lisière d'un bois.

INSTITUTION RELIGIEUSE. *Prieuré de Faumont*, dépendant du chapitre noble des dames de Bourbourg. Ce fut d'abord un monastère independant, fondé au commencement du XIIe siècle par la comtesse Clémence, épouse de Robert de Jérusalem ; mais dès avant l'an 1113, celle-ci l'avait réuni à l'abbaye érigée par elle à Bourbourg.

FAITS HISTORIQUES. 1281. Les dames de Bourbourg se font confirmer par le comte de Flandre leur juridiction de Faumont, « fors les quatre articles appartenant à la haute-justice. »

Faumont n'était qu'une dépendance de Coutiches. — Érigé en paroisse et commune, l'an 1830.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Goguechon. La Grande Vacquerie. La Catoire. La Quennerie. Le Boujon. L'Artois. Le Brequin. Les Hauts-Aulnois des Dames.

LANDAS.

SITUATION. A gauche du courant de l'Hôpital d'Orchies. E d'Orchies.

[1] M. Mannier, p. 188 de ses *Etudes étymolog.*, a pris pour Faumont le lieu nommé *Frigidus Mons in pago Tornacenti*, dans la bulle du pape Pascal II, 1107 (Miræus) ; mais *Frigidus mons*, c'est évidemment *Foidmont* (village du royaume de Belgique, entre l'extrême frontière et la ville de Tournai), dont l'abbaye de Saint-Amand possédait l'autel et la seigneurie.

Canton d'Orchies.

NOMS ANCIENS. *Landast*, vers 1080. Cartul. de Saint-Amand (Mirœus). Id , vers 1122 (id.). Id., 1139. Titre de l'abbaye des SS. Nicolas et Médard de Tournai (Cousin). Id., XIIIe siècle.

ARMOIRIES. L'antique et noble famille de Landas portait : D'argent et de gueules de 10 pièces endentées l'une et l'autre.

MONUMENTS. Église dédiée à Saint-Vaast.

Château de Landas, il était assis sur une motte entourée d'eau, près du cimetière ; cité comme remarquable au XVIIe siècle (Buzelin). Démoli au XVIIIe.

FAITS HISTORIQUES. Du Xe au XIVe siècle, les sires de Landas furent très-puissants dans la contrée ; ils se firent acheter leur protection par les abbayes de Marchiennes, de Saint-Amand, de Cysoing et même par le chapitre de la cathédrale de Tournai. A l'exemple des plus grands seigneurs, ils avaient un sénéchal (1279). —1313. Le roi de France Philippe-le-Bel érige Landas en *baronnie*, en y annexant Bouvignies, en faveur de Bauduin de Mortagne, époux de Béatrice de Landas ; ces deux terres devaient être tenues en un seul fief du château de Douai, en haute justice, avec *loi* privilégiée de 7 échevins.

1125. Le bourgeois de Tournai, qui fonda l'abbaye des SS. Nicolas et Médard, lui assura entre autres biens une terre et une dîme qu'il avait dans ce village. — 1279. L'église cathédrale de Tournai achète la dîme de tout le territoire de Landas, à Jean de Brébisons, qui la tenait en fief de Renaut de Cans, chevalier, et celui-ci du sire de Landas ; cette dîme fut mise hors de fief et demeura à ladite église affranchie de toute espèce de services.

1340, août. Landas pris et brûlé par le comte de Hainaut, allié des Anglais contre la France. — 1477. Le roi Louis XI lui fait subir le même sort.

Le doyen de la cathédrale de Tournai nommait à la cure de ce village.

La *loi* de Landas, consignée par écrit en 1236 et confirmée plusieurs fois par les comtes de Flandre, statue qu'on va à enquête à Saint-Amand-en-Pevèle, que les rentes se paient en monnaie

ayant cours à Douai ; que les échevins tiennent leurs *plaids* près la *porte de la ville*, etc.

HOMMES MARQUANTS. Les sires et barons de Landas faisaient leur résidence haditueller au château dudit lieu, où la plupart des membres de cette famille ont dû naître. Parmi eux nous citerons :

Foucard de Landast, moine à Hasnon, puis abbé de Marchiennes (1101-1115).—*Amaury* de Landast, chevalier, qui fleurit au temps de la comtesse Jeanne de Flandre. — *Jean* de Landas, chevalier français loué par Froissart ; favori du roi Jean ; tué à Poitiers, le 19 septembre 1356. — *Mathieu* de Landas, chevalier, qui se distingua dans les guerres de France, et notamment à Mons-en-Vimeu le 31 août 1421. — Le dernier baron de Landas mourut vers 1839, célibataire, officier-supérieur aux gardes-wallonnes en Espagne.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Coutures du Wecquet, de Buignies, de la Cocquerie, du Hennoy, de Blocquignies, du Neuf-Pont delà Orchies, etc. Le Quenne. Guivarmez. Verue. La Jette. Pulmez. Multrie. Vert-Cogné, etc.

BIBLIOGRAPHIE. Landast (notice sur ce village), dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin. Douai, 1624.

NOMAIN.

SITUATION. N. d'Orchies.

NOMS ANCIENS. *Nameng*, vers 1122. Titre de l'abbaye de St-Amand (Mirœus). *Namaing*, XIIIe siècle. Titres divers.

INSTITUTION CIVILE ET RELIGIEUSE. Une maladrerie a existé dans ce village.

MONUMENTS. Eglise dédiée à Saint-Martin. Elle a renfermé beaucoup de pierres tumulaires de membres des maisons de Wastines et de Montmorency : on y voyait aussi des verrières armoriées.

Château-Fort de Roupy, construit par Jean de Montmorency, chevalier, et achevé le 24 juillet 1513 ; portail sculpté, avec armoiries et inscriptions. — Nouveau château de Roupy, érigé au com

Canton d'Orchies.

mencement du XVIIe siècle, à côté du précédent; le P. Buzelin vante son élégance. — Ils étaient encore debout à la Révolution.

FAITS HISTORIQUES. 1288, mars. L'église cathédrale de Tournai achète toute la dîme du village de Nomaing, à Jean avoué de Nomaing, qui la tenait en fief de Jakemon de Nomaing, celui-ci de messire Gérard de Saint-Amand, et ce dernier du sire de Landas. L'église fut affranchie de tous services féodaux.

Le terroir de Nomaing était morcelé en une quantité de fiefs et seigneuries avec mouvances différentes. La principale seigneurie dite de Roupy relevait du château de Douai en justice vicomtière ; Jean de Wastines, écuyer, la vendit en 1462, moyennant 860 liv. parisis, à Loys de Montmorency, chevalier, seigneur de Fosseux, époux de Marguerite de Wastines; à la Révolution elle appartenait à la famille des Moulins des marquis de Lisle.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Roupy ou Roupion. Le Metz (fief relevant de Bouvignies). Les Wattinettes. Malboutry. Herbomez. Le Blocus. Aquignies. Hainerie. Cocquerie. La Ladrie ou Maladrerie. Calandrie. Bas-Hameau. Paradis. Ouvignies. La Commune. Launay. (motte et fief relevant d'Orchies). La Rozière. La Fourquelotte. Le Rotoir.

BIBLIOGRAPHIE. Nomaing, dans la Gallo-Flandria du P. Buzelin. Douai, 1624.

ORCHIES (la ville d').

SITUATION. A droite de l'Orque *(Orcha)*, petit courant dit aujourd'hui ruisseau de l'hôpital. N.-E. de Douai.

NOMS ANCIENS. *Villa de Orchies*, 1188. Loi d'Orchies (Mirœus). *Orciæ*, *Orchiæ*, XIIe siècle. Chron. Gisleb. *Orcies*, *Orchies*, XIIIe siècle.

ARMOIRIES. D'argent au lion de sable lampassé et armé de gueules, regardant une croisette de même, le tout enfermé dans une chaîne aussi de gueules, posée en orle (D'Hosier).

Le contre-scel aux causes de l'échevinage portait une *plante d'orties*.

MONUMENTS. Eglise dédiée à N.-D. — 1423. Un vent violent renverse la flèche du clocher, qui était très-haute, ainsi que la galerie qui lui servait de base. Le P. Buzelin parle de cette église comme étant antique, vaste et ornée. Grandes pierres bleues, sous lesquelles reposent, dit-on, un grand nombre de gentilshommes français tués à Mons-en-Pevèle en 1304.

Chapelle de la Vierge, au faubourg de Marchiennes, près de l'une des portes de la ville, sur le rang opposé à la Léproserie. Au XVIIe siècle, elle était construite en bois. On y venait en pèlerinage pour se guérir des fièvres.

Hôpital N.-D. Théomolin, à quelque distance d'Orchies, à droite de la route d'Orchies à Tournai, au bord du ruisseau l'Orque ou ruisseau du Neuf-Pont, maintenant ruisseau de l'Hôpital. Bâtiments spacieux, grands jardins, eau en abondance. Dans ce local avait été établie primitivement (un peu avant 1234) l'abbaye de l'Honneur Notre-Dame, transférée à Flines vers 1253.

Couvent des Sœurs-Grises, au faubourg de Lille; édifice élégant et commode.

Château, donjon et palais du prince. Il s'élevait sur une motte artificielle, entourée d'eau; érigé vers le Xe siècle; relevé ou réparé au XIIIe, par Marguerite, dame de Dampierre (depuis comtesse de Flandre), qui affectionna cette résidence. En 1394, d'importants travaux y furent exécutés par ordre du comte de Flandre; on l'appelait alors l'Hôtel de la *Motte d'Orchies*. Au temps du P. Buzelin, il n'était déjà plus entouré de murailles, et il ne se distinguait point par son élégance.

Hôtel-de-ville, avec son clocher dit le *Moutardier*. Le P. Buzelin en parle.

Portes, murs, remparts et fossés : jusqu'au XVIIIe siècle, Orchies a été une ville fortifiée; elle avait quatre portes.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES. — *Piéche des clercs d'Orchies*, établie en l'honneur de N.-D. Sorte de communauté d'hommes, dont l'existence, signalée en 1205, remontait probablement au XIIe siècle; elle semble n'avoir pas eu longue durée.

Abbaye de l'honneur N.-D. dales-Orchies; monastère de filles de l'ordre de Citeaux, fondé dès avant 1234 par la comtesse Jeanne

Canton d'Orchies.

de Flandres et enrichi par sa sœur Marguerite. Celle-ci, alors dame de Dampierre et propriétaire de la terre de Pevèle, donna à l'abbaye le 9 octobre 1234, le terrain dit l'*Honneur N.-D.*, situé près de la ville d'Orchies, et sur lequel s'élevait déjà le monastère. Vers 1253, l'abbaye fut transférée à Flines, au diocèse d'Arras, à cause des difficultés que l'évêque de Tournai opposait à l'œuvre des comtesses Jeanne et Marguerite.

Hôpital N.-D. Théomolin [1] *lez-Orchies*; institué et doté généreusement en 1257 et 1260 par la comtesse Marguerite, dans le local que venaient de quitter les filles de Citeaux. Des religieuses de Saint-Augustin y soignaient les malades; des moines du même institut administraient dans l'origine les secours spirituels aux sœurs et aux malades. 1262, l'évêque de Tournai donne aux sœurs et frères de l'hôpital d'Orchies la règle suivie dans celui de Lille. Dans la suite, on substitue aux moines un chapelain séculier. A la fin du XVIe siècle, les religieuses s'obligent à soigner aussi les pestiférés, suivant traité passé avec le Magistrat d'Orchies.

Couvent des sœurs Grises; en 1538, des religieuses Franciscaines furent appelées du couvent de Briffœuil et vinrent s'établir dans un ancien béguinage, pour soulager les malheureux attaqués de la peste; elles y furent légalement établies par le légat du St-Siége, en 1566.

Couvent des Capucins; au commencement du XVIIe siècle, des capucins se fixèrent à Orchies, grâces aux efforts et à la libéralité de *Jacques Carlier*, qu'ils honoraient comme leur fondateur.

INSTITUTIONS CIVILES. — *Commune et Echevinage*; se confond avec l'origine de la ville; le *Magistrat* ou corps municipal se composait d'un maire et six échevins, renouvelés tous les ans, le jour de Saint-Hubert (3 novembre); de deux officiers permanents, le greffier et le procureur syndic (celui-ci institué à la fin du XVIe siècle). La ville d'Orchies formait le quatrième membre des états de la province de Lille, Douai et Orchies ou de la Flandre Wallonne, pour la tenue desquels le souverain lui faisait l'honneur de la convoquer par lettre

[1] Ainsi nommé à cause du voisinage du moulin de *Théon*.

de cachet ; les députés aux Etats étaient pris dans le corps du Magistrat. Jusqu'au XVIIe siècle, les souverains du pays allaient y faire leur joyeuse entrée.

Confréries d'archers et d'arbalétriers, florissaient au XIVe siècle et au XVe ; elles ont été plusieurs fois à la guerre avec le souverain.

Corps de métiers ; prospérité commerciale au moyen-âge ; potiers de terre et drapiers notablement privilégiés. — Les priviléges de la draperie d'Orchies furent souvent confirmés et renouvelés ; la comtesse Marguerite signa l'une de ces chartes, portant des règlements pour la fabrication qui furent observés jusqu'en 1393. A cette époque, les manufactures furent supprimées (elles l'étaient déjà sans doute en fait), et les habitants virent restreindre leur privilége à la fabrication des *sayes* ou étoffes légères et des draps communs de différentes couleurs ; privilége renouvelé en 1529 par l'empereur Charles-Quint. Au XVIIe siècle, toutes ces industries étaient tombées, et il n'en restait plus que le souvenir, conservé par l'établissement annuel d'*égards* aux draps, sayes, etc.

Cour du bailliage. Cour féodale du souverain à Orchies ; elle siégeait au château, sous la présidence du bailli et était composée d'hommes de fief ; elle exerçait les droits de haute justice dans la châtellenie d'Orchies, moins l'échevinage. Perdit ses attributions les plus importantes, au commencement du XIVe siècle, par la création du tribunal de la gouvernance de Douai et Orchies ; réduite presqu'exclusivement à la réception des reliefs de fiefs.

Léproserie ; située hors des murs, dans le faubourg où passe la route menant à Valenciennes et à Marchiennes ; enrichie par Marguerite dame de Dampierre en 1237 ; florissait encore au commencement du XVIIe siècle ; supprimée peu après.

Béguinage ; établi dans le faubourg de Lille, en 1270, par la comtesse Marguerite, pour les béguines qui s'étaient jusqu'alors tenues en ville ; supprimé au XVIe siècle.

Hôpital pour les pèlerins ; fondé dans la ville par un bourgeois nommé *Jehan de Bocque* ; la maison était exiguë et le revenu mé-

diocre : mais en 1515 on confia la direction de l'hôpital à un prieur et à quelques moines du tiers-ordre de St-François, qui rendirent l'institution plus florissante.

Orphelinat ; maison pour les pauvres orphelines, fondée au XVIIe siècle. — Cet établissement existe encore aujourd'hui; on y entretient 8 enfants du sexe féminin.

Collége ; maison d'éducation, desservie par trois professeurs, placée sous la surveillance du Magistrat ; remontait au-delà de 1438.

FAITS HISTORIQUES. — Orchies, bourgade, érigée en *castrum* au Xe siècle, à la suite des invasions normandes ; chef-lieu de châtellenie et capitale de la terre et seigneurie de Pevèle. — 1184, Philippe, comte de Flandre, assigne Orchies en douaire à la reine Mahaut, son épouse, « *dotavit eam Duaco*, *Sclusa* (Lécluse près Douai), *Orciis*, *Insula* (Lille), *Nieppa*... » — 1188. Confirmation des coutumes et priviléges d'Orchies : « Quiconque y a demeuré un an et un jour est libre ; on peut y ériger fours et brasseries, moulins mûs par des chevaux ; les hommes de fief de la terre de Pevèle ne sont pas obligés de tenir leurs plaids ailleurs que dans la ville, » etc.

Au commencement du XIIIe siècle, la seigneurie d'Orchies est assignée à Marguerite de Flandre, du vivant de sa sœur la comtesse Jeanne. Epoque de la prospérité de la ville d'Orchies, qui devient brillante comme une petite capitale. 1225, juillet. Guillaume, sire de Dampierre et son épouse Marguerite confirment les priviléges d'Orchies.

1297. Les bourgeois ouvrent leurs portes au roi Philippe-le-Bel, alors en train de conquérir le comté de Flandre ; le roi, qui venait de Rache, ne fait que traverser Orchies et part assiéger Lille. — 1302, août. Orchies retombe au pouvoir des Flamands, en même temps que Lille et Douai, après la défaite de Courtrai. — 1304, juillet. Philippe-le-Bel, rentré en Flandre et établi à Tournai, reprend Orchies.

D'après la tradition conservée dans cette ville (bien différente de la prétendue tradition qui a cours à Douai, mais seulement depuis

le dernier siècle), les bourgeois d'Orchies auraient vaillamment aidé le roi de France à la journée de Mons-en-Pevèle (18 août 1304). Canton d'Orchies

Lors du *transport de Flandre* (cession de la Flandre-Wallonne au roi, 1312). cette ville n'y ayant pas été comprise nominativement, le comte Robert s'en autorisa pour réclamer dans la suite Orchies, le Pévèle, Rache, qui ne dépendaient aucunement ni de Lille ni de Douai, et qui étaient donc, disait-il, retenus illégalement par le roi ; cette prétention n'aboutit point. — Orchies était réunie à la couronne, quand le comte de Hainaut, allié des Anglais, s'en empara en août 1340, et la brûla.

1369. Orchies distraite de la couronne et réincorporée au comté de Flandre. — 1414, 30 avril. Violent incendie ; dix-neuf maisons seulement sont épargnées. — 1423. Vent violent qui renverse plusieurs bâtiments. — 1477. Surprise de la ville par la garnison française de Tournai ; pillage et incendie — 1479, 1er mai. Cette place est rendue au roi de France ; mais celui-ci ne la conserve pas longtemps. — 1554. Nouvel incendie qui consume un faubourg. — 1556, 2 août. Pareil événement ; il ne reste debout que l'église, les halles, une maison dite le Lion-d'Or et l'auberge de Ste-Catherine. — 1593, 8 juillet. Acquisition par la ville du fief et office du châtelain d'Orchies, réuni jusqu'alors à la seigneurie de Rache. — 1638, 1er novembre. Belle réceptien faite par les bourgeois à don Ferdinand d'Autriche dit le prince-cardinal, frère du roi d'Espagne et gouverneur général des Pays-Bas. — 1653, 9 novembre. Ils accueillent aussi d'une manière très-honorable l'archiduc Léopold, autre gouverneur, qui traversa Orchies à la tête de l'armée espagnole, après avoir fait le siége de Rocroi.

1667. Retour d'Orchies à la couronne de France, par suite de la conquête de Douai et Lille. — 1668, 2 mai. Elle est cédée au roi Louis XIV par le traité d'Aix-la-Chapelle. — 1708. Elle tombe aux mains des États-Généraux des Provinces-Unies. — 1712. Recouvrée par les Français. — 1713, 11 avril. Réunie définitivement à la couronne, lors de la Paix d'Utrecht.

HOMMES MARQUANTS. *Jean Frémaux*, abbé de Cisoing, mort vers 1337. — *Pierre d'Orchies*, abbé de Cisoing, mort en 1377. —

Canton d'Orchies.

Jean Rosier, prêtre, pasteur d'Esplechin au diocèse de Tournai, auteur de plusieurs poèmes français et latins, imprimés à Douai en 1596, 1613 et 1616, et à Tournai en 1611.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Faubourgs de Douai, de Marchiennes, de Lille (ou du Mayeur) et de Tournai (ou du Vieux-Chêne). Petit Camp. Grand Camp. Manneuville.

BIBLIOGRAPHIE. *Orchiacum*; notice par Jean-Baptiste Gramaye (1610), insérée dans ses Antiq. Belgicæ. — *Orchiacum;* dans la Gallo-Fland. du P. Buzelin. Douai, 1624.

SAMÉON.

SITUATION. Arrosé par le ruisseau dit les Vallées. E. d'Orchies.

NOMS ANCIENS. *Samion*, 847. *Villa Samion in Brillione*, 871, 899. Cartul de l'abb. de Saint-Amand (Miræus). *Samion*, 1210. Titre de l'abb. de Saint-Martin de Tournai (id.). *Samion*, vers 1280. Titre du chartier des comtes de Flandre à Gand (J. de Saint Genois).

MONUMENT. Église dédiée à Saint-Martin.

FAITS HISTORIQUES. Ce village appartint à l'abbaye de Saint-Amand dès l'origine du monastère, c'est-à-dire au VIIe siècle. Il fut d'abord affecté au domaine particulier de l'abbé; mais au XIe siècle, il fut attribué aux moines, avec une *villa* voisine, qu'on appelait la *villa dom Médard (villa domni Medardi)*. Ces deux localités, dont la seconde nous est inconnue, n'étaient dans l'origine que des dépendances de Brillon (village de l'arrondissement de Valenciennes).

Saméon fut détaché de Brillon et érigé en paroisse. Vers 1100, l'évêque de Tournai disposa de cet autel au profit de l'abbaye de Saint-Martin, qui venait d'être restaurée. — Ce village était soumis à un droit d'arsin, que se disputèrent vers 1280 la ville d'Orchies et l'abbaye de Saint Amand.

HAMEAUX ET LIEUX-DITS. Fréchies (fief tenu de Bouvignies). Vieux-Condé. Les Ewilles. Ruhon. La Quiesse. Berlinquesne. Balori. Beaumé.

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES CANTONS ET DES COMMUNES

DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Introduction. 233

CANTONS.

	pages		pages
Arleux	241	Douai-Sud	352
Douai-Nord	312	Marchiennes	367
Douai-Ouest	327	Orchies	392

VILLES ET COMMUNES.

	pages		pages
Aix	392	Brunémont	246
Aines	367	Bugnicourt	246
Anhiers	312	Cantin	248
Aniche	352	Courchelettes	329
ARLEUX	241	Coutiches	395
Auberchicourt	353	Cuincy	330
Aubigny-au-Bac	244	Dechy	354
Auby	327	DOUAI	266
Auchy	393	Erchin	251
Beuvry	394	Erre	371
Bouvignies	368	Escaillon	356
Bruille	370	Esquerchin	333

	pages
Estrées	251
Faumont	397
Féchain	253
Fénain	372
Férin	358
Flers-en-Escrebieu	335
Flines	343
Fressain	254
Gœulzin	255
Guesnain	359
Hamel	256
Hornaing	373
Lalaing	347
Lambres	337
Landas	397
Lauwin-Planques	340
Lécluse	258
Lewarde	359
Loffres	360
MARCHIENNES	374
Marchiennes-Campagne	378
Marcq	262
Masny	361
Monchecourt	263
Montigny	363
Nomain	399
ORCHIES	400
Pesquencourt	379
Rache	343
Raimbaucourt	346
Rieulay	383
Roost-Warendin	349
Roucourt	365
Saméon	406
Sin	321
Somain	385
Tilloy	387
Villers-au-Tertre	264
Villers-Campeau	388
Vred	389
Wandignies-Hamage	390
Waziers	324

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER ; Secrétaire. M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 4 août 1864 est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES REÇUS,

De la part de M. le Ministre de l'Instruction publique :

Revue des sociétés savantes des départements. — Fascicules des mois de mai, juin, juillet et août 1864.

Mémoires lus à la Sorbonne, dans les séances extraordinaires du Comité Impérial, tenues les 8, 9 et 10 avril 1863 : 1 volume, *Histoire Philologie et Sciences morales* ; un second volume, *Archéologie.*

De la part des Sociétés :

Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Tome XXVIII, 1re partie.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique, publiée par la Société Impériale des Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes, Nos de juillet et août 1864

Bulletin du Comité Flamand de France. Tome III, N° 10 juillet et août 1864.

Annales du Comité Flamand de France. Tome VII, 1863-1864.

Rapport sur les travaux du Conseil central de salubrité et des Conseils d'arrondissement du département du Nord, pendant l'année 1863.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année 1864, N° 2.

Annales de la Société Impériale d'agriculture, industrie, sciences arts et belles-lettres du département de la Loire. Année 1863, 4e livraison, octobre, novembre et décembre.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. 1er et 2e trimestres 1864, N° 45.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. 49e et 50e livraisons, janvier à juin 1864.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Tome II, 2e livraison.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1864, 18e volume, 1er trimestre.

Annales de la Société Eduenne, 1862 à 1864.

Bulletin de la Société archéologique de Sens. Tome VIII, 1863.

Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, à Toulon. 1862-1863.

Mémoires de l'académie d'Arras. Tome XXXVIe, 1864.

Inscriptions funéraires et monumentales de la province de la Flandre orientale. 37e, 38e et 39e livraisons

De la part des Auteurs :

Élections aux États Généraux de 1789 *dans la Flandre maritime ;* procès-verbaux des cahiers de doléances et autres documents recueillis et publiés par M. de Coussemaker. (Extrait des annales du Comité Flamand de France). Tome VII, 1864.

Les miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, texte et planches, par A. Durieux, 1861.

Les miniatures et aquarelles de la bibliothèque de Cambrai, album de 18 planches, par le même.

Une frayeur sous la terreur, souvenir, brochure, par le même.

Chants et chansons populaires du Cambrésis avec les airs notés, recueillis par A. Durieu et A. Bruyelle, 1864.

Mémoire sur l'apanage de Robert de Cassel, 1320, par le docteur De Smyttère. (Extrait des *Annales du Comité Flamand de France*. Tome VII).

Nouveaux éclaircissements sur l'emplacement de Quentovic, par M. Louis Cousin, 1864.

Souvenirs de Saint Thomas de Canterbury, étude hagiographique, par J.-J. Carlier. (Extrait des *Annales du Comité Flamand de France*. Tome VII.)

Droit d'issue, par M. De la Roière, brochure. (Extrait des *Mémoires de la Société Dunkerquoise*, 1865).

Un ordre du duc d'Albe, par le même, brochure.

Recherches sur la limite de la Flandre et de l'Artois, par le même, brochure. (Extrait des *Annales du Comité Flamand*. T. IV.)

De l'influence de l'art sur l'intelligence et le moral des nations, par le même, brochure. (Extrait des *Mémoires de la Société Dunkerquoise*. Tome IX.)

De la nécessité de maintenir l'enseignement de la langue flamande dans les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck, par le même, brochure. (Extrait des *Annales du Comité Flamand*. Tome VII).

Notice sur la fabrication des serges, à Bergues, par le même, brochure. (Extrais des *Annales du Comité Flamand*. Tome IV).

Mémoire lu aux assises scientifiques tenues à Dunkerque, en 1860, *dans la séance du* 22 *août, en réponse à la* 19e *question du programme concernant l'influence de la religion chrétienne sur la législation pénale des peuples*, par le même. (Extrait de l'*Annuaire de l'Institut des provinces*. Année 1862.)

Histoire des troubles religieux au XVIe siècle dans le nord de la France, particulièrement dans la France maritime, 1 volume in-8°, 1863, par le même.

Rapport par M. A. Desplanque, *archiviste départemental, sur une communication de documents faite à la Commission historique*, par M. le baron De Girardot. (Extrait du *Bulletin de la Commission historique*. Tome VIII).

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 14 août, annonçant qu'il a attribué à la Commission une allocation de *trois cents francs*.

La Commission reçoit avec reconnaissance ce nouveau témoignage de haut intérêt de Son Excellence pour ses travaux, et décide que l'expression de sa gratitude sera consignée au procès-verbal.

Lettre du 31 août par laquelle M. le Préfet annonce que le Conseil général, sur sa proposition, a continué l'allocation pour 1865, du subside annuel de *cinq cents francs*.

La Commission témoigne également, à ce sujet, sa gratitude envers M. Vallon et le Conseil général (1).

Lettre de M. Berode, de Lillers, relative à la publication de son ouvrage intitulé : *Histoire du droit usuel*.

La Commission, en raison des ressources limitées dont elle dispose et qui sont exclusivement destinées à l'impression de son bulletin, ne pouvant souscrire aux publications de ce genre, doit se borner à témoigner de son intérêt pour le travail utile entrepris par M. Berode, et laisser à l'initiative de chacun de ses membres le soin de satisfaire au désir de l'auteur

(1) Voir le rapport adressé à M. le Préfet sur les travaux de l'année 1863-1864, p. 165.

Plusieurs membres déclarent d'ailleurs qu'ils ont pris part à la souscription.

Lettre du Secrétaire de la Société archéologique de Sens, annonçant l'envoi du 8e volume du bulletin ci-dessus mentionné.

Lettres de MM. Cousin et de la Roybre, membres correspondants, faisant hommage de leurs ouvrages également mentionnés ci-dessus.

La Commission remercie les donateurs.

Il est donné lecture, par le Secrétaire archiviste, des procès-verbaux des séances tenues en juillet et août derniers, par les sous-comités d'*Avesnes*, de *Douai*, de *Dunkerque*, et en octobre par celui d'*Hazebrouck*.

La Commission écoute avec intérêt la lecture de ces documents qui attestent du zèle des sous comités.

Le procès-verbal du sous-comité de *Douai* est accompagné : 1° d'un travail de M. Cahier, sur les objets précieux conservés dans la salle d'archéologie et dans la salle *Escalier* du Musée de Douai; 2° d'un relevé fait par M. Preux, des inscriptions et monuments funéraires dans les églises de la même ville.

La Commission remercie les auteurs et décide que leurs envois seront réunis aux documents déjà recueillis pour servir aux publications spéciales qu'elle a entreprises.

Programmes de sujets mis aux concours de 1865 par l'Académie d'Arras, par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen et par la Société Dunkerquoise.

TRAVAUX, COMMUNICATIONS.

M. Caverne, membre correspondant, à Avesnes, envoie la première partie de son travail sur la statistique archéologique de l'arrondissement

Ce travail est renvoyé à l'examen du bureau pour être livré ensuite à l'impression.

M. l'abbé Carnel, comme suite à sa communication du 5 novembre 1863, dépose une nouvelle note relative à l'ancienne église de la Chapelle-d'Armentières, démolie cette année; il a été reconnu que le chœur, qui n'était autre que l'ancienne chapelle seigneuriale, appartenait au style roman et offrait les caractères architectoniques du XIe siècle.

M. Th. Leuridan communique une partie des notes qu'il a recueillies sur la statistique féodale, en ce qui concerne la châtellenie de Lille. Après avoir fait ressortir l'importance de ce travail il fait remarquer que son étendue dépassera sans doute les prévisions de la Commission.

La Commission écoute avec le plus vif intérêt la communication de M. Leuridan, et sur l'avis de M. le Président exprime le désir que la sous-commission chargée du travail se réunisse pour élucider la question et donner à l'œuvre entreprise la suite nécessaire.

M. Ch. Vincent, en remettant à chacun des membres, de la part de M. le docteur De Smyttere, un prospectus de souscription pour l'érection d'un monument commémoratif de la bataille du Val-de-Cassel, en 1677, fait part du désir qui lui a été exprimé par l'auteur de voir ses collègues de la Commission s'associer à cette œuvre, dont il fait ressortir le but patriotique.

Cette communication est accueillie avec intérêt et plusieurs membres annoncent l'intention de répondre à l'appel qui leur est fait.

La publication de la statistique archéologique du département devant avoir lieu prochainement par suite de la mise à l'impression de l'arrondissement d'Avesnes, qui restait seul à rédiger, M. le Président renouvelle l'invitation à chacun des membres, de recueillir les notes rectificatives et additionnelles qui doivent compléter le travail de l'arrondissement de Lille.

Une recommandation semblable sera adressée aux correspondants pour les autres arrondissements.

M. Ch. Vincent met sous les yeux de la Commission le projet de

diplôme que M. A. Durieux, de Cambrai, a bien voulu exécuter sur la demande du bureau.

La Commission remercie M. Durieux, de l'empressement qu'il a mis à satisfaire au désir qui lui avait été exprimé, et lui témoigne sa gratitude pour cette œuvre, dont l'exécution artistique répond à la conception aussi savante qu'ingénieuse.

L'offre gracieuse faite par M. Durieux, d'exécuter le dessin sur pierre est acceptée avec reconnaissance.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, président; A. Desplanque, l'abbé Carnel, de la Phalecque, Chon, Balson, Rousselle-Defontaine, Th. Leuridan et Ch. Vincent, secrétaire.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

Présidence de M. DE COUSSEMAKER. — Secrétaire M. Ch. VINCENT.

Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 1864 est lu, et la rédaction en est adoptée.

OUVRAGES REÇUS,

De la part des Sociétés :

Annales de la Société archéologique de Namur. Tome VIII, 3 livraisons.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1864, N° 3.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1864, XVIIIe volume.

Quelques feuilles détachées de l'*Histoire d'Avesnes*, pages 183 à 198.

Publication de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, 4 livraisons, 1862 et 1863.

De la part des Auteurs :

Épigraphie des Flamands de France, par A. Bonvarlet, deuxième fascicule. (Extrait des *Annales du Comité flamand de France*. Tome VII.)

CORRESPONDANCE.

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 1er décembre, relative à la réunion des Sociétés savantes, en *avril* 1865.

Son Excellence a décidé, comme mesure d'ordre, afin de régler avec plus de méthode que par le passé le programme des lectures, que les manuscrits des notices et mémoires lui seraient transmis au plus tard le 1er *mars ;* les registres d'inscription seront clos à la même époque, *dernier délai*.

Il résulte de l'expérience déjà acquise, ajoute Son Excellence, que les travaux d'une trop grande étendue, quelque intéressants d'ailleurs qu'ils puissent être, présentent un très-grand inconvénient : le nombre des séances de lectures étant limité, il arrive et ce fait regrettable s'est produit, que tous les lecteurs inscrits ne peuvent être entendus; il serait donc à désirer que la durée d'une lecture ne dépassât pas vingt minutes, ou que MM. les Membres des Sociétés savantes voulussent bien déposer sur le bureau leurs mémoires complets et n'en donner, s'il y a lieu, qu'un résumé qui en reproduirait les parties essentielles.

Par une seconde circulaire portant la même date du 1er décembre, M. le Ministre prie les Sociétés savantes de lui indiquer quels sont au point de vue de la littérature, de l'histoire, des sciences, de l'hygiène, de l'agriculture et de l'industrie, les ouvrages qui pourraient être le plus utilement distribués aux bibliothèques des écoles primaires.

Une Sous-Commission composée de MM. Ed. Van Hende, Desplanque, Bergerot, est nommée pour étudier la question et faire un rapport.

Circulaire de la Société des Antiquaires de Picardie, relative à la souscription ouverte, pour acquérir un profit du musée Napoléon, à Amiens, la collection *Bouvier*, composée de verreries, bronzes antiques, terres cuites romaines, armes, instruments en pierres, etc, etc.

Il est donné lecture par le Secrétaire-Archiviste des procès-verbaux des séances tenues en août, par le *Sous-Comité de Douai*, et en novembre, par le *Sous-Comité de Cambrai*.

Ce dernier est accompagné d'une lettre de M. le Président, relative aux pierres tumulaires existant à Cambrai et dans l'arrondissement, et dont M. A. Wilbert, s'est déjà particulièrement occupé.

Au sujet de la demande de savoir si la Commission historique pourrait prendre à sa charge les frais, qui seraient à faire pour les dessins à annexer au texte, le bureau fait remarquer que les ressources financières de la Commission, à peine suffisantes pour assurer les frais de ses publications ordinaires, ne lui permettent pas de consacrer aucun fonds pour cet objet. — La Commission doit dès-lors compter sur le zèle et le dévouement de ses membres pour obtenir, autant que possible, les dessins dont la reproduction peut offrir de l'intérêt au point de vue archéologique.

M. le docteur de Smyttère, par une lettre du 16 novembre 1864, en rappelant l'envoi de son ouvrage *sur l'Apanage de Robert de Cassel* et des prospectus de l'érection du monument commémoratif de la bataille du Val de Cassel, exprime le désir de voir la Commission prendre part à la souscription en faveur de cette œuvre. Il demande en outre, si la Commission est disposée à imprimer dans son bulletin sa relation de la bataille de *Peene*.

En ce qui concerne la souscription, la Commission regrette que l'exiguité de ses ressources financières, dont il vient d'être question, ne lui permette pas de transgresser la règle qu'elle a dû

s'imposer de ne pas prendre part aux œuvres de ce genre quel que soit l'intérêt qu'elles puissent inspirer. Elle doit se borner, ainsi qu'il est dit dans les procès-verbaux de ses séances du 5 juin 1862 et du 17 novembre dernier, à appeler en leur faveur la sympathie individuelle de chacun de ses Membres.

Quant à l'impression de la *Relation détaillée de la bataille*, un membre fait remarquer que M. le docteur De Smytterre déclare dans son propectus, en date du 15 octobre 1864, ci-dessus mentionné, que cet ouvrage, qui aura plus de 150 pages de texte, et qui sera orné de planches et de cartes, est en voie d'impression.

TRAVAUX. — COMMUNICATIONS.

M. le Président informe la Commission que les Sous-Commissions de la statistique féodale, des inscriptions funéraires et monumentales, et de la rédaction de l'inventaire des objets d'art et d'archéologie, se sont réunies et qu'elles poursuivent activement leurs travaux.

Sur la proposition du bureau, M. Benvignat, qui accepte, est invité à faire partie de cette dernière Sous-Commission.

M. Bergerot fait part de la découverte de quelques médailles dans le canton de Wormhout, et de fossiles dans une carrière sur le territoire de Bollezeele.

Il demande, s'il ne serait pas utile de prier les correspondants de signaler de semblables découvertes et d'encourager ainsi les recherches archéologiques.

M. le Président, avant de clore la séance, insiste sur l'urgence de procéder à la révision de la Statistique archéologique et invite les Membres présents qui s'occupent de ce travail, pour l'arrondissement de Lille, à déposer leurs notes daus la prochaine séance de Janvier.

Étaient présents : MM. de Coussemaker, Président, Roussel-Defontaine, de Godefroy-Menilglaise, David, l'abbé Carnel, Ed. Van Hende, de la Phalecque, Desplanque, Benvignat, Bergerot, Ch. Vincent, Secrétaire.

SOUS-COMITÉS D'ARRONDISSEMENT (1).

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

AVESNES (2).

Le Sous-Comité a été installé le 25 juillet 1864, sous la présidence de M. Cabaret, Membre délégué par la Commission.

M. Caverne a été invité à remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Président après avoir donné lecture du règlement du 12 mai 1864, de la circulaire du 20 juin et de la lettre du 22 du même mois, relatives à l'organisation des Sous-Comités et au programme des travaux entrepris par la Commission, reçoit des Membres présents, après manifestation approbative de l'organisation des Sous-Comités, la promesse du concours qui leur est réclamé.

Il est décidé que le Sous-Comité se réunira le dernier lundi de chaque mois, à la mairie d'Avesnes, salle de la Société d'archéologie.

CAMBRAI (3).

Le Sous-Comité a été installé le 2 juillet 1864, sous la présidence de M. A. Wilbert, délégué par la Commission.

M. A. Durieux a été designé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

(1) Aux termes de l'article 14 du règlement du 12 mai 1864, approuvé par M. le Préfet, le 27 du même mois, les Membres correspondants de chaque arrondissement forment un Comité sous la présidence de l'un d'eux délégué à cet effet par la Commission.

(2) Le Sous-Comité d'Avesnes se compose de MM. Cabaret, Michaux, Fiévet, Caverne, à Avesnes; Butron de la Torre, à Saint-Waast.

(3) Le Sous-Comité de Cambrai se compose de MM. A Wilbert, Boyer de Sainte-Suzanne, de Baralle, Bruyelle et A. Durieux.

Le Président après avoir donné lecture des diverses pièces relatives à l'organisation des Sous-Comités, communique le programme des questions à traiter indiquées par la Commission dans la circulaire du 20 juin.

Le Sous-Comité se livre à l'examen de ces questions et discute les voies et moyens d'y donner la suite nécessaire.

Les réunions sont fixées au troisième vendredi de chaque mois.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 1864.

M. A. Wilbert entretient le Sous-Comité de la question des inscriptions funéraires et monumentales antérieures à 1789.

Il fait connaître qu'il a déjà publié plusieurs travaux sur cet objet, tant dans les Mémoires de la Société d'Emulation, Tome XVII (2e partie), que dans le Bulletin de la Commission historique. Tome II.

Il communique de nouvelles inscriptions recueillies par lui dans les caves de l'ancien hôpital *Saint-Julien*, et dans les caves du Petit-Séminaire où fut autrefois le *Badar*.

M. Bruyelle, qui de son côté, s'est aussi occupé de la question, rappelle à son tour, plusieurs épitaphes reproduites dans son ouvrage sur *les Monuments religieux de Cambrai avant* 1789; il présente plusieurs croquis de pierres avec inscriptions derrière, par M. De Baralle.

Il est décidé que l'on consultera la Commission sur la question, de savoir si le travail entrepris par le Sous-Comité devra être accompagné de la représentation graphique du monument, chaque fois qu'il sera possible de le faire, ou si l'on devra se borner purement et simplement à la leçon.

DOUAI (1).

Le Sous-Comité de Douai a été installé le 4 juillet, sous la présidence de M. Tailliar, membre délégué par la Commission.

(1) Le Sous-Comité de Douai se compose de MM. Tailliar, Brassart père, Cahier, Preux, Asselin, l'abbé Dehaisne et Brassart fils.

M. Félix Brassart a été invité à remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Président après avoir donné lecture des diverses pièces relatives à l'organisation des Sous-Comités, rappelle les travaux d'ensemble que la Commission historique a résolu d'accomplir et pour lesquels elle sollicite plus particulièrement le concours des correspondants.

En ce qui concerne la statistique féodale : M. Preux communique un travail qu'il a fait antérieurement sur les fiefs de la châtellenie d'Orchies, d'après un registre formé en 1782, pour le bureau d'Orchies. Il fait remarquer que malgré ses recherches, il n'a pu retrouver les registres semblables, qui ont dû être établis pour le bureau de Douai, ainsi que pour celui de Bouchain dont dépendait une notable partie de l'arrondissement. — M. le Président remercie M. Preux de sa communication. Il est décidé qu'aussitôt la réception du spécimen du travail général, annoncé par la lettre de M. le Président de la Commission historique, le Sous-Comité se mettra à l'œuvre, en réunissant les matériaux que les membres pourront recueillir.

En ce qui concerne l'épigraphie antérieure à 1789 : M. Preux dit avoir déjà recueilli un certain nombre d'inscriptions existantes. — Cette partie du travail projeté pourra donc être mise en œuvre, quand la Commission aura fait connaître par spécimen ou autrement, comment elle entend qu'il soit accompl'

En ce qui concerne l'inventaire des objets précieux : M. Cahier se rappelle avoir adressé à la Commission, il y a plusieurs années, un travail de ce genre fait pour le Musée de Douai. — Il est décidé, comme pour les deux autres questions, qu'on attendra le programme de la Commission historique.

En dehors de ces travaux d'ensemble, M. le Président invite les Membres du Comité à s'occuper d'œuvres particulières intéressant l'histoire de la contrée.

Ainsi il rappelle qu'une grande lacune existe dans la science di-

plomatique. On n'a pas de recueil d'actes du IXe au XIIe siècle inclus. Il propose de combler cette lacune pour ce qui touche l'arrondissement. Lui-même a déjà préparé un travail de ce genre, pour l'abbaye de Marchiennes, de 877 à 1195, les titres sont au nombre de 83, dont 6 antérieurs au XIIe siècle. Il se propose d'en faire autant pour la collégiale de Saint-Amé : de 1024 à 1199, les titres déjà mentionnés sont au nombre de 43, dont 7 antérieurs à 1100. Il s'occupera ensuite de l'abbaye d'Anchin. — Cette promesse est acceptée avec reconnaissance par le Comité.

MM. Asselin et l'abbé Dehaisnes, qui s'occupent de recherches sur l'histoire des arts dans le pays, promettent de faire des communications.

Il est décidé que le Sous-Comité tiendra ses séances dans le local de la Société d'agriculture, sauf l'autorisation à obtenir de M le Président de la Société.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1864.

M. le Président fait connaître que les résolutions prises par le Sous-Comité dans sa séance du 4 juillet courant ont été approuvées par la Commission.

Il annonce que la Société d'agriculture a accordé l'autorisation de tenir dans son local les séances du Sous-Comité.

M. Preux communique la liste de 37 inscriptions recueillies par lui dans l'église Saint-Pierre de Douai, ancienne collégiale. Le Sous-Comité en remarque 13, dont la liste sera adressée à la Commission.

SÉANCE DU 22 AOUT 1864.

M. le Président communique au Sous-Comité : 1° Une circulaire en date du 18 juillet 1864, adressée par M. le Préfet aux Sous-Préfets et Maires du département, sur les mesures à prendre pour assurer la conservation des monuments historiques; 2° la lettre de

M. le Président de la Commission, par laquelle il engage les Membres du Sous-Comité, à user, le cas échéant, de leur initiative, pour signaler des abus qu'ils seraient à même de constater.

M. Cahier communique un travail qu'il a entrepris, pour servir à former l'une de ces œuvres d'ensemble, dont il est question dans la lettre de M. le Président de la Commission, en date du 20 juin dernier, à savoir : L'inventaire des objets précieux conservés dans les églises, musées, collections publiques ou particulières. — M. Cahier a dressé un inventaire détaillé et raisonné : 1° Des objets les plus précieux reposant dans la salle d'archéologie du musée de Douai; 2° des meubles provenant du legs *Escailleir*.

M. le Président, au nom de tous, remercie M. Cahier de cette intéressante nomenclature. — Le Sous-Comité décide que ce travail sera adressé de suite à la Commission.

A cause de l'époque des vacances, le Sous-Comité s'ajourne au 21 novembre.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1864.

Le procès-verbal de la séance du 18 juillet est lu et approuvé.

M. Félix Brassart communique une liste de fiefs et seigneuries, relevant autrefois du château de Lens et compris aujourd'hui dans l'arrondissement de Douai, à savoir :

La seigneurie d'Auby dont relevait celle de Planques ; une seigneurie d'Auby en p^tie^; autre seigneurie en p^tie^ (dont relevait la seigneurie de Noyelles sous Bellonne); la seigneurie de Flers en Escrebiere ; le fief de Rollencourt à Flers et Auby; la seigneurie de Lauwin; celle de Wagnonville; celle de Liez à Raimbeaucourt, relevant de la seigneurie du Forest.

Ces renseignements ont été pris dans les volumes 90 et 91 de la collection des 182 Colbert-Flandres. — Ils pourront être utilisés pour le travail de *Statistique féodale*, proposé par la Commission.

M. Félix Brassart a aussi relevé dans l'église de Bouvignies un certain nombre d'inscriptions funéraires, notamment celle du tombeau de *Georges de Nédonchel*, baron de Bouvignies, mort en 1601. — Ces inscriptions pourront figurer dans le Recueil que la Commission prépare en ce moment.

M. Tailliar communique au Sous-Comité une cinquantaine de dictons populaires qu'il s'est occupé à recueillir, et parmi lesquels il y en a un certain nombre de rimés.

Le Sous-Comité remarque particulièrement les suivants :

« Ch'est sans fin,
Ch'est comm' l' *danse Robin*. »

(Ce qui dure très-longtemps. — Allusion au ballet final de *Robin* et *Marion*, sorte d'opéra-comique composé par *Adam de la Halle*. — Ce dicton s'est donc perpétué depuis plus de cinq siècles.)

« Mieux vaut à ch' l' amère (armoire)
Qu'à ch' l'apothicaire,
Cha coute moins kère. »

« Au mos d'apvri, grament d' flaques,
Blanques filles, laides vaques. »

« Ter pain, vert bos et clair potage,
Ch'est l' désarroi d'un ménage. »

« Carier sen fieu tout près, marier s' fille au long,
Ch'est pour avoir un jour eune bonne mason. »

« Kien qui gueule, keva qui sue, femme qui brait,
I n' faut point s'in r'tourner. »

« Belle fille, vieille loque
Treuve toudis ous qu'elle s'ahocque (s'accroche).

« Ch'est là ch' nœud,
Dit ch' soyeux. »

(Se dit pour indiquer le point de la difficulté.)

L'hiver n'est point bâtard ;
Si n' vient tempe, i vient tard. »

Le Comité écoute avec plaisir la lecture de tous ces dictons, que M. Tailliar accompagne de réflexions. Les membres du Comité croient, avec leur Président, qu'il serait intéressant de continuer à recueillir ces dictons populaires, qui sous une forme naïve ou même grossière, cachent la finesse et de la vérité.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1864.

En l'absence de M. Tailliar, M. Preux est invité par ses collègues à prendre la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Félix Brassart communique une lettre du 25 novembre 1864, adressée à M. Tailliar, par le Président de la Commission historique, avec les plans adoptés par la Commission, tant pour l'*Inventaire des objets précieux*, que pour l'*Épigraphie antérieure à* 1789.

M. l'abbé Dehaisnes veut bien se charger de la rédaction de l'inventaire des objets précieux conservés dans les églises.

M. Preux promet la communication d'un registre où il a transcrit lui-même un grand nombre d'inscriptions, afin de rédiger l'Épigraphie de l'arrondissement de Douai.

M. l'abbé Dehaisnes communique à ses collègues un joli reliquaire en argent doré, de forme carrée, avec ciselures et une inscription gothique, laquelle donne la date 1412, et révèle le nom de ses possesseurs : *Nicolas*, orfèvre de *Madame Marie de France ;* le Sous-Comité croit que ce dernier personnage pourrait bien être une abbesse de Sin, près Douai, d'une famille bourgeoise et échevinale de notre ville. Le reliquaire appartient à un particulier résidant dans l'arrondissement. — M. Preux, remercie M. l'abbé Dehaisnes de cette intéressante communication.

DUNKERQUE (1).

Le Sous-Comité a été installé le 25 juillet 1864, sous la présidence de M. Derode, délégué par la Commission.

M. Bergerot est délégué pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il est donné lecture des pièces relatives à l'organisation du Sous-Comité et de la circulaire de la Commission, indiquant les principaux objets dont il est opportun de s'occuper.

M. Bonvarlet rend compte des travaux qu'il continue sur l'épigraphie de la Flandre maritime et dont il fera hommage à la Commission.

Il communique une collection d'albums, contenant des vues et des dessins d'objets, qui subsistent encore dans l'arrondissement, tels que églises, jubés, boiseries, chasubles, objets d'art, inscriptions tombales, verrières, etc.

Il propose de demander à la Commission son concours actif et énergique pour s'opposer aux mesures qui, dans plusieurs paroisses menacent de compromettre des objets intéressants sous plusieurs rapports. Il entre à ce sujet dans des détails qui prouvent combien le soin qu'il réclame est urgent; il signale entr'autres les beaux vitraux de Flêtre, dont il croit l'existence compromise (2).

Un autre Membre parle de la suppression du meneau central des trois croisées du chœur de l'église Saint-Éloi de Dunkerque, suppression que la fabrique a décidée afin d'agrandir le champ où doivent être représentés les patrons des trois paroisses de la ville.

(1) Le Sous-Comité de Dunkerque se compose de MM. Derode, Bonvarlet fils, Cousin, Develle, à Dunkerque, Delaroière, à Bergues, Demeunynck, F. Vercoustre, à Bourbourg, Bergerot, à Esquelbecq

(2) La Commission historique, dès le 25 juin 1864, avait appelé sur cet objet la sollicitude M. le Préfet, qui par une circulaire du 18 juillet suivant, a adressé à MM. les Maires du département, des instructions prescrivant des mesures en vue d'assurer la conservation des monuments historiques. Voir pages 144, 149, 152 et 167. (Note du bureau.)

M. Vercoustre parlant au nom de M. Demeunynck, dit que l'honorable correspondant a trouvé une carte féodale de la châtellenie de Bourbourg, indiquant toutes les seigneuries et les limites de leur territoire.

M. Vercoustre en fait tirer une copie qu'il mettra sous les yeux du Sous-Comité.

Au nom de M. Bergerot, M. Vercoustre fait remarquer le grand intérêt qui s'attache à la création des bibliothèques communales. Les premières acquisitions ont particulièrement une grande importance. — En laisser la direction à des personnes inexpérimentées ou mal inspirées, c'est rendre préjudiciable une mesure qui pourrait, étant mieux conduite, donner de bons résultats.

Il exprime le vœu que l'un des Membres de la Commission soit chargé dans son canton, de surveiller ce qui sera fait dans cette opération (1).

M. Cousin rend compte des fouilles qui viennent d'avoir lieu à Étaples et qui ont amené la découverte de trente à quarante tombes gallo-romaines, contenant des vases en verre et en terre, et divers objets très-curieux.

Le Sous-Comité écoute avec le plus vif intérêt cette communication et engage MM. Cousin et Bonvarlet à se mettre en quête de découvertes analogues dans l'arrondissement.

Le Sous-Comité fixe l'avant dernier samedi de chaque mois, pour tenir ses séances dans le local de la rue Emmery.

SÉANCE DU 20 AOUT 1864.

M. Derode donne lecture de la lettre en date du 11 août, du Président de la Commission, transmettant la circulaire de M. le Préfet du Nord, relative à la conservation des monuments historiques.

(1) La circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 1er décembre 1864, dont il est fait mention dans le procès-verbal de la séance de la Commission du 8 décembre, page 416, atteste l'opportunité du vœu exprimé par M. Bergerot. (Note du bureau.)

Le sous-comité exprime sa vive satisfactiou au sujet des mesures prescrites, qui satisfont au vœu qu'il avait exprimé, et il s'engage à seconder de tous ses efforts les intentions éclairées de l'Administration.

M. Bergerot appelle l'attention du sous-comité sur une brochure intitulée *La Rade de Dunkerque*, que vient de publier M. Jonglet de Ligne, auditeur au Conseil d'État, commissaire du Gouvernement, près le Conseil de Préfecture du Nord.

Le travail dont s'agit résume heureusement, au point de vue historique, les travaux des meilleurs auteurs qui ont écrit sur Dunkerque, notamment ceux de Fauconnier et de M. Victor Derode.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1864.

M. Derode appelle l'attention du sous-comité sur la lettre du Président de la Commission, qui demande l'envoi des notes additionnelles ou rectificatives de la Statistique archéologique de l'arrondissement de Dunkerque.

Les membres présents promettent leurs observations pour la prochaine séance.

Un amateur de recherches historiques expose au Comité un système nouveau, par le moyen duquel pourrait se résoudre le problème depuis si longtemps débattu de la situation du *Portus Itius*.

Éclairé par un passage d'un auteur flamand Van Waerevyck, et interprétant d'une façon qui semble légitime un passage de Strabon et un passage de *Sanderus*, il arrive directement au point litigieux. Les traditions sur la localité semblent confirmer cette vue et le raisonnement la rend très-plausible. Un seul point laisse la difficulté suspendue : la distance indiquée par Lesur est de XXX milles, ici il y en aurait au moins LX.

L'auteur ne s'arrête pas à cette difficulté, et cherche à expliquer cette différence comme suit :

Le lieu en question nommé autrefois *Haven Ide*, est aujourd'hui sous les eaux à trois milles de Nieuport ; *Lombarts Yde* le remplace

en avançant dans les terres; Nieuport en est la troisième station en reculant dans l'intérieur, absolument comme Ostende qui est aussi à sa troisième étape.

Le Comité a écouté avec le plus vif intérêt l'exposition faite avec clarté, méthode et conviction, et a invité l'auteur à continuer ses recherches et ses communications.

M. L. Cousin donne le résultat des recherches faites avec M. Bonvarlet, sur les mottes de l'arrondissement, et parle de quelques objets trouvés dans une motte qu'il a fouillée tout récemment à Merkeghem, canton de Wormhout. Ces objets consistent on ossements, fragments de poterie grise avec rebords, carreau rouge, etc. Les ossements appartiennent à l'espèce humaine, ils étaient accompagnés d'un vase en terre grise; le tout placé dans un tertre évidemment fait de main d'homme. Cette inhumation semble se rattacher à l'époque gauloise.

A côté de cette motte il y en avait deux autres: l'une beaucoup plus grande, l'autre nivelée en 1863.

Ces mottes étaient situées dans un bois qui a été défriché depuis une douzaine d'années, et situé prés d'anciens marais, vestiges peut-être du *Sinus Itius*.

M. Cousin conjecture que ce pourrait être l'emplacement de quelque *oppidum celtique*; pour vérifier cette appréciation, il serait désirable que des fouilles fussent faites d'une manière complète.

» M. Bonvarlet fait la proposition suivante:

» Le Sous-Comité de Dunkerque croit devoir appeler l'attention » de la Commission sur l'opportunité qu'offrirait aujourd'hui l'envoi » d'un questionnaire sur la question des *tumulus*.

» Ce grand fait archéologique préoccupe aujourd'hui le monde » savant; la Commission de la carte topographique des Gaules » attend de la constatation des *tumulus* des renseignements indis- » pensables à la perfection de la grande entreprise qu'elle doit » mener à bonne fin. Les indications manquent complètement pour

» le département du Nord, qui lui offre plusieurs autres points
» obscurs, tels que le *Castellum Menapiorum*, la *grande bataille*
» *de César contre les Nerviens*, le *Marcis in littore saxonico*, etc.,
» etc. Il appartient à la Commission historique de seconder le
» grand travail sur la Gaule, auquel, on le sait, de hautes sym-
» pathies sont acquises. La Commission historique a, d'ailleurs,
» pour faire ces recherches, d'autres mobiles non moins puissants,
» le sentiment local doit l'amener à attacher du prix à tout ce qui
» peut éclairer les origines de notre histoire.

» Je n'insisterai pas la dessus, je demande seulement que si la
» Commission se décide à entrer dans les vues de son Comité de
» Dunkerque, elle veuille bien demander dans le questionnaire,
» que l'on signale toutes les mottes seigneuriales ou *tumulus* qui
» existeraient dans le pays. Je désire, en outre, que l'on indique
» les traditions et les souvenirs se rattachant à chacune de ces
» mottes ou *tumulus*.

» Je demanderais que :

» 1° Le questionnaire de la Commission fût adressé à chacun des
» membres, qu'il fût envoyé également aux maires, aux curés, aux
» instituteurs et à toutes les personnes qui, par leur position,
» seraient à même de fournir des renseignements utiles.

» 2° Qu'une médaille en bronze, portant le nom du titulaire,
» fût promise à tous les instituteurs qui fourniraient un certain
» nombre de renseignements d'une exactitude reconnue. »

HAZEBROUCK (1).

Le Sous-Comité a été installé le 1er août, sous la présidence de M. Quenson, Membre délégué par la Commission.

M. le Président donne lecture des divers articles du règlement

(1) Le Sous-Comité d'Hazebrouck se compose de MM. Quenson, Deschodt, à Hazebrouck, de Smyttere, à Cassel, Arnould Detournai, à Estaires, David, à Wemaers-Cappel, De Baecker, à Noordpeene.

relatifs à l'organisation des Sous-Comités, ainsi que de la circulaire du 20 juin, qui rappelle les travaux entrepris par la Commission.

Le Sous-Comité, pour faciliter le travail de révision de la statistique archéologique de l'arrondissement, répartit entre ses membres les cantons qui devront être plus particulièrement l'objet de leurs observations et de leurs recherches.

Il fixe les jours de séances.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1864.

M. De Baecker est élu Secrétaire.

M. le Président donne lecture de la circulaire de M. le Préfet, en date du 18 juillet, ainsi que de la lettre du Président de la Commission, relatives à la conservation des monuments historiques.

Le Sous-Comité décide qu'il prêtera son concours à l'Autorité pour l'aider à atteindre le but indiqué.

VALENCIENNES (1).

Le Sous-Comité a été installé le 21 juillet 1864, sous la présidence de M. E. Grar, Membre délégué par la Commission.

M. A. Martin est nommé Secrétaire.

M. le Président donne lecture du nouveau règlement de la Commission et des diverses pièces relatives à l'organisation des Sous-Comités.

Il désigne ensuite, d'après la circulaire du 20 juin, les travaux d'ensemble que la Commission a résolu d'accomplir.

Le Sous-Comité a, dès à présent, en ce qui concerne le recueil

(1) Le Sous-Comité de Valenciennes se compose de MM. Ed. Grard, Grimault, Lelièvre, Hedouin, L. Cellier et A. Martin.

des inscriptions funéraires et monumentales, antérieures à 1789, et la statistique féodale, des documents en portefeuille, dont il s'occupera aussitôt que les spécimens annoncés par la Commission seront publiés.

Quant à la statistique archéologique de l'arrondissement de Valenciennes, rédigée par M. Cellier, l'auteur se réserve de fournir les notes rectificatives et additionnelles qui trouveront place dans l'appendice que la Commission se propose de publier.

Le Comité fixe à l'avant dernier jeudi de chaque mois ses réunions, qui auront lieu dans la salle des séances de la Société impériale d'agriculture.

Pour extrait :

Le Secrétaire-Archiviste,

Ch. VINCENT.

TABLEAU DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS DE FRANCE ET DE L'ETRANGER AVEC LESQUELLES CORRESPOND LA COMMISSION HISTORIQUE.

(31 décembre 1864.)

ABBEVILLE.	Société d'émulation.
AMIENS.	Société des Antiquaires de Picardie.
ANGERS.	Commission archéologique de Maine-et-Loire.
ARRAS.	Académie des Sciences, des Lettres et des Arts.
———	Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais.
AUTUN.	Société Éduenne des Lettres, Sciences et Arts.
AUXERRE.	Société des Sciences historiques et naturelles.
AVESNES.	Société archéologique de l'arrondissement.
BEAUVAIS.	Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise
BÉZIERS.	Société archéologique.
BORDEAUX.	Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
———	Commission historique de la Gironde.
BOULOGNE S/M.	Société académique.
BOURGES.	Commission historique du Cher.
BREST.	Société académique.
BRUXELLES.	Académie. — Commission Royale d'Histoire de Belgique.

La Commission envoie ses publications aux Archives départementales du Nord, au Cercle du Nord, à Lille, à l'Association Lilloise, ainsi qu'aux bibliothèques communales de Lille, Roubaix, Armentières, Tourcoing, Lomme, Avesnes, Maubeuge, Cambrai, Le Câteau, Douai, Dunkerque Bergues, Bourbourg, Esquelbecq, Bailleul, Valenciennes et Saint-Amand.

CAEN.	Société française pour la conservation des monuments historiques.
———	Société des Antiquaires de Normandie.
———	Société Linnéenne de Normandie.
CHALON-S/S.ne	Société d'Histoire et d'Archéologie.
CAMBRAI.	Société d'émulation.
DIJON.	Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
———	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
DOUAI.	Société Impériale et Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts.
DUNKERQUE.	Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.
———	Comité flamand de France (siége à Dunkerque et à Lille.)
GAND.	Comité central de publication des Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
———	Messager des Sciences historiques. — Revue des Actes de la Bibliographie en Belgique.
LILLE.	Archives de l'Agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole.
———	Comité flamand de France (siége à Lille et à Dunkerque).
———	Conseil central de Salubrité.
———	Société centrale de Médecine du département du Nord.
———	Société Impériale des Sciences de l'Agriculture et des Arts.
MARSEILLE.	Union des Arts.
METZ.	Académie Impériale.
———	Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle.
NAMUR.	Société archéologique.
NANCY.	Académie de Stanislas.
NEVERS.	Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts.
ORLÉANS.	Société archéologique de l'Orléanais.
PARIS.	Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
———	Comité Impérial des Travaux historiques et des Sociétés savantes.
———	Société de l'Histoire de France.

POITIERS.	Société des Antiquaires de l'Ouest.
ROUEN.	Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
————	Société des Antiquaires de la Normandie.
St-ÉTIENNE.	Société Impériale d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de la Loire.
St-OMER.	Société des Antiquaires de la Morinie.
SENS.	Société archéologique.
SOISSONS.	Société archéologique et historique.
STRASBOURG.	Société pour le conservation des Monuments historiques d'Alsace
TOULON.	Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var.
TOULOUSE.	Société Impériale archéologique du midi de la France.
TOURNAI.	Société historique et littéraire.
VALENCIENNES.	Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
VERDUN-S/MEUSE.	Société philomathique.
YPRES.	Société historique, archéologique et littéraire.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES RÉSIDANTS ET CORRESPONDANTS

DE LA COMMISSION HISTORIQUE

DEPUIS SA CRÉATION (14 NOVEMBRE 1839), JUSQU'A CE JOUR
(31 DÉCEMBRE 1864)

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1839, 15 novembre.	DE CONTENCIN, secrétaire-général du département du Nord, correspondant du ministère de l'instruction publique.	Lille.	Résidant.	1845, sous-préfet de Cambrai. — 1846, membre honor. — 1851, préfet du Cantal. — 1853, direct. des cultes, à Paris. — 1863, décédé..
Id.	LE GLAY (le docteur), correspondant de l'Institut, archiviste du département.	Id.	Id.	16 août 1845, vice-président. — 25 mai 1849, président. — 14 mars 1863, décédé.
Id.	* BRUN-LAVAINNE, archiviste de la ville.	Id.	Id.	Successivement correspond. à Tourcoing, puis à Roubaix. — Devenu membre titul. par suite de la nouvelle organisation résultant de l'art. 20 du règlement du 14 mai 1864.
Id.	LAFUITE, bibliothécaire de la ville.	Id.	Id.	Décédé.
Id.	LEPLUS (Victor), architecte du département du Nord.	Id.	Id.	Décédé.
Id.	* BENVIGNAT, architecte, membre de la Société des Sciences. . .	Id.	Id.	
Id.	* DUCAS, propriétaire.	Id.	Id.	Actuellem. à Paris. (C)
Id.	BRUNEEL (Henri), homme de lettres	Id.	Id.	Juillet 1858, décédé.
Id.	DINAUX (Arthur), homme de lettres	Valenciennes.	Correspond.t	1864, décédé.
Id.	VALLEZ, architecte du département.	Id.	Id.	Août 1841, décédé.
Id.	LEBEAU, président du tribunal. .	Avesnes.	Id.	Décédé.

Les noms qui ne sont pas précédés d'un astérisque sont ceux des membres décédés, démissionnaires, ou qui ont cessé de faire partie de la Commission historique.

(C) indique les anciens membres résidants devenus correspondants, conformément à l'article 13 du réglement; désigne également les membres correspondants dans les arrondissements, qui, ayant quitté le département, se sont conformés aux dispositions de l'article 21.

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1839, 15 novembre.	TRUSSY, archit. du département..	Avesnes.	Correspond.t	A quitté le départem.
Id.	* TAILLIAR, conseiller à la Cour.	Douai.	Id.	Président honor. à la Cour Impériale. — délégué pour présider le sous-comité historique d'arrondissement.
Id.	MALLET, architecte du départem.	Id.	Id.	Actuellem. à Paris.
Id.	DE BEAUMONT, doct. en médec., présid. de la Société d'Emulation	Cambrai.	Id.	
Id.	* DE BARALLE, archit. du départ.	Id.	Id.	
Id.	PIETERS, secrétaire en chef de la mairie.	Dunkerque.	Id.	Décédé.
Id.	* DEVELLE, architecte du départ..	Id.	Id.	
Id.	LEROY, secrétaire de la mairie.	Bailleul.	Id	Décédé.
Id.	GESSE-GERVAIS, architecte du département.	Hazebrouck.	Id.	Décédé.
1840. 27 avril.	* LE GLAY (Edward), ancien élève de l'école des chartes.	Lille.	Résidant.	1843, conseiller de préfecture à Dijon. —Successivement sous-préfet à Moissac, à Gex, à Libourne. — Actuellement propriét. à Moutussan (Gironde). (C)
Id.	GENTIL-DESCAMPS, cons. munic.	Id.	Id	Avril 1863.—Décédé.
Id.	QUENSON, conseiller à la Cour de Douai.	Douai.	Correspond.t	Actuellement président honoraire du tribunal de Saint-Omer.
Id.	WALLET, archit., profes. de dessin.	Id.	Id.	Décédé.
1841. 25 janvier.	DE HAMEL DE BELLENGLISE (le comte), propriétaire.	Lille.	Résidant.	Décédé.
Id.	* DERODE, officier d'académie, chef d'institution.	Id.	Id.	Correspond. à Dunkerque. — Délégué pour présider le sous-comité historique d'arrondiss.
Id.	GILLET DE LAUMONT, inspecteur des lignes télégraphiques. . . .	Id.	Id.	1844, a quitté Lille. — Décédé.
Id.	* CHON, professeur d'histoire. . .	Id.	Id.	25 mai 1859, secrét.-général de la Commission historiq.
Id.	FOCKEDEY (Hippolyte), négociant	Id.	Id.	1848, démissionnaire.

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1841. 25 janvier.	BERNARD (Henri), négociant. . .	Lille	Résidant.	Juin 1864, démiss.
Id.	LECREUX (Alfred), négociant.. .	Id.	Id	A quitté le départem.
Id.	* MILLE, ingénieur des ponts et chaussées..	Id.	Id.	Juin 1847, a quitté Lille.— Actuellem. à Paris. (C)
Id	DECAUDAVEINE, juge d'instruct.	Id.	Id.	A quitté le départem.
Id.	LEGRAND, avocat, conseiller de préfecture.	Id.	Id.	28 juillet 1849, député au Corps législatif. — Présid. — Avril 1859, décédé.
Id.	FERRIER, directeur des douanes.	Dunkerque	Correspond.t	Décédé.
Id.	DIBOS, recev. partic. des finances.	Id.	Id.	Décédé.
Id.	*BOCA (Louis), archiv.-paléographe	Valenciennes.	Id.	Mai 1851, archiviste du départem. de la Somme (Amiens). (C).
Id.	DEVEMY, avocat..	Douai.	Id.	A quitté le départem.
Id.	ESCALIER, médecin.	Id.	Id.	Décédé.
Id.	DUTHILLŒUL, bibliot. de la ville.	Id.	Id.	Décédé.
Id.	DELECROIX, receveur municipal..	Cambrai.	Id.	Décédé.
Id.	TORDEUX, docteur en médecine.	Avesnes.	Id.	
Id.	*QUENSON, juge au tribunal civil.	Hazebrouck.	Id.	Juge honoraire, délégué pour présider le sous-comité historiq. d'arrond.
Id.	*DE ROISIN (le baron), propriét..	Bonn (Prusse).	Id.	Actuellement à Bruxelles. (C)
Id.	MARISSAL, juge-de-paix.. . . .	Roubaix.	Id.	Décédé.
1841, 22 septembre	BENEZECH DE SAINT-HONORÉ, propriétaire..	Vieux-Condé.	Id	Décédé.
Id.	* GRIMAULT, archit. du départem.	Valenciennes.	Id.	
Id.	CRAPPEZ, maire.	Bavay.	Id.	Décédé.
Id.	*BOLLAERT, ingénieur des ponts-et-chaussées	Avesnes.	Id.	27 décembre 1849, membre résidant, actuellem. à Lens (Pas-de-C.) (C)

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1841, 22 septembre	*WILBERT (Alc.), président de la Société d'Émulation.	Cambrai.	Correspond.t	Délégué pour présider le sous-comité historiq. d'arrond.
Id.	DE ROSNY (Lucien).	Paris.	Id.	
Id.	CAUVAIN, avocat à la Cour d'appel	Id.	Id.	Décédé.
1841, 6 novembre.	*DEBAECKER (Louis), avocat. .	Bergues.	Id.	Actuellem. à Nordpeene.
1842, 27 septembre	DE COUSSEMAKER, avocat. . .	Douai.	Id.	1858, juge à Lille.— Correspondant de l'Institut. — 1859, 25 mai, vice-présid. de la Commission. —1863, 5 novemb., président.
1843, 8 décembre.	*ROBERT, adjoint à l'intendance militaire.	Lille.	Résidant.	1858, sous-intendant militaire à Metz.— Actuellem. intendant militaire, directeur au ministère de la guerre, à Paris. (C)
Id.	REYNART, conservateur du musée.	Id.	Id.	1849, démissionnaire
Id.	MULLIÉ, chef d'institution. . .	Id.	Id.	Décédé.
Id.	FAILLY, inspecteur des douanes. .	Cambrai.	Correspond.t	A quitté le département.
Id.	*BOULY (L.), homme de lettres. .	Id.	Id.	Actuellem. à Beauvais. (C)
Id.	*LELIÈVRE, anc. capit. du génie..	Valenciennes.	Id.	
Id.	*DE LA FRÉMOIRE, ingénieur des ponts-et-chaussées.	Avesnes.	Id.	1849, membre résid. —Correspondant à Cambrai. — Actuellem. à St-Quentin. (C)
Id.	PETIT, ingén. des ponts-et-chaus.	Douai.	Id.	Décédé.
1844, 3 février.	*DE CAULAINCOURT (Comte). .	Lille.	Résidant.	
Id.	GACHET (Émile), archiv. paléogr.	Bruxelles.	Correspond.t	Décédé.
1845, 10 juin.	*DE MELUN (le comte).	Lille.	Résidant.	5 novembre 1859, vice-président de la Commission.
13 août.	RANDOUIN, secrétaire-général de la préfecture.	Id.	Id.	16 août 1845, présid. de la Commission en remplacement de M. de Contenciz — 1846, préfet de l'Oise. — Puis à Paris. — Décédé.
1846, 20 février.	*DE ST.-AIGNAN (Vicomte), ancien préfet du Nord, conseiller-d'État.	Paris.	Memb. honor.e	Fondateur de la Commission.

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1846, 20 février.	* DELIGNE (Jules), profess^r, ancien attaché à la section historique des archives départementales. . . .	Lille.	Résidant.	
Id.	* VINCENT (Charles), chef de bureau à la préfecture.	Id.	Id.	Secrétaire-archiviste de la Commission historique.
Id.	* DE SAULCY, memb. de l'Institut, conservat. du musée d'artillerie.	Paris.	Correspond.t	Sénateur.
1er juillet.	* DE BRY (Baron), secrétaire-général de la préfecture..	Lille.	Résidant.	1er août 1846, président de la Commission. — 1858, préfet de la Côte-d'Or. (C)
Id.	DERBIGNY, conseiller de préfect..	Id.	Id.	1864, démissionnaire.
1847, 25 octobre.	* DE SMYTTÈRE, doct. en médec., médecin de l'asile des aliénées. .	Id.	Id.	1850, médecin de l'asile de Rouen. — 1859, de nouveau membre résidant. —1864, à Auxerre. (C)
Id.	CALOINE (Pierre), architecte.. .	Id.	Id.	1850, décédé.
Id.	* FIÉVET, architecte du départem.	Avesnes.	Correspond.t	
Id.	* MICHAUX, ancien chef de bureau de la sous-préfecture.	Id.	Id.	1864, receveur des hospices.
Id.	* BRASSART (père), secrétaire des hospices.	Douai.	Id.	
Id.	* DANCOISNE, notaire.	Hénin-Liétard (Pas-de-C.)	Id.	
Id.	* DE GIRARDOT (Baron), conseiller de Préfecture..	Bourges.	Id.	Actuellement secrétaire-général de la préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes.
Id.	* DE FONTENAY, président de la Société Eduenne..	Autun.	Id.	
1848, 13 septembre	FOURNIER (Gabriel), secrétaire-général de la préfecture. . . .	Lille.	Résidant.	4 octobre 1848, président de la Comm. historique.— 1849, a quitté le département.
1849, 3 janvier.	* BALSON, conseiller de préfecture, secrétaire-général.	Id.	Id.	
27 décembre.	* DE LA PHALECQUE, propriétaire.	Id.	Id.	
Id.	* BEAUSSIRE, professeur de philosophie.	Id.	Id.	Actuellement professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. (C)

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES,	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1849, 27 décembre	LAMARLE, ingénieur des ponts-et-chaussées.	Lille.	Résidant.	1853, ingén. en chef des ponts et chaussées, à Calais. — — Décédé.
Id.	VANACKERE (Désiré).	Id.	Id.	1853, secrétaire du préfet de la Loire-Infer., à Nantes. — Décédé.
Id.	* DE GODEFROY MENILGLAISE. .	Paris.	Correspond.t	
Id.	BRA (Théophile), statuaire. . .	Id.	Id.	1856, à Douai.—1862, décédé.
Id.	* CAHIER, conseiller à la Cour. .	Douai.	Id.	
Id.	* BRUYELLE (Adolphe), propriét.	Cambrai.	Id	
Id.	* GRAR (Edouard), membre de la Société d'Agriculture	Valenciennes.	Id.	Délégué pour présider le sous-comité historique d'arrondissement.
Id.	* DE LINAS, propriétaire.	Arras.	Id.	
1851, 4 août.	* BLANQUART-ÉVRARD, propriét.	Lille.	Résidant.	
Id.	LE GLAY (Jules), employé à la section historique des archives. . .	Id.	Id.	1863, archiviste du départem. — Décembre 1863, décédé.
Id.	* CABARET, recv. part des finan. .	Avesnes.	Correspond.t	Actuellement en retraite. — Délégué pour présider le sous-comité historique d'arrondiss.
Id.	CHAMONIN (Pierre), négociant. .	Dunkerq.ue. .	Id.	1864, décédé.
Id.	RAYMOND DE BERTRAND. . .	Id.	Id.	Janvier 1864, décédé.
Id.	DE REUME, officier d'artillerie. . .	Bruxelles.	Id.	
1856, 17 mars.	BOURDON, juge au tribunal. . .	Lille.	Résidant.	Juillet 1860, démissionnaire.
Id.	CHASLES, profess. de littérature. .	Id.	Id.	1856, a quitté Lille.
Id	* CASTELLANOS DE LOSADA, président de la Soc. espag. d'archéol.	Madrid.	Correspond.t	
15 décembre	* LEFEBVRE (Jules), secrétaire-général de la préfecture du Nord. .	Lille.	Résidant.	Juillet 1858, à Marseille, puis à Bordeaux.—Actuellement préfet d'Ille-et-Vil., à Rennes. (C)
Id.	* COLAS, directeur de l'école de peinture à Lille.	Id.	Id.	
Id.	* PREUX. subst. du procur. génér.	Douai.	Correspond.t	Actuellem. avocat-général.

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1856, 15 décembre	PLICHON (Ignace), député au Corps législatif.	Bailleul.	Correspond.t	
1859, 30 juillet.	*CARNEL (l'abbé).	Lille.	Résidant.	
Id.	*VAN HENDE (Edouard), chef d'institution..	Id.	Id.	
Id.	*PAEILE, bibliothécaire de la ville	Id.	Id.	
Id.	*DERVEAUX (l'abbé).	Comines.	Correspond.t	Devenu membre titulaire par suite de la nouvelle organisation résultant de l'art. 20 du règlem. du 12 mai 1864.
Id.	*FRETIN, maire..	Quesnoy-sur-Deûle.	Id.	Décédé.
Id.	*COUSIN (Louis), avocat. . . .	Dunkerque.	Id.	
Id.	*BONVARLET fils, négociant.. .	Id.	Id.	
Id.	*BERGEROT, maire, membre du Conseil d'arrondissement . . .	Esquelbecq.	Id.	
Id.	*DESCHODT, avocat, membre du Conseil général.	Hazebrouck.	Id	
Id.	*DE SMYTTERE, maire.	Cassel.	Id.	
Id.	*DE COURMACEUL, juge-de-paix.	Saint-Amand.	Id.	Actuellem. journaliste à Nantes. (C)
Id.	*HÉDOUIN, commiss. de surveillance au chemin de fer du Nord.	Valenciennes.	Id.	
Id.	DE LA FONS baron DE MÉLICOCQ, archéologue.	Raismes.	Id.	1864, démissionnaire.
Id.	*DIDRON aîné, directeur des Annales archéologiques.	Paris.	Id.	
Id.	*CARLIER, anc. agent de change.	Id.	Id.	
1863, 7 mai.	*MARTEAU (Charles), architecte du département.	Lille.	Résidant.	
Id.	*VERLY, ancien architecte. . . .	Id.	Id.	Nommé en 1839, n'avait pas accepté.
Id.	*DESPLANQUE, archiviste adj.	Id.	Id.	1864, archiviste du département.
Id.	*LEURIDAN (Th.), archiviste-bibliothécaire de la ville.	Roubaix.	Correspond.t	Membre titulaire par suite de la nouvelle organisation résultant de l'art. 20 du règlement du 12 mai 1864.
Id.	*ROUSSEL-DEFONTAINE, maire, membre du Conseil d'arrondiss.	Touroing.	Id.	Idem.

DATES DES ARRÊTÉS de nomination.	NOMS, PRÉNOMS ET QUALITÉS DES MEMBRES.	DOMICILE.	TITRE.	MUTATIONS.
1864, 7 mai.	* BUTRON DE LA TORRE (Baron), maire, memb. du Conseil génér.	Saint-Waast.	Correspond t	
1864, 28 mai.	* CAVERNE (Eliacin), pharmacien, secrét. de la Société d'Archéol.	Avesnes.	Id	
Id.	* DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE sous-préfet.	Cambrai.	Id.	
Id.	* DURIEUX (A.), profess. de dessin, membre de la Société d'Émulat.	Id.	Id.	
Id.	* ASSELIN, ancien maire.	Douai.	Id.	
Id.	* DEHAISNE (l'abbé), sous-bibliothécaire et archiviste de la ville.	Id.	Id.	
Id.	* BRASSART (Félix), avocat. . .	Id.	Id.	
Id.	* DELAROIERE, ancien maire. . .	Bergues.	Id.	
Id.	* DEMEUNYNCK, docteur en médecine, memb. du Conseil d'arr.	Bourbourg.	Id.	
Id.	* VERCOUSTRE (F.), conducteur des waeteringues.	Id.	Id.	
Id.	* DAVID, ancien magistrat. . .	Wemaers-Cappel.	Id.	
Id.	* ARNOULD DE TOURNAI, memb. de la Société des Antiquaires de la Morinie.	Estaires.	Id.	
Id	* CELLIER, membre de la commission des archives de la ville. . .	Valenciennes.	Id.	
Id	* MARTIN (Adolphe), secrétaire-général de la Société Impériale des Sciences	Id.	Id.	
Id	* VINCENT (N.-J.-L.), membre de l'Institut.	Paris. .	Id.	

TABLE ANALYTIQUE

DES PROCÈS-VERBAUX

DE LA

COMMISSION HISTORIQUE ET DES SOUS-COMITÉS D'ARRONDISSEMENT.

8e VOLUME.

A

Abbaye de Saint-Maurand (Voir Merville).

Actes diplomatiques. Communication de M. Tailliar au sous-comité de Douai, relative aux actes du IXe au XIIe siècle, titres des abbayes de Marchiennes, d'Anchin et de la collégiale de Saint Amé, p. 422.

Armoiries du comté de Flandre. Travail de M. de Smyttère, p. 5.

Avesnes. Communication de M. de Coussemaker relative à la cession de cette ville, en 1556, au roi d'Espagne par Philippe de Croy, en 1556, p. 134.

B

Bataille de César contre les Nerviens, p. 430.

Bataille de Peene (Voir Monument commémoratif).

Bibliothèques des Ecoles primaires. Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction primaire, p. 416.

Bibliothèques communales. Vœu émis par M. Bergerot au sous-comité de Dunkerque, p. 427.

Bourbourg-Campagne (Voir Poteries romaines).

C

Castellum Menapiorum, p. 430.

Chapelle d'Armentières, ancienne église, p. 11.

Chapelle Sainte-Anne (Voir Lille).

Cappellebrouck (Voir Poteries romaines).

Commission historique. Absence des membres aux séances, p. 122.

——————— Allocations de subsides, p. 9, 412.

——————— Assimilation des membres correspondants de l'arrondissement de Lille aux membres résidants. Proposition de M. Th. Leuridan, p. 130.

——————— Candidats au titre de membres résidants et correspondants, p. 140.

——————— Nominations, p. 142.

——————— Accusé de réception et acceptation des nouveaux membres, p. 146.

——————— Circulaire aux correspondants, p. 126.

——————— Réponse des correspondants, p. 129.

——————— Décès de M. Jules Le Glay, membre résirésidant;

——————— Décès de M. Raymond de Bertrand, correspondant à Dunkerque, p. 121.

——————— Décès de M. Chamonin, correspondant dans la même ville, p. 128.

——————— Décès de M. Arthur Dinaux, correspondant à Montataire, p. 140.

——————— Démission de M. Derbigny, correspondant à Haubourdin, p. 143.

——————— Départ de M. le docteur De Smyttère; communication de ce membre au sujet de son travail sur les armoiries du comté de Flandre, p. 5 (Voir armoiries).

Commission historque. Distribution du Bulletin, p. 7.

——— Élection de M. DE COUSSEMAKER à la présidence, en remplacement de feu le docteur Le Glay

——— Élection de M. le comte DE MELUN à la vice présidence, p. 12.

——— Allocution de M. DE COUSSEMAKER, p. 12.

——— Remerciements de M. le comte DE MELUN, p. 15.

——— Lettre du Préfet relative à la formation du bureau, p. 16.

——— Formation de Sous-Commissions, p. 125.

——— Nominations de membres résidants et correspondants, p. 2.

——— Organisation des Sous-Comités d'arrondissement, p. 141 (Voir Sous-Comités).

——— Projet de diplôme, p. 143, 414.

——— Projet de règlement, p. 140.

Approbation de M. le Préfet, p. 141.

——— Publication et échange du Bulletin avec d'autres Sociétés, p. 10, 17, 122, 132, 138, 153, 413.

——— Vacances annuelles, p. 155.

——— Rapports annuels au Préfet, p. 6, 151.

Compte de dépense de la maison du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire. Communication de M. BRUN-LAVAINNE, p. 139.

Lecture du travail du même sur cet objet, p. 144.

Concours. Programmes des prix proposés par les Sociétés, p. 10, 123, 153, 413.

D

Dictons populaires dans l'arrondissement de Douai Communication de M. TAILLIAR au sous-comité de Douai, p. 424.

Documents historiques se rattachant à l'histoire des Etats de Flandre, transmis par M. le baron DE GIRARDOT, correspondant à Nantes, p. 4, 10.

Communication et rapports de M. DESPLANQUE, p. 17, 133, 136.

E

Écu de Flandre. Communication de M. DE LA PHALECQUE, p. 148.

Église (ancienne) *de la commune de la Chapelle d'Armentières*, p. 11, 414.

—— *de Bouvignies*. Tombeau de Georges DE NÉDONCHEL, p. 424.

—— *de Flêtre*. Vitraux, p. 426.

—— *Saint-André*, *Saint-Sauveur*, *La Madeleine*, *Sainte-Catherine de Lille* (Voir inscriptions funéraires et monumentales).

—— *Saint-Eloi*, *à Dunkerque*. Suppression du meneau central des trois croisées du chœur, p. 426.

—— *Saint-Martin*, *à Roubaix*. Retable du XVIe siècle, en bois sculpté, représentant les principaux actes de la vie de Saint-Jean-Baptiste, p. 154.

Epigraphie de la Flandre maritime. Travail de M. BONVARLET p. 426. (Voir Inscriptions funéraires et monumentales).

États de Flandre (Voir Documents historiques).

F

Fiefs. Projet d'une carte indiquant la situation et l'importance des fiefs qui existaient dans le pays avant 1789, p. 5, 11. (Voir Statistique féodale).

Fossiles. Communication de M. BERGEROT relative à une découverte dans une carrière, sur le territoire de Bollezeele, p. 418.

H

Histoire des Arts dans le pays. Communications de M. ASSELIN et de l'abbé DEHAISNE, p. 422.

Histoire du droit usuel, par M. Berode ; — demande de souscription, p. 412.
Hôpital comtesse de Lille. Inscriptions, p. 5.

I

Inscriptions funéraires et monumentales existant dans l'église Sainte-Catherine, de Lille, p. 3.
——— *dans les églises Saint-André, Saint-Sauveur et la Madeleine*, p. 5.
——— *dans le couvent des anciens Bons-Fils, de Lille*, p. 11.
——— *dans les églises de Noyelles et de Seclin*, p. 123.
——— Formation d'une sous-commission, p. 125.
——— Rapport de la sous-commission, p. 129.
——— Communication de M. Preux, p. 153.
——— Travail de M. Preux, p. 413.
——— Communication de M. A. Wilbert, p. 417.
——— Réunion de la sous-commission, p. 418.
——— Communication du sous-comité de Cambrai, p. 420.
——— Communication faite au sous-comité de Douai par M. Preux, p. 421, 422, 425.
Inscription monumentale de Jean de Halle, seigneur d'Angest, en Arnéke. Communication de M. David, p. 148.
Inventaire des objets d'art et d'archéologie existant dans les églises, musées, collections publiques et particulières, p. 18.
——— Formation d'une sous-commission, p. 125.
——— Rapport de M. de Coussemaker au nom de la sous-commission, p. 154.
——— Travail de M. Cahier, p. 413.
——— Réunion de la sous-commission, p. 418.
——— Communication de M. Cahier au sous-comité de Douai, p. 421.
——— Communication du même, p. 423.
——— M. l'abbé Dehaisne est chargé de l'inventaire des objets conservés dans les églises de l'arrondissement de Douai, p. 425.
(Voir *Manuscrits*).

J

Jean de Halle, seigneur d'Angest (Voir Inscriptions funéraires et monumentales).

Josquin des Prés, célèbre musicien de la fin du XV° siècle. Communication de M. DE COUSSEMAKER, p. 136.

L

Lille. — Chapelle Sainte-Anne; — Contour Saint-Blaise; — Section de Wazemmes. Communication de M. DUFEUTREL, p. 139, 144, 147.

Lille. — Guide des Étrangers, publié en 1772. Communication de M. DE MELUN, p. 136.

M

Manuscrits. Collections existant chez les particuliers, p. 134.

Marcis in littore saxonico, p. 430.

Médailles. Communication de M. BERGEROT relative à une découverte dans le canton de Wormhoudt, p. 418.

Merville. — Ancien couvent des Capucins, élevé sur les débris de l'abbaye de Saint Maurand, connue sons le nom de BROYLUM, p. 2.

Monnaies romaines trouvées, en 1862, *dans la forêt de Mormal*, p. 2.

— — — Découverte par M. ED. VAN HENDE, d'un double Louis de Noailles, frappé à Lille en 1718, p. 11.

Monument commémoratif de la bataille de Peene, en 1677 Communications de M. le docteur DE SMYTTÈRE, p. 149, 414, 417, 418.

Monuments historiques. Instructions de M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, relatives à leur classement, p. 4.

——— Rapport de M. l'abbé CARNEL sur cet objet, p. 11.

——— Circulaire de M. le Préfet du Pas-de-Calais, p. 144.

——— Lettre à M. le Préfet du Nord p. 149.

——— Réponse de M. VALLON et circulaire aux maires du département, p 152.

Mottes (Voir Tumulus).

Musée britannique de Londres. Communication de M. DE COUSSEMAKER, p. 134.

N

Numismatique (Voir monnaies romaines).

O

Objets d'art et d'archéologie existant dans l'arrondissement de Dunkerque. Communication de M. BONVARLET, p. 426.

Oppidum celtique (Voir tumulus).

Ouvrages offerts à la Commission, p. 1, 3, 8, 15, 121, 128, 131, 135, 137, 140, 145, 151, 409, 413, 415, 417.

Ouvrages ayant donné lieu à des rapports: Publications de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg. Rapport de M. ED. VAN HENDE, p. 123.

P

Pierres tombales (Voir inscriptions funéraires et monumentales).

Poteries romaines trouvées à Bourbourg-Campagne près du Guindal et à Cappellebroucq, p. 3.

Portus Itius. Communication faite au sous-comité de Dunkerque, p. 428.

R

Rade de Dunkerque. Brochure de M. JONGLET DE LIGNE. — Compte-rendu de M. BERGEROT, p. 428.

Reliquaire portant la date de 1412. Communication de M. l'abbé DEHAISNE, p. 425.

Revue des sociétés savantes. Proposition de M. CH. VINCENT, relative à un compte-rendu spécial de cette publication, p. 141.

Roubaix (Voir Église Saint-Martin).

S

Sinus Itius, p. 429.

Société des Antiquaires de Picardie. Souscription pour l'acquisition du legs Bouvier, p. 417.

Société Éduenne. Souscription ouverte pour la fondation d'un Musée lapidaire à Autun, p. 10.

Sociétés savantes. Circulaire du Ministre de l'instruction publique relative à leur réunion générale à Paris, en avril 1864, p. 130

——— Distribution des récompenses, p. 133.

——— Compte-rendu de la solennité, p. 136.

——— Réunion des sociétés savantes en avril 1865, p. 416.

Sous-comités d'arrondissement. Organisation, p. 141.

——— Circulaire à ce sujet, p. 147.

——— Désignation des membres correspondants, délégués pour présider les séances, p. 147.

——— *Avesnes*. Installation, nomination du secrétaire, tenue des séances, p. 419.

——— *Cambrai*. Idem, p. 419, 420.

——— *Douai*. Idem, p. 420, 421, 422, 423.

——— *Dunkerque*. Idem, p. 426, 427.

——— *Hazebrouck*. Idem, 430, 431.

——— *Valenciennes*. Idem, 431, 432.

——— Procès-verbaux des sous-comités, p. 148, 153, 413, 417.

Statistique archéologique du département, p. 2, 4, 10, 122, 125, 131, 132, 155, 413, 414, 418, 428, 432.

Statistique féodale. Formation d'une sous-commission, p. 125.

——— Communications de M. Th. Leuridan, p. 130, 153.

——— Communication de M. Verly, p. 136.

——— Rapport de la sous-commission, p. 133.

——— Nouvelle communication de M. Th. Leuridan, p. 414.

——— Réunion de la sous-commission, p. 418.

Statistique féodale. Communication faite au sous-comité de Douai, par M. Preux, sur les fiefs de la châtellenie d'Orchies, p. 421.

——————— Communication de M. Félix Brassart, au même sous-comité, sur des fiefs et seigneuries, relevant du château de Lens, p. 423.

——————— Carte féodale de la châtellenie de Bourbourg, p. 427.

——————— Délibération prise par le sous-comité de Valenciennes, p. 432.
(Voir *Fiefs.*)

T

Tombes Gallo Romaines. Communication de M. Cousin, relative à une découverte faite à Étaples, 427.

Tumulus. Communication des recherches faites par M. Bonvarlet, sur les mottes ou tumulus de l'arrondissement de Dunkerque, p. 429.

——— Proposition du même, relative à la rédaction d'un questionnaire, p. 429.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE 8e VOLUME.

Pages.

Extrait des procès-verbaux de juillet à décembre 1863..... 1

Statistique archéologique de l'arrondissement de Valenciennes. 19

Extrait des procès-verbaux de janvier à août 1864..... 121

Règlement..... 156

Circulaire aux membres correspondants..... 162

Rapport à M. le Préfet sur les travaux de la Commission historique pendant l'année 1863-1864..... 165

Circulaire de M. le Préfet, à MM. les Maires du département relative à la conservation des monuments historiques.... 167

Rapport par M. A. Desplanque, archiviste départemental, membre résidant, sur une communication de documents faite à la Commission historique du Nord, par M. le baron de Girardot, secrétaire général de la Loire-Inférieure, membre correspondant..... 169

Analyse d'un compte de dépense de la maison du duc Charles de Bourgogne, par M. Brun-Lavainne, membre titulaire à Roubaix..... 189

Statistique archéologique de l'arrondissement de Douai..... 233

Extrait des procès-verbaux de la Commission et des Sous-Comités jusqu'au 31 décembre 1864..... 409

Liste des sociétés avec lesquelles la Commission échange ses publications..... 433

Liste générale des membres résidants et correspondants, depuis la création de la Commission (14 novembre 1839) jusqu'au 31 décembre 1864..... 437

Table analytique des procès-verbaux..... 445

Table des matières..... 455

Lille-Imp. L. Danel

COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPT DU NORD
ANTIQVAM
EXQVIRITE
MATREM

MAY 2 1 1930